REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-UNIÈME

1er JUIN 1869

3e LIVRAISON

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17.

LONDRES

H. BAILLIÈRE
219 Regent-street.

DAVID NUTT
270 Strand.

BARTHÈS ET LOWELL
14 Great Marlborough-street.

DULAU ET Cie
37 Soho sq.

BRUXELLES, A. DECQ. — LA HAYE, BELINFANTE FRÈRES.
LEIPZIG, DURR, BROCKHAUS, JUNG-TREUTTEL. — BERLIN, DIRECTION DES POSTES.
VIENNE, BROCKHAUS, GÉROLD. — SAINT-PÉTERSBOURG, MELLIER, ISSAKOFF.
MOSCOU, GAUTIER. — TURIN, BOCCA — MILAN, DUMOLARD. — FLORENCE, VIEUSSEUX.
NAPLES, DUFRÊNE. — MADRID, BAILLY-BAILLIÈRE.
BARCELONE, VERDAGUER. — NEW-YORK, BAILLIÈRE, CHRISTERN.

1869

LIVRAISON DU 1er JUIN 1869.

I. — L'AVENTURE DE LADISLAS BOLSKI, DERNIÈRE PARTIE, par **M. Victor Cherbuliez.**

II. — IMPRESSIONS DE VOYAGE ET D'ART. — VI. — LEYDE, L'HOTEL DE VILLE DE HARLEM ET REMBRANDT, UTRECHT ET LES FRÈRES MORAVES, DERNIÈRE PARTIE, par **M. Émile Montégut.**

III. — LA NOUVELLE PHILOSOPHIE DE LA NATURE. — L'ATOME ET L'ESPRIT, par **M. Charles Lévêque,** de l'Institut.

IV. — LE CLAN DU VOL A PARIS, SES CATÉGORIES ET SES REFUGES, par **M. Maxime Du Camp.**

V. — UNE ÉNIGME DE L'HISTOIRE. — LA CAPTIVITÉ DE JEANNE LA FOLLE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX, par **M. K. Hillebrand.**

VI. — L'ALLEMAGNE DEPUIS LA GUERRE DE 1866. — X. — LES LUTTES CONFESSIONNELLES A PROPOS DU CONCORDAT EN AUTRICHE, par **M. Émile de Laveleye.**

VII. — LE SALON DE 1869, par **M. Edmont About.**

VIII. — LES SAISONS, POÉSIES par **M. André Theuriet.**

IX. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

X. — ESSAIS ET NOTICES.

XI. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

L'**Annuaire des Deux Mondes** pour 1866-1867 est publié, et nos souscripteurs peuvent le faire retirer dans nos bureaux par leurs fondés de pouvoirs.

Toute reproduction des travaux de la REVUE DES DEUX MONDES *est interdite.*

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Albert Lemoine

L'AVENTURE

DE

LADISLAS BOLSKI

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXIII.

Je n'avais point trouvé de lettre à l'hôtel; j'avais couru à la gare, j'avais questionné tous les employés, sans pouvoir obtenir aucun renseignement. Un jour, deux jours se passèrent, et je ne savais rien, sinon qu'elle était partie. Ce que je ressentais n'était pas du chagrin, de la douleur, du désespoir; c'était une morne stupeur, une suspension de vie, un atterrement, un foudroiement. Je me disais : c'est impossible. Les rues, les passans, le soleil, les murs des maisons, les arbres, le printemps, le lac, mes pensées, mon cœur, tout me paraissait impossible; je ne pouvais croire que l'univers eût encore trois jours à vivre, car enfin l'absurde ne peut durer, et rien de ce que je voyais en moi, hors de moi, n'avait le sens commun. Ce monde n'était qu'une immense folie, et je radotais comme lui. J'allais entendre je ne sais quel formidable craquement, et tout s'engloutirait dans le néant.

Le cinquième jour, je me réveillai en poussant un éclat de rire. Une idée m'était venue dans mon sommeil : Mme de Liévitz était à Maxilly. Peut-être m'y faisait-elle préparer un appartement. Elle

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril, des 1er et 15 mai.

me ménageait quelque surprise. Comment n'y avais-je pas pensé? Elle veut me surprendre, me dis-je; c'est moi qui la surprendrai.

Je pris le bateau à vapeur, j'arrivai à Maxilly. Tout était fermé, silencieux. Je trouvai dans la grande allée un jardinier qui arrosait des plates-bandes.

— On ne sait, me dit-il, quand viendra Mme la comtesse ou si même elle viendra. Elle n'a point donné d'ordres.

Et il se remit à arroser ses fleurs. Il y avait donc des plates-bandes, et des jardiniers! et ces jardiniers arrosaient ces plates-bandes!... A quoi cela pouvait-il servir? Et les gens allaient, venaient, travaillaient, vivaient, comme si de rien n'était, comme s'ils ne savaient pas qu'elle était partie!

Je retournai le même jour à Genève, et dans la soirée je courus à La Solitude. Le valet de chambre me dit : — Monsieur avait donc quelque chose d'important à communiquer à Mme la comtesse?

Je le regardai comme un ahuri et je lui répondis : — J'avais à lui dire que je n'y comprends plus rien.

— Elle avait dit en partant qu'elle reviendrait peut-être dans huit jours. Il est donc probable qu'après-demain...

— Bien, marmottai-je entre mes dents. Je tâcherai de vivre jusque-là.

Le surlendemain, comme je m'acheminais vers la Solitude, je me croisai sur le trottoir du quai avec un petit homme ventru, que je crus reconnaître. Je me retournai, il se retourna, vint à moi. Je lui criai d'une voix terrible : — Où est-elle?

Le docteur Meergraf, — car c'était lui, — me répondit avec son flegme ordinaire : — Il est des choses dont on ne parle pas dans la rue. J'allais vous chercher à votre hôtel. Vous plaît-il d'y retourner avec moi?

Je me mis à marcher à ses côtés. Je me taisais, il ne disait mot. Il tenait à la main une canne à pomme d'ivoire, et tout en marchant il en frottait le bout contre le parapet. Le bruit que faisait ce frottement m'agaçait furieusement les nerfs; je fus sur le point de lui arracher sa canne et de la jeter au lac.

Il me montra du doigt l'île des Barques et me dit : — Quel est ce bonhomme en bronze, là-bas, dans cette île?

— C'est Jean-Jacques Rousseau.

— Que pensez-vous de Mme de Warens? reprit-il après une pause.

— Au train dont va le monde, je pense que c'était une sainte.

— Peut-être avez-vous raison, fit-il. Dieu lui pardonne son Wintzenried!

Nous arrivâmes à l'hôtel. Je gravis rapidement l'escalier, si rapidement que le docteur avait peine à me suivre. Il s'arrêta sur le

premier palier pour reprendre haleine. Je le saisis par le bras, je l'entraînai dans ma chambre, j'en repoussai violemment la porte; puis je me jetai sur lui, et l'empoignant par le collet de son habit : — J'espère au moins, m'écriai-je avec un rugissement, que vous venez m'annoncer qu'elle est morte !

— Ah! permettez, me dit-il en se dégageant. Je n'y suis pour rien. Que diable! on ne secoue pas ainsi les gens. Veuillez considérer que je suis parti de Courlande pour retourner à Francfort, ma ville natale, où je me propose de finir mes jours, et que si j'ai pris par Genève pour venir causer avec vous, ce n'est pas une raison pour me démancher le bras et pour friper mon habit... Considérez aussi que dans le temps je vous ai écrit deux billets, vous en souvient-il? par lesquels je vous avertissais que, lorsqu'on fait une sottise, généralement on s'en mord les doigts. Je suis l'ami de la jeunesse. Autant parler au vent! Comme dit la chanson, la jeunesse est ignorante.

Il s'installa dans un fauteuil; je m'assis par terre en face de lui : — Oui ou non, est-elle morte? repris-je d'une voix sourde.

— C'est lui qui est mort.

— Qui, lui?

— M. de Liévitz.

— Ah! M. de Liévitz... Ainsi cette dépêche... C'est donc pour cela qu'elle est partie?

— Eh! sans doute. Elle est allée lui rendre les derniers devoirs. Ce sont quelquefois les plus doux à remplir. Oui, mon cher monsieur, l'infortuné est mort sous mes yeux et presque dans mes bras, car vous savez ou vous ne savez pas que j'ai passé avec lui deux mois en Courlande. Mme de Liévitz n'avait pas voulu m'emmener à Saint-Pétersbourg. C'est fâcheux pour vous. J'aurais peut-être tout empêché... Mais vous n'êtes pas curieux; vous ne me demandez pas de quoi notre diplomate est mort. Que sait-on? Ou d'une attaque d'apoplexie ou d'une lettre qu'il avait reçue, et probablement tout à la fois de la lettre et de l'attaque. Figurez-vous un pauvre homme qui est bêtement amoureux de sa femme, qui s'est réconcilié avec elle contre vent et marée et qui se dit dans le fond de sa Courlande : — Elle est à Saint-Pétersbourg, elle y travaille pour moi, elle rétablira ma situation, elle me fera revenir sur l'eau. Pourquoi donc ne m'écrit-elle pas? N'est-il pas vrai, docteur, qu'elle est délicieuse, adorable? Quels cheveux! quel son de voix! quel esprit charmant! Nous voilà rapatriés pour la vie. Pourquoi diable ne m'écrit-elle pas?... — Et tout à coup elle lui écrit; mais la lettre est datée de Genève, et cette lettre lui apprend que madame est allée à Saint-Pétersbourg, qu'elle y a remué ciel et terre, qu'elle

a vu l'empereur et qu'elle a employé tout son crédit, toute son habileté, tous ses amis, à quoi? à obtenir l'élargissement de douze prisonniers polonais, parmi lesquels un certain Ladislas Bolski. Ce pauvre homme avait quelquefois des lueurs. Il me dit : — Vous verrez que ce Bolski est son amant, que c'est l'homme que j'ai rencontré une nuit dans un sentier, près d'un ravin, comme il sortait de chez elle. Je partirai demain pour Genève et je le tuerai. — Et le voilà qui devient cramoisi, les yeux lui tournent, il tombe foudroyé. Cet homme avait le cou très court et le tempérament apoplectique; il y a quelque apparence que c'est de cela qu'il est mort, mais la lettre n'y a pas nui.

J'avais tout compris, je ne soufflais mot. — Il faut voir le bon côté des choses, reprit-il. Au bout du compte, c'est une bonne nouvelle que je vous apporte. M. de Liévitz était amoureux et furieux. S'il n'était pas mort, il serait ici; il faudrait en découdre, et vous vous trouveriez dans l'alternative désagréable ou de le tuer ou de vous laisser tuer.

— Que parlez-vous d'alternative? lui dis-je sèchement. Il m'aurait tué.

— Une fois sur le terrain, sait-on bien ce qu'on fait? Auriez-vous pu l'empêcher de s'enferrer? Et dans le cas contraire la belle aubaine! Seriez-vous content d'être mort? C'est à savoir. On ne vit qu'une fois.

Je fis deux tours de chambre; revenant à lui : — Ainsi, m'écriai-je, elle comptait sur moi pour la délivrer de son mari. C'est à cela que je devais lui servir. Elle s'était dit froidement : Ce Polonais est assez brave et très fou; il n'hésitera pas à me rendre ce petit service.

— C'est à peu près cela, fit-il en ouvrant sa tabatière. Vous brûlez.

— Elle avait d'abord jeté son dévolu sur un autre fou. Il s'est trouvé par malheur que ce Pardenaire est un fieffé maladroit. Alors elle a dit : — Prenons Bolski, c'est Dieu qui me l'envoie. — Mais M. de Liévitz est mort. Elle n'a plus besoin de Bolski. Elle a lâché Bolski... Comme tout cela est simple et naturel!

— Vous allez trop loin, me répliqua-t-il. Pour ce qui est du Pardenaire, honni soit qui mal y pense! La question est de savoir qui avait chargé le fusil. Elle dit que c'est lui, il prétend que c'est elle. Moi, je n'en sais rien. Après cela, on a tant perfectionné les fusils ces dernières années! Peut-être leur a-t-on appris à se charger tout seuls... En ce qui vous concerne... Ah! permettez, si elle ne vous aime plus, aussi vrai que j'existe, elle vous a aimé. D'abord vous êtes très beau, et puis vous avez un caractère peu

commun. Vous avez commencé par l'intéresser; mais le jour où vous êtes parti en lui brûlant la politesse,... oh! je vous en donne ma parole, ce n'était plus de l'amour, c'était de la folie, et j'ai dû faire de véritables prouesses d'éloquence pour l'empêcher de courir après vous. Le plus beau de mon affaire, c'est que j'ai su tirer parti de sa fureur d'Armide délaissée pour la réconcilier avec son mari. Le diable s'est fourré dans mon jeu; elle vous a retrouvé en Pologne, et on lui a conté je ne sais quelles histoires qui l'ont renflammée de plus belle. Dans ce moment, elle aurait vendu sa dernière chemise pour vous. Je ne dis pas que dans son ardeur à vous reprendre il n'entrât quelque idée de revanche, un secret désir de ne pas avoir le dernier et la joie d'une Russe qui a raison d'un Polonais; mais elle vous aimait comme elle n'a jamais aimé personne. Vous aviez en main tous les atouts; vous avez gâté votre affaire comme à plaisir... Je suis au fait, elle m'a tout raconté il y a trois jours. Vous savez que je suis quelque peu son confesseur... Mon cher, vous deviez vous présenter avec le visage d'un maître, et parler haut, et commander... Qu'avez-vous fait? Vous êtes tombé à ses genoux et vous l'avez assassinée de votre conscience, de vos remords. Et puis des gémissemens, des sanglots! L'homme qu'elle aimait n'était plus qu'une faiblesse larmoyante, un roseau pleurard... — J'ai ressenti, m'a-t-elle dit, un effroyable dégrisement. Je le voyais si petit, si petit, que par instans je ne le voyais plus. — Sur ces entrefaites, elle apprend par une dépêche que M. de Liévitz est mort. Elle est partie bredi-breda. Elle n'avait plus besoin de vous, et secondement elle vous avait pris en horreur; son plus grand défaut est d'exécrer les gens qu'elle n'aime plus.

Je fus saisi d'une frénésie. Je balbutiai je ne sais quoi, et je m'élançai tête baissée contre la muraille. Le docteur Meergraf m'arrêta au passage; il était fort; il réussit à me contenir. — A quoi bon, jeune homme? me disait-il. A quoi bon? — Il m'obligea de me rasseoir.

— Elle m'avait pris en horreur, lui dis-je en me tordant les mains, et cela ne l'a pas empêchée de se donner à moi.

— Que dites-vous donc? fit-il avec surprise.

— Sans doute j'ai rêvé qu'elle a passé plus d'une heure dans mes bras.

— Voilà, par exemple, ce qu'elle ne m'a point dit, reprit-il. C'est ce qui s'appelle voler son confesseur... Eh bien! que voulez-vous? Elle vous savait homme à ameuter toute la maison. Elle a craint le bruit, le scandale... Au surplus, elle n'avait pas encore appris que M. de Liévitz... Cependant vous m'étonnez beaucoup; je ne la reconnais pas là.

— Ce n'est pas une femme, m'écriai-je; c'est la dernière des créatures.

Il hocha la tête : — Encore une exagération. Vous la prenez pour un monstre; je ne crois pas aux monstres. Voulez-vous que je vous dise ce qu'est cette femme? Bons ou mauvais, elle n'a que des instincts, et elle va devant elle comme ils la poussent. Tant pis pour qui se fourre sur son chemin; elle l'écrasera, s'il ne se range. Au demeurant, peu de calculs, peu de réflexion; jamais de scélératesses préméditées. C'est une volonté qui part de la main et qui tout de suite prend le galop. Supposons que ce soit elle qui ait chargé le fusil en question. Cette idée lui est venue tout à coup, elle n'y pensait pas une demi-heure auparavant; mais il a fallu que cela se fît : elle n'a jamais résisté à ses idées. Elle fait le bien comme le soleil brille, elle fait le mal comme tombe la grêle, c'est fatal. Quant à se juger, oh! que nenni! A proprement parler, elle n'a point de conscience; jamais elle ne s'est repentie de rien. C'est une puissance discrétionnaire, qui n'admet pas la discussion et se met au-dessus des lois... L'autre jour, elle me disait d'un ton dégagé : — Eh! mon Dieu, oui, je l'ai planté là. Convenez, Christophe, que c'est bien sa faute. — Soyez sûr qu'à cette heure elle vous a parfaitement oublié. Si jamais vous la rencontrez, vous lui ferez l'effet d'un revenant; elle vous déclarera tout net que vous n'existez pas.

« Cette femme, mon cher, a le tempérament autocratique. L'empereur Nicolas disait : — Il n'y a de grand dans mon empire que l'homme à qui je parle et pendant que je lui parle. — Il n'y a de sacré pour Mme de Liévitz que la chose qu'elle veut et pendant qu'elle la veut. Son bon plaisir est son Dieu. Il y a chez elle de la Catherine; au total, un orgueil immense, une activité dévorante, une peur fiévreuse de l'ennui, peu de scrupules, un dévoûment à toute épreuve aux gens qui lui plaisent ou qui l'aident à se plaire à elle-même, une féroce indifférence pour tous les autres, avec cela des sens qui ont des orages, des tempêtes intermittentes... C'est égal, elle préfère à tout le plaisir de faire sa volonté. Aussi je m'étonne... Enfin vous le dites, il faut bien que cela soit. Eh bien! telle qu'elle est, tâchez de me trouver une femme tendre et sensible qui ait jamais fait le quart du bien que fait tous les jours cette femme sans cœur et sans conscience! Je n'en finirais pas si je voulais compter sur mes doigts les indigens qu'elle a secourus, les malades qu'elle a soignés, les gens dans l'embarras dont elle a débrouillé l'écheveau, les gens de talent qu'elle a aidés à percer; car elle se passionne pour le bien comme pour le mal. Et quelle vaillance! Je lui disais parfois : Vous êtes sublime! Elle me répondait en riant : — Je ne fais que ce qui me plaît, vous savez bien que je

n'aime que moi... — Un égoïsme féroce et bienfaisant, voilà son nom. Ah! ces femmes-là, il ne faut pas les aimer d'amour. Malheureux! elles ne savent ce que c'est... Bah! il vous reste après tout une consolation d'amour-propre; grâce à vous, elle aura fait dans sa vie une équipée romanesque. C'est la première, ce sera la dernière.

Il se leva, boutonna son habit, comme s'il se disposait à partir. — Au demeurant, reprit-il, elle n'aura plus besoin de s'amuser à des œuvres pies. Elle va rentrer dans la vie sérieuse, dans la grande vie, et retourner à ses premières amours, la politique. Dans un an d'ici, elle épousera son prince Reschnine.

— Son Reschnine? dis-je en me croisant les bras.

— Ah! vous ne savez pas qui est son Reschnine? Un fort bel homme de quarante-cinq ans, fin comme l'ambre, très bien en cour et riche d'avenir. Il a été ministre plénipotentiaire à Lisbonne. On vient de le rappeler. Il est question de lui donner une grande ambassade. Il adore Mme de Liévitz, il venait passer auprès d'elle en catimini toutes ses vacances. Elle ne lui a jamais rien accordé, elle s'entend à retourner le poisson dans la poêle à frire. Il lui écrit toutes les semaines. Les réponses de la dame sentent d'une lieue leur Maintenon. Style grave, d'attitude penchée, couleur feuille-morte; mais on voit pointer là-dessous les fleurs d'oranger. Enfin, grâce à Ladislas Bolski et à l'apoplexie, M. de Liévitz leur a laissé le champ libre. Dès qu'elle aura dépêché son deuil, elle épousera son prince, et, s'aidant l'un l'autre, je ne sais où ces deux génies s'arrêteront... Les voilà heureux, tâchons de l'être à notre façon... Mon cher ami, soyez philosophe comme moi. J'étais fort attaché à cette femme, je la consolais, je la confessais, je l'anatomisais, et cela faisait le bonheur de ma vie. Eh bien! je me suis dit l'autre jour : La voilà veuve et heureuse; non-seulement je ne lui servirai plus de rien, mais elle m'en voudra de trop la connaître... Et je lui ai demandé un congé de trois mois; ces trois mois ne finiront qu'à ma mort. Bref, j'ai fait mon paquet avant qu'on me le donnât. C'est, je pense, de la philosophie... Soyez aussi raisonnable que moi. N'y pensez plus. Vous trouverez facilement une femme qui se chargera de vous consoler.

Je partis d'un éclat de rire. — Ah! vous croyez, m'écriai-je, qu'elle épousera son Reschnine?

— Qui l'en empêchera?

— Moi.

Il me regarda du coin de l'œil, secoua la tête, fit une grimace qui signifiait : — Tu n'es pas de force, mon garçon.

— Oui, moi, répétai-je, aidé de ceci... Et je lui montrai la bague que je portais à l'annulaire de ma main gauche.

— Qu'est-ce donc que cette fanfiole? me dit-il.

— Une bague de quarante sous qui ne serait pas de défaite chez un orfévre, et qui a pour moi un prix infini. Je l'ai ôtée de son doigt, l'autre nuit, un quart d'heure avant de la quitter. Elle m'a laissé faire. Quelle imprudence!

— Et peut-être lui avez-vous donné en échange une bague de diamans!... La nuit tous les chats sont gris.

Il nous regardait tour à tour, la bague et moi; puis il dit : — Pauvre garçon! — Et, s'avançant vers la fenêtre, il se mit à tambouriner sur la vitre.

Pendant quelques minutes, j'arpentai la chambre en silence. Je me reprochais d'avoir trop vite parlé. — Bah! lui dis-je en le prenant par le bras, vous avez raison. Laissons couler l'eau sous les ponts. Le mépris vient de tuer en moi jusqu'au désir de la vengeance. Qu'elle épouse son Reschnine, et que son bonheur lui soit léger! Je ne dirai à personne d'où me vient cette bague; mais je la regarderai, et si jamais je retrouve sur mon chemin « un égoïsme féroce et bienfaisant, » je me souviendrai... Au surplus, j'ai quelque envie d'aller faire un tour en Amérique.

— Vive Christophe Colomb! s'écria-t-il. En inventant l'Amérique, ce grand philanthrope se proposait de procurer un refuge à tous les décavés.

Il me prit la main, et me dit avec une sorte de sensibilité : — On m'avait chargé d'un message pour vous, je m'en suis acquitté. Je n'ai pas essayé de vous dorer la pilule, et bien m'en a pris; la vérité vraie est toujours bienfaisante. Vous voilà presque guéri... Si jamais il vous revenait quelque idée de vengeance, rappelez-vous que ce que nous sommes et ce que nous faisons dépend peut-être uniquement de la quantité de phosphore que nous avons dans le cerveau. Cela n'est pas prouvé, mais c'est probable, et il est bon de le croire; cela aide à pardonner. Se fâche-t-on contre du phosphore?... Dites-vous : Elle est ainsi faite, c'était fatal.

Quand il fut sorti, j'ouvris la fenêtre, je m'accoudai sur le rebord, je regardai longtemps le ciel et le lac. En refermant la fenêtre, je dis tout haut : Je suis un homme fini. Je me regardai dans la glace, j'y vis un condamné qui s'était parjuré pour obtenir sa grâce. La lettre qu'il avait signée se lisait couramment sur son front; je répétai : Oui, un homme fini. Je m'adossai contre la muraille, l'œil attaché sur l'une des rosaces du tapis, puis je me redressai en disant : Il me reste pourtant trois choses à faire : me confesser, me venger et me tuer.

Le jour même, je partis pour Paris.

XXIV.

D'abord me confesser, c'était un devoir; je voulais expier. Il me parut aussi que ce serait peut-être un soulagement. La souffrance volontaire est un antidote contre l'autre; c'est une action, elle occupe, et puis se confesser, c'est parler de soi, et la parole nous délivre. Quelqu'un l'a dit, l'espérance est l'éternelle lâcheté du cœur de l'homme. En descendant au Grand-Hôtel, je me sentis plus calme. Je me disais : — Peut-être seront-ils plus indulgens pour moi que je ne le suis moi-même; peut-être m'enseigneront-ils le moyen de réparer, peut-être au fond de l'affreux calice que je vais boire trouverai-je une consolation.

Apparemment ce que je voulais faire était plus difficile que je ne pensais. Je balançai longtemps si j'irais d'abord chez Tronsko ou chez ma mère. Elle me faisait plus peur que lui. Je décidai de commencer par Tronsko. Je poussai deux fois jusqu'à sa porte, deux fois je rebroussai chemin. Le seuil de cette porte me paraissait infranchissable; il était gardé par je ne sais quoi d'inexorable et de farouche qui disait : Tu n'entreras pas. Je pris le parti d'écrire. Dans cette lettre, qui fut l'ouvrage d'un jour et d'une nuit, je mis tout mon cœur, ce qui m'en restait. Jamais récit ne fut plus fidèle, plus sincère. Point de déguisemens, point d'omissions. Seulement je laissai en blanc le nom de la femme qui m'avait perdu; je ne pus prendre sur moi d'écrire ce nom. Je relus ma lettre à tête reposée, et je me dis : Il me croira; la vérité justifie ceux qui la confessent; je lui paraîtrai plus malheureux que coupable... Je me sus gré de ce besoin que je ressentais de dire aux autres ce que je pensais de moi. L'idée de mentir ne m'était pas venue, j'étais encore une âme droite. Quand on a perdu sa vertu, on peut conserver des vertus qui ne la remplacent pas, mais qui cachent le vide qu'elle a fait dans l'âme en s'en allant. Je respirai plus librement, je repris courage; je voyais quelque chose devant moi.

Je fis porter mon manuscrit par un commissionnaire. Il ne me rapporta point de réponse; quelques heures plus tard, je reçus la carte de Tronsko avec ces mots : — Sera visible demain après midi, vers cinq heures. — Ces mots étaient bien de sa main. Il avait consenti à m'écrire. Je baisai cette carte. Oh! je ne me faisais pas trop d'illusions. Je m'attendais à essuyer les transports d'une colère sauvage, des emportemens, des insultes; je croyais voir Tronsko, debout devant moi, haut de six pieds; j'entendais le frémissement saccadé de sa voix, et je me courbais jusqu'à terre sous le flamboiement de son regard. Peut-être cependant, après m'avoir

écrasé de ses mépris, se laisserait-il attendrir par mon humilité, par ma bonne foi. Un peu de pitié, un conseil, voilà l'aumône que j'espérais de lui.

Le lendemain, vers midi, ma solitude me fit peur, et il me prit une irrésistible envie de revoir ma mère. Je me hasardai dans la rue Taitbout, je la remontai et la redescendis pendant une heure. Enfin je m'arrêtai devant une porte cochère qui était entr'ouverte. J'entrai, je gravis l'escalier; de marche en marche, je sentais ma résolution et mes jarrets fléchir sous moi. Je demeurai quelques instans sur le palier; je respirais court. Je rassemblai tout mon courage, je sonnai. Ce fut notre vieux Jean qui vint m'ouvrir. Il fut quelque temps avant de me remettre. Reculant d'un pas et levant les bras au ciel: — Vous, monsieur! madame en mourra de joie!

Je m'appuyai à l'un des montans de la porte : — Est-elle ici?

— Elle vient de sortir; elle ne tardera pas à rentrer.

— Il est mieux qu'elle soit sortie, lui dis-je. Tu auras le temps de la préparer.

Il me regardait toujours d'un œil étonné. — Permettez-moi de vous le dire, monsieur, vous avez bien changé, vous avez vieilli de dix ans. Et, Dieu me pardonne, il y a des poils blancs à votre moustache. Vous avez donc bien pâti? Ces brigands vous en ont fait voir de grises?

— Comment se porte ma mère? interrompis-je.

— Ah! monsieur, vous faites joliment bien d'arriver. Depuis votre départ, elle est comme une enragée après ses pauvres. Il n'y a pas moyen de la tenir. L'autre jour, en rentrant, elle s'est évanouie de fatigue, et deux heures après elle est ressortie pour aller faire encore deux ou trois greniers; elle se tuera.

— Les femmes se ressemblent peu, lui dis-je. Il en est à qui la charité fait passer le temps; il en est d'autres qu'elle tue.

— Ah! mon Dieu, que madame va être contente! s'écria-t-il.

— Pas tant que tu crois. Je lui apporte certaines nouvelles,... de fâcheuses nouvelles.

— Si fâcheuses qu'elles soient, vous êtes en vie, monsieur. C'est bien l'essentiel.

— J'ai donc l'air de vivre? Cela n'est pourtant pas prouvé.

— Il est sûr que vous avez mauvais visage, et cela fera de la peine à madame. Bah! elle vous aura bien vite réconforté. Elle lâchera tous ses déguenillés pour vous. Vous êtes comme votre pauvre père. Il y avait des momens où il n'en pouvait plus, et tout à coup, serviteur! il repartait comme un trait. Parlez-moi de ces bonnes balles élastiques qui ne font que toucher terre et rebondissent jusqu'au plafond.

Tout en devisant, il m'avait entraîné dans la chambre de ma mère : — Tenez, vous vous cacherez là, me dit-il en me montrant un réduit dont il ouvrit la porte. Vous pourrez la regarder, si vous voulez, par le trou de la serrure; mais il ne faudra pas vous montrer avant que je l'aie préparée. On dit que les trop grandes joies sont dangereuses. Oh! laissez-moi faire. Pour qu'elle ne soit pas trop contente, je lui dirai que vous lui apportez des nouvelles qui la chagrineront un peu.

Je tirai de ma poche un pli cacheté; il contenait le double de la déclaration que j'avais signée. — Ces nouvelles sont là dedans, lui dis-je. Tu lui remettras ce pli.

— Bien, bien, dit-il. Il y aurait dix plis comme cela que nous ne l'empêcherions pas d'être folle de bonheur.

Et il me laissa seul. Je regardai autour de moi. Dans tout ce qui m'environnait, l'âme de ma mère était présente. Sa chambre lui ressemblait. Elle poussait l'amour de l'ordre et de la propreté jusqu'au scrupule, jusqu'à la superstition. Un grain de poussière, un livre ou un bibelot hors de sa place blessaient ses yeux. Chaque matin, après que sa femme de chambre avait épousseté et rangé, elle revoyait tout et mettait elle-même la dernière main à la toilette de son mobilier. Le blanc était sa couleur. Blancs étaient son tapis et ses fauteuils, blancs ses rideaux, blanches les tentures de soie des murailles. Ses fenêtres, qui s'ouvraient sur un jardin, étaient tournées l'une au levant, l'autre au midi; le soleil y entrait à toute heure; il semblait se trouver chez lui dans cette chambre où régnait une sorte de pureté immaculée; c'était le sanctuaire d'une âme qui s'était échappée pour quelque temps du sein de l'éternelle lumière et qui avait hâte d'y rentrer.

Je restai debout, n'osant m'asseoir. En face de moi était une statuette d'albâtre posée sur un piédouche, et qui représentait une femme accroupie et enchaînée, avec cette inscription : *Polonia expectans et sperans*, la Pologne qui attend et qui espère. Au-dessus était suspendu un crucifix en ivoire; entre le crucifix et la statuette, mon portrait en médaillon. Ma mère avait rassemblé là toutes ses affections, son Dieu, son pays et son enfant. Que la place de ce portrait me parut étrange! Que lui disaient cette femme enchaînée, ce Dieu crucifié? et que trouvait-il à leur répondre? — Mais quoi! me dis-je; ce portrait, ce n'est pas moi. C'est l'autre, celui qui croyait à quelque chose, celui qui est mort... — Et je pensai à ces trésors d'insondable pitié, à cette manne cachée, à ce pain de vie que contient le cœur d'une mère. Elle allait peut-être me ressusciter.

J'étais là depuis je ne sais combien de temps, lorsque j'entendis

un bruit de pas et de voix. Je m'élançai dans le réduit, j'en tirai la porte derrière moi, je ne la fermai pas tout à fait; je voulais entendre.

Ma mère entra accompagnée de Jean : — Te voilà hors de toi! lui disait-elle. Que se passe-t-il? qu'est-ce donc?

— Ah! si vous saviez...

— Mais parle. Qu'est-il arrivé?

— La chose la plus extraordinaire, la plus heureuse...

— Prends garde à ce que tu dis! reprit-elle d'une voix frémissante. Si j'allais croire...

— Croyez seulement. C'est cela même.

Elle poussa un cri : — Il est de retour?... Il est ici?

— Il va revenir tout à l'heure. Il est ressorti, il avait une visite à faire. Vous le verrez dans l'instant.

— Lui! fit-elle; lui, mon enfant! mon cher enfant!... Ah! Dieu est bon... Et vous aussi, vous êtes bonne. Vous m'aviez pris tous ceux que j'aimais, vous m'avez rendu celui-là, pour qu'il me remplaçât tout ce que j'ai perdu. Oh! oui, bonne, vous êtes bonne...

Elle parlait, je pense, à cette statuette qui représentait la Pologne enchaînée.

— Remettez-vous, madame, lui dit Jean. Comme vous êtes pâle!

— Pâle! Il y a de quoi, n'est-ce pas?... Mais est-il bien sûr... Tu l'as vu? tu l'as touché?

— C'est lui, madame, c'est lui en chair et en os.

— Il est vivant! Je ne me lasserai jamais de le redire... Oui, Dieu est bon, poursuivit-elle d'une voix plus ferme. Il a voulu récompenser mon sacrifice. Il m'avait demandé mon Isaac. Il leur a crié : « Ne mettez pas la main sur l'enfant et ne lui faites point de mal. » Pourquoi donc ai-je douté? Pourquoi ai-je disputé contre Dieu? Je n'entendais pas cette voix qui disait : « Je te prendrai par la main pour te ramener des extrémités de la terre; je t'ai choisi, ne crains point, parce que je suis avec toi... » Dis-moi, Jean, quel air a-t-il? Il avait coupé ses cheveux avant de partir; ont-ils repoussé?

— Je ne dois rien vous cacher, madame. Il a le visage tout blême et tout défait.

— Je saurai bien le refaire, moi.

— C'est ce que je lui ai dit, madame. Je lui ai promis que vous lâcheriez tous vos pauvres pour lui.

Elle se mit à rire; si les anges ont parfois des gaîtés, c'est ainsi qu'ils doivent rire. — Ah! bien oui, mes pauvres, dit-elle. Je me moque bien de mes pauvres à présent! Je leur demanderai huit grands jours de vacances. Je leur dirai : « Vous comprenez, quand

on a un enfant,... car enfin j'ai un enfant, moi, et puisqu'il a maigri, il faut que je le remplume. »

— Il faudra aussi que vous le consoliez. Il a le visage sombre comme une porte de prison. J'ai cru comprendre que les affaires ne vont pas bien, qu'il n'a pas réussi.

— Oh! bien, c'est fâcheux, dit-elle. Après tout, cela ne nous regarde pas. On fait ce qu'on peut, on n'est pas tenu de réussir... Et parlant encore à la statuette : — Vous lisez dans les cœurs, vous! vous regardez aux pensées, aux intentions. Vous le connaissez, n'est-ce pas? Vous savez bien qu'il a fait l'impossible... Vois-tu, Jean, je le ferai asseoir là, à mes pieds, et je lui ferai mettre sa tête ici sur mes genoux, et je lui dirai que quand l'honneur est sauf, Dieu est content, et que la Pologne est contente, et que les mères sont contentes, et que j'entends que tout le monde soit content, et je le forcerai lui-même à être content... Mais quand reviendra-t-il? Il faut absolument que je l'embrasse. Oh! que j'ai faim et soif de lui! Ah çà! j'espère qu'il a toujours son air un peu fou. Je ne voudrais pas qu'il eût trop changé... Mon Dieu! où donc est-il allé?

— Patience, il va rentrer... En attendant, il faut que Mme la comtesse lise ceci. C'est un papier qu'il m'a prié de vous remettre. Il désire que vous l'ayez lu avant qu'il vous voie.

— C'est singulier, fit-elle. Il y a donc des choses qu'il aime mieux écrire que me dire?...

Elle déchira l'enveloppe. Je fus pris d'un frisson. Bien que le réduit fût sombre, il y avait encore trop de jour pour mes yeux; je les fermai; je me pelotonnai, je me ramassai sur moi-même, je collai mes lèvres contre la muraille, et je crois que je la mordis. Il se fit un long silence; puis j'entendis un cri ou un rugissement. Je ne reconnus pas la voix de ma mère. C'était pourtant bien elle qui venait de crier à la statue : — Il vous a reniée!

Il se fit un nouveau silence, après quoi elle dit encore : — C'est faux. Ladislas Bolski n'a pas signé ces infamies. Il n'a pas signé, vous dis-je. Il serait mort dix fois plutôt que de signer... Jean, dis-moi qu'il n'a pas signé et qu'il est mort!

A ces mots, j'apparus sur le seuil du réduit en criant : — Vous voyez bien que je vis.

Elle était debout. Son visage ne marqua aucune surprise; il n'exprimait que l'horreur. Elle me jeta un regard effrayant, un regard qui n'était plus de ce monde, un regard inexorable comme la justice éternelle. — La Pologne et moi, s'écria-t-elle, nous te maudissons! Je tombai à genoux. Elle dit encore : — Jean, il faudra laver demain à la grande eau... — Elle n'acheva pas, mais son doigt montrait le carré du tapis que souillaient mes genoux.

J'essayai de me traîner jusqu'à ses pieds. Elle reculait en me repoussant. Je commençais des phrases; je disais : — Je vous raconterai tout... Quand vous saurez... Cette femme... C'est elle... Je suis encore votre enfant... — Et ma tête battait le plancher.

J'osai enfin relever le front. Elle avait changé de visage, elle me regardait avec d'autres yeux. Il me parut qu'elle faisait un effort convulsif pour appeler un sourire sur ses lèvres et pour mettre son cœur dans ce sourire; elle n'y put réussir, sa bouche se tordait; je ne puis pas dire qu'elle ait souri. Seulement elle fit un pas, pencha la tête vers moi, me tendit brusquement ses deux bras tout grands ouverts; mais au même instant elle les ramena sur son cœur, poussa un sourd gémissement et tomba raide à la renverse.

Nous nous précipitâmes sur elle, Jean et moi. Nous la transportâmes sur son lit. Au bruit qu'avait fait sa chute, sa femme de chambre était accourue. Jean m'entraîna dehors. — Laissez-nous la soigner, me dit-il. Courez chercher le médecin....

Vingt minutes plus tard, j'amenai un docteur. Il entra dans la chambre, où je n'osai le suivre. Il reparut au bout de quelques instans. — Ne craignez rien, me dit-il. Ce n'est qu'un spasme. La surprise, l'émotion, la joie... Je vous réponds de sa vie; mais il ne faut pas qu'elle vous voie. Dans deux heures d'ici, vous pourrez lui parler sans danger.

Je regardai ma montre. Elle marquait quatre heures et demie. — Ah! me dis-je, j'ai quelque chose à faire. Tronsko m'attend. — Et je sortis, je me jetai dans un fiacre, j'arrivai rue du Vieux-Colombier.

Après ce que je venais de voir et d'entendre, tout m'était indifférent. Cependant l'accueil que me fit Tronsko me surprit. Je trouvai un homme tranquille, enjoué, jovial, qui me tendit la main, — je me trompe, — l'un des doigts de sa main gauche. Un jeune chirurgien polonais était auprès de lui. Il le pria de passer un instant dans la pièce voisine. — Il faut que je taille une bavette avec ce garçon, lui dit-il. Le jeune chirurgien voulait se retirer. — Non, lui dit Tronsko. Vous savez que j'ai un service à vous demander. Je vous rappellerai tout à l'heure.

Quand nous fûmes seuls : — Eh bien! me dit-il en souriant, j'ai lu ta seconde pancarte. C'est encore mieux que la première. Tu as profité de tes deux années d'études; ton récit est d'un tour vif et semé de réflexions qui vont à l'âme. Le style est ton fort, mon garçon. Un joli talent, ma foi! et qui peut servir.

— Vous n'avez pas autre chose à me dire? interrompis-je.

— Comme tu y vas! Je ne fais que de commencer... Au reste je connaissais déjà le gros de l'affaire. J'ai reçu avant hier deux journaux russes qui parlent de toi. Te voilà célèbre. Ces deux gazettes

glorifient à l'envi la magnanimité de ton souverain légitime, l'empereur de toutes les Russies, et elles ne te marchandent pas non plus les éloges à toi... Écoute plutôt!

Et prenant sur la table l'un de ces journaux, il m'en lut le passage suivant : « Ladislas Bolski témoigna le repentir le plus touchant. Il se battait la poitrine; son visage était baigné de larmes. — Non, s'écriait-il, je ne me pardonnerai jamais d'avoir offensé le meilleur des maîtres, et désormais il n'aura pas de sujet plus fidèle que moi. — Puisse ce jeune homme servir d'exemple à toute la Pologne! Bon sang ne peut mentir. Un Bolski ne pouvait rester longtemps dans la voie de perdition. Il est des noms qui obligent... »

— Ne baisse pas les yeux! continua Tronsko. Ne rougis pas! L'éloge est un peu vif. Que diable! il ne faut pas être trop modeste.

Je lui arrachai le journal des mains et je le foulai aux pieds.

— Ce qui me fâche, reprit-il de son ton posé, c'est que ni le journaliste ni toi ne m'avez éclairé sur un point. Nous avons appris de source certaine que Casimir est sous clé, et quelques-uns soupçonnent que c'est toi qui l'as dénoncé.

Je le regardai en face. — Vous savez comme moi que c'est un impudent mensonge et une infâme calomnie, lui dis-je froidement.

— Oh! voilà de gros mots! Un mensonge! Je voudrais te croire mais où sont tes preuves?

Je lui répondis avec fureur : — Qui prouve que vous soyez allé au Kamtschatka?

— Tu as raison, cela n'est pas prouvé, me répliqua-t-il en riant; mais quand je le dis, on me croit... Et quand tu diras que tu es un honnête homme, on ne te croira pas, et on te répondra qu'il n'y a que le premier pas qui coûte, qu'en fait de honte qui a bu boira... J'en suis fâché; les opinions humaines sont si fantasques!

Je pris mon chapeau, je me dirigeai vers la porte et je m'écriai : — Il y a quelqu'un qui me croira.

Il courut après moi et m'arrêta par le bras : — Ta mère? me dit-il en élevant la voix. Oh! j'espère bien que tu ne t'avviseras pas... Malheureux! si tu lui disais un mot, tu la tuerais!... Et d'ailleurs oserais-tu contempler ce visage transparent qui laisse voir un cœur sans tache, cette bouche qui n'a jamais menti, ce regard doux et profond qui traverse la vie en courant pour aller plus loin, ces yeux pleins de soleil, de vérité et d'un étonnement de vivre?... Oh! les yeux de ta mère!... Ces yeux-là se repentent des fautes que font les autres, et on y voit aussi cette sainte sauvagerie qui ne peut s'apprivoiser avec le mal... Je te défie de la regarder en face, je te défie de toucher un pli de sa robe sans frissonner, je te défie d'entendre le son de sa voix sans que ta conscience te morde au cœur comme une vipère!

Je sentis qu'il disait vrai. Je fus pris d'un accès d'atroce désespoir et je m'écriai : — Il est donc certain que je suis un homme fini!

— Ah! certes, fini, me dit-il, complétement fini, au troisième dessous! Il n'y a pas de petite honte. On croit que ce n'est qu'une crevasse; elle n'a pas de fond. Tout déshonneur est un abîme...

Je retombai accablé sur ma chaise. Il alla jusqu'au bout de la chambre et regarda une cage que je reconnaissais bien. — Tu vois ce chardonneret, reprit-il en grattant le treillis de son ongle pour agacer l'oiseau. Ce n'est pas celui auquel jadis tu as bien voulu rendre quelques soins. Le pauvret s'en est allé *ad patres*. Je crois vraiment que tu lui avais porté malheur... Mais voilà ce qu'il y a de gentil avec les chardonnerets : on en perd un, on en rachète un autre au marché de la Porte-Saint-Martin, et en définitive c'est toujours le même chardonneret. Seigneur Dieu! il n'en va pas ainsi avec l'honneur.

Et allongeant le bras : — Tu as crevé ta monture. Tu iras à pied toute ta vie. Tu auras beau courir les relais, tu n'y trouveras pas de chevaux de rechange...

Il prit sur la table quelques papiers qu'il enferma dans son secrétaire et deux ou trois volumes qu'il remit soigneusement à leur place sur l'un des rayons de sa bibliothèque; puis, se rapprochant de moi, d'un ton presque amical : — Après tout, je ne t'en veux pas. Ce n'est pas ta faute. Le coupable, c'est moi. Je suis une vieille bête. Pourquoi me suis-je mis en tête, à mon âge, qu'un Bolski pouvait être autre chose qu'un Bolski? Le moricaud entre noir au bain et noir il en ressort. J'ai cru à la vertu toute-puissante de la lessive. Voilà mon péché. Tu es le fils de ton père, et ton père était le fils de ton grand-père. Oh! ces hérédités de famille!... Tout ce qu'on peut te demander, c'est de tirer l'échelle après toi. Sois le dernier des Bolski, et tu auras bien mérité de la Pologne... Et puis voilà que tu pleures! Imbécile! quand je te dis que tu es un homme fini, entendons-nous. Autre chose est l'honneur, autre chose le bonheur... Du bonheur! mais tu en as des provisions sur la planche. Il y a dans ta lettre un article que je ne crois pas. Tu prétends que ta maîtresse t'a planté là. A d'autres! On ne lâche pas un Apollon tel que toi. Je veux parier qu'elle t'attend là-bas, dans ce joli village où j'ai eu la sottise de t'aller chercher. Va-t'en bien vite la rejoindre... Ah çà! j'espère qu'elle est jolie, ton infante, et aussi gracieuse que tu es gracié. Les baisers de femme effacent tout. Quand tu la tiendras sur tes genoux, quand tu presseras de tes deux mains sa taille de nymphe, oh! oh! tu feras des gorges chaudes en pensant à Konarski, et tu diras à ta Russe : Entre l'échafaud et tes baisers, quelle différence! Dire qu'il y a des fous qui auraient choisi l'échafaud!...

Non, poursuivit-il, il n'y a dans toute cette affaire qu'un pauvre diable que je plaigne : c'est moi. Franchement, ma situation est fort désagréable. Je t'ai cautionné, j'ai garanti ta vertu; tu as fait banqueroute, il faut que je paie, et je n'ai pas d'infante pour me consoler, moi... Écoute ceci : hier soir, certains particuliers que tu connais ont été fort durs envers moi; ils m'ont rappelé d'un ton brutal que je m'étais porté ton répondant, ils ont rejeté sur moi toute la faute, ils m'ont imputé, Dieu me pardonne! jusqu'à l'emprisonnement de Casimir. Me voilà dans de beaux draps! Quelqu'un s'est permis de me dire en ricanant : A propos, n'aviez-vous pas donné votre main gauche à couper que Ladislas Bolski était un homme de cœur?... Cela est vrai, je t'ai conté la chose quand tu es parti. Mon Dieu! je sais bien que je suis solvable; mais, s'il faut parler net, je tiens à ma main autant qu'elle tient à mon bras. Tu me diras que deux mains c'est trop, c'est du luxe, qu'une seule me suffit pour écrire. Cependant, lorsque mon chien de rhumatisme me tombe sur le bras droit, il faut bien que je me serve de l'autre, sans compter que j'ai besoin de tous les deux pour soigner mon chardonneret...

— Cessez vos atroces plaisanteries, lui criai-je. Broyez-moi plutôt le cœur sous vos pieds.

Il bondit sur lui-même comme un léopard; ses yeux me foudroyèrent. — Tu crois donc que je plaisante? s'écria-t-il d'une voix terrible, et par un mouvement plus rapide que l'éclair il saisit sous l'un des coussins du canapé une hache qu'il y avait cachée; il étendit son bras gauche sur la table, et avant que j'eusse le temps de courir à lui, la hache s'abattit. Je fermai les yeux, je sentis comme un vent humide qui passait sur ma figure, comme une rosée de sang qui rejaillissait sur mes joues. Je rouvris les yeux; il y avait sur la table une flaque rouge et une main.

Il me cria : — Crois-tu qu'après cela on se permette encore de ricaner en me parlant de toi?... Et il dit encore : — Lave-toi, je t'ai éclaboussé de mon sang. — Et me montrant la main : — Prends-la! je te la donne...

Le jeune chirurgien, qui aux éclats de sa voix avait ouvert brusquement la porte, s'élança vers lui. Je me sauvai à toutes jambes sans retourner la tête; je courus, je crois, jusqu'à la rue Taitbout. Je me rappelle que tout en courant je sentais sur mon front comme une fraîcheur, et que j'y passais la main pour essuyer je ne sais quoi. Ce fut Jean qui m'ouvrit. Il était pâle comme un spectre. Je lui dis : — Referme vite la porte; il y avait quelque chose qui montait l'escalier derrière moi. Je vis la porte s'entr'ouvrir, je tombai évanoui.

En revenant à moi, j'appris pourquoi Jean était pâle : ma mère était morte.

XXV.

Je passai trois semaines à Paris. Je ne sais pas bien ce que j'y fis. Je me souviens pourtant que ma mère fut enterrée au Père-Lachaise. Le convoi fut magnifique. Il y avait là tout un peuple de déguenillés qui pleuraient. Deux messieurs, très bien vêtus, prononcèrent des discours; ils parlèrent un peu de ma mère et beaucoup de la Pologne. Au moment où les premières pelletées de terre tombèrent sur le cercueil, je me tournai vers quelqu'un et je lui dis : — Je vous jure qu'elle voulait m'embrasser. Il est vrai qu'elle a cherché à sourire et qu'elle n'a pas pu; mais elle a tendu les bras. Si elle n'était pas morte, elle m'aurait embrassé.

Il me semble que pendant ces deux semaines que je passai à Paris je ne souffrais pas trop. J'éprouvais une sorte de somnolence, d'engourdissement bienfaisant; mes souvenirs s'écoulaient par des fuites mystérieuses, il se faisait dans mon esprit des lacunes, des blancs, et je ne voyais plus rien; ma destinée me devenait étrangère; j'étais absent de moi-même. Je me disais : Qui suis-je? ne m'est-il pas arrivé quelque chose? Je cherchais et je ne trouvais pas. Ou bien ma mémoire me retraçait tout à coup certains détails insignifians de mon enfance, et ces réminiscences m'occupaient des heures durant. Je pensais beaucoup à un pied de giroflée double qu'à l'âge de quatre ans j'avais planté dans mon jardin et qu'un matin j'avais trouvé broui par la gelée. Je pensais beaucoup aussi à une roue de noria que mon père m'avait fait remarquer un jour en se promenant avec moi sur les bords du Rhône. Cette roue tournait sans cesse devant mes yeux; je voyais monter les augets pleins, redescendre les augets vides.

Pendant ce temps, ma machine continuait de vivre; il y avait en moi un automate qui se chargeait de me représenter dans le monde; il allait, venait, questionnait, répondait, traitait d'affaires avec des banquiers et des gens de loi. Personne ne se doutait qu'au moment où j'apurais des comptes ou signais des actes, j'avais en tête une giroflée et la chaîne sans fin d'une noria; après quoi mes souvenirs rentraient en moi par une sorte d'infiltration lente, et tout à coup je tressaillais; je venais de me rencontrer au tournant d'une rue ou de m'apercevoir dans les yeux d'un notaire. On me disait : Qu'avez-vous? Je répondais : Rien. C'était pourtant bien quelque chose; je me rappelais que j'étais un tel, dont la mère était morte, et qu'un jour j'avais cru voir une main monter un es-

calier derrière moi. Alors j'envoyais chercher secrètement des nouvelles de Tronsko. Il était demeuré trois jours entre la vie et la mort; mais cette âme de titan polonais était fortement chevillée à son corps; il commençait à se remettre. Dans le fond, je ne le plaignais pas beaucoup. N'avait-il pas refusé de me plaindre, lui, et de me croire? Ce qui me désespérait, c'est que désormais il ne pouvait plus m'oublier; mon nom était à jamais écrit sur son bras mutilé. Cette main, qui lui manquait, racontait toute une histoire, et, quand j'y pensais, il me prenait une impatience furieuse de mourir.

Il y avait pourtant dans ce monde quelqu'un qui me plaignait, c'était mon vieux Jean. Que savait-il de mon aventure? Je l'ignore; mais rien n'avait pu décourager ni refroidir son inaltérable tendresse pour moi. Je passais mes soirées avec lui; il répondait avec une miséricordieuse patience à toutes les questions que lui adressait ma folie commençante. — Elle était jaune, cette giroflée? lui disais-je.

— Oui, d'un beau jaune.

— Quel dommage qu'elle ait péri!

— Que voulez-vous, monsieur? Quand le soleil surprend les fleurs après une gelée, il les fricasse.

— Qu'aimerais-tu mieux être, une giroflée ou une noria?

— Les norias, disait-il, cela tourne toujours. Ce n'est pas bien amusant.

— Tu te rappelles bien celle qui est là-bas, dans le Rhône? Je t'assure qu'elle avait l'air heureux.

— Je n'ai pas vu la noria que vous dites; mais il y avait près de notre maison, aux Pâquis, une grande roue de puits que faisait tourner un cheval.

— Il était gris, ce cheval.

— Ou bai, je ne sais.

— Je suis sûr qu'il était gris. Il avait les yeux bandés, et il allait toujours devant lui, sans y voir. Moi, j'y vois. C'est de cela que je mourrai.

Il me baisait les deux mains. — Mourir! ce ne sera pas demain. On ne meurt pas à vingt-trois ans.

Je lui répondais : — Tantôt j'ai traversé le boulevard. Tous les passans se retournaient, et je lisais mon nom dans leurs yeux. Il faut bien que je meure.

J'employai trois jours à rédiger mes dernières dispositions dans la forme d'un testament mystique. J'instituais la Pologne émigrée mon légataire universel. La fortune que m'avait laissée ma mère montait à près d'un million. Mes exécuteurs testamentaires devaient

servir à Jean une pension de trois mille francs et consacrer le reste à la fondation d'un hospice polonais, dont la façade porterait en lettres d'or le nom de mon père : Hôpital de Stanislas Bolski. Je n'avais pu réparer sa faute par ma vie, j'entendais la racheter après ma mort. Je dis au notaire qui reçut mon testament clos et scellé : — Vous saurez bientôt ce qu'il y a dedans.

Le lendemain matin, je me réveillai en me disant : — Je n'ai plus rien à faire ici, il faut que je me venge avant de mourir. — J'avais pris jadis le chemin de fer pour devenir un héros, je le pris ce jour-là pour aller me venger. J'emmenai avec moi mon vieux valet de chambre; je ne pouvais plus me passer de lui; il était le seul être vivant qui crût ce que je lui disais et qui sût que ma mère avait voulu m'embrasser.

A peine eus-je quitté Paris, ma torpeur se dissipa, mes idées s'éclaircirent, je repris la libre possession de mes pensées et de ma volonté. J'avais juré que Mme de Liévitz n'épouserait pas son Reschnine. Il fallait le trouver, ce Reschnine, dussé-je l'aller chercher jusqu'au bout de la terre; mais j'avais arrêté en moi-même que je n'aurais pas besoin d'aller si loin. Il me paraissait peu probable que Mme de Liévitz passât en Courlande son année de veuvage; sûrement elle en irait attendre l'expiration à Maxilly; l'endroit lui plaisait; elle y retrouverait ses pauvres et d'autres amusettes qui l'aideraient à patienter. Or Maxilly est à quelques lieues de Genève, et Genève est sur le chemin d'un homme qui, se trouvant à Lisbonne, désire se rendre à Saint-Pétersbourg. Je tenais pour certain qu'elle avait pris rendez-vous avec le prince à Maxilly, que c'était là, sur ce *divin rivage* et près d'une *tour en ruine*, qu'ils conviendraient de leurs plans et savoureraient l'avant-goût de leurs félicités futures. C'est là aussi, m'étais-je dit, que j'irai les déranger, et s'ils n'entendent pas raison, je tuerai quelqu'un.

Je n'avais pas seulement recouvré la netteté ordinaire de mes idées, j'avais acquis une sorte de clairvoyance magnétique; j'étais sûr de mon fait; mes conjectures s'imposaient à mon esprit comme des évidences. Je ne fis que traverser Genève; je m'embarquai. Deux heures plus tard, j'aperçus Évian. Le bateau rangeait la côte, et bientôt des tourelles coiffées de clochetons m'apparurent sur la hauteur; je les voyais glisser derrière les feuillages des châtaigniers. Une éclaircie se fit dans la verdure, et je la vis tout entière, cette maison fatale qui me devait une revanche. Je m'assurai que les contrevens étaient ouverts, que ce château était en vie, qu'on était là. Je me tournai vers Jean et je lui dis : — Reste à savoir si Reschnine est arrivé.

Il me demanda qui était Reschnine.

— Un prince russe, lui répondis-je, qui aime passionnément les histoires. J'en ai une fameuse à lui conter.

Je débarquai, non à La Tour-Ronde, mais à la station suivante, à Meillerie, réduit sauvage découvert jadis par Saint-Preux. Si son ombre y revient, elle doit se trouver mal à l'aise dans ce lieu vide de ses amours et qu'animent de leur tapageuse activité tout un peuple de chaufourniers, de carriers et de mineurs. Les bruits et les coudoiemens sont désagréables aux fantômes; mais en perdant sa solitude Meillerie a gardé toute l'âpreté de son paysage. Là se termine brusquement le riche coteau qui, sur une longueur de plusieurs lieues, interpose entre les Alpes et le Léman ses terrasses successives de vignes et de châtaigniers. La montagne, qui s'était tenue à l'arrière-plan, fait un coude, pousse jusqu'au rivage, l'enserre, l'étrangle, et bientôt se met à sa place. Ce changement à vue est surprenant. A La Tour-Ronde, le lac est bleu, lumineux, riant; il reflète des bords enchantés et fleuris; il a une grève ombragée de noyers, une plage dont la pente insensible s'enfonce doucement sous l'eau; il éveille des idées de bains ensoleillés, de parties de pêche, de promenades en barque; c'est un lac apprivoisé, familier; la vague s'ébaudit et bavarde parmi les galets; quand elle se fâche, la rive inclinée où elle déferle amortit ses violences. A Meillerie, le lac n'a plus de rivage, et à deux pas du bord plus de fond. Enfermé par de hautes murailles rocheuses hérissées de sapins, qui l'obscurcissent de leur ombre, ses colères sont noires, ses accalmies sont menaçantes; quand il parle, il rugit, et ses rochers lui répondent; quand il se tait, ses glauques profondeurs semblent méditer de sournois attentats. Les deux hameaux diffèrent entre eux comme les sites qu'ils occupent. La Tour-Ronde étale coquettement en éventail ses murs blancs entourés de jardins à fleur d'eau. Meillerie est bâti dans le creux d'un rocher, sur les flancs duquel ses maisons en désordre se précipitent et se bousculent comme un troupeau de chèvres effarées. On les croirait prêtes à s'écrouler. Le lac les attend.

J'eus quelque peine à me caser. On m'indiqua une auberge située à cinq minutes du village. Ce n'était qu'un bouchon de rouliers. Heureusement le cabaretier avait bâti depuis peu à l'extrémité de son jardin un pavillon qu'il réservait pour y recevoir les touristes huppés et pour les jours de gala. J'obtins en finançant qu'il consentît à m'y loger. Sur le devant s'étendait une étroite terrasse close de murs et bordée du côté du lac par un parapet à hauteur d'appui, lequel était fort dégradé et qu'interrompait vers son milieu une large brèche. Les Savoyards bâtissent, ils ne réparent guère; ils laissent les vieux murs mourir de leur belle mort. Je

passai ma tête dans cette brèche et j'aperçus, à trente pieds au-dessous de moi, une belle eau verte, enfermée de trois côtés par les parois à pic d'un rocher creusé en anse de panier. Quelqu'un regardait comme moi; c'était un arbousier, qui avait réussi à croître sur un ressaut de la roche; il se penchait et laissait pendre ses fleurs rouges dans le vide. Qu'apercevait-il au fond du gouffre? Il se courbait avec une grâce effarouchée. Il était curieux et il avait peur.

— Ne vous avancez pas trop, me dit l'aubergiste en me tirant par ma manche. Dame, si le pied venait à vous manquer... Le fond est de cent brasses, et à cinquante pas au large, de mille pieds. Ce mur a donné un coup, il n'est plus d'aplomb. J'avais dit aux maçons de venir, ils ne sont pas venus.

— La Savoie, lui dis-je, est pleine de vieux murs qui attendent les maçons.

— C'est égal, monsieur, me dit Jean, quand l'aubergiste se fut retiré; il me semble que nous aurions été mieux à La Tour-Ronde. A vue de pays, c'est plus gai.

— A La Tour-Ronde, lui répondis-je, il y a une maison qui s'appelle Le Jasmin. J'y ai connu quelqu'un qui est mort... Si tu es curieux de voir La Tour-Ronde, c'est à une heure d'ici. Tu t'en iras demain jusque-là, de ton pied gaillard. Tu t'informeras d'un petit garçon qui a nom Fanchonneau, et s'il est encore dans le pays, tu me le ramèneras. — Puis j'ajoutai : Peut-être te fera-t-il des difficultés et te dira-t-il qu'il est en affaires. En ce cas, tu lui mettras dans la main un napoléon. C'est un genre de raisonnement qu'il comprend à merveille, ayant étudié la philosophie à Lyon.

Il fut frappé de mon air de gaîté. — Ah! monsieur, me dit-il, vous n'aviez besoin que de changer d'air. Vous vous portez déjà bien mieux qu'à Paris.

— Je me sens renaître, lui dis-je. J'ai trouvé quelque chose à faire.

Le lendemain, vers midi, Fanchonneau frappait à ma porte. Le napoléon que lui avait donné Jean l'avait électrisé, et je crus qu'il allait m'embrasser; mais il s'arrêta dans son élan, me regarda d'un air surpris et comme s'il avait eu peine à me reconnaître. Évidemment j'avais changé. Je le fis asseoir; il me conta qu'il s'était fait pêcheur. Il professait une grande estime pour le poisson. — On croit que c'est bête, le poisson, disait-il, et ça ne l'est pas. C'est plein d'esprit, ça se souvient des endroits où on a failli le pincer, ça évente les piéges. Ah! monsieur, il faut bien plus de façons pour attraper une truite qu'un homme. — Il n'y a point de scepticisme complet : Fanchonneau croyait au poisson.

— Que se passe-t-il dans le pays? lui demandai-je.

— Oh bien! on peut dire que les années se suivent et se ressemblent. Elle est revenue, la tripoteuse, et elle a toujours ses yeux à crochets. Seulement elle est vêtue de noir. Elle tripote toujours; qui naît poule aime à gratter. Et son baron de La Tour trottine toujours autour d'elle comme un chat autour d'un fromage. Et son petit Livade lui serine des sonates comme l'an dernier. Il avait disparu, le greluchon. Ces êtres-là, ça surnage à tout. Ah! par exemple, où il y a du changement, c'est que le docteur Meergraf a été mis à pied. Il avait fait son temps, paraît-il; on lui a donné son sac et ses quilles. Et puis un autre changement, c'est que M. le curé, qui n'aimait pas trop à aller dans cette maison, s'y est tout à fait acoquiné. Cette diablesse de femme vous l'a ensorcelé comme les autres.

— Et Pardenaire?

— On ne sait où il est. Un jour, j'étais à une fenêtre et lui dans la rue, et je lui dis : — Ohé! Pardenaire, où est ta comtesse? — Il me répond en roulant les yeux : — Ne me parle plus de cette femme. Elle a eu le front de dire que c'était moi qui avais chargé le fusil. — Et voilà un homme qui se met à sangloter. Depuis lors on ne l'a plus revu.

— Et Mme de Liévitz s'occupe toujours de ses pauvres et de ses malades?

— Couci, couci. Cela ne va plus bien fort. Elle a trouvé que c'était toujours la même chose. Pour le quart d'heure, elle s'est faite maîtresse d'école. Elle a ramené d'Allemagne un petit bossu qui a des lunettes et une langue qui va toujours. Il paraît que ce petit vieux a inventé des mécaniques pour instruire la jeunesse. Il fait l'école au château toutes les après-midi dans une salle qu'on a arrangée pour la circonstance. Il y a tout le long des murs des cartes et des pancartes, des globes qui tournent et d'autres qui ne tournent pas, des images coloriées, des maisons, des bateaux, des bonshommes en terre glaise, le diable et son train. Cela fait endêver les frères. Ils ont déjà perdu une douzaine de leurs élèves. Les petits aiment bien mieux aller faire leurs leçons au château. Sur le coup de quatre heures, la comtesse leur fait une distribution de tartelettes à la crème. Les frères n'ont pas tant de crème que cela. Ils ont crié comme des aveugles; mais elle a le sous-préfet dans sa manche.

Je lui demandai s'il avait appris par hasard qu'on attendît au château la visite d'un étranger, d'un prince russe. Sa science n'allait pas jusque-là. Je le chargeai d'aller aux informations en lui recommandant de ne point parler de moi, et je lui promis un second jaunet, s'il réussissait dans sa mission.

Il revint le soir même. Il avait l'air triomphant et tenait, disait-il, mon affaire. En arrivant à Maxilly, il avait observé qu'on faisait des préparatifs dans le pavillon carré qui est à main gauche de la cour. On ouvrait les fenêtres pour aérer, on époussetait des meubles, on battait des tapis. Il avait essayé de faire causer la cuisine, mais la cuisine n'avait pas causé. — Cette femme-là, me dit-il, fait le bec à ses gens. Je m'en allais le nez long quand je rencontre dans la cour la bourgeoise en personne. Elle tenait à la main une lettre qu'elle tiraillait tout doucement entre ses doigts. On eût dit qu'elle jouait à la franche marguerite. — Ah! c'est toi, Fanchonneau! qu'elle me dit. Il me faudrait pour dimanche une truite de belle taille. — Madame la comtesse attend du monde? — Elle me répond en riant : — Eh bien! eh bien! tu te permets de me questionner? — Et moi je lui dis : — Oh! c'est que, voyez-vous, il y a des truites de baron, des truites de marquis, des truites de prince russe... — Elle me fait sa moue que vous savez. — Il me faut une truite d'empereur. — Voilà que sa lettre lui échappe d'entre les doigts et tombe à terre. Je la ramasse bien vite, car on sait vivre. Et comme le papier était ouvert et qu'on n'est pas manchot des yeux, tout en le ramassant j'ai guigné la signature. Le reste était en arabe ou en hébreu, mais la dernière ligne était en français. Il y avait *votre*, et puis quelque chose après, et puis tout au bout *Reschnine*. Elle m'a donné avec la lettre un soufflet sur les deux joues et m'a tourné le dos. Alors moi, pas bête, j'avise à l'entrée du jardin cette jolie petite Hélène, vous savez, sa femme de chambre. En passant devant elle, je lui dis à tout hasard : — Ah bien! j'ai de la chance, mamselle. Mme la comtesse vient de me commander une truite d'empereur pour régaler dimanche M. Reschnine. — Si tu disais : M. le prince Reschnine, maroufle! qu'elle me répond. — Sur quoi j'ai filé mon nœud ; je tenais votre affaire. Et dites après cela que Fanchonneau ignore quelque chose de ce qui concerne son état.

— Et surtout l'état des autres, ajoutai-je en le congédiant.

J'avais devant moi six jours d'attente. Je les employai de mon mieux. Ma petite terrasse, enfermée entre le pavillon et deux murs, était un lieu très retiré et fort tranquille, où j'étais à l'abri des indiscrets. On ne pouvait m'apercevoir que du lac; mais les pêcheurs qui longeaient la côte étaient trop occupés de leurs filets pour se soucier beaucoup de moi. Je savourais le bonheur de n'être plus regardé; j'avais pris en horreur le regard humain et ses inquiétantes précisions. Le chien du cabaretier, grand épagneul, me rendait quelquefois visite; ses yeux sans pensée me plaisaient. Ces yeux-là ne savaient rien et ne me questionnaient pas; ils ne me demandaient que des caresses et du sucre.

J'avais dressé une cible contre la muraille et je passais une partie de mes journées à tirer du pistolet. J'étais content de moi : ma main ne tremblait pas, je faisais mouche quatre coups sur cinq. Un autre de mes plaisirs consistait à m'asseoir sur le parapet, à contempler mon rocher, mon arbousier, mon gouffre. Quand le vent fraîchissait, les vagues brisaient avec un bruit creux ; elles m'appelaient. Je leur répondais par un signe de tête. J'avais encore un passe-temps qui n'était pas du goût de mon hôte; je m'amusais à jeter des pierres dans le lac, et c'est au parapet que j'empruntais mes projectiles. Au bout de deux jours, la brèche s'était sensiblement élargie, une brouette y aurait passé. Un matin, en m'apportant mon déjeuner, le cabaretier me surprit dans cette occupation et me fit des reproches. Je lui dis avec colère : — Vous mettrez votre mur sur la note; laissez-moi tranquille. — Il se tourna vers Jean et posa son doigt sur son front. Jean fit un geste qui signifiait : — Pensez-en ce qu'il vous plaira.

Par intervalles je me sentais repris de cette somnolence mêlée de rêvasserie que j'avais éprouvée à Paris; je retombais en langueur, je ne savais plus qui j'étais ni ce que je voulais; il n'y avait plus rien en moi, absolument rien. Alors tout mouvement me répugnait; respirer me paraissait une fatigue. Je m'asseyais au soleil et je regardais mon ombre allongée devant moi. Il me semblait que cette ombre, c'était lui, cet homme que j'avais connu et qui était mort, celui qui croyait en quelque chose, celui qui aimait la Pologne, celui qui avait des fiertés, des espérances et des fièvres, celui qui courait dans le monde le front levé, avec des éclairs dans les yeux, avec des abondances de vie dans le cœur, avec des bourdonnemens de rêves dans les oreilles. Entre lui et moi s'engageaient des entretiens étranges. Puis je me redressais, je me frappais le front, je pensais au prince Reschnine, et je recommençais à tirer du pistolet.

Sur la fin de la semaine, je sentis le besoin de me remuer. Je courus dans la montagne et sur le penchant des hauteurs qui dominent Maxilly, évitant les habitations, cherchant les sentiers écartés. Ces lieux m'étaient bien connus, et je retrouvais toutes choses telles que je les avais laissées. De la crête du coteau, j'apercevais La Tour-Ronde à mes pieds. Le lac étalait sous mes yeux toutes ses grâces d'autrefois, gris le matin, bleu dans le milieu du jour, et vers le soir s'irisant comme de la nacre et mêlant à ses blancheurs d'opale des veines d'or et de pourpre. Selon que le vent fraîchissait ou tombait, il était lisse comme de la moire, ou se granulait comme une peau de chagrin, ou se mouchetait d'écume et frissonnait. Tour à tour il berçait en chantant l'ombre flottante d'un nuage,

ou, traversé dans sa largeur par une traînée de lumière, il se couvrait d'étoiles qui dansaient sur la vague. Les collines aussi, les champs et les forêts avaient gardé toute leur beauté. Les buissons étaient fleuris et sentaient bon, les châtaigniers filtraient dans leurs feuillages reluisans une pluie de soleil qu'ils laissaient retomber goutte à goutte sur les gazons; il y avait des papillons dans les prés, des oiseaux dans les bois, et dans les nids des couvées que travaillaient des impatiences de voler, et dans les bois un remue-ménage d'insectes, et partout sur le sol et dans l'air des êtres ailés ou rampans qui avaient quelque chose en tête, des allées et des venues, des bruissemens, des frissons, une hâte de vivre, des espérances affairées. Les abeilles espéraient leur miel, les aiglons sans plumes espéraient le soleil, les pommiers espéraient leurs fruits, les champs s'attendaient à leurs moissons. L'homme mort que j'étais assistait avec stupeur à ces infatigables recommencemens de l'éternelle jeunesse. J'étais fini, et il se faisait autour de moi comme un immense départ pour le bonheur.

Le samedi, cédant à une irrésistible curiosité, je poussai jusqu'à ce fourré où j'avais rencontré pour la première fois le baron de La Tour. J'écartai les ronces, et j'aperçus devant moi, par-delà le ravin, Maxilly, son parc, sa terrasse, ses vignes en berceau, sa tour ruinée « où croît l'œillet sauvage. » Je vis paraître trois points noirs au bout de la grande avenue. Je braquai ma lunette, je reconnus Mme de Liévitz accompagnée de M. de La Tour et de Livade. Elle se promenait et causait avec eux comme l'autre année, dans le même endroit, près de la même treille, devant le même lac, sous le même ciel. Et c'était bien la même femme, les mêmes hommes, et rien n'avait changé, il ne s'était rien passé, depuis un an ils n'avaient pas cessé de se promener là, j'avais fait un mauvais rêve... Je me frappai la poitrine pour m'assurer que j'existais.

Quatre heures sonnèrent. Une volée d'enfans s'échappa du château avec des gazouillemens d'oisillons qu'on met en liberté, et ils se répandirent dans le verger. Mme de Liévitz les appela, s'assit sur un banc, les fit s'accroupir en cercle autour d'elle; un laquais en livrée apporta un plateau chargé de ces fameuses tartelettes à la crème et un grand panier plein de cerises. Elle commença la distribution, elle jetait les cerises à deux mains, à droite, à gauche; les enfans les recevaient dans leurs tabliers tendus. Des gaîtés, des cris, arrivaient jusqu'à moi; je croyais reconnaître sa voix parmi toutes ces voix, son rire parmi tous ces rires. Cette âme si tendre était heureuse de faire des heureux; cette âme, chaste comme l'aubépine, se plaisait à la joie de ces innocences rassemblées autour d'elle; sa candeur souriait à leur candeur, son ingénuité s'amusait

à des idylles, et les nuages avaient un air de fête, l'air embaumait, les oiseaux s'égosillaient, le lac était couleur de ciel.

Je crus que j'allais suffoquer. Je n'étais donc qu'une ombre, qu'une illusion, que le rêve d'un rêve, puisque je ne laissais aucune trace dans les lieux et dans les vies où je passais. Je n'étais rien, puisque, mon cœur et mon honneur, j'avais tout perdu, et que le lac était bleu, et que les oiseaux chantaient, et que cette femme jetait à des enfans des cerises et des sourires!... Si dans cet instant quelqu'un lui avait crié mon nom, il ne l'aurait pas fait tressaillir... De qui parlez-vous? Je ne le connais pas. Ah! ce Polonais? Il y a si longtemps que cela s'est passé! C'était le 7 mai, et nous sommes en juin. Il y a près d'un mois de cela. Pensez-y donc, quatre quartiers de lune! Mais c'est un siècle... J'avais disparu tout entier de sa mémoire; rien de moi n'y était resté; elle avait essuyé sa bouche et son âme; il ne lui en avait coûté que cela.

Je m'aperçus que j'avais tiré de ma poche un couteau, que j'en regardais la lame au soleil, que j'étais sur le point de courir à Maxilly et d'aller tuer cette femme aux insondables oublis, cette femme dont le cœur était un abîme où tout s'engouffrait sans laisser de trace; mais entre elle et moi il y avait un ravin et autre chose encore. Mon père, dont je suis bien le fils, n'aurait jamais frappé une femme, pas même avec une rose. Je jetai mon couteau dans un hallier. — Oh! non, je ne la tuerai pas, me dis-je. Il n'y a de vivant en elle que sa dévorante ambition. C'est là que je frapperai. Je soufflerai sur ses espérances, je saccagerai ses rêves. L'homme sur qui elle compte pour arriver à tout s'éloignera d'elle avec mépris et lui crachera ses refus au visage, sinon ce sera lui que je tuerai.

Je rentrai à Meillerie comme le soleil se couchait. Au moment où j'atteignais les premières maisons du village, je fis une rencontre qui me prouva qu'il y a quelque chose d'infini dans le malheur, qu'il a cent visages, qu'en vain se flatte-t-on de le connaître tout entier, il trouve toujours moyen de nous étonner, et que l'homme qui souffre porte en lui un inépuisable trésor de douleurs.

Je vis venir à moi un cabriolet; dans ce cabriolet, il y avait deux hommes en costume de touristes. En passant devant moi, l'un d'eux dit à l'autre : — Quelle heure est-il? — L'autre répondit : — Sept heures et demie, je pense. — Et ils passèrent, et je demeurai cloué sur la place, éperdu, accompagnant du regard cette voiture qui roulait et qu'enveloppait un tourbillon de poussière. Il me semblait que cette poussière était d'or, et le bonheur de ces deux passans m'épouvantait, car ces deux hommes étaient nés près de la Vistule, et c'est en polonais que l'un avait dit : — Quelle heure

est-il? et que l'autre avait répondu : — Sept heures et demie... Parler sa langue maternelle, c'est avoir sa patrie sur les lèvres. Ces deux hommes pouvaient parler polonais sans que leur gorge se serrât, sans que leur bouche se tordît, sans que le rouge de la honte leur montât au front. Ah! oui, leur insolent bonheur m'épouvantait, et, quand la voiture eut disparu au premier tournant de la route, j'éclatai en sanglots, et je me sauvai à toutes jambes en balbutiant : — La Sibérie! la Sibérie! — Et je voyais se dresser devant moi comme des spectres des hommes qui vivaient dans la neige, dans la nuit, et qui avaient des fers aux pieds; mais ces spectres ne laissaient pas d'être heureux : ils s'entretenaient de la Pologne en polonais. Grand Dieu! qu'est-ce donc que les horreurs de dix Sibéries auprès de l'effroyable malheur de ne plus oser parler polonais et de ne plus oser penser à la Pologne!

Comme je traversais en hâte le jardin pour rentrer dans mon pavillon, quelqu'un qui était assis sur un banc fourra dans sa poche un volume qu'il méditait en m'attendant, courut à moi, s'élança à mon cou et m'embrassa sur les deux joues. C'était Richardet. Cet excellent garçon avait passé l'hiver et le printemps près de Genève chez l'un de ses parens, claquemuré dans une mansarde, travaillant d'arrache-pied à un traité de philosophie de l'histoire. Un matin, il s'était dit : — Ah çà! qu'est devenu ce fou qui m'intéresse, bien qu'il ne croie pas à l'idée? — Il avait écrit à Paris et n'avait point reçu de réponse. Il lui était venu des inquiétudes, il était parti. On lui avait appris que la comtesse Bolska était morte. Il avait couru chez Tronsko et lui avait dit : — Où est-il? — Et Tronsko lui avait répondu : — Parbleu! là-bas, auprès de son infante. — Sur quoi Richardet était retourné à Genève et n'avait fait qu'un saut jusqu'à La Tour-Ronde, où il avait eu de mes nouvelles par Fanchonneau.

J'éprouvai en le revoyant une profonde émotion et pour la première fois je pus verser de vraies larmes, ces larmes tranquilles et abondantes qui soulagent. Nous passâmes la soirée à causer. Je lui racontai toute mon histoire. Lorsque j'eus fini, il rapprocha sa chaise de la mienne et me dit : — Vraiment, vous autres Polonais, vous êtes d'étranges personnages! Vous poussez le sentiment de l'honneur jusqu'à l'extravagance, jusqu'à la frénésie. Mon cher ami, vous vous croyez à jamais déshonoré. En quoi, je vous prie, a-t-il pâti, votre honneur? Vous vous étiez fait un devoir de risquer votre tête pour votre pays. L'avez-vous risquée, oui ou non? On vous avait chargé d'une mission. L'avez-vous remplie? N'êtes-vous pas allé en Pologne au péril de votre vie? N'y avez-vous pas vu les gens que vous aviez promis de voir? On vous a fourré en

prison, on vous a tourmenté de cent manières. A-t-on pu vous arracher une parole que vous vous reprochiez ? Ce Casimir croit que c'est vous qui l'avez dénoncé et d'autres le croient comme lui. Que vous importent tous les Casimirs du monde ? Rien de plus méprisable que l'opinion. Et pour ce qui est de ce papier que vous avez signé... eh ! bon Dieu, on sait ce que parler veut dire, et vous connaissez le proverbe : nécessité est de raison la moitié. Vous avez déclaré que vous étiez le sujet du tsar. Que vous le vouliez ou non, c'est une vérité géographique; prenez-la comme telle... Au surplus, dites-vous bien que les gens qui vous condamnent sont la plupart de bons vivans, très amis de leurs aises, et que pendant que vous risquiez votre peau et que vous vous jetiez sur des canons chargés à mitraille, ces Catons qui vous morguent s'arrosaient de vin de Champagne, le dos au feu, le ventre à table. Après cela, je reconnais que vous avez eu des malheurs; mais je ne compte pas dans le nombre le tour que vous a joué Mme de Liévitz. Vous l'aimiez follement et sottement; elle vous a guéri en un tour de main; c'est un précieux service qu'elle vous a rendu. Elle ressemble à ces beignets à la glace dont les Chinois raffolent et qui tout à la fois vous incendient le palais et vous congèlent les dents. C'est du feu dans de la neige que cette femme; c'est une Sibérie volcanique; elle a des ardeurs de volonté et un cœur à la glace; cela se voit dans ses yeux, qui brûlent et qui font froid. Que cette Catherine au petit pied épouse son Reschnine, si cela lui plaît ! Qu'elle devienne ambassadrice et qu'elle gouverne à la baguette la lune et les étoiles ! Laissez-la tranquille, oubliez-la. Quant à Tronsko, je vous ai toujours dit que c'était un énergumène, un esprit brutal et tout d'une pièce, qui n'a jamais su ce que c'était qu'une nuance. Dieu les bénisse, lui et sa main droite ! Quand je l'ai vu, il était aux trois quarts remis. Il a le diable au corps; je ne serais pas étonné qu'il lui repoussât une main gauche. Vraiment il l'a pris de bien haut avec vous. Qu'a-t-il donc fait, après tout, cet homme rare ? Avec tout son courage et tout son Kamtschatka, a-t-il sauvé son pays ? Je vous l'ai répété cent fois, les hommes ne sont rien, l'idée est tout. Quand l'idée aura besoin de la Pologne, la Pologne ressuscitera; tant que l'idée ne s'en mêlera pas, tous les héros, tous les martyrs, tous les émissaires du monde y perdront leurs peines et leur tête.

Il s'attendrit, prit mes deux mains dans les siennes. — Votre mère est morte, continua-t-il. Ah ! ceci est un malheur, un vrai malheur; mais ne me dites pas que vous l'avez tuée. Vous savez comme moi que ses pauvres avaient ruiné sa santé; elle s'affaiblissait de jour en jour. Ce qui est arrivé était fatal. Et ne me dites pas non plus que vous êtes un homme fini. Vous n'avez pas vingt-quatre ans. Vous avez tout un avenir devant vous. Savez-vous quoi ?

Je ne vous quitte plus. Dès demain, nous partons ensemble pour l'Amérique; nous nous ferons planteurs, tout ce que vous voudrez. Cela pourra me servir pour mon gros livre. Et si vous éprouvez le besoin de vous réhabiliter dans votre propre estime par de nouvelles extravagances, je vous accompagnerai dans toutes vos aventures; je serai votre Sancho. Vous trouverez bien là-bas des moulins à pourfendre; il y en a partout. Non, vous n'êtes pas un homme fini. Vous avez fait une école. Qui n'en fait pas? Défiez-vous de vos scrupules; les scrupules énervent la volonté. Il est bon de sentir le poids de sa conscience; mais il ne faut pas s'en laisser écraser. Le sage ne consent à subir aucune tyrannie, pas même celle de sa conscience.

Je lui répondis : — Regardez-moi bien. N'ai-je pas l'air d'un homme gracié?

— Vous avez l'air, s'écria-t-il, du Polonais le plus fier et le plus fou que je connaisse. C'est convenu; nous partons demain.

Je me mis à rire. — Un aiglon, lui dis-je, voulut monter au soleil. Il fit en chemin une fâcheuse rencontre et retomba du haut des airs sur un fumier, la patte cassée, la poitrine ouverte. Une chouette miséricordieuse entreprit de le panser, de le consoler. — Te voilà bien malheureux! lui disait-elle. Tu as fait une école. Qu'avais-tu besoin du soleil? Je t'apprendrai à t'en passer. — Et l'aiglon lui répondait : — Ce qui console une chouette ne console pas un aiglon... Mon cher Richardet, ajoutai-je, je suis bien touché de votre amitié. Hélas! j'emporterais en Amérique mes souvenirs et ma conscience, et là-bas comme ici je ne pourrais penser au soleil sans que ma poitrine ouverte recommençât à saigner.

Il ne se formalisa point de ma comparaison. Il me déclara qu'il ne renonçait pas à son projet, qu'il m'amènerait à composition, qu'il me forcerait à reprendre à la vie. — Je vous prouverai, me dit-il, que les chouettes sont têtues, et que les aigles font bien d'accepter leur charpie et leurs conseils.

En cet instant, l'horloge du village sonna minuit. Je tressaillis. Le dimanche que j'attendais venait de commencer. — Tout compté, dis-je à Richardet, vous avez peut-être raison. Je vous promets de réfléchir à votre proposition; dans vingt-quatre heures, je vous rendrai réponse.

Je l'installai dans la chambre que j'avais fait préparer pour lui et je regagnai la mienne. Je m'assis à ma table, j'écrivis le billet que voici :

« Meillerie, auberge de la Croix-Blanche.

« Vous n'épouserez pas le prince Reschnine. Vous savez bien que c'est impossible. Une femme qui s'est donnée à Ladislas Bolski lui

appartient. J'ai horreur de toutes les trahisons. Je vous mets au fait, je vous préviens. J'irai trouver le prince, je lui montrerai la bague que je tiens de vous. Il apprendra de moi, madame, où et quand vous me l'avez donnée. Il me serait agréable d'avoir auparavant une explication avec vous. Vous n'y consentirez pas. Vous m'avez oublié; mais convenez que je vous fais peur. »

Je dormis jusqu'au matin; je me réveillai en disant : Ah! c'est aujourd'hui! J'avais acheté la veille, dans un étalage en plein vent, un habillement complet de paysan, une chemise en toile écrue, un sarrau en toile bleue, un gilet et un pantalon de coutil, un chapeau de feutre, de gros souliers ferrés. Quand je me fus équipé de pied en cap, je me plantai devant la glace et je me fis un visage. Ce talent m'était resté. Un bâton à la main, ma lettre dans ma poche, je sortis sans réveiller personne.

J'arrivai à Maxilly vers dix heures. Je pris par le sentier, je passai au pied du vieux château et le long des treilles. Je trouvai dans la cœur Hélène qui, tête nue, donnait à manger à ses pigeons. Elle puisait du grain dans son tablier et l'éparpillait autour d'elle. Je ne sais si les pigeons me reconnurent; au bruit de mes pas, ils s'enfuirent à tire-d'aile sur les toits. Hélène les rappela; ils ne revinrent pas.

— Mme de Liévitz est-elle chez elle? lui demandai-je.

— Mme la comtesse est allée à la messe, me répondit-elle avec cet air de nonchalance hautaine qu'elle avait emprunté à sa maîtresse.

— Depuis quand Mme de Liévitz va-t-elle à la messe des catholiques? lui demandai-je.

Elle me toisa de la tête aux pieds : — Apparemment depuis que cela lui plaît.

— Voici une lettre pour elle, lui dis-je.

Elle retira sa main droite de son tablier pour prendre la lettre, et j'aperçus à l'un de ses doigts une bague en diamans qui ne m'était point inconnue. Mme de Liévitz avait passé ma bague à sa femme de chambre! A quoi bon cette suprême insulte? Ma haine pouvait-elle croître?

Je partis d'un gros éclat de rire : — Eh! la jolie fille, m'écriai-je, la belle bague que vous avez là! De qui la tenez-vous?

Elle eut un frémissement, releva la tête, me regarda, et, je pense, me reconnut, car elle se troubla. Sa main gauche, qui soutenait le bout de son tablier, retomba comme morte à son côté; le tablier se déplia, tout le grain se répandit à terre. Elle me regarda encore, rougit jusqu'au blanc des yeux, perdit tout à fait contenance, et, me tournant brusquement le dos, s'enfuit dans la maison.

En ce moment, une voiture de louage remontait l'avenue. Un la-

quais, qui flânait dans le jardin, s'avança et posa sa main en abat-jour sur ses yeux pour mieux reconnaître la voiture et l'homme qui était dedans. Il dit à demi-voix : — C'est lui. On ne l'attendait que pour ce soir.

La voiture fit son entrée dans la cour. Le laquais ouvrit la portière en disant : — Madame la comtesse est sortie. Elle pensait que son excellence arriverait par le bateau du soir.

Le prince répondit : — J'ai brûlé une étape. — Et il s'élança à terre. Il promena ses yeux autour de lui; il souriait, son visage me parut rayonnant de bonheur. Il dit encore au laquais je ne sais quoi. Je n'écoutais plus, je regardais. Le vrai prince Reschnine n'était pas celui que j'attendais; quand je tirais du pistolet, je me le représentais autrement. La figure qui venait de m'apparaître était à la fois très fine et très noble, celle d'un homme qui connaît la vie et qui le prend de haut avec elle. Le regard, le sourire, annonçaient une volonté fortement trempée, une grande expérience acquise et une certaine jeunesse de cœur qui avait résisté aux affaires et aux plaisirs. Il me sembla que j'aurais quelque répugnance à tuer cet homme, je formai le souhait qu'il ne me réduisît pas à cette dure extrémité.

— Si son visage ne ment pas, me disais-je en m'éloignant, quand il saura qui elle est, il ne voudra plus d'elle.

Je gagnai le chemin qu'on appelle le chemin d'en haut et qui conduit directement de Maxilly à la cure. Je sus bientôt pourquoi Mme de Liévitz était allée à la messe. Je rencontrai une troupe de paysannes endimanchées qui sortaient de l'église et qui ne parlaient que de l'orgue magnifique qu'on venait d'étrenner. C'était la donatrice elle-même qui en avait touché. Avec quel succès! Deux marguilliers qui vinrent à passer déclaraient n'avoir jamais rien entendu de pareil : une vraie musique de paradis! disaient-ils. — Les frères n'ont qu'à bien se tenir, pensai-je. Elle aura désormais pour elle le curé, les marguilliers et le bedeau. Elle doit être heureuse. Peut-être le sera-t-elle moins tout à l'heure. Vraiment je suis un trouble-fête.

Je reculai d'un pas. Je venais d'apercevoir au bout du chemin le curé qui se dirigeait de mon côté en compagnie d'une femme en grand deuil. Je rabattis précipitamment mon chapeau sur mes yeux, et je m'assis sur le rebord du fossé en tournant le dos à la route... Elle allait passer près de moi! Je ressentais une sorte d'émotion qui ressemblait peut-être à de la peur. Mme de Liévitz parlait d'un ton animé, le curé l'écoutait bouche béante, et de temps à autre mettait le pied sur la traîne de sa longue robe noire, de quoi il s'excusait avec confusion.

Ils s'arrêtèrent à dix pas de moi. — Il faut absolument que vous

vous intéressiez à mon école, lui disait-elle. Mon Dieu! je ne veux de mal à personne. J'aime tout le monde, moi; mais je hais la pédanterie et la routine. Dieu nous délivre des cuistres qui estropient la jeunesse! Il est grand temps de jeter au panier ces vieux rudimens qui ne présentent à l'esprit de l'enfance que des idées abstraites, de sèches nomenclatures. Monsieur le curé, l'enfant est un voyant; sa pensée est logée dans ses yeux. Si vous voulez que son esprit vous entende, parlez à ses yeux. Apprenez-lui à transformer ses sensations en idées. Tout est là, le monde est pour lui un livre d'images; montrez-lui donc des images. Monsieur le curé, je suis pour l'enseignement illustré.

Ils s'étaient remis en marche. Je me levai brusquement, j'ôtai mon chapeau et je m'écriai d'une voix stridente : — Madame la comtesse, vous trouverez à Maxilly un prince russe et une lettre qui vous attendent.

Le curé bondit en arrière avec un geste d'effroi. Mme de Liévitz ne sourcilla pas : elle me regarda fixement, et peu à peu son regard devint terrible; mais elle réussit à en éteindre la flamme. Elle me dit en souriant : — Merci, mon brave homme; il n'était pas besoin de crier si fort.

Et à ces mots elle continua son chemin. J'entendis que le curé lui disait : — Qui donc est cet homme? il a l'air d'un braque.

Elle lui répondit tranquillement : — Ou d'un revenant. — Et elle se remit à raisonner sur l'enseignement illustré.

XXVI.

J'arrivai à Meillerie vers midi. Je changeai de toilette et j'appelai Richardet, qui m'attendait avec impatience. Nous déjeunâmes ensemble sur la terrasse. Il m'entreprit de nouveau sur l'Amérique. Je ne répondais ni oui ni non; je souriais; je disais : — Nous verrons.

Quatre heures venaient de sonner. Richardet prit un peu de relâche; il arpenta la terrasse en fumant. Je m'étais accoudé sur le parapet, je regardais le lac et je pensais à mon père. Je m'étais remis à penser beaucoup à lui. Je l'aimais autrement, mais autant que jadis; je l'aimais parce que j'étais son sang et que je lui ressemblais; je l'aimais comme une faiblesse aime une autre faiblesse, ce qui n'empêchait pas qu'il n'y eût encore du respect dans mon amour. Je ne l'adorais plus comme un héros, comme un demi-dieu, je l'appelais mon pauvre père; mais il était resté pour moi un type de grâce et d'élégance chevaleresques, un maître dans l'art de vivre. Et j'interrogeais son souvenir; je me demandais : Que pen-

serait-il de ma situation? que ferait-il à ma place? Je m'efforçais de deviner les mots qu'il aurait dits, les gestes qu'il aurait faits. Le malheur est que j'étais plus passionné que lui, et l'imprévu de la passion dérange toutes les mises en scène. Je me disais : Si tout à l'heure il avait pu se mettre à ma place, il n'aurait pas interpellé Mme de Liévitz sur le chemin d'en haut. Cette brusque sortie n'était pas de bon goût, et je me faisais la leçon.

C'est à cela que je m'occupais quand j'entendis le roulement d'une voiture sur la route, puis un murmure de voix et de pas dans le jardin. Pendant deux minutes, je n'entendis plus rien, jusqu'à ce qu'une porte s'ouvrît derrière moi. Je me dis : Elle a donc osé venir!.. Je retournai la tête. C'était bien elle. Richardet tressaillit; il nous interrogeait du regard l'un et l'autre. Je lui fis signe de se retirer. Il parut hésiter. Je lui dis : — Mon cher Richardet, à bientôt. — Et nous restâmes seuls, elle et moi.

Elle traversa la terrasse de son pas élastique, légère comme un oiseau, s'arrêta un instant devant la brèche et dit : — Voilà un merveilleux point de vue.

— Et une terrasse bien solitaire, ajoutai-je, bien close, bien cachée, où l'on peut faire ce qu'on veut sans être vu. Désirez-vous que je rappelle M. Richardet?

Elle fit un imperceptible haussement d'épaules et dit d'une voix brève : — Je n'ai peur de rien ni de personne.

Elle avança un fauteuil, elle s'assit. Je restai debout devant elle, appuyé contre le parapet. Elle s'éventait et regardait toujours par la brèche.

— Quel est ce village, sur l'autre rive du lac? me demanda-t-elle.

— J'ai oublié son nom, lui répondis-je.

— Ah! c'est Cully. Et plus loin, cette petite ville, c'est Vevey. J'ai envie d'y conduire demain le prince Reschnine. Voulez-vous être de la partie?

Elle prononça ces mots de l'air le plus posé, du ton le plus naturel du monde. Je frissonnai, mon sang bourdonna dans mes oreilles. Une possession si absolue de soi-même témoignait d'une sorte de grandeur monstrueuse. La femme qui était assise là, devant moi, n'était pas une femme. Il y avait du marbre sous cette chair, et au fond de ce marbre il n'y avait rien qui ressemblât à un cœur. Je levai en l'air mes poings crispés. Elle me regarda fixement et sourit. Je fis un effort suprême, je refoulai mon émotion au plus profond de mon cœur, et je parvins à dire assez tranquillement : — Vous a-t-on remis une lettre?

— Certainement, dit-elle.

— Et vous l'avez lue?

— Lue et déchirée.

— Déchirée! elle a donc eu le malheur de vous déplaire?

— Je déchire tous les papiers inutiles...

Elle ajouta : — Vous êtes un enfant, et votre lettre est un enfantillage.

Et, soulevant négligemment son éventail, elle me montra dans l'eau l'ombre portée de la montagne : — Décidément, dit-elle, il y a un lac bleu et un lac vert. Lequel préférez-vous?

— Non, lui dis-je, je ne suis pas la dupe de votre insolent sang-froid. Vous n'êtes pas si tranquille que vous en avez l'air. Cette lettre inutile que vous avez déchirée vous dérange et vous inquiète. Vous avez peur, c'est pour cela que vous êtes ici... Vos charités, vos pauvres, vos écoles, ce sont là de bien maigres divertissemens, vous aviez hâte de retourner aux gras pâturages de la politique et de la diplomatie. Vous avez réussi à vous débarrasser de votre mari, qui n'était qu'un imbécile, et vous pensiez vous être délivrée de moi, qui ne suis qu'un sot. Vous aviez décidé que je n'existais plus, que vous aviez le champ libre, que rien au monde ne pouvait vous empêcher d'épouser ce prince Reschnine, très amoureux, paraît-il, très ambitieux et en passe d'arriver à tout. Il se trouve qu'il y a des revenans. On revient, puisque décidément je suis revenu et que me voilà. Et je vous le jure, ce mariage ne se fera pas : non que je vous aime encore... ah! grand Dieu!... mais j'entends me venger, et je me vengerai.

Elle m'avait écouté en s'éventant, les yeux à demi clos. Elle les rouvrit et me dit : — Vous m'aviez écrit que vous désiriez vous expliquer avec moi. Je suis mal récompensée de ma complaisance. Voilà donc ce que vous appelez s'expliquer.

— Je serais curieux de savoir, continuai-je, quelles explications vous lui donnerez, à lui, à ce pauvre homme! Assurément vous n'êtes pas femme à rester court. Quelle histoire, quelle fable lui conterez-vous? Tâchez d'inventer quelque chose de vraisemblable. Il ne suffit pas de conter, il faut se faire croire.

Elle me répondit froidement : — Me serait-il bien difficile de lui persuader que vous êtes fou? Il suffit de vous voir, de vous entendre.

Je lui montrai à mon doigt la bague que je lui avais prise. — Et que pensera-t-il de cette bague? Cette bague est-elle folle?

— Singulier témoin! fit-elle en secouant la tête.

Elle continuait de s'éventer. Je lui arrachai son éventail, je le jetai dans le lac; puis je saisis ses deux poignets et je les tordis dans mes mains. Sûrement je lui fis mal. Son visage n'en marqua rien.

Elle me fit lâcher prise en me disant : — Nierez-vous encore que vous ne soyez fou? — Et, tirant de sa poche un petit miroir, elle l'approcha de mes yeux. Mon visage me fit peur. Je sentis qu'elle disait vrai, que la folie était là, frappant à la porte, que j'étais en quelque sorte au bout de ma raison, qu'elle vacillait dans ma tête comme une lampe à qui l'huile vient à manquer, et dont la mèche fumeuse noircit en crépitant. Je frémis à l'idée que j'allais devenir fou avant de m'être vengé, et je portai mes deux mains devant mon front comme pour protéger contre le vent cette flamme pâlissante et mourante. Je m'éloignai de quelques pas, je respirai avec effort. Il me sembla que la lampe se ranimait, je sentis mes idées s'éclaircir, je relevai la tête et d'un ton plus calme :

— Quelle femme êtes-vous donc? lui dis-je. Il est possible que vous vous soyez fait une habitude d'oublier le visage et le nom des hommes dont vous n'avez plus que faire; mais vous me regardez, vous vous souvenez, et peu vous importe ce que je pense de vous! Vous n'éprouvez pas le besoin de dire un mot pour vous justifier? Mentez, mentez un peu, mentez beaucoup; mentez avec art, avec talent. Le mensonge est une pudeur. La femme qui ne ment pas est un monstre.

Elle me répondit : — Monstre, soit! Je ne sais pas mentir.

Je repris avec violence : — Il vous est donc indifférent de me laisser croire que vous vous êtes donnée à moi par peur ou par curiosité, en vous disant : Il ne m'en coûtera jamais qu'une heure de ma vie et la bagatelle de m'être donnée?... De grâce, mettez un mensonge entre la vérité et moi. C'est une chose effroyable que la vérité. Quoi que vous me disiez, je vous jure de vous croire.

Cette fois ce marbre consentit à s'animer, ce silence consentit à parler. Elle pencha la tête vers moi, il lui monta une rougeur aux joues. Elle me dit :

— Vous voulez donc que je me justifie. De quoi?... De ne pas mentir? C'est un talent qu'on a ou qu'on n'a pas. D'être ce que je suis? Je ne me suis pas faite... Toutefois, en cherchant bien,... oui, je m'accuse d'un tort. Il y a plus d'un an... J'avais eu des contrariétés, je m'ennuyais. Je vous rencontrai à Genève, dans la rue. J'étais en voiture, vous étiez à cheval. Quelqu'un me dit : C'est le comte Bolski, aussi beau et aussi fou que son père. Je vous regardai passer. Quelques jours plus tard, on me parla d'une famille d'émigrés auxquels vous vous intéressiez. Quand on s'ennuie, on a des curiosités. Je vous envoyai mille francs pour vos pauvres dans la pensée que vous m'apporteriez en personne votre refus ou vos remercîmens. Vous n'êtes pas venu. J'en ai bientôt pris mon parti... Par malheur, vous vous êtes ravisé, et, si je ne me trompe, vous

avez couru après moi jusqu'à Maxilly, vous avez forcé ma porte. Est-ce vrai? De quoi vous plaindrez-vous? Ai-je encouragé votre caprice? vous ai-je déguisé mon caractère et mes sentimens? Je crois vous avoir écrit un jour que mes amis me trouvaient féroce. Je vois clair, je me décide très vite, je ne mens pas. Voilà une férocité bien avérée... Vous êtes parti. Par malheur nous nous sommes revus. Accusez donc un peu le hasard... Nous aurions dû comprendre qu'il y avait un abîme entre nous comme entre nos deux peuples. Vous êtes un homme de sentiment. Moi, j'admire par-dessus tout une volonté qui pense. Nous ne pouvions nous convenir longtemps... Ce qui s'est passé est irréparable. Vous croyez avoir laissé dans cette prison d'où je vous ai tiré quelques lambeaux de votre honneur. Il est certain qu'un homme qui n'a pas fait ce qu'il voulait faire est un homme amoindri. Il n'est pas moins vrai que les hommes imposent aux femmes l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. Quand je vous ai revu, je vous ai trouvé diminué d'une coudée. Mes yeux ont bien dû vous le dire. L'amour était mort; on ne le ressuscite pas... Ce que je vous dis là, je le dirais devant le premier venu. On me connaît, et, Dieu merci! cela n'empêche pas mes amis de m'aimer... Vous n'êtes pas raisonnable, vous avez juré de vous venger. Je vous le répète, c'est un pur enfantillage. Quand on examine à distance ses colères, on les trouve bêtes. Et moi donc, n'aurais-je pas quelque raison de vous en vouloir? Vous me rappelez l'une des cruelles déceptions de ma vie; mais j'ai tâché de vous oublier, et j'y ai réussi : faites de même, oubliez-moi. Mon Dieu! vous n'aurez pas de peine à me remplacer. Du moment qu'il ne s'agit que de les aimer, toutes les femmes se valent ou à peu près. Les hommes de sentiment ont beau broder de chimères leur passion, l'étoffe en est toujours grossière. Ils ont beau jurer que la femme qu'ils aiment est unique, incomparable; ce qu'ils lui demandent, la première venue le leur donnerait. Je ne le crois pas, je le sais; je suis certaine que c'est arrivé... Quand vous serez de sang-froid, dans quelques jours d'ici, vous me donnerez raison.

Je l'écoutais et je la regardais. Il fallait toujours qu'en parlant elle froissât quelque chose entre ses doigts. Je lui avais arraché son éventail, elle avait détaché de son corsage une rose qu'elle y portait fixée par une agrafe; elle égratignait cette rose avec ses ongles, elle l'effeuillait sur sa robe noire et sur ses pieds. Et comme cette rose, elle effeuillait et déchirait insolemment ces chimères de la passion dont le souvenir demeure sacré à qui les a connues. Jamais je ne l'avais vue plus belle; jamais ces lèvres qui insultaient l'amour n'avaient respiré une grâce plus voluptueuse, jamais il n'y avait eu plus de musique dans cette voix qui disait que

le cœur est un mensonge, plus de lumière dans ces yeux dont l'impitoyable regard me donnait le frisson.

Je m'approchai d'elle, je lui criai : — Malheureuse femme que vous êtes! dites que vos oublis sont un gouffre, où tout s'engloutit. Dites qu'en revanche votre cœur est bien peu de chose, que vous en avez bientôt touché le fond, qu'à peine s'est-il donné il lui prend d'effroyables lassitudes, et qu'il renie et maudit son bonheur; mais ne blasphémez pas contre l'amour. Quoi! cette nuit dont vous refusez de vous souvenir était pareille à toutes les nuits? Et nous étions l'un pour l'autre les premiers venus? Ce n'était pas vous, ce n'était pas moi? Mes baisers ressemblaient à tous les baisers? Et quand votre bras s'enlaçait autour de mon cou, nos âmes étaient absentes, elles ignoraient tout, il ne s'y passait rien?... Ah! vous avez beau dire, cette nuit de délices vous est restée tout entière aux lèvres, et, quoi que vous fassiez, elle y restera, et ceux qui viendront après moi diront : Nous ne sommes pas les premiers, quelqu'un a passé par là.

Elle me répondit en souriant et d'une voix très douce, comme si elle eût parlé à un malade, à un enfant : — Vous ne m'avez donc pas écoutée? Je croyais vous avoir dit que mon amour était mort en vous revoyant...

Je lui saisis le bras, je le secouai avec fureur. — Oh! je vous avais bien entendue, mais quelque chose en moi se refusait à croire. Vous avez raison, il y a un abîme entre nous. Je ne réussis pas à savoir qui vous êtes... Près d'un chemin montant, ce cerisier... Il était en fleur. Je me couchai là, et je criais à cet arbre votre nom, je lui disais qu'il n'y avait qu'une femme au monde, et que cette femme c'était vous, et il me croyait, car je lui parlais avec des lèvres encore chaudes de vos baisers... Et pendant ce temps vous étiez occupée à essuyer votre bouche et à vous reposer de cette honteuse comédie que vous veniez de jouer. Je m'y étais laissé prendre, j'avais pu croire que vous m'aimiez. Et vous n'appelez pas cela mentir? Ce n'était pas un mensonge que cette nuit...

Je n'en pus dire davantage. Il me prit une défaillance, mes jambes se brisèrent sous moi. Je tombai à terre. Un banc se trouvait là, je me traînai à genoux jusqu'à ce banc, j'y appuyai mes coudes, et je posai ma tête dans mes mains. Elle me regardait. Un éclair d'orgueil triomphant avait jailli de ses yeux; elle se disait peut-être que, si elle l'eût voulu, elle aurait pu m'écraser sous ses pieds; elle se leva, s'approcha du parapet, regarda le lac, puis se retourna vers moi. Je pressentis qu'elle allait dire quelque chose de terrible, une des ces paroles qui tuent, et j'attendis le coup en tremblant.

— Vous ne devinez rien, me dit-elle. Vous croyez toujours que

cette femme c'était moi?... Le docteur a été trop discret... La bague que vous portez au doigt... Regardez-la donc, ne voyez-vous pas que c'est la bague d'Hélène?... — Et partant d'un éclat de rire aigu, elle s'écria : — Et voilà ce que c'est que l'amour!

Cette révélation, ce cri, cet éclat de rire... la foudre m'avait frappé au cœur. Je chancelai, je serais tombé la face contre terre, si je ne m'étais cramponné au banc. Je restai éperdu, à genoux, dans la nuit. Je me souvenais vaguement que quelque chose m'avait été dit, que ce quelque chose était vrai, et j'en trouvais la preuve dans certaines sensations presque effacées, que je n'avais pu m'expliquer.. Mais de quoi s'agissait-il? Que m'avait-on dit? Mes pensées venaient d'être comme emportées par un coup de vent et dispersées autour de moi; ma tête était vide; dans ce vide, je ne voyais rien. Je me disais : Qui suis-je? où suis-je? Tout à l'heure j'étais en colère. Pourquoi? Quelqu'un me parlait et il a ri. Qui est-ce donc?... Et il me semblait qu'il y avait partout autour de moi comme un silence effaré; les murs de la terrasse et les têtes rondes des marronniers qui les dépassaient me regardaient avec stupeur; les pierres, les arbres, les rochers de la montagne avaient tout vu, tout entendu, tout compris; ils se faisaient des signes, ils étaient convenus de se taire, je ne pouvais savoir ce qu'ils avaient vu, ce qu'ils avaient entendu. Je tournai mes yeux vers la brèche du parapet, je reconnus le lac, et j'aperçus au loin une barque qui voguait à pleines voiles. Je me dis : Voilà une barque qui a chargé des pierres à Meillerie et qui a mis le cap sur Vevey; elle a le vent en poupe; elle abordera dans une heure... Je me dis aussi : Ce n'est pas cela que je cherche; qui donc a ri?... J'attachai mon regard sur l'arbousier, qui se penchait sur l'eau avec effort; il avait l'air attentif et impatient, l'air d'un spectateur qui attend un spectacle. Une mésange s'était posée un instant dans ses branches; elle prit son élan, la branche fléchit, et l'oiseau s'envola à tire-d'aile. Alors je dis tout haut : — C'est l'oiseau bleu,

Il était là
Et s'envola.

Et le son de ma voix me causa une secousse. Je me réveillai, et je sus qui était là, derrière moi, qui m'avait parlé, qui avait ri et pourquoi elle avait ri. Je me dressai d'un bond sur mes pieds; me tournant vers elle : — Oh! je savais bien que c'était vous!... Elle était immobile, étonnée; elle attendait. Je fis un pas et je lui dis : — Voilà donc ce que c'est que l'amour! Dieu m'est témoin que je ne voulais pas vous tuer; mais après cela que voulez-vous que je fasse?

Je ne sais pas de quel air je la regardais ni ce qui se passa en elle. Ce qui est certain, c'est qu'elle changea tout à coup de figure. Une flamme sombre s'alluma dans ses yeux glacés; elle rougit, tous les muscles de son visage tressaillirent. Peut-être avait-elle peur et se disait-elle qu'elle avait trop osé, qu'elle m'avait trop méprisé, que son insolence l'avait perdue. Je crois aussi qu'il lui revint un caprice pour un homme qui s'était remis sur ses pieds, qui était debout devant elle, qui savait cette fois ce qu'il voulait et qui lui faisait peur. Elle dénoua brusquement les brides de son chapeau, le jeta dans la poussière. Comme un soir à La Solitude, ses cheveux se défirent et roulèrent en flots dorés sur ses épaules. Elle secoua la tête comme pour en augmenter le voluptueux désordre. Puis elle marcha vers moi, le front penché en avant; elle posa ses deux mains sur mes deux épaules, elle me dit tout bas : — Pourtant, si vous le vouliez, tout pourrait s'arranger. — Et sa bouche chercha la mienne.

Je détournai la tête. Je frémissais d'épouvante. Je me disais que l'amour était cela et qu'à cela j'avais tout sacrifié. Je sentais aussi que cette femme me faisait horreur, et que cependant il y avait en moi comme une lâcheté prête à se rendre; je sentais que, si cette femme me disait une fois encore : — Tout peut s'arranger; viens!... — peut-être la suivrais-je jusqu'au bout de la terre, et qu'en dépit de mes remords, de mes deuils et de la Pologne je recommencerais à croire au bonheur.

Sa bouche ne put arriver jusqu'à la mienne. Je la repoussai de toute la longueur de mes deux bras; je lui criai d'une voix forte : — Ma mère! Tronsko!... — Je criai encore : — C'est la mort qui est l'oiseau bleu!... — Et aussitôt je me jetai sur elle, je la saisis par la taille, je l'emportai dans mes bras. Je la regardais; il me parut qu'elle était divinement belle avec ses longs cheveux épars, qui traînaient sur mes pieds. Je ne saurais dire si elle résista, si elle se débattit. Je ne pense pas qu'elle ait jeté un cri. Mes muscles étaient d'acier; ils la serraient comme un étau; je la pressais sur mon cœur, dont les battemens la repoussaient. Je sautai sur la brèche et je regardai une seconde fois ce que je portais dans mes bras. Elle était pâle, mais elle n'avait plus peur. Son visage était immobile; il y avait seulement au fond de ses yeux quelque chose qui remuait, quelque chose de sombre qui ressemblait à la fureur d'une volonté vaincue. Elle désirait que son dernier regard m'épouvantât. Je me précipitai avec elle. Je sentis un grand vent passer dans mes cheveux, qui se dressèrent, et l'instant d'après j'entendis un bruit d'eau qui rejaillissait. La dernière chose que j'avais vue en tombant était une main coupée qui criait : — Vive la Pologne. — Après quoi je

ne vis, je n'entendis, je ne pensai plus rien. La violence du coup m'avait étourdi, je perdis connaissance. Je crois pourtant que je la tenais toujours serrée dans mes bras, et je sentais vaguement que j'étais heureux parce qu'il me semblait descendre en tournoyant dans un gouffre sans fond, où la Pologne n'était pas...

Vous savez mieux que moi ce qui suivit. Il paraît que des pêcheurs étaient là, dans leur barque, de l'autre côté du rocher. Ils n'avaient rien vu, ils avaient entendu. Ils firent force de rames. Sûrement quelque épave flottante leur révéla l'endroit où nous étions tombés. Ils nous repêchèrent. Elle était morte, je respirais encore, mais j'avais trouvé au fond du gouffre l'oubli, l'ignorance divine... A quoi donc a pensé la justice? Il est probable que Richardet a fabriqué pour me sauver je ne sais quelle fable, quel pieux mensonge. Il aura dit sans doute que Mme de Liévitz s'était laissée tomber dans l'eau, que je m'étais jeté après elle, ou bien il aura juré que j'étais fou quand je l'ai tuée. Cela n'est pas soutenable. Je vous jure que j'avais toute ma raison. Eh ! bon Dieu, c'est l'action la plus raisonnable que j'aie faite de ma vie. Peut-être me direz-vous que mon père, s'il eût été à ma place... J'y ai beaucoup réfléchi depuis quinze jours; je me fais fort de vous prouver... car enfin...

SECONDE LETTRE DU DOCTEUR G... A SON CONFRÈRE LE DOCTEUR M...

Mon cher confrère, nous eûmes dimanche dernier, s'il vous en souvient, un brouillard qui dura tout le jour, l'un de ces brouillards qui rampent à terre et qui mouillent. Il parut s'éclaircir vers midi; le soleil le perça d'un rayon pâle et blême, on aperçut un coin du ciel; bientôt cette trouée se referma; plus de ciel : à deux heures, on n'y voyait goutte.

Voilà précisément ce qui est arrivé à mon Polonais. Il a eu comme une éclaircie de raison, puis le brouillard l'a repris. Si l'on pouvait obtenir des aliénés qu'ils s'imposassent un travail de longue haleine et intéresser leur amour-propre à le mener à bonne fin, il y aurait quelque chance de les guérir. Tant que la besogne irait, leur raison leur ferait besoin, et ils s'appliqueraient à ne pas déraisonner; mais il faudrait que ce travail fût une toile de Pénélope, qu'il y en eût pour toute la vie. Aussi longtemps que mon Polonais s'est occupé d'écrire son histoire, il a travaillé résolûment à rassembler ses souvenirs, il a battu le briquet pour y voir clair, il s'est défendu comme un beau diable contre la nuit. A peine eut-il écrit sa dernière ligne, sa volonté, qui ne trouvait plus rien devant elle, a défailli, et crac! sa raison a plié bagage. Pendant une semaine, il

a été furieux, il voulait se couper la gorge, nous avons dû lui mettre la camisole de force. Puis tout à coup le pauvre enfant est retombé dans son idiotisme placide d'autrefois; il est redevenu le Bolski que vous savez, doux, obéissant, ne se souvenant de rien, riant aux anges ou pleurant sans savoir pourquoi, l'œil atone, un visage qui annonce une complète oblitération des perceptions internes; comme autrefois aussi, le son de sa voix l'inquiète, et on a peine à tirer de lui trois mots dans une journée. Il est aussi maigre que don Quichotte, ce qui ne l'empêche pas d'être encore très beau.

Vous me direz que cette cure me faisait honneur, et que c'est un mauvais tour qu'il m'a joué. Je lui pardonne sa rechute, puisqu'elle est un bonheur pour lui. Il ne souffre pas. Depuis deux jours, le temps est superbe; il en profite pour se promener dans le jardin, portant à son chapeau un plumet rouge et blanc très fripé. Il tient à ce plumet comme à la prunelle de ses yeux, il ne permet pas qu'on y touche. Je remarquai hier qu'arrivé au rond-point où s'embranchent deux allées, il hésita longtemps avant de savoir laquelle il prendrait. C'était pour lui, semblait-il, un gros problème à résoudre. Il regardait d'un côté, de l'autre, se grattait le menton et rêvait. Je soupçonne que ces deux allées lui rappelaient confusément les deux chemins entre lesquels il a dû choisir naguère : peut-être au bout de l'une apercevait-il une femme, — au bout de l'autre la Pologne.

Au moment où je vous écris, il brouette de la terre pour un remblai que je fais élever à l'extrémité de la terrasse. J'y veux faire une plantation de rosiers. Le pauvre garçon vient de s'arrêter un instant pour observer au soleil l'ombre portée de son plumet; il hochait la tête et regardait remuer cette ombre sur le gravier. Un plumet, selon moi, c'est peu de chose. Qu'est-ce donc que l'ombre d'un plumet? Enfin, puisqu'il y tient!... Le voilà qui se remet en marche. C'est égal, je crains qu'il ne brouette pas longtemps sa vie. Il ne se souvient pas, mais la peur de se souvenir le ronge; il lui tarde secrètement d'aller boire *les flots du lac oblivieux*, comme dit le vieux poète.

Quand il sera mort et enterré, je ferai graver sur sa tombe cette inscription : « Ci gît un Polonais qui faillit devenir un héros. L'homme propose, la femme dispose. Passant, défie-toi de l'oiseau bleu. »

Dieu vous garde en santé, mon cher confrère! Vous n'avez rien à craindre de l'oiseau bleu. Il n'a jamais chanté dans votre jardin, lequel, si je ne me trompe, est un potager.

VICTOR CHERBULIEZ.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

ET D'ART.

VI.

SOUVENIRS DE HOLLANDE (1).

I. — LEYDE.

Leyde est la première ville où le caractère hollandais se présente dans toute sa pureté et son originalité natives. La Haye est une ville cosmopolite avec des formes hollandaises; à Rotterdam, le caractère des Flandres est partout reconnaissable; à Leyde, toutes ces particularités de nature hybride qui marquent la transition d'un pays à un autre ont disparu. Dans cette ville, en partie déchue de son ancienne splendeur, respire plus que partout ailleurs, plus même qu'à Harlem, la vieille vie bourgeoise hollandaise du XVIIe siècle avec ses habitudes d'économie et de propreté. Cette propreté hollandaise, qui est devenue proverbiale, c'est à Leyde qu'il faut aller pour la trouver dans ce qu'elle a de plus exquis et de plus sensé à la fois. Rien n'est donné au luxe et au plaisir des yeux : les magasins sont aussi modestes que des boutiques d'autrefois, les habitations ne font aucune avance de coquetterie à l'attention du promeneur; mais cette modestie enveloppe une propreté irréprochable, qui est dans l'*être* et non dans le *paraître*. Mille détails trahissent la persistance des anciennes habitudes au sein de nos mœurs modernes, et reportent la pensée vers les intérieurs que nous ont si

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

souvent montrés les maîtres aimables du XVIIe siècle. Par exemple, dans un hôtel où vous montez à votre chambre par un escalier de marbre, vous trouvez sur votre table un flambeau dont le pied est attaché à une sorte de soupière en cuivre, vaste comme cette mer d'airain du temple de Salomon que vous avez pu admirer dans les gravures sur bois des vieilles éditions de la Bible. Ce meuble singulier aurait pu faire excellente figure au milieu du bric-à-brac de flambeaux, lampes, mouchettes et chauffe-pieds qui composait la galerie rétrospective de Hollande à notre dernière exposition universelle, car il ressuscite devant votre imagination le temps déjà bien ancien où l'usage de la bougie était un luxe, cette mer d'airain ayant visiblement pour destination de recevoir tous les flots graisseux que pouvait laisser échapper la vulgaire chandelle de suif dont s'éclairaient nos aïeux. Tout est propre à Leyde, depuis le pavé jusqu'aux toits, lesquels ont une physionomie marquée, et méritent une mention particulière. Ces toits sont droits et forment au sommet un angle aigu au lieu de l'angle plus ou moins obtus qui résulte de la pente douce et mieux ménagée des nôtres; aussi la pluie chasse-t-elle impitoyablement tout grain de sable, tout mince débris, toute moisissure parasite de ces toits brillans comme s'ils étaient lavés chaque jour. Cette disposition donne aux maisons de Leyde une singulière sveltesse, et quand on regarde le panorama de quelques-unes de ses rues, il semble voir un pensionnat de grands garçons élancés ou de fluettes demoiselles alignées sur deux rangs. Leyde, la plus illustre des trois universités de Hollande, n'est donc pas seulement la ville des savans, elle est aussi par excellence la ville des ménagères hollandaises. C'est là qu'ont pris naissance les peintres les plus foncièrement hollandais, le grand Rembrandt et les maîtres secondaires qui ont fait du tableau de genre l'exacte représentation de la vie familière de leur patrie, Gérard Dow, Metzu, Miéris, Jean Steen. Le tableau de genre hollandais, c'est l'œuvre du *genius loci* de Leyde, comme le paysage hollandais est l'œuvre du *genius loci* de Harlem, patrie de tant de grands paysagistes, Ruysdael, Wynants, les Wouwerman, Berghem. Leyde et Harlem, c'est là qu'il faut chercher la réelle originalité de la civilisation hollandaise, partout ailleurs mélangée d'alliage flamand ou germanique. Les deux villes se partagent entre elles le génie propre du pays, les particularités curieuses qui l'ont rendu si intéressant pour les autres peuples : à Leyde appartiennent les savans, les Elzevir, les ménagères, le tableau de genre et Rembrandt; à Harlem, les tulipes et les hyacinthes, la peinture de paysage et Ruysdael.

L'originalité de cette physionomie est aujourd'hui pour le visiteur le véritable intérêt de Leyde; mais cette âme de la vieille Hol-

lande circule invisible à travers la ville, et n'a laissé ici aucun de ces grands témoignages qui partout ailleurs la font apparaître aux yeux. Ici pas de *Taureau* de Paul Potter, pas de *Leçon d'anatomie*, pas de *Ronde de nuit*, pas de *Milices bourgeoises*, pas de ces portraits d'arbalétriers qui décorent l'hôtel de ville de Harlem. Leyde est veuve de tout art, et des innombrables productions de ses glorieux fils, aucune n'est restée pour la décorer, pour donner le signalement de ses mœurs et de son caractère. Nulle servante de Gérard Dow et de Miéris n'est restée ici pour nous dire : Leyde est par excellence la ville de la propreté. Nulle grosse farce de Jean Steen n'est accrochée à ses murailles pour nous rappeler que cette ville studieuse fut aussi une ville de joyeuse humeur, et que son peuple eut toujours un goût prononcé pour les bonnes choses de ce monde. Passe encore que Leyde soit veuve de son Rembrandt; Rembrandt est l'interprète général de toute une nation, bien plus, de toute une communion; mais l'absence de son Gérard Dow et de son Jean Steen prive vraiment de toute voix le génie même du lieu, et l'empêche de se faire reconnaître au visiteur qui ne sait pas le deviner (1). Ici une réflexion qui a son importance se présente à notre pensée : quand vous voulez découvrir l'âme vraie d'une localité, ce n'est pas aux très grands génies qui en sont sortis qu'il faut vous adresser, car, en vertu de l'expansion qui est en eux, leur nature rayonne hors de l'enceinte étroite de leur ville ou de leur bourgade; de tels hommes expriment l'âme d'un peuple, quelquefois même un état d'âme universel. Les génies de second ordre ont au contraire une saveur de terroir très prononcée. Un Rubens est la personnification de toutes les Flandres; mais l'humeur anversoise proprement dite se retrouve dans Jordaens. Le génie de Titien échappe en grande partie à Venise; mais toutes les magnificences de la ville des doges vivent dans Véronèse. Un Molière, enfant de Paris, est un interprète de la France; mais l'esprit parisien proprement dit respire avec tout son vif entrain dans Regnard. Quiconque voudra connaître les caractères particuliers des diverses villes italiennes, savoir en quoi les mœurs de Bologne différaient de celles de Ferrare, celles de Florence de celles de Sienne ou de Pise, devra bien plutôt le demander à Bandello qu'à Boccace. C'est ainsi que Gérard Dow et Jean Steen sont les représentans de Leyde, tandis que Rembrandt est le représentant de la Hollande entière.

(1) De toutes les œuvres de ses fils, Leyde n'en a conservé que deux, et une seule a quelque importance. C'est un triptyque du vieux Lucas de Leyde représentant *le jugement dernier*. De toutes les œuvres de cet artiste que nous ayons vues, celle-ci est la moins remarquable. Lucas de Leyde est plus original quand il est gracieux que lorsqu'il veut être terrible ou sévère.

L'âme populaire de Leyde a donc perdu tous ses interprètes, et la ville est restée strictement universitaire. Ici la muse est l'érudition : les musées sont les galeries archéologiques, les collections savantes, les bibliothèques. En dehors de ces collections, Leyde n'a d'autre intérêt rétrospectif que son hôtel de ville, amusant édifice d'un goût enfantin et baroque, qui n'a rien à démêler avec les lois de la beauté, mais où sont réunis quelques souvenirs du fameux siége et quelques peintures commémoratives, entre autres un tableau moderne représentant le dévoûment du bourgmestre Adrien van der Werff, lequel, pour le dire en passant, était originaire non de Hollande, mais d'Anvers, où, paraît-il, sa famille existe encore. A propos de van der Werff, je me suis parfois surpris à douter qu'il ait tenu le beau discours légèrement cicéronien que les historiens lui prêtent. Ceux-ci auront très probablement arrangé à la façon de Tite-Live quelque énergique parole populaire par laquelle le bourgmestre de Leyde aura enlevé les cœurs de tous ces affamés qu'il devait sauver malgré eux. Une harangue de Salluste, si sublime fût-elle, aurait, selon toute apparence, été fort impuissante sur ces malheureux, qui étaient alors dans cet état où, selon un véridique proverbe, le ventre n'a point d'oreilles. Il est beaucoup plus vraisemblable que van der Werff, qui connaissait son peuple, aura dit avec une pantomime expressive : « Vous avez faim, et c'est pour cela que vous parlez de vous rendre; eh bien! mettez-moi dans le pot et faites-moi bouillir, cela vous fournira de la soupe, » ou quelque chose d'approchant. L'histoire nous a conservé les discours et les ordres du jour dans lesquels, à son entrée en Italie, Bonaparte montrait la Lombardie comme une proie à ses soldats; mais une tradition orale nous a transmis un résumé de ces harangues qui est trop caractéristique pour n'avoir pas été prononcé. « Du pain! vous osez me demander du pain! aurait-il répondu dans un moment où il était embarrassé des réclamations de ses soldats; eh! dans huit jours vous en aurez à ne savoir qu'en faire. » Voilà un mot qui sacre pour le commandement celui qui est capable de le faire accepter comme paiement des exigences de la nature.

Leyde possède un *plantage*, un parc, où les habitans, sans sortir de leur ville, peuvent aller rafraîchir leurs yeux aux rians aspects de la nature. Ce gracieux spectacle, invariablement répété dans toutes les cités que je traverse, finit par me suggérer la réflexion que le souverain actuel des Français est resté singulièrement Hollandais de souvenir et d'imagination. Ces transformations qu'il a fait subir à nos bois de Boulogne et de Vincennes, ces parcs dont il trace le plan dans les villes où il séjourne, — à Plombières par

exemple, — c'est à la Hollande beaucoup plutôt qu'à l'Angleterre qu'il en a emprunté l'idée. Le décor verdoyant dont il a doté nos villes, c'est le décor invariable des villes hollandaises. Quelquefois même, quand la ville est petite, elle se confond avec ce décor, et alors elle a l'air d'avoir été bâtie pour lui. Arnheim, enserrée par son superbe boulevard et envahie de tous côtés par un charmant paysage, ressemble à une miniature de ville que l'on aurait bâtie dans un grand parc pour en varier les aspects. Les hommes traduisent involontairement leur âme jusque dans les petits détails de leur existence, et ces parcs, aimables aux yeux de l'artiste et salutaires aux poumons du peuple, ont une importance pour l'observateur des phénomènes politiques. Rien ne fait mieux comprendre la profonde différence qui sépare les temps où nous vivons de la société d'autrefois que la comparaison de l'ancien système de promenades avec le nouveau. L'ancien système de promenades était aristocratique comme la société; notre nouveau système est démocratique. Autrefois on plantait une promenade pour les siècles; il lui fallait la durée pour grandir, et bien des générations s'écoulaient avant qu'apparût celle qui pouvait jouir réellement de ses ombrages. Le luxe moderne de nos promenades au contraire, ce luxe composé de verdure, de fleurs et d'arbrisseaux, qu'il est frais, mais qu'il est éphémère et fragile! On dirait qu'il n'y en a là que pour une saison, et qu'il faudra renouveler incessamment le bail à court terme passé avec la nature. Oui, mais ceux même qui ont planté ce parc ont pu en jouir; ces fleurs sans durée qu'un printemps emporte, un printemps les ressuscite; ces arbrisseaux dont l'orage respecte la modestie pliante et souple peuvent, en cas d'accidens, être remplacés du jour au lendemain, les vents et les pluies du ciel balaient et lavent la poussière qu'un jour de trop grand soleil répand sur ce luxe verdoyant étalé à ciel ouvert. Ainsi des générations des hommes dans les sociétés démocratiques : mobiles et éphémères, elles passent comme le printemps de l'année, fleurissent et se dessèchent en quelques heures; elles se succèdent aussi sans plus d'interruption que les printemps. Comparez à ces modernes *plantages* le seul spécimen de promenade à l'ancienne mode que contienne, je crois, la Hollande, le *mail* d'Utrecht. Cette promenade fut établie, dit-on, avant l'arrivée des Espagnols dans le pays, ce qui lui donne, comme vous voyez, de respectables quartiers historiques, et nous reporte aux derniers temps de la domination des anciens princes-évêques. Elle a le premier et le plus essentiel caractère des aristocraties, la durée et l'immutabilité. Elle en a aussi le second et le plus moral, la sévérité et la noblesse. Notre Louis XIV, qui s'y connaissait, ne

fit point devant cette promenade la dédaigneuse grimace qu'il avait faite devant la peinture hollandaise, et lui qui avait dit à propos des Teniers et des van Ostade : « Enlevez ces magots de mes yeux, » lorsque ses troupes entrèrent à Utrecht, il fit ordonner qu'on respectât cette avenue dont le caractère majestueux était si bien d'accord avec ses goûts. — Que c'est beau, mais que c'est triste et taciturne! Huit rangées de tilleuls, noblement espacées, quatre d'un côté et quatre de l'autre, séparées par une spacieuse allée, s'étendent en ligne droite sur une longueur de près de trois quarts de lieue. On ne saurait rien imaginer de plus imposant; toutefois se promener sous ces allées est vraiment aussi peu un plaisir que possible. Vaste est l'espace, et pourtant l'air respirable y manque; il semble que l'âme subisse une sorte de contrainte, et qu'elle perde toute élasticité. A vos pieds, pas un brin d'herbe, rien que les nobles flots d'une poudre séculaire lentement amoncelée; aussi, lorsque vous brossez vos vêtemens, vous avez le privilége de vous dire que vous avez été au moins noblement sali : la poussière que vous secouez n'est pas une poussière roturière du matin ou de la veille, c'est une poussière qui date peut-être du XVIe siècle et que soulevèrent autrefois les miquelets du duc d'Albe. Cette promenade a cependant une verdure, puisque ces arbres ont un feuillage; mais cette verdure est perchée si haut que les oiseaux du ciel peuvent seuls en jouir. Oh! comme on soupire après les brimborions de verdure de nos parcs modernes, après leurs arbrisseaux plantés de la veille, et comme on pense qu'il est vrai, l'antique adage qui disait que gaîté n'est pas compagne de grandeur!

Le musée d'antiquités, qui est fort riche, présente à ceux dont l'imagination ne dédaigne pas les violentes sensations de l'écrasement de remarquables sculptures de divinités indiennes, et à ceux que l'amour de la science rend capables de braver l'horreur il offre la plus complète collection de momies égyptiennes. C'est un des plus laids spectacles qu'on puisse voir que celui de ces corps noirs, desséchés, et qui, dans la longue habitation du sarcophage, ont échangé la forme humaine contre celle du singe. Crocodiles sacrés, ibis, serpens, chats et ichneumons ont aussi partagé ce triste privilége de l'immortalité; plus heureux que l'homme, ils ont au moins conservé dans cette longue mort la parfaite pureté des formes de leurs espèces. En parcourant cette galerie funèbre, je me suis surpris à murmurer le vers de Dante :

O vana gloria dell' umane posse.

ô vaine gloire des grandes pensées et des grands sentimens de l'homme! Peu de choses sont plus grandes dans l'histoire morale

de l'homme que cette obsession de l'idée d'éternité qui s'était comme assise sur l'âme des anciens Égyptiens avec la pesanteur d'une pyramide sur les sables du désert. C'est la terreur de la mort et le respect de la forme humaine qui avaient présidé à ces pratiques de l'embaumement, et elles ont abouti à créer la plus parfaite image de la mort qui se puisse rêver, pis que cela, la plus parfaite image de la décrépitude. Méphistophélès, qui ne perd jamais ses droits en ce monde, s'il visitait cette galerie avec le docteur Faust, ne manquerait pas de lui faire remarquer que les Égyptiens, en voulant sauver de l'anéantissement leurs morts chéris, les ont condamnés, résultat grotesque, à l'éternelle caducité. Toutes les momies en effet, quel que soit leur âge ou leur sexe, sont caduques et séniles. Infortunées momies! est-ce que le sein de la nature n'eût pas été un tombeau plus doux? est-ce que la dissolution au sein de cette éternelle fontaine de jouvence ne leur aurait pas mieux assuré le privilége de l'immortalité? Peut-être aujourd'hui, après avoir traversé des élémens sans nombre, vivraient-elles sous une forme aimable, au lieu d'être retenues captives dans les liens d'une mort hideuse! Trois fois heureuses sont-elles quand, broyées en couleur sur la palette du peintre, elles servent à réchauffer les ombres noires des toiles de quelque Ribeira! trois fois heureuses celles dont l'ignorante médecine du passé se servit pour calmer les convulsions des épileptiques, ou que les sorcières mêlèrent à leurs philtres d'amour! Au moins celles-là ont été associées à la vie humaine. Le mouchoir magique qu'Othello donna en cadeau à Desdémona et qui causa la mort de la douce patricienne avait aussi été teint dans la liqueur balsamique d'une momie, et c'est la meilleure fortune qui leur soit arrivée que ce service rendu à la poésie. Ah! si le musée grec de Leyde, pensions-nous durant notre promenade, était aussi complet que la galerie égyptienne, voilà où nous trouverions la véritable idée de l'immortalité; mais quoi! tout maigre que soit ce musée, ne s'y rencontre-t-il pas un bel échantillon de sculpture où cette idée se laisse lire, cette tête d'Apollon, sereine et correctement belle, et qui dit avec une éloquence si simple : La beauté immuable au sein du calme immuable, voilà l'immortalité?

On a décrit plusieurs fois la précieuse collection japonaise du colonel Siebold, et on a très bien dit ce qui en fait l'attrait. C'est moins un musée qu'une collection de bric-à-brac; par cela même, elle nous initie de plus près à la vie intime des Japonais que la collection de La Haye elle-même, si riche et si choisie. Nous ne reviendrons pas, après les voyageurs dont les récits sont entre les mains de tout le monde, sur les principales merveilles de ce musée, bijoux, bronzes, ivoires. Nous voulons cependant dire quelques

mots sur une partie de cette collection qui en est pour nous le véritable intérêt, la collection des images et dessins coloriés. La plupart de ces images roulent sur ce sujet dont l'imagination chinoise et japonaise, plus fine que grande, semble ne pouvoir sortir, la représentation de la vie intime et bourgeoise. Nous y suivons l'existence d'une famille japonaise à toutes les heures du jour et du soir, au lever, à la toilette, aux repas, recevant des visites, chantant sur la guitare sa musique indigène, à sa maison de ville, à sa maison de campagne. Plus précieux que ces scènes de la vie intime sont les dessins qui représentent des paysages. Là les Japonais se montrent artistes vraiment supérieurs, quelquefois grands, et toujours d'une adresse consommée. Un de ces paysages, peu remarqué, je le crois, enfoui qu'il est dans la masse des objets, est un cauchemar vraiment étrange. Un courant d'eau torrentueux et profond coule entre deux murailles implacables de rochers qui l'étreignent avec force et montent à pic jusqu'à une hauteur des plus respectables. Le fleuve tourne, les parois de la muraille de pierre tournent aussi avec lui, absolument comme deux geôliers qui accompagnent les mouvemens d'un prisonnier. Rien que cela, et l'on frissonne; c'est la plus sinistre image de solitude coupable que j'aie vue; jamais décor de mélodrame n'a été aussi saisissant, surtout aussi simplement conçu. Ce qui distingue les paysagistes japonais, c'est une faculté que l'on rencontre également dans la poésie descriptive des Chinois au plus haut degré, la faculté de reproduire les surfaces extérieures des choses, comme s'ils étaient doués du pouvoir de les écorcher et d'en transporter l'épiderme sur leurs tableaux. Deux des phénomènes de la nature entre autres, l'eau courante et la neige, sont attrapés par eux avec une habileté extraordinaire. Quelque précieuse néanmoins que soit la collection Siebold, c'est à La Haye qu'il faut aller pour voir le chef-d'œuvre de l'art japonais : nous voulons parler de quatre tableaux émaillés sur cuivre représentant, comme toujours, des scènes de la vie domestique, et qui se trouvent au musée des curiosités. Lorsque les yeux viennent largement de se repaître des chefs-d'œuvre de l'étage supérieur, ces tableaux émaillés composent le plus admirable dessert de friandises. Rien que colorations tendres et fragiles unies dans la plus suave harmonie, lilas, vert de pousses d'avril, rose de pêcher en fleur, blanc mat de lait reposé, gris-perle, bleu pâle; c'est vraiment un printemps de couleurs. Deux tableaux hollandais, également émaillés sur cuivre, sont placés au-dessous de ces chefs-d'œuvre d'une finesse si harmonieuse, comme pour servir de contraste et faire ressortir la supériorité de ces artistes de l'extrême Orient. Oh! que les couleurs en paraissent crues, barbares, que les paysages en paraissent lourds et secs, et que l'aspect général en est maussade!

Le véritable musée de Leyde, c'est la salle du sénat à l'académie, galerie de portraits qui mérite le nom de collection historique par le grand nombre de noms illustres qui s'y trouvent réunis. Si vous avez jamais pu douter que le visage de l'homme est le parfait miroir de son âme, ne manquez pas, quand vous serez en Hollande, d'aller rendre visite aux deux sénats académiques de Leyde et d'Utrecht, et puis comparez les impressions que vous aurez éprouvées. Tous les professeurs d'Utrecht morts sans célébrité ou bien en possession d'une renommée des plus modestes ont d'honnêtes et décentes physionomies, sans autre caractère que cette distinction légèrement banale qui résulte des habitudes d'une bonne tenue, et qu'on a le droit d'exiger de quiconque exerce certaines fonctions. A Leyde, quelle différence! Le sénat d'Utrecht nous fait assister à une procession d'ombres officielles, le sénat de Leyde à une réunion d'hommes vivans. Chez ceux-ci visiblement, la vie intellectuelle a été intense, passionnée, sérieuse, enthousiaste, et la nature les a récompensés en gravant sur chacun de leurs visages la marque d'une âme originale. Entre eux et leurs confrères d'Utrecht, il y a la même différence qui sépare un moine mystique d'un marguillier, et un abbé mitré d'un membre de conseil de fabrique. Ce sont des savans pour tout de bon, et non des *messieurs* qui ont rempli des charges honorables. Celui-ci a aimé la science comme une maîtresse, source de voluptés profondes; celui-là l'a respectée comme une matrone légitime chargée de continuer la chaîne morale qui relie les différentes générations des hommes; cet autre l'a adorée comme une religion. Tous ont des visages pleins de caractère, et quelques-uns même sont extrêmement jolis. En écrivant ce dernier mot, j'ai surtout présent à l'esprit l'élégante et noble figure de S'Gravesande, l'ami de Newton, figure si bien faite pour attirer l'attention d'autres muses que celle de la philosophie naturelle, et qu'Euterpe et Terpsichore elles-mêmes auraient pu regarder avec intérêt. Aussi que d'hommes illustres ont professé ici depuis Juste Lipse jusqu'à Boerhaave! Gomar et Arminius sont là, chacun avec la physionomie de ses doctrines. Le visage de l'érudit Runhkenius possède un caractère de solidité bourgeoise dont le portrait de M. Bertin, par M. Ingres, peut seul donner une idée lointaine (en faisant abstraction de la beauté des traits toutefois). En contemplant ce visage robuste et bien d'aplomb, on pense à une sorte de savant à l'ancienne mode, d'une érudition invincible, riche d'un arsenal comble de faits, de textes, d'opinions, et tout prêt à écraser n'importe quel adversaire sous une grêle de citations. Tout autre est Albert Schultens, le créateur de la philologie comparée, visage blême, maladif, pensif, un peu triste; on dirait, tant la faiblesse et la finesse sont parfaitement unies, un homme qui porte une idée dont le poids l'accable.

Parmi ces portraits, il en est deux qui nous intéressent particulièrement. Le premier est celui de Saumaise; figure laide, sèche, vive, en bloc très française, et, j'en suis fâché pour les amis des lumières, parfaitement spirituelle. Ah! mon Dieu, oui! cet obscurantiste de Salmasius, ce défenseur du droit divin selon les doctrines de Jacques Ier et de Charles Ier, cet adversaire malheureux du grand Milton possède un nez de furet, des yeux malicieux et une physionomie mobile qui n'est pas sans attrait. Le second est celui de Joseph Scaliger, que nous pouvons à la rigueur appeler notre compatriote, puisque son père, le féroce Jules-César, le mit au monde à Agen. En réalité, Joseph Scaliger est un Italien, et on s'en aperçoit bien à sa physionomie. Ah! voilà un visage qu'on n'oublie pas, celui de ce Scaliger! Figurez-vous un mélange de cardinal romain, d'artiste de la renaissance, de *magnifico* de Venise et de brigand des Calabres, et vous aurez une idée du visage de Joseph Scaliger avec son nez d'aigle, ses traits maigres et accentués, sa physionomie mi-partie de grand seigneur, mi-partie d'artiste. Toutes les autres figures de savans, si caractérisées pourtant, s'effacent et deviennent humbles devant celle-là. Quel feu étrange y eut-il donc dans cette Italie des siècles antérieurs? En rencontrant ce visage de Scaliger après ceux de tous ses illustres confrères, j'ai ressenti juste la même impression que j'avais éprouvée quelques jours auparavant au musée de La Haye, lorsque après avoir contemplé les chefs-d'œuvre hollandais je m'étais trouvé brusquement en face d'un chef-d'œuvre du Titien provenant de la galerie du feu roi Guillaume. Cette toile merveilleuse avait vraiment l'air d'être plus étonnée de se voir à La Haye que le doge de Gênes ne le fut jamais de se voir à la cour de France. Un seigneur assis devant un clavecin tourne la tête vers une jeune femme entièrement nue dont la personne présente avec la plus admirable perfection les deux caractères de la beauté telle que la comprend Titien, la force dans les membres et le tronc, la grâce dans les traits et la physionomie, — un corps robuste, sain et irréprochable surmonté d'une tête mignonne et aux séductions irrésistibles. Nul contraste ne peut être plus grand que le contraste entre ce poème de la chair et les chefs-d'œuvre familiers qui l'entouraient, et qui restaient un instant écrasés sous cette splendeur. Tel le portrait de Joseph Scaliger parmi les portraits de ces autres savans de toute nation, hollandais, allemands, français.

II. — L'HÔTEL DE VILLE DE HARLEM.

D'ordinaire on quitte la Hollande sans exécuter le petit voyage de Rotterdam à Gouda, et nous devons à notre collaborateur M. Réville de ne pas nous être rendu coupable de cette négligence.

Gouda, petite ville aujourd'hui muette et dédaignée, fut autrefois l'enfant gâté de la Hollande et la favorite de la noblesse des pays voisins. Municipalités et corporations hollandaises, chapitres de chanoines, princes et rois, lui ont comme à l'envi prodigué les caresses, ce dont témoignent les admirables vitraux de son église. Ce vitrail a été donné par les seigneurs du Sud-Hollande, celui-là par le peuple de Dordrecht, ce troisième par le duc d'Aremberg, ce quatrième par Philippe II, celui-ci par les chanoines d'Utrecht, celui-là par Marguerite d'Autriche, cet autre enfin par le Taciturne lui-même. Ainsi les ennemis les plus irréconciliables se sont trouvés au moins d'accord pour rivaliser de bienveillance en faveur de l'heureuse Gouda. Si jamais vous visitez cette église, vous voudrez bien arrêter particulièrement votre attention sur le second vitrail, qui est un don des bourgmestres de Harlem, et cela pour deux raisons. La première, c'est que ce vitrail, bien qu'un des derniers en date, se rapproche plus que tous les autres de l'ancien système de peinture sur verre du moyen âge. Il laisse passer la lumière avec plus de douceur, ce qui tient peut-être à ce que la couleur jaune clair y est prédominante; les lois de la perspective y sont imparfaitement observées, et les diverses parties de l'action s'y superposent l'une à l'autre à peu près sur un même plan. Ce vitrail est donc le seul qui rappelle la naïveté et la couleur des vitraux du moyen âge; pour tous les autres sans exception, qui représentent de grandes compositions à la manière dramatique flamande et sont de véritables tableaux sur verre, la renaissance est venue depuis longtemps avec toutes les conditions nouvelles qu'elle a imposées à l'art, et qui ont été fidèlement observées par les artistes. La seconde raison, c'est que ce vitrail représente une action qui figure au premier rang parmi les titres de noblesse de Harlem. Lors de la troisième croisade, celle de Frédéric Barberousse, de Richard Cœur de Lion et de Philippe-Auguste, ce furent les Hollandais de Harlem, placés sous les ordres de Guillaume, fils du comte Florent de Hollande, qui ouvrirent aux princes croisés le passage de Damiette, en mémoire de quoi Harlem joignit désormais une épée d'argent aux quatre étoiles qui composaient ses armes. C'est cet événement, resté cher à Harlem, où l'on voit encore le modèle du vaisseau qui portait Guillaume et ses compagnons, que représente le second vitrail de l'église de Gouda.

Harlem est la plus noble ville de la Hollande dans toute l'acception que les aristocraties donnent à ce mot noble, celle qui contient les souvenirs les plus antiques. Harlem est allée aux croisades, ce qui veut dire non que cette ville a seule fourni des soldats aux armées chrétiennes, mais que ses fils sont les seuls Hollandais dont

l'histoire ait conservé un exploit digne de souvenir. Lorsque le comte Guillaume, élu empereur d'Allemagne en opposition avec le grand Barberousse, institua les *heimraders* du Rhin, sorte de conseil chargé de protéger les populations contre les inondations du fleuve, Harlem eut l'honneur de fournir deux de ses notables à cette institution. Harlem fut le siége de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Quant à la part qu'elle prit à l'œuvre de la délivrance, point n'est besoin de la rappeler; les détails du fameux siége, une des luttes les plus féroces dont l'histoire fasse mention, sont sans doute présens à toutes les mémoires. Harlem se vante fort à tort, je crois, d'avoir inventé l'imprimerie, et oppose son Laurent Coster à Gutenberg; mais elle possède la gloire plus certaine d'avoir créé la peinture de paysage : ce sont les yeux de ses fils qui les premiers découvrirent l'existence de la nature et la virent dans sa nudité familière. A tous ces titres de gloire, Harlem en joint un dernier qui lui conserve encore aujourd'hui, toute déchue qu'elle est, une supériorité des plus respectables. Elle a été et est encore, pour ainsi dire, le greffier, le notaire, des actes dignes de mémoire et des grandeurs de la Hollande, et c'est de quoi porte témoignage son hôtel de ville, qui n'est ni plus ni moins que le dépôt des archives historiques des provinces néerlandaises, archives représentées par des images peintes, et continuées sans lacune d'aucune espèce jusqu'au XVIIIe siècle, où commença la décadence de cette ville.

Là se trouvent les portraits des anciens souverains de la Hollande depuis le premier Thierry jusqu'à l'empereur Maximilien, série qui primitivement formait comme une sorte de longue frise de peinture placée dans un couvent de carmélitains et qui fut sauvée des fureurs des destructeurs d'images par les bourgmestres de Harlem. L'ancienne maison des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem a déposé là aussi toute la série de ses commandeurs pendant deux siècles. Plus loin, un des premiers peintres de la Hollande, Jean van Scorel, élève du Flamand Jean de Mabuse, nous a transmis les portraits de ceux des chevaliers de Harlem qui avaient fait le voyage de Jérusalem, tous en armure et à la main la branche de palme, insigne antique des pèlerins, puis beaucoup de portraits des princes d'Orange, pour la plupart, il est vrai, des copies, quelques-unes d'après Miereveldt, et un certain nombre de portraits de bourgeois et de bourgeoises historiques, par exemple celui de cette victime du duc d'Albe, Jean Gaal Claasz, bourgmestre de Harlem. Au milieu de cet amusant et instructif bric-à-brac de la vieille Hollande, intéressant surtout pour l'histoire, deux toiles peuvent attirer particulièrement l'attention des artistes. L'une, *la Nuit de Noël*, œuvre de Lastman, le

maître de Rembrandt, est surtout remarquable en ce qu'on y surprend un vague sentiment du brusque rayon lumineux qui a produit chez le grand peintre tant d'effets d'incomparable magie. L'autre est un tableau de Honthorst, *la Chansonnière*, caricature de la vie des rues de Hollande, sans autre charme que celui d'une réalité enlevée avec esprit et verve comique, mais curieuse en ce sens que la copie de la réalité y est faite non avec le fini des peintres de l'époque suivante, qui eurent le bon esprit de transformer en miniatures les personnages de leurs tableaux de genre, mais dans de grandes proportions et presque selon le système italien. De tous les premiers peintres hollandais, Honthorst est peut-être celui qui donne le plus l'idée de la manière dont quelques-uns de nos modernes artistes ont compris l'imitation de la réalité.

La partie vraiment intéressante de ces archives peintes est la partie moderne, celle qui se rapporte à l'âge d'or de l'indépendance hollandaise, c'est-à-dire les peintures de van der Helst et de Franz Hals. Sans sortir de France, nous avons une idée très complète de la peinture hollandaise de genre et de paysage; mais il faut aller en Hollande pour se rendre compte de ce que fut cette peinture démocratique illustrée par van der Helst, Franz Hals, Franz Grœbber, Pierre Anraadt, vingt autres encore, parmi lesquels Rembrandt en personne. L'inspiration première de cette peinture est une audace naïve des plus amusantes, à laquelle on pardonne facilement, puisque nous lui devons plusieurs chefs-d'œuvre. Figurez-vous qu'une sorte de fièvre de vanité s'emparant de nos diverses administrations municipales, toutes jusqu'aux plus chétives voulussent avoir leurs portraits collectifs, administrations de toutes les mairies de Paris, administrations de tous les bureaux de bienfaisance, administrations de tous les monts-de-piété, de tous les hospices, de tous les établissemens publics, de banque, états-majors de tous les corps de la garde nationale. Ce n'est pas seulement l'hôtel de ville de Harlem, c'est encore celui d'Amsterdam et bon nombre d'édifices municipaux de la Hollande qui sont pleins de ces singulières archives peintes. Les trois chefs-d'œuvre que l'on voit à la *Trippenhuys* d'Amsterdam, *le Repas de la milice bourgeoise* de van der Helst, la fameuse *Ronde de nuit* et *les Syndics des drapiers* de Rembrandt appartiennent à ce genre de peinture. Il y a mieux, *la Leçon d'anatomie* rentre en plus d'un sens dans cette catégorie, car ce tableau fut composé par Rembrandt pour la *guilde* des chirurgiens, et les nouveaux biographes du grand peintre (1) nous appren-

(1) Entre autres un Hollandais, M. Vosmaer, qui vient justement de publier la seconde partie d'un livre abondant en curieux détails sur *Rembrandt et ses œuvres*.

nent qu'avant le chef-d'œuvre du maître il y avait eu nombre de travaux analogues exécutés pour la corporation des chirurgiens d'Amsterdam. Ce genre de peinture a deux défauts qu'il est à peine besoin d'expliquer au lecteur : le premier, c'est qu'il n'amuse qu'un instant; le second, c'est que le mérite en est avant tout un mérite de métier, et qu'il n'y faut pas chercher autre chose que les qualités de main du peintre. Si tel tableau attire et accapare votre attention, il en faut faire exclusivement honneur à l'artiste, le modèle n'y est pour rien. Il semblerait que ces tableaux dussent avoir une importance historique et ouvrir à l'imagination les portes de la poésie du passé; en aucune façon. Ces personnages ont beau être éloignés de deux siècles, comme ce sont, après tout, les premiers venus qui ont posé, ils n'ont pas plus de choses à vous dire que ne vous en dirait aujourd'hui le premier passant accosté au hasard. Nulle forte vie morale ne se lit sur ces visages qui parlent tous uniformément d'une existence honnête et modérée, bien régulière, absorbée par des affaires qui, même de leur temps, n'eurent aucune sérieuse portée pour leurs contemporains. Ces personnages ont monté leur garde, fait quelques règlemens administratifs, distribué des secours aux indigens, présidé les repas et les réunions des corporations auxquelles ils appartenaient. Tout cela est parfaitement honorable, se dit-on devant ces énormes toiles, mais qu'est-ce que tout cela me fait? et comme le portrait de Cartouche ou de la Brinvilliers aurait plus de chance de m'intéresser! On se demande vraiment d'où a pu venir à ces bourgeoises personnes l'audace de se présenter devant la postérité vêtues de noir de pied en cap, et de croire qu'elles avaient chance de l'intéresser sans avoir seulement brûlé et rasé une pauvre ville, ou commis quelque action de violence d'un beau caractère et d'un intérêt romanesque... Mais quoi! plus on regarde ces visages, moins on y découvre de capacité pour la violence et la passion; nul ne vous dit : Prenez garde, une âme redoutable est cachée derrière les fenêtres de ces yeux; aucun ne se laisse soupçonner d'un crime ou d'une espièglerie robuste. Eh! que faire de tous ces gens-là? Il n'y en a pas un seul qui serait capable de violer Lucrèce ou d'assassiner Clarisse Harlowe. Ajoutez que la plupart du temps la beauté des modèles ne rachetait en rien cette absence d'intérêt poétique. Quelquefois même ces personnages, mieux conseillés, auraient compris qu'ils avaient de sérieuses raisons de ne pas se faire peindre. Certains de ces tableaux sont de véritables caricatures; dans le nombre, j'indique surtout *les Régentes de la maison du Saint-Esprit,* de Pierre Anraadt, qui se voit à l'entrée de l'hôtel de ville de Harlem; la déférence que l'on doit aux personnes du sexe féminin, même lorsqu'elles sont douées

d'une force musculaire à renouveler les exploits de la Brunehild des *Niebelungen* et qu'elles jouissent de la paix du Seigneur dans le sein d'Abraham depuis plus de deux cents ans, nous oblige de priver nos lecteurs de la divertissante description de ce chef-d'œuvre grotesque. Oh! comme devant ces peintures, qui présentent les images de tant d'honnêtes gens, on sent par contraste le prix de l'Italie, et comme l'imagination s'élance avec bonheur vers ses bandits et ses sirènes.

Ce qu'il faut chercher dans ces tableaux, c'est donc exclusivement le talent des peintres : il est souvent fort considérable. Parmi la multitude des artistes qui se sont employés à ces archives coloriées, deux surtout veulent être cités, van der Helst et Franz Hals. Van der Helst, le plus remarquable des deux à mon avis, présente un caractère des plus singuliers et des plus embarrassans. C'est incontestablement un artiste de premier ordre. Comme science du métier, il ne le cède à personne. Ses figures sont peintes avec une fermeté pleine à la fois de franchise et de patience. Son coloris est vif et plaisant à l'œil; le célèbre tableau du *Repas de la milice bourgeoise* est aussi frais encore aujourd'hui que s'il venait de sortir de l'atelier. Il y a mieux, il possède à un très haut degré le sentiment de la vie : eh bien! qui nous dira pourquoi malgré tout cela van der Helst nous laisse sans satisfaction aucune, pourquoi nous quittons ses toiles avec la pensée qu'il manque là quelque chose que nous ne pouvons définir? Ce qui manque à van der Helst, c'est un atome de ce don sans lequel les talens les plus forts et les plus variés ne peuvent nous sauver de l'infériorité, le génie. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter les yeux sur *la Ronde de nuit*, qui fait face à son tableau du *Repas de la milice* à la *Trippenhuys*. Il y a entre ces deux toiles à peu près la même différence qu'entre un bal donné à l'hôtel de ville de Paris à la clarté du gaz et un bal donné sous la lumière de la lune par les fées et les génies. D'un côté tout est magie et poésie, de l'autre tout est froide magnificence. Certes ce n'est point l'éclat qui manque à la toile de van der Helst : que ces écharpes sont brillantes, que ces costumes sont riches! A l'exception de la robe jaune de la petite blonde de *la Ronde de nuit*, et, si l'on veut, du pourpoint du seigneur qui est sur le premier plan, Rembrandt n'a pas eu recours à d'aussi pittoresques chiffons; toutes les étoffes de son tableau sont de couleurs éteintes ou sombres, y compris le costume en velours rouge foncé de l'arquebusier qui est à l'un des angles du tableau. Cependant celle des deux toiles qui donne le plus le sentiment de la couleur, c'est *la Ronde de nuit*. C'est qu'il manque à la toile de van der Helst cette souveraine harmonie que Rembrandt

a su mettre dans la sienne; c'est que tous les élémens du tableau de Rembrandt ont été soumis à un seul, à l'élément magique de la lumière, tandis que chez van der Helst ces élémens ne se sont pas fondus dans une unité poétique. L'œuvre de Rembrandt est une symphonie; l'œuvre de van der Helst est une réunion de mélodies diverses qui, chantées en même temps et sur des tons différens, se contrarient l'une l'autre.

C'est cette absence de génie qui paralyse aussi le remarquable sentiment de la vie qui est chez van der Helst. Après avoir longtemps cherché pourquoi ces figures si vivantes de van der Helst me causaient si peu d'émotion, j'ai fini par découvrir que cette indifférence provenait de ce que l'artiste ne me menait jamais très avant dans le monde de l'âme, et ne dépassait presque jamais la frontière du tempérament physique. Ce que van der Helst indique surtout avec une netteté admirable, c'est le tempérament de ses personnages; si l'on cherche bien, là est surtout son originalité, la qualité qui le sépare de tous les peintres de portraits, et dans laquelle il n'a point de rivaux. Van der Helst est le plus grand peintre de portraits du monde, s'il suffit pour cela de faire saillir cette âme matérielle qui résulte en nous de l'équilibre et du mélange des diverses humeurs. Quel était le caractère véritable de ses personnages, la trempe et la portée de leur âme? Nous ne le voyons presque jamais très nettement; en revanche, nous pourrions signaler avec la plus parfaite exactitude leur état de santé, nommer les maladies dont ils souffraient et dont ils étaient menacés. L'enseigne à la belle écharpe bleue qui est sur le devant du célèbre tableau du *Repas de la milice* est un sanguin qui fera bien de prendre garde à l'ivresse, car il est accessible aux congestions, et l'apoplexie pourrait bien être sa fin. Ce vieux gentilhomme qui se penche en tremblotant pour porter un toast est un nerveux déjà sur la limite de la paralysie. Le jeune Andries Bicker Andrieszoon, dont nous avons fait mention dans une de nos précédentes études, est un lympathique sujet aux étouffemens, comme l'indique son obésité précoce. Ce ministre protestant dont le portrait se voit à Rotterdam, et qui fait penser aux puritains de Walter Scott, est un bilieux dont le tempérament est encore en parfait équilibre, mais qui, à la suite d'une trop longue controverse et dans un jour de colère, pourrait bien sentir les premières atteintes de l'hépatite. C'est à cet art de peindre les tempéramens plus qu'à toute autre qualité que *le Repas de la milice* doit d'être une œuvre d'une originalité très particulière, au lieu de n'être qu'un très beau tableau. Et ici je ne puis m'empêcher de faire cette réflexion, que van der Helst a trouvé dans ces repas de la milice d'autrefois les sujets qui s'accordaient le

mieux avec son talent. Là où cette âme de notre tempérament physique se révèle le mieux, c'est à la fin d'un repas, lorsque la bonne chère l'a mis en joie et en mouvement. Alors la pourpre du sang anime les joues du sanguin et fait déborder le flot des paroles bruyantes; le lympathique devient plus profondément rêveur et sur son front perle une légère rosée; le nerveux est saisi d'une irritation de sociabilité; quant à l'homme dont le tempérament est en bon équilibre, son œil devient humide, et, ses fibres se relâchant, sa personne entière trahit l'attendrissement. Toutes ces expressions de l'âme de la matière se rencontrent dans *le Repas de la milice* de van der Helst, et font à cette toile une place à part dans les œuvres de la peinture.

Nul bien décidément n'est prophète dans son pays, et van der Helst est une nouvelle preuve de la vérité de ce proverbe. Van der Helst, né à Harlem, ne figure dans les archives peintes de l'hôtel de ville que pour une seule toile, tandis que son maître (ainsi le veut une tradition incertaine), Franz Hals, né à Malines, y a déposé douze grandes toiles, dont deux restées inachevées. Ce genre de peinture où il s'agissait de représenter des personnages pris dans la vie ordinaire avec les proportions des figures de fresques était peut-être la seule combinaison qui permît d'allier les grandes allures de la peinture flamande à la précision hollandaise; on pouvait introduire quelque chose du génie dramatique de Rubens et de Van Dyck dans ces grandes réunions de personnages qui exigeaient les groupes, les contrastes d'expressions. Un Flamand devait exceller dans ce mélange et en tirer à peu près tout ce qu'il pouvait donner, et Franz Hals n'a point failli à cette tâche; mais est-il bien réellement le maître de van der Helst, comme on l'a prétendu? Que pouvait-il apprendre à van der Helst? Il ne lui a pas révélé ce genre, qui est essentiellement un genre national, ainsi que cet hôtel de ville de Harlem en fait foi; quelques-uns des premiers peintres de la Hollande, Corneliszen de Harlem, Pieters Grœbber et autres, l'avaient pratiqué avant la grande époque de l'art hollandais. Quant au faire et au coloris des deux artistes, loin de se ressembler, ils sont à l'extrême opposé. La peinture de van der Helst est brillante, chatoyante, luisante; celle de Franz Hals est d'un coloris vigoureux, mais sans miroitement. Il y a dans la peinture de van der Helst une extrême patience de rendu, il y a dans celle de Franz Hals au contraire une certaine affectation de négligence; en vrai Hollandais, van der Helst accorde à tous les détails la même impartiale et minutieuse attention; Franz Hals sacrifie beaucoup plus à la composition et aux suppressions qu'elle exige pour grouper les personnages ou attirer l'attention sur les figures

principales. Van der Helst a donc profité aussi peu que possible des leçons de Franz Hals, s'il est vrai que celui-ci lui en ait donné; Franz Hals en revanche a beaucoup profité des leçons que lui donnait indirectement la Hollande. S'il est exact, comme on le veut encore, qu'il ait influé d'abord sur Rembrandt, Rembrandt lui a certes payé ce service avec usure, car les procédés du maître de Leyde ont laissé visiblement des traces sur quelques-uns de ces tableaux.

Van der Helst est un artiste fort supérieur à Franz Hals, et cependant à première vue c'est Hals qui paraît le plus original. Cette illusion tient au faire du peintre, où se révèle une liberté que van der Helst ne se permet pas, que ne se permet aucun Hollandais à l'exception de Rembrandt. Il y a dans ces peintures de Hals une solidité, une vigueur, un relief, une chaleur de ton, qui au premier abord paraissent extraordinaires. Ses tableaux ont l'air d'avoir été peints de quelques coups de pinceau vigoureux, dont l'artiste ne s'est pas même donné toujours la peine d'effacer les traces; mais sous cette fougue et cette spontanéité apparentes il nous semble apercevoir beaucoup d'étude, de patience et de soin. Cette crânerie et cette liberté ne laissent pas une impression bien nette de franchise, et sont plutôt chez Hals qualités acquises que qualités innées. C'est dans la classe des artistes de *volonté* qu'on doit le ranger, et non parmi les artistes fils de la nature. Néanmoins Franz Hals est un fort remarquable peintre, et il doit être cité immédiatement après Rembrandt parmi ceux qui en Hollande donnent le plus fortement le sentiment et l'illusion de la vie. Aussi les peintures de Franz Hals, quoique appartenant au plus froid et au plus ennuyeux des genres, ont-elles quelque chose de cet élément dramatique qu'on croirait n'appartenir qu'à la seule *Ronde de nuit*. C'est en lui que respire le plus fortement le sentiment d'orgueil démocratique qui donna naissance à ces archives peintes. Tous ces archers, arbalétriers et miliciens braillent à pleins poumons, gesticulent à tour de bras, s'attendrissent après boire jusqu'aux larmes, et fêtent la liberté avec cette chaleur et cette allégresse par lesquelles l'homme fête toujours les biens de date récente. Ce sont des parvenus de l'indépendance, on le voit bien; l'habitude ne les a pas encore blasés sur le bonheur de la liberté, et c'est pour cela qu'ils respirent avec tant de jovialité, qu'ils s'enivrent avec tant de cordialité, qu'ils tiennent leurs drapeaux d'un air si fanfaron et portent leurs feutres avec tant de fierté. Comme ils ont dû être heureux, — surtout ces archers de Saint-George, dont les types et les attitudes révèlent, à ne pas s'y tromper, un corps exclusivement composé d'élémens plébéiens, — de se voir traités par le peintre tout comme s'ils étaient des Orange, des Egmont

et des Bréderode! On croit entendre d'ici leurs naïves exclamations : « nous y sommes tous, tous, l'enseigne sur le devant avec son drapeau entre les cuisses et rouge comme une écrevisse, le commandant debout, le sergent au second plan; » mais, quelque joie que ces bonnes gens aient ressentie en se voyant ainsi *pourtraicturés*, il semble que le peintre en ait éprouvé une aussi grande à tracer leurs ressemblances. Aussi règne-t-il dans les peintures de Hals une cordialité démocratique très réelle et qui est vraiment touchante.

Deux observations qui n'ont d'importance que pour le moraliste nous ont frappé devant ces peintures de Franz Hals. La première est faite pour plaire aux partisans de l'inégalité des conditions. Hals a peint les officiers de deux compagnies d'archers, la compagnie de Saint-George et la compagnie de Saint-Adrien. L'une était composée de plébéiens et de bourgeois, l'autre de gentilshommes. Croiriez-vous qu'à première vue on devine la différence, et qu'on découvre avant enquête la composition particulière de chacun de ces deux corps? Rien n'est pourtant plus vrai. N'est-ce pas là une piquante application des paroles de Sbrigani : « Je vous ai reconnu tout de suite pour gentilhomme rien qu'à la manière dont vous mangiez votre pain? » La seconde observation, c'est que, parmi ces régens d'hôpitaux, administrateurs d'établissemens municipaux, syndics de corps de métier, beaucoup sont de la plus extrême jeunesse. Autrefois, dans la bourgeoisie comme dans la noblesse, on abordait fort jeune la vie publique, au lieu d'y entrer comme de nos jours fourbu par l'âge, mais en revanche ayant tout à apprendre. C'est à cette heureuse habitude que l'ancienne société doit en partie de s'être maintenue si longtemps en dépit de tant d'orages. Il est vrai que cet avantage résultait d'un fait que nous devons regarder comme un mal, la perpétuité et l'immutabilité des conditions, et qu'il nous est interdit par la hiérarchie forcément mobile de nos sociétés démocratiques. Toujours est-il que jamais aucun siècle avant le nôtre n'avait entendu parler de *gérontocratie*, et qu'il était réservé à notre époque de lumières et de progrès de créer et le mot et la chose.

III. — REMBRANDT.

Rembrandt est après Rubens le plus grand artiste que l'on rencontre dans les Pays-Bas. Leur originalité exceptionnelle les place l'un et l'autre hors de pair; c'est là tout ce qu'ils ont de commun. Quant à leurs dissemblances, elles sont aussi profondes et aussi nombreuses que possible; cependant ces différences peuvent toutes se résumer en celle que voici. Quelque prodigieux que soit

le talent d'exécution de Rubens, c'est au-delà du métier qu'il faut regarder pour trouver l'homme de génie, tant la portée de ses pensées en dépasse l'expression, pourtant si merveilleuse. Au contraire, bien que Rembrandt ait exprimé des pensées et des sentimens d'une haute importance, c'est à l'artiste même, à l'homme du métier qu'il faut surtout s'adresser pour trouver l'homme de génie.

C'est mal louer Rembrandt que de l'appeler grand artiste; le seul nom qui lui convienne est celui de maître sorcier. Son vrai coup de génie fut de découvrir un secret de la nature que personne n'avait soupçonné avant lui. Ce secret l'enchanta tellement par l'inépuisable fécondité des ressources qu'il fournit à l'artiste et par les merveilleuses applications qu'il en tira, qu'il ne put se défendre d'en exagérer la valeur. Il vit comme personne ne l'avait jamais vu avant lui et comme personne n'a su le voir après lui que la lumière, qui dans la nature est le seul véritable agent de poésie, était nécessairement dans l'art un agent souverain de magie. Il vit que la peinture jusqu'à lui avait attribué à la forme des objets une fixité qui ne leur appartenait pas, et que notre monde, au moins à la surface, qui seule importe à l'artiste, est un monde fluide dont l'aspect varie incessamment.

Dans la nature, tous les élémens sont soumis au caprice de la lumière, et nous ne voyons pas une seule fois en notre vie les choses telles qu'elles sont réellement; nous les voyons seulement telles qu'il lui plaît de nous les montrer de minute en minute. Les formes des objets diffèrent selon qu'elles sont plongées dans l'ombre ou dans la lumière, et avec les divers degrés d'ombre ou de lumière; les couleurs surtout varient infiniment selon le plus ou moins d'intensité de la lumière qui les frappe. Qui n'a vu la cime d'un bois ou le feuillage d'un penchant de collines changer vingt fois de teintes en une heure selon l'état du ciel? Ce ne sont là que les merveilles banales de la lumière du plein jour et des pays favorisés; elle a bien d'autres propriétés singulières. Par exemple, croiriez-vous que les pays du coloris par excellence, ce sont les pays à climat brumeux et indécis, où le ciel d'ordinaire voilé ne laisse tamiser la lumière qu'à travers une fine gaze blanche de vapeurs nuageuses? Il semblerait qu'une lumière très éclatante et très égale tombant à flots sur les objets dût mieux les faire ressortir; point du tout, elle en triomphe pour ainsi dire, et en en triomphant elle noie les formes, éteint les couleurs. Adoucissez au contraire la lumière de façon à lui enlever toute splendeur, pâlissez-la, et aussitôt les couleurs, prenant leur revanche, vont resssortir avec un éclat mat, sans brillant, mais d'une solidité extraordinaire. C'est là un phénomène qu'ont pu observer tous ceux qui ont vécu quelque

temps en Hollande, et qu'ont connu à merveille presque tous les peintres hollandais. Avec un ciel brumeux et voilé, chaque couleur, même la plus neutre, conserve son importance et vaut par elle-même; avec un ciel rayonnant, toutes, même les plus éclatantes, perdent une partie de leur caractère. Un des effets les plus extraordinaires de coloris naturel que j'aie vus a été dû au plus qu'ordinaire incident que voici : une servante, vêtue d'une robe de mérinos noir recouverte sur le devant par un tablier de coton blanc partant du cou, éclairée sur une des places de La Haye par cette lueur mouillée qui succède aux orages et ressemble à un visage souriant avant que ses pleurs soient essuyés. Je crus voir un van Ostade ressuscité. Tous les peintres hollandais, dis-je, ont connu ce phénomène, et de nos jours même un artiste distingué, M. Israëls, dans ses tableaux d'*Orphelines d'Amsterdam*, a su en tirer le meilleur parti.

Ce phénomène, très particulier à la Hollande, est le point de départ de la découverte propre à Rembrandt. Il suppose en effet un pays où, le ciel étant habituellement voilé, il n'y a point ce qu'on peut appeler de champ de lumière, et où par conséquent la lumière se présente d'une façon intermittente, par jets, par rayons, par lueurs. Les obstacles que lui oppose une atmosphère brumeuse l'obligent à une sorte de lutte qui lui interdit de se montrer à l'état de vaste nappe éclatante, qui la divise et la fractionne pour ainsi dire; en un mot, pour jaillir, il lui faut à tout instant se séparer de son contraire, qui est l'ombre. De là le phénomène du clair-obscur qui existe en toute réalité dans la nature de Hollande aussi bien que dans la peinture de Rembrandt. Il semblerait que cette lutte de la lumière dût être désavantageuse au point de vue pittoresque : pas du tout, c'est dans cette lutte que consiste sa véritable magie, car il en résulte les accidens les plus nombreux et les plus variés. Personne n'a mieux connu et ne connaîtra jamais mieux que Rembrandt les merveilles que l'on peut demander à chacune de ces formes accidentelles et à ces fractionnemens de la lumière, rayon, reflet, lueur. Voulez-vous créer un effet de féerie, employez le reflet d'une lumière qui s'avive subitement : nous avons tous pu remarquer l'incomparable gaîté dont s'illuminent les objets lorsque la flamme mourant tout à coup dans le foyer vient à s'élancer subitement; alors les parois de l'appartement s'illuminent avec une sorte de transport d'allégresse, comme si un hôte invisible venait d'entrer. Voulez-vous créer un effet de magnificence, ayez recours au rayon. Voici une expérience que les pays à ciels voilés vous permettront de faire bien facilement : prenez la plus vulgaire des étoffes, un pauvre tapis d'hôtellerie par exemple, faites que la lumière perçant péniblement le voile froid du ciel laisse tomber un rayon, un seul, sur un des

points de ce tapis; à l'instant le point ainsi frappé va prendre une splendeur magique, splendeur qui sera due presque entièrement au voisinage immédiat de l'ombre. Ainsi l'ombre, loin d'être l'ennemie de la lumière, lui donne au contraire son plein effet, et son effet le plus vraiment poétique. Maintenant voulez-vous aller plus haut que les effets de magie ou de magnificence, voulez vous créer le miracle, employez la lumière sans reflet ni rayonnement, à l'état de *lueur;* autrement dit, créez un clair au sein d'une ombre profonde. C'est le moyen que vous avez vu employé vingt fois dans les tableaux et les eaux-fortes de Rembrandt. *Les Pèlerins d'Emmaüs* sont remarquables sous ce rapport, mais plus remarquable encore est l'esquisse première de ce tableau, esquisse dont vous trouverez le *fac-simile* dans *la Grammaire des arts du dessin* de M. Charles Blanc. Dans cette pensée première, digne de toute sorte d'attention, car elle indique une intelligence des plus subtiles et des plus ingénieuses, Jésus vient de s'évanouir; cependant son siége au milieu de la table révèle encore la récente présence du Dieu, car il est rempli par une lueur céleste (1). Ainsi, pour créer un effet de magnificence, l'emploi du rayon; pour créer un effet de féerie, la lumière reflétée; pour créer un effet de miracle, la lueur. Rembrandt a connu et appliqué tous ces secrets de la lumière.

C'est cette connaissance des secrets de magie et de poésie que contient la lumière qui fait de Rembrandt un si grand artiste. On a dit très justement qu'il avait clos la liste des peintres originaux; rien n'est plus vrai. Après lui, il y a eu des peintres savans et nobles, exprimant des pensées moins incertaines, ou même, si l'on veut, moins hétérodoxes, des sentimens plus élevés et plus purs; mais il est le dernier qui ait interrogé directement la nature, et qui l'ait surprise au sein de ses mystères. Ceux qui aiment à rabaisser la gloire la mieux méritée pourront dire, il est vrai, que ce prétendu coup de génie devrait s'appeler plutôt une bonne fortune, car Rembrandt ne fut ce qu'il est que par le hasard de sa naissance. C'est la nature de son pays qui lui a révélé ces secrets de la lumière, et il est en effet douteux qu'il les eût jamais trouvés, s'il était né Italien, Français, ou seulement Flamand d'Anvers. Oui, cela est certain, Rembrandt n'a pas fait autre chose que profiter du spectacle des phénomènes de son pays; mais comment, parmi tant de peintres pleins de talent, en a-t-il seul compris l'importance

(1) Rembrandt cherchait beaucoup et longtemps avant d'arrêter la composition définitive de ses tableaux. Rien n'égale l'ingéniosité de ses premières pensées. J'en cite un autre exemple. Avant de s'arrêter à la composition que nous possédons de la famille de Tobie prosternée devant l'ange qui s'envole, il avait eu l'idée de faire disparaître l'ange, et de ne l'indiquer que par un seul pied aperçu au sommet du tableau.

et le caractère? Nous pouvons dire de Rembrandt ce que nous avons dit de Ruysdaël. Ruysdaël non plus n'a pas inventé une nature morose et mélancolique de fantaisie; cette nature existe en toute réalité, et cependant aucun des artistes qui l'entouraient ne l'avait aperçue, et tous n'avaient reproduit à l'envi que le caractère le plus banal du paysage hollandais, sa fraîche gentillesse et sa douce gaîté. La sorcellerie de la lumière hollandaise existait avant Rembrandt, et cependant tous les peintres avant lui n'ont réellement bien compris qu'un seul de ses phénomènes, cette vigueur mate des couleurs qui est due à un ciel d'ordinaire voilé. Ce qu'il y a eu de véritable science de la lumière chez les Hollandais, depuis les effets de chandelle de Gérard Dow jusqu'à l'aimable clair-obscur de van Ostade, dérive de lui. Rembrandt et Ruysdaël ont exprimé à eux deux la Hollande tout entière dans son âme la plus cachée. A eux deux, ils ont surpris tout ce qui vaut la peine d'être vu et compris dans ce pays. L'un a surpris et révélé les secrets de sagesse, de mélancolie résignée, la philosophie du paysage hollandais; l'autre a surpris et révélé les secrets de magie, la poésie de la lumière hollandaise. Si jamais la Hollande, éternellement menacée, disparaissait sous les flots, tant qu'il resterait un Ruysdaël et un Rembrandt, les hommes sauraient encore quelle fut l'originalité de cette nature évanouie.

Cette lumière de Rembrandt, à la fois riche et avare, brusque et insinuante, qui tantôt fait irruption et tantôt se faufile, est en harmonie merveilleuse avec les sentimens qu'il a exprimés et le monde qu'il a peint. Elle éclaire un monde humble, pauvre, dont les âmes comme les corps sont plongées dans l'ombre. Cependant un seul rayon suffit, là où il tombe, pour pénétrer toutes les parties de l'obscurité et faire apparaître ce qu'elle cachait. Rien ne peut échapper à l'atteinte de ce rayon en apparence si faible; ici il éclaire directement la scène, ailleurs il l'atteint par lumière reflétée, plus loin il fait les ombres transparentes et rend visibles les ténèbres et ceux qui les habitent. C'est le plus merveilleux symbole de lumière évangélique que l'on ait jamais conçu. Lueurs des *Pèlerins d'Emmaüs*, splendeur de l'ange qui vient de quitter le vieux Tobie, lumière du *Bon Samaritain*, étoile de *l'Adoration des mages*, rayon de *la Présentation au temple*, comme votre éclat est faible en apparence, comme il est puissant en réalité! Pareilles aux clartés morales que vous figurez, comme elles vous êtes douces, et comme elles de portée infinie. Ce rayon de *la Présentation au temple*, qui du sommet du temple tombe sur le groupe central, suffit pour éclairer le vaste édifice jusque dans ses recoins les plus obscurs et pour rendre visibles à une incroyable distance les moindres spectateurs de cette

scène. C'est l'exacte représentation de ces lumières dont il est parlé dans les paraboles de l'Écriture, flambeau de la ménagère vigilante, lampe des vierges sages, lanterne sourde du divin veilleur de nuit qui viendra frapper à l'improviste comme un voleur. C'est la réalisation littérale du divin verset : « vous êtes la lumière du monde, et on allume une lampe pour la placer non sous le boisseau, mais sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. » Le rayon de Rembrandt n'est pas seulement une des plus merveilleuses inventions de l'art, il est une conception religieuse de la valeur la plus certaine.

C'est ce que le protestantisme a créé de plus grand dans l'art, et c'est en même temps l'expression la plus profonde qu'il ait donnée de son esprit. Le spectacle que créa le protestantisme, le Christ sortant du temple, échappant aux mains des docteurs, reprenant la vie des grandes routes, entrant dans les chétives hôtelleries, dans les humbles fermes, est aussi celui que nous présente Rembrandt. Rembrandt est le plus démocratique de tous les grands artistes en dépit de son amour pour les fanfreluches pittoresques, les oripeaux brillans, les bonnets de fourrures et les panaches dont il coiffe ses personnages, les colliers et les perles qu'il se plaît à montrer sortant de quelque humble bahut, spectacle curieux, assez analogue d'ailleurs à celui que présenta la Hollande de son temps, entassant et cachant avec un soin jaloux les plus précieuses richesses au sein d'une vie d'épargne avare. Ici encore, dans cet amour exagéré des choses brillantes, Rembrandt fut instinctivement un fidèle interprète de la Hollande de son temps, car un grand homme se trouve toujours, même par ses défauts et ses vices, plus près de l'âme de son pays qu'un homme ordinaire par ses mérites et ses vertus. Revenons à ses scènes religieuses. Son Christ est essentiellement le Christ d'un évangile démocratique, qui s'est conformé en toute humilité au mandat qu'il a reçu. Il s'est fait homme bien réellement, il porte tous les stigmates de notre pauvre condition. Sans beauté aristocratique et païenne, ce n'est pas là un Dieu qui servira jamais à ressusciter le culte des idoles. *Sunt idola antiquorum*, disait un jour en détournant dédaigneusement la tête pendant qu'on lui montrait des statues antiques le pieux pape Adrien d'Utrecht, compatriote de Rembrandt, qui, en dépit de son orthodoxie, eut par le fait de son origine septentrionale et de ses instincts de race quelques-uns des sentimens du protestantisme. Les christs de Rembrandt n'auraient jamais effarouché l'austérité du pieux Adrien. La chair ne leur est de rien, la grâce des lignes leur est inconnue, leur laideur physique est irréprochable; c'est bien là le simple Fils de l'homme. Cependant une lumière morale, qui in-

dique la présence d'une âme divine cachée derrière cette guenille charnelle, transfigure cette laideur et la préserve de toute vulgarité. Ce qu'il y a de divinité dans les christs de Rembrandt est marqué par un caractère fort subtil, le contraste entre l'âme et l'enveloppe qu'elle accepte. L'enveloppe est celle d'un homme du peuple, l'âme qui transperce au travers est une âme hors de toute condition, grande, triste, sérieuse, portant un signe de solitude; mais cette âme est expansive en vertu même de sa loi, et communiquera forcément sa lumière à ceux qui l'approchent. Ce sentiment démocratique s'exprime encore plus fortement, s'il est possible, chez Rembrandt par le choix de ses sujets que par la manière dont il les traite. Les sujets qu'il emprunte à l'Ancien-Testament, lequel n'est pas marqué comme le nouveau d'un cachet uniformément populaire et où la variété du choix est plus grande, sont extrêmement caractéristiques. C'est l'histoire de Samson, type d'homme du peuple dans toute la force de l'expression, puissant portefaix devant le Seigneur; c'est l'histoire de Suzanne, jeune femme faussement accusée par deux vieillards scélérats; c'est surtout l'histoire de Tobie, qui semble avoir été particulièrement chère au peintre, prédilection d'autant plus remarquable que le livre de Tobie, ainsi qu'on l'a fait judicieusement observer, est au nombre de ceux que les protestans rejettent comme apocryphes. Cette proscription de l'orthodoxie protestante n'a pu cacher à Rembrandt la portée démocratique de cette belle histoire. Théologiquement en effet, l'histoire de Tobie n'est rien moins que protestante, car c'est par le mérite de ses œuvres encore plus que par sa foi que le vieux Tobie a mérité la faveur de la protection divine. Il ensevelissait les morts et pratiquait la charité, et c'est pourquoi dans son malheur Dieu ne l'abandonna pas aux ténèbres, mais envoya un ange pour le rendre à la lumière. C'est l'histoire d'une famille pauvre bénie de Dieu pour ses vertus, et dont la cabane, malgré son dénûment, a reçu des hôtes plus glorieux qu'aucun palais princier. Protestante ou non, apocryphe ou non, cette histoire est singulièrement populaire, car elle enseigne mieux qu'aucune autre dans la Bible l'impartialité divine, et raconte exactement la même merveille que Rembrandt s'est plu à représenter presque uniquement, les visites de Dieu aux petits et les splendeurs dont ses apparitions décorent leurs humbles demeures.

C'est qu'en effet Rembrandt, bien qu'il ait eu la gloire de donner l'expression la plus profonde du sentiment moral engendré par le protestantisme, n'est protestant néanmoins qu'autant que cette forme du christianisme s'accorde avec la démocratie. Il semble avoir deviné en un certain sens quelques-unes des conséquences

les plus lointaines du protestantisme et de l'examen individuel appliqué aux livres saints. Cette religion philosophique, née de la critique et de la comparaison, qui retire le christianisme à l'éternité pour le rendre au temps, qui lui assigne une origine historique et fait jaillir sa source d'un point de l'espace, qui le représente comme né au sein de la création et non pas comme préordonné par Dieu antérieurement à toute création, qui, en un mot, en fait une partie de l'histoire humaine et terrestre, au lieu d'en faire la pièce principale de l'histoire ontologique du monde de l'être, cette religion, dis-je, est déjà tout entière dans Rembrandt. Il est le premier peintre qui ait pris un soin extrême à replacer ses personnages dans les conditions de temps et de lieu. Rembrandt est véritablement l'inventeur de la couleur locale, dont aucun autre peintre avant lui ne s'était jamais avisé, sauf pour un seul épisode des livres saints, l'adoration des mages, épisode dont le caractère est tellement particulier que le peintre est involontairement obligé de sacrifier à une certaine exactitude historique. Le moyen en effet de représenter des rois *mages* sans leur donner les vêtemens et les attributs de cet Orient dont ils apportent les richesses et les parfums? Cette préoccupation de la couleur locale s'étend chez Rembrandt à tous les sujets, et, s'il semble quelquefois céder à la fantaisie dans les détails d'architecture et de vêtement, ce n'est pas toujours par caprice pittoresque; il veut certainement être exact autant que possible. Or le résultat immédiat de cette préoccupation de couleur locale est de donner aux scènes représentées une couleur purement humaine et historique, en sorte que le christianisme de Rembrandt, lorsqu'il ne laisse pas sous une impression démocratique, laisse sous une impression rationaliste.

S'il faut dire toute ma pensée, je crois fort que la religion de Rembrandt fut affaire non de sentiment et d'instinct, mais d'imagination et d'intelligence. Il est vrai qu'il est le seul peintre hollandais qui ait fait de la peinture religieuse, et par là il semble trancher fortement sur tous ses émules; mais, quand on y regarde de très près, on s'aperçoit qu'il n'y a pas loin de ses personnages pieux et sacrés aux personnages vulgaires d'un Gérard Dow, d'un van Ostade ou de tout autre, et que le même sentiment d'où sortit toute la peinture de genre hollandaise fut aussi l'inspirateur de la grande peinture de Rembrandt. La Hollande semblait condamnée par son sentiment exclusivement démocratique à ne produire aucune œuvre qui pût lutter avec l'Italie ou la Flandre; en homme de génie qu'il était, Rembrandt vit que le protestantisme lui fournissait le moyen d'interpréter les scènes de l'Écriture dans un sens familier et populaire qui serait en sympathie avec les instincts de la

Hollande. Sa pensée véritable nous paraît avoir été un rationalisme ingénieux, prudent, mais très net et très ferme. Nous n'en voulons d'autre preuve que l'admirable *Leçon d'anatomie* du musée de La Haye, celle de toutes ses œuvres où il nous paraît avoir dit le dernier mot de son génie. Rembrandt y a exprimé pour toujours le visage ferme, intrépide, dur, sceptique, que fait à l'homme l'étude des mystères de la vie et de la mort. Le positivisme moderne ne trouvera jamais de plus parfaite représentation de lui-même, et c'est très judicieusement qu'une copie de cette œuvre a été placée dans une des salles de notre École de médecine. Sur tous ces visages sont écrites une ardeur sans tendresse, une curiosité sans émotion, une attention intense, une complète insensibilité. Un sourire de scepticisme matérialiste court sur les lèvres du joli docteur Tulp; il a l'air de dire à ses auditeurs : Voilà ce qu'est la machine humaine et par quels ressorts l'âme est menée. En face du docteur Tulp, un homme déjà d'âge mûr, dont le frottement de la vie a visiblement émoussé la sensibilité, se penche sur le cadavre étendu avec une curiosité presque bestiale. Celui-là est bien un pur matérialiste, car le terrible spectacle ne soulève chez lui aucune répugnance, aucune mièvrerie délicate, aucun froissement moral. Le visage indique une absence absolue d'élévation; c'est une sorte de caporal de la science médicale, endurci par la pratique et l'habitude, que le spectacle de la mort intéresse, mais n'émeut pas. Tout autre est ce beau jeune homme au visage fatigué par l'étude et les veilles, assis tout en haut du tableau qui prend des notes en détournant la tête. Ses sourcils se froncent avec dureté en écoutant le docteur, ses yeux se fixent sur le cadavre avec une curiosité ardente, tout son visage respire une sorte de vaillance mâle et presque agressive; c'est l'intrépidité scientifique en personne. Enfin, derrière le premier de ces auditeurs, deux autres jeunes gens se tiennent debout, et écoutent avec une attention calme où se mêle une nuance de surprise. Tous ces personnages vivaient-ils il y a deux siècles, ou sont-ils nos contemporains? Aisément vous pouvez les dépouiller du pourpoint noir, du feutre à plumes, de la fraise hollandaise, qui composent leurs costumes, pour leur donner notre habit de drap et notre chapeau rond; en changeant de vêtement, ils ne changeront pas de physionomie. Vous les avez vus cent fois à l'École de médecine, à la clinique, aux amphithéâtres de dissection, dans les hôpitaux, dans les réunions scientifiques. Ils sont vrais aujourd'hui comme il y a deux cents ans; ils seront vrais dans mille ans comme aujourd'hui : éternellement la science de la vie et de la mort marquera de cette empreinte ses disciples et ses amans.

Ce caractère singulier de *la Leçon d'anatomie* nous conduit à une observation fort importante, et qui semble avoir échappé jusqu'à présent à l'attention générale. Les figures de Rembrandt sont toutes des figures modernes, et que nous pourrions sans aucun effort prendre pour nos contemporaines; c'est un fait digne de remarque, car il est, je crois, le seul peintre qui présente ce phénomène. Lorsque nous contemplons les portraits d'Holbein, de Léonard ou du Titien, ces visages nous frappent comme appartenant à un genre de beauté complétement disparu, et dont nous ne trouverions pas l'analogue parmi nous. Nous avons tous pu observer d'ailleurs, en contemplant des collections de portraits, que les formes du visage humain semblent changer avec les siècles, comme si la nature elle-même obéissait à je ne sais quelles lois de la mode décrétées par les puissances de l'être. Les visages du XVIe siècle sont pleins de vie et de passion, fréquemment excentriques et originaux, toujours marqués d'un trait profond; les visages du XVIIe siècle sont pleins, forts, nobles, sans agitation, bien d'aplomb et indiquant des âmes en parfait équilibre; ceux du XVIIIe sont turbulens, inquiets, curieux. Eh bien! rien de pareil ne se découvre chez Rembrandt; ses personnages appartiennent à notre époque autant qu'au XVIIe siècle, dont ils n'ont que le costume. Les arquebusiers de *la Ronde de nuit*, dépouillés de leurs panaches et de leurs pourpoints, vous présenteront exactement les visages de nos rues et de nos assemblées. De tous les peintres, Rembrandt est le seul qui nous révèle cette sorte d'identité du visage humain, qui nous dise clairement que les traits de l'homme sont et demeurent toujours les mêmes en dépit des différences superficielles de la civilisation aux diverses époques. C'est encore là un des traits démocratiques de son génie. L'admirable tableau des *Syndics des drapiers* qui se voit à la *Trippenhuys* d'Amsterdam est peut-être l'exemple le plus mémorable de cette singularité : ce sont figures de notre connaissance la plus intime. Ce sérieux qui distingue les plus âgés des syndics, c'est exactement le même qui distingue de nos jours les hommes qui portent le souci des affaires, souci qui ne marque pas le visage d'un caractère tragique, comme celui de la guerre ou de la responsabilité politique, mais qui le revêt d'une expression pensive où se combinent la prudence et l'attention. Ce sourire si fin, vraie merveille du pinceau, qui glisse entre les lèvres du plus jeune des syndics comme l'éclair d'une âme ironique et légèrement méprisante, c'est le même qui distingue aujourd'hui tel ou tel jeune bourgeois fort de sa fortune et de sa position bien assise. A quoi tient ce singulier caractère de Rembrandt? Je crois qu'il faut l'attribuer principalement à une excessive préoccu-

pation de reproduire la vie en mouvement. La ressemblance intrinsèque, permanente, du modèle au repos que nous avons admirée chez Holbein ne suffit point à Rembrandt; ce qu'il poursuit avant tout, c'est cette ressemblance fugitive qui apparaît et disparaît avec les émotions de chaque minute. De là les patientes études qu'il avait pratiquées sur lui-même, ne pouvant les pratiquer sur ses modèles. S'est-il assez peint lui-même, à tous les âges, dans tous les costumes, en pourpoint de velours, avec chaînes d'or, en chapeau d'officier, en houppelande et en bonnet de paysan, et, circonstance remarquable, toujours de face ou de trois quarts, jamais de profil! Le profil en effet ne présente que les traits les plus indestructibles du visage; la face et le trois quarts offrent seuls cette vie mobile que cherchait Rembrandt, et qu'il a su atteindre comme nul autre peintre avant et après lui. Peut-être est-ce là qu'il faut chercher le secret de la singularité qui vient de nous occuper. L'originalité véritable de l'individu est dans la forme et non dans la physionomie. Au sein de la vie et de la passion, tous les hommes ont entre eux quelque ressemblance; mais, s'ils rentrent dans le repos et l'immobilité, l'inégalité reparaît aussitôt. On ne sait réellement si une femme est laide ou belle que lorsqu'on l'a vue dans une parfaite impassibilité.

La fameuse *Ronde de nuit* a été si souvent et si bien décrite que je ne me sens pas le courage de chercher encore une fois le secret de cette magie. Nous déclarons naïvement qu'il nous a été impossible de découvrir d'où part en réalité la lumière de cette toile merveilleuse, et que nous n'oserions décider si le rayon tombe d'en haut ou s'il part d'une lanterne qu'on doit supposer hors du tableau. Dans ce dernier cas, la lumière partirait nécessairement du côté gauche du tableau, trouverait son foyer au centre, — là où elle fait resplendir comme une fée d'apothéose dramatique cette petite juive blonde aux poulardes pendues à sa ceinture, mignonne, nabote, grassouillette, vrai modèle des Suzannes du peintre à l'âge de douze ans, égarée au milieu de la forêt de grandes jambes des arquebusiers, — et irait se refléter sur le pourpoint jaune de l'officier qui est à droite sur le premier plan. Nous comprenons parfaitement l'enthousiasme qu'une telle œuvre inspire aux artistes et à ceux qui cherchent avant tout dans Rembrandt l'homme de métier; mais nous déclarons franchement professer l'opinion des rares juges qui ont eu le courage de préférer à cette toile *la Leçon d'anatomie*. Nous en dirons seulement trois choses. Comme œuvre de métier, c'est la plus incomparable lanterne magique que jamais peintre ait allumée. Comme œuvre d'imagination, la conception en est moins originale qu'elle ne le paraît, et la fantaisie du peintre y a moins

de part qu'on ne le dit; en réalité, *la Ronde de nuit* n'est que le chef-d'œuvre de ce genre de peinture nationale et quasi officielle que nous avons vu représenté par van der Helst et Franz Hals. Comme sentiment, *la Ronde de nuit* a une portée morale sérieuse : c'est une page patriotique. Là respire l'enivrement de l'indépendance, là s'agite la turbulence de la liberté conquise, dont la lune de miel n'est pas encore achevée; là retentissent, avec les joyeuses détonations des mousquets, les hourrahs plus joyeux encore de braves gens tout heureux d'être maîtres chez eux. Quiconque veut savoir ce que fut le sentiment de la liberté dans son âge d'or en Hollande doit s'adresser à *la Ronde de nuit;* il y vit, protégé à jamais par la magie lumineuse de Rembrandt. La liberté passe, le sentiment de la liberté s'efface; mais la lumière, le clair-obscur et la protection du génie sont éternels, et c'est pourquoi *la Ronde de nuit* conservera le souvenir de la liberté hollandaise, peut-être par-delà l'existence de la Hollande. Si la Hollande perdait un jour son indépendance, si jamais par exemple elle était soumise au régime de la caserne prussienne et à la discipline d'une *landwehr* solidement organisée, j'imagine que bien souvent plus d'un Hollandais s'arrêterait pensif et dirait en soupirant devant *la Ronde de nuit :* « Ah! que nos pères avaient donc une manière de faire l'exercice plus amusante que la nôtre! C'était plaisir de marcher en patrouille avec cet entrain, et de protéger l'ordre avec un si gai désordre. C'était le bon temps, c'étaient là les jours du consulat de Plancus, et si les théories modernes nous disent qu'elles connaissent une liberté préférable à celle qui s'agite dans ce chef-d'œuvre de notre Rembrandt, à cette bonne et franche liberté municipale qui consiste à être maître chez soi, les théories modernes en ont menti, car cette liberté n'est pas seulement la vraie, c'est la seule, et en tout cas c'est la plus gaie. » Si jamais les Hollandais se sentent menacés dans leur indépendance, je leur conseille de bien vite fonder un parti de résistance qui prendrait pour nom de guerre *le parti des principes de la Ronde de nuit;* on saurait tout de suite ce que cela veut dire, car il n'y a pas au monde de principes plus simples et plus clairs.

IV. — UTRECHT. — LE CIMETIÈRE DES MORAVES A ZEIST.

Nous ne nous arrêterons pas à Amsterdam; nous avons dit d'avance en parlant des autres cités de Hollande, tout ce que nous avions à noter sur cette ville, l'originalité de sa physionomie, l'élégance majestueuse et la profondeur de perspective de ses quais, l'indiscipline architecturale de ses demeures, la mélancolique beauté de ses cou-

chers de soleil. Ce qu'il y a certainement de plus curieux à Amsterdam, ce sont ses habitans; mais ce n'est pas après un séjour de moins d'une semaine que nous voudrions nous permettre d'en juger. Sur le peu que nous en avons vu cependant, nous n'hésitons aucunement à affirmer qu'Amsterdam est certainement la ville la plus vraiment républicaine d'Europe, car c'est celle où domine le plus exclusivement l'esprit commercial avec son mélange de qualités et de défauts. On ne peut vraiment que recommander le voyage d'Amsterdam à ceux de nos démocrates qui s'obstinent à chercher parmi nous la démocratie ailleurs que dans la monarchie; là ils comprendront que la république est avant tout et par-dessus tout une affaire de classes moyennes, de commerce, d'indépendance appuyée sur l'argent, nullement un gouvernement de pauvres gens et de prolétaires. Là où dominent la foi au coffre-fort et la certitude que l'homme n'est indépendant que lorsqu'il est riche, là domine la république; d'autres idées, quelque démocratiques qu'en soit la tendance, n'entraîneront jamais que la monarchie. Pas d'argent, pas de Suisse, disait un vieux proverbe; c'est la définition même de la république. Pas de foi en l'argent, pas de république. Aussi la seule secte à vues profondes de notre temps a-t-elle été celle des saint-simoniens avec leur religion du capital et leur culte du dieu Mammon, qu'ils avaient si ingénieusement et avec une si judicieuse probité installés sous la forme de billets de banque dans la petite rotonde qui servait de centre à la dernière exposition universelle, organisée par eux; mais assez sur ce sujet.

Je ne veux cependant pas quitter Amsterdam sans dire à quel singulier triomphe de la France j'ai assisté dans cette ville, et quelle singulière émotion patriotique j'y ai ressentie. Un soir, pour tuer le temps, je me fais conduire à *Leidsche-Bosche*, espèce de grand café chantant, où l'on joue le vaudeville hollandais et l'opérette française, fréquenté par un public dont la plume d'un Paul de Kock hollandais tirerait un parti avantageux. Les cabotins indigènes ouvrirent le spectacle par un vaudeville national dont je m'évertuai à deviner le sens d'après leur jeu et leur accent. Autant que je sus comprendre, il s'agissait d'un vieux beau de province sur le retour amoureux de sa ménagère, qui lui préfère un jeune paysan frison. Les acteurs ne me parurent ni meilleurs ni pires que d'autres comédiens, tant que le point de comparaison me manqua; mais voici que des comédiens français leur succèdent pour chanter l'opérette *Monsieur Choufleuri restera chez lui*, et aussitôt le pauvre mérite de ces indigènes disparaît devant l'éclat de nos bohêmes français comme les fantômes devant la lumière. Ces comédiens étaient simplement les premiers venus, quelque chose comme une troupe de

Belleville ou de Montmartre; mais là ils resplendissaient comme le soleil, et me firent l'effet de comédiens de génie, tant leur supériorité était certaine, incontestable, éclatante. — Quel feu! quelle verve! quel brio! quelle vivacité de pantomime! En les regardant se démener comme de joyeux forcenés et en écoutant leurs coq-à-l'âne insensés, les larmes me montèrent véritablement aux yeux, car ces pauvres gens venaient de me représenter quelques-unes des qualités les plus précieuses de la France et de me faire apparaître l'image même de la patrie absente. Une pareille émotion pourra paraître fort ridicule; pour savoir combien elle l'est peu, il faut avoir franchi une fois la frontière. Le sentiment du patriotisme est semblable à la santé, dont nous ne faisons aucun cas tant que nous sommes bien portans, et dont nous ne connaissons le prix que par la maladie : tant que nous sommes sur le sol de la patrie, nous ignorons quels liens puissans nous attachent à elle; mais dès que nous sommes à l'étranger, alors les moindres circonstances qui nous la rappellent prennent une importance, et le triomphe du plus humble, du plus obscur de nos compatriotes nous apparaît comme une victoire nationale. Je n'ai jamais applaudi comédiens avec une aussi cordiale frénésie que ces acteurs ambulans, égarés en Hollande; pendant cette soirée, je l'aurais vraiment emporté en enthousiasme saugrenu sur Ragotin lui-même, et je crois que, s'il m'avait fallu apprécier leur talent dramatique, ils auraient été traités avec autant de déférence et de respect que si j'avais parlé de Molière ou de Corneille, c'est-à-dire des représentans mêmes du génie de la France.

Le chemin de fer met une heure et demie environ à franchir la distance qui sépare Amsterdam d'Utrecht, et avant même la moitié de ce court trajet le paysage a changé subitement de caractère. A mesure qu'on approche d'Utrecht, la campagne prend un air seigneurial inconnu aux provinces du sud et du Nord-Hollande. Dans ces dernières provinces, la campagne est une souriante et mélancolique idylle, et, s'il était permis de pousser jusqu'au bout la comparaison entre les choses de la nature et celles de l'art, nous dirions que cette idylle est d'une unité de composition et de style admirable, car partout elle conserve une grâce exclusivement plébéienne. Ces provinces ont une histoire; mais, semblables au peuple en qui le passé ne reste jamais vivant et se dissout dès la première génération en souvenirs incertains comme des songes, leur sol n'a gardé aucune empreinte de cette histoire, et la nature y a un aspect pour ainsi dire contemporain, comme si elle s'était épanouie d'hier. Tout autre est le caractère de la province d'Utrecht; là le paysage se présente avec un air de faste et de cérémonie; cette nature a

des quartiers. C'est une région merveilleusement appropriée aux retraites champêtres des personnes riches et qui veulent même au sein du repos un reflet, une empreinte des élégances de la vie sociale. Là on peut aisément installer non plus les petits nids humains et les gentilles tanières villageoises du Nord-Hollande, mais de grandes habitations précédées de nobles avenues, entourées de larges parcs. Les arbres commencent à abonder, et forment de belles rangées qui, partageant la campagne, donnent à l'œil la double sensation de l'étendue et du repos. Quel accord il existe en réalité entre la nature et l'homme! La Hollande proprement dite est un pays démocratique, et démocratique aussi en est la nature. La province d'Utrecht est une province de tradition plus aristocratique, la nature y porte une livrée de grandeur. Ineffaçables sont vraiment les marques que l'homme imprime à tout ce qui l'entoure; Utrecht en est un exemple. Elle fut autrefois le siége d'une cour ecclésiastique : voilà qui remonte bien haut, n'est-ce pas? et il semble que, depuis les jours du prince-évêque, la ville aurait eu le temps de se défaire de l'empreinte qu'un tel séjour avait pu lui donner. Point du tout; en changeant de maître et de doctrine, elle n'a pas changé d'âme : après plus de trois cents ans et sous l'empire du protestantisme, Utrecht reste essentiellement marquée d'un cachet ecclésiastique. D'aspect piétiste, de vie calme, Utrecht, à l'inverse des autres villes de Hollande, parle de richesse et ne parle pas de travail. Le vacarme assourdissant et joyeux, le mouvement affairé des villes où les habitans poussent à tour de bras la roue pesante de la fortune ne trouble pas ses rues larges et silencieuses, et cependant la puissance de la fortune se fait partout sentir, sinon dans son activité, au moins dans ses résultats. Pendant mon séjour à Utrecht, je ne pus m'empêcher de songer à la pratique Marthe de l'Évangile qui se serait décidée au repos, mais qui, même au sein du loisir, garderait le souvenir de sa diligence d'autrefois.

Utrecht n'est pas seulement la ville protestante par excellence de la Hollande, elle est le centre véritable de tout ce que ce petit pays contient d'influences religieuses de tout genre. La religion, de quelque nom qu'elle s'appelle, y est la seule souveraine, au moins en apparence. Ce qui est non une apparence, mais une touchante réalité, c'est que le passé y parle encore très haut et par les voix les plus diverses. Il est vraiment curieux d'entendre ces voix, si rapprochées les unes des autres, prononcer toutes à la fois le nom de Dieu dans une sorte de cacophonie pieuse. L'université protestante s'est installée sur les dépendances de la cathédrale; mais on ne saurait trouver un lieu où respire d'une manière plus aimable la mélancolie ascétique du moyen âge que son cloître, encore élégant

sous ses ruines. La cathédrale, le seul édifice vraiment gothique que contienne la Hollande, est aussi fort digne d'intérêt, et vous fait remonter d'un bond en plein XIVe siècle. Cette cathédrale, par une coïncidence singulière, présente la plus étroite ressemblance avec une de nos propres cathédrales, celle de Limoges. Même position, même caractère architectural, et, chose curieuse, même histoire. Toutes deux s'élèvent au sommet de l'ancienne ville, qu'elles dominent comme le siége même du pouvoir, la citadelle, la cour de justice, le lieu de refuge en cas de guerre et de tumulte; toutes deux sont bâties sur le même plan, datent de la même époque, et inspirent le même sentiment de profonde tristesse. D'autres églises autrement belles, autrement renommées, ne parlent pas un langage aussi vraiment chrétien, car nulle ne dit avec une aussi morose douceur que l'homme est poussière et cendres. Enfin les deux cathédrales ont cela de commun, que leurs clochers sont à une distance considérable de l'église; la tempête et la foudre, en détruisant la partie de l'édifice qui les reliait, ont dans les deux régions opéré cette singularité, que l'incurie méridionale d'un côté et la lenteur hollandaise de l'autre n'ont jamais songé à réparer. C'est de nos jours seulement, après deux siècles, que les habitans d'Utrecht se sont enfin décidés à effacer les traces d'une tempête qui remonte à la seconde moitié du XVIIe siècle. Le temps avait eu le loisir d'emporter maison des Bourbons, maison des Stuarts, maison d'Autriche, de transformer en roi l'électeur de Prusse, de créer la Russie et l'Amérique, que ces bons Hollandais d'Utrecht n'avaient pas encore eu le loisir d'enlever quelques centaines de charretées de pierres encombrantes. A la bonne heure! et voilà un pays où il fait bon vivre à l'abri de la fiévreuse activité moderne. Non loin de la cathédrale se trouve un débris fort excentrique du passé, le quartier des jansénistes, maussade labyrinthe de petites ruelles qui se coupent et s'entre-croisent comme une enfilade de corridors, avec son église à façade d'habitation bourgeoise, témoignage des jours où le catholicisme était réduit à se cacher dans l'intérieur des demeures. J'ai visité le quartier janséniste avec l'empressement que l'on peut supposer à un Français; mais la vérité m'oblige à dire que les parfums de piété que j'étais allé y respirer se sont trouvés mélangés d'autres aromes dont mon nerf olfactif n'a conservé aucun plaisant souvenir. Un détail curieux : tout contre l'église janséniste se trouve une autre église catholique sans grande apparence. J'entre, et la première chose qui frappe mes yeux, c'est une sculpture de la chaire représentant le chien qui tient la torche allumée entre les dents. Nul doute, j'étais dans une église dédiée à saint Dominique, si terrible aux hérétiques. Comment donc une église placée sous cette redoutable invo-

cation s'élève-t-elle si près du quartier janséniste? Le hasard a de ces rapprochemens singuliers.

Une autre communauté plus bizarre que le jansénisme, mais celle-là appartenant au protestantisme, celle des frères moraves, possède un établissement à Zeist, à quelques lieues d'Utrecht. Pendant que j'étais dans le Nord-Hollande, je n'avais pas voulu visiter Broeck, peut-être parce que j'en avais trop entendu parler; je n'y ai rien perdu, puisque j'ai vu Zeist, car je doute que le célèbre Broeck l'emporte sur ce ravissant village. C'est ce que l'on peut voir au monde de plus élégant, de plus paré, de plus parfumé. La nature y est propre comme si tous les esprits élémentaires en faisaient chaque matin la toilette; pas un grain de poussière, pas une tache, pas une moisissure; à la surface du canal qui longe l'établissement des moraves, un manteau de lentilles vertes seulement, mais cela évidemment pour le charme et le complément du tableau. Tout est verni, luisant, brossé, lustré; arbres, buissons et habitations ont l'air de sortir d'une boîte : c'est un paysage d'un dandysme accompli. Au centre de cette riante localité s'élève le vaste établissement des frères moraves. Je fus peu curieux de visiter l'intérieur de l'édifice, ayant quelques années auparavant parcouru tout à loisir le quartier que les frères occupent depuis le dernier siècle dans la pieuse petite ville de Neuwied, sur le Rhin; mais à Neuwied je n'avais pu voir le cimetière morave, et je tenais à satisfaire cette curiosité, éveillée en moi depuis longtemps par quelques très belles phrases de Mme de Staël dans son livre de *l'Allemagne*. Un jeune bourgeois morave de la plus parfaite politesse s'offrit à moi pour me servir de guide. C'était le fils d'un fabricant de zincs d'art, morave comme lui et comme lui de manières courtoises. Après m'avoir fait parcourir les ateliers de son père et m'avoir expliqué avec la plus patiente complaisance tous les détails de la fabrication, — car, obéissant aux aimables instincts de la nature humaine, dès que je lui vis tant de bonté, je m'empressai d'en abuser, — il me donna tous les petits renseignemens nécessaires pour arriver au cimetière. Ce ne fut pas sans quelque difficulté que je le trouvai. Pendant un quart d'heure, je parcourus une campagne verte, coupée de petits jardins, sans apercevoir aucun de ces indices sinistres qui annoncent un cimetière. Enfin je distingue un mur de clôture de petite dimension, et une porte ouverte me découvre quelque chose de semblable à l'enclos d'un modeste propriétaire pour qui les vœux d'Horace auraient été exaucés. J'hésitai quelques minutes à entrer, incertain de savoir si j'étais dans une propriété particulière d'où l'on pouvait venir me mettre à la porte, ou dans un de ces fiefs communs à l'humanité tout entière dont nul ne nous chassera quand nous en aurons pris possession. C'était un jardin un

peu bizarre et qui semblait trahir chez le possesseur quelques excentricités d'imagination, par exemple l'amour d'une nature légèrement inculte et la passion exagérée des roses. Une belle allée coupait par le milieu ce jardin, où ne poussait rien que de l'herbe qui retombait comme affaissée sur elle-même pour avoir grandi trop longtemps sans être émondée. D'autres allées latérales divisaient en carrés et en plates-bandes cette verdure épaisse; mais l'abondance des rosiers était extraordinaire, et les parfums qui remplissaient l'air corrigeaient en quelque sorte la tristesse qu'inspirait à l'âme la vue de ce gazon languissant par excès de croissance. Aux deux bouts du jardin, deux berceaux composés de treillages et de plantes grimpantes étaient disposés pour la commodité du promeneur; il pouvait s'y reposer, lire, rêver, y faire sa sieste dans les chaudes après-midi de l'été. Ce jardin n'était pas triste, car tout y parlait de nos habitudes d'existence, et cependant il inspirait involontairement cette sorte de mélancolie qu'inspirent les lieux abandonnés; on aurait dit que le maître était absent, et que son retour était incertain. Tout à coup, en me baissant, j'aperçois tout à ras du sol la surface d'une pierre taillée de petite dimension : je fais quelques pas en écartant le gazon; au pied de chaque rosier, une pierre était posée à plat en terre, toute semblable à un cachet de cire sur un parchemin. Ces pierres étaient en effet les cachets qui scellaient pour l'éternité l'héritage que ceux qui ont vécu léguent à la terre. Ce gentil jardin était le cimetière morave.

Je m'assis sous un des berceaux de ce jardin des morts, et je m'abandonnai aux réflexions qu'un tel lieu peut inspirer. Un cimetière pareil est-il vraiment chrétien? Nous savons la place importante que l'idée de la mort occupe dans le christianisme, et quel soin il a pris de rappeler sans cesse cette plus solennelle et plus redoutable de toutes les réalités. L'idée de la mort est terrible pour le chrétien, non à cause du fait physique de la cessation de la vie, mais parce qu'elle entraîne nécessairement l'idée du jugement. Où sont allés ceux que nous avons vus disparaître? Ont-ils besoin de grâce et de pardon, ou bien, désormais heureux, la mort n'a-t-elle pas entraîné pour eux de plus grande affliction que la douleur passagère qu'ils laissent aux survivans? C'est une terrible incertitude, et qui justifie l'abondance des signes lugubres qui dans nos cimetières implorent la pitié divine, et demandent aux vivans l'aumône d'une prière ou à tout le moins d'une pensée mélancolique. Cette idée de la mort ne s'exprime guère, il est vrai, avec toute son effroyable éloquence que dans les cimetières catholiques; mais enfin, quoiqu'elle se montre très affaiblie dans les cimetières protestans, elle y conserve encore une partie de sa terreur. Ici au contraire la pensée de la mort est complétement effacée; rien n'y rap-

pelle une incertitude, une anxiété, un doute douloureux, tout y parle au contraire d'un sommeil doux et profond comme celui de l'enfance; c'est vraiment un dortoir éternel. Est-ce le cimetière d'une communauté de chrétiens? est-ce le cimetière d'une secte qui admet l'annihilation de l'être? Pour celui qui s'en tiendrait à la surface des choses, le doute serait vraiment permis.

Et cependant le sentiment qui a donné naissance à ces aimables champs de repos est bien réellement chrétien, mais seulement, il est vrai, dans des conditions très particulières qui ne sont pas celles de nos vastes et profanes sociétés. Chrétiens pour une petite secte, de tels champs de repos seraient matérialistes pour une vaste société, et voici comment. Le christianisme ne présente au fond cette image de la mort que comme exhortation à vivre conformément à ses doctrines; au chrétien véritable, il apprend à n'en pas avoir peur. Pour le vrai chrétien, la mort, loin d'avoir rien de redoutable, est le suprême bonheur; c'est la fin du pèlerinage à travers un monde de larmes et de fatigues, c'est l'entrée dans le repos et la lumière. Quant au jugement, quelle crainte peut-il inspirer à celui qui a vécu selon les prescriptions du juge? Mais dans nos vastes sociétés, si compliquées, si mêlées de passions et d'intérêts, où est le chrétien, c'est-à-dire l'homme dont le christianisme soit la vie tout entière? Nous sommes chrétiens à moitié, au tiers, au quart, pour un dixième de notre être; mais chrétiens d'un bout de nos âmes à l'autre, non! Dès lors nous perdons tout droit à cette confiance sereine que connaît le parfait chrétien, et l'image de la mort nous alarme avec justice. Dans les petites sectes au contraire, il n'en est pas ainsi, car par cela même que le sectaire s'est séparé de la société générale, où il a trouvé trop de mélange, sa vie s'est mise d'accord avec sa doctrine et possède une unité que nos existences hybrides ne connaissent jamais. Les mêmes idées qui dans le vaste monde étaient des freins pour la conscience et des lois de contrainte deviennent des agens de liberté et des lois d'amour. Voilà l'explication de l'aspect riant des cimetières moraves; une confiance absolue et qui n'avait même pas besoin de l'aimable secours de l'espérance, tant la certitude était complète, leur donna naissance à l'origine. Pour l'individu dont l'existence est strictement chrétienne, l'idée de la mort se dépouille donc de toutes ses terreurs; mais cette sécurité exige des conditions qui ne sont jamais celles des vastes sociétés.

V. — LA GUELDRE. — DES PAYS MIXTES. — AU TOMBEAU DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

Les Hollandais ont pour le paysage de leur province de Gueldre un engouement tout particulier que l'étranger ne peut ressentir au

même degré. Qui ne sait que les amours les plus entêtés naissent du contraste? L'habitant des plaines soupire après les hauteurs, le montagnard envie l'habitant des plaines. C'est évidemment la satiété de leur éternelle prairie plate qui revêt la Gueldre d'un tel charme aux yeux des Hollandais : dans cette province au moins, on commence à apercevoir quelques exhaussemens du sol, quelques monticules, quelques accidens de terrain; mais l'étranger, dont le *polder* n'est pas la patrie, ne trouve pas à ce paysage la nouveauté et l'originalité de la mer de verdure des deux Hollandes. La Gueldre lui rappelle des traits connus. L'Allemagne commence ici, et mille détails annoncent au voyageur ce grand et redoutable voisinage. Et d'abord c'est le fleuve allemand par excellence, le Rhin, qui vous l'indique par son changement de physionomie; on voit bien qu'il se sent près de sa patrie à la majesté et à l'ampleur de son cours. Il est déjà tel que vous l'avez vu à Cologne, à Bonn, à Mayence. Quel contraste avec la physionomie morose et boudeuse, avec la figure maussade qu'on lui voit à Leyde, surtout à Utrecht, où il mérite réellement le nom ironique que lui ont donné les habitans, *oude*, le vieux. Ici, comme bondissant de se retrouver en pays natal, il se multiplie et s'épanche en trois beaux fleuves; c'est sa manière de chanter le *salve patria*. Arnheim, coquette petite ville, de physionomie légèrement indécise, vous réserve des avertissemens d'un autre genre. Vous vous amusez, par exemple, à regarder les estampes qui décorent les murailles de votre hôtel, et vous trouvez dans cette occupation une occasion inattendue de repasser votre histoire des guerres de Silésie et de la guerre de sept ans. Voici tout l'état-major du grand Frédéric, Seidlitz, Schwerin, Léopold d'Anhalt, Ziethen chargeant en tête de ses hussards. Sommes-nous donc déjà dans les états de sa majesté prussienne? Non, mais vous êtes à moins de deux heures de ce pays de Clèves, aimé de Frédéric, et qui lui fournit l'occasion de soulever ses premières chicanes dans ce grand procès qu'il intentait à l'Europe pour réclamer au nom des droits de sa nature la propriété d'une gloire dont il avait besoin. En vérité, si le successeur du grand Frédéric, M. de Bismarck, est, comme nous le pensons, partisan des théories sur les agglomérations des peuples par races, il semble qu'il pourrait réclamer comme bétail allemand ces bons habitans de la Gueldre. En tout cas, il n'est assurément pas de province en Hollande, après le Limbourg, où son nom soit prononcé plus fréquemment. Il revenait bien souvent dans une certaine chansonnette comique dialoguée que j'ai entendu chanter à Arnheim par deux queues rouges dont un, pauvre diable maigre comme un râteau, vrai symbole de famine, était mime d'un vrai talent. *Bismarck* et *Maestricht*, *Maestricht* et *Bismarck*, on n'entendait que ces deux mots; on peut tirer de ce petit fait telle

conséquence que l'on voudra. Cela ne veut pas dire que l'Allemagne désire la Gueldre ou que la Gueldre désire s'annexer à l'Allemagne; cela veut dire que la Gueldre est une province mixte, de physionomie allemande, où les choses de l'Allemagne sont plus mêlées aux intérêts du peuple que dans les autres provinces hollandaises, et qu'il pourrait bien y avoir là, les circonstances aidant, moyen de faire à un moment donné une application de la théorie des races.

Tout le monde visite Arnheim, et personne ne visite Nimègue; injustice notoire dont il faut sans doute chercher la raison dans la déplaisante situation que fait à Nimègue le non-achèvement du réseau des chemins de fer hollandais. Quand on est arrivé à Nimègue, on se sent comme prisonnier, et l'on ne sait comment continuer sa route à moins de rebrousser chemin. Tant pis pour les touristes qui reculeront devant ce léger inconvénient, ils y perdront le spectacle d'un panorama magnifique et d'une ville dont la physionomie compliquée est des plus instructives. Le Rhin n'offre nulle part de plus beau coup d'œil que celui de son fils le Wahal baignant les pieds de la vieille cité carlovingienne, dont le corps et les membres grimpent avec effort le long de la colline du Hoendenberg. J'engagerais volontiers nos partisans trop absolus du droit des races à venir méditer ici sur quelques inconvéniens de leurs théories. Nimègue est une ville mixte, à triple physionomie, allemande, française, hollandaise. Je suppose qu'un procès s'engage pour la possession de cette ville; s'il fallait la restituer à son légitime propriétaire, le juge, pour peu qu'il fût impartial, se sentirait fort embarrassé. Elle appartient bien légitimement à la Hollande, car il serait difficile de trouver une ville qui représentât mieux le caractère mixte des Pays-Bas; mais l'Allemagne alléguerait qu'elle contient un certain élément germanique, et la France pourrait la réclamer avec tout autant de justice pour des raisons analogues. La vérité est que dans des contestations de telle nature, les raisons étant égales de tous les côtés, le seul droit est celui de la force. S'il est un spectacle qui justifie la légitimité de la guerre, c'est bien celui des pays mixtes. On comprend alors que certaines guerres puissent être l'unique moyen de décider de la justice et du droit, puisque tels différends laissés à l'arbitrage de la raison pourraient durer jusqu'à la fin des temps. Rien n'est plus aisé que de faire de Nimègue une ville française, elle l'est déjà; rien n'est plus facile aussi que d'en faire une ville allemande. Ce qu'elle est le moins, c'est une ville hollandaise, et peut-être précisément pour cela est-il juste que la Hollande la possède.

C'est sous le coup de ces impressions laissées par ma promenade à travers la Gueldre, et surtout par le spectacle de Nimègue,

que quelques jours après je m'approchai à Bruges du somptueux tombeau de très haut et très puissant prince Charles, dit le Téméraire en langue française, dit le Hardi en langue germanique, duc de Bourgogne, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldre, comte d'Artois, de Flandre, de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Zutphen, seigneur de Frise, marquis du saint-empire. Cette visite au tombeau de Charles le Téméraire est la dernière grande émotion que j'aie ressentie durant ce voyage. Pour la première fois, je venais d'avoir une idée claire de l'entreprise gigantesque qui lui mérita son surnom. Était-elle téméraire cette entreprise? Oui. Insensée? Non. Charles eut l'idée de former un grand royaume avec tous ces petits pays enclavés entre la France et l'Allemagne, qui présentent une physionomie mixte pouvant les faire réclamer soit par l'une, soit par l'autre de ces puissances avec une parfaite légitimité, à moins qu'un maître hardi ne s'autorisât de cette neutralité même pour fonder leur indépendance, et les réunît en un tout compacte, en un même corps de monarchie. Ces élémens étaient hétérogènes, dira-t-on; comment espérer fondre en un même royaume des populations aussi diverses que celles sur lesquelles Charles eut la main ou jeta les yeux, Flamands, Hollandais, Suisses, Lorrains? Ces populations n'étaient pas plus diverses que celles qui avaient formé cette monarchie française dont Charles avait l'exemple et le modèle sous les yeux. Elles l'étaient même beaucoup moins, car, bien que la monarchie française ait dû son succès précisément au caractère mixte des populations qu'elle a réunies sous son empire, quelques-uns de ces élémens étaient beaucoup plus réfractaires que les plus indépendans de ceux sur lesquels Charles essaya son action. Si l'entreprise de Charles avait réussi, le résultat aurait été une seconde France créée entre la France et l'Allemagne, et opposant à jamais une barrière à l'ambition de l'une et de l'autre. Les craintes qui nous assiégent aujourd'hui ne seraient jamais nées, car l'équilibre de l'Europe aurait été réellement assuré par la création de cette puissance intermédiaire, tandis qu'il l'a toujours été sur la supposition que l'existence de ces petits états pouvait être préservée par leur neutralité, supposition complaisamment acceptée qui n'a pas empêché ces populations de recevoir dix fois depuis cette époque des lois de maîtres divers. Cette entreprise, dira-t-on encore, était illégitime. Pourquoi donc? Est-ce parce qu'elle violait le principe des nationalités? Où donc est la nationalité chez des populations mixtes? Leur caractère complexe est précisément la preuve que cette nationalité n'existe pas d'une manière précise et simple. Pour que la nationalité soit fondée sur la race, il faut au moins que les populations soient sans mélange

et non réclamées par deux ou trois souches. Si l'on voulait appliquer rigoureusement le principe de la nationalité fondée sur la race, il faudrait aller bien plus loin que la constitution d'une Belgique, d'une Hollande, d'une Suisse; il faudrait émietter bien plus encore ces petits états; il faudrait constituer un pays wallon indépendant, une Flandre indépendante, une Gueldre et un Limbourg indépendans, une Suisse française, une Suisse italienne, une Suisse allemande. L'esprit de fractionnement du moyen âge, contre lequel se heurta Charles le Téméraire, était plus logique que nos théoriciens modernes, car lui au moins il ne reculait pas devant cette dissémination anarchique.

D'ailleurs la nationalité est déterminée tout autant par la configuration du sol que par la race et le langage, et, pour ne prendre que le point qui nous occupe, je défie qu'on me montre plusieurs pays dans la vaste plaine qui s'étend d'Arras au Helder. Vous partez d'Arras, la Flandre commence; vous arrivez dans la Flandre, c'est encore l'Artois; vous arrivez à Gand, c'est déjà la Hollande; vous débarquez à Rotterdam, c'est encore la Flandre. La nature, on le voit, est mixte comme les habitans. Ce n'est guère qu'au-dessus d'Amsterdam que la nature se présente avec un caractère nettement tranché; mais ce caractère est au fond le même que celui des régions qu'on vient de quitter, et il ne nous frappe particulièrement que parce qu'il a été épuré de tout mélange par une suite de lentes et insensibles transitions. Si la nature est le miroir de l'homme, où trouver plusieurs nations dans cette contrée si justement appelée les Pays-Bas? L'entreprise de Charles ne blessait donc aucune différence essentielle, et ne commettait pas le crime de ces accouplemens monstrueux devant lesquels les conquérans n'ont pas toujours hésité. Nombreux sans doute sont les désaccords qui divisent ces populations; mais plus nombreuses encore sont les sympathies qui les unissent. Les désaccords ont été engendrés non par la nature, mais par l'histoire : or ce que l'histoire a créé, elle peut l'effacer; il n'y a que les antipathies essentielles établies par la nature qui ne peuvent se détruire. A la longue, le rapprochement de ces populations leur aurait créé une nationalité réelle, car de ce rapprochement il ne pouvait manquer de sortir un génie original qui n'eût été ni celui de la France, ni celui de l'Allemagne, génies entre lesquels elles ont toujours hésité. Réunies en une même monarchie, elles auraient fondé pour toujours leur indépendance, au lieu de la fonder pour un bail plus ou moins long, puisqu'elles auraient possédé des moyens de résistance qu'elles n'ont jamais eus par elles-mêmes, et qu'elles ont plus d'une fois été obligées d'emprunter à de puissans voisins. Est-ce que leur indépendance les a sauvées de l'Es-

pagne, de l'Autriche, de Louis XIV, de Napoléon? est-ce que leur caractère complexe ne les a pas rendues le champ de bataille de l'Europe toutes les fois que la guerre s'est allumée? Et de tous ces peuples que Charles médita de grouper sous son empire, combien en est-il d'ailleurs qui aient conservé leur indépendance? L'Alsace et la Lorraine ont disparu, et ce n'est que de nos jours que la Belgique est parvenue à se former en royaume dont plusieurs prétendent l'existence précaire. La Hollande seule s'est préservée de l'Espagne et de Louis XIV, grâce au courage de ses habitans, mais grâce aussi et surtout à la configuration bizarre de son sol et à la protection de la mer, qui la menace dans la paix et la sauve dans la guerre. Oui, la Hollande accomplit des miracles d'énergie pour assurer son indépendance; mais ces miracles, je doute fort qu'elle se fût souciée de les réaliser, si au lieu d'être conviée à une soumission contre nature, elle avait été conviée à un rapprochement de famille avec des populations sœurs. Quant à la républicaine Suisse, qui dans ces antiques guerres gagna si bien la partie à la fois pour le roi de France et l'empereur d'Allemagne, combien de temps croyez-vous qu'il s'écoulera avant que la France ait la fantaisie d'étendre son bras plus loin que Lyon, et que les Allemands, amateurs bien connus de la nature et des arts, aient envie d'aller contempler à Schaffouse la chute de leur père Rhin? Pauvre Charles! pauvre prince calomnié! ton ambition fut juste et noble, et ton entreprise parfaitement rationnelle, sinon raisonnable, et cependant elle fut vraiment téméraire. La seule nationalité que ces peuples pussent lui opposer, le moyen âge la leur avait donnée. Le hasard voulut que toutes les populations soumises à son pouvoir ou but de son ambition fussent précisément celles en qui vivaient le plus fortement l'esprit de fractionnement du moyen âge, les franchises municipales, les habitudes d'autonomie nées à l'ombre de la féodalité, et c'est contre cet esprit que Charles vint se briser. Il devait infailliblement périr; mais à la distance où nous sommes de cette époque, nous pouvons voir aisément ce que l'Europe perd aujourd'hui à l'insuccès de son entreprise. Cet esprit d'indépendance qui les sauva il y a trois siècles existe toujours nominalement parmi ces peuples; pensez-vous qu'il serait assez fort pour les sauver cette fois des entreprises de nouveaux Charles? et si ces nouveaux Charles se présentaient, croyez-vous qu'ils courraient d'aussi grands risques que le premier de remporter pour toute gloire le nom de téméraires?

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

NOUVELLE PHILOSOPHIE

DE LA NATURE

L'ATOME ET L'ESPRIT.

I. *Histoire des doctrines chimiques depuis Lavoisier jusqu'à nos jours*, par Ad. Würtz, membre de l'Institut, in-8°, 1869. — II. *De l'espèce et de la classification en zoologie*, par Agassiz, traduit de l'anglais par M. F. Vogeli, 1 vol. in-8°, 1869. — III. *Voyage au Brésil*, par Agassiz, traduit de l'anglais par M. F. Vogeli, 1869. — IV. *Anthropologie*, par M. A. de Quatrefages, membre de l'Institut, 1868. — V. *Leçons sur l'unité de l'espèce humaine*, par le même, 1868. — VI. *Les Questions anthropologiques de notre temps*, par M. Schaaffhausen, professeur à Bonn, traduit de l'allemand par M. L. Koch, 1868.

Les forces innombrables, infiniment variées, dont l'ensemble compose l'univers jouent sans cesse un jeu auquel l'homme ne peut jamais, quoi qu'il fasse, demeurer indifférent. Sa destinée en effet suit toujours plus ou moins les chances diverses de la partie engagée. Il s'efforce donc, autant qu'il est en lui, de diriger les coups, et pour cela d'entrevoir, comme disait Jouffroy, le dessous des cartes dont la nature physique ne lui présente que le dessus. Entrevoir le dessous des cartes dans le jeu des choses entre elles et avec nous, c'est pénétrer jusqu'au sanctuaire mystérieux où se cachent les énergies secrètes, les âmes, en un mot les causes secondes. C'est affirmer l'existence, déterminer la nature, marquer les caractères distinctifs des puissances de l'univers, non d'après l'expérience, qui n'a pas d'yeux pour les apercevoir, mais d'après l'idée que s'en

forme la raison. C'est travailler à cette science supérieure qui répand les clartés idéales sur la confuse réalité. Ceux-là y travaillent qui conçoivent et affirment l'atome d'éther dans les vibrations lumineuses, l'atome chimique au sein de la molécule de l'or et du cristal, l'âme sous le tissu de la plante, l'esprit dans les volontés de l'animal. Le philosophe ne mérite son nom qu'à la condition de démontrer ces conceptions diverses et d'en former une interprétation plus ou moins complète de l'univers. Alors la nature apparaît, grâce à lui, non plus comme une énigme indéchiffrable, mais comme une œuvre admirablement intelligible. La science qu'il édifie ainsi, c'est, depuis plus de vingt siècles, la métaphysique. De modernes savans, — MM. Berthelot et Laugel entre autres, — l'appellent la science idéale. Le nom de philosophie idéaliste de la nature est peut-être celui qui lui convient le mieux.

Dans ces dernières années, le crédit de cette science des causes a paru gravement compromis. De tous les points de l'horizon, des ennemis se sont levés contre elle. Cet assaut général était de nature à ébranler les convictions les plus éprouvées. Cependant les vétérans de cette philosophie française qui prend pour point de départ l'observation de l'homme intérieur sont restés fidèles à l'esprit qui depuis cinquante ans soutient et anime leurs études. Ils se séparent sur certains points sans doute, et il faut se réjouir de ces divergences, car la science en tirera profit; mais le fait certain et capital, c'est que durant la récente crise philosophique aucun penseur se rattachant de près ou de loin au grand mouvement de 1818 n'a renoncé à l'interprétation métaphysique de la nature.

Expliquer cette constance par l'entêtement ou par l'esprit de routine, ce serait faire à ces penseurs consciencieux et convaincus une injure gratuite. Leur ferme attitude a de tout autres causes. Ils se sont dit d'abord que la vérité expérimentale et la vérité rationnelle n'étant après tout qu'une même chose, elles devaient tôt ou tard se confirmer réciproquement; puis, suivant avec attention le prodigieux mouvement scientifique de l'époque présente, ils se sont assurés que beaucoup de savans, par leurs tendances philosophiques, n'ont cessé de justifier et justifient chaque jour davantage les espérances des métaphysiciens. La science moderne, je dis plus, la science actuelle, s'appuie sur un ensemble de conceptions idéalistes affirmées ou supposées. Ces conceptions, pour la plupart, sont celles auxquelles aboutit le spiritualisme; mais voici qui est plus curieux : les sciences positives se montrent parfois sur les questions capitales plus hardies, plus avancées, plus téméraires que pas une doctrine philosophique. C'est à tel point qu'en ce moment même elles hasardent un idéalisme vraiment nouveau, que les

spéculatifs de profession acceptent en partie, mais qui pourtant dépasse de beaucoup l'extrême limite de leurs inductions légitimes. Ainsi la métaphysique, vouée, selon de sinistres prophéties, à une mort prochaine, prend une vie et une force nouvelles, et cela avec la coopération parfois intempérante des sciences qui, disait-on, devaient la tuer. Si le fait est vrai, quel éclatant démenti donné aux prédictions positivistes!

Or ce fait est certain. Il n'y a plus à en douter quand on a étudié d'importans travaux récemment publiés. De nombreux savans reviennent à cette recherche de l'invisible, de l'idéal et des causes dont on s'était flatté de les dégoûter à jamais. Ni les trésors de l'observation, ni la beauté des lois nouvellement découvertes, ne satisfont leur soif de connaître. Il leur faut une philosophie idéaliste de la nature, et quand ils ne la trouvent pas toute prête sous la main, ils l'improvisent. Les preuves surabondent; mais pour aujourd'hui, je n'appellerai en témoignage que la chimie et l'histoire naturelle. Sur la philosophie des chimistes, mon guide sera le dernier ouvrage théorique de M. Ad. Würtz. Il y a deux sortes de chimistes : ceux qui ont peur de la philosophie et ceux qui possèdent l'art de s'y appuyer. M. Würtz est de ces derniers. Tout en exposant fidèlement les résultats de l'expérience, il les voit et les fait voir de haut. Si je ne me trompe, il dirait volontiers de la science et en particulier de la chimie ce que Bossuet disait de la vérité en général, qu'elle est semblable à l'eau des fontaines, et qu'on doit l'élever pour la mieux répandre. Aussi l'*Histoire des doctrines chimiques depuis Lavoisier jusqu'à nos jours* fait-elle penser en même temps qu'elle instruit; mais l'intérêt principal de ce remarquable morceau de littérature scientifique, c'est qu'on y assiste au développement continu pendant soixante années d'un idéalisme chimique auquel ont travaillé les plus illustres savans, et qui semble atteindre en ce moment son dernier degré de précision. C'est au sujet de cette philosophie que je consulterai surtout M. Würtz. Quant aux naturalistes, je demanderai leurs théories à trois hommes différens d'origine, de tendance, d'opinion. M. Agassiz, Suisse de naissance et professeur à Cambridge, en Amérique, est une puissante intelligence. Observateur pénétrant, penseur fécond en intuitions larges et profondes, du reste étranger, comme il le dit lui-même, à tout esprit de bigoterie ou de secte, il ne craint pas de se montrer idéaliste jusqu'à relever au nom de la zoologie les types génériques du platonisme. Notre compatriote M. de Quatrefages, plus circonspect, mais éminent par le talent d'exposition, la méthode et l'impartialité, établit en ce moment l'anthropologie sur un système d'hypothèses empruntées à la psychologie. Enfin un Allemand partisan avoué des

idées darwiniennes, M. Schaaffhausen, professeur à Bonn, a trouvé le secret d'édifier, en se fondant sur la théorie de l'évolution, une zoologie spiritualiste dont les perspectives hardies s'étendent à l'infini dans le passé et dans l'avenir. Les doctrines de ces savans ont d'autant plus de signification qu'ils ne sont enrôlés sous aucune de nos bannières philosophiques. En méditant sur leurs travaux, je suis arrivé aux conclusions suivantes, que je vais essayer de justifier par la démonstration. D'abord il y a au fond de la chimie moderne un idéalisme tantôt conscient, tantôt inconscient, mais nettement caractérisé. En second lieu, les naturalistes actuels ont aussi leur métaphysique, peut-être plus hardie encore. Enfin cet idéalisme scientifique, quoique parfois aventureux, n'est ni tout à fait hypothétique ni purement chimérique. Il répond aux vues les plus neuves de certains penseurs aussi solides que brillans, et il signale un mouvement auquel la philosophie proprement dite doit résolûment s'associer pour l'empêcher d'avorter et pour recouvrer cette hégémonie intellectuelle à laquelle son honneur et son devoir lui commandent également d'aspirer.

I.

Parmi les premières sciences où se soit exercée l'activité naissante et inexpérimentée de l'esprit humain, la chimie est assurément l'une des plus anciennes. Sans la faire remonter jusqu'à Mezraïm, fils de Cham et premier roi d'Égypte, sans en chercher les origines dans la douteuse sagesse des prêtres égyptiens, il est permis d'en reconnaître au moins les germes au fond des systèmes qui furent les préludes de la philosophie grecque. Dès cette époque, l'étude de la nature, confondue avec celle de la matière, était déjà idéaliste, car elle assimilait les forces physiques tantôt à des âmes, tantôt à des dieux. L'abus qu'elle faisait de l'hypothèse et de la conjecture était compensé par de fermes tendances philosophiques. A partir de notre ère, ce fut l'esprit de chimère qui l'emporta. Alors et au moyen âge, on rencontre de plus en plus marquées les traces de l'alchimie, cette recherche ardente et folle qui visait à découvrir le double secret de convertir les métaux en or et de prolonger à volonté la vie de l'homme en la dérobant aux maladies. Au premier siècle, Caligula tentait d'extraire de l'or d'une grande quantité d'orpiment, mais le peu de succès de son expérience ne tardait point à le dégoûter. Bien d'autres devaient réussir aussi peu sans toutefois perdre courage. Dix siècles plus tard en effet, l'alchimie, malgré ses mécomptes, s'obstinait à vivre d'espérance. L'une de ses plus fameuses victimes fut un médecin nommé Rhazès, à qui cette

science infligea deux déceptions cruelles. Renommé pour son habileté à produire de l'or, il fut incapable d'arracher à ses cornues la somme de dix pièces d'argent promise en dot à sa femme, et subit la prison pour dettes. Plus tard, atteint de cécité à la suite d'une cataracte, il reconnut, à ses dépens, son impuissance à commander aux maladies. Peu à peu cependant l'alchimie, instruite par ses échecs même, se rapprochait des voies scientifiques. Certes, au moment où le grand souffle de la renaissance excitait les intelligences et les poussait à toutes les audaces, Paracelse était encore alchimiste et astrologue. Il admettait, sous le nom de grand arcane, une matière première d'où la Divinité, selon lui, tirait tous les êtres, qui sont autant d'arcanes particuliers. Sans doute il a écrit des pages extravagantes où il prouve que certains *homuncules* semblables à nous peuvent naître en dehors des voies physiologiques; pourtant l'alchimie est à ses yeux autre chose que l'art de faire de l'or. C'est par excellence l'art de plier à notre usage les forces physiques en imitant habilement les opérations de la nature elle-même, qu'il nomme le premier des alchimistes. Lorsqu'il tenait ce langage dont la bizarrerie cache une réelle profondeur, Paracelse était le véritable précurseur de la chimie moderne. Imiter en effet les actions et les réactions de la nature, comme elle défaire, refaire, décomposer, recomposer les corps, telle devait être la puissance expérimentale de la nouvelle science chimique. D'autre part, personnifier la nature, la considérer sinon comme un alchimiste unique, du moins comme un ensemble de forces invisibles et idéalement conçues, dont il faut surprendre les habitudes et les lois, telle devait être la puissance théorique du chimiste au XIXe siècle. De ces deux puissances, on peut dire que Lavoisier a fondé la première, Dalton la seconde.

Lorsque Lavoisier parut, l'alchimie agonisait; mais elle n'était pas morte. Soutenue par la pensée que les métaux étaient des corps composés et par l'incorrigible espoir d'en retirer beaucoup d'or, elle s'obstinait dans ses anciennes pratiques. Lavoisier lui porta le coup de grâce en démontrant que les métaux sont des corps simples; mais là ne se borna point l'œuvre de son génie. Généralisant la notion des corps simples, il l'éleva au suprême degré de clarté. Il proclama simples les corps dont on ne peut tirer qu'une seule espèce de matière, qui, soumis à toutes les épreuves, se retrouvent toujours les mêmes, indestructibles, indécomposables. Après avoir défini ces corps, Lavoisier montra qu'ils étaient doués du pouvoir de s'unir entre eux et de former par là des corps composés sans que cette union entraîne la moindre perte de substance. Il constatait en effet, la balance à la main, que chaque combinaison ren-

ferme toute la matière des corps qui y sont entrés. Ces quelques principes d'apparence si modeste portaient dans leurs flancs la plus brillante et la plus heureuse des sciences modernes. Dès ses premières années, elle se développa rapidement à l'aide de sa méthode, dont la précision est incomparable. Sa puissance fut complète lorsqu'elle eut découvert avec Wenzel et Richter la loi des proportions définies, avec Dalton la loi des proportions multiples. Ces lois lui avaient livré le secret de l'action réciproque des élémens. Par elles, la chimie connaissait désormais les conditions mathématiques dans lesquelles s'accomplissent les mariages des substances qu'elle rapproche. Elle devenait maîtresse de former à son gré ces unions mystérieuses ou de les dissoudre quand il lui plairait. Réalisant enfin le vœu de Paracelse et se conformant au précepte de Bâcon, elle imitait à volonté la nature et devenait, au moins dans certains cas, sa rivale.

Au moment même où ses lois lui étaient révélées par des faits éclatans, la chimie voulut pénétrer, au-delà de l'expérience, jusqu'à la substance des corps et jusqu'à la cause interne des changemens qu'ils éprouvaient. Trente ans à peine après les premières observations de Lavoisier, cette science sentit la nécessité de grouper les phénomènes autour d'une théorie qui en éclairât l'étendue et les relations. Dès lors on la surprend en flagrant délit de métaphysique. Ce qui paraîtra plus étonnant encore, c'est que l'idéalisme chimique inauguré à cette époque est resté en crédit, s'est fortifié avec les années, et exerce aujourd'hui un empire presque incontesté. Pour comprendre et mesurer l'essor que prit la chimie théorique il y a soixante ans, il faut savoir comment on fut conduit à adopter l'hypothèse des atomes.

En 1804, Dalton étudiait à Manchester la composition de deux gaz, le gaz des marais et le gaz oléfiant, formés l'un et l'autre d'hydrogène et de charbon. Il reconnut que, la quantité de charbon restant la même, le gaz oléfiant renferme exactement moitié moins d'hydrogène que le gaz des marais. Frappé de cette proportion de 2 à 1, il voulut étudier au même point de vue la composition de l'acide carbonique et de quelques autres corps. Le résultat de ses recherches fut celui-ci : lorsqu'un corps simple donné forme avec un autre corps simple une suite de combinaisons, le poids de l'un de ces corps restant le même, les poids de l'autre varient suivant des rapports numériques très simples. Quoi de plus simple effectivement que les différences de 1 à 2, 1 à 3, 2 à 3, 1 à 4, qui expriment ces rapports? C'est là ce qu'on a nommé la loi des proportions multiples, dont la formule a été trouvée par Dalton. Un exemple rendra cette loi aisément intelligible. Qu'on prenne

de l'azote et de l'oxygène et qu'on en forme une série de composés en conservant toujours la même quantité d'azote, soit 175 parties, on obtiendra le tableau suivant :

Le protoxyde d'azote renferme, pour	175	parties d'azote,	100	d'oxygène.
Le bioxyde d'azote.....	175	—	200	—
L'acide nitreux.....	175	—	300	—
L'acide hyponitrique.....	175	—	400	—
L'acide nitrique.....	175	—	500	—

Entre les chiffres de ces deux colonnes, les relations sont saisissantes. Un seul et même nombre occupe la première, tandis que dans la seconde figurent des quantités qui varient comme les nombres simples 1, 2, 3, 4, 5. Notons que cette belle loi embrasse et confirme celle des proportions définies, laquelle est encore plus facile à comprendre, et consiste en ceci, que, pour former par exemple du protoxyde d'azote, il faudra dans tous les cas invariablement associer 175 parties d'azote à 100 parties d'oxygène. Il y a là une proportion déterminée, fixe, constante, qui constitue une loi. Avant Dalton, cette permanence avait été contestée; elle le fut encore de son temps, notamment par Berthollet. Elle ne l'est plus aujourd'hui. En posant cette loi, en y ajoutant celle des proportions multiples, la chimie est venue attester deux fois les habitudes régulières de la nature et l'ordre merveilleux auquel elle obéit.

Après avoir constaté ces intéressans phénomènes, Dalton eut l'ambition de les interpréter théoriquement. Pour expliquer le jeu si merveilleusement régulier des combinaisons chimiques, il eut recours à une hypothèse très claire dont il sut encore augmenter la clarté. Évoquant les corpuscules autrefois imaginés par Démocrite, il supposa que les parties dernières qui s'associent dans les corps mis en présence sont des atomes d'une étendue réelle et d'un poids constant. Partant de là, il disait que, si deux corps se combinent selon la loi des proportions définies simples, un atome du premier s'unit à un atome du second. Si les combinaisons ont lieu selon la loi des proportions multiples, on admettait qu'un atome du premier corps s'unit successivement à un, deux, trois, quatre, cinq atomes du second. Entre les molécules complexes des corps composés, il établissait les mêmes rapports qu'entre les atomes des corps simples réunis par l'affinité. Enfin le poids d'un corps n'était plus que la somme des poids de ses atomes. On raisonnait sur des termes précis, on s'entendait avec soi-même, les abstractions prenaient corps.

Dès le début, on apprécia l'utilité et la fécondité de cette hypothèse. Elle a été éprouvée pendant plus d'un demi-siècle par une légion d'esprits chercheurs et inventifs. Gay-Lussac, Ampère, Berzélius, M. Dumas, Laurent et Gerhardt l'ont tour à tour marquée

de leur empreinte. Entre les mains des derniers venus, elle s'est élargie, a pris une physionomie nouvelle et a reçu le nom caractéristique de théorie de l'atomicité. Sous cette forme récente, elle comprend quatre suppositions essentielles : les corps simples se composent de particules invisibles ou atomes; ces élémens sont doués du pouvoir d'attirer et de fixer à leur substance les atomes de certains autres corps; ils ont la propriété de choisir en quelque sorte le nombre et l'espèce des atomes auxquels ils tendent à s'unir; enfin de cette dernière propriété se déduit la structure intérieure, la forme secrète ou, si l'on veut, l'architecture mystérieuse de la molécule. Existence de l'atome invisible, affinité, atomicité, structure moléculaire, où la chimie a-t-elle rencontré ces idées? Hypothétiques ou non, ces notions sont admises par elle; elle s'en sert à chaque instant. Encore une fois, à quelle faculté les doit-elle? Est-ce aux sens? est-ce à la pure raison? Dans cette conception de l'atome renouvelée du matérialisme antique par la science contemporaine, n'y a-t-il que des résultats puisés aux sources expérimentales?

Parmi les savans modernes, il y en a qui, malgré l'étymolog du mot, admettent que l'atome est étendu et même divisible. D'autres ne séparent pas l'idée d'indivisibilité de l'idée d'atome. Les premiers comme les seconds, quoique par des voies différentes, franchissent les limites de l'observation sensible et s'engagent dans le domaine des choses idéales. En effet, à le prendre d'abord comme étendu et divisible, l'atome n'a jamais été isolé de la masse dont il est partie intégrante. Pesant, il n'a jamais été séparément pesé; étendu, il n'a jamais été séparément mesuré. Personne ne l'a vu, ni touché, ni montré. Il n'a donc jusqu'à présent qu'une existence purement rationnelle, car, malgré les propriétés physiques que la science lui prête, aucun de nos organes n'en a jamais reçu la moindre impression.

Regarde-t-on l'atome comme indivisible? Ce que nous venons de dire sera, s'il est possible, encore plus vrai. « On appelle atome, dit M. Louis Büchner, la plus petite particule de matière qu'on ne peut plus diviser, ou que nous nous représentons comme indivisible. » Soit, répondrons-nous; mais on ne se représente que les objets qu'on a déjà connus en entier ou dont on a rencontré du moins les élémens épars dans la réalité. Or on peut défier les savans de montrer l'indivisible où que ce soit dans la nature. Le microscope n'a pas rapproché l'indivisible de nos regards; il l'en éloigne au contraire de plus en plus à mesure que l'instrument se perfectionne. D'un autre côté, l'étendue mathématique elle-même est toujours divisible par la pensée. Il n'y a d'indivisible en nous que notre âme, et en dehors de nous que ce que l'âme a idéalement conçu à l'image d'elle-même.

Pour juger à quel point l'atome, indivisible ou non, est en dehors et au-delà de l'expérience, il faut considérer les attributs qui lui sont conférés par les chimistes qui en font la base de leurs théories. Certes, de cette particule élémentaire je ne dis pas que c'est un être vivant. Je ne puis consentir pourtant à n'y voir qu'un élément inerte, car il se meut, *e pur si muove*, et qui plus est, il meut. Entre la vie, si riche en énergies diverses, même à son plus bas degré, et l'inertie, si pauvre qu'elle en est réduite à tout recevoir du dehors, il y a un milieu. Ce milieu, cet intermédiaire trop souvent méconnu, c'est la force, dont le caractère est d'être capable d'action, tout en restant dépourvue de conscience, de sentiment, de pensée, de liberté. Cette force, insensible, aveugle, fatale, mais non pas inerte, elle entoure, presse, menace ou sauve ceux qui s'obstinent à la nier. C'est l'oxygène qui brûle, le sel qui dissout, le curare qui tue. Brûler, dissoudre, tuer, serait-ce donc être inerte? Il suffit de constater quant à présent que l'atome est regardé par la plupart des chimistes comme doué, au moins hypothétiquement, d'une certaine énergie active qu'on nomme l'affinité.

Parmi ceux-là mêmes qui emploient incessamment ce mot d'affinité, il y en a qui ont coutume de ne le regarder que comme une sorte de signe algébrique remplaçant dans le discours quelque chose d'absolument inconnu. Ils se trompent en cela, et les philosophes ont le droit de relever cette erreur. Non, le mot d'affinité n'est point une expression inintelligible. Sans avoir le génie de Goethe, qui l'a pris pour titre d'un de ses plus curieux ouvrages, on comprend que ce terme désigne la faculté d'attirer, d'être attiré et de tendre fortement à s'unir avec ce qui attire. Quand on veut expliquer par analogie la vertu de ce magnétique attrait, on le compare naturellement à l'amour, qui, lui aussi (chacun le sait, l'a su ou le saura), est une puissance d'attirer, d'être attiré et de s'unir. N'en croyez donc pas tout à fait les savans qui prétendent ignorer entièrement ce que c'est que l'affinité. Ce qu'il y a de vrai dans leurs affirmations restrictives, c'est que la science n'a jamais aperçu l'affinité parmi les objets qu'observent les sens. Oui, cette force est invisible, impalpable. C'est un de ces moteurs qui animent l'univers au point que pas une parcelle de matière n'y demeure une seconde dans l'immobilité. Ces moteurs, qui les a vus? Personne; cependant tout le monde y croit, en parle et s'en fait une idée. D'après quel type? D'après notre âme évidemment, qui est un moteur, mais un moteur qui se voit lui-même et que les yeux du corps n'ont jamais seulement entrevu.

On ne se contente pas d'attribuer à l'atome invisible l'affinité, non moins invisible que lui. D'après la chimie, non-seulement l'atome attire et fixe l'atome, il a en outre le pouvoir supérieur de choisir le nombre et la qualité des atomes auxquels il s'associe. Les faits

semblent confirmer ce langage, d'ailleurs si limpide et si attachant qu'on en croit volontiers ceux qui le parlent en maîtres. « Chaque atome, écrit M. Würtz, apporte dans ses combinaisons deux choses: d'abord son énergie propre, et de plus la faculté de la dépenser à sa manière, en fixant d'autres atomes, pas tous indistinctement, mais de certains atomes et en nombre déterminé. » Quoi de plus clair? L'auteur de ces lignes m'ouvre la porte du monde atomique. J'y entre de plain-pied. Là j'aperçois par la pensée des êtres formant des unions assorties. J'avance encore, et l'on m'initie plus intimement à leur caractère. Tel métal est incapable de s'unir, par exemple, à plus d'un atome de chlore, tel autre en prend deux. Celui-ci se combine à trois atomes de chlore, celui-là en prend quatre pour former un chlorure saturé. Voici maintenant les atomes de carbone qui montrent une tendance tout à fait singulière à s'accumuler en grand nombre dans les molécules des corps organisés. Je demande pourquoi; on me répond que c'est qu'ils ont la faculté de se combiner entre eux et de s'attacher les uns aux autres. Cette faculté qu'ont les atomes de choisir un nombre déterminé d'autres atomes appropriés à leur nature spéciale, les chimistes l'ont baptisée l'atomicité. Qu'est-ce donc au fond que l'atomicité? Comme l'affinité, c'est une force, mais plus spéciale encore et plus définie. C'est une énergie fatale, aveugle, et qui pourtant opère électivement avec une sûreté si infaillible que les effets en sont prévus et d'avance notés en formules. Je me demande inutilement en quel temps, en quel lieu, dans quel être j'ai surpris au passage une force pareille à celle-là. Je vois bien la fatalité dans la nature, où les choses subissent la loi des retours périodiques ou des transformations inévitables; mais avec mes yeux je n'y vois pas la force. En moi-même, j'aperçois, à côté de la liberté, des passions impétueuses, violentes sans doute, mais dont aucune n'a l'allure mathématiquement fatale de l'atomicité. L'univers m'offre la fatalité et me dérobe la force. Ma conscience me donne le spectacle de la force, mais me dérobe l'absolue fatalité. C'est le travail de mon esprit qui rassemble et combine ces deux notions séparées. L'atomicité est conséquemment une notion composite, faite d'un élément pris à la nature et d'un autre emprunté à la conscience; c'est encore une œuvre idéale de la raison.

En partant de l'atomicité, les chimistes arrivent à dessiner dans leur esprit d'abord, puis sur le papier, la configuration des groupemens moléculaires. En 1855, M. Würtz avait entrevu la théorie de l'atomicité avec quelques-unes des conséquences qui en découlent. Trois ans plus tard, cette théorie fit un grand pas. Un mémoire important de M. Kékulé énonçait cette idée, que le carbone est un élément tétratomique, c'est-à-dire doué du pouvoir de fixer

à un seul de ses atomes quatre atomes d'un autre corps. C'est ce qu'on exprime d'une autre manière en disant que le carbone a quatre atomicités. M. Kékulé en était venu là en observant que, dans les corps organiques les plus simples, un atome de carbone est toujours uni à une somme d'élémens équivalente à quatre atomes d'hydrogène. Ainsi la molécule du gaz des marais, qui se compose d'un atome de carbone et de quatre atomes d'hydrogène, est tétratomique. On en conclut qu'elle peut être figurée par une croix grecque. L'atome de carbone occupe le centre de la croix et les atomes d'hydrogène sont placés aux extrémités des quatre bras. Cette figure ingénieuse a été présentée avec beaucoup d'autres par M. H. W. Hoffmann à ses auditeurs dans une leçon publique faite à l'Institution royale de Londres. Cet exemple très simple suffit pour expliquer comment les chimistes passent de l'atomicité à la structure moléculaire; mais on parvient à décrire des molécules bien autrement complexes. Il y en a d'inachevées dont certaines atomicités demeurées disponibles attendent encore l'atome ou les atomes qu'elles exigent pour être saturées. Il y en a qui forment une longue chaîne aux nombreux anneaux rivés l'un à l'autre par la force de combinaison. D'autres ont un noyau entouré d'un premier cercle d'atomes auxquels d'autres atomes s'attachent comme autant d'appendices, et dans ces systèmes moléculaires le groupement des particules élémentaires est souvent déterminé d'une façon nécessaire par le nombre et l'énergie propre des atomes.

Cette reconstruction de l'architecture moléculaire au moyen des indications fournies par l'atomicité est intéressante à étudier. Le savant y déploie une sorte de pouvoir créateur. En cherchant à percer les voiles sous lesquels se cache l'organisme de la molécule, il mêle malgré lui je ne sais quelle fantaisie poétique à l'exactitude des expériences et à la rigueur des formules. Est-il besoin de dire pourquoi? Ici encore une fois, le chimiste chemine dans les sentiers mystérieux de l'invisible. En elle-même et par les notions qui la préparent, la construction de la molécule est une opération essentiellement idéale. Pas plus que l'atome, pas plus que la molécule elle-même, l'arrangement des particules élémentaires n'est saisi par l'observation. Conséquence de prémisses purement idéales, la conception de cette structure a le même caractère que les notions d'où elle dérive.

Il est aisé maintenant de mesurer l'importance philosophique de la théorie atomique. Le rôle que les chimistes attribuent à cette théorie est considérable. Affinité et atomicité, dit M. Würtz, telles sont les deux manifestations de la force qui réside dans les atomes, et cette hypothèse forme aujourd'hui la base assurée de notre système de connaissances chimiques. — Certes on ne parlerait pas en

ces termes d'une hypothèse de circonstance destinée à disparaître bientôt. Eh bien! quand la philosophie examine de près cet ensemble de vues fécondes, elle n'y découvre que des inductions psychologiques et des intuitions idéalistes.

Ce n'est pas tout. En y réfléchissant, on voit se dessiner au fond de cet idéalisme une véritable théorie métaphysique de la matière. Il en sort en effet certaines conclusions que plus d'un chimiste déclinera peut-être, mais qu'il n'est pas facile d'éluder. Ces conclusions iraient aussi loin que les solutions risquées par les penseurs les moins timorés. D'abord et du premier coup, la théorie atomique entraîne une modification profonde des idées reçues au sujet de l'essence de la matière. C'est en partant de l'atome, à la fois invisible et indivisible, c'est en pensant à la force, indivisible et invisible comme l'atome parfait, que tel chimiste illustre de notre siècle en est venu à idéaliser la matière presque jusqu'à la supprimer. Dans une occasion récente et solennelle, M. Dumas a pu dire de Faraday : « Il ne croyait même pas à la matière, loin de lui tout accorder... Ce qu'on appelle matière n'était à ses yeux qu'un assemblage de centres de forces. » Voilà bien l'élément dernier de la matière rapproché autant que possible de la substance immatérielle. — La seconde conséquence de l'atomisme chimique, c'est qu'il individualise les parties constitutives de la matière. Une certaine école rêve encore de nos jours l'absolue identité de toutes les matières : idée séduisante peut-être pour les esprits que domine en toute chose la passion de l'unité, mais simple conjecture aussi longtemps qu'on n'aura pu décomposer et réduire en poussière d'atomes semblables les corps indécomposables jusqu'ici. De toutes les conséquences de la théorie atomique, la plus remarquable, c'est qu'elle tend à restreindre le principe trop absolu de l'inertie de la matière. On répète que la matière, abandonnée à elle-même, est incapable de changer d'état. D'autre part, les chimistes nous disent que les atomes se portent, se lancent, se précipitent vers les atomes pour lesquels ils ont une vive affinité. M. John Tyndall s'approprie et prend à la lettre ce mot poétique d'Émerson : « les atomes marchent en cadence. » N'est-il pas évident qu'une énergie aussi spontanée exclut dans les élémens de la matière l'inertie complète qui en serait la négation?

Tous les chimistes, dira-t-on, n'ont pas embrassé la cause de l'atomisme. Sans doute; mais parmi les hérétiques il en est d'éminens qui ont aussi leur idéalisme, quoique moins complet que celui des orthodoxes. Tel est, par exemple, M. Berthelot. Le jeune professeur du Collége de France n'est pas seulement l'un des plus brillans promoteurs de la chimie organique; c'est encore un penseur. Il a une philosophie à lui qu'il a exposée d'abord dans l'in-

troduction et dans la conclusion de son ouvrage principal (1); puis dans une étude encore présente à la mémoire des lecteurs de la *Revue* (2). Ces deux écrits le montrent fort éloigné du positivisme. Il s'y défend de l'intention de proscrire les hypothèses et les théories. Il écarte soigneusement le mot d'atome; mais il emploie volontiers celui de molécules et de forces moléculaires. Il ne supprime nullement les questions métaphysiques. Au contraire, sur l'ensemble des faits recueillis par la science positive, il fonde et élève l'édifice de la science idéale. On souhaiterait que celle-ci lui parût capable d'arriver à la certitude. C'est beaucoup toutefois que de l'admettre même en la réduisant à la probabilité. D'ailleurs la science des causes a plus d'une fois rencontré juste, puisque M. Berthelot écrit que la chimie « a réalisé sous une forme concrète la plupart des formules de la vieille métaphysique. »

Nous ajoutons, quant à nous, que la plupart des chimistes confirment et au-delà les idées de la métaphysique nouvelle. Voici en effet ce que, d'après les considérations précédentes, on peut dire dès à présent. Ouvertement, comme Faraday, ou sans le savoir et en dépit d'eux-mêmes, les partisans de l'atomisme chimique ont une métaphysique idéaliste. Cette métaphysique attribue ou tend à attribuer à la matière un degré d'idéalité et de puissance que nulle philosophie ne lui avait accordé jusqu'au siècle présent. Je ne vois point de système antérieur à notre temps qui ait conçu une matière à la fois si peu matérielle que celle de Faraday et si énergiquement active que celle de M. Würtz. Il n'y a que la hardiesse de certains penseurs du temps présent qui égale l'audace consciente ou involontaire de quelques chimistes. L'idéalisme spiritualiste de la zoologie et de l'anthropologie actuelles est du même genre que celui des chimistes. L'origine en est la même, et la nouveauté au moins aussi grande.

II.

S'il est une science qui paraisse au premier aspect libre d'attaches métaphysiques, c'est l'histoire naturelle. On ne voit pas tout de suite quelle nécessité l'entraînerait au-delà de l'observation pure et simple des faits sensibles. Pour reproduire le tableau des êtres tel qu'il se déroule chaque jour sous nos yeux, elle n'a nul besoin, à ce qu'il semble, de spéculations transcendantes. On se demande en quoi elle pourrait avoir affaire de ce que les sens n'at-

(1) *La Chimie organique fondée sur la synthèse.*

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1863, *la Science positive et la science idéale,* par M. Berthelot.

teignent pas. Que la chimie s'allie avec la philosophie, on le conçoit. La forte unité que lui prête la théorie l'empêche de se résoudre en une maigre nomenclature de formules et de faits. En outre, des hauteurs où l'élèvent les principes, elle domine et gouverne les applications et la pratique au lieu de s'y asservir; mais qu'importent les idées, les principes, les causes, au naturaliste, dont l'ambition discrète n'a point à s'inquiéter du pourquoi des choses?

N'est-il point satisfait quand il a su retrouver et dépeindre l'ordre vivant de l'univers? Il est vrai, le naturaliste n'explique pas. Le but unique de ses efforts est de classer, c'est-à-dire de découvrir et de marquer au juste la place que chaque espèce d'êtres occupe dans la hiérarchie universelle. Toutefois classer n'est pas une tâche à laquelle le travail de l'expérience suffise absolument. Déjà quatre cents ans avant notre ère, l'auteur du *Philèbe* et du *Sophiste*, le maître du naturaliste de génie qui a écrit l'*Histoire des animaux*, enseignait que l'art des classifications est un don tout à fait divin. Sans diviniser ni Linné, ni Cuvier, ni les deux Geoffroy Saint-Hilaire, on doit avouer que déterminer les caractères génériques et spécifiques des corps bruts, des plantes et des animaux, est l'une des entreprises les plus ardues de la science. D'éminens esprits y ont échoué ou n'y ont qu'imparfaitement réussi. La science actuelle en connaît la raison. Ils ont tenu trop grand compte des caractères visibles et négligé ces traits profonds que la philosophie seule sait aller saisir sous les apparences. La considération exclusive de la structure les a souvent trompés : elle abuse encore aujourd'hui leurs successeurs. Ne se fier qu'à la forme extérieure, c'est ressembler à un sculpteur qui, pour faire un buste, se bornerait à pratiquer un moulage sur le vif, et ne reproduirait la figure qu'en éteignant le regard et en pétrifiant la physionomie.

Dans son livre sur *l'Espèce et les classifications*, M. Agassiz a exposé avec beaucoup d'autorité les mérites et les défauts de ce procédé, dont le vrai nom serait celui de méthode extérieure. Évidemment le naturaliste ne peut se passer d'une étude attentive de la structure. La connaissance approfondie des linéamens de l'organisation tant végétale qu'animale lui est indispensable. S'il ne l'a pas envisagée sous tous ses aspects, il tombe dans une foule d'erreurs et de confusions. Égaré par de trompeuses ressemblances, l'observateur emploie le même terme d'ailes ou de pattes pour désigner les appendices locomoteurs des oiseaux et des insectes que distinguent pourtant d'essentielles différences. Il continue d'appeler poumons les cavités respiratoires des limaces tout comme les voies aériennes des mammifères, des oiseaux et des reptiles. Il prend l'organe caractéristique du poisson volant pour une aile, tandis

que c'est à la lettre une voile présentée par l'animal au souffle du vent. Il range dans deux espèces séparées le mâle et la femelle de certains poissons, très différens d'aspect, mais de même famille. Pour éviter ces méprises, il faut regarder de fort près les formes extérieures. En même temps qu'elle révèle les dissemblances les plus délicates, l'analyse de la structure fait éclater l'harmonie des ressemblances. Elle met en vive lumière cette unité de plan qui, d'un pôle à l'autre, sous tous les méridiens, relie entre eux les poissons, les oiseaux, les reptiles, les mammifères. Ces mérites sont à coup sûr considérables, la méthode extérieure ou matérielle les possède au plus haut degré; mais elle est entachée d'un défaut qui, lorsqu'on l'emploie exclusivement, en fait disparaître les avantages : elle n'observe et ne décrit qu'un seul côté des êtres vivans.

Ceux-ci ont une autre face aussi réelle que physiquement insaisissable. Sous les formes habilement conservées dans les collections zoologiques, quelque chose souffrait, jouissait, frémissait autrefois de colère ou d'amour. Voilà bien l'aile diaprée du papillon, la gorge étincelante du colibri, le fauve pelage du tigre; l'animal visible est là, l'animal invisible n'y est plus. Il a vécu pourtant. Au XVIIe siècle, les grands cartésiens en ont autrement jugé. Ils ont cru que les animaux ne sont que des machines plus ou moins perfectionnées, et ils ont voulu le faire croire; mais ils n'y ont pas réussi. La Fontaine, qui se connaissait en bêtes, et Mme de Sévigné, qui savait bien un peu ce que c'est que l'esprit, furent au premier rang parmi les défenseurs de l'esprit des bêtes. Le XVIIIe siècle partagea leur avis, et, plus épris de la nature, il ouvrit sur l'organisation des animaux de véritables perspectives psychologiques. Réaumur et Rösel ont marché dans cette voie. Buffon y a marqué son passage par des traces brillantes et ineffaçables. Il eût fallu suivre ces exemples, sauf à coordonner plus fortement les observations et à en tirer les conséquences dont elles étaient grosses. Au siècle présent, Audubon en Amérique, Naumann en Allemagne, Frédéric Cuvier et plus récemment MM. Milne Edwards et Ém. Blanchard en France, ont prouvé combien serait attachant et utile au progrès de l'histoire naturelle un vaste ensemble de monographies psychologiques sur les diverses espèces animales.

Il y a plus, et c'est là une vue dont M. Agassiz aura eu l'honneur de mettre l'importance hors de doute, la psychologie est l'un des plus sûrs moyens, sinon le meilleur, de déterminer d'une façon certaine les caractères distinctifs des genres et des espèces. Ressemblances et dissemblances apparaissent à cette lumière plus nettes, plus saillantes que jamais. A la vérité, pour faire porter tous ses fruits à cette féconde méthode, ce ne serait pas assez d'observer

un animal adulte d'un sexe quelconque, et d'esquisser à grands traits, d'après cet unique individu, la physionomie abstraite de l'espèce. Il y aurait à suivre d'un regard patient la série des développemens successifs de plusieurs sujets, à examiner si cette suite de progrès présente dans les genres divers des phases pareilles ou différentes. Si chaque espèce en effet dans son mouvement ascendant s'arrête à un degré distinct de l'échelle psychologique, chaque espèce a son essence à elle, sa nature morale, qui la différencie des autres espèces, quelque semblables du reste que soient les commencemens. Un exemple fera sentir la justesse de cette pensée. Il semble que chez tous les animaux sans exception l'amour maternel se produise à son heure sous les mêmes traits et avec une ravissante évidence. Ce n'est pas seulement la poule qui veille sur sa nichée et qui au besoin la défend; les preuves de l'universalité de cet instinct sont innombrables. Le chat marin a autant de sollicitude pour sa progéniture, la fourmi nourrice prodigue autant de soins aux larves fraîchement écloses que la femme à son enfant. Irez-vous donc tout de suite en conclure que l'affection maternelle est absolument la même chez les insectes, chez les poissons et chez la compagne de l'homme? Vous n'en auriez pas le droit. Comment alors découvrir la différence? En suivant la femelle de l'animal et la jeune femme pas à pas, depuis le premier instant jusqu'à la dernière minute de leur carrière maternelle. Cette comparaison dévoilerait tôt ou tard une de ces différences spécifiques, profondes, décisives peut-être, une de ces lignes de démarcation qu'il appartient à la seule science de l'esprit de mettre en lumière. Ce n'est point là, convenons-en, l'ancienne et classique psychologie. C'en est une autre qui doit porter le nom nouveau de psychologie comparée. Elle aussi, elle aura ses destinées, tout comme l'anatomie comparée, la philologie comparée, et d'autres encore, qu'il lui sera peut-être donné de redresser.

Ce ne sera pas la faute de M. Agassiz, si cette jeune science ne reçoit bientôt une vigoureuse impulsion. Le naturaliste philosophe ne se contente pas de se former une idée de la vie affectueuse et intellectuelle de l'animal d'après ce que le sens intime lui dit de son âme propre, il n'arrête son idéalisme qu'aux dernières profondeurs. Comme il entend d'ailleurs ne s'enchaîner à aucune solution religieuse, il admet ouvertement l'existence, dans tout animal, d'un principe immatériel semblable à celui qui, par son excellence et la supériorité de ses dons, élève l'homme si fort au-dessus des animaux. « Ce principe existe, dit-il, sans aucun doute; qu'on l'appelle âme, raison ou instinct, il présente, dans toute la chaîne des êtres organisés, une série de phénomènes étroitement liés les uns aux autres. Il est le fondement, non-seulement des plus hautes ma-

nifestations de l'esprit, mais encore de la permanence des différences spécifiques qui caractérisent chaque organisme. » S'élançant dans le champ infini des inductions et de l'idéal, M. Agassiz ne balance point à affirmer l'immortalité des bêtes. On raconte qu'un homme d'une érudition rare et de beaucoup d'esprit regrettait vivement, aux approches de sa fin, de ne pouvoir emporter au-delà du tombeau sa bibliothèque bien-aimée. Il souriait en en faisant l'aveu; mais son regret était sincère. Pareillement la raison de M. Agassiz ne conçoit pas un paradis où manquerait la faune si riche et si belle de ces États-Unis dont il a fait sa seconde patrie. Comment ne pas être frappé de ces tendances de la science moderne qui non-seulement atteignent, mais encore laissent loin derrière elles les suprêmes espérances des métaphysiciens spiritualistes?

Ce n'est, répondra-t-on, qu'un cas particulier. — Je pourrais répliquer qu'en ces matières on pèse les voix au lieu de les compter. Mieux vaut à ce témoignage en ajouter un autre de poids presque égal et en même temps d'un autre caractère. Voici donc maintenant un savant français aussi réservé, aussi jaloux de garder la neutralité à l'égard des doctrines spéculatives que le précédent est porté à conclure en philosophe. Dans ses ouvrages et dans ses leçons, M. de Quatrefages aime à répéter qu'il s'interdit sévèrement le terrain des idées tant religieuses que philosophiques. Loin de nous la pensée de mettre à plaisir un tel esprit en contradiction avec lui-même. On cherche ici des témoignages à recueillir, non des adversaires à embarrasser. Il sera donc permis de signaler sans dessein hostile les points où l'anthropologie, bon gré mal gré, touche à la métaphysique ou plutôt s'y engage.

Parmi les questions que se pose l'anthropologie, la première est celle-ci : quelle est la place qui appartient à l'homme dans le tableau général des êtres, et d'abord à quel règne se rattache-t-il? Résoudre ce problème n'est possible qu'à la condition de distinguer l'homme du minéral, du végétal, de l'animal même, s'il y a lieu. L'anthropologie, celle du moins qu'enseigne M. de Quatrefages, refuse aux minéraux et aux plantes la sensibilité et la volonté, tandis qu'elle regarde ces facultés comme les attributs essentiels de la nature animale. N'entrevoyant pas dans le végétal le plus petit indice de sensation réelle ou d'émotion véritable, cette science réserve à l'animal la sensibilité qui l'excite et la volonté qui le meut sous l'aiguillon de la souffrance et du désir. C'est fort bien; toutefois la zoologie doit nous apprendre où elle a fait connaissance avec ces puissances animales qu'elle nomme sensibilité et volonté. Elle répondra sans doute qu'elle les a aperçues au fond de la conscience humaine, car la sensibilité du chien tant admirée et la volonté du mulet si incontestée, personne ne les a jamais vues; mais au nom

de quel principe la zoologie transporte-t-elle dans la bête ce qu'elle n'a saisi qu'en nous? C'est, dit-elle, qu'il est légitime de rapporter les mêmes faits à des causes semblables. D'accord : seulement ce principe, si évident que l'on ne peut s'abstenir de l'appliquer, dépasse de mille lieues la portée et l'horizon de l'histoire naturelle. C'est un axiome idéaliste.

Nous en dirons autant du suivant, invoqué sans l'ombre d'hésitation par la zoologie : ce qui sent et veut dans l'animal est une seule et même chose; là où est présumée l'individualité, là aussi doit être présumée l'unité de la force. — La formule est excellente; Leibniz et Jouffroy n'auraient pas mieux dit. Cependant, qu'on y prenne garde, l'individualité est le trait caractéristique d'une substance simple, mais simple au point de ne comporter aucune division, non pas même la division par la pensée. Cherchez où vous voudrez une telle substance au sein du monde physique, vous perdrez votre temps. Repliez-vous au contraire une seule minute sur vous-même, vous verrez face à face cette réalité intérieure. Le naturaliste trouve et prend l'idée d'individualité à la même source que l'idée de volonté. Quand il conçoit l'animal invisible à l'image de l'homme intérieur, il fait, ne lui en déplaise, non plus acte de zoologiste, mais acte de métaphysicien, comme le chimiste quand celui-ci conçoit et affirme l'atome indivisible.

L'animal une fois distingué de la plante et des corps inorganiques, il reste à savoir si l'homme est par essence distinct de l'animal. A ce point de la discussion, l'intérêt redouble. Ne suis-je qu'un mammifère d'un rang élevé, suis-je l'un des citoyens d'un monde où l'animal n'aura jamais droit de cité? Pour savoir s'il y a ce qu'elle nomme un règne humain, l'anthropologie commence par éliminer l'un après l'autre tous les phénomènes qu'elle observe à la fois chez les animaux et chez l'homme. Où cherchera-t-elle les traits nouveaux qui impriment à l'humanité la marque significative d'un genre distinct? Sera-ce dans l'anatomie? Non, tous les grands appareils qui fonctionnent dans le corps de l'homme se voient aussi dans l'organisation de la plupart des animaux, au point de présenter une identité de composition qui se constate os par os, muscle par muscle, nerf par nerf. Aurons-nous recours à la physiologie? Pas davantage; là où les organes sont semblables et composés de semblables élémens, nulle différence dans les fonctions. Fera-t-on valoir la noblesse de la station verticale chantée par la poésie comme l'un des priviléges de l'humanité? Certains singes vont sur deux pieds, et, parmi les oiseaux, le grand manchot et une race particulière de canards domestiques ont la même façon de marcher et de se tenir. Ce sera donc aux facultés intellectuelles que l'homme se reconnaîtra éminemment? Oui, si l'intelligence n'était

qu'en lui; mais on la voit poindre chez le zoophyte, luire un peu plus chez l'insecte, se révéler même chez l'huître, que l'on habitue, quand on l'a parquée, à garder son eau, afin qu'elle arrive toute fraîche aux lèvres du gourmet. L'intelligence va ainsi croissant toujours à chaque échelon de l'animalité jusqu'à ce qu'elle perce dans les animaux supérieurs et resplendisse dans l'homme. Elle n'est donc pas en ce dernier une différence générique, car la gradation continue d'un seul et même caractère ne conduit pas la science d'un règne à un autre. Pour qu'il y ait coupure, il faut un caractère nouveau. Or l'anthropologie ne reconnaît pas ce caractère dans l'intelligence. Elle ne l'aperçoit pas non plus dans le langage ni dans les affections de l'homme, parce que l'animal lui paraît offrir, quoiqu'à un plus humble degré, ces phénomènes psychologiques. La séparation existe cependant. Le signe humain par excellence, celui qui, d'après M. de Quatrefages, marque l'hiatus entre la bête et nous, grâce auquel l'homme est vraiment seul de son genre, ce signe, le voici : l'homme discerne le bien du mal, il a une faculté que l'anthropologie nomme la moralité; l'homme croit à un être ou à des êtres dont la puissance surpasse infiniment la sienne, il a une faculté qui est la religiosité. Rien de pareil à ce double don n'a jamais paru chez la bête; donc l'homme est un être à part, et la science doit compter un quatrième règne, le règne humain.

Après certaines hésitations, Linné et Buffon avaient adopté cette théorie du règne humain. En la reprenant et en l'appuyant sur un nouvel ensemble de fortes preuves, l'anthropologie nouvelle a montré que les argumens tirés des caractères invisibles étaient à ses yeux les plus dignes d'être comptés. Il est en outre fort remarquable que, parmi les phénomènes psychologiques, deux seulement et les plus élevés lui aient paru constituer des différences capitales entre l'homme et l'animal. Eh bien! si haut que l'eût conduite cette méthode, elle a jugé qu'elle devait monter encore. Elle tenait dans sa main des faits décisifs, il lui a fallu concevoir idéalement, nommer et affirmer la cause. « Nous ne devons pas hésiter, — écrit M. de Quatrefages, — à employer l'expression d'âme, et nous dirons que l'homme se distingue des animaux par son âme morale ou âme religieuse. » Contre une interprétation trop profonde de ces paroles, il a pris ses précautions; je ne l'oublie pas. Il a déclaré une dernière fois qu'en faisant usage du mot âme, il le donnait sans commentaire philosophique ou religieux comme le signe purement représentatif d'une cause inconnue. Il ajoute qu'il ne se préoccupe ni de la nature, ni de l'origine, ni de la destination de ce principe, et il se tait en effet sur la double question de la destination et de l'origine. Quant à la nature de l'âme, c'est autre chose; il en a expressément parlé. Il affirme que

ce je ne sais quoi, que cet inconnu est unique par essence et de plus individuel, c'est-à-dire rigoureusement simple. Certes, connaître cela de l'âme, ce n'est pas n'en rien savoir du tout; c'est au contraire en dire autant que la science de l'esprit elle-même.

Il nous reste à recueillir une confession d'idéalisme d'une portée plus grande encore. Aussitôt que s'est répandue en Europe la doctrine de l'évolution, renouvelée avec tant d'originalité par M. Darwin, les adversaires de l'idéalisme s'en sont emparés, convaincus que cette hypothèse apportait à leurs opinions une confirmation décisive. Vainement M. Darwin s'était tenu sur la réserve, déclarant qu'il ne s'occupait ni de l'origine des facultés mentales de l'animal, ni du principe qui en est le sujet; un groupe de ses plus chauds partisans n'a pas tardé à plier ses vues dans le sens des solutions négatives. M. Huxley, éminent professeur à l'Institution royale de Londres, enseigne au nom de la théorie darwinienne que les forces de la nature suffisent à expliquer la formation successive des êtres. D'autres lui font écho; cependant tous les évolutionistes ne suivent pas cette voie. Déjà en Allemagne on peut citer des sectateurs de la mutabilité des espèces qui se rattachent hautement au spiritualisme, et qui osent même y ajouter quelques développemens imprévus. Tel est M. Schaaffhausen. Au récent congrès des naturalistes et médecins allemands qui s'est réuni à Francfort-sur-le-Mein, ce savant a fait sortir des entrailles mêmes du darwinisme un ensemble de propositions idéalistes dignes au dernier point de l'attention des philosophes.

M. Schauffhausen n'est pas un inconnu. Darwinien avant Darwin, qui le cite parmi ses prédécesseurs, il écrivait dès 1853 des mémoires scientifiques très remarqués en faveur de la mutabilité des espèces. Il s'y montrait plus hardi et à certains égards plus absolu que l'auteur dont la doctrine a pris et a gardé le nom, et depuis il est resté fidèle à ses premières déclarations. A l'en croire, rien ne sépare plus l'animal de la plante, et on a définitivement jeté bas le mur qui se dressait entre le monde primitif et le monde actuel, entre l'homme et la bête. De différences essentielles entre le singe et l'homme, il n'en admet point. Les dents du premier, dit-il, ressemblent à celles du second. Les trois plus nobles organes des sens, le tact, la vue et l'ouie, sont pareils dans l'un et l'autre mammifère. Comme nous, le singe possède les corpuscules du tact, les houppes nerveuses qui rendent la sensation si délicate. Comme l'homme, il a la *fovea centralis* de l'œil et la tache jaune de la rétine. Enfin, chez le singe, l'os de l'oreille appelé labyrinthe est exactement identique à celui que l'anatomie découvre dans notre appareil auditif. Entre l'intelligence de cet animal et celle de l'homme, la différence n'est nullement fondamentale. Nous le sen-

tons instinctivement à son aspect, car il ne nous paraît aussi laid que parce qu'il nous ressemble trop et nous offre comme la caricature de l'être humain. Cependant on ne prétend pas que l'homme descende uniquement du singe; mais le moule simiesque est « le dernier moule que l'homme a brisé, la dernière enveloppe qu'il a dépouillée, la larve d'où est sortie cette figure, la plus belle de toutes. » Ainsi l'homme est jusqu'ici la dernière et la plus parfaite floraison de la vie animale. Il n'est pas moins, mais il n'est pas davantage.

En lisant ces assertions si nettes, on tremble que le savant naturaliste n'aboutisse au matérialisme pur. Pas du tout; il déclare catégoriquement que les matérialistes sont dans l'erreur. Suivez-le jusqu'à la fin; il vous dira que l'animal a une âme, moins active seulement que celle de l'homme et moins capable de s'épanouir au souffle de l'éducation. Quant à l'homme lui-même, dont l'histoire se confond dans le passé avec celle de l'animal, qu'il s'en console et qu'il espère. Sa dignité n'a point à en souffrir. Sa grandeur n'en reçoit nulle atteinte. Ce qui lui importe uniquement, c'est qu'à l'heure présente il est, par son corps et par son âme, supérieur à la longue série de ses ancêtres. D'ailleurs cette existence antérieure, de moins en moins animale, qui a graduellement produit sa constitution actuelle, lui garantit une vie future dont celle-ci est l'élaboration. Il porte en son esprit un idéal qui dépasse sa nature. Cet idéal, il cherche sans cesse à l'atteindre, et il en approche réellement. L'âge d'or est devant lui; c'est la nature qui le lui annonce, et « dans la nature c'est Dieu lui-même qui élève la voix. »

Voilà certes qui surprendra et peut-être troublera un peu ceux qui avaient attendu de la doctrine darwinienne de tout autres conclusions. Qui l'eût prévu en effet? Non-seulement cet étrange défenseur du darwinisme enseigne avec éclat l'existence de Dieu et celle de l'âme, mais entre ses mains la doctrine de l'évolution devient un moyen scientifique et original de démontrer que nous jouirons d'une suite d'existences de plus en plus heureuses. Au nom de la méthode empirique, il promet à notre pauvre race une félicité qu'il dépend d'elle de conquérir par le travail intellectuel. Quoi de plus idéaliste et quoi de plus nouveau?

De quelque côté que je regarde dans le champ de l'histoire naturelle, je rencontre donc des amis déclarés ou involontaires des choses métaphysiques. Il y a plus : l'idéalisme scientifique, tant celui des chimistes que celui des naturalistes, se présente avec des conceptions nouvelles pleines d'intérêt et d'ampleur. Quelle est maintenant la valeur de cette philosophie qui jaillit du cœur des sciences rajeunies? A-t-elle des adhérens parmi les penseurs de

profession? N'est-elle qu'un rêve de plus ajouté à tant d'autres rêves, ou porte-t-elle dans son sein de beaux germes d'avenir?

III.

Si l'on néglige les détails sans importance pour ne s'attacher qu'aux propositions saillantes, cette philosophie de la nature se résume en trois points. D'abord la matière est animée de forces actives, bien que dépourvues de sensibilité, de volonté, d'intelligence et par conséquent de conscience, à quelque degré que ce soit. D'après certains savans, ces forces résident dans des atomes étendus, mais invisibles; d'après d'autres, ces forces sont des monades indivisibles, quoique résistantes, et inétendues, quoique donnant au tact l'impression de la solidité. Selon ces derniers, la matière n'est plus qu'un assemblage de centres de forces simples, comme le pensait Faraday. — En second lieu, les animaux ont des âmes substantiellement pareilles aux nôtres, âmes actives, sensibles, douées même de quelque volonté et d'une certaine intelligence, mais privées de liberté et de raison. — Enfin, et voici à coup sûr de quoi scandaliser beaucoup de gens, comme le corps humain, l'âme humaine, envisagée dans l'espèce, sinon dans l'individu, a des origines animales; mais, après avoir fourni sa terrestre carrière, chacun de nous deviendra un être nouveau, supérieur à l'homme autant que celui-ci est au-dessus du chimpanzé et voué à des destinées toujours de plus en plus hautes. Telles sont les nouveautés qu'il est temps de juger.

A quoi bon? répondent quelques savans. Ces assertions dont vous vous préoccupez ne contiennent rien dont la métaphysique ait lieu de se prévaloir; ce ne sont que des hypothèses, des échafaudages volans que nous laisserons à l'écart dès que nos constructions seront achevées. L'objection est spécieuse, mais il est aisé de la renverser. Si les conceptions idéalistes sur les causes secondes et sur l'essence de la matière n'ont qu'une valeur hypothétique, il est surprenant que les savans y attachent presque constamment une signification positive. Dans leur langage, les atomes chimiques, bien loin de figurer simplement à titre de signes et de symboles, agissent en individus réels, doués d'attributs, riches de propriétés, sinon de facultés. Les âmes animales évoquées par les naturalistes se comportent, non en fantômes d'école ou en mannequins scientifiques, mais en personnages vivans, pleins de désirs, de passions, d'amour. Si ces conceptions ne sont que des artifices de méthode tout à fait provisoires, comment le progrès de l'esprit humain ne les a-t-il pas rendues inutiles?

Elles le sont, répond un homme qui se sépare de l'école atomique. M. Henri Sainte-Claire Deville aspire à éliminer l'affinité et les forces moléculaires. Ces hypothèses, dit M. Sainte-Claire Deville, ne servent à rien, et son principal argument, c'est que, pas même en nous, nous ne connaissons une cause quelconque de mouvement, puisque l'âme ignore comment elle meut son corps. Il en conclut que le savant qui conçoit la force chimique à l'image de sa volonté ne fait qu'ajouter l'inconnu à l'incompréhensible.— Sans doute, sur le *comment* des choses, notre ignorance est profonde. Sur la cause, nous en savons un peu plus long. Comment je meus ma main qui écrit, ce m'est un mystère; mais que je sois la cause qui meut cette main, j'en suis certain. Aussi, quand je prête à l'atome une force motrice analogue à la mienne, j'introduis dans les corps quelque chose que je connais. Tout aussitôt le mouvement de la matière me devient intelligible. L'humanité s'obstine à animer la matière, pourquoi? C'est qu'alors elle y voit plus clair. Écartez les causes forgées à plaisir, à la bonne heure; mais travaillez à déterminer méthodiquement les causes véritables accessibles à l'induction métaphysique. L'humanité a besoin de cette lumière, puisqu'elle ne se corrige pas de la chercher. Qu'on la lui refuse, elle ira la demander au mysticisme, et le terrain déserté par la science, la superstition l'envahira.

La raison, quand elle déploie régulièrement sa vigueur tout entière, ne s'arrête qu'à la force invisible. Voilà pourquoi le nouvel idéalisme scientifique est par certains côtés aussi peu une chimère qu'une pure hypothèse. Tout au contraire, en quelques-unes de ses assertions, il est si bien le fruit naturel de l'intelligence moderne parvenue à sa maturité, qu'il sort des méditations de nos penseurs en même temps que des intuitions de la science.

Pour parler d'abord des chimistes, ceux qui préconisent la théorie des atomes doués d'énergie active et de pouvoirs électifs ont des complices dans les rangs de la philosophie actuelle. Ceux-là aussi y comptent des adhérens qui vont en quelque sorte jusqu'à dématérialiser la matière. MM. Vacherot, Ravaisson, Janet, tentent d'établir l'harmonie entre les sciences positives et la philosophie première au moyen d'un rajeunissement de la monadologie de Leibniz. S'ils se trompent, je persiste à me tromper avec eux. Pour démontrer qu'ils sont dans l'erreur et répudier du même coup l'idéalisme des savans et celui des philosophes, on ne manquera pas d'alléguer les différences qui divisent ceux-ci. Ces différences sont visibles, mais elles ne détruisent en rien la vérité de leur point de vue fondamental. D'ailleurs il est possible d'indiquer rapidement ici au prix de quelles concessions réciproques l'accord parviendrait à se faire entre les principaux représentans de l'idéalisme nouveau.

Ils admettent également que l'élément de la matière, c'est la

force active, indivisible, inétendue. Ils s'entendent encore en ceci, que les corps diffèrent de l'esprit, non parce qu'ils sont formés d'élémens étendus, mais parce qu'ils sont des agrégats de monades simples, tandis que l'esprit, — la conscience le proclame, — n'est nullement un agrégat. Sur la simplicité absolue des atomes corporels, M. Vacherot est très décidé. Ce n'est pas lui qui dira que la force est inhérente à la matière; ce langage lui paraît très justement inintelligible. A ses yeux, la matière est constituée uniquement par la force, ni plus ni moins. Il raie donc l'étendue de la liste des qualités propres de la matière et ne croit point détruire par là l'étoffe dont les corps sont faits. Ainsi, dans les *Essais de philosophie critique*, point de différence substantielle entre la matière et l'esprit; mais les différences d'attributs y sont maintenues expressément. L'auteur ne tolère pas le moindre rapprochement analogique entre les forces physiques et chimiques, si actives qu'elles soient, et les mouvemens propres de l'âme humaine saisis par la conscience. Tout au rebours, M. Ravaisson (1) attribue à la force chimique, physique, physiologique, peu importe, non-seulement des tendances, des affinités, des penchans, mais même de la volonté. A presser les conséquences de cette pensée, il faudrait dire qu'il y a de la volonté dans les atomes de la molécule d'acide carbonique qui tend à s'unir à la chaux, et que c'est cette volonté atomique qui produit le carbonate de chaux. Si partisan que l'on se sente de l'induction psychologique, on hésite à pousser les analogies jusque-là. Quant à M. Janet (2), il incline à reconnaître une hiérarchie de monades de plus en plus riches en attributs, depuis l'atome réduit aux propriétés mécaniques jusqu'à l'âme libre. Ces monades, il ne pense pas qu'elles soient toutes capables de vouloir, comme semble l'insinuer M. Ravaisson. Elles sont, à ses yeux, le premier degré de l'âme en quelque sorte. Si M. Vacherot accordait que l'activité dynamique de la matière est pareille à notre faculté de tendre, de mouvoir, d'attirer, moins toutefois la conscience, si de son côté M. Ravaisson, renonçant à distinguer deux écoles quand il n'y en a vraiment qu'une, retranchait à l'atome la volonté pour ne lui laisser que son activité fatale, l'accord serait complet. Les nouveaux leibniziens diraient unanimement que le premier degré de la hiérarchie monadologique est marqué par l'atome destitué de puissance affective, volontaire et intellectuelle, mais doué des énergies diverses que lui attribue la science actuelle. Toutes les vraisemblances, tous les signes d'activité restreinte que donne l'atome, sont en faveur de cette doctrine. C'est qu'en effet, si la raison humaine n'est pas le jouet de ses pro-

(1) *La Philosophie en France au XIXe siècle*, p. 230.

(2) *OEuvres philosophiques de Leibniz*, publiées par M. Paul Janet. Introduction, p. XXIII et suiv.

pres intuitions, ce qui s'agite au fond de la cornue du chimiste, c'est de l'esprit, mais de l'esprit à son minimum d'énergie. On a prétendu que c'était de l'esprit éteint. Le mot est inexact, quoique ingénieux. L'esprit de l'atome n'est pas éteint, puisque ni la chaleur de la vie, ni le feu de la passion, ni les ardeurs de la volonté, ni la flamme intellectuelle, n'ont encore brûlé en lui. Non, cette chose mystérieuse et certaine, humble et pourtant puissante, c'est de l'esprit, moins les rayons qui, à mesure qu'ils s'allument et brillent, manifestent successivement l'âme du chêne, celle du lion et, à leur plus grand éclat, la nôtre. — Au reste, la question est aujourd'hui tellement mûre que la conciliation entre les dissidens s'opérera d'elle-même. Quand paraîtra un travail synthétique où seront coordonnés les élémens déjà préparés d'un système, il y aura des résistances, on doit y compter; cependant la raison moderne s'habitue peu à peu à comprendre, comme le comprennent savans et philosophes à la fois, que la conception des forces simples est aussi lumineuse et féconde que l'idée d'une matière étendue est obscure et stérile.

Pareille convergence à peu près au sujet de l'âme des bêtes. D'une part, on l'a vu, la zoologie et l'anthropologie se rapprochent sincèrement de la science de l'esprit. De son côté, la psychologie s'est affranchie de plus d'une entrave. C'est uniquement à l'induction fondée sur l'expérience qu'elle entend demander désormais la solution du problème. On y avait mêlé au XVIIe siècle, et peut-être depuis, trop de préoccupations étrangères à la science. Au lieu de chercher simplement si, en fait, les animaux souffrent et connaissent, et si cela est possible sans une âme indivisible, les cartésiens compliquaient la question de difficultés théologiques. Si les animaux souffrent, disait-on, de deux choses l'une : ou ils ne l'ont pas mérité, et alors Dieu est injuste, ou ils l'ont mérité par le péché. Mais quoi, ajoutait spirituellement Malebranche, les bêtes auraient-elles donc mangé du foin défendu? Moins attaché à la doctrine de l'automatisme, Bossuet pensait que les bêtes ont le sensitif, mais dans une âme d'essence mitoyenne, ni corps, ni esprit, ce qui est inintelligible. En cela, il suivait de près saint Thomas, pour qui les âmes animales n'étaient pas subsistantes en elles-mêmes : *ex quo relinquitur... quod animæ brutorum,... non sint subsistentes;* doctrine aristotélique, mais singulière et bien embarrassante pour celui qui s'y voudrait tenir, car saint Augustin a expressément enseigné le contraire. Qui suivra-t-on, saint Augustin ou saint Thomas? Croyons-en l'évidence, que saint Augustin savait reconnaître et à laquelle la théologie finit toujours par se ranger. Or, sur le fait inductivement constaté de l'esprit des bêtes, l'évidence semble faite aujourd'hui. Lisez ou interrogez les psychologues contempo-

rains d'une science et d'une autorité reconnues : il n'en est pas un seul qui dénie à l'animal une âme capable de souffrir et de jouir, d'aimer, de vouloir et même d'accomplir certaines combinaisons intellectuelles.

Voilà un second point considérable et qu'on peut regarder comme acquis. Il est impossible d'en dire autant du troisième. Sur le problème des origines animales de l'homme et de l'avenir immortel des animaux, quelques zoologistes se déclarent fixés. Ils le résolvent, les uns par un non, les autres par un oui, et ils produisent leurs preuves. Du côté des philosophes, c'est tout autre chose. Pour un psychologue qui tranche la difficulté, il y en a vingt qui se gardent de l'affronter. Peut-être sommes-nous cette fois sur les confins du pays des chimères, et les philosophes ont-ils raison de rester en-deçà. Cependant, en présence du défi que leur jette une certaine anthropologie, il ne leur est plus possible de refuser la discussion. S'ils jugent qu'il n'y a pas lieu d'y entrer, il faut qu'ils donnent leurs motifs. Je concède qu'il est encore trop tôt pour se prononcer à l'égard des futures destinées de l'éléphant et du crocodile; mais il y a une question dont la solution préparerait les esprits à en aborder de plus épineuses : c'est celle de la différence actuelle entre l'âme de l'homme et celle de la bête. Eh bien! celle-ci n'est ni oiseuse, ni résolue, ni insoluble, et, pour la science de l'esprit, l'heure est décidément venue de s'y engager.

Il n'est indifférent ni en théorie ni dans la pratique de savoir à quel degré la nature intime de l'homme diffère de celle de l'animal. Les plus grands génies ont compris qu'il importait de marquer la distance avec une précision scientifique : non qu'il convienne, ainsi qu'on persiste à le répéter, d'étudier d'abord les bêtes afin de mieux connaître l'homme. La véritable méthode ne consiste point à aller de ce qui est obscur à ce qui est plus clair; mais, cette réserve faite, il est incontestable que la science de l'esprit doit s'étendre à tout ce qu'il y a d'esprits dans l'univers. On la mutile en la restreignant à l'observation de l'homme. Porté sur le terrain de la pratique, le débat acquiert un intérêt bien plus saisissant encore. Les mœurs et les lois se modifient selon que l'intervalle entre l'homme et la bête croît ou décroît aux yeux de la raison. Un jour, Fontenelle et Malebranche entraient ensemble à l'oratoire Saint-Honoré. La chienne de la maison vint caresser Malebranche, qui la reçut à coups de pied et lui arracha des cris plaintifs. Fontenelle s'en étant ému, le philosophe cartésien lui répondit froidement : « Eh quoi! ne savez-vous pas bien que cela ne sent point? » De nos jours, on appliquerait à Malebranche la loi Grammont, et il paierait l'amende. C'est qu'il ne jugeait pas l'animal capable de souffrir, tandis qu'il n'est personne aujourd'hui, spiritualiste ou non, qui ne

croie que la bête a une âme ou qui ne se conduise comme s'il le croyait. Au contraire on sait ce qu'il en a coûté de sang et de tortures à toute une race humaine pour avoir paru trop ressembler au chimpanzé et à l'orang-outang. Hier encore, la moitié d'un grand peuple osait essayer de justifier l'esclavage en arguant de l'infériorité native des noirs. Est-on bien sûr que les canons aient anéanti cet odieux sophisme? Une démonstration solide, éclatante, fondée sur des faits, répandue en tous lieux, reproduite sous mille formes, n'est-elle pas nécessaire pour compléter l'œuvre matérielle et toujours imparfaite de la guerre?

Que l'on ne réponde pas, pour se mettre à l'aise, que cette démonstration existe, et qu'elle est, par exemple, dans le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, de Bossuet. Ce serait en vérité n'avoir que bien faiblement le sens des choses contemporaines. Le monde a marché depuis deux cents ans. Le siècle actuel a ses tendances, ses inquiétudes, ses curiosités, qui ne sont plus celles des premiers lecteurs de Bossuet. La vérité ne vieillit pas dans son fond; mais les raisons qui en assurent le triomphe ne gardent pas invariablement la même puissance. Vient un moment où, comme des flèches émoussées, elles touchent les esprits sans y pénétrer. La meilleure psychologie comparée du XVIIe siècle en est là. Qu'on ne l'oppose pas aux évolutionistes : ils n'ont pas d'oreilles pour l'entendre, ou, s'il leur arrive d'y être attentifs, ils la combattent de toutes leurs forces. Vous leur répétez à satiété que l'homme est raisonnable, tandis que la bête ne l'est point. — Qu'en savez-vous? réplique M. Schaaffhausen; est-ce que la raison d'un Boschiman est supérieure à celle d'un gorille? Comment voulez-vous, poursuit-il, que j'admire la raison d'un cannibale qui fait rôtir son ennemi vaincu et le mange à belles dents? — Un air indigné ou un mouvement de sentimentale éloquence ne suffirait point à réfuter de telles objections. M. de Quatrefages y oppose, il est vrai, une série d'argumens redoutables; mais enfin, aux yeux de beaucoup de juges sérieux, l'issue de la lutte est encore incertaine. Qui fera pencher la balance? Il est temps que la philosophie intervienne. Elle le doit et elle le peut, car la question en litige est soluble, à une condition toutefois : c'est que les philosophes appliqueront au problème une méthode à la fois sûre et appropriée aux penchans intellectuels de notre époque. Cette méthode existe, elle est trouvée; c'est celle que M. Agassiz recommande et applique. Insistons sur l'excellence de cet instrument de recherche, qui, employé parallèlement par les naturalistes et par les observateurs de l'âme, donnerait l'essor à la métaphysique moderne.

Cette méthode est à double face; elle est aussi à double effet, puisqu'elle met en relief toutes les différences physiques et toutes

les différences d'âme ou d'esprit. A l'égard de l'organisation physique des animaux, M. Agassiz enseigne qu'on doit étudier l'animal visible à chacun des degrés, à chacun des momens de son existence, même dans l'embryon, même dans l'œuf. On s'assure ainsi que les ressemblances d'un jour ou d'une période, ressemblances qui frappent quand elles paraissent, mais qui ne persistent point, ne prouvent absolument rien en faveur soit de l'identité, soit de la parenté des espèces. « J'ai moi-même étudié, dit l'éminent observateur, une centaine d'embryons d'oiseaux maintenant déposés au musée de Cambridge. J'ai trouvé qu'à un certain âge ils avaient tous les ailes, le bec, les jambes, les pieds exactement pareils. Le jeune merle à poitrine rouge et la jeune corneille ont le pied palmé tout comme le canard; c'est seulement plus tard que les doigts deviennent distincts. » De ces formes embryonnaires, un instant parfaitement semblables, on voit sortir cependant des oiseaux qu'il est impossible d'assimiler. Tournez maintenant cet instrument d'analyse du côté des ressemblances psychologiques de l'animal avec l'homme; l'étendue, la profondeur, la durée des similitudes et aussi le point précis où elles s'arrêtent brusquement se montreront à vos yeux. Ainsi il est constaté qu'à une date de leur vie le singe et l'homme manifestent des facultés presque équivalentes. M. Agassiz avoue tout le premier qu'il ne saurait dire en quoi les facultés mentales d'un enfant diffèrent de celles d'un jeune chimpanzé; mais il ne se presse pas d'en conclure que l'homme n'est qu'un chimpanzé transformé. Loin de là, il confesse son ignorance et déclare qu'il n'en sortira, et que les savans comme lui n'arriveront à quelque lumière, que par une comparaison minutieuse de l'homme et du singe à tous les momens de leur existence respective.

Ce travail n'est point à faire tout entier; il a été commencé en France, et il n'y aurait qu'à le reprendre et à le continuer. Vers 1843, un excellent petit livre de M. Flourens captiva l'attention publique. Ce n'était qu'un résumé, mais un résumé lumineux et attrayant des travaux de F. Cuvier sur l'instinct et sur l'intelligence des animaux. Quoique la question de nos origines simiesques n'eût pas encore été de nouveau soulevée, le succès du modeste volume fut rapide. Les lecteurs éclairés étaient frappés surtout des différences que F. Cuvier avait su faire ressortir au milieu même des ressemblances les plus désagréables. C'est précisément à l'aide du procédé recommandé par M. Agassiz que notre savant compatriote avait aperçu et marqué ces traits de saisissante dissimilitude. F. Cuvier était à la fois naturaliste et psychologue. Il s'était donc livré à des recherches suivies de psychologie comparée, et avait abouti à des résultats d'une extrême importance; nous en citerons un avant de conclure.

Du singe à l'homme, il n'y aurait, d'après certains anthropologistes, qu'une nuance intellectuelle. A un moment donné de l'existence de l'un et de l'autre, le fait a été effectivement constaté. L'orang-outang de Frédéric Cuvier, âgé seulement de quinze à seize mois, avait besoin de société. Il s'attachait aux personnes qui le soignaient; il aimait les caresses, donnait de véritables baisers, boudait lorsqu'on ne lui cédait pas, et témoignait sa colère par des cris en se roulant par terre. Il ouvrait lui-même la porte de la chambre où on le mettait, et, comme sa taille était petite, il allait chercher une chaise pour y monter et atteindre le loquet. Ce singe était vraiment supérieur à la plupart des enfans du même âge que lui; mais attendez. Dès qu'il eut dépassé la jeunesse, son intelligence, au lieu de suivre un développement croissant, s'affaiblit avec rapidité. C'est que telle était sa loi. L'orang-outang, tant qu'il est jeune, étonne par sa pénétration, par sa ruse, par son adresse. Devenu adulte, il n'est plus qu'un animal grossier, brutal, intraitable. « Il en est de même de tous les singes, » ajoute M. Flourens. Ainsi l'entelle a dans le jeune âge le front large, le museau peu saillant, le crâne élevé, arrondi. A ces traits organiques répond une intelligence développée. Plus tard, le front disparaît, recule, le museau est proéminent, et le moral ne change pas moins que le physique : l'apathie, la violence, le besoin de solitude, remplacent la pénétration, la docilité, la confiance. Notez qu'il s'agit ici d'animaux restés dans la société de l'homme et soumis jusqu'à leur mort à la puissante influence de l'âme libre. Cette influence, ils en ont ressenti les bienfaisans effets jusqu'à un jour déterminé. Passé cette date, il y a eu dans leur esprit arrêt de développement. Que dis-je? leur intelligence est revenue en arrière. Ce phénomène si considérable semble démontrer que l'âme du singe a ses bornes intellectuelles qu'elle ne franchit pas. Tout ce qu'elle enveloppe de virtualités, de possibilités, se déploie et paraît à l'heure de sa pleine jeunesse; puis le vase est vide, la source est tarie : plus rien. Au contraire ce maximum d'intelligence que le singe ne dépasse pas n'est pour l'homme qu'un minimum au-dessus duquel il s'élève, s'il le veut, à chaque minute de sa vie, montant toujours plus haut jusqu'à la fin. Des faits de ce genre observés à fond, accumulés, coordonnés, seraient décisifs et, j'ose le dire, écrasans.

Supposez que l'on achève cette biographie psychologique de l'animal qui nous ressemble le plus. Concevez qu'on ait aussi écrit celle des animaux supérieurs, puis de ceux qui les suivent, jusqu'aux plus imparfaits. On aura sur chaque espèce d'êtres une monographie pareille à celle d'Huber sur les fourmis. Éclairée par ce travail préparatoire des naturalistes, la philosophie descendrait à

pas lents, mais sûrs, l'échelle de la vie invisible. Peut-être ne répondrait-elle pas en fin de compte à toutes les questions que tranche la science actuelle dès que la métaphysique l'enivre; elle embrasserait du moins presque tout ce monde caché d'énergies et d'âmes dont la nature n'offre à nos regards que le visage.

Pour entreprendre une interprétation semblable de l'univers, on ne peut pas attendre qu'il ait été tout entier observé et décrit. Ajourner la science des causes au temps où l'expérience aura terminé ses travaux, ce serait en prononcer la déchéance. Peut-être la présente étude aura-t-elle servi à démontrer que la suppression de la métaphysique est impossible. La philosophie des chimistes et des naturalistes actuels prouve, à ce qu'il semble, davantage encore. Elle confirme d'abord une belle série de principes essentiels, déjà repris et rajeunis par certains penseurs contemporains; puis les affirmations conjecturales où elle se lance avec plus d'ardeur que de prudence trahissent un violent désir de franchir les barrières où le positivisme s'était promis de nous emprisonner. Cette impatience est légitime et significative. Toutefois les métaphysiciens de l'école spiritualiste ne sont pas forcés d'y obéir aveuglément. Ils ont eu raison d'y résister aussi longtemps que les faits observés n'ont pas offert de base suffisante à une nouvelle étude des causes. Les siècles sont passés où le philosophe pouvait être à la fois astronome, mathématicien, physicien, naturaliste, et préparer de ses propres mains tous les matériaux de son futur système. La tâche est désormais immense, il a fallu la diviser. C'est donc aux savans d'accomplir celle qui leur est dévolue. C'est aux Würtz, aux Berthelot, aux Agassiz, aux Quatrefages, aux Wirchow, aux Claude Bernard, d'accumuler et de coordonner les phénomènes; ce sera aux philosophes d'en chercher l'explication. Malgré leur génie et leurs efforts, les savans sont loin encore d'avoir achevé leur récolte, j'entends celle du siècle présent. Cependant les provisions de faits nouveaux sont assez belles pour que la philosophie en charge son vaisseau et tente quelques premiers voyages. Plusieurs chercheurs sont déjà partis, mais ils sont revenus un peu vite. D'autres persévèrent afin de rapporter, s'il se peut, des solutions fortes et neuves. Ceux-ci rendront à la métaphysique un double service : ils en attesteront l'inépuisable vitalité, et ils feront voir quel immense avantage la science des causes trouve à se retremper périodiquement dans les eaux froides, mais fortifiantes de la science des faits.

CHARLES LÉVÊQUE.

LE

CLAN DU VOL A PARIS

SES CATÉGORIES ET SES REFUGES

Lorsque Virgile, guidant le Dante vers l'enfer, arrive au seuil redoutable, il se tourne vers le poète florentin, et lui dit qu'il va lui faire voir

le genti dolorose
C'hanno perduto il ben dell' intelletto,

« les races douloureuses qui ont perdu le bien de l'intelligence. » Ces paroles, je pourrais aussi les adresser au lecteur, car je vais essayer de lui faire comprendre la vie, les mœurs, le langage de ces êtres pervertis qui, par suite d'instincts mauvais ou d'inéluctables circonstances, ont réellement perdu l'esprit, et vont demander aux actions du mal une existence pénible et flétrissante. Le nombre est grand de ceux qui, répudiant toute contrainte, dépouillant toute honte, vivent en dehors de la société et n'y touchent que pour lui nuire. Malgré la surveillance incessante dont ils sont l'objet, malgré les lois qui les enserrent, les atteignent et les châtient, ils restent au milieu de nous comme une tribu toujours en révolte, rêvant le mal, l'accomplissant avec une audace que rien ne semble pouvoir atténuer et se recrutant parmi les déclassés qui flottent au-dessus de notre civilisation comme des herbes lépreuses au-dessus d'un marais. Dans le sein de notre population active et laborieuse, c'est un peuple à part, sans foi ni loi, sans feu ni lieu, doué d'aptitudes particulières et fidèle à des coutumes transmises dont la connaissance permet le plus souvent de découvrir les auteurs des crimes. La paresse ou plutôt la haine instinctive de tout état régulier, la

recherche et le besoin tyrannique des plaisirs grossiers, mènent le plus souvent ces malheureux au vagabondage, à la rébellion, au vol, parfois au meurtre. La bêtise et l'irréflexion y sont pour beaucoup, et tel homme, jeune, solide, bien constitué, a dépensé pour subsister de fraudes et de larcins plus d'énergie, de savoir-faire et de vigueur, qu'il ne lui en eût fallu pour vivre à l'abri de tout reproche.

Leur existence est des plus misérables; à la fois chasseurs et gibier, dressant l'oreille au moindre bruit, toujours en alerte, ne dormant que d'un œil, mangeant au hasard, harcelés autant par leurs passions que par leurs craintes, pendant qu'ils poursuivent leurs projets sinistres, ils se sentent guettés par les yeux toujours ouverts de la police et traqués par des limiers dont ils ont pu apprécier le flair incomparable. Cette vie de ruse et de lutte a des charmes, dit-on : il faut le croire, puisque tant d'hommes l'ont librement choisie; mais plus d'un voleur, se sentant vieillir, dégoûté, harassé de cette course sans repos de cerf aux abois, est venu à la préfecture de police dire : « C'est moi, me voilà, je suis si las que je me rends. » Il en est parmi eux qui pendant des années ont dormi à la belle étoile, sous les ponts, dans les bâtisses inachevées, dans les fours à plâtre, dans les carrières de la banlieue, et qui ne savent pas ce que c'est que le pain quotidien. « Es-tu bien ici? disait un chef de service à une petite fille de douze ans mise provisoirement au dépôt et dont les parens avaient été arrêtés. — Oh! oui, monsieur, répondit l'enfant; on y mange tous les jours. »

I.

Il est impossible de fixer, même approximativement, le nombre de gens qui, à Paris, se livrent au vol. Quoique l'on connaisse d'une façon presque certaine les repris de justice, les vagabonds, les hommes de mauvaise vie, les habitués des postes de police, on ne peut rien dire de précis à ce sujet, car dans une ville aussi peuplée que Paris l'occasion, la circonstance fortuite, jouent un rôle déterminant. Pour bien des personnes dont la moralité n'a jamais été mise en doute, le vol est un acte violent par lequel on s'empare du bien d'autrui. La définition est vraie, mais fort incomplète, et, si l'on arrêtait tous ceux qui ont réellement volé, les prisons du département de la Seine ne suffiraient point à les contenir. Le vol a mille formes qui, pour n'être pas excessives, n'en sont pas moins coupables. — Le marchand qui trompe sur la qualité ou la quantité de denrées vendues, le négociant qui augmente outre me-

sure ses prix selon des occurrences exceptionnelles, l'homme qui trouve un objet et se l'approprie, le joueur qui sait avec adresse amener la chance de son côté, le tapissier qui met du varech au lieu de crin dans ses fauteuils, sont autant de voleurs. L'employé qui emporte chez lui et destine à son usage personnel le papier et les enveloppes que son administration lui confie pour le service de l'état est un voleur. Le chasseur qui cache une pièce de gibier en passant devant les agens de l'octroi, la femme qui dissimule des dentelles au douanier, commettent un vol tout aussi bien que le gamin qui enlève une cravate à un étalage; seulement c'est l'état qu'on vole, et c'est un être de raison qu'on traite avec plus de sans-gêne qu'un particulier. Cependant ces mêmes personnes dont la délicatesse fait subitement défaut en présence du trésor public pousseraient de beaux cris, si leur rue n'était pas éclairée, gardée, nettoyée, pavée, si, sous prétexte que l'octroi et la douane ne rapportent plus assez, on supprimait les sergens de ville qui les protégent.

Les administrations sont bonnes personnes, et elles détournent les yeux avec mansuétude pour n'être pas obligées de sévir et pour éviter le scandale d'une répression qui fait souvent plus de mal que de bien sur l'esprit public. Il n'en est pas de même lorsque c'est la propriété d'autrui qui est menacée, et l'on pourchasse sans repos ni trêve ces enfans perdus qui demandent au crime, par accident d'abord, par habitude ensuite et par perversion définitive, leurs moyens d'existence. Il est un fait irrécusable et que l'histoire naturelle explique : les malfaiteurs, j'entends ceux qui font métier de rapines, sont absolument semblables les uns aux autres, à quelque catégorie de la société qu'ils appartiennent; ce sont les mêmes passions, les mêmes appétits qui les font agir. Quoi qu'en aient dit certains philanthropes, on ne vole que bien rarement pour manger; les trois grands mobiles qui poussent l'homme hors de toute voie et le jettent à travers les plus coupables aventures sont les femmes, le jeu et la boisson. Il y a des exceptions cependant. Rafinat, qui fut un moment compromis dans le vol des médailles de la Bibliothèque royale, *caroubleur* redoutable (voleur à l'aide de fausses clés), envoyait à sa famille le produit de ce qu'il appelait ses expéditions. Pour un de cette espèce, il s'en trouve dix mille qui n'ont d'autre but que de satisfaire leurs goûts brutaux. Un voleur *travaillant* dans une foule enlève un porte-monnaie garni de 50 francs; il va au plus vite dans un estaminet mal famé, y boit de l'eau-de-vie, y joue, y ramasse une femme de mauvaise vie, et va dépenser avec elle jusqu'à son dernier centime; un membre d'un cercle qu'il est inutile de désigner triche au jeu et gagne 10,000 francs; il va sou-

per à la Maison d'Or avec une femme très à la mode dont le père est cocher de fiacre et le frère forçat. Quelle différence entre ces deux faits, entre ces deux hommes? Aucune; la moralité est la même, les passions sont pareilles; sauf le milieu, tout est semblable.

Un vieux proverbe dit : généreux comme un voleur, et le proverbe a raison. Le voleur qui entasse et thésaurise est une anomalie qu'on ne rencontre que chez certains juifs recéleurs. Dès qu'un malfaiteur a fait un bon coup, il distribue l'argent à tort et à travers, il paie ses dettes, habille ses camarades, invite tout le monde à partager sa bonne fortune; il a le cœur sur la main, comme on dit, et ne sait rien refuser. Le premier soin qu'eut Firon après avoir assassiné la servante de M. de Tessan et volé avec effraction dans le domicile de ce dernier, ce fut d'acheter des bonbons pour la fille de sa maîtresse. Comme ils sont l'objet d'une surveillance perpétuelle, ils se dénoncent eux-mêmes par ces excès de dépenses qui sont pour eux une sorte d'invincible besoin, et ils tombent promptement dans les mains de la police. Ils se savent toujours traqués; le vol commis aujourd'hui peut amener leur arrestation dès demain; ils se hâtent de jouir et de jeter à la débauche le temps que la prison leur laisse encore. Ils sont en outre vaniteux; ils aiment à se vanter de l'énergie, de l'adresse qu'il leur a fallu déployer pour *fabriquer telle affaire,* et si l'on doute de leur assertion, ils montrent, ils donnent l'argent volé pour bien prouver que le vol a réussi. Ils se désignent aussi par un changement subit de costume; ils aiment les couleurs éclatantes, les bijoux voyans, et s'en parent aussitôt qu'ils peuvent; quand ils sont pauvres et demi-nus, qu'ils n'ont point trouvé l'occasion d'un méfait de quelque importance, ils achètent à bas prix dans des boutiques de rencontre la première défroque venue qui les met du moins à l'abri de la pluie et du froid. Il est une sorte de hangar tout rempli de guenilles, qu'ils appellent *la confection,* et où ils vont plus volontiers qu'ailleurs choisir des hardes de hasard; ce magasin est situé à la limite de l'ancien Paris, dans un quartier fort mal hanté, et se distingue par une pancarte sur laquelle on peut lire : *Aux deux drapeaux; le père Rigolo habille un homme des pieds à la tête pour 1 fr. 90 cent.* Bien souvent c'est l'attrait de la toilette, — et quelle toilette! — qui entraîne les femmes au crime. Dans la nuit du 21 au 22 septembre 1846, une veuve nommée Mme Dackle, assez riche, fut assassinée rue des Moineaux, n° 10. Après bien des recherches pénibles et infructueuses, on finit par s'emparer de tous les coupables, parmi lesquels figurait une femme Dubos. Quand on lui demanda pourquoi elle avait aidé au meurtre, elle répondit

simplement : Pour avoir de beaux bonnets ! — Chez ces êtres malsains, il existe parfois d'étranges délicatesses. Vers 1833, Lacenaire, qui avait une fort belle écriture, était employé chez un entrepreneur de copies; il avait sans doute commis plusieurs crimes, car il était connu déjà sous le nom de Gaillard; il dînait fréquemment dans un petit restaurant où des artistes, des clercs d'huissiers, des débutans littéraires, venaient prendre leur repas. Un jour, deux auteurs dramatiques d'un ordre peu élevé firent prix avec lui pour la transcription d'un drame. Le lendemain, Lacenaire leur remit le manuscrit en déclarant qu'il ne voulait pas le copier. « J'ai lu la pièce, dit-il, et je la trouve trop bête. »

On croirait, à voir l'insensibilité absolue de certains criminels, qu'ils sont nés hors de l'humanité, comme des animaux malfaisans doués de parole et destinés à épouvanter les hommes par des actes incompréhensibles. Boutillier, âgé de vingt-un ans, frappe sa mère de cinquante-six coups de couteau, puis, comme il se sent fatigué, il se couche sur le lit à côté du cadavre, et, — je cite son expression, — passe une bonne nuit. Qui ne se souvient de ce Castex, — à peine un jeune homme, — qui étrangle et écrase, près de Saint-Denis, un enfant de trois ans? Dans des cas pareils, en présence d'une perversité si profonde, si radicale, si prématurée, est-ce bien à la justice qu'il faut livrer de tels monstres, et n'appartiennent-ils pas de droit, par suite d'une lésion des organes de l'intelligence, aux médecins aliénistes? Une telle suppression des sentimens les plus simples est rare chez les jeunes gens; elle se rencontre plus fréquemment chez les vieillards, chez ceux qui, passant selon l'occasion des délits aux crimes, du vol au meurtre, ne redoutent plus rien. Pour ceux-là, ils font un métier qui a des chances bonnes ou mauvaises; ils parlent de leur état comme un artisan parlerait de sa profession. Ont-ils une âme? On en peut douter à les entendre, et quand ils meurent, on est tenté de se demander si ce n'est pas simplement une machine violente qui cesse tout à coup de fonctionner. Un vieux Juif nommé Cornu, ancien chauffeur, se promenait un jour de beau temps aux Champs-Élysées. Il est rencontré par de jeunes voleurs, grands admirateurs de ses hauts faits, qui lui disent : « Eh bien! père Cornu, que faites-vous maintenant? — Toujours *la grande soulasse*, mes enfans, répond-il avec bonhomie, toujours *la grande soulasse*. » La grande soulasse, c'est l'assassinat suivi de vol. Verdure va voir son propre frère monter sur l'échafaud, où l'avait conduit une longue série de crimes. En revenant de l'exécution, il entre dans un cabaret où l'attendaient plusieurs de ses camarades, et leur fait voir en riant quatre montres et une bourse qu'il a soustraites aux curieux pendant que le bourreau ac-

complissait sa sinistre besogne. Il est certain qu'il y a dans les cages du Jardin des Plantes des animaux plus humains que ces hommes-là.

Les mauvais chemins mènent aux fondrières, disent nos paysans; les malfaiteurs le savent, et la route qu'ils suivent conduit invariablement à la prison, aux maisons centrales, aux bagnes, aux colonies pénitentiaires, à l'échafaud. Ceux qui, à force d'astuce ou par suite d'une chance particulière, ont réussi à échapper à la police, qui les guette, et à la justice, qui les réclame, sont singulièrement rares, et parmi eux il faut citer un homme qui eut son heure de célébrité il y a vingt-cinq ans environ. Il se nommait Piednoir. Ce n'était point un assassin, il connaissait le code et ne risqua jamais sa tête. Il se contentait de voler avec effraction ou fausses clés; mais il était passé maître en son art, il déjoua toutes les recherches, et du 10 octobre 1834 au 22 août 1843 il sut échapper aux suites de vingt-un mandats d'arrestation. Il avait d'excellentes manières, menait une vie élégante, et regrettait amèrement d'avoir eu les oreilles percées dans son enfance, ce qui, disait-il, lui donnait l'air un peu commun. Il employait des voleurs en sous-ordre à préparer une affaire, et lorsqu'elle était suffisamment *nourrie*, il mettait lui-même la main à la besogne. Le coup terminé, il distribuait les parts en se réservant celle du lion. Aux débats, ses complices montrèrent un dévoûment extrême. Un seul déclara qu'en deux circonstances il avait été en rapport avec lui pour en recevoir des instructions relatives à un crime projeté. La première fois, au coin de la rue Saint-Nicolas, il fut abordé à onze heures du soir par Piednoir, vêtu en chiffonnier; la seconde fois, ce fut devant le Café de Paris, où Piednoir allait dîner : le voleur fashionable descendit de son tilbury, et jeta à son complice, vêtu en pauvre, une pièce de deux sous enveloppée d'un morceau de papier sur lequel quelques renseignemens étaient écrits. Piednoir, contumace, fut condamné à vingt ans de travaux forcés. Il a aujourd'hui cinquante-cinq ans, et vit fort à son aise dans une grande ville de Hollande.

Lorsqu'on voit ces gens-là de près, qu'on cause avec eux et qu'on connaît leurs antécédens, on est toujours surpris de leur trouver des visages pareils à ceux des autres hommes. Il semble que tant de vices, tant de pensées toujours mauvaises, devraient modeler les traits d'une certaine manière et leur donner une apparence spéciale qui serait le reflet et l'indice d'une âme absolument pervertie. Il n'en est rien; la plupart des faces sont, à l'état de repos, vulgaires et sans expression, quelques-unes sont fort douces et plusieurs agréables. Presque tous ces tristes personnages ont l'air misérable et commun; mais quelques-uns ont une distinction native ou fac-

tice qui ne les rend que plus redoutables. — Mitifiau, qui prenait le titre de comte de Belair et se donnait pour le fils d'un général mort sous le premier empire, était un homme de manières irréprochables; il allait dans le monde, — j'entends le meilleur, celui qui se prétend exclusivement la bonne compagnie; — il y vivait d'escroqueries, de vols habilement dissimulés, de bonne fortune au jeu (c'était le temps de l'écarté). Un jour, voulant tenter une plus grosse aventure, il fut arrêté au moment où il commettait un vol à l'aide de fausses clés. Sa prison faite, il revint à Paris, et tomba dans la dernière abjection. — Quelques-uns sembleraient devoir être pour jamais arrachés au crime par les goûts élevés qu'ils professent et les occupations intellectuelles qui les sollicitent; mais les instincts mauvais prennent le dessus et les jettent dans une vie déshonorante. C'est ainsi qu'un mathématicien adonné aux plus hautes sciences et ne rêvant que spéculations abstraites fut condamné à sept ans de réclusion pour vol avoué dans un magasin. L'éducation, l'instruction, les bons exemples sans cesse offerts par la famille, s'émoussent sur certaines natures. Qui ne se souvient de ce riche orfévre qui, s'apercevant qu'il était fréquemment volé, s'embusque près de sa caisse, tire un coup de fusil sur un homme qui ouvrait la serrure, et reconnaît son propre fils dans le voleur qu'il vient de tuer? Il faut parfois toute la sagacité et l'absence d'illusions qui distinguent les hommes de la police pour qu'un malfaiteur ne parvienne point à se dissimuler derrière les apparences qu'il a su dresser devant lui. On s'étonna, il y a quelques années, lorsqu'on arrêta, route de la Révolte, dans une fort belle villa, un certain Toupriant, qui, rue Verte, n° 28, possédait une écurie de huit chevaux et des voitures du faiseur à la mode. C'était un ancien commis papetier qui *nourrissait les affaires*, n'opérait qu'à coup sûr, dirigeait de jeunes bandits dont il faisait l'éducation, et qui, sous un faux nom, vivait très largement, avait des chasses et pariait aux courses. N'en était-il pas ainsi de Giraud de Gatebourse, dont l'histoire est d'hier, et chez qui les représentans de l'autorité ne dédaignaient point d'aller dîner de temps à autre?

Il y a des familles qui, par une sorte de tradition lamentable, semblent vouées au vol de génération en génération. L'aïeul volait, le père a volé, le fils vole, le petit-fils volera. Dès ses premières années, l'enfant est dressé; on lui apprend à marcher sans bruit, à voir sans paraître regarder, à ouvrir une serrure avec un clou, à cacher l'objet volé, à crier lui-même au voleur quand il est poursuivi. Les familles Piednoir, Cœur-de-Roy, Nathan, ont fait le désespoir de la police et lassé les tribunaux. Les condamnations qui ont atteint les Nathan, père, mère, frères et gendres, — en tout qua-

torze personnes, — représentaient un total de deux cent neuf années de prison. Ce sont les Juifs principalement qui, se livrant à des méfaits humbles, mais incessans, accomplissent ces sortes de fonctions héréditaires. Ils sont à craindre, non par leur audace, car rarement ils assassinent, mais par leur persistance dans le mal, par l'inviolable secret qu'ils gardent entre eux, par la patience qu'ils déploient et les facilités qu'ils trouvent pour se cacher chez leurs coreligionnaires. Les voleurs juifs se mettent rarement en guerre ouverte contre la société; mais ils sont toujours en état de lutte sourde : on dirait qu'ils prennent une revanche, qu'ils sont dans leur droit et qu'après tout ils ne font que ressaisir, lorsque l'occasion se présente, un bien dont leurs ancêtres ont si souvent et si violemment été dépouillés par les nôtres. Parfois ils se réunissent en bandes et font le vol en grand, comme on fait le négoce; ils ont leurs correspondans, leurs entrepôts, leurs acheteurs, leurs livres de commerce. C'est ainsi que procédaient les Nathan, dont je viens de parler, les Klein, les Blum, les Cerf, les Lévy. Tout leur est bon, les plombs détachés des gouttières aussi bien que les mouchoirs enlevés d'une poche; le chef prend généralement le titre de commissionnaire en marchandises, et fait des expéditions vers l'Amérique du Sud, l'Allemagne et la Russie. Le jargon hébraïco-germain qu'ils parlent entre eux est incompréhensible et sert encore à égarer les recherches. Ils sont les premiers recéleurs du monde, et dissimulent leurs actions derrière un métier ostensiblement exercé.

Tous les malfaiteurs ne sont pas voleurs de naissance, et, si beaucoup sont nés honnêtes, il faut attribuer aux mauvais exemples la vie coupable où ils finissent par se complaire. Ceux qui, comme Lapommeraye, comme Firon, débutent par l'assassinat, représentent des cas isolés sur lesquels il est bien difficile de baser une théorie. L'éducation est lente, successive, et l'échafaud a bien des marches qu'il faut franchir une à une avant d'arriver sur la terrible plate-forme. L'enfant fait l'école buissonnière, il prend l'habitude de la paresse et du jeu : il rentre tard, il est battu par son père, et jure qu'on ne l'y reprendra plus; mais il a goûté de cette liberté malsaine qui l'éloigne des livres ennuyeux, du pédadogue, de la maison sévère : il recommence. Il se rappelle la correction paternelle, il n'ose rentrer; il va coucher à l'abri d'une porte; s'il échappe aux rondes de sergens de ville, il se retrouve au point du jour sur le pavé de la grande ville sans sou ni maille; il a faim, il vole un saucisson chez un charcutier. Le premier pas est fait; il a, tout petit qu'il est, acquis une funeste et décevante expérience; il vient de terminer tout un apprentissage, il comprend le gain sans travail et s'aperçoit qu'on peut posséder sans acquérir. Dès lors, presque tou-

jours, à moins de circonstances singulièrement favorables, il est perdu; le vice l'a pris et le crime l'attend. L'âge vient, les passions de la jeunesse le sollicitent et le poussent. Il vole de l'argent, chez son père d'abord, chez son patron, dans une boutique ouverte; s'il est pris, il passe en jugement; on a pitié de son âge, qui plaide pour lui; il reste deux ans en prison, deux ans pendant lesquels il vit avec ce que la société a de pire, dans des préaux où il n'entend que forfanteries criminelles, car là c'est à qui se vantera des plus effroyables actions; comme un apprenti qui veut passer maître, il se parfait en son art. Au sortir de la prison, il retrouve ses camarades. Les timides opérations d'autrefois sont tournées en risée. On rêve des vols avec effraction, de grosses affaires qui font courir un risque sérieux, mais rapportent du moins d'importans bénéfices. Le crime est résolu, un imprudent en est témoin par hasard, il crie au voleur, il est tué, et le petit vagabond d'autrefois, devenu assassin, s'en va retrouver sur la guillotine le monde inexplicable des Castaing, des Avril et des Norbert. Énergie physique et défaillance morale, tels sont les deux traits principaux qu'on retrouve chez presque tous les criminels. Quelques-uns, prenant le banc des accusés à la cour d'assises pour une sorte de piédestal, affectent des attitudes théâtrales. Comme Lacenaire, ils veulent élever leurs instincts pervers, leur lâcheté devant le travail quotidien, leur énergie passagère pour le meurtre, leur faiblesse constitutionnelle dont ils ne savent sortir que par des accès de frénésie, ils veulent dans un langage déclamatoire élever toutes ces hontes à la hauteur d'un principe et dire qu'ils sont en guerre avec une société où le pauvre ne trouve pas sa place. Impudences et sottises que tout cela! Dans une nation aussi profondément démocratique que la nôtre, où des garçons de café sont devenus rois, où des fils d'aubergistes ont été ministres, où des enfans trouvés ont été des savans illustres, il y a place pour tout le monde. Les théoriciens du vice à outrance et du crime par compensation ne sont même pas dupes de leur propre mensonge : ils ont volé, ils ont assassiné, parce qu'ils étaient des misérables, et ils le savent bien.

II.

Ainsi qu'un peuple issu d'une même famille, les voleurs ont un langage commun, langage pittoresque, très imagé, qui a fait des emprunts à bien des dialectes, et dont les origines semblent remonter aux bandes, aux compagnies franches qui se formèrent en France après la destruction de notre chevalerie dans les grandes défaites du XIVe et du XVe siècle. C'est l'*argot*, la langue qu'on parle

lorsque l'on est monté sur le navire qui va vers la conquête de la toison d'or. Il est de mode aujourd'hui, tant nos mœurs ont subi de dépression, de se servir de ces termes sales et violens qui, toute comparaison gardée, ont quelque chose du velu hideux de l'araignée. Ceux dont les pères étaient des raffinés et des lions, et qu'à cette heure de décadence on nomme des *petits crevés*, — se font gloire de parler le langage des voleurs par forfanterie, par dédain des usages imposés qu'ils subissent servilement dans le monde, et aussi parce qu'ils vivent dans la familiarité de filles sans éducation, plus ou moins mêlées aux voleurs, lorsqu'elles ne sont pas voleuses elles-mêmes. Beaucoup de mots encore employés par la population des bagnes et des tapis-francs viennent de la langue calo, usitée parmi ces *rômes* errans qui, selon qu'ils sont aux Indes, en Hongrie, en Espagne, en Angleterre, en France, s'appellent brindjaries, tsiganes, zingari, gypsies, bohémiens, et que les voleurs appellent les *romanichels*. C'est la langue du vol et du vagabondage par excellence; il n'est donc pas surprenant qu'elle ait livré quelques-uns de ses élémens au jargon des malfaiteurs de Paris. Parfois les vocables sont pris à des idiomes étrangers; le forçat qui fait au bagne l'office de bourreau est le *boye*, de l'italien *boja;* le maître est dit le *meg* ou le *mek*, contraction du latin *magus* ou de l'arabe *melek* (roi); *rédam*, qui veut dire grâce, vient du latin *redimere;* l'exécuteur des hautes œuvres a gardé, pour beaucoup de criminels, le nom qu'il portait officiellement pendant le moyen âge, *tollard*,— *a tollendo, quia tollit e vivis*, dit Henri Estienne. Pour ces hommes qui passent leur vie entre le crime et le châtiment, les années ne s'écoulent pas; on les gravit à travers des difficultés de toute sorte, sans cesse renouvelées, haletant et sous peine de l'existence ne pouvant prendre de repos; aussi les appellent-ils des *berges*, du mot allemand *berg*, qui signifie montagne. Parfois l'énergie du mot créé de toutes pièces, sans antécédens, pour répondre à un fait accidentel, est terrible : les chauffeurs étaient surnommés *suageurs*, ceux qui font suer. Souvent le mot comparatif est si juste, si précis, qu'on en reste étonné : l'*huile*, c'est le soupçon; *judacer*, c'est dénoncer quelqu'un en faisant semblant d'être son ami. Ce qui prouve que la forfanterie des malfaiteurs n'est pas toujours bien réelle et qu'ils ont des heures où le remords les travaille, c'est que, lorsqu'un voleur redevient honnête homme, on dit de lui qu'il *s'est rengracié*, qu'il est rentré dans sa propre grâce. Ces malheureux ont une idée très nette de la cour d'assises, des efforts que tout le monde y fait pour découvrir la vérité et pour appliquer la loi avec équité, car ils l'ont nommée *la juste*. Le plus souvent l'expression est assez spirituelle et fait image : *balancer le chiffon rouge*, parler; la *tour*

de Babel, le corps législatif; le *four banal*, l'omnibus; *la harpe*, le grillage en barres de fer qui garnit les fenêtres des prisons; *une négresse* est un paquet de marchandises enveloppé de toile cirée; le *sans-dos* est le tabouret sur lequel le condamné s'assoit lorsqu'on lui fait *la toilette;* les *batteurs de dig-dig* représentent ces industriels que le moyen âge appelait *sabouleux*, qui, avec un morceau de savon dans la bouche, écument, se roulent par terre comme des épileptiques, de façon à provoquer la charité des passans et à vider les poches, si l'on s'empresse de les secourir de trop près. Le commissaire de police est le *quart d'œil*, et fouiller pour voler se dit *faire le barbot*. Le président de la cour d'assises est appelé *Léon*, vieille tradition du droit coutumier, car le siége des seigneurs justiciers était le plus souvent porté sur deux lions, emblème de force et de puissance; dans bien des chartes ecclésiastiques, on retrouve des jugemens précédés de la formule : *nostro abbate sedente inter leones*. Les gendarmes sont les *marchands de lacets*. Autrefois la guillotine était l'*abbaye de monte-à-regret;* mais depuis qu'on la dresse sur la place de la Roquette et qu'afin de la mettre d'aplomb on l'appuie sur cinq dalles placées au milieu du pavage, on la nomme « l'abbaye de cinq pierres, » comme « aller à Niort » veut dire nier. Il est une expression saisissante qui jette sur l'existence de ces fugitifs toujours poursuivis et toujours affamés un jour tel qu'elle en reste éclairée jusque dans ses profondeurs les plus ténébreuses; pour eux, le banc des accusés à la cour d'assises se nomme « la planche au pain. » Il y a là un aveu implicite de tant de souffrances et de tant de misères qu'on se sent atteint par une commisération involontaire.

Parler ce langage, c'est *jaspiner bigorne*, textuellement aboyer l'enclume, et les voleurs le possèdent dans toutes ses nuances; il ne faudrait pas croire d'après cela qu'ils vivent mêlés, sans distinction et sans hiérarchie. Loin de là; ces artisans du mal se divisent et se subdivisent à l'infini. Chaque genre de vol représente une catégorie d'individus presque exclusive. Ils sont en ceci semblables aux corps d'état, qui se respectent, se dédaignent mutuellement, et n'empiètent jamais les uns sur les autres. Les malfaiteurs qui pratiquent habituellement plusieurs espèces de vol sont rares, presque toujours au contraire ils se sont renfermés dans une spécialité où ils finissent par acquérir une adresse prodigieuse. Il y a autant de diversités dans le vol qu'il y en a dans le travail. Les voleurs ne l'ignorent pas, et lorsque l'un d'eux dit : Je n'ai pas travaillé aujourd'hui, cela signifie simplement qu'il n'a trouvé aucune occasion de voler. Les plus nombreux et les plus dangereux peut-être, car on ne s'en méfie guère et nous les coudoyons tous

les jours sans les soupçonner, fréquentent les théâtres, les stations d'eaux, sont empressés, insinuans et polis; ils se nomment *les faiseurs*. Ceux-là n'enlèvent pas la montre des passans et ne *cassent* pas les boutiques fermées; non, ils laissent ces actions compromettantes au menu fretin de l'espèce; ils sont gens de bonnes façons et opèrent avec moins de brutalité. Ils vivent dans les quartiers du gros commerce, et ils y ont quelque part, à l'entre-sol, un bureau muni de registres, de grillages, sur lequel le mot *caisse* est écrit en grosses lettres. Ils sont fort enclins à faire des annonces à la quatrième page des journaux pour appeler les capitaux et promettre des bénéfices sans pareils. Les dupes arrivent, se laissent prendre à l'appât, sont ruinées, et se contentent de geindre en disant : J'ai fait de fausses spéculations. Les faiseurs excellent à acheter à terme et à vendre au comptant, et lorsqu'on vient pour toucher le montant du billet qu'ils ont souscrit, on trouve que l'appartement est à louer et que le locataire est parti sans laisser sa nouvelle adresse. Ils essaient de tout : bourse, banque, négoce, commandite, journalisme, fournitures, toujours avec mauvaise foi, toujours avec l'intention préconçue de tromper qui les aborde; ils n'hésitent même pas, ainsi qu'on l'a vu dans un procès resté célèbre, à revêtir l'uniforme de général et à se donner pour aide-de-camp du ministre de la guerre. Lorsqu'ils ont besoin de valeurs représentatives, ils fabriquent des billets à ordre et les font endosser par des gens dont c'est à peu près l'unique métier, et qu'on paie, selon l'importance de l'effet, depuis 20 centimes jusqu'à 5 francs par signature. Ces sales tripotages se font presque publiquement, tous les jours, sous nos yeux, et deux vastes cafés situés à proximité des quartiers les plus riches vivent d'une clientèle presque exclusivement composée de ces coquins. Quelques-uns sont devenus millionnaires; mais la plupart, louvoyant sans cesse entre la police correctionnelle et la cour d'assises, finissent par tomber dans l'une ou dans l'autre, et s'en vont méditer au milieu du silence des maisons centrales sur les montres en racines de buis, sur les assurances mutuelles contre le choléra qu'ils avaient inventées. Le type de ces hommes est bien connu depuis que Daumier les a symbolisés dans sa création de Robert-Macaire. Ils sont aujourd'hui plus nombreux que jamais.

Le fameux Vidocq estime que de son temps ils levaient un impôt de 70 millions sur la bourse des Parisiens. Qu'est-ce donc à cette heure que les affaires ont pris une extension si considérable? Il faut dire que les victimes sont peu à plaindre; c'est tout bénéfice en faveur de la morale lorsqu'on est trompé, volé, dépouillé, pour avoir cherché des gains excessifs. Les *faiseurs*, escrocs, filous, faus-

saires pour la plupart, forment l'aristocratie du genre voleur. Ils vivent bien, jettent l'argent par les fenêtres, recherchent les filles à la mode, sont habitués de l'Opéra et mangent dans les restaurans célèbres; mais lorsque percés à jour, démasqués, évitant la prison par miracle, ils se voient sans crédit, sans ressources, que deviennent-ils? S'ils n'ont point une maîtresse qui les aide à vivre, ils se font vendeurs de contre-marques, marchands de vieux habits, de chaînes de sûreté, ou photographes. Dans ce dernier cas, les images qu'ils reproduisent sont d'un ordre tel que la police se mêle activement de leurs affaires. Ils apprennent alors à leurs dépens ce qu'il en coûte d'outrager la morale publique, sous prétexte de photographies destinées au Brésil et au Pérou.

Les *drogueurs de la haute* ou *francs-bourgeois* sont les mendians qui savent s'introduire dans les maisons et prennent la profession des personnes qu'ils sollicitent. Ils acceptent humblement la moindre aumône, et, si l'on n'y prend garde, décrochent volontiers la montre qui est pendue à la cheminée. Le comédien ruiné par l'incendie du théâtre, l'ecclésiastique humble et quémandeur qui a fait vœu de se rendre à pied jusqu'à Rome, l'homme de lettres fatalement entraîné dans la faillite de son éditeur, le négociant qui a eu des malheurs, l'ancien instituteur que des infortunes de famille et sa vertu ont réduit à la misère, sont des *drogueurs de la haute;* ils ne marchent que munis de certificats en règle et de recommandations dont les signatures n'ont pas toujours une pureté irréprochable. Les *chineurs* viennent à domicile offrir des étoffes que des circonstances exceptionnelles permettent de céder à très bas prix. Les femmes, tentées par le bon marché, se laissent prendre volontiers à ce genre d'escroquerie; mais elles ne tardent point à s'apercevoir que les mouchoirs ou les fichus achetés ainsi ne sont plus qu'une loque informe après la première lessive. Les marchands de vin, les traiteurs, sont exposés à un genre de vol qui se renouvelle tous les jours. Un individu s'attable, dîne bien et déclare après le dessert qu'il n'a pas d'argent. Le plus souvent, pour éviter le scandale, on se contente de le mettre à la porte avec une bourrade. — Le vol *au poivrier* est très fréquent; il est généralement le début de ceux qui se destinent à la culture du bien d'autrui. Un poivrier, c'est un homme ivre. Le pauvre diable, trébuchant sous le poids de l'ivresse, s'en va le long des boulevards extérieurs, se tenant aux maisons, oscillant et cherchant un point d'appui. Il avise un banc, s'y assied, s'y raffermit, s'y endort. Un filou passe, et sous prétexte de porter secours à l'ivrogne, de le placer plus commodément, loin des voitures qui pourraient l'atteindre, le dévalise, et s'en va. — L'homme adroit, habile de ses mains, assez preste pour

se dérober, assez hardi pour aborder les difficultés de front, se fait *tireur*, et dans cette tourbe devient une sorte d'artiste, de prestidigitateur élégant, qui méprise la violence et estime que la dextérité suffit. C'est dans les foules, à la sortie des théâtres, aux expositions, aux bureaux des omnibus, dans les gares de chemins de fer qu'on le rencontre; ses mains agiles et déliées entrent dans les poches et en *tirent* les porte-monnaie, les montres, les portefeuilles. On ne sent même pas un frôlement. On prétend que le requin est toujours précédé par de petits poissons qui lui tracent sa route et lui indiquent sa proie. Il en est de même d'un bon *tireur*; il est toujours escorté par quatre ou cinq *moucherons* (gamins) qui, d'un geste ou d'un mot, lui désignent les personnes sur lesquelles il peut exercer son adresse. Quelques-uns de ces voleurs sont tellement habiles qu'ils font *la tire à la chicane*, c'est-à-dire, en tournant le dos à l'individu qu'ils dépouillent. L'un d'eux, Mimi Lepreuil, a laissé à la préfecture de police le souvenir d'un homme incomparable; on l'avait surnommé « la main d'or. » Il était connu, surveillé spécialement, et jamais on ne parvint à le prendre sur le fait. Il s'était retiré des affaires et jouissait d'une quinzaine de mille livres de rente provenant de ses innombrables vols; mais je doute que la fortune lui ait été fidèle, et, si je ne suis abusé par une similitude de nom, je crois que, tombé dans la misère sur ses vieux jours, il devint dénonciateur. Ce Mimi Lepreuil est le héros d'une anecdote qui prouve son impudence. Le jour où M. Rodde se fit crieur public sur la place de la Bourse, la foule conviée à ce spectacle était immense. Un agent de police en surveillance politique reconnaît Mimi Lepreuil et veut le faire partir. Le voleur refuse de s'éloigner sous le prétexte assez plausible que le pavé appartient à tout le monde; l'agent insiste avec quelque brutalité de langage, et Mimi Lepreuil impatienté lui répond : Laissez-moi donc tranquille avec vos républicains; j'ai fouillé plus de cinq cents poches, et je n'y ai pas trouvé un sou (1).

Le vol *à la détourne* et le vol *à l'étalage* se font l'un dans l'intérieur des magasins et l'autre à l'extérieur, ainsi que le nom l'indique. Le premier est exercé surtout par les femmes, et, pour bien l'exécuter, il est indispensable qu'elles soient deux. L'une occupe le marchand, se fait montrer les étoffes, les manie, les examine, discute le prix, ne peut se décider à faire un choix, et pendant ce temps l'autre fourre prestement sous son manteau, parfois dans d'énormes poches qui entourent sa jupe, les coupons sur lesquels elle a jeté son dévolu. Ce genre de vol porte chaque année un pré-

(1) Gisquet, *Mémoires*, t. IV, p. 392.

judice considérable au commerce de Paris. La plupart des voleuses *à la détourne* sont en relation avec les marchandes à la toilette, et c'est ainsi que ces dernières peuvent souvent donner à bas prix des étoffes neuves qu'elles ont obtenues, disent-elles, en échange de sommes prêtées qu'on n'a pu leur rendre. Le vol *à l'étalage* se fait en plein jour, sous les yeux de la foule, avec tant d'habileté qu'on en reste confondu. Parfois un individu écrème en une journée tout le quartier qu'il parcourt. Le 24 octobre 1861, on arrêta un jeune homme de vingt-trois ans que je ne puis nommer, car il a fait son temps de prison, purgé la surveillance à laquelle il avait été judiciairement soumis, et il dirige aujourd'hui à Paris un établissement de quelque valeur. On trouva sur lui un porte-cigares, une montre, une canne, une bague, un portefeuille, des bottines; tous ces objets étaient neufs. Il avoua qu'il avait volé les bottines rue Neuve-des-Petits-Champs, le portefeuille galerie Montpensier, la bague boulevard des Italiens, la canne faubourg Montmartre, la montre passage du Saumon, et le porte-cigares passage des Panoramas. Parfois le vol *à l'étalage* se fait en partie double. Un voleur enlève un objet quelconque et se sauve; dès qu'il est hors de vue, son complice, qui est resté près de la boutique, dit au marchand : On vient de vous voler, l'homme est là-bas. — D'un coup d'œil, le boutiquier reconnaît que l'objet désigné lui manque, et se jette, en criant au voleur, à la chasse d'un passant sur lequel on détourne son attention. Chacun le suit, le magasin reste vide; le dénonciateur y entre alors et emporte sans être inquiété tout ce qu'il trouve à sa convenance.

Les marchands en boutique sont encore victimes de bien d'autres inventions, car ils sont le point de mire de la plupart des malfaiteurs parisiens. Le vol *à la rade* ou *au radin* se fait le soir, vers onze heures, à l'instant qui précède la fermeture des volets. Au moment où les garçons, occupés à ranger les marchandises, ont le dos tourné, où le patron, debout dans un coin, vérifie son livre de caisse, un gamin se glisse sous le comptoir sans être aperçu, détache *la rade*, c'est-à-dire le tiroir qui contient la recette de la journée, profite d'une minute opportune pour s'échapper et remettre son butin à un complice qui l'attend en regardant la devanture. Les pertes que fait éprouver ce genre de vol ne sont jamais bien considérables; mais le *vol à la vrille* a souvent des résultats désastreux, car lorsqu'il est bien mené, il permet de dévaliser complétement un magasin. Sous prétexte d'achats, un voleur entre pendant le jour dans la boutique, il en examine avec soin la topographie, il regarde où est située la caisse, où sont les marchandises riches, s'il n'y a pas de sonnette correspondant de la porte d'entrée aux appartemens in-

térieurs; puis, la nuit close, à cette heure où les Parisiens dorment, où les voitures de place sont remisées, où les rues sont désertes, où le gaz donne une clarté propice, il revient avec des compagnons. Dans le volet souvent doublé de fer, on perce à l'aide d'un vilebrequin une série de trous serrés les uns contre les autres, qui permettent d'enlever une plaque circulaire assez large pour laisser pénétrer un enfant, et juste en face de la serrure, qui est promptement crochetée. Par l'ouverture, on fait glisser un *raton*, gamin alerte et mince. D'après les indications qui lui ont été minutieusement répétées, il s'empare des marchandises et les passe à ses complices. Parfois, lorsque les objets offrent un certain volume, le *raton*, une fois entré, ouvre la porte toute grande, fait sauter les clavettes qui ferment les volets, et alors on opère à l'aise; tout le monde, sauf ceux qui font le guet, met la main au déménagement, qui est bien vite terminé. On charge les dépouilles sur une charrette à bras, et les bandits s'en vont paisiblement comme des commissionnaires attardés. Quelques-uns de ces malandrins ont poussé l'impudence jusqu'à enlever de ces énormes caisses de fer à l'abri de l'incendie et dont les serrures sont des chefs-d'œuvre. Ils les emportaient dans quelque enclos désert, et les défonçaient à coups de merlin. Ce vol était assez fréquent autrefois à Paris, lorsque les patrouilles, marchant d'un pas sonore et cadencé, annonçaient de loin leur approche et permettaient aux malfaiteurs bien avisés de fuir en temps utile; mais il est devenu fort rare, grâce aux rondes muettes de sergens de ville qui parcourent les rues à toute heure de nuit et de jour.

Les *casseurs de portes*, gens violens qui ne reculeraient pas devant l'assassinat, se jettent au milieu de la nuit sur une porte de boutique, la brisent, entrent dans le magasin, font main basse sur tout ce qu'ils rencontrent, et se sauvent avant qu'on ait pu donner l'alerte. Moins brutaux sont les *carreurs*, Juifs d'origine presque tous, et qui, humbles, polis, élégans même, évitent d'employer les moyens excessifs qui peuvent conduire à d'irrémissibles châtimens. Le *carreur* est bien mis, il affecte ordinairement un accent étranger, et se présente chez un joaillier pour voir des diamans non montés, ce qu'on appelle des pierres sur papier. On déplie les frêles enveloppes qui renferment parfois plusieurs centaines de brillans. Le *carreur* est toujours myope. Il examine les pierres avec une attention extrême, de près, de très près, de si près qu'il les touche avec le bout de son nez. Or son nez est enduit de cire vierge, et quelques diamans y restent collés; ils passent promptement dans la manche du filou. D'autres fois il les enlève d'un coup de langue rapide et précis, ou les retient dans le creux de sa main, garni de

gomme adragante. Lorsque le *carreur* travaille chez un bijoutier en boutique, le procédé est autre et exige un complice. Pendant qu'il fait son choix parmi les bagues ou les épingles qu'on a étalées devant lui, un mendiant se présente à la porte et demande l'aumône en nasillant. Le *carreur* a bon cœur, et l'infortune a le don de l'émouvoir. Avec un geste de commisération, tout en se plaignant de la police qui laisse circuler tant de vagabonds dans nos rues, il jette deux sous au pauvre et lui lance en même temps un bijou de prix. Le tour est fait, et le mendiant improvisé n'est pas long à disparaître. Si le marchand s'aperçoit de la soustraction, le *carreur* jette les hauts cris et demande à être fouillé. Comme il n'a rien sur lui, on se confond en excuses, et il s'éloigne en disant au pauvre boutiquier : Monsieur, c'est ainsi qu'on perd ses meilleurs cliens ! Le vol commis il y a peu d'années au préjudice d'un bijoutier du Palais-Royal, et dont la valeur montait à plus de 100,000 fr., était le fait de deux *carreurs* sur lesquels on n'a pu mettre la main.

Les *roulotiers* vont par les rues *à la rencontre*, c'est-à-dire au hasard. Quand ils aperçoivent une *roulotte*, un camion ou une voiture chargée de colis ou de bagages, ils la suivent, et si le conducteur l'abandonne un instant, si les sergens de ville ne sont point en vue, si en un mot l'occurrence paraît favorable, ils détachent un ballot, une malle, une caisse, se jettent dans la première rue détournée qui s'offre sur leur chemin, et s'en vont lentement comme des hommes fatigués par le fardeau qu'ils portent. Avant l'établissement des chemins de fer, les voleurs à la *roulotte* s'adressaient de préférence aux malles-poste, et y trouvaient parfois des aubaines inespérées. Sous le premier empire, un *roulotier* prit une vache sur l'impériale d'une voiture de voyage conduite à grand fracas et qui venait d'entrer à Paris par la barrière d'Italie. Dans cette malle, timbrée d'armes royales, il trouva beaucoup d'objets de prix et entre autres le diadème de la reine de Naples. Il en ignorait la valeur, de plus, il était amoureux et galant; il le donna à sa maîtresse, une fille publique, qui le porta au bal de la rue Frépillon, sorte de bouge à bandits situé cour Saint-Martin. La parure y fut reconnue, et on la réintégra dans le trésor du roi Joachim. Il y a quelques semaines, trois jeunes *roulotiers* en quête d'aventures avisèrent un camion qui, chargé de caisses en bois blanc plombées, sortait de l'hôtel des monnaies. Le roulier s'arrêta chez un marchand de vin; les voleurs, lestes comme des chats, s'emparèrent d'une des boîtes, filèrent par la rue Guénégaud et disparurent. Le service de sûreté fut prévenu immédiatement; d'après quelques vagues indices recueillis par un témoin qui avait pris les jeunes drôles pour des ouvriers employés à la Monnaie, on crut

deviner les auteurs du méfait. On se rendit dans un taudis de la rue de Venise où les coupables furent arrêtés. Dans leur chambre, on trouva non-seulement la caisse, qui contenait pour 1,500 francs de médailles de sainteté frappées à Paris et destinées à Rome, mais en outre un assortiment complet d'étoffes, de foulards, de mouchoirs en pièce, et même un ballot qui renfermait un millier de cadres passe-partout imitant l'écaille, et qui avait été expédié par un fabricant parisien à un photographe de province.

Tous les voleurs dont je viens de parler appartiennent à la grande catégorie de la *basse pègre* (du vieil italien *pegro*, issu du latin *piger*, fainéant); mais je suis loin d'avoir nommé tous ceux qui en font partie. Je n'en finirais pas, si je voulais expliquer les procédés des voleurs à l'*esbrouffe*, à la *poussée*, au *bibi* (dont les enfans sont victimes), à la *broquille* (par l'échange d'un bijou faux contre un bijou vrai), au *rendez-moi*, au *voisin*, à la *ramastique* (qui attrape surtout les amateurs de curiosités), à l'*officieux*, au *pardessus*, à la *valtreuse* (qui est fait par de faux commissionnaires), à l'*apprenti*, à la *cire* (chez les restaurateurs), à la *vanterne* (quand on s'introduit dans une maison par les fenêtres), à la *nage* (dans les écoles de natation). « J'en passe et des meilleurs » pour arriver aux voleurs de la *haute pègre*, à ceux qui se désignent eux-mêmes avec orgueil sous le nom de grosse cavalerie. Ceux-là sont réservés au moins pour le bagne, car ils pratiquent l'assassinat, non point par goût, ainsi qu'ils ont bien soin de le dire, mais par nécessité. Les plus nombreux sont les *cambrioleurs*. En termes d'argot, *rincer une cambriole*, c'est dévaliser une chambre. On pénètre dans une maison en disant le premier nom venu au portier; on monte l'escalier; à chaque étage, on sonne : lorsque la porte est ouverte par un domestique, on en est quitte pour s'excuser; lorsque nul ne répond à l'appel réitéré de la sonnette, on en conclut que les locataires sont sortis, on ouvre la porte par un moyen quelconque, on *fait le barbot* dans l'appartement, et l'on s'en va les poches bien garnies en ayant soin de se gratter l'oreille avec le petit doigt lorsqu'on repasse devant le portier, de façon à lui cacher sa figure. Les chambres de domestiques situées dans les combles, forcément abandonnées dans le jour et en général fermées par des serrures de pacotille, sont souvent visitées par les cambrioleurs. Pour ces expéditions-là, ils sont ordinairement munis d'un *monseigneur*, sorte de pied-de-biche en fer assez court pour entrer facilement dans une poche, et qui devient entre des mains exercées un puissant levier. Un type tout particulier et vraiment extraordinaire de *cambrioleur* fut Jadin. Si jamais l'expression *homo duplex* put être appliquée à quelqu'un, c'est à cet homme étrange. Il vivait de vol avec effraction,

et excellait à faire *le flic-flac*, c'est-à-dire à démantibuler la gâche d'une serrure à l'aide du monseigneur. Quand le hasard l'avait conduit dans une chambre pauvre et dénuée, non-seulement il ne commettait pas de vol, mais il laissait des aumônes parfois assez considérables. Ce bon larron n'en fut pas moins condamné à mort et exécuté pour avoir assassiné une jeune fille qui le surprit pendant une de ses opérations familières.

A côté, mais au-dessus du cambrioleur dans cette sinistre hiérarchie, se place le *caroubleur*, l'homme qui vole à l'aide de fausses clés. Celui-là doit déployer beaucoup de prudence, de patience, d'adresse et de courage. Il faut connaître les habitudes des gens que l'on veut voler, savoir les dispositions générales de leurs appartemens, se procurer avec de la cire l'empreinte des serrures, exécuter soi-même les fausses clés afin d'éviter d'être trahi d'avance, choisir l'heure propice pour faire le coup, et même tuer, si l'on est découvert. La plupart des vols commis dans les caisses, dans les bureaux, chez les agens de change, les notaires, les négocians de quelque importance, sont dus à des caroubleurs. Le plus célèbre fut Coignard, le faux comte Pontis de Saint-Hélène, qui, chef de la légion de la Seine, dans une situation vraiment élevée, lié avec les maréchaux de France, admis à la cour de Louis XVIII, qu'il avait suivi à Gand, continuait à diriger sa bande de voleurs, et profitait de ses relations pour opérer à coup certain. Quelques-uns de ces hommes font preuve d'une hardiesse vraiment inconcevable. On a gardé à la préfecture de police le souvenir d'un nommé Beaumont, qui, vêtu d'un habit noir, orné d'une cravate blanche, portant un volumineux portefeuille sous le bras et prenant les dehors d'un magistrat fort affairé, requiert un soldat au poste de la *permanence*, le place en sentinelle devant une porte en lui donnant pour consigne de ne laisser entrer personne, pénètre dans le cabinet de M. Henry, chef du service de sûreté, alors absent, *carouble* toutes les serrures, s'empare du contenu de la caisse, qui renfermait une somme assez ronde, reconduit lui-même le soldat au poste, remercie l'officier de sa complaisance, s'esquive, et écrit le soir à M. Henry pour s'excuser de l'ennui qu'il lui cause. On mit en vain toute la police à ses trousses, et le service de sûreté en fut pour sa courte honte.

Le *sorgueur* nous reporte au temps de Cartouche et de Mandrin; il connaît les heures du lever et du coucher de *la moucharde* (la lune), car il est avant tout l'homme de *la sorgue* (la nuit). C'est lui qui jadis arrêtait les chaises de poste et les diligences sur les grandes routes, et qui maintenant, forcé de se rabattre sur de plus humbles véhicules, se jette à la tête du cheval attelé à la charrette de

la laitière endormie, dépouille les marchands forains et se hasarde quelquefois jusqu'à risquer la lutte avec les rouliers. Celui-là tue aussi lorsqu'il rencontre une résistance inopinée, et il est rare qu'il se mette en campagne sans être prêt à toute éventualité. Le plus connu d'entre eux est Thiebert, dont les exploits rappellent ceux des bandes devenues classiques. Son repaire était situé à Villeneuve-Saint-George; aidé de ses hommes, il venait attendre les voitures près de Paris, presque au sortir de la barrière, et les dévalisait; il entrait après cela dans la grande ville, y vivait dans la débauche, et retournait ensuite en expédition. Comme un bon ouvrier, il avait fait son tour de France, suivant les foires, attaquant les commis voyageurs, arrêtant les diligences, pillant les maisons isolées, hardi, solide, rusé, ne reculant devant aucun crime et devenu pour tous un objet de terreur. Il fut arrêté. Le tigre était doublé d'un singe, il avait autant de malice que de férocité. Il comprit qu'il était perdu, que son sanglant passé l'enverrait infailliblement à la guillotine, et du jour au lendemain, de voleur de grandes routes qu'il était, il se fit *coqueur*, c'est-à-dire dénonciateur. Quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, à cause de cela peut-être, il avait une mémoire extraordinaire. Il raconta tous les crimes qu'il connaissait, en nomma les auteurs, dit ce que ces derniers étaient devenus, sous quels noms ils se cachaient, et mit tant de malfaiteurs entre les mains de la justice qu'il évita la mort et ne fut condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité. Comme sexagénaire, il est aujourd'hui enfermé à la prison de Belle-Isle. J'ai eu occasion de le voir; il est très grand, et sa force a dû être prodigieuse; sa puissante mâchoire inférieure, sa large bouche presque sans lèvres, ses yeux très mobiles et son front fuyant lui donnent l'apparence d'un énorme chimpanzé, apparence que ne dément pas la longueur démesurée de ses bras. L'analogie paraît encore plus frappante à ceux qui connaissent son histoire, car les qualités dominantes qu'il déploya dans la période active de sa vie sont l'astuce et l'agilité.

L'homme qui la nuit se précipite sur un passant, lui demande la bourse ou la vie, l'étourdit d'un coup de pierre ou de bâton, est le *scionneur;* il est particulièrement dangereux, car il risque sa liberté, son existence même, pour voler. La vie humaine lui paraît chose fort méprisable, il n'en tient compte; lorsqu'elle le gêne, il la supprime. *J'ai buté un pantre* (j'ai tué un imbécile), dit-il avec autant de tranquillité qu'un autre dirait : J'ai bu un verre d'eau. Ce sont les scionneurs qui parcouraient les bords du canal avant que le boulevard Richard-Lenoir n'en eût si profondément modifié les alentours. Ils procédaient alors par le *charriage à la mécanique*,

effroyable invention qu'ils n'ont que trop souvent mise en œuvre. Deux scionneurs réunis avisaient un passant. L'un d'eux lui jetait autour du cou un mouchoir roulé de façon que les deux bouts pendissent sur les épaules, puis, saisissant ces deux bouts avec les mains, il enlevait le patient, dos à dos. Le malheureux à demi étranglé, ne touchant plus terre, se débattait en vain sans pouvoir crier; l'autre scionneur pendant ce temps visitait les poches, enlevait l'argent, la montre, le portefeuille, en un mot tout ce qu'il pouvait saisir, et d'un coup d'épaule on envoyait la victime dans le canal. Lorsque le scionneur est seul, qu'il se sent le cœur faible et qu'il n'a pas le courage d'attaquer un homme de face, il l'étourdit en le *sablant*. Il tient à la main une peau d'anguille qu'il a remplie de sable fin, et qui, bien maniée, devient une arme terrible, car elle est à la fois très flexible et très lourde. Un seul coup habilement appliqué jetterait un colosse par terre. Quand l'homme ainsi assommé est dépouillé, le scionneur vide sa peau d'anguille et s'éloigne, les mains dans ses poches, n'ayant sur lui aucune arme qui puisse faire soupçonner qu'il est l'auteur du meurtre commis.

J'ai nommé les soldats, les sous-officiers, les capitaines; voici le chef, le plus redouté, celui dont on envie les hauts faits et la gloire; voici l'*escarpe*, l'assassin. Il faut entendre par là, non pas le voleur qui tue par vengeance ou pour supprimer un témoin, mais l'homme qui, par principe, par habitude ou par calcul, tue d'abord et vole ensuite: Jud, Lacenaire, Poulmann, Firon. Ces monstres sont heureusement fort rares, et la plupart de ceux qui ont eu à raconter devant la cour d'assises la longue suite de leurs crimes ont montré une énergie, une volonté, une intelligence qui remplissent de douleur. Il y a chez ces hommes-là certaines facultés morbides du cerveau analogues aux déformations physiques, aux gibbosités monstrueuses qui se produisent pendant la gestation et semblent être une fatalité pesant sur un seul individu. Ces anomalies de l'espèce, on les compte; elles ont préoccupé à bon droit les savans, les philosophes et les légistes, et de ce problème insondable nul encore n'a réussi à dégager l'inconnue. Dans une affaire d'assassinat suivi de viol et accompli à Saint-Cyr, auprès de Lyon, dans des circonstances horribles, un des accusés affirmait que de sa part il n'y avait eu aucune préméditation, puisqu'il avait été fortuitement invité à suivre les deux principaux coupables au moment même où ils allaient commettre le crime; il ne mentait pas, et démontrait qu'il n'avait eu ni arme, ni couteau, mais qu'il s'était contenté, tout en marchant, de ramasser une pierre pour aider à tuer les victimes. Et comme le président, frappé de la justesse de l'allégation, lui disait: « Mais pourquoi, sachant que ces hommes vous

conviaient à un crime, les avez-vous accompagnés? il répondit : — Dame! entre voisins, il faut bien se rendre de petits services! »

Cette étude sur les différentes espèces de voleurs ne serait point complète, si je ne disais un mot des *nourrisseurs*. De même qu'il y a des hommes d'affaires qui connaissent les fonds de commerce, les maisons à vendre, et les indiquent aux acheteurs moyennant une prime proportionnelle, de même il existe des voleurs timides ou vieillis, d'anciens praticiens retirés de la vie active, qui mettent leur expérience au service des gens hardis. Ceux-là combinent une affaire, la préparent, en soupèsent les chances bonnes ou mauvaises, *la nourrissent*, selon leur expression, et quand elle est mûre, ils la cèdent, soit à prix débattu, soit en échange d'une part dans les futurs bénéfices. Ce sont en général les vieux recéleurs qui font ce métier, parfois assez lucratif, mais qui n'est point sans péril, car celui qui a conseillé et prémédité le crime s'assied à la cour d'assises sur les mêmes bancs que celui qui l'a commis. Tous ces mauvais gars, escrocs, filous, meurtriers, ne s'adressent presque jamais qu'aux honnêtes gens; mais il est une catégorie de voleurs toute particulière qui s'attaque spécialement aux voleurs : ce sont les *fileurs*. Aux aguets de tous les méchans projets qui s'agitent, écoutant et regardant chaque personnage de ce monde néfaste dans la familiarité duquel ils vivent, provoquant les confidences et surveillant toute action entreprise, ils s'efforcent de surprendre les malfaiteurs en flagrant délit, et lorsqu'ils y réussissent, ils interviennent en disant : « Part à deux, ou je *casse sur toi* (ou je te dénonce). » Le *filé* a beau regimber, faire appel aux sentimens d'honneur, parler de vengeance, promettre une association pour une affaire prochaine et fructueuse; le *fileur* tient bon, exige sa part, l'obtient, et va chercher ailleurs une nouvelle aubaine. Un fait digne de remarque : les voleurs juifs excellent à filer les voleurs chrétiens; mais ils ne se filent jamais entre eux.

III.

Le voleur est digne du nom qu'il porte en argot : il est fainéant par excellence. S'il travaille, au vrai sens du mot, ce n'est que par exception, lorsqu'il est traqué de trop près par la police, qu'il veut donner le change, ou que, réduit aux abois par une série de mauvaises opérations successives, il ne sait plus où donner du front. Ce n'est donc ni au chantier ni à l'atelier qu'il faut aller pour le voir dans la libre manifestation de ses penchans, c'est dans les tapis-francs, les cabarets borgnes, les bals de barrières. Il n'y apparaît ordinairement que fort tard; il s'est couché vers l'heure où le

soleil se lève et a dormi une partie de la journée, cuvant son ivresse ou alourdi par la fatigue de la veille. Il est par-dessus tout, comme les félins avec lesquels il a tant de points de ressemblance, un animal nocturne; aussi aime-t-il à dire en plaisantant qu'il appartient à l'ordre des gentilshommes de la nuit. Chaque catégorie de voleurs fréquente des lieux particuliers : les voleurs au *rendez-moi* rougiraient de frayer avec les roulotiers, qui ne se soucient guère de se trouver en compagnie des caroubleurs. Si les mœurs générales sont les mêmes, si l'absence de moralité est identique, les habitudes, les relations, sont différentes. Jadis les voleurs de toute sorte recherchaient le centre de Paris; ils trouvaient là des réduits obscurs, des abris certains, des maisons à triple sortie, des plaisirs faciles et leur grande alliée, la prostitution. — C'était dans les rues tortueuses de la Cité, dans ce chapelet de ruelles infectes et mal fréquentées qui serpentaient entre le Palais-Royal et le Louvre, dans les bas quartiers du Temple, qu'ils avaient établi leurs refuges. Il n'était pas toujours prudent de pénétrer dans ces bouges, et plus d'une fois les patrouilles grises en furent chassées à coups de bouteilles, de brocs et de tabourets. Tout malfaiteur inquiété se sauvait dans les tapis-francs de la rue aux Fèves, de la rue du Haut-des-Ursins, de l'impasse Saint-Martial, sentiers boueux et empoisonnés groupés autour de Notre-Dame, dans le café de l'Épi-scié, situé boulevard du Temple, à l'estaminet des Quatre-Billards, rue de Bondy, au cabaret des Philosophes, dit aussi le cabaret de l'Homme *buté* (assassiné), rue Croix-des-Petits-Champs, à l'hôtel d'Angleterre, rue de Chartres, dans les débits interlopes de la rue Froidmanteau et de la rue du Chantre, dans les repoussans garnis de la place aux Veaux, de la rue de la Vieille-Lanterne et de la Petite-Pologne. Ces repaires ont disparu, emportant peut-être avec eux les regrets des amateurs de pittoresque quand même, mais laissant à leur place des squares, des voies spacieuses, des boulevards salubres. En éventrant ces vieux pâtés de maisons, où la vermine disputait le logis aux voleurs, en démêlant à coups de pioche ces écheveaux de ruelles malsaines, en y faisant violemment entrer l'air et le soleil, on n'a pas seulement apporté la santé à ces quartiers misérables, on les a moralisés, car on en a chassé les malfaiteurs que le grand jour épouvante, et qui ne trouvent plus à se cacher dans les vastes espaces où se dressaient autrefois leurs taudis lézardés. Partout cependant, au milieu de ces anciens quartiers où les démolisseurs n'ont pas encore pu entreprendre leur travail d'assainissement et d'épuration, le crime sait se faufiler et s'abriter. Il existe encore malheureusement, dans le centre même de Paris, dans la région commerciale, des rues si étroites, si sales, si

sombres, qu'elles ressemblent à des égouts coulant à ciel ouvert. Le soleil n'est jamais parvenu à y pénétrer; les murailles hautes, ventrues et fendillées paraissent osciller sous le poids de cinq étages; elles se dressent, bossuées, verdâtres, exhalant une insupportable odeur de salpêtre humide, montrant des loques à chaque fenêtre. De chaque côté de ces sortes d'ornières, où il serait impossible d'appliquer un trottoir, des marchands de vieille ferraille, d'habits sordides, de chiffons empestés, de verres cassés, de tonneaux crevés, gîtent sous des hangars plus semblables à des tects à porcs qu'à des habitations humaines. Çà et là surgissent quelques auberges de mine sinistre, portant sur une enseigne où l'orthographe boite à chaque mot cette inscription : ici on loge à la nuit. Dans les ruisseaux ou sur les tas d'ordures, les enfans à demi nus jouent avec les chiens galeux; d'une maison à l'autre, on s'interpelle, on se dispute; s'il y a un cabaret, on y entend des cris; des femmes ivres, poursuivies par les huées des gamins, battent les bornes en se traînant aux murs; la biographie des habitans, de la plupart, sinon de tous, est écrite sur les livres d'écrou des prisons; si un locataire manque dans une de ces masures, on ne s'en inquiète guère, on sait où il est : au dépôt, à Mazas, à la Roquette, à Clairvaux, à Toulon, à Cayenne. Tout ce monde se connaît, se tutoie, se grise, se bat, et lorsqu'un sergent de ville passe, chacun affecte un air indifférent. C'est une honte pour le Paris moderne de renfermer encore de telles cours des miracles; ne serait-il pas temps de les faire disparaître, et ne rendrait-on pas un grand service à la population en jetant bas les rues de Venise, des Filles-Dieu, Sainte-Marguerite-Saint-Antoine, la rue des Anglais et quelques autres?

Ce sont là des exceptions, il faut l'avouer; aussi le clan des voleurs s'est-il porté en masse du côté des anciennes barrières, dans ces quartiers nouvellement annexés et qui semblent n'avoir encore avec l'ancien Paris qu'une attache exclusivement administrative. Là ils se réunissent dans quelques cabarets où ils sont certains de pouvoir se rencontrer et se concerter pour les mauvais coups qu'ils méditent. C'est vers les barrières d'Italie, des Deux-Moulins, de Fontainebleau, du Mont-Parnasse, du Maine, de l'École-Militaire, que ces tapis-francs ouvrent leurs portes hospitalières à tous les bandits. Tel marchand de vin a ses relations établies de longue date avec les braconniers, tel autre avec les casseurs de portes, tel autre avec les *cambrioleurs*. Il y a là échange de bons procédés, recel, indications. Il est rare que ces bouges n'aient pas plusieurs issues, parfois si bien dissimulées qu'il faut quelque sagacité pour les découvrir. Sur la muraille, on lit des inscriptions du genre de celle-ci, que je cite textuellement : « pour éviter les contestations,

le client est prié s. v. p. de payer en servant. » La tasse de café, une sorte de jatte contenant la valeur d'un demi-litre, coûte quatre sous, est servie toute sucrée, sans petite cuiller, et s'appelle *un noir*. Le vin est apporté dans de lourds pots de grès, le vin chaud dans des saladiers d'étain qu'on peut, sans les casser, se jeter à la tête. Dans d'autres repaires, plus infimes encore, des tasses de fer sont scellées à la muraille par une chaîne; on boit debout, car il n'y a ni bancs ni chaises; d'une main on donne 10 centimes, de l'autre on tend la tasse, et une fille de service mafflue, grasse et vigoureuse verse à boire sans même faire attention aux paroles obscènes qu'on lui jette à l'oreille. Je me suis attablé dans tous ces cabarets; j'ai suivi les voleurs dans les étapes du plaisir, comme je les suivrai plus tard dans les étapes de l'expiation, et je me demande ce qu'il y a de plus sinistre : est-ce le café élégant où les faiseurs viennent griffonner leurs fausses signatures? est-ce la misérable cahute récrépie à la chaux où les voleurs s'entassent pour parler des hauts faits de la veille et des crimes du lendemain C'est la même misère morale sous des costumes différens, et je ne sais si la dernière n'est pas préférable, car du moins elle a pour elle d'agir à force franche, au grand jour et de haute lutte.

Pour beaucoup de voleurs, le café est un cabinet de lecture : vers trois heures de l'après-midi, ils vont dans une sorte d'estaminet établi au milieu d'une cour couverte où l'on a pu placer quatre billards; là, tout en buvant de l'absinthe, ils lisent et commentent *le Droit* et la *Gazette des Tribunaux* pour étudier théoriquement le code, qu'ils vont très souvent, et comme simples spectateurs, étudier pratiquement à la cour d'assises. Aussi connaissent-ils autant que nul avocat les degrés de pénalité; ils savent parfaitement d'avance les risques qu'ils ont à courir avec un vol simple ou avec un vol qualifié. Leur journée se passe à jouer, et là encore des divergences apparaissent : les voleurs à la tire jouent au piquet, les cambrioleurs jouent au billard; les voleurs au *rendez-moi*, qui fréquentent un café spécial, jouent au trictrac. Ces classifications ne sont pas absolues; mais elles ont quelque chose de général qui s'impose à l'observation. Il n'est pas besoin de dire que tout le monde triche; les voleurs ne jouent jamais à l'écarté, parce que celui qui donne le premier gagne forcément, puisque dès la première passe il fait trois points : le roi et la vole. J'ai vu là des enfans de quinze ou seize ans, impudens et gouailleurs, qui maniaient les cartes avec l'aplomb d'un vieux croupier et jouaient le piquet à écrire avec une perfection désespérante.

Il existe sur un large boulevard dégageant une gare de chemin de fer un café qui a des dehors assez respectables. On entre dans

une salle qui n'est pas fort grande et où d'honnêtes rentiers lisent les journaux en buvant leur *gloria;* mais, si l'on pousse les portes du fond, on se trouve dans une immense salle contenant seize billards et éclairée par plus de cent cinquante becs de gaz. Le long des murs, décorés de paysages, ornés de glaces et souvent percés de portes protectrices, grouille une fourmilière humaine; blouses, redingotes, vestes, habits, chapeaux, casquettes, se mêlent dans une inquiétante fraternité. A chaque table, on boit et on joue; des femmes parfois très jeunes et jolies sont mêlées à cette foule; il monte au-dessus des groupes un murmure de voix basses et contenues, comme si chacun avait peur d'être entendu de son voisin. C'est là le rendez-vous des *carreurs,* des *caroubleurs,* des *voleurs à l'américaine* et de bien d'autres qui, n'ayant pas une spécialité définie, profitent de toutes les occasions que le hasard met sur leur route.

Le pâté de maisons compris entre le boulevard Saint-Germain et le quai de Montebello contient encore quelques curieux spécimens des vieux tapis-francs d'autrefois. Dans une ruelle, à côté de la boutique dégoûtante d'un tripier, en face d'un marchand de vieux habits dont les défroques balancées par le vent traînent jusque dans le ruisseau, s'ouvre une porte basse et vitrée qui donne entrée dans un couloir étroit, pavé, resserré entre un comptoir d'étain grisâtre et une rangée de tonneaux. Au fond, une petite salle carrée, grise de poussière et exhalant une insupportable odeur de lie de vin, abrite quelques buveurs assis, ou plutôt écroulés sur des tabourets dépaillés. Accotés contre les murailles, couchés par terre, vautrés sur des bancs graisseux, des hommes dorment alourdis par la dure ivresse de l'absinthe; des femmes dépenaillées, dont la laideur et la flétrissure rappellent les sorcières de Macbeth, ont, dans leur voix cassée, enrouée, éraillée par l'alcool, des inflexions encore caressantes pour demander à boire. Si ce n'est l'enfer, c'en est le vestibule, et cependant ce bouge terne et suintant le vice est moins repoussant qu'un vaste cabaret situé non loin de là qui porte un nom terrible : la Guillotine, et qui se trouve établi sur l'emplacement où Sainte-Croix, l'amant de la Brinvilliers, avait son laboratoire secret. On y monte par un perron; trois vastes chambres garnies de bancs et de tables de bois sont pleines de buveurs pressés les uns contre les autres; quelques-uns ont apporté de la charcuterie, du pain, et mangent avidement, silencieusement, dans leur coin, comme des loups affamés. C'est là que viennent les pires espèces du genre voleur; quelques chiffonniers rôdent parmi eux, et les femmes leur parlent avec une soumission dont l'expression est souvent navrante. Lorsque j'y suis entré un soir, vers

onze heures, le cabaret regorgeait de monde. Quelques groupes d'hommes réunis, les coudes sur la table, le visage caché par les mains, parlaient en sourdine, et de temps en temps jetaient un regard inquiet autour d'eux. Un guitariste debout, habit noir, longs cheveux collés sur les tempes, mains maigres et sales, tête nue, face ravagée, œil cave et voix chevrotante, chantait sous la lumière du gaz une sorte de *bolero* espagnol. Il démenait son grand corps et grattait sa guitare phthisique, d'où sortait comme un dernier râle un bourdonnement sourd et indistinct. C'était sinistre. Lorsqu'un étranger pénètre dans ces cavernes où le crime et la débauche s'accoudent ensemble devant les brocs de vin frelaté, un grand silence se fait. On regarde le nouveau-venu, on le détaille, on le commente de l'œil, et, comme les agens du service de sûreté excellent aux déguisemens, il est promptement soupçonné d'appartenir à *la rousse*. On dirait alors que chacun fait son examen de conscience et se dit : Est-ce moi qu'on vient arrêter?

Les voleurs ne se contentent pas toujours du plaisir fort modeste qu'on leur offre dans ces cabarets immondes; ils suivent le progrès, et c'est peut-être bien tout exprès pour eux qu'on a bâti récemment un grand café-concert aux environs de la barrière d'Italie. On pourrait le croire du moins, car ils y affluent. Sur une petite scène éclairée par le gaz, aux accompagnemens d'un orchestre qui n'est pas trop mauvais, des actrices très décolletées sont assises. A une ritournelle du violon, une d'elles se lève, s'approche de la rampe et chante. Elle enfle sa voix, elle se dégingande, elle cherche par toute sorte d'artifices à imiter une cantatrice de bas étage qui a eu son heure de célébrité; à la fin des couplets, on l'applaudit, on crie *bis!* elle envoie des baisers au public. Ce ne sont plus alors ni des cris, ni des bravos, ni des trépignemens : ce sont des rauquemens de bêtes féroces flairant la proie; c'est une expansion de bestialité. Ces robes de soie, ces épaules nues où s'enroulent quelques bijoux, cette apparence de luxe et de beauté, soulèvent je ne sais quelles espérances dans ces cœurs violens, et plus d'une femme a dû perdre la tête devant une si brutale explosion d'admiration sauvage. La salle est divisée en un parterre où va le commun des martyrs et une galerie circulaire presque exclusivement occupée par les voleurs, par ces hommes aptes à tout mal que la police appelle *la gouape*. De là en effet ils dominent la salle, l'embrassent d'un coup d'œil, surveillent les arrivans, et, si dans la tournure d'un de ces derniers ils croient reconnaître quelque chose d'inquiétant, ils ont bien vite trouvé l'issue secrète par où ils peuvent s'esquiver.

S'ils ont leurs cabarets, leurs cafés, leurs concerts, ils ont aussi leurs bals. Quelques-uns sont simplement comiques, un entre au-

tres qui se trouve situé non loin de l'ancienne barrière des Deux-Moulins, et où l'on arrive en traversant des rues si particulièrement fangeuses qu'elles semblent n'avoir jamais été pavées, et si en dehors de toute civilisation qu'elles sont encore éclairées par ces vieux réverbères à l'huile que quatre cordelettes suspendent entre les maisons. La salle de bal est une sorte de couloir peint en jaune; au fond, sur une estrade, l'orchestre, composé d'un cornet à piston, d'un flageolet et d'un tambour, fait rage sans rhythme ni mesure. Là, quand il manque une danseuse, on prend la cuisinière du lieu, car le bal se double d'une gargote. Quelques-uns de ces vastes cafés où l'on danse, où la musique et l'eau-de-vie semblent s'entr'aider pour produire une chorégraphie inconnue, sont relativement luxueux. Le cœur y est involontairement serré à l'aspect de certaines femmes; non pas de ces femmes épuisées, modelées par le vice, non pas de ces jeunes sorcières de dix-sept ans qui portent sur le visage l'empreinte des plus mauvais instincts, mais de ces jeunes filles blondes, un peu fades, manifestement sans résistance, qui ressemblent à « la cruche cassée » de Greuze, que l'entraînement du plaisir amène dans ces lieux de perdition, et qui, par nonchalance, par faiblesse constitutive, tomberont de chute en chute jusqu'à l'abjection des antres qu'on ne nomme pas ou jusqu'aux cellules des maisons centrales.

Tous ces bals sont pareils, ou peu s'en faut, et gardent le caractère général de guinguette; un cependant m'a paru plus sinistre que les autres. Sur une des places de Paris, vers le point où le canal se jette dans la Seine, il est établi dans un local construit en planches qui représente assez exactement ces vastes baraques qu'on élève pour abriter les navires encore placés sur le chantier. Des drapeaux tricolores tapissent les murailles peintes en blanc. Les danseurs y sont nombreux, et le moindre geste des danseuses consiste à lever la jambe plus haut que la tête. L'orchestre est représenté par trois cornets à piston, un ophycléide alto, une clarinette, une grosse caisse et des cymbales : il forme une basse continue sur laquelle éclatent les notes de cuivre. Les airs, choisis à dessein, sont très rhythmés et d'une violence excessive. Involontairement on pense à Orphée, car les Ménades qui ont déchiré son corps devaient être affolées par une musique semblable. Rien n'est plus nerveux, plus brutal; c'est la folie furieuse de la cadence et du son. Les hommes qui fréquentent cette maison maudite sont des *escarpes*, des *scionneurs*, des assassins et des meurtriers. Ils ont pu entrer là, méditant pour la nuit un vol qui leur donnera les joies du lendemain; mais lorsqu'ils ont pendant une heure seulement entendu cette musique infernale, ils sont sortis résolus à toute violence, s'y excitant et s'en

faisant gloire. Pendant que ces chants d'énergumène bruissent encore dans leur souvenir, s'ils rencontrent sur les berges de la Seine ou sur les bords du canal un passant attardé, avant toute réflexion, ils se jettent sur lui, l'assomment ou l'étranglent, le dépouillent et poussent le cadavre à l'eau. Sur des natures grossières, un tel enivrement conduit au crime. Ceux qui, arrêtés et interrogés, convaincus de meurtre dans de semblables circonstances, disent : « J'étais fou, » ne mentent pas. Ils ont agi sous l'influence d'une perturbation nerveuse causée par un abus de sonorité admirablement combinée pour ébranler l'âme la plus forte et la mieux assise.

L'aspect de ces mauvais lieux a dû être singulièrement modifié par le gaz; autrefois c'étaient des salles fumeuses à peine éclairées par un quinquet charbonneux et tremblotant; à cette heure, la lumière y ruisselle et leur donne peut-être une apparence plus lugubre, car tout s'y aperçoit jusque dans les moindres détails. L'œil embrasse à la fois toutes ces têtes sur lesquelles on s'épuise en vain à chercher la trace des crimes commis; sous la grande clarté, il semble que les âmes mises à nu vont laisser pénétrer leur secret, et que de ces cerveaux on va voir sortir les larves qui les habitent. La férocité des mœurs n'apparaît réellement que pendant les querelles. Lorsque quelques-uns de ces bandits se disputent entre eux, on n'a garde de les séparer; loin de là, on les excite. Quand l'insulte a été vive, lorsque l'injure vomie a été si bestiale qu'il faut en venir aux mains, ce n'est pas à coups de poing ni à coups de pied qu'on s'attaque, c'est à coups de tête. Rapidement, d'un seul bond, les deux adversaires s'éloignent et prennent du champ, puis ils se précipitent l'un sur l'autre, le front baissé, comme deux taureaux; à chaque coup bien porté, la galerie applaudit. Heureusement qu'il se trouve toujours là quelque sergent de ville alerte, quelque garde de Paris solide qui ramassent les combattans et les jettent au violon avant qu'ils aient eu le temps de se défoncer les côtes. Il faut que de tels plaisirs aient un bien grand attrait pour ces misérables, car, au risque de leur liberté, ils y reviennent invariablement. C'est toujours dans les mêmes cabarets, dans les mêmes cafés, dans les mêmes bals qu'on les retrouve. L'expérience n'y fait rien, elle s'émousse sur une sorte de besoin inexplicable et irraisonné de retourner vers des jouissances déjà connues. C'est ce qui peut faire douter de l'intelligence de beaucoup d'entre eux; ils n'ont guère que de l'instinct, semblables à ces animaux qui, traqués, pourchassés, repassent fatalement par des endroits pleins de périls, où le chasseur avisé les attend avec certitude. Cette persistance dans l'habitude est, à de très rares exceptions près, un fait commun aux voleurs. Tout malfaiteur est

homme de débauche; tôt ou tard, quel que soit le danger qui le menace, il retourne à son vieux péché et tombe dans les mains ouvertes pour le saisir.

IV.

S'il est impossible de dire, même approximativement, le chiffre des malfaiteurs qui habitent Paris, on peut du moins déterminer avec certitude le nombre de ceux que la préfecture de police a fait arrêter; mais il n'est point inutile de remonter de quelques années en arrière et de voir dans quelle proportion ces gens de mauvais monde s'empressent vers la ville qui les tente et les attire de partout, car là se rencontrent plus que partout ailleurs l'occasion, le plaisir, le refuge et peut-être l'impunité. On arrête 20,726 individus en 1857, 24,953 en 1862, 25,516 en 1865. La différence est notable, mais elle est jusqu'à un certain point insignifiante en présence de celle qui se manifeste actuellement. 1866 donne 28,644 arrestations, et 1867 atteint le chiffre de 31,437. Ainsi dans une période de dix ans l'augmentation est précisément d'un tiers. Elle ne fléchit pas, car en 1868 les chiffres s'élèvent à 35,751. La surveillance dont les criminels et les délinquans sont l'objet est plus étendue, menée avec plus d'ensemble, mieux ramifiée qu'autrefois, ceci n'est point douteux, et la répression est plus efficace. Cependant le nombre plus considérable de sergens de ville, les services actifs plus vigilans, ne suffisent point à expliquer des écarts aussi profonds. Cette progression semble être en correspondance directe avec celle que j'ai eu l'occasion de faire remarquer lorsque, m'occupant de la Seine à Paris, j'ai parlé de la Morgue et du nombre de cadavres toujours croissant qu'on y apporte chaque année. Une des causes principales de cette augmentation dans les délits et les crimes tient à l'horreur instinctive que le Français manifeste pour l'émigration. Dans les races saxonnes et germaniques, les aventureux et les aventuriers, ceux qui ne trouvent point dans la mère-patrie une existence assurée, qui se sentent tourmentés par ce malaise vague et indéfini auquel bien peu de jeunes gens savent échapper, s'en vont vers les libres contrées de l'Amérique chercher des occasions de fortune. Chez nous, dans notre race gallo-latine, il n'en est point ainsi; nous tenons au sol par des attaches si fortes et si tendres que nous ne pouvons les rompre. La vie est dure au village, sans issue, restreinte entre le pénible labeur de la terre et l'impossibilité de se mouvoir dans un milieu étroit et surveillé. Là-bas, à Paris, on dit qu'il y a de l'ouvrage pour chacun, qu'on reconstruit une ville, qu'un bon ouvrier y gagne facilement cinq francs

par jour, qu'avec de l'intelligence, des bras solides et du bon vouloir on arrive à tout, même aux honneurs. Voilà ce qu'on se dit dans les veillées d'hiver, autour de l'âtre où brûlent en pleurant quelques brindilles de bois vert. Le jeune homme est anxieux; des rêves d'or bruissent dans sa tête; on se rappelle ce que racontait le voisin, qui a fait son congé et a tenu garnison à Paris; il a parlé des femmes élégantes, des voitures sans nombre, des spectacles, des cafés toujours ouverts, des bals où l'on danse toute la nuit, des palais, des belles promenades, des rues interminables, de cette foule, de cette activité, de ce gaspillage. C'était jadis une affaire qu'un voyage à Paris; à pied, le long des routes poudreuses, le sac au dos, il fallait obtenir dans les fermes l'autorisation de coucher sous la grange; parfois on *se louait* pour faire les étapes suivantes; on employait un mois, six semaines, quelquefois plus pour parvenir jusqu'à la terre promise. Il n'en est plus ainsi, des chemins de fer vous portent en quelques heures dans cette ville incomparable, dont on raconte des merveilles, et qui adopte ceux qui se donnent à elle avec un cœur vaillant. L'homme et la femme ne résistent pas longtemps à de telles obsessions. Pour un qui réussit, combien y en a-t-il qui succombent! L'homme est saisi par le vagabondage, et la femme par quelque chose de pis.

Aussi, dans ce chiffre effrayant de 35,751 arrêtés en 1868, il faut compter 14,550 vagabonds et 3,353 mendians. Beaucoup de ces pauvres gens ont été pris dans les premiers jours de leur arrivée à Paris; dénués, sans asile, dans un état d'ahurissement indescriptible, n'ayant pas de quoi manger, ayant marché la nuit entière pour n'être pas ramassés par les rondes de police, harassés, ils ont été se livrer eux-mêmes au premier poste qu'ils ont trouvé sur leur chemin. Cette histoire est celle de bien des paysans que les travaux de Paris ont attirés, et qui n'ont pas su se procurer l'ouvrage et le pain quotidiens. Sur les 35,751 individus, 4,429 ont été arrêtés en vertu de mandats d'amener lancés par le parquet de la Seine, 151 en vertu de mandats départementaux, 13 en vertu de mandats du préfet de police, et 31,158 parce qu'ils avaient été surpris en flagrant délit, ou qu'ils n'avaient ni ressource ni asile. Bien des enfans âgés de moins de seize ans (2,333) ont été arrêtés aussi pour fait de vagabondage, et parmi eux il s'en trouve qui, dans la même année, ont été conduits au dépôt quatorze fois et plus. Ceux-là, c'est la vie sédentaire et cloîtrée qui les pousse à fuir. On les rend à leur famille : ils ont pleuré, ils ont couché en prison, ils sont pleins de honte et d'un remords sincère, ils font effort sur eux-mêmes pour ne plus retomber en faute; mais je ne sais quel oiseau voyageur bat de l'aile dans

leur jeune tête : ils ont beau lutter, une force irrésistible les entraîne vers le soleil et vers la liberté ! Ils reprennent la clé des champs, triste clé pour eux, car elle leur ouvre la porte des postes de police et quelquefois celle de la police correctionnelle.

Dans cette douloureuse statistique des plaies morales de Paris vient ensuite le vol, qui est représenté par 8,698 individus arrêtés, puis l'escroquerie, 1,212, l'abus de confiance, 604, les outrages à la pudeur, les attentats aux mœurs, l'excitation des mineurs à la débauche, qui forment ensemble un total de 532, les ruptures de ban, 729; le meurtre, 18; l'assassinat, 26; je ne parle ni des voies de fait, ni de la rébellion, qui le plus souvent sont le résultat d'un instant de colère. Les deux crimes les plus difficiles à constater, l'avortement et l'infanticide, donnent des chiffres insignifians, 10 et 17; il en est de même de l'empoisonnement, qui n'a amené que 7 arrestations. C'est à Paris même, dans l'enceinte des fortifications, que la police trouve ce vilain gibier; 31,894 individus contre 3,857 seulement saisis dans les communes voisines. Beaucoup d'entre eux, 19,671, n'étaient point de nouveau-venus et avaient des antécédens judiciaires; 2,482 avaient déjà été arrêtés dans le courant de l'année, et 13,598 n'avaient pas encore eu de démêlés avec la préfecture de police. Sur le nombre total, il y a eu 4,630 femmes seulement, dont 1,074 mineures. Ces 35,751 personnes n'ont pas toutes été livrées à la justice, comme on pourrait le croire; s'il y a des coupables, il y a beaucoup de malheureux. Il faut tenir compte des ivrognes arrêtés pour rébellion et qui se repentent dès qu'ils sont dégrisés, des individus arrivés de province, que la fatigue physique, le découragement, avaient vaincus, et qui, épouvantés par la triste nuit qu'ils ont passée au dépôt, demandent à retourner dans leur pays : aussi 2,219 individus ont-ils été immédiatement relaxés par ordre du commissaire interrogateur. En outre 25 enfans ont été placés à titre d'hospitalité dans des maisons correctionnelles, 11 individus ont été transférés à la frontière ou dans leurs départemens, 27 ont été remis à l'autorité militaire, 37 ont été envoyés d'urgence dans les hôpitaux, 20 dans leur pays avec secours de route et transport gratuit, en dehors de tout examen judiciaire; 693 ont été dirigés sur la maison hospitalière de Saint-Denis, 136, arrêtés en vertu de mandats des parquets de province, ont été livrés aux autorités qui les réclamaient, enfin 31,879 ont été remis au parquet du procureur impérial de la Seine avec des notes de nature à éclairer la justice.

La catégorie des vols se décompose en huit groupes principaux, fournissant des résultats différens qu'il est bon d'indiquer, car ils jettent quelque jour sur les habitudes des voleurs parisiens : vols

avec violence, la nuit, sur la voie publique, 296, — avec escalade, effraction ou fausses clés, pendant le jour, 649, pendant la nuit, 679; vols par salariés, 770; dans les maisons garnies, 56; par recel, 66; vols simples, 6,260; vol à l'américaine, 2. Ainsi qu'on le voit, les vols simples sont en majorité considérable, et plaident, toute mesure gardée, en faveur des voleurs de Paris, qui sont bien plutôt tentés par l'occasion que machinateurs de crimes qualifiés. Cela prouve aussi qu'ils sont prudens, et que, s'ils ne savent pas éviter la prison, ils réussissent du moins à se soustraire aux bagnes et à la déportation outre-mer. Deux vols seulement à l'américaine dans l'espace de douze mois dénotent une amélioration sensible dans l'intelligence de la population, qui, il y a quelques années à peine, se laissait fréquemment affriander par les gros bénéfices illicites que les faux Anglais offraient aux gens simples et avides.

La France, l'Europe, l'univers entier, concourent à former les bandes qui exploitent Paris; on y rencontre des Chinois, des Persans, des Turcs. Les étrangers sont en fort petit nombre, il est vrai, dans les tapis-francs; mais du moins ils y sont représentés, et donnent par leur présence aux voleurs de la grande ville un caractère de cosmopolitisme qu'il est curieux de constater. 698 Italiens, 738 Belges, 273 Prussiens, 232 Suisses, 70 Américains et bien d'autres venus de pays limitrophes ont passé sous les verrous (1). Les départemens français les plus riches en ce genre de population sont : Seine-et-Oise, 1,152; la Moselle, 909; la Seine-Inférieure, 668; l'Aisne, 732. Les plus pauvres, et il faut les en féliciter, sont : Vaucluse, 18; Alpes-Maritimes, 14; Var, 12; Landes, 11. Comme toujours et en toutes choses, le département de la Seine garde la suprématie, et s'élève au chiffre de 10,479.

Les corps de métiers apportent aussi, en proportions fort diverses, leur contingent à ce total. En tête et en nombre exceptionnel se présentent les journaliers, qui ont eu 10,376 des leurs mis en prison. Ici l'étiquette est trompeuse, et il ne faut pas s'y laisser prendre. Tous les déclassés, tous les fainéans, tous les ouvriers qui, par défaut d'aptitude ou par manque de travail, ont abandonné leur atelier, vont sur les chantiers de terrassement essayer de manier la pioche, tous ceux qui, n'ayant aucun état, ne vivent que de fraude ou de mendicité, lorsqu'on les interroge sur leur profession, répondent : journalier. Après eux, mais très loin, viennent les maçons, 1,975; les domestiques, 1,176; les serruriers-mécaniciens, 1,132; les employés, 1,046, et ainsi de suite; je ne sais guère quelle fonction sociale ne prend part à des manœuvres cou-

(1) Le nombre total des étrangers arrêtés en 1863 a été de 2,978.

pables, car je vois qu'en 1868 on a arrêté à Paris 7 architectes, 3 avocats, 1 notaire, 36 individus prenant la qualification d'hommes de lettres, 15 ingénieurs, 66 instituteurs, 1 facteur à la poste, 21 pharmaciens et 5 sages-femmes. En lisant ces longues listes minutieusement préparées, et où toutes les classes de la société semblent s'être donné rendez-vous pour affirmer leur immoralité, on se rappelle involontairement le mot du duc de La Feuillade : « il n'y a si bonne famille qui n'ait son pendu. »

Ces soldats de la débauche et du crime ne sont pas toujours sur pied, et de même qu'ils ont leurs cafés, leurs cabarets et leurs bals, ils ont des lieux où ils vont faire halte et dormir. Beaucoup d'entre eux sont dans leurs meubles, comme on dit, ou logent chez ces pauvres créatures perdues, tombées au plus bas dans l'égout social, et qu'ils nomment *leurs ouvrières*, car elles travaillent, — et quel effroyable labeur! — pour les faire vivre. Ceux-là sont les plus heureux, et excitent l'envie de leurs compagnons, qui pour la plupart sont sans domicile. Lorsque les nuits sont âpres ou pluvieuses et qu'ils ont quelque monnaie en poche, ils vont demander asile à ces auberges de dernier ordre qu'on appelle des *garnis à la nuit*. Rien ne peut rendre l'aspect repoussant et l'odeur nauséabonde de ces taudis. Dans ma vie de voyageur, sur les bords de la Mer-Rouge, chez les Arabes ababdehs du désert, sous la tente des Bédouins de la Cœlé-Syrie, dans les bourgades de l'Asie-Mineure, j'ai couché dans bien des gîtes horribles, sales et grouillant de vermine; mais jamais je n'ai rien vu de semblable à ces bouges aux heures de la nuit. L'imagination des logeurs est inépuisable quand il s'agit de faire trois ou quatre chambres avec une seule, d'établir des refends dans des corridors, d'empiéter sur les paliers ou d'établir des gîtes précisément sous les toits, dans des réduits si bas, si resserrés, qu'on ne peut y pénétrer qu'en rampant. Les escaliers descellés, les vitres absentes, les larges fentes qui bâillent dans les murs, donnent à ces masures l'apparence d'une ruine. Ni quinquet ni lumière : on marche à tâtons au milieu d'une lourde atmosphère où se combinent, dans une odeur insupportable, l'humidité des murs, les chandelles éteintes, la lie de vin mal cuvée et la sueur humaine. Sur un matelas d'où la laine s'échappe, mêlée à des copeaux, un paquet de guenilles est roulé dans un coin; on le pousse, il s'agite, il se lève; c'est un homme, et l'on recule effrayé de voir qu'une créature vivante peut respirer dans cet air empesté. Ah! qu'on comprend mieux alors ceux qui, fuyant l'horreur de pareils abris, vont dormir à la belle étoile, au hasard de la pluie qui peut tomber ou de la ronde de police qui peut survenir! Tout n'est pas rose cependant pour ceux qui couchent dans les massifs des

Champs-Élysées ou dans les caves des maisons en construction; la plupart du temps ils vont finir leur nuit au poste. Les plus à plaindre sont ceux qui, sans réflexion ni prévoyance, cherchent un asile sous les arches de ponts et y dorment baignés par le courant d'air glacial qui paralyse leurs membres et les envoie bientôt à l'hôpital atteints de rhumatismes articulaires ou de névralgies aiguës. Le lieu de prédilection des vagabonds et des voleurs a été longtemps les fours à plâtre de Montmartre; mais depuis que ces derniers ont été abandonnés, ils se sont rejetés en partie vers Bagnolet et vers Pantin. Il est cependant un endroit qu'ils fréquentent volontiers à Paris et qui est fort connu, car chacun a entendu parler des carrières d'Amérique. Ce n'est pas là pourtant, comme on semble le croire, qu'ils s'entassent pendant les nuits d'hiver. Les carrières en effet sont inhabitables, même pour des hommes rompus à toutes les duretés de la vie en plein air; ce sont de longs couloirs d'où l'eau tombe goutte à goutte sur des terrains tellement détrempés qu'on y marche dans la fange jusqu'au-dessus de la cheville. C'est tout auprès qu'ils se réfugient, à côté de fours à plâtre qui, flambant jour et nuit, répandent une chaleur dont les vagabonds savent apprécier les bienfaits. Là, ainsi qu'ailleurs, comme on fait son lit, on se couche. Les mieux avisés n'arrivent pas trop tard, de façon à pouvoir choisir les bonnes places, s'étendre sur les fagots, non loin des fours et à l'abri des courans d'air. On fait plus que d'y dormir, on y soupe de charcuterie, d'eau-de-vie volées; on s'y donne des rendez-vous, l'on s'y invite en soirées; on y danse, on s'y bat, et il n'est si repoussante débauche dont ces lieux désolés n'aient été les témoins.

Tout s'use à la longue, les carrières d'Amérique sont près d'avoir fini leur temps; en tout cas, leurs belles nuits sont passées. La police a trop regardé de ce côté-là, et les vagabonds ne s'y rendent plus qu'en hésitant, car il est rare maintenant que leur sommeil n'y soit pas troublé. Vers deux heures du matin, quand on estime que les fours à plâtre sont occupés et que chacun s'y est endormi, on part à petit bruit du poste de police le plus voisin. Les agens, commandés par un officier de paix, se divisent en quatre bandes qui, rasant les murailles, marchant sur la pointe du pied, entourent le repaire de tous côtés, de façon à en garder les issues. A un signal donné, les torches sont démasquées, et l'on se précipite avec ensemble vers le grand dortoir improvisé sous les voûtes blanchies. L'alerte est générale. Les novices cherchent à se sauver; les vieux routiers se lèvent en étirant les bras, et se placent d'eux-mêmes entre les agens. Nul ne résiste jamais, et le premier mot de tous ces malheureux est : ne me faites pas de mal! Que trouve-t-on

là? Le rebut de Paris, des vagabonds, des voleurs, des repris de justice, des misérables aussi qui ne peuvent inspirer que la pitié. « J'ai un asthme, disait l'un d'eux, qui m'empêche de travailler; je tousse beaucoup, et à cause de cela les logeurs me mettent à la porte; je viens coucher sur les fours à plâtre parce que j'en éprouve quelque soulagement. » Celui-là a dû être immédiatement et d'urgence dirigé sur un hôpital pour y recevoir des soins. On y arrête des enfans échappés et voleurs; quatre d'entre eux furent surpris au moment où ils dépeçaient à pleines mains et mangeaient une motte de beurre qu'ils avaient enlevée à la halle. Ces razzias donnent des résultats importans; en deux jours, les 19 et 20 février 1869, on a saisi 77 individus, dont 58 avaient déjà eu à compter avec la justice.

Telle est cette armée du mal qui sans cesse en haleine menace et attaque Paris; elle est composée de partisans isolés et assez peu intelligens, quoi qu'on en ait dit; elle n'obéit à aucun chef, ses soldats se haïssent et se nuisent entre eux; les passions bestiales les emportent, et leur laissent rarement l'esprit de suite et la lucidité qui font les grands criminels. Si l'on regarde vers le passé, vers ces temps prétendus glorieux qu'on préconise encore, si l'on se rappelle qu'en 1609 on prescrivit de fermer les théâtres à quatre heures du soir, en hiver, à cause des bandes de voleurs qui, la nuit venue, se ruaient sur la ville, si l'on n'a pas oublié les vers de la *sixième satire* que Boileau écrivait en 1665, si l'on se souvient qu'à la veille même de la révolution les malfaiteurs trouvaient légalement des lieux d'asile inviolables dans les enceintes du Temple, de l'Abbaye et ailleurs, on conviendra que nous jouissons d'une sécurité que n'ont point connue nos ancêtres. L'homme est mauvais, la justice le maintient, la philosophie l'adoucit, qu'elle soit appuyée sur un dogme religieux traditionnel ou qu'elle soit une simple conception de l'esprit; mais les âmes perverses, trop violentes ou trop faibles, échappent à cette double influence, et les bandits dont j'ai essayé d'esquisser la physionomie ne sont point touchés par des notions métaphysiques. Ils ne respectent guère que la force, l'adresse, la vigilance. En présence des mauvais instincts qui portent atteinte à son repos et à sa propriété, la société est en droit de légitime défense: elle a édicté des lois répressives, et confié le soin de la sauvegarder à une autorité active et toujours aux aguets. J'espère pouvoir raconter bientôt à quels hommes incombe ce soin périlleux, et expliquer les rouages multiples de ce qu'on appelle en langage administratif *la sûreté publique* à Paris.

MAXIME DU CAMP.

UNE

ÉNIGME DE L'HISTOIRE

LA CAPTIVITÉ DE JEANNE LA FOLLE

D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

Calendar of letters, despatches, and state-papers relating to the negociations between England and Spain, preserved in the archives at Simancas and elsewhere, edited by G. A. Bergenroth, published by the authority of the lords commissioners of her majesty's treasury, under the direction of the master of the rolls. Supplement to vol. I et II. London, Longmans, Green, Reades and Dyes 1868.

A mesure que s'ouvrent les archives d'état, l'histoire moderne semble se transformer et appeler des historiens qui la présentent sous sa figure nouvelle. La convention, la légende, s'évanouissent pour faire place à la réalité. Nous étions comme des enfans qui voient la surface des choses sans se demander ce qui s'agite au-dessous. Lorsque nous essayions de démêler les causes secrètes, les mobiles cachés, le rouage intime des drames de l'histoire, c'était une sorte de divination, tout au plus un calcul de probabilités, qui nous guidaient, qui souvent nous égaraient. L'hypothèse psychologique avait libre jeu, et il était rarement permis de la contrôler d'une manière sûre et efficace. Qui ne se souvient du temps où un patriotisme mal entendu veillait avec un soin jaloux sur le trésor des documens historiques, — notes, dépêches, instructions, correspondances, — qui auraient pu porter la lumière dans l'obscurité du passé? On semblait craindre qu'ils ne fissent descendre jusqu'aux neveux la solidarité des erreurs ou des crimes commis par

les ancêtres. On revient de plus en plus aujourd'hui de ce préjugé si funeste aux recherches savantes, et toute l'histoire moderne est en train ou à la veille d'être renouvelée de fond en comble.

On sait les révélations que les archives de Simancas, accessibles depuis vingt ans seulement, ont apportées au public étonné; on n'ignore pas les conclusions inattendues qu'en ont tirées les Prescott, les Ranke, les Mignet. Tout le monde a lu le beau livre dans lequel le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques a substitué à la légende de l'ermite ascétique de San Yuste l'histoire de l'homme d'état infatigable qui, de sa retraite peu rigoureuse, dirigeait, par habitude de gouverner plus encore que par ambition ou illusion, tous les fils de la politique européenne. Grand fut donc l'émoi du monde savant lorsqu'à la fin de l'année dernière on annonça une nouvelle découverte faite dans ces célèbres archives, et qui éclairait, disait-on, d'un jour étrange un autre point légendaire de cette histoire si intéressante de l'Espagne du XVIe siècle, la folie de Jeanne, mère de Charles-Quint. Bien qu'il faille un peu rabattre des conclusions trop hardies de l'érudit allemand, les documens publiés par lui renferment encore des détails accablans pour la mémoire des trois souverains, père, époux et fils de l'infortunée reine de Castille. — Grâce aux pouvoirs discrétionnaires dont jouissait l'archiviste en chef de Simancas, ceux qui s'occupaient de cette époque de l'histoire d'Espagne n'avaient jamais pu obtenir communication de certaines pièces très importantes de la collection. M. Bergenroth fit pendant six ans des efforts plus persévérans qu'heureux pour arriver jusqu'à ces papiers. Soutenu par le ministre de Prusse, le baron de Werthern, il parvint enfin, il y a un an environ, à se faire ouvrir ces armoires mystérieuses. Son zèle fut récompensé au-delà de ce qu'il avait pu attendre. Il trouva en effet des pièces du plus haut intérêt, et il s'est empressé de les publier *in extenso*, contrairement à l'habitude des *calendars*, et en les accompagnant d'une traduction anglaise, dans la collection des *State-Papers*, qui paraît à Londres sous la direction du *master of the rolls;* elles en remplissent un gros volume. En tête de ces documens, M. Bergenroth publiait une introduction étendue où il essayait d'établir la parfaite santé mentale de Jeanne. Il donnait en même temps au recueil de M. de Sybel un extrait en allemand de l'introduction qu'il avait publiée à Londres. Peut-être, s'il eût vécu, aurait-il mitigé un peu ce que ses conclusions ont de trop absolu; malheureusement la mort vient de le surprendre à Madrid même. Il paraît que ses travaux n'avaient point enrichi l'obstiné chercheur, qui a dû être enterré, il y a trois mois, aux frais de la légation de l'Allemagne du nord.

Nous avons tenu à contrôler le récit de M. Bergenroth, et nous avons lu avec attention les cent quatre pièces publiées par lui et relatives à l'histoire de Jeanne la Folle. C'est donc dans ces pièces que nous puisons les élémens de l'exposé qu'on va lire et du procès que nous allons instruire sommairement. Si, après cet examen, nous arrivons à des conclusions sensiblement différentes de celles de l'érudit allemand en ce qui concerne l'état mental de la reine, au moins ne pouvons-nous que partager la désapprobation indignée dont il frappe Ferdinand le Catholique, Philippe de Bourgogne et Charles-Quint, qui imposèrent à la malheureuse souveraine un martyre de près de cinquante ans.

I.

On connaît la légende. Jeanne de Castille, éperdument éprise de Philippe de Bourgogne, son mari, en devint jalouse à l'excès, et sa jalousie la rendit presque folle. Quand le beau Philippe mourut, elle en fut inconsolable, ne voulut point se séparer de son corps, lui fit rendre par les grands de Castille les honneurs dus à des souverains régnans, et ne consentit jamais à ne plus compter parmi les vivans celui dont la dépouille mortelle l'accompagnait partout. Qu'y a-t-il de vrai en tout ceci?

Jeanne, fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, naquit en 1479 et fut élevée en Espagne sous les yeux de sa mère. Bien que ce ne fût pas encore l'usage de la cour, comme au temps de Philippe II, d'assister aux auto-da-fé, aux fustigations et aux tortures des hérétiques, ces exploits du fanatisme religieux « en honneur de Jésus-Christ et de sa sainte mère » faisaient cependant dès cette époque le sujet préféré de toutes les conversations dans l'entourage dévot d'Isabelle la Catholique. Le sens droit et tous les bons instincts de Jeanne semblent s'être révoltés contre ces excès de la foi, et elle osa dès lors se mettre en opposition avec sa mère. On comprend la douleur d'Isabelle en voyant sa propre fille se perdre de gaîté de cœur, car n'était-ce pas se perdre à ses yeux que de douter de la sainteté des procédés de l'inquisition? Aussi essaya-t-elle d'étouffer ces premiers germes de désobéissance. Elle ne recula devant aucun moyen pour amener Jeanne à de meilleurs sentimens : devant aucun, disons-nous. Voici en effet ce que, trente ans plus tard, le marquis de Denia, geôlier en chef de la malheureuse captive, écrivait à Charles-Quint, fils de Jeanne, — la lettre est du 25 janvier 1522 : « Si votre majesté voulait employer contre elle la torture, ce serait à bien des égards rendre service à Dieu

et faire en même temps bonne œuvre envers la reine elle-même. Les personnes de sa disposition ont besoin de cela, et la reine, votre grand'mère, punissait et traitait sa fille, la reine, notre dame souveraine, de la même façon. » On comprend que Jeanne s'empressa d'accepter la main de Philippe de Bourgogne, un des plus beaux cavaliers de son temps, qui devait la conduire en Flandre et la soustraire à « l'éducation » de sa mère. Qui n'en eût fait autant à dix-sept ans et en de pareilles circonstances?

A peine fut-elle arrivée à Bruxelles (1496), que des bruits inquiétans sur l'orthodoxie de la jeune archiduchesse parvinrent à Madrid, et Isabelle envoya aussitôt en Flandre frère Thomas de Matienzo, sous-prieur de Santa-Cruz, pour ramener sa fille à la vraie foi. Le moine la trouva froide, glaciale même, s'il faut en croire ses rapports, et surtout méfiante à son égard. Elle ne demanda pas même des nouvelles de sa mère, au moins dans les premiers temps du séjour de frère Thomas. Elle négligeait le ménage (*la gobernacion de la casa*). Au demeurant, il la jugea tiède dans la croyance, mais non incrédule. Si elle ne consentait point à se confesser, au moins assistait-elle à la messe, qu'elle faisait célébrer dans le palais même. En somme, elle lui apparut, et elle nous apparaît dans ses lettres telle qu'avaient dû la faire l'éducation de sa mère et la conduite brutale de son mari, qui allait, dit-on, jusqu'à la battre. Elle est nerveuse, irritable, un peu capricieuse; elle a des audaces et des révoltes subites suivies aussitôt de soumissions et de lassitudes non moins soudaines. C'est un caractère comprimé, absolument dépourvu d'énergie active, hors d'état de tenter une entreprise hardie ou de prendre une résolution décisive, mais doué d'une prodigieuse énergie passive, pour nous servir des mots de M. Bergenroth, d'une force d'inertie presque invincible. Elle le prouva en résistant à toutes les exhortations de frère Thomas aussi bien qu'à celles de son ancien précepteur, frère André, qui la suppliait dans ses lettres de renvoyer tous les *ivrognes* (*bodegones*) de Paris, — c'est ainsi qu'il qualifiait les savans théologiens de la Sorbonne dont Jeanne s'était entourée, — et de choisir pour confesseur un bon moine espagnol. Jeanne ne daigna même pas lui répondre.

On se figure le dépit d'Isabelle en apprenant ces fâcheuses dispositions, et on comprend l'intérêt de Ferdinand et du parti clérical de Madrid à entretenir l'hostilité entre la mère et la fille, surtout après la mort de don Juan et de don Miguel, le frère et le neveu de Jeanne, héritiers mâles des deux souverains catholiques (1500). Aussi ne fit-on rien pour les rapprocher. Une réconciliation eût détruit d'un seul coup le rêve de toute la vie de Ferdinand, le but suprême de sa politique depuis son avénement au

trône, l'union de l'Aragon et de la Castille (1); elle eût en même temps porté un coup mortel à l'institution dont dépendait le règne du clergé en Espagne, à la sainte inquisition. La loi salique n'étant pas admise dans la Péninsule, Ferdinand aurait dû, à la mort de sa femme Isabelle, céder la *corona* (Castille) à sa fille et se contenter de la *coronilla* (Aragon). On devait penser que Jeanne, presque hérétique, très tolérante en tout cas, n'eût point continué les erremens religieux de sa mère. Celle-ci s'en préoccupa. Dès 1501, elle présenta aux cortès de Tolède un projet de régence qu'ils s'empressèrent d'adopter, et que Rome ne tarda point à confirmer. Par ce projet, Isabelle, vu la « grande expérience » de son époux Ferdinand, le nommait régent à vie de Castille, « au cas où Jeanne serait absente, peu disposée ou *inapte* à exercer elle-même ses droits de souveraine. » Cette singulière prévision semblait justifiée par le peu de goût que Jeanne montrait à Bruxelles pour les affaires d'état, et elle s'explique à nos yeux. Aurait-on pu dire la vraie appréhension d'Isabelle et les dangers que l'avénement de Jeanne eût fait courir à l'inquisition, alors si impopulaire en Espagne? Ici se place d'ailleurs un épisode important que M. Bergenroth a eu le tort de passer sous silence, bien qu'il contribue singulièrement à excuser la conduite d'Isabelle. Nous voulons parler du voyage en Espagne de Philippe et de Jeanne. L'archiduc et sa femme arrivèrent dans la Péninsule au commencement de 1502; ils y furent reçus à merveille. Les fêtes succédèrent aux fêtes, et, ce qui est plus important, les droits de Jeanne furent solennellement reconnus par les cortès de Tolède et par les *bras* de Saragosse. Philippe cependant ne se plut pas en Espagne, et il n'attendit pas la fin de l'année pour quitter le pays et sa femme, grosse alors de l'infant don Ferdinand. Chargé par son beau-père de négocier la paix avec le roi de France, il conclut (5 avril 1503) le traité de Lyon en outrepassant toutes les instructions de Ferdinand, qui en conçut un ressentiment très vif, et ne songea plus qu'à se débarrasser d'un gendre aussi incommode. Un fait grave vint à son secours. Jeanne avait été d'une tristesse morne pendant sa grossesse et surtout depuis le départ de son époux, qu'elle ne cessait d'adorer malgré ses déportemens. A peine fut-elle accouchée qu'elle demanda d'aller rejoindre Philippe. On l'en empêcha de force; elle tenta de fuir dans des circonstances presque romanesques. On parvint à l'arrêter et à la retenir à Medina del Campo jusqu'en 1504. La conduite de l'archiduchesse, qui pendant des journées entières s'était obstinée à

(1) En mariant sa fille aînée, Isabelle, qui mourut en 1498, avec Alonzo, roi de Portugal, puis avec son successeur Emmanuel, il avait songé à réunir dans un avenir peu éloigné la péninsule tout entière dans une même main.

ne vouloir pas rentrer dans ses appartemens, donnait au moins un prétexte pour son interdiction; peut-être même sa mère y vit-elle réellement un acte de démence. Ce qui est certain, c'est que dans son testament, qui reproduisait le texte de la loi récente, Isabelle ne renouvelait pas même la clause sur l'incapacité éventuelle de sa fille, et nommait son mari régent sans condition. A peine a-t-elle fermé les yeux (23 novembre 1504), Ferdinand s'empare du pouvoir, et déclare aux grands du royaume, réunis à Medina del Campo, qu'il a « ôté la couronne de Castille de sa tête pour la placer sur celle de sa fille, mais qu'il continuera de gouverner comme lieutenant et régent à vie; » puis il réunit les cortès à Toro (février 1505), leur renouvelle sa déclaration dans un discours du trône comme il savait en faire, et est acclamé par ses sujets.

Philippe protesta sur-le-champ contre les « mensonges et bourdes infinies » que Ferdinand répandait sur l'état mental de Jeanne. Bientôt il apparut en personne à la tête d'un corps de troupes et accompagné de sa femme, afin de réclamer pour lui-même et pour Jeanne la couronne de Castille. Leur succès fut plus grand encore qu'ils n'avaient osé l'espérer. De tous côtés, les partisans affluèrent, et l'armée allait grossissant au fur et à mesure qu'elle avançait dans l'intérieur de la Péninsule. Ferdinand, d'ordinaire si maître de lui, eut un véritable accès de fureur; un moment, il fut sur le point d'aller trouver son gendre avec *capa y espada* pour le tuer en combat singulier à l'espagnole. Soudain il se ravisa, et revint à des dispositions qui lui étaient plus habituelles. Que s'était-il passé? Sous la conduite du connétable d'Espagne, un tiers-parti s'était formé, lequel repoussait Philippe, et ne reconnaissait que Jeanne pour souveraine de Castille. Le vieux politique n'hésita pas longtemps. Il vit tout de suite et nettement d'où lui venait le danger principal, et il résolut de s'attacher Philippe, que l'Espagne redoutait, non sans raison, car elle connaissait sa dureté, son avarice, et elle voyait en lui l'étranger. Ferdinand savait que l'entourage de Philippe, composé de Flamands et d'Espagnols exilés, serait pour le mari plutôt que pour la femme. Il savait que Jeanne vivait en hostilité ouverte avec les courtisans depuis qu'elle avait annoncé son intention formelle de mettre un frein à leur avidité. Il n'ignorait pas que Philippe lui-même ne se souciait ni du rôle effacé de prince-époux, ni du contrôle que Jeanne, entourée d'une cour espagnole, exercerait sur lui et les rapines de ses amis flamands, les Chièvres, les Chimay, les Sauvaiges, les Bèvres. Le rusé Aragonais va donc à la rencontre de Philippe, et passe la nuit du 1er au 2 juin presque seul à Villafranca del Valcarcel, d'où il envoie à son gendre l'archevêque de Tolède, chargé de négocier une entrevue.

Cette entrevue eut lieu le 26 juin à Villafafila. Le contraste fut grand entre les deux princes; il fut certainement prémédité de la part du beau-père, qui arriva monté sur un âne, accompagné de son secrétaire d'état, et au lieu d'armes « la paix à la main, l'amour dans le cœur. » On eût dit un bon bourgeois venant traiter une affaire de commerce sur le marché de la petite ville. Philippe au contraire, un grand beau blond légèrement enclin à l'embonpoint, vint tout couvert de velours et de soie, sur un cheval richement caparaçonné, entouré d'une noblesse chamarrée, suivi de troupes nombreuses. Ferdinand et Philippe descendirent de leurs montures pour entrer seuls dans l'église. Ce qui s'y dit n'arriva aux oreilles de personne. Les gentilshommes chargés de veiller aux portes virent les deux princes aller et venir dans la nef, et il leur sembla que Ferdinand parlait beaucoup et avec insistance, tandis que Philippe leur parut embarrassé et gêné. Au bout de deux heures, ils sortirent, et ils signèrent aussitôt le traité. Quel traité? celui par lequel Philippe cédait son semblant de droit à son beau-père? Ce serait mal connaître Ferdinand que de lui supposer pareille naïveté. Le vieillard n'avait employé ces deux heures qu'à persuader à son gendre, si convaincu la veille encore de la santé parfaite de sa femme, que Jeanne, avec laquelle il vivait depuis dix ans sans se douter de son état, était en réalité folle à lier, ou plutôt qu'elle avait « une maladie que des considérations de décence et de dignité empêchaient d'indiquer clairement. » Aussi le traité signé à Villafafila cédait-il tous les droits sur la Castille à Philippe de Bourgogne. Le roi renonçait à faire valoir les titres que lui conféraient une loi régulière des cortès et le testament d'Isabelle; il faisait plus : il s'engageait à quitter l'Espagne pour ne pas entraver, ne fût-ce que par sa présence, l'action de son « fils chéri. » Il est vrai qu'il avait eu soin, aussitôt après avoir prêté serment sur l'Évangile, de s'enfermer avec son secrétaire d'état, don Miguel Perez Almazan, qui ne l'avait point suivi sans intention, et de rédiger une protestation en due forme : il y affirmait qu'il était tombé, tout seul et sans armes, dans un guet-apens tendu par son gendre, lequel lui avait extorqué le traité de renonciation! Voilà le mot de la modestie bourgeoise du cortége royal. La protestation a encore pour nous un intérêt plus direct : Ferdinand y déclarait vouloir aider sa fille Jeanne, « tenue injustement captive par son mari, à recouvrer sa liberté, » et il y démentait, implicitement du moins, sa folie. Qui trompe-t-on ici? se demande le lecteur en voyant toutes ces déclarations et ces protestations contradictoires qui font de Jeanne tantôt une femme sensée et tantôt une folle, selon les besoins de l'intrigue et des personnages. Pour le moment, Ferdinand ne pro-

duisit pas encore cette protestation. Il se contenta de recommander à un de ses fidèles Aragonais, Mosen Luis Ferrer, le bien-être de ses enfans chéris, et même leur paix conjugale; puis il se rendit à Naples. Cependant « Dieu eut pitié du plus fidèle de ses serviteurs. » A peine arrivé en Italie, le roi apprend la nouvelle de la mort subite de son gendre Philippe. On voit que Ferrer avait admirablement compris et exécuté les instructions de son maître. Personne en effet ne douta que Philippe ne fût mort de poison. Les médecins, il est vrai, déclarèrent qu'ils n'avaient point trouvé de traces suspectes dans le corps du duc; mais il est bon de dire qu'ils n'avaient pas voulu examiner les entrailles, et qu'ils les avaient fait enterrer pendant qu'ils procédaient à l'embaumement. Les tribunaux, trouvant le cas trop délicat, n'osèrent intervenir ni contre les auteurs présumés du crime, ni contre les calomniateurs; on s'empressa même de mettre en liberté les criminels qui eurent assez d'esprit pour déclarer qu'ils savaient quelque chose du *bocado* (c'était l'euphémisme employé alors pour ce genre d'assassinat) donné à Philippe (1).

Voilà donc Jeanne veuve, et elle a pour dot le royaume de Castille. Les prétendans ne manquèrent pas, comme bien l'on pense : parmi eux se trouvaient Gaston de Foix et Henry VII d'Angleterre, qui, on le sait, aimait l'argent, et que la folie de Jeanne n'effrayait point, car il l'avait vue peu auparavant. Ferdinand s'empressa de parer le coup. Il écrivit à toutes les cours des lettres sentimentales et doucereuses où il parlait de « sa profonde douleur » et de la démence de sa pauvre fille, démence qu'il avait niée deux mois auparavant! Ce sont ces lettres qui, selon M. Bergenroth, seraient l'unique source de toute la légende; les témoins contemporains en effet sont muets sur ce point. Maquereau, officier de la maison de Flandre, témoin de la mort de son maître, et qui la décrit tout au long dans son *Traité et recueil de la maison de Bourgogne*, ne dit pas un mot de la folie de Jeanne, qui, selon la tradition, aurait éclaté en ce moment. Jean de Los, abbé de Saint-Laurent, près de Liége, parle de la folie de Philippe, non de celle de la reine. Pierre Martyr cependant, dont les lettres sont datées de 1506 et 1507, sans parler précisément de folie, raconte les faits étranges qui se passèrent lors de la translation du corps de Philippe, et il les représente comme des excentricités. Ce n'est que dans l'histoire de Charles-Quint par Sandoval, écrite vers le début du XVIIe siècle, que nous trouvons la première mention catégorique du fait. Encore Sandoval ne consacre-t-il, dans son immense vo-

(1) Lettre des *alcaldes del crimen* à Charles, le 3 février 1517.

lume, qu'une seule petite phrase à ce détail si important, et il a soin d'ajouter : *pues dicen*, « à ce qu'on dit. » Or les pièces semblent prouver que, depuis le lendemain de l'entrevue de Villafafila, Jeanne était captive, enfermée par son propre mari, et qu'il lui eût été absolument impossible de faire rendre au corps de Philippe les honneurs solennels dont parle la légende, et qui se rapportent simplement, selon toute apparence, à une messe de bout de l'an (*cabo d'año*). Nous savons d'ailleurs ce qui s'était passé l'année précédente à Bruxelles. Jeanne surprit la liaison de Philippe avec une de ses dames d'honneur, à laquelle elle fit une scène violente. Son mari ne l'avait négligée que davantage après cet éclat. Bientôt après il découvrit qu'elle avait écrit à son père, pour lequel elle professait une admiration et une confiance sans bornes, et que dans sa lettre elle semblait approuver la conduite de Ferdinand. Outré de ce qu'il considérait comme une trahison, Philippe la maltraita et l'enferma. Il dut en être de même après son arrivée en Espagne, car les serviteurs de la reine qui furent entendus comme témoins en 1520, lors de l'affranchissement momentané de celle-ci, déclarèrent tous qu'elle était emprisonnée depuis « plus de quatorze ans, » ce qui nous mène au moins jusqu'en juillet 1506, et que c'était Philippe qui l'avait privée de sa liberté. On sait quel intérêt il y avait.

Philippe était mort à Burgos; il s'agit de faire porter son corps à Grenade, où il devait être enterré. Ferrer, qui se trouvait chargé de la personne de la reine, fit coïncider le voyage de sa prisonnière avec le transport du cadavre, soit sur les instances de Jeanne, soit pour un motif politique. Jeanne devait être conduite à Tordesillas, et cette forteresse se trouvait sur le chemin de Burgos à Grenade. Aussi M. Bergenroth croit-il qu'une considération d'économie a pu dicter la conduite de Ferrer. Sans doute l'argent était bien rare à cette époque, et les souverains firent plus d'une fois d'étranges choses pour épargner quelques milliers d'écus; pourtant ce n'aurait jamais pu être là qu'un motif secondaire. Le motif principal de ce bizarre arrangement, il est difficile d'en douter, fut le désir de frapper les imaginations et de mieux répandre la fable que l'on avait inventée sur la veuve inconsolable, folle de douleur, obstinée à croire vivant son époux mort. Nous ne possédons, paraît-il, aucun document sur la manière dont se fit le trajet de Burgos à Tordesillas; mais nous connaissons les dispositions prises par le marquis de Denia, gouverneur de la forteresse, lors de deux voyages projetés en 1522 et en 1527, l'un à Arevalo, l'autre à Toro (1). La reine

(1) Ces voyages, bien que M. Bergenroth semble croire le contraire, n'ont point eu lieu en réalité. La reine refusa catégoriquement.

devait être enlevée de force et portée dans une litière. « Son altesse royale doit partir d'ici à onze heures du soir ou minuit et être amenée jusqu'à un endroit situé à trois milles d'ici et qu'on appelle Pedrosa. Il faut qu'elle y reste tout le jour; la nuit suivante à la même heure, il faut qu'elle se remette en route et qu'elle arrive encore de nuit à Toro. On aura soin de ne la laisser voir de personne à son arrivée. » Il est probable que les choses se passèrent de la même façon en 1507. On voit d'ici l'effet que ce cortége nocturne à la lueur des flambeaux d'une reine folle et d'un prince mort devait produire sur les imaginations espagnoles. D'ailleurs, quand même on pourrait ajouter une foi entière à Ferdinand et à Pierre Martyr, qui prêtent à Jeanne elle-même l'idée de ce singulier voyage, tous ces faits, s'ils prouvent la violente passion dont elle fut la proie en ce moment, n'autorisent point à conclure à l'insanité d'esprit. Sa sœur Isabelle en avait presque fait autant à la mort de son mari Alonzo, et Jeanne donna en même temps des preuves de prudence et de tact. On voulut lui faire signer un acte pour la convocation des cortès et d'autres pièces importantes; elle refusa, et renvoya les ministres à son père, qui arriverait bientôt. La seule mesure qu'elle consentit à approuver par sa signature, — c'est la seule pièce qu'elle ait signée jamais, — consacra même un acte de haute politique : elle annulait tous les dons faits à la noblesse castillane par Isabelle, sa mère, sur les biens de la couronne. Au demeurant, elle restait accablée et ne demandait quelque consolation qu'à la musique. Avant de quitter Burgos (fin décembre 1506), elle avait bien fait ouvrir le cercueil, s'il faut en croire Pierre Martyr, pour revoir encore une fois les restes embaumés de son époux; mais elle n'avait pas versé de larmes. La source en était tarie, dit-on, depuis le jour où elle avait découvert l'intrigue de Philippe avec sa dame d'honneur. Arrivée à Tordesillas, la reine fut renfermée, le corps de Philippe fut déposé au couvent de Santa-Clara, le tombeau de Grenade n'étant pas terminé encore. Cependant la reine ne paraît pas avoir demandé une seule fois à voir le cercueil de son époux, et en vingt-cinq ans elle ne mit pas le pied à Santa-Clara, dont elle n'était séparée que par une centaine de pas. Dans ses conversations avec son geôlier, dont nous avons des rapports très fidèles faits par lui-même, elle ne parle jamais que très simplement de Philippe, comme le ferait toute veuve et sans jamais songer à le croire vivant. Que devient dès lors sa prétendue monomanie de ne vouloir se séparer du corps de son mari et de s'obstiner à le traiter comme s'il était vivant? Par contre, on comprend fort bien pourquoi le char funèbre qui en 1507 avait rendu de si bons services fut remis à neuf en 1518 (10 août), en 1522, en 1527 enfin, lorsqu'il s'agit de quitter Tordesillas.

II.

Depuis la mort de Philippe (1506) jusqu'à la révolte des *comunidades* en 1520, Jeanne resta prisonnière dans la forteresse de Tordesillas, et n'apprit plus rien de ce qui se passait au dehors. Ferdinand, son père, qu'elle avait revu en 1507, non sans une profonde émotion, mourut en 1516, laissant à son petit-fils Charles le royaume-uni. Il n'avait pu le lui conserver qu'en agissant envers sa fille comme il l'avait fait, car la mort même de Jeanne n'eût pu le servir autant que son incapacité de régner. Jeanne morte en effet, Ferdinand eût été obligé de donner la Castille à son petit-fils et de paralyser ainsi sa propre action dans la Péninsule. Charles, qui avait hérité des états de son père, qui bientôt après allait hériter de ceux de son grand-père Maximilien ainsi que de la couronne impériale, se trouva héritier de l'Espagne réunie, et il avait plus intérêt encore que Ferdinand à laisser sa mère où elle était. Il avait été élevé par sa tante Marguerite dans « la grande idée » de la *monarquia*, qui devait réunir entre ses mains tous les pays du monde civilisé et lui permettre de maintenir partout la vraie foi, ou, comme on disait alors, « d'assurer la paix à la chrétienté et de défendre la cause de notre Sauveur contre les infidèles et les hérétiques; » il eût vu s'échapper la clé de voûte même de son édifice, l'Espagne, en laissant Jeanne monter sur le trône. Les idées hétérodoxes, alors si répandues dans la Péninsule, y eussent sans doute triomphé à l'ombre d'un gouvernement modéré, comme l'aurait été infailliblement celui de la reine. Il sacrifia résolûment sa mère à sa « mission, » comme Philippe avait sacrifié sa femme à son avarice, comme Ferdinand avait immolé sa fille à ses plans politiques. Ce n'est pas que Charles ait agi sciemment; loin de là, et c'est ici un des nombreux points où nous nous séparons de M. Bergenroth : Charles avait à peine seize ans quand son grand-père mourut, et depuis dix ans il n'avait jamais rien su de sa mère que sa captivité et sa folie. Comment aurait-il pu songer, si prématurément corrompu qu'il fût, à une supercherie de son aïeul, qu'il vénérait et admirait? Peut-être eût-il dû s'assurer de la vérité; il ne mit aucun empressement à le faire. Arrivé en Espagne dès l'été de 1517, il ne vint à Tordesillas qu'au printemps de l'année suivante. Ce qui est certain, c'est qu'après cette visite il ne lui fut plus guère possible de croire à l'incapacité absolue de sa mère, nous ne disons pas de gouverner, mais de vivre en liberté. Il y eut là évidemment une de ces illusions à moitié volontaires auxquelles les hommes aiment à se laisser aller quand elles sont favorables à leurs intérêts. Le soin

du salut spirituel et terrestre de la chrétienté fit le reste; Jeanne resta donc à Tordesillas sous Charles comme elle y était restée sous Ferdinand.

Au premier moment du nouveau règne, il sembla toutefois qu'il allait y avoir un peu de soulagement dans l'état de la princesse. Le cardinal Cisneros (Ximénès), vice-roi d'Espagne en attendant l'arrivée de son maître, destitua le terrible geôlier Mosen Luis Ferrer, moins par pitié pour la reine que par haine des « Aragonais, » que la noblesse castillane comptait bien remplacer dans la faveur royale après la mort de Ferdinand. Le cardinal envoyait en même temps à Charles une personne de confiance pour lui dire que Ferrer avait, par son traitement, mis en danger « la vie et la santé » de sa mère. Ferrer, qui voyait réellement de la démence dans la mélancolie de Jeanne, déclara qu'il n'avait jamais donné la *cuerda* à la reine que sur les ordres du roi Ferdinand. La *cuerda* consistait, d'après M. Bergenroth, à suspendre la victime par les bras et à lui attacher aux pieds de gros poids qui finissaient par désarticuler les membres. Le cardinal ne voulut point écouter ces excuses, maintint la destitution de Ferrer, et le remplaça par un certain Estradas. Quant à Charles, loin de s'indigner de la conduite de Ferrer, il se fâcha presque contre l'indiscret vice-roi. « Comme il ne convient à personne plus qu'à moi-même d'avoir soin de l'honneur, du contentement et de la satisfaction de la reine, ma souveraine, ceux qui se mêlent de ces choses ne peuvent avoir de bonnes intentions. » En Flandre, s'il faut en croire Diégo Lopez de Ayala, qui vivait à la cour de Bruxelles, on ne fut pas dupe des belles paroles de Charles. « Ici, écrivit-il le 12 juillet 1516 à Cisneros, ils ne parlent, à ce que je vois, de la santé de la reine que *præter formam*, et sans le moins du monde la désirer. Ce sont gens très dangereux, et on est obligé d'avoir garde à sa langue. »

Nous ne savons rien de la première visite de Charles à Tordesillas, si ce n'est qu'elle eut lieu le 15 mars 1518, et que Charles, en quittant sa mère, lui laissa comme gouverneur don Bernardino de Sandoval y Rojas, marquis de Denia et comte de Lerma, revêtu de pouvoirs discrétionnaires sur la personne de la reine, ses serviteurs, les autorités et la bourgeoisie de la ville. A partir de ce moment, nos renseignemens deviennent exacts et abondans, car outre la correspondance officielle, destinée à être lue devant les conseillers privés du roi, il y eut une seconde correspondance, que celui-ci lisait seul, et que le marquis écrivait de sa propre main pour ne pas initier son secrétaire, ainsi qu'il le dit lui-même, à ce terrible secret. Charles en effet lui avait recommandé (18 avril 1518) d'être aussi prudent que possible, de ne jamais

parler avec Jeanne devant du monde, pas même devant ses femmes. Il l'avait hautement approuvé d'avoir empêché la reine de sortir. « Il faut, avait-il ajouté, que, pour les choses concernant son altesse, vous n'écriviez à personne qu'à moi-même, et que vous envoyiez toujours les lettres par un messager sûr, puisque la chose est si importante pour moi et de nature si délicate. » Denia répond qu'il apprécie toute l'importance du secret, et jure que « personne n'apprendra rien sur l'état vrai de la reine. » Il s'excuse même d'avoir écrit à Ferdinand, frère de Charles. « Quand même, ajoute-t-il, il resterait cent ans en ce pays, je ne lui communiquerai rien de ce qui se passe ici. » Plus tard, il demande à Charles des chiffres pour correspondre plus sûrement encore. A chaque lettre, nouvelles recommandations, nouvelles promesses de garder le secret. Est-ce la folie de la reine-mère qu'on essaie ainsi de cacher à tous, même aux conseillers privés, alors que Charles ne règne qu'en l'invoquant? Ne serait-ce pas plutôt la crainte de voir des doutes s'élever sur cette folie, qui pouvait paraître et parut en effet à beaucoup de personnes une simple surexcitation nerveuse augmentée par la contrainte? La correspondance secrète trouvée par M. Bergenroth va répondre à ces questions.

Ce que l'on appelait pompeusement le *palais* de Tordesillas était un bâtiment grossier qui ressemblait plus à une maison bourgeoise qu'à un château royal. Une grande et vaste pièce tenait presque tout le rez-de-chaussée, et avait vue sur le Duero et la triste plaine qui s'étend au-delà. Les autres pièces, assez nombreuses, mais mesquines, étaient occupées par l'infante doña Catalina, née immédiatement après la mort de Philippe, pendant le voyage de Burgos à Tordesillas, par le marquis de Denia et sa famille, enfin par les femmes de service et de surveillance. Quant à la reine elle-même, elle habitait une petite chambre attenante à la grande salle et complétement dépourvue de fenêtres et même de lucarnes. Une lampe, qui brûlait nuit et jour, l'éclairait seule. Jeanne ne devait quitter cette pièce sous aucun prétexte, et c'est en vain que sa fille Catalina, dans une lettre touchante (19 août 1521), conjurait son frère Charles, « par l'amour de Dieu, de permettre que la reine, sa souveraine, pût se promener dans le corridor le long de la rivière ou dans celui où l'on gardait les tapis, et qu'on ne l'empêchât pas de se rafraîchir dans la grande salle. » Comme les passans eussent pu entendre son appel, on jugeait prudent de la confiner dans sa pièce noire. Dans les rares occasions où elle put en sortir pour quelques momens, elle était strictement surveillée.

Ses dépenses annuelles étaient fixées à 30,000 écus d'abord, puis à 28,000; mais son trésorier, Ochoa de Olanda, avait ordre de ne

lui en laisser rien parvenir. Le service et l'entretien de la reine et de l'infante, ainsi que du marquis de Denia et de sa famille, étaient payés sur cette somme, qui pourrait paraître suffisante, si l'on ne se rappelait qu'elle n'atteignait pas même le quart du revenu de la plupart des ducs, ni la moitié de celui de bon nombre de marquis espagnols, si l'on ne se rappelait surtout le luxe et l'éclat dont s'entouraient les cours du XVIe siècle, précisément pour mettre la royauté hors de page vis-à-vis d'une noblesse soumise depuis peu. Les femmes qui surveillaient la reine, — car on ne laissait pénétrer aucun homme dans le château, — étaient habituellement au nombre de douze, et il paraît que le marquis eut beaucoup de peine à maintenir l'ordre et la discipline parmi ces suivantes. Dès qu'il en réprimandait une, toutes « prenaient fait et cause pour elle, » et se soulevaient « comme un régiment. » On s'efforçait de les empêcher de communiquer avec le dehors, ce qui ne faisait, comme bien l'on pense, qu'accroître leur désir de sortir et de jaser. Il ne se célébrait pas, dit le marquis, de noce, de baptême, de funérailles dans la ville sans qu'elles en prissent prétexte pour demander à y assister, la cérémonie eût-elle lieu dans des familles parentes ou alliées au dixième degré seulement. Bien entendu, on leur en refusait la permission, et on donnait aux sentinelles la consigne de les arrêter; mais elles n'eussent pas été femmes, si elles n'avaient réussi souvent à tromper la vigilance des factionnaires et à porter au dehors de vagues rumeurs de ce qui se passait dans le palais. Quelque chose de l'état réel de la prisonnière ne laissait donc pas de pénétrer dans le public. « La conséquence de ces visites, écrivait Denia à Charles, est qu'elles ne peuvent s'empêcher de jaser avec leurs maris, parens et amis, et de bavarder de ce qui ne devrait pas être connu... Des membres du conseil privé m'ont questionné sur des choses qu'ils n'ont pu tenir que du rapporteur licencié Alarcon, mari d'une de ces femmes appelée Léonor Gomez, qui ne sait point se taire... Il n'est pas bon d'employer au palais des femmes mariées, surtout lorsque ce sont des femmes de conseillers privés, car il est absolument nécessaire que ce qui se passe ici soit tenu caché au monde entier et particulièrement au conseil d'état. » Il demande des ordres sévères; « sans cela, le secret ne saurait être gardé. » Pourquoi tout ce mystère? Puisqu'il y avait des doutes dans le pays sur la réalité de la folie de Jeanne, que ne s'empressait-on de les dissiper en montrant la reine à tout venant?

Il était des cas où il semblait difficile qu'on ne laissât pas pénétrer des hommes à l'intérieur du palais. En 1519, Jeanne devint sérieusement malade. « Son altesse a eu pendant dix jours une fièvre violente, et elle désirait qu'on appelât un médecin; mais, comme

la fièvre a diminué, je n'en ai pas appelé. » Comme la fièvre diminuait après dix jours ! le mot est unique. L'infante Catalina tomba malade à son tour; elle eut une maladie bien peu séante pour une future reine, la gale. Elle ne fut traitée que d'une façon empirique et par des femmes, si bien que sa santé en reçut une grave atteinte. Force fut bien cette fois d'appeler un médecin. On manda Soto, ancien médecin de la reine du vivant de Philippe et déjà un peu au courant de ce qui se passait. On le choisit de préférence à quelqu'un qui n'eût encore rien su. Malgré une stricte surveillance, la reine parvient à échanger quelques mots avec Soto, et le marquis insiste pour que Charles-Quint le couvre d'honneurs et d'argent afin d'acheter son silence (6 juin 1519). La petite infante, qui avait six ou sept ans de moins que Charles et qui partageait, sans doute pour des raisons d'économie, la captivité de sa mère, écrivait de temps en temps des lettres à son frère, et ces lettres d'enfant ne respirent que le contentement et la joie. « On admire, dit à ce propos M. Bergenroth, la souplesse de la nature humaine, qui se plie à tout, et se fait même à une vie aussi misérable; » mais on découvre bientôt que ces billets naïfs lui ont été dictés par le marquis et sa femme. En 1521, la jeune princesse a en effet occasion de faire parvenir à son frère, à l'insu de Denia, un long mémoire écrit de sa main. Ce mémoire est d'un tout autre ton que les lettres. Elle y énumère ses griefs en se plaignant amèrement de tout ce que sa mère et elle ont à supporter de l'avarice et du mépris de leurs geôliers. On la visite quand elle sort et quand elle rentre. Le marquis la traite avec dureté et hauteur, les filles de Denia mettent ses robes, lui enlèvent ses bijoux. Un jour qu'elle a reçu une lettre de la comtesse de Modica, femme de l'amiral de Castille, qui compatissait au sort de Jeanne, on lui « arrache presque les yeux. » On ne lui permet pas de visiter sa mère; celle-ci est ramenée dans sa chambre noire dès qu'elle vient voir sa fille. Une lettre écrite d'une autre main est jointe à ce mémoire; elle se termine par un *post-scriptum* de la propre main de doña Catalina. « Je prie votre majesté, y dit-elle, de pardonner que cette lettre soit écrite d'une main étrangère, mais je n'en puis plus ! »

S'il y avait disette de médecins au château, les moines n'y manquaient point : parmi eux, ce fut frère Juan de Avila et frère Antonio de Villegas qui se distinguèrent surtout par leur zèle. On tenait beaucoup à la conversion de la reine, qui, sans être hérétique, était fort tiède en matière religieuse, et pratiquait peu. « En ce qui concerne la messe, écrit le marquis de Denia, trois mois après la visite de Charles, nous nous en occupons sans cesse. Son altesse désire qu'elle soit lue dans le corridor où votre majesté l'a

vue, tandis que je désire, moi, qu'on la lise dans une pièce attenante à la sienne. D'ailleurs, que ce soit à l'un ou à l'autre endroit, on lira bientôt la messe. » Il y revient un mois après. « Tous les jours, nous sommes occupés de l'affaire de la messe. Si elle traîne en longueur, c'est que nous voulons voir si la reine ne veut pas y donner son consentement. Ce serait ce qu'il y aurait de mieux. Pourtant, avec l'aide de Dieu, son altesse entendra la messe. » Au mois de septembre 1518 en effet, on dressa un autel tendu de noir dans le corridor, et la reine consentit à assister, en présence de sa fille et de frère Juan, au service divin célébré par frère Antonio. Elle lut même son paroissien à haute voix; mais quand, à la façon castillane, on lui présenta l'Évangile et la *Pax*, elle fit signe de les passer à sa fille, et ne voulut point accepter ce privilége royal. Comment avait-elle été amenée à cette concession, qui, s'il faut en croire une note marginale du secrétaire de Charles, fit « grand plaisir » à son fils ? Était-ce par son propre raisonnement, qui lui disait qu'il ne fallait pas trop renier la religion de la majorité du peuple espagnol ? Était-ce par l'éloquence des moines ? Était-ce par le terrible argument de la *cuerda ?* Il faut craindre que ce ne soit ce dernier moyen de persuasion qui ait fini par triompher de ses résistances. Dans une autre occasion, neuf ans plus tard, le 11 octobre 1527, Denia n'hésitait point à écrire à son maître : « Si votre majesté ordonne que son altesse soit traitée avec des égards, votre majesté... agit en bon fils. Il doit cependant être convenu que moi, en ma qualité de vassal, je dois faire ce qui est utile à son altesse. » Or il lui avait dit précédemment ce qu'il croyait « utile à son altesse » en l'assurant que « rien ne lui ferait autant de bien que la torture, » et qu'on « rendrait service à Dieu et à elle-même en la lui appliquant. » Ce qui est certain, c'est que quelques années plus tard, lors de sa seconde captivité, Jeanne fut intraitable sur le chapitre de la religion, et protesta qu'on lui avait fait violence. Elle alla un jour jusqu'à arracher sa fille Catalina de l'autel où elle priait (25 janvier 1522), et les scènes de ce genre se renouvelèrent, si bien que Denia, le 23 mai 1525, finit par demander à Charles d'abord un dominicain qui s'entendît mieux à la persuader que les moines dont elle était entourée, puis, « bien que ce soit chose grave pour un sujet, » l'autorisation de lui donner la *premia*, euphémisme qui désigne, s'il faut en croire les lexicographes espagnols, « les moyens violens employés par un juge pour obtenir des aveux (1). »

(1) M. Gachard, dans un récent travail sur le même sujet, arrive à des conclusions différentes des nôtres, et donne, par exemple, au mot *premia* un sens moins accusé; s'appuyant sur le *Dictionnaire de l'Académie* de Madrid, il le traduit simplement

Au moment toutefois où nous sommes arrivés (septembre 1518), la reine semblait avoir cédé. On ne comprend donc guère pourquoi on la poursuivait encore, si le salut de son âme inquiétait seul son surveillant. Frère Juan de Avila se contente de ce résultat, et devient dès lors un des défenseurs de la reine. Aussi a-t-on hâte de se débarrasser de lui : on le consigne même dans son couvent; ses lettres deviennent de plus en plus rares; sa voix s'affaiblit « comme celle d'un homme qui se noie, » dit M. Bergenroth, jusqu'à ce qu'enfin elle se taise complétement. Le marquis cependant ne cessait point de poursuivre encore le but principal de sa mission, qui était évidemment d'extorquer à la victime une abdication en forme; il n'y réussit point. Nous connaissons déjà la force de résistance de Jeanne, et nous ne pouvons être étonnés de l'insuccès du marquis. Nous verrons d'ailleurs dans la suite de ce récit que, si Jeanne eut un coin de folie, ce fut une répugnance singulière à mettre son nom au bas d'un écrit quelconque, répugnance qui ressemble à une monomanie, et qui eut certainement sa source dans la terreur qu'on avait su lui inspirer dès sa jeunesse pour cet acte compromettant. Elle était la reine légitime; il suffisait, — les meilleurs amis de Ferdinand et de Charles le disent à plusieurs reprises, — il suffisait que des ennemis de l'usurpateur lui arrachassent sa signature pour soulever le pays tout entier contre « l'étranger, » — Aragonais ou Flamand.

Pendant tout ce temps, quels sont les symptômes réels d'aliénation chez la reine? Des repas pris irrégulièrement, une toilette plus que négligée, de longs séjours au lit, ne prouvent pas grand' chose, surtout quand il s'agit d'une personne séquestrée, à laquelle on interdit l'air et la lumière. En quarante-neuf ans, on ne signale pas un acte de violence, si ce n'est un jour un mouvement d'impatience qui lui fait lever la main sur une de ses servantes; on ne lui prête point d'idée fixe, car aucun contemporain, pas même Ferdinand, l'inventeur probable de tout ce roman, ne soutient formellement qu'elle refusât de croire à la mort de Philippe; enfin nous avons encore, attestés et légalisés par des témoins, les comptes-rendus des conversations de la reine avec les rebelles; nous possédons les longs entretiens du marquis de Denia avec la prisonnière, entretiens dont celui-ci faisait à son maître un rapport fidèle. Rien n'y révèle le moindre symptôme de folie. Il est vrai que ces entretiens sont bizarres; mais ce n'est point du fait de la reine, laquelle est pleine de sens dans ses observations, rusée et

par *contrainte, violence;* M. Bergenroth au contraire en appelle au lexique de Ramon Joaquim Dominguez, « le seul qui fasse autorité pour l'espagnol du XVIe siècle. »

politique en ses demandes : c'est du marquis lui-même que vient cette bizarrerie. Si tous les morts ressuscitent dans ces étranges conversations, c'est Denia qui leur rend la vie, ce n'est point la pauvre Jeanne, à laquelle il cachait avec le plus grand soin d'abord la fin de son père Ferdinand, puis celle de Maximilien d'Allemagne, son beau-père, à propos duquel il inventa même une petite fable touchante. Le vieil empereur, disait-il, aimait tant son petit-fils Charles, qu'il avait abdiqué en sa faveur. Le marquis alla même jusqu'à fabriquer une lettre autographe de Maximilien à sa bru pour lui annoncer son action généreuse. En même temps il dictait à la reine une réponse qu'il tenait à montrer, mais que, fidèle à son système, elle refusa d'écrire et même de signer. Charles visita sa mère; on fit croire à celle-ci qu'il n'était venu en Espagne que pour intercéder en sa faveur auprès de Ferdinand, mort depuis plus de deux années. « J'ai dit à la reine, notre maîtresse, écrit Denia en 1519, que le roi, mon maître et son père, vit encore, afin de pouvoir soutenir que tout ce qui déplaît à son altesse se fait par son ordre et d'après sa volonté. L'affection qu'elle a pour lui fait qu'elle supporte ainsi son sort plus facilement qu'elle ne le supporterait, si elle savait qu'il est mort. C'est d'ailleurs avantageux pour votre majesté à beaucoup d'autres égards. » On comprend de reste ces autres avantages quand on se rappelle le bruit répandu à dessein que la reine ne pouvait se décider à croire à la mort de Philippe. Une lettre écrite par elle à Maximilien mort ou à Ferdinand mort eût été une preuve irréfutable de sa monomanie, qui trouvait encore beaucoup d'incrédules.

Pour tout le reste, Jeanne fait preuve de beaucoup de bon sens dans ces conversations rapportées presque textuellement par le gouverneur de Tordesillas à son maître. Elle se doute bien qu'on lui cache la vérité sur les choses du dehors; elle se plaint de ce que tout son entourage joue un rôle imposé par Denia. Elle essaie, sans beaucoup de succès, il est vrai, de se renseigner d'une manière authentique sur l'état des esprits et des partis dans le royaume. A tout moment, elle demande à voir les grands d'Espagne et à conférer avec eux; elle réclame une visite du *despensero mayor*, qu'on ne lui accorde naturellement pas; elle fait des tentatives pour sortir de prison : tantôt c'est le mauvais air qu'elle veut fuir, tantôt ce sont des douleurs simulées qui lui commandent de quitter le palais; elle consent même à entendre la messe régulièrement, si c'est dans la chapelle du couvent voisin qu'on veut la lire. On voit à toutes ses paroles qu'elle nourrit l'espoir de rencontrer quelqu'un à qui elle puisse se confier. Elle montre non-seulement une habileté consommée, mais encore une véritable éloquence. « Ses paroles

sont si touchantes, écrit le marquis, qu'il nous est difficile, à la marquise et à moi, d'y résister... Il est impossible de laisser pénétrer personne auprès d'elle, car elle persuaderait tout le monde... Ses plaintes m'inspirèrent une grande compassion... Ses discours pourraient attendrir des pierres. » « Après que j'ai eu écrit ma dernière lettre à votre majesté, continue-t-il, son altesse m'a fait appeler deux fois. Elle m'a prié d'écrire au roi son maître (Ferdinand mort) qu'elle ne peut plus supporter la vie qu'elle mène, et qu'il y a bien longtemps qu'elle est ici captive et enfermée. Comme elle est sa fille, il devrait, dit-elle, lui montrer de l'affection et la mieux traiter. La simple raison exige qu'elle vive à un endroit où elle puisse apprendre quelque chose de ses propres affaires. » Le marquis essaie de la calmer, et Jeanne lui répond impérieusement qu'elle « ne lui communique ses plaintes que pour soulager son cœur, et que c'est non de conseils, mais de sa fille qu'elle a besoin. Elle s'est plainte aussi, ajoute le rapporteur, de ce que l'on a renvoyé l'infant (1), car depuis la mort du roi son maître (Philippe) elle n'a d'autre consolation que lui et l'infante... Il est maintenant en Flandre, et, quoique ce soit un meilleur pays que l'Espagne, je voudrais pourtant avoir mon fils dans mon voisinage, et je crains toujours que là-bas ils ne lui donnent quelque chose pour le tuer. A cet égard, elle manifeste mille appréhensions. » Était-ce bien surprenant de la part de la fille de Ferdinand? « Depuis quelques jours, elle est très inquiète de l'infante et l'appelle à tout instant. Je lui ai demandé pourquoi elle faisait cela. Elle a répondu : J'ai peur que le roi mon maître (Ferdinand) ne la sépare de moi, comme il a déjà fait de l'infant; mais je vous donne ma parole que, si cela devait jamais arriver, je me jetterais par la fenêtre ou me tuerais d'un coup de couteau. » Voilà ce que l'on mettait sous les yeux de Charles-Quint! Voilà les plaintes qu'un fils eut le courage de repousser, parce qu'il était enrôlé au service de ce que l'on appelle une grande cause!

Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous croyons avoir prouvé que Jeanne, ne déraisonnant jamais, ne nourrissant aucune idée fixe, ne se livrant jamais à des actes de violence, n'était point folle dans le vrai sens du mot. Nous admettons cependant que Charles et son confident ont cru à cette folie, bien qu'ils n'y fassent jamais allusion dans leur correspondance. Ils ont vu peut-être une véritable aliénation mentale dans l'humeur fantasque de Jeanne, dans ses répugnances à remplir les pratiques du culte, dans son ir-

(1) Ferdinand, frère cadet de Charles. On voit par là que ce prince était resté à Tordesillas avec sa sœur Catalina au moins jusqu'à l'âge de quinze ans. Tout ce qu'on dit à la reine de lui et de sa sœur Éléonor est complétement faux.

ritabilité nerveuse, dans ses longs abattemens, dans l'irrégularité de son régime; mais ils n'ignoraient pas que cette prétendue folie n'avait aucun caractère violent, ni dangereux. Charles au moins aurait dû, ce semble, éprouver quelque pitié pour cette malheureuse mère, dont le plus grand tort fut certainement une tendresse vraiment angélique pour ses proches. Cette tendresse, elle l'avait prouvée à son indigne mari malgré tous ses torts envers elle, à son père en se soumettant sans murmurer à ses ordres cruels; elle allait la prouver encore à son fils en lui sauvant le trône, qui fut sur le point de lui échapper. C'est dans ce danger aussi qu'il faut chercher l'explication de la conduite de Charles. Aussitôt après sa visite à Tordesillas, il avait pu apprendre quel était le véritable état des esprits en Castille. Ses créatures elles-mêmes, Ximénès, Velasco, Tortosa, Denia, le mirent sur ses gardes. Il se convainquit du peu de popularité de sa personne et de son entourage; il vit les haines que suscitait la sainte inquisition. Si le parti national pouvait s'emparer de la personne de la reine, c'en était fait du pouvoir des Flamands et du règne de la vraie foi. Le sentiment monarchique était trop enraciné pour qu'on eût à craindre un soulèvement républicain; mais plus ce sentiment était fort, plus il fallait craindre un mouvement en faveur de la reine légitime. Charles jugea donc qu'il y allait de l'intérêt de l'église universelle et de l'empire du monde que Jeanne fût étroitement séquestrée.

III.

On connaît les événemens de 1520 et la révolte des *comuneros*, trop motivée par les imprudences de Charles et les exactions de ses Flamands. Nous ne ferons point ici le récit des premiers succès de l'insurrection nationale, ni des dissidences qui ne tardèrent point à éclater entre la bourgeoisie et la noblesse; nous ne raconterons pas la défaite des rebelles à Villelar, l'exécution du chef, l'héroïque défense de Tolède par doña Maria Pacheco, l'illustre veuve de don Juan de Padilla. Ces faits ne nous regardent ici qu'autant qu'ils touchent à la malheureuse victime de la politique *idéaliste* de Charles-Quint.

Ce qu'avait prévu Denia quand il avait averti Charles qu'on exploiterait contre lui la popularité de la reine ne tarda point à se réaliser. Dès le 24 août 1520, l'armée des *comuneros*, commandée par Juan de Padilla, pénétra dans Tordesillas, et s'assura de la personne de Jeanne, fort aimée dans la bourgeoisie, où l'on ne croyait guère à sa prétendue folie. Son avénement n'eût-il pas fait cesser l'union odieuse du royaume avec les orgueilleux Flamands, qui

traitaient avec tant de morgue le peuple espagnol, en attendant que celui-ci prît sa sanglante revanche? La reine, presque hérétique, très tolérante certainement, n'eût-elle pas mis un terme à l'épouvantable oppression religieuse qui désolait la Péninsule, plus peuplée alors de protestans que l'Allemagne elle-même, et où les exploits d'Hadrien, le précepteur de Charles, faisaient pâlir les hauts faits de Torquemada, le directeur de conscience d'Isabelle? La veille déjà de la prise de Tordesillas, Bernardino de Castro, le *corregidor* de la ville, avait réussi à pénétrer auprès de la reine, et l'avait informée « de beaucoup de choses qui étaient arrivées depuis la mort de son père, le roi catholique. » Il ne fut pas plus heureux dans ses instances pour obtenir un ordre d'ouvrir les portes de la forteresse à l'armée populaire que ne l'avait été Denia pour obtenir un mandat contraire. Jeanne ne voulait rien faire avant d'avoir consulté des membres du conseil privé. Le lendemain, le peuple, maître de la ville, occupa le *palais* de Jeanne. On renvoya aussitôt le marquis de Denia ainsi que toutes les femmes de surveillance, à l'exception d'une seule; puis on instruisit le procès de la reine ou, pour mieux dire, l'enquête sur son état mental. Charles-Quint eut soin sans doute de faire brûler les dépositions, on ne les retrouve plus; mais Hadrien, le futur souverain pontife, alors cardinal de Tortosa et un des vice-rois d'Espagne, en transmettait exactement à son maître le résumé. Ce résumé est très fidèle, et l'ancien professeur de Louvain y semble presque partager le sentiment des témoins, lui qui, trois mois après, quand la cause de Jeanne semble perdue, n'a que du mépris pour ceux qui doutent de sa folie. « Presque tous les serviteurs et officiers de la reine, écrit-il le 4 septembre 1520, déclarent que son altesse est traitée injustement, et qu'elle a été retenue de force pendant quatorze ans dans cette forteresse, sous le prétexte que sa raison est troublée, tandis qu'en réalité elle a toujours été aussi raisonnable et de bon sens qu'au commencement de son mariage. » — « Il s'agit non plus d'une perte d'argent, écrit-il plus loin, mais de la ruine complète et permanente, car votre altesse a usurpé le titre royal et a tenu captive de force la reine, qui est tout à fait sensée, sous prétexte qu'elle est folle, — voilà ce qu'on prétend. » Ces mots ne sont point isolés; ils se répètent dans chaque lettre. Tous, avoue-t-il, la tiennent « pour aussi capable de régner que sa mère Isabelle..... Ils disent déjà qu'elle ne peut pas faire moins que votre altesse, excepté qu'elle ne signe pas de sa propre main, car cela, ils n'ont pu l'obtenir. » Le cardinal, qui suspecte naturellement la bonne foi des rebelles, ne peut nier que Jeanne a répondu « avec intelligence à certains égards, quoiqu'elle ait ajouté des choses dont il est aisé d'inférer qu'elle

ne jouit pas complétement de sa raison; mais ils acceptent ce qui leur convient et les arrange, et ne tiennent point compte du contraire. » Quels que soient les motifs qui guidèrent les capitaines de l'armée des communes, ils firent aussitôt part de leur conviction aux chefs des villes soulevées, et partout le fidèle peuple castillan éleva des prières de reconnaissance vers le ciel.

Dans toutes les transactions où elle fut personnellement mêlée pendant ces cent trois jours de liberté, Jeanne fit preuve, sinon de beaucoup de résolution et de tact politique, au moins de tout le bon sens qu'on peut attendre d'une personne séquestrée depuis quinze ans et qui est dans la plus complète ignorance de ce qui s'est passé durant ce temps-là. Elle apporte quelque soin à sa toilette et s'occupe de celle de sa fille. Nous possédons encore les procès-verbaux des notaires sur les audiences qu'elle accordait aux chefs des *comuneros*, et rien ne permet de douter de la bonne foi de ces notaires. Les agens secrets d'Hadrien qui assistèrent à ces réunions fournirent des rapports tout à fait conformes aux leurs. La reine reçut très gracieusement, le 1er septembre, don Juan de Padilla et ses amis; mais elle leur refusa sa signature. Le 24 septembre, elle donna audience aux chefs des rebelles, dont l'orateur, le Dr Zuñiga, professeur (*cathedratico*) à Salamanque, se mit à genoux devant elle pour lui lire son rapport. Elle lui dit de se lever, qu'elle l'entendrait mieux ainsi, puis se fit donner un coussin pour s'asseoir, car, ajouta-t-elle, « je veux tout entendre avec calme et à fond. » On lui dit d'approuver les actes du peuple révolté. « Tout ce qui est bon, répondit-elle, aura mon approbation; mais tout ce qui est mal, je le condamne. » Elle passe rapidement sur la conduite de Ferrer et de Denia envers elle. « Je suis une des deux ou trois reines souveraines du monde; mais le seul fait que je suis fille de roi et de reine eût dû suffire pour que je ne fusse pas maltraitée. » Elle se plaint d'avoir été trompée par des hommes méchans qui lui ont caché la mort de son père, qui lui ont dit des « faussetés et mensonges, » qui l'ont empêchée de s'occuper des affaires publiques; elle exprime son regret d'apprendre que les étrangers ont pressuré le pays, et elle félicite ses fidèles Castillans de ne s'être point vengés, comme ils auraient facilement pu le faire. Elle les engage à remédier aux maux du pays; elle-même s'y emploiera autant que le lui permettra le chagrin dont elle est accablée, car elle vient seulement d'apprendre la mort de son père vénéré; elle les prie de nommer une délégation permanente de quatre hommes de confiance pour venir délibérer avec elle, et quand Juan de Avila propose qu'on fixe à une séance par semaine les audiences de ces délégués, elle l'interrompt aussitôt pour dire qu'elle veut les voir et leur parler aussi

souvent qu'il sera nécessaire. Rien dans sa conduite et dans ses paroles ne ressemble à de la folie. Les chefs du mouvement, intéressés à faire pénétrer dans tous les esprits la conviction qu'ils avaient eux-mêmes de la parfaite santé intellectuelle de Jeanne, appelèrent des médecins du royaume entier pour constater l'état réel de la reine. A plusieurs reprises, ils engagèrent même Hadrien, le représentant de Charles en Espagne, à venir à Tordesillas s'en convaincre. Le rusé Belge, qui ne se soucia jamais de connaître la vérité lorsque la vérité pouvait le gêner, n'eut garde de se mettre dans la nécessité de se rendre à l'évidence ou de mentir. Il pratiqua le grand art d'ignorer les choses désagréables.

Hadrien n'avait pas été rassuré tout d'abord, et dans chacune de ses lettres avait recommandé une amnistie générale, l'expulsion des étrangers, la présence personnelle de Charles, et exprimé la conviction que la cause des rebelles serait gagnée dès que la reine se mettrait à leur tête. Jeanne n'osa ou ne voulut pas. Était-ce scrupule, était-ce manque d'énergie et de résolution? Il est difficile de le dire aujourd'hui. Élevée dans les préjugés de son époque et de son rang, il lui sembla sans doute inoui que de simples bourgeois s'occupassent des affaires d'état, qui revenaient de droit aux grands. Ignorant complétement l'état des partis et les dispositions de Charles à son égard, trompée par les agens secrets d'Hadrien, elle ne se fiait pas complétement aux chefs des *comuneros*. N'étaient-ce pas des rebelles contre l'autorité légitime? ne la trompaient-ils point? pouvait-elle se prêter à n'être qu'un instrument entre les mains des insurgés contre la famille royale? Elle, si respectueuse pour son père, qui l'avait tant fait souffrir, si fidèle à son indigne époux, ne pouvait guère se résoudre à agir contre son propre fils. « Que personne n'essaie de me brouiller avec mon fils, disait-elle; ce qui m'appartient est à lui, et il aura soin du bien du royaume. » M. Bergenroth croit voir dans sa conduite un calcul profond. En refusant catégoriquement au lieu de biaiser et de temporiser, elle aurait fait les affaires des autres prétendans, de la *Beltraneja*, sa cousine (1), ou de Pedro Giron, le descendant d'Alonzo; les *comuneros* se seraient aussitôt adressés à l'un des deux. Il nous semble que ses refus timorés s'expliquent plus naturellement. Abusée depuis quatorze ans, elle était devenue extrêmement méfiante. D'ailleurs des messagers secrets de Charles parvenaient jusqu'à elle, car, comparés aux habiles exécuteurs des volontés impériales, les rebelles étaient bien novices dans l'art de

(1) Jeanne, appelée la *Beltraneja* parce qu'on la croyait fille adultérine de Beltran de la Cueva, avait été, après la mort de son père putatif, Henri IV de Castille, soutenue comme héritière par une partie de la noblesse. Elle ne mourut qu'en 1533.

séquestrer une personne. Ces messagers l'engageaient à ne jamais donner sa signature, ils lui faisaient croire, ce qu'elle était déjà trop disposée à s'imaginer, qu'on se servait d'elle comme d'une arme contre la royauté elle-même. « Je ne puis exprimer en paroles, écrivait Charles le 7 octobre 1520, la douleur que j'éprouve en pensant à la grande insolence et au mépris avec lesquels ils (les députés) traitent la reine ma maîtresse. » Le connétable d'Espagne, Iñigo Fernandez de Velasco, qui commandait l'armée de Charles et qui était étroitement lié avec Hadrien et Denia, ne parlait que de « la sainte entreprise de délivrer la reine *légitime* des mains d'une soldatesque barbare. » Francisco de Léon, un des agens d'Hadrien, lui promit formellement que le chef de l'armée royale lui laisserait sa liberté. « Ceux qui disent qu'elle sera renfermée de nouveau mentent. » Ces manœuvres ne réussirent que trop auprès de Jeanne. En vain les *comuneros* insistèrent-ils pour obtenir une décision en leur faveur : elle ne voulut pas se mettre à leur tête; elle usa même de toute sorte de stratagèmes, et révéla une singulière connaissance des procédures et formalités pour gagner quelques jours et laisser à l'armée des nobles le temps d'arriver. On essaya de l'intimider, elle n'en fut que plus ferme. Si elle ne savait vouloir, elle avait appris depuis son enfance à ne pas plier devant les volontés d'autrui. On la conjurait à genoux, lui présentant la plume et l'encre pour signer la proclamation qui l'eût faite maîtresse incontestée du royaume; elle refusa, engagea les députés à s'entendre avec les nobles. « Les grands et la noblesse, disait-elle, sont mes loyaux serviteurs. Ils ne feront de mal à personne. Laissez-les entrer dans la ville. » On se garda bien d'y consentir, et l'armée royale fut obligée de donner l'assaut à la forteresse le 5 décembre 1520. Elle eut facilement le dessus sur les forces indisciplinées des bourgeois qui s'étaient improvisés soldats. Jeanne, pleine de joie, vint à la rencontre des vainqueurs. Une réception solennelle fut organisée au palais; la reine se vit entourée de tous les grands si souvent réclamés par elle; elle eut un mot aimable pour chacun d'eux, lorsque soudain elle aperçut le visage sinistre du marquis de Denia.

Les nobles délibérèrent, à ce qu'il semble, sur le sort de la reine. L'amiral Fadrique Henriquez déclara qu'il « la tenait pour jouissant de toute sa raison; » mais Vega, le *comendador mayor*, soutint avec succès que « ce serait le plus grand malheur pour l'Espagne qu'il y eût deux souverains (8 décembre 1520), » et l'avis de l'amiral ne put l'emporter. Toute cette noblesse avait été enrichie aux dépens des domaines royaux inaliénables; elle craignit d'être obligée à rendre gorge et d'être dépouillée de ces biens illégalement

acquis, si Jeanne venait à régner; le seul acte de souverain que Jeanne eût signé en 1506 autorisait ces appréhensions. Ces gentilshommes d'ailleurs, même les Flamands qui étaient parmi eux, et qui de tout temps avaient détesté la reine, étaient bons catholiques. Or la foi orthodoxe avait tout à redouter d'une souveraine aussi tolérante (1); enfin ils eussent dû partager le pouvoir avec les roturiers qui venaient de se soulever et de délivrer la reine légitime. Ils n'y pouvaient consentir. « Dieu, dans sa sagesse et sa justice, a en créant le monde établi la distinction des classes, dit le marquis de Villenas dans une circulaire adressée à la noblesse, et il est du devoir de tout chrétien de combattre la révolte contre les institutions divines. » Une fois décidés à prendre le parti de Charles, les nobles furent bien obligés de se conformer à ses ordres, et ses ordres furent catégoriques. Le lendemain, Jeanne rentra dans sa prison pour ne plus la quitter.

IV.

La deuxième captivité de Jeanne fut plus dure encore que la première. Denia, rétabli dans ses fonctions, était irrité des insultes qu'il avait dû essuyer pendant ces trois mois : on l'avait traité de geôlier, de bourreau, de tyran; il s'en vengea sur la prisonnière. C'est de cette époque surtout que datent les supplices dont nous avons parlé. Jeanne de son côté était indignée du rôle qu'on lui avait fait jouer, outrée de l'imposture dont elle avait été la victime. Elle résista plus que jamais aux règlemens de Denia, et ne cessa de protester contre les devoirs religieux qu'on voulut lui imposer. Frère Juan de Avila, qui était devenu son ami et son soutien, fut écarté. On lui enleva l'infante pour la marier au roi de Portugal; elle-même, absolument seule désormais, fut presque gardée à vue. Charles vint la voir à sa seconde visite en Espagne, mais sans rien changer à son traitement. Harcelée par les moines convertisseurs, en proie à ses remords et à ses regrets, comprenant que désormais toute occasion de recouvrer sa liberté lui était enlevée, toujours en face de ce passé irréparable, se sachant la victime de son propre fils, on comprend que sa raison ne résistât plus. Elle se crut poursuivie par de mauvais esprits; il lui sembla voir un grand chat noir déchirer les âmes de Ferdinand, son père, et de Philippe, son époux, elle eut des terreurs subites. Après ces hallucinations venaient des momens de calme et de lucidité où elle raisonnait comme dans les vingt premières années de sa séquestration. Cependant, si l'esprit résistait encore, le corps était brisé. Elle finit par ne plus

(1) Les documens que nous analysons contiennent quatre réquisitoires des nobles contre « l'erreur de Luther, qui a pénétré en Espagne. »

quitter le lit infect où elle prenait sa nourriture; elle tomba enfin dans un état tout à fait bestial, et les dernières infirmités ne lui furent point épargnées.

Le jour de la délivrance parut le 12 avril 1555, après quarante-neuf ans de captivité et quand elle eut atteint l'âge de soixante et seize ans. Ce ne fut qu'après avoir subi de terribles luttes qu'elle quitta cette épouvantable existence. La veille, fray Domingo de Soto était arrivé et avait eu avec elle une longue *conversation*. On voulut la forcer à se confesser, à remplir ses derniers devoirs religieux. Jusque dans la ville, on entendit les cris déchirans de la malheureuse, qui se débattait. Le fils du marquis de Denia, qui avait succédé à son père, — c'était là comme une dynastie de geôliers, — prétend qu'elle mourut sans s'être confessée et sans avoir reçu l'extrême-onction. La princesse Jeanne, petite-fille de la reine, affirme au contraire qu'elle consentit au dernier moment à communier. Quoi qu'il en soit, le matin, entre cinq et six heures, elle expira « en rendant grâces au Seigneur, » qui la délivrait enfin de ses longs tourmens.

Peu de mois après, Charles abdiqua. Serait-ce trop s'avancer que de soutenir que la mort de sa mère fut pour quelque chose dans sa décision? Ce terrible avertissement n'invitait-il point à réfléchir sur l'inanité des poursuites humaines? Il est difficile d'imaginer une plus cruelle punition d'une politique cruelle que la conscience de ce long crime, de ce crime inutile. Ainsi que le dit M. Bergenroth, Charles n'était point de ces hommes qui, dans la mêlée de la vie, ont perdu les notions du bien et du mal; il n'a point pour excuse, comme son grand-père Ferdinand, l'indifférence morale de son époque. Il savait qu'il était criminel en traitant sa mère de la sorte, et il éprouvait certainement de poignans remords. N'avait-il pas dit lui-même qu'il y avait des choses mauvaises qu'il fallait savoir faire quand on était souverain? *Sacrificar su consciencia*, voilà, selon lui, le plus pénible, mais le premier devoir du monarque. « Celui qui n'est pas prêt à cela n'a pas le droit de gouverner. » Charles-Quint a cru que son idée ne pouvait se réaliser qu'au prix de sa conscience; il a consenti à payer ce prix, et l'idée ne s'est point réalisée. Après avoir guerroyé et rusé toute sa vie, il est obligé de quitter la scène du monde avant d'en être rappelé, de partager de ses propres mains cette fameuse *monarquia* à laquelle il a tout sacrifié, jusqu'à sa famille, jusqu'à sa mère. Déjà il prévoit la défection de son pays héréditaire de Flandre, et lui qui prétendit réunir l'univers entier sous la couronne impériale d'Allemagne fut le premier césar qui dut laisser arracher à l'empire une partie de son propre territoire, les évêchés lorrains. Il ne fut pas plus heureux dans sa mission de maintenir la vraie foi : le traité de Passau d'abord, celui

d'Augsbourg ensuite, consacrèrent l'hérésie et lui reconnurent une existence légale. C'en était fait à tout jamais de l'unité religieuse dont il avait si longtemps caressé le rêve. C'est ainsi que, chargé de crimes infructueux et accablé sous l'insuccès, il se retira à San Yuste.

On demande parfois à quoi servent les études historiques et pourquoi on ne se contente pas simplement des faits de notoriété publique attestés par les historiens contemporains. Il serait inutile de répondre à ceux qui posent cette question, que l'histoire est avant tout une science, qu'elle poursuit la vérité, et n'a d'autre préoccupation que celle de la découvrir. Jamais ils ne comprendront l'intérêt que trouve le savant à cette poursuite incessante, ni la joie du chercheur qui parvient à établir le vrai caractère d'un fait, sans se soucier si sa découverte flatte ou blesse ses passions, ses intérêts de parti, ses préjugés. C'est là une de ces satisfactions que les travailleurs désintéressés peuvent seuls goûter. Un autre genre de bonheur est réservé aux *happy few*. Pour eux, l'histoire est un art; pareille à une tragédie shakspearienne, elle reproduit dans leur essence les actes et les acteurs du grand drame humain. Ce qui semble mystère, contradiction ou hasard dans les choses du monde s'éclaire alors devant le regard de celui qui sait contempler : les mobiles cachés, les ressorts secrets des âmes, les mœurs, les passions, les caractères, s'agitent devant lui dans un lointain qui en rend les contours plus distincts, tout en plaçant les résultats au-dessus de nos intérêts directs, de nos craintes personnelles, de nos appétits immédiats. Ce que tout le monde devrait comprendre, c'est l'enseignement moral qu'apportent les recherches historiques. D'abord on y saisit la marche d'un progrès évident de la conscience. Aucun souverain ne pourrait plus faire ce que trois princes du XVIe siècle purent impunément accomplir contre une fille, une femme et une mère. Ce progrès ne va point en se ralentissant, il s'accélère tous les jours au contraire. Il y a cinquante ans, le cabinet noir était une chose acceptée de tout le monde; le seul soupçon d'une violation du secret d'une lettre soulève aujourd'hui une véritable tempête dans un pays civilisé. Il y a plus : au fur et à mesure que nous pénétrons davantage dans les entrailles mêmes de l'histoire, certaines grandes lois se dégagent de plus en plus, et il y a en elles une singulière force de consolation, une leçon bien faite pour encourager ceux qui défendent la cause de la liberté. Ce n'est pas que les hommes d'état tirent un profit direct de cet enseignement : jamais aucune situation ne se reproduit de la même façon; les acteurs varient, les idées se transforment, les circonstances changent, et la politique sera éternellement une grande improvisa-

tion qui s'inspire du moment et de la nécessité, pour laquelle il n'y a pas plus de modèles et de précédens qu'on puisse imiter qu'il n'y a de règles et de théories pour s'y conduire. La grande loi qui se dessine dans l'histoire n'en est pas moins de nature à fortifier ceux qui se sentent faiblir dans la lutte, à consoler ceux qui se laisseraient aller à désespérer, car elle proclame l'impuissance des idées fausses. Voilà une idée que le moyen âge a caressée pendant mille ans, pour laquelle les cœurs les plus nobles ont lutté, que les plus pervers ont défendue par des forfaits : l'idée de l'unité politique et religieuse de l'Europe. Eh bien! ni courage, ni sacrifices, ni crimes, ni violences, ni richesses, ni forces, n'ont pu réaliser cette idée, dont le triomphe eût été le signal de mort de notre civilisation, qui ne s'est développée que grâce à l'émulation pacifique ou même à la rivalité guerrière des peuples européens. C'est pour avoir méconnu la nécessité des vivantes individualités nationales que Charles-Quint échoua dans son entreprise politique, comme il échoua dans sa mission religieuse pour n'avoir pas compris la nécessité des sectes. Si le protestantisme avait au XVIe siècle triomphé sur toute la ligne, nul doute qu'il n'eût dégénéré bientôt en théocratie plus intolérante que tout autre système hiérarchique. Si au contraire c'eût été le catholicisme qui eût étouffé la réforme, s'il n'avait été forcé d'avoir recours à la grande rénovation du concile de Trente et de la compagnie de Jésus pour lutter contre son dangereux rival, il ne serait probablement pas la religion vivace qui a résisté à tant d'attaques et que des événemens prochains pourront transformer, mais ne sauraient ébranler.

Unité politique! unité religieuse! vains rêves des esprits chimériques ou des ambitieux insatiables, rêves qui jamais ne deviendront réalité, tandis que la lutte entre les rivaux, l'affirmation des droits réciproques, le respect des diversités de nature et de conviction, la liberté en un mot, religieuse ou politique, civile ou internationale, combattue souvent par les grands de la terre, plus souvent par les passions et par les intérêts, a triomphé de tout et de tous, et poursuit sa marche victorieuse, de plus en plus assurée vers le règne de la tolérance, dont on devait se croire si loin encore il y a quelques siècles. La somme de liberté dont nous jouissons aujourd'hui dans l'état le plus despotiquement gouverné de l'Occident ne ressemble-t-elle pas à de la licence, si nous la comparons à la contrainte et au silence qui régnaient il y a trois cents ans, et rendaient possibles des crimes pareils à celui que nous venons de raconter?

K. HILLEBRAND.

L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

X.

LES LUTTES CONFESSIONNELLES EN AUTRICHE

A PROPOS DU CONCORDAT DE 1855.

Dans une précédente étude, j'ai essayé de montrer comment le concordat de 1855, transformant les lois canoniques en lois de l'état, avait pour ainsi dire garrotté l'Autriche en des liens empruntés au moyen âge, élevé de toutes parts des obstacles au développement intellectuel et matériel des populations de l'empire (1). Il nous reste à voir maintenant au prix de quelles luttes la Cisleithanie est parvenue à s'affranchir du joug qu'on avait fait peser sur elle.

Pour les états de la Transleithanie, la difficulté a été résolue d'une façon très sommaire. Les Hongrois, se plaçant comme toujours sur le terrain du strict droit constitutionnel, ont considéré le concordat comme n'ayant point force légale pour les pays dépendans de la couronne de Saint-Étienne, attendu que ce traité, conclu par le souverain, n'avait pas été voté par la diète, et que nulle loi ne peut avoir d'effet en Hongrie tant que les représentans de la nation ne l'ont pas ratifiée. Cette fin de non-recevoir hautaine, cette tranchante exception, conforme à l'esprit juridique des Magyars, coupa court à tout débat. Les dispositions du concordat ne furent point appliquées; ni le gouvernement, ni même le clergé ne réclamèrent. Rome essaya en vain de pousser l'épiscopat à la lutte. Le haut clergé hon-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

grois, comme celui de la France, de l'Allemagne et de partout, est ultramontain et tend à le devenir chaque jour davantage; mais le sentiment national est si puissant, si ombrageux chez les Magyars, les prêtres de la campagne en sont eux-mêmes si remplis, que les forcer à attaquer les droits historiques du pays au nom de la religion catholique serait une tentative hasardeuse. Les luttes séculaires contre le despotisme ont enraciné dans toutes les âmes hongroises un amour de la liberté si vivace, qu'il faudrait beaucoup de temps, de persévérance et d'habileté pour l'extirper complétement, même en confiant la tâche à l'ordre religieux qui partout ailleurs y réussit le plus vite et le plus sûrement. C'est toujours dans l'intérêt et avec l'appui du saint-siége que l'Autriche a essayé de dompter les résistances de la Hongrie. Il en est résulté à l'égard de Rome un sentiment d'hostilité sourde ou tout au moins de défiance instinctive auquel le bas clergé n'est pas resté étranger. Cela fait que la Hongrie est le seul pays où l'épiscopat ne parviendrait pas aujourd'hui à lancer sa milice ecclésiastique à l'assaut des libertés constitutionnelles pour assurer le triomphe du droit canonique. Ce qui est certain tout au moins, c'est que la Hongrie est la seule partie de l'empire-royaume où la justice n'ait pas été obligée de réprimer les excitations à la désobéissance aux lois de l'état qu'ailleurs des prêtres trop zélés font entendre du haut de la chaire dans l'intérêt du concordat.

Le gouvernement cisleithanien n'a pas osé ou n'a pas pu suivre l'exemple de la Hongrie. C'est par des négociations avec le Vatican et par des lois successivement votées que la Cisleithanie a essayé de se dégager des liens des lois canoniques qui l'enserraient de toutes parts. A qui faut-il faire remonter l'honneur ou la responsabilité de ces tentatives d'émancipation? Dans les dépêches du comte Crivelli, ambassadeur d'Autriche à Rome, nous voyons que la cour du Vatican accuse M. de Beust d'avoir provoqué ou du moins favorisé le mouvement anti-concordataire. « On pourrait, dit le cardinal Antonelli au comte Crivelli, résumer l'attitude du gouvernement impérial et royal en disant qu'il a laissé faire tout ce qu'il fallait pour amener la rupture du concordat, se bornant à nous dire au dernier moment : Voilà ce que nous allons faire, donnez-nous votre approbation, ou nous nous en passerons. Nous avons des informations très détaillées sur ce qui se passe en Autriche, et je suis convaincu que M. le chancelier de Beust ne sera pas étonné d'apprendre qu'elles ne témoignent guère en faveur des grands efforts que le gouvernement impérial aurait faits pour calmer l'agitation soi-disant spontanée contre le concordat (1). » Le

(1) Le comte Crivelli au baron de Beust, Rome, 18 mars 1868. — Livre rouge autrichien, p. 95.

cardinal Antonelli mettait donc en doute la sincérité du chancelier de l'empire. Le pape lui-même ne cachait pas les sentimens qu'on lui avait communiqués au sujet de cette affaire, où il voyait compromis les droits de l'église. Le 31 décembre 1867, dans l'audience où le comte Crivelli lui remet ses lettres de créance, le saint-père s'exprime dans les termes les plus sévères. Arrivant à la question du concordat, il dit que, « depuis que l'agitation contre le concordat a commencé, l'attitude du gouvernement impérial a été équivoque, laissant faire d'un côté, encourageant de l'autre par son silence, se taisant, sans que depuis plusieurs mois on ait fait la moindre démarche pour entrer dans l'examen des détails. » M. Crivelli, qui, on le devine, est complétement de l'avis du pape, résume ainsi l'entretien : « en un mot, on trouve que l'attitude du gouvernement impérial n'a été ni franche ni loyale. » L'envoyé autrichien ajoute : « Je crois que, si on passait outre et si on considérait le concordat comme non-avenu, le saint-siége revendiquerait tous les priviléges accordés au souverain... Je laisse juger à votre excellence la perturbation qui suivrait une séparation violente de l'église et de l'état en Autriche... Un conflit avec le saint-siége dans un moment où les animosités religieuses viendraient s'ajouter aux passions politiques aurait sans doute des suites incalculables, mais sûrement funestes (1). » Ainsi le chancelier de l'empire rencontrait comme adversaires non-seulement la cour de Rome, mais l'envoyé même qui était chargé de le défendre, et à qui il devait à chaque moment rappeler le sens de ses instructions. M. de Beust fait remarquer d'abord que ce n'est pas lui, que c'est le ministère cisleithanien qui a porté atteinte aux dispositions du concordat, distinction que le cardinal Antonelli, trop peu initié aux divers rouages du dualisme, se refuse à bien saisir. « Le cardinal-secrétaire, dit le comte Crivelli, ne comprend pas comment le chancelier de l'empire peut rester étranger aux pièces qu'il communique d'une façon officielle et se poser comme arbitre entre le ministère cis ou transleithanien d'un côté et un gouvernement étranger de l'autre (2). » La riposte était fine et atteignait évidemment l'adversaire au défaut de la cuirasse. Dans une précédente dépêche du 10 mars, M. de Beust avait donné le vrai motif de son attitude lorsqu'il écrivait : « Nous ne nous dissimulons pas les difficultés et les embarras dont la question peut devenir la source pour nous. Toutefois notre consolation est que nous ne l'avons pas créée ni provoquée, qu'elle nous a été imposée par l'esprit du siècle et la marche des événemens, contre lesquels nous ne pouvons absolument rien. »

En parlant ainsi, M. de Beust ne disait que la vérité. C'était l'es-

(1) Dépêche du 3 janvier 1868. — Livre rouge autrichien, p. 86.

(2) Dépêche du comte Crivelli au baron de Beust, Rome, 18 mars 1868.

prit du siècle qui poussait en avant l'ancien ministre du roi de Saxe, malgré ses antécédens et malgré les graves difficultés qu'il savait devoir rencontrer de la part de la cour de Rome et de la cour de Vienne. Un ministre ne provoque pas à plaisir des résistances nouvelles, quand il en a déjà beaucoup à combattre. Or M. de Beust trouvait dans les redoutables complications du problème des nationalités un champ assez vaste pour exiger l'emploi de toute son habileté. L'église ne croit pas volontiers à la force de « l'esprit du siècle » dont parlait le chancelier de l'empire; elle s'imagine que tout gouvernement qui sans restriction aucune s'appuierait sur elle en viendrait facilement à bout. Cet esprit en effet, après des élans prodigieux, est parfois pris d'une singulière défaillance, et alors il se laisse facilement enchaîner; mais d'autres fois, surtout quand il se réveille après une longue compression, il agit avec une force irrésistible. C'est précisément ce qui est arrivé en Autriche. Après les revers de 1866, une ardente aspiration vers un ordre meilleur s'est emparé de tous les habitans de l'empire, et parmi leurs vœux aucun ne s'exprimait avec plus de généralité et d'insistance que celui de l'abolition du concordat. De toutes parts affluaient au parlement des pétitions réclamant cette réforme comme urgente et nécessaire, et ces pétitions n'émanaient pas de quelques campagnards ignorans, obéissant à un mot d'ordre, comme celles en très petit nombre que le clergé parvint à faire signer dans un sens contraire. La plupart étaient envoyées au *Reichsrath* par les autorités des communes urbaines et rurales. J'ai devant moi plus de vingt publications diverses parues l'an dernier, et réclamant toutes que l'état et le citoyen soient enfin soustraits au joug des lois ecclésiastiques (1).

Ne sont-ce point là des preuves que l'agitation était profonde et spontanée, quoique « les informations détaillées » du cardinal Antonelli aient pu lui faire croire le contraire? Cela ne doit point nous surprendre. Dans la catholique Bavière, le président du cabinet, le prince de Hohenlohe, ne vient-il pas de déclarer du haut de la tribune que les principes du *Syllabus* étaient en opposition avec le développement de la vie politique moderne, et empêchaient l'accord

(1) Voici le titre de quelques-unes de ces publications : *Betrachtungen ueber die kirchliche Reform,* von Dr Stephan Toldy (Considérations sur la réforme de l'église); — *Schwarze Blätter. Der geist des Concordats* (Pages noires. L'esprit du concordat), brochure encadrée de noir en signe de deuil et comme emblème des ténèbres; — *Aus dem Lande der Glaubenseinheit* (le Pays de l'unité de foi); — *Der heilige Rock* (la Robe sainte); — *Streiflichter auf die uebelstände in der catholischen Kirche* (Éclaircissemens concernant les maux de l'église catholique). — La plupart de ces écrits sont anonymes. Les auteurs ne sont pas sûrs de l'avenir; ils n'osent pas se signaler comme les adversaires d'un corps qui peut reconquérir son pouvoir. D'autres ont de bonnes choses à dire, mais craignent de livrer leur nom au grand jour de la publicité.

de s'établir entre l'église et l'état? L'idée exprimée dans les journaux, dans les brochures, dans la plupart des écrits au sujet du concordat, l'idée qui donne en Autriche le branle au mouvement dont les ministres cisleithaniens et le chancelier de l'empire ont dû se faire les interprètes, c'est que la destinée des peuples qui sont restés soumis au saint-siége est bien différente du sort de ceux qui s'en sont affranchis. Tandis que ceux-ci grandissent, s'élèvent, et par leurs colonies vont occuper tout l'autre hémisphère, ceux-là déclinent ou restent stationnaires. Les uns jouissent de la liberté comme d'un bien qui est le fruit naturel de leurs mœurs et de leurs croyances, les autres n'arrivent à la conquérir que pour la voir bientôt aboutir à l'anarchie ou au despotisme. Il n'est pas jusqu'à la cote des fonds publics à la bourse qui n'indique combien la situation des seconds est meilleure que celle des premiers. Depuis que l'Autriche a été soustraite de force aux influences du génie germanique pour être livrée au joug du génie ultramontain, elle a décliné sans cesse et n'a éprouvé que des revers. Son histoire n'est qu'un démembrement continu, l'amputation successive d'une province après l'autre. Il faut par un violent effort l'arracher à l'esprit qui cause sa faiblesse, sinon elle marche à sa ruine. — Telles sont les préoccupations qui, ayant pris dans l'opinion publique le caractère d'une impatience anxieuse et fébrile, forcèrent le ministère cisleithan à présenter, vers la fin de 1867, différens projets de loi ayant pour but de soustraire à l'autorité légale de l'église catholique le mariage, l'école, les actes religieux, les conversions d'un culte à un autre, de façon à faire de la liberté des cultes une vérité. Les discussions auxquelles ces lois donnèrent lieu au sein du *Reichsrath* nous permettront de saisir les opinions qui ont cours en Autriche au sujet de ces difficiles et importantes questions, où l'indépendance de l'état, la liberté des citoyens et le rôle de l'église se trouvent en jeu.

I.

Ainsi qu'on l'a vu précédemment, le concordat de 1855 avait abandonné, conformément aux décisions du concile de Trente (1), tout ce qui concerne le mariage à la juridiction de l'église et des tribunaux ecclésiastiques. C'était livrer au clergé le fondement de la vie civile et porter une grave atteinte à la liberté de conscience. Le ministère cisleithanien, sans doute pour éviter les résistances de la cour impériale, n'osa pas faire du mariage un contrat civil que constatent les autorités civiles, et qui n'exclut pas la béné-

(1) *Si quis dixerit causas matrimoniales non spectare ad judices ecclesiasticos, anathema sit.* Si quelqu'un prétend que les causes matrimoniales ne sont pas de la compétence des juges ecclésiastiques, qu'il soit anathème.

diction religieuse. Il recula devant l'introduction de la législation française, adoptée aujourd'hui en Italie, en Belgique, en Hollande, dans les provinces rhénanes. La nouvelle loi ne fait que rétablir, avec quelques modifications, la législation en vigueur avant le concordat. Les causes matrimoniales sont enlevées aux juges ecclésiastiques et rendues aux tribunaux laïques. Le mariage se célèbre devant le prêtre, qui en tient acte; mais en cas de refus de sa part, pour des motifs non prévus dans le code autrichien, les futurs époux peuvent s'adresser aux autorités civiles, qui sont tenues de passer outre à la célébration du mariage. Cette loi si timide et si insuffisante donna lieu aux plus vifs débats dans les deux chambres du *Reichsrath*. C'est qu'en effet, sans abolir le concordat, sans même en faire mention, elle y faisait brèche et allait inévitablement devenir ainsi l'occasion de la lutte avec le saint-siége et avec le clergé catholique. C'était la répudiation du système qui, à partir du XVIe siècle, avait presque constamment présidé au gouvernement de l'Autriche. L'esprit libéral de Joseph II, depuis si longtemps banni de Vienne avec exécration, reparaissait sur la scène et allait y commander en maître. Le moment était solennel. La lutte fut vive entre les représentans des droits de l'église et les défenseurs de l'indépendance de l'état.

Chose remarquable, le concordat ne trouva guère d'orateurs pour parler en sa faveur que parmi les ecclésiastiques. Le premier qui commença l'attaque fut l'abbé Pintar, député de la Carinthie. Il ne connaît, lui, que les lois canoniques. Les conciles ont décidé qu'il n'y a de mariages valables que ceux que le prêtre consacre. Ce que l'on veut introduire dans la loi n'est autre chose qu'un concubinage privilégié. « Oui, s'écrie-t-il avec feu, je dirai avec un orateur prussien : Désormais vos employés tiendront les registres du péché. Le scandale et la honte s'avanceront tête levée sous le vêtement de votre légalité impie. » L'abbé Pintar est soutenu par l'abbé Greuter, député du Tyrol. L'abbé Greuter est une des célébrités du *Reichsrath;* il raisonne serré et frappe fort. La pensée est souvent élevée, mais l'expression est violente, familière et même triviale. C'est comme un Bossuet qui aurait trop fréquenté les pâtres des Alpes tyroliennes. Il préconise le régime ultramontain avec une conviction si ardente qu'il faut bien le supposer convaincu de l'excellence de celui-ci. Il ne se tient pas sur la défensive; il ne dissimule en rien ses idées; il porte au contraire le fer et le feu dans les rangs pressés de ses adversaires. Les argumens dont il s'efforce de les accabler sont vigoureux, mais souvent ils font rire, tant ils paraissent étranges au milieu d'une assemblée où circule le souffle du XIXe siècle. Ses armes sont empruntées à l'arsenal du moyen âge. Ce qui serait peut-être sublime dans la cathédrale d'Inspruck paraît parfois bur-

lesque dans le *Reichsrath* à Vienne. Quand l'abbé Greuter parle, le président a grand'peine à maintenir l'ordre dans la chambre et le silence dans les tribunes. De tous côtés éclatent les protestations, les murmures ou l'hilarité. Au congrès catholique de Munich, l'abbé Greuter appelait le libéralisme le Gessler de notre siècle, sous-entendant que lui serait le Tell qui abattrait le tyran. Dans la discussion sur la loi présentée par le cabinet cisleithanien, c'est au nom de la liberté de conscience qu'il réclame le maintien des lois canoniques. Cela paraît étrange, puisque c'est au nom de la liberté des cultes qu'on en demande l'abolition. Pour les catholiques, selon lui, il n'y a qu'un mariage : c'est l'union consacrée par le prêtre; tel est le dogme de l'église. Introduire dans les lois de l'Autriche le mariage purement civil, c'est donc mettre l'état en opposition avec le dogme, c'est violer les décisions les plus solennelles des conciles et froisser ainsi la conscience de tous ceux qui sont restés fidèles à la foi. Le mariage est un sacrement, et jamais le peuple n'admettra qu'il appartienne au *Reischrath* de régler la distribution des sacremens. Vous voulez donner à l'état une base non confessionnelle, soit; mais ne commencez point par imposer aux catholiques une législation que jamais ils ne pourront accepter. Dans la catholique Autriche, désormais les catholiques seuls seront persécutés; voilà le sort que vous leur réservez. « La cause des malheurs de notre pays, c'est le concordat, répétez-vous en chœur. Oui, je vous entends. C'est ainsi qu'au temps du paganisme, quand la pluie manquait, quand éclataient la peste et la famine, la foule criait : *Christiani ad leones*, les chrétiens aux lions. Ah! vous voulez faire de l'aigle de l'apostolique Autriche une sorte d'oiseau de proie impie qui viendrait, comme le vautour de Prométhée, dévorer dans notre poitrine ce qui nous est plus précieux que la vie, notre sentiment, nos saintes croyances! Eh bien! j'ose vous le dire, dans les vallées et sur les monts de notre libre Tyrol vous n'y réussirez pas. Encore un peuple, pensez-vous, qui bientôt marchera enchaîné derrière le char du vainqueur; mais vous ne vaincrez pas. » L'abbé Degara, du Tyrol méridional, invoque des argumens du même ordre que ceux de l'abbé Greuter, sans y ajouter de force nouvelle : le droit canonique lie tous les catholiques; l'Autriche cisleithanienne est habitée presque exclusivement par des catholiques; il faut donc que les lois de l'état, faites pour des catholiques, soient conformes aux lois de l'église.

Pour combattre ces principes ultramontains, les orateurs ne manquaient point. La majorité en faveur des réformes proposées par le ministère était si grande qu'elles furent toutes adoptées par assis et levé, sans qu'on eût à procéder à l'appel nominal. Un député de la Bukovine, M. le chevalier von Hormuzaki, fit voir à quel

point le concordat lésait les droits des non-catholiques. La Bukovine, située à l'extrémité orientale de l'empire entre la Galicie et la Moldavie, au point de contact des races slaves et latines, est peuplée en proportion à peu près égale de Roumains et de Ruthènes; mais les quatre cinquièmes des habitans appartiennent au rite grec orthodoxe. Voici, d'après M. Hormuzaki, la situation que le concordat faisait à ces populations. Par son organisation, par sa centralisation, par la discipline rigoureuse imposée à tous ses membres, l'église catholique constitue une puissance religieuse et politique à laquelle les autres communions peuvent difficilement résister; elles sont nécessairement écrasées du moment que l'état prête son appui à la hiérarchie romaine, déjà si forte par elle-même. Or c'est ce qui avait lieu en Autriche. Dans la Bukovine, le clergé catholique s'efforçait de conquérir des prosélytes par les mariages mixtes et l'école. La certitude d'être toujours appuyé par l'autorité civile lui inspirait un zèle d'intolérance contre lequel les non-catholiques n'avaient aucun moyen de se défendre. Quand ils réclamaient contre les excès de pouvoir dont ils étaient les victimes, ce n'est pas à Vienne que leur appel était reçu, c'est à Rome, et on devine l'accueil qui y était fait. Une pétition envoyée au *Reichsrath* par le conseil communal de Czernowitz, capitale de la Bukovine, relatait les détails prouvant la vérité de tout ce que disait M. Hormuzaki. C'est par antiphrase sans doute, ajoutait-il, que l'on a appelé le traité avec Rome concordat, car il n'a enfanté que discordes au sein des familles et de l'état. Ce concordat n'est autre chose que le *Syllabus* transformé en articles de loi et imposé à tous les peuples de l'empire. Ses partisans disent qu'ils ne veulent que la liberté; mais, entendue dans leur sens, la liberté de l'église, qu'est-ce, sinon l'asservissement de l'état?

Un député de la province de la Haute-Autriche, le baron von Weichs, s'efforça de faire voir qu'il s'agissait pour l'empire d'une question de vie ou de mort. « Nous avons à décider aujourd'hui, s'écria-t-il, si nous formerons un état indépendant ou si, comme au Japon, nous aurons deux souverains, l'un subordonné siégeant au Burg, à Vienne, l'autre, le maître omnipotent, trônant à Rome, au Vatican, ou pour mieux dire au Gesù. Vivrons-nous en Autrichiens, en Allemands libres, ou devrons-nous périr en sujets de la hiérarchie romaine? Nous respectons la religion, nous bénissons le christianisme, mais il ne faut pas que nous soyons plus longtemps un état de l'église en Allemagne. Depuis des siècles, c'est de Rome que sont partis les fils qui ont conduit les affaires autrichiennes. Voyez où cela nous a menés : aux abîmes!... Il est temps de nous affranchir des liens dont nous ont chargés le concordat de 1855 et l'encyclique du 8 décembre 1864. Que le mot si fatal à l'Autriche : *trop*

tard, ne retentisse pas encore une fois ici sur les ruines de l'empire! Un seul exemple vous montrera la différence entre l'esprit qui règne ici et aux bords du Tibre. Tandis que nous parlons d'abolir la peine de mort, on vient de canoniser là-bas un inquisiteur tout couvert du sang des victimes qu'il avait immolées parce qu'elles adoraient Dieu à leur manière, Pedro Arbuez. » Dans ces vives paroles, on voit éclater cet antagonisme si bien caractérisé par le père Félix dans l'un des sermons que nous citions dernièrement. On comprend aussi que ce sentiment a sa source dans le patriotisme même qui anime l'orateur. Il est d'autant plus hostile à l'influence ultramontaine qu'il aime plus son pays.

Le discours de M. Berger, député de la Basse-Autriche, vint jeter un jour nouveau sur les combinaisons qui amenèrent les grands événemens de 1866. « J'ai eu l'occasion, dit-il, de pénétrer quelques-unes des vues mystérieuses qui ont présidé à la conclusion du concordat. Le but politique de ce traité avec Rome était de placer l'Autriche à la tête d'une ligue compacte des états catholiques de l'Allemagne du sud, afin de faire équilibre à l'influence de la Prusse protestante dans le nord. Au fond, c'était la même idée qui avait donné naissance à la guerre de trente ans. Nous avons vu quel a été le succès de la ligue ultramontaine. Les Bavarois catholiques nous ont abandonnés, tandis que les Saxons protestans se sont fait tuer à nos côtés à Kœnigsgrætz avec le plus grand courage. L'appui de l'église devait assurer notre triomphe, et il n'a fait que préparer notre défaite. » Cette curieuse révélation du Dr Berger est conforme à tous les faits connus. Sans prévoir une lutte prochaine avec la Prusse, encore mal remise de l'humiliation d'Olmütz, les auteurs du concordat avaient certainement pour but politique de fortifier la situation de l'Autriche en lui assurant dans tous les pays le concours des forces cléricales. Elles ne lui ont pas porté bonheur.

Le docteur Mühlefeld, député de Vienne, s'était mis déjà depuis plusieurs années à la tête du mouvement anticoncordataire. Sa plume et son éloquence avaient servi d'interprète à tous ces vœux d'émancipation qui fermentaient dans les populations de toutes les grandes villes. Au sein du *Reichsrath*, il réclama l'introduction du mariage civil tel qu'il est établi par la législation française. Il n'eut pas de peine à montrer que les dispositions proposées ne sauvegardaient pas suffisamment la liberté et la dignité des futurs époux. Si le mariage ne peut être célébré devant les autorités civiles qu'exceptionnellement, après que le refus du curé aura été constaté par deux témoins, il est évident que des unions de ce genre et ceux qui les auront contractées seront mal vus de leurs concitoyens. C'est le moyen de déconsidérer sûrement le mariage civil, et de le faire regarder, ainsi qu'on le fait à Rome, comme une sorte de concubi-

nage légal. Le législateur français a parfaitement distingué ici la sphère de l'état de celle de l'église. Le contrat constituant la famille est un acte civil dont la loi civile dicte les conditions, et que l'autorité civile constate et consacre. Après cela, les différens cultes sont libres de considérer le mariage comme un sacrement ou comme une cérémonie religieuse, d'accorder ou de refuser leur bénédiction, d'y poser telles conditions ou d'y attribuer telles grâces qu'ils voudront. Seulement il n'y a d'effets civils attachés qu'aux unions contractées conformément au code civil. Répondant à M. Mühlefeld, qui accusait la commission d'être restée, comme toujours en Autriche, à moitié chemin et de faire ainsi de la mauvaise besogne, le député Herbst faisait remarquer qu'il serait difficile de confier l'état civil aux autorités locales, parce qu'on ne trouverait pas partout des fonctionnaires assez instruits pour tenir convenablement les registres. Cette difficulté n'est pas sérieuse, car ce qui est possible en France et en Italie doit l'être en Autriche. Dans toutes les communes ou dans les environs immédiats, on peut trouver soit un notaire, soit un secrétaire communal qui dresserait les procès-verbaux des mariages aussi bien que ceux des délibérations du conseil local. M. Mühlefeld, mort depuis lors, avait si bien raison qu'à la fin de la session dernière on annonçait au *Reichsrath* qu'on préparait un projet de loi pour l'introduction du mariage civil. Pas à pas, l'Autriche arrive ainsi à affranchir les actes de la vie du lien confessionnel obligatoire, et à donner à l'état le fondement que réclament les sociétés modernes.

Dans la chambre haute, le chevalier von Krauss prouva que la prétention de l'église de régler seule les questions matrimoniales n'était pas conforme à la tradition. Jusqu'à Charlemagne, les souverains ont édicté des lois sur cette matière; c'est seulement pendant le moyen âge que le clergé a mis la main sur le mariage. L'anathème prononcé par le concile de Trente contre ceux qui contestaient les droits de l'église sur ce point a rencontré de grandes résistances au sein de l'assemblée, et n'est pas considéré comme dogme. Pour montrer à quel point la législation ecclésiastique est peu en rapport avec les idées du monde actuel, l'orateur cite comme exemple ce qui concerne les obstacles au mariage résultant du degré de parenté. Sous Léon III, l'empêchement au mariage fut étendu jusqu'au septième degré, parce que Dieu, ayant créé le monde en six jours, s'était reposé le septième. Sous Innocent III, on s'arrêta au quatrième degré, parce que le corps est composé de quatre fluides, lesquels sont constitués par les quatre élémens. Il est vrai que ces empêchemens se rachetaient au moyen de dispenses; mais peut-on laisser les populations soumises à des règles qui n'ont pas une base plus sérieuse que celle-là?

Au sein de la chambre haute, la discussion fut plus animée et peut-être plus brillante que dans la chambre basse. Des hommes considérables, d'anciens ministres, les chefs du parti féodal, prirent successivement la parole pour combattre des lois qui faisaient brèche au concordat. — Prenez garde, s'écria le comte Blome, quiconque s'attaque à l'église marche à sa perte. On l'a dit avec raison, *ecclesia pressa, ecclesia victrix.* — Tant de difficultés, tant de périls, assiégent déjà l'Autriche, ajoutait le comte Rechberg, pourquoi en faire naître de nouveaux? C'est ainsi que s'est perdue la révolution française. La question religieuse est la plus formidable de toutes, craignez qu'elle ne perde aussi l'Autriche. — Le savant professeur Arndts, le prince-cardinal de Schwarzenberg, le cardinal Rauscher, s'efforcèrent de montrer que voter des lois sans tenir compte des articles du concordat, c'était violer la foi des traités, manquer à la parole donnée par l'empereur. — Au milieu de tous ses revers, disait le comte Mensdorff-Pouilly, l'Autriche avait conservé un renom de loyauté sans tache qu'elle va compromettre maintenant. Elle ne pourra même plus dire : Tout est perdu fors l'honneur.

La question soulevée était délicate. Elle intéresse la France et tous les états qui ont conclu des concordats avec Rome. Quelle est la nature d'un concordat? quelle est la force du lien qu'il crée? Est-ce un contrat bilatéral liant les deux parties de telle sorte que l'une ne peut s'y soustraire sans le consentement de l'autre? Lanjuinais a fort bien dit : « Ces sortes d'actes revêtus des formes de la loi, demeurant toujours incomplets, sujets à d'énormes inconvéniens et de leur nature subversifs des droits de l'église et de l'état et de l'indépendance nationale, ne sont jamais que des règles imparfaites, provisoires et révocables. » Un concordat est-il un traité international, comme un traité de commerce? Évidemment non, car ce n'est pas avec le pape en tant que monarque des états romains, c'est avec le saint-père chef de l'église que le traité a été conclu. Or comment l'état peut-il abdiquer une partie de ses droits souverains en faveur du chef d'un culte, d'une religion? Une religion n'est qu'une opinion, une croyance partagée par un certain nombre de fidèles; or les opinions religieuses se modifient. Elles perdent ou gagnent des adhérens. Les catholiques peuvent reconnaître la suprématie du concile œcuménique, ils peuvent aussi se soustraire à l'obéissance du pape. L'état n'en resterait-il pas moins lié envers le saint-père, qui ne représenterait plus que ses propres croyances? Le pape décrète de nouveaux dogmes, il jette l'anathème sur les lois fondamentales d'un pays : ce pays doit-il continuer à respecter le concordat, quelle que soit l'attitude que prenne le saint-siége, quels que soient les principes qu'il adopte? Ces traités singuliers, dont les partisans eux-mêmes ne peuvent déterminer la nature, n'étaient

à leur place qu'au moyen âge; ils sont en opposition avec toutes les idées et toutes les institutions modernes.

Dans nos idées actuelles, l'état ne peut accorder ni au représentant d'une opinion religieuse, ni au souverain d'un pays étranger le droit de nommer des fonctionnaires publics, de régler les actes civils des citoyens, de gouverner ses écoles. Un contrat de ce genre serait nul de soi, comme contraire à l'ordre public. Un père stipule que son fils obéira durant toute sa vie à la volonté d'une autre personne; une semblable promesse constitue-t-elle un engagement valable? Certainement non. Le roi de France accorde par traité au roi d'Espagne le droit de nommer tous les officiers de l'armée; le peuple français reconnaîtrait-il la validité de ce traité, et se croirait-il tenu de le respecter? Une nation, et encore moins le chef qui la gouverne, ne peut aliéner ses droits de souveraineté intérieure, pas plus qu'un individu ne peut se vendre comme esclave. C'était pour toujours que l'empereur d'Autriche avait reconnu les prérogatives de l'église catholique, de sorte que les représentans de la nation n'auraient plus jamais le droit de faire des lois au sujet de l'école, du mariage et des affaires confessionnelles. L'acte d'un souverain excédant ses pouvoirs lierait donc la nation éternellement! Éternellement, car si pour modifier le traité il faut le consentement de l'église, comme il s'agit de ses prérogatives dogmatiques ou canoniques, jamais elle ne l'accordera.

Le ministre des cultes, M. von Hasner, a développé ces considérations au sein de la chambre haute avec un grande clarté. « On sait, disait-il, que le développement de l'état a provoqué dès le moyen âge une lutte séculaire, et que les empereurs franconiens, les Hohenstaufen, et la plupart des autres empereurs n'ont cessé de défendre les droits du pouvoir civil contre les usurpations de l'église. Les souverains autrichiens ont aussi rempli leur rôle dans cette lutte, et Joseph II n'a pas été isolé. Ce qui se passe maintenant n'est donc qu'un épisode, qu'une phase de ce long travail d'émancipation. Ce que Joseph II a voulu faire, c'était rendre à l'état les pouvoirs qui lui sont essentiels. C'est ce que nous voulons aussi, et en ce sens nous ne craignons pas d'invoquer ce nom glorieux et si injustement attaqué. Seulement nous voulons ce que l'on n'avait pas encore bien compris à la fin du siècle dernier, la liberté de l'église. Toutefois, à côté des églises libres, nous voulons l'état indépendant. — Mais, nous dit-on, vous violez un contrat, *pacta sunt servanda;* c'est une honte pour l'Autriche de manquer à ses engagemens. Avant de parler d'engagement, il faudrait voir si l'Autriche, si le peuple autrichien en a contracté. Tout est changé maintenant. L'absolutisme qui avait traité avec Rome n'existe plus. Un état constitutionnel est né, qui doit pouvoir régler ses affaires intérieures à

sa convenance. Qu'un esclave mette le pied sur un sol libre, il est affranchi. De même l'Autriche, en se plaçant sur le terrain constitutionnel, a reconquis toute sa liberté d'action. Un autre point est encore à considérer. En 1855, quand on a traité avec le saint-siége, Rome était un état indépendant; il a cessé de l'être, car aujourd'hui il ne se soutient plus que par les armes étrangères. La société a besoin que le sentiment religieux soit puissant; des priviléges accordés à une église l'affaiblissent loin de la fortifier, parce qu'ils l'exposent à de continuels assauts. Voyez les pays où l'on a appliqué ce principe vraiment moderne : l'église libre dans l'état libre. Il n'y règne pas ces dehors uniformes d'une piété de commande qui cachent ordinairement tant d'indifférence et d'hypocrisie; mais le sentiment religieux y est bien plus profond, plus vivant, plus efficace. Enlevons à l'église ses priviléges : alors nous ne la verrons plus mettre à l'*index* des hommes comme l'illustre Günther, qui voulait démontrer l'harmonie du catholicisme et de la philosophie; alors aussi elle regagnera cette influence que par son attitude actuelle elle perd malheureusement de plus en plus. »

Le comte Antoine Auersperg développa les inconvéniens du concordat avec la verve du poète et le sens pratique de l'homme d'état. « On a eu raison, dit-il, de prétendre que la lamentable banqueroute du despotisme en 1866 a plus fait pour l'émancipation des peuples autrichiens que les tentatives révolutionnaires de 1848. Ce n'est qu'au prix de défaites que nous avons conquis la liberté. La vie parlementaire a été inaugurée en Autriche après Solferino. Depuis Kœnigsgrætz, elle triomphe, et une nouvelle période pleine d'espérance a commencé pour nous. Seulement il faut affranchir l'état du joug de l'église. Quand je vois dans le concordat le saint-siége accorder à notre monarque comme une concession de la bienveillance papale ce qui avait toujours été considéré comme un droit essentiel de la souveraineté, mon patriotisme s'indigne, car il me semble apercevoir l'Autriche du XIXe siècle descendre humiliée dans le fossé de Canossa pour faire pénitence du joséphisme du XVIIIe siècle. L'état et l'église avaient formé un traité d'alliance offensive et défensive pour maintenir le pouvoir absolu en leurs mains. Ni l'un ni l'autre n'y a gagné, et les peuples encore moins. Maintenant cela doit cesser. L'état ne peut pas jouer plus longtemps le rôle de sacristain, et l'église celui d'agent de police. Leur mission est différente, leur domaine doit être séparé. Cette séparation fortifiera le sentiment moral qui doit être la base de la société. Le concordat devait, disait-on, fortifier le sentiment religieux en Autriche. Le résultat ne paraît pas avoir été atteint, car l'adresse des évêques est pleine de gémissemens sur le relâchement des mœurs. Les fruits du concordat ont donc été bien amers, car, pour prix de

l'asservissement de l'état, nous n'avons même pas obtenu d'amélioration morale, au contraire (1). » Le comte Auersperg termina son discours en répétant le fameux programme de Cavour : l'église la libre dans l'état libre. C'est aussi la conclusion à laquelle arrivent plupart des autres orateurs libéraux, le rapporteur, M. von Lichtenfels, M. de Schmerling, le prince Auersperg, le comte Hartig. C'est le dernier mot de tout ce débat sur l'introduction du mariage civil en Autriche. Le succès de cette idée dans ces derniers temps est vraiment prodigieux. Partie d'Amérique, où elle a été complétement appliquée, elle conquiert peu à peu en Europe l'assentiment de tous les amis de la liberté, et elle finira par être introduite dans tous les pays civilisés, parce qu'elle est en rapport avec la conception moderne de l'état. Le rôle de l'état est de garantir aux citoyens la sécurité et l'ordre. Ce qu'il doit aux opinions philosophiques ou religieuses, c'est la liberté : il ne faut pas qu'il les persécute ou les entrave; il ne faut pas non plus qu'il les protége, les organise ou les pensionne. Pour être efficace et porter de bons fruits, la religion doit être un sentiment individuel, intime, qui relie l'homme à Dieu, et qui soit le mobile moral de toutes ses actions. Elle peut donner naissance à des associations libres entre personnes dont les convictions sont les mêmes; mais il faut qu'elle cesse de se pétrifier en institutions gigantesques, oppressives, armées de priviléges, disposant des forces du pouvoir civil, entravant le développement des forces spontanées du cœur et de l'esprit, provoquant l'hostilité des âmes les plus énergiques, et répandant ainsi malgré toutes les résistances l'impiété et l'athéisme.

Au moyen âge, le régime d'une église d'état pouvait convenir aux populations traditionnellement façonnées à l'obéissance; mais depuis que le XVIe siècle a répandu dans le monde l'habitude et le besoin de l'examen individuel, ce régime fait plus d'incrédules que

(1) Il est bien connu qu'il règne en Autriche une facilité de mœurs qui rappelle un peu celle des îles *fortunées* du Pacifique. Les uns l'attribuent à la gêne universelle, comme l'auteur anonyme de *OEsterreich und seine Zukunft*, d'autres à l'influence combinée de la théocratie et de l'absolutisme, comme le comte Auersperg. Le relevé des naissances illégitimes enregistrées à Vienne est vraiment effrayant.

Années.	Légitimes.	Illégitimes.
1862	12,127	11,113
1863	13,401	12,393
1864	12,865	12,849
1865	13,199	12,424
1866	12,937	13,272
Total.	64,529	62,051

Ainsi en 1866 il est né à Vienne plus d'enfans naturels que de légitimes. Je n'oserais dire que le concordat en est responsable; mais, étant introduit pour améliorer les mœurs, il est au moins permis d'affirmer qu'il n'a pas atteint son but.

de dévots. Aussi s'écroule-t-il partout. L'Angleterre l'abolit en Irlande, l'Italie s'en est presque complétement affranchie, l'Autriche, qui en a le plus souffert, l'anéantit peu à peu, l'Espagne elle-même l'abolira, en partie du moins. Chose remarquable, le clergé semble déjà comprendre les avantages que lui procurerait la séparation complète de l'état et de l'église. Il condamne cette réforme au nom du *Syllabus*, il continue à réclamer l'enseignement comme un monopole et l'intolérance comme un dogme; mais, quand on lui refuse ces droits exclusifs, il demande la pleine liberté comme l'entendait Lamennais, plutôt que le salaire et la protection achetés au prix de la dépendance. C'est l'attitude prise récemment par l'épiscopat catholique en Espagne et en Irlande. En France, aucun changement considérable ne se produira dans le gouvernement sans qu'on ne tente de séparer l'état et les cultes. Les idées, les besoins, les luttes de notre temps, nous conduisent vers cette réforme. Elle s'imposera malgré tout, et ceux qui y auront opposé le plus de résistance seront peut-être ceux qui en profiteront le plus. Quelle ne doit pas être déjà la puissance de ces idées pour qu'elles soient accueillies en Autriche par la majorité de la chambre des seigneurs, composée presque uniquement de membres de la plus haute noblesse de l'empire, qu'on aurait crue volontiers obstinément attachée aux formes anciennes! La loi abolissant la compétence des juges ecclésiastiques pour les causes matrimoniales et introduisant le mariage civil en cas de refus du clergé fut votée par 65 voix contre 45. Le triomphe des principes libéraux causa une grande joie dans presque toutes les villes. Vienne illumina. Les Autrichiens secouaient enfin cette *désespérance* résignée qu'on leur reproche, et qui est la conséquence naturelle de tant de revers successifs. Un avenir meilleur semblait s'annoncer. L'ombre épaisse du moyen âge se dissipait sous le souffle vivifiant des principes modernes. Le joug ecclésiastique, qui depuis le XVIe siècle avait tout comprimé, était enfin brisé. C'était comme un affranchissement ou plutôt une résurrection.

II.

Le ministère cisleithanien avait également présenté aux chambres une loi destinée à soustraire l'enseignement à la tutelle de l'église. Tout peuple qui veut entrer dans une vie nouvelle doit commencer par réorganiser l'instruction publique. Les succès récens des États-Unis et de l'Allemagne montrent jusqu'à l'évidence la puissance que donne l'instruction, même élémentaire, quand elle est universellement répandue. L'Autriche avait beaucoup à faire sous ce

rapport. Elle était sans doute moins arriérée que les autres pays soumis à la même influence qu'elle, — l'Espagne et l'Italie par exemple; mais qu'elle était loin de la Prusse, et surtout du Wurtemberg et de la Saxe, les deux contrées modèles en ce point! Un député de la Carniole, connaissant très bien par expérience personnelle tout ce qui concerne l'enseignement primaire, M. Klun, a donné dans la discussion au sein du *Reichsrath* quelques détails précis à ce sujet. En 1861, quand l'Autriche comptait encore 35 millions d'habitans, il n'existait dans l'empire qu'environ 30,000 écoles primaires. La Prusse avait à la même époque 27,000 écoles pour une population de 17,500,000 âmes, c'est-à-dire moitié moindre que celle de l'Autriche. La Suisse, avec 2 millions 1/2 d'habitans, possédait 7,000 écoles primaires. Pour atteindre le même rapport, l'Autriche aurait dû en avoir 72,000. Voici la proportion exacte que cela donne : en Autriche une école pour 1,170 habitans, en Prusse une pour 650, en Suisse une pour 450. Combien y a-t-il d'enfans qui fréquentent l'école en Autriche? 64 pour 100 seulement de ceux qui devraient y aller, de sorte que 36 pour 100 ne s'y rendent pas, tandis qu'en Prusse il n'y en a que 5 pour 100 au plus. On trouve dans l'empire en moyenne 1 enfant à l'école sur 13 habitans, en Espagne 1 sur 15, en France et en Belgique 1 sur 9, en Prusse 1 sur 6, en Saxe 1 sur 5. Quant aux résultats de l'instruction donnée, on peut dire que dans l'empire ils sont encore inférieurs à ce que pouvait faire prévoir le chiffre de la fréquentation. Je pourrais citer, disait M. Klun, une partie de l'Autriche où j'ai enseigné moi-même, et où, sur 100 conscrits, parfois 3 et 5 au plus savaient lire et écrire. Dans la chambre des seigneurs, le comte Wickenburg rapporte des faits du même genre tirés d'une excellente publication intitulée *le Soldat et l'École* (*der Soldat und die Schule*) et écrite par un officier supérieur du plus grand mérite. Sur 20 conscrits, 2 ou 3 lisent avec peine, tandis que, parmi les soldats saxons qui ont si vaillamment combattu à Sadowa, tous savaient lire et lisaient habituellement. Maintenant que l'emploi des armes perfectionnées et de la nouvelle tactique demande de l'intelligence, les officiers instructeurs ont une peine excessive à former les recrues. Pour les emplois civils, il en est de même : dans tous les services, comme dans l'industrie, on se plaint du peu d'instruction qu'ont reçu les jeunes gens. La gymnastique est généralement reconnue aujourd'hui comme indispensable. Dans l'Allemagne du nord, on l'a rendue obligatoire, et la France en fait de même. En Autriche, beaucoup de grandes villes ont envoyé naguère à la chambre haute des pétitions pour réclamer cette amélioration; mais l'opposition du clergé l'a fait rejeter.

M. Franz Stark, dans un travail spécial consacré aux écoles du peuple en Autriche (1), explique bien ce qui leur manquait. L'organisation des écoles allemandes de l'empire, datant de 1805, n'était pas mauvaise; mais on n'avait rien fait pour en tirer de bons résultats. L'Autriche est restée complétement étrangère aux remarquables progrès de l'art pédagogique accomplis depuis cinquante ans en Suisse et en Allemagne. Le gouvernement et le clergé les repoussaient comme inutiles et dangereux. Les maîtres d'école, peu payés, point du tout encouragés, humbles serviteurs du curé, dont ils faisaient les commissions, communiquaient à leurs élèves leur apathie, leur dégoût de l'étude et leur molle indifférence. La religion même, l'objet principal, était très mal enseignée. Quelques prières récitées haut par tous les enfans à la fois, sans réflexion, sans élan intérieur, le catéchisme appris par cœur à un âge où on ne peut le comprendre, c'était tout ce qu'exigeait le clergé, qui abandonnait à l'instituteur le soin ingrat de cet enseignement machinal. Depuis que le concordat avait abandonné à l'église la direction exclusive de l'instruction publique et privée, aucune amélioration n'avait été introduite. S'il fallait en croire la plupart des orateurs du *Reichsrath*, que même les fougueux députés du Tyrol n'ont pas contredits sur ce point, l'enseignement depuis 1855 aurait plutôt rétrogradé. Le grand congrès d'instituteurs réuni à Vienne les 5, 6 et 7 septembre 1867 était arrivé à la même conclusion.

Ce congrès est l'un des événemens les plus extraordinaires qui aient signalé la régénération de l'Autriche. Dans la salle des redoutes du palais impérial, 2,000 instituteurs se sont rassemblés pour chercher en commun les réformes que réclame l'instruction primaire. Au siége de l'antique absolutisme, dans ce *Hofburg* où ont régné les Habsbourg et d'où Metternich dictait les lois de l'universelle compression, des maîtres d'école, à qui l'empereur François-Joseph ouvrait sa résidence, sont venus raconter leur longue servitude et parler d'affranchissement. Pour la première fois, sous ces lambris féodaux, les mots de liberté et d'égalité ont retenti. Les idées modernes ont conquis la place, non par la violence révolutionnaire, mais en forçant leurs adversaires à en reconnaître l'excellence ou du moins la nécessité. Je ne sais rien qui marque mieux l'étonnante puissance de ces idées sur les esprits de notre époque que de les entendre exprimées ainsi par ces instituteurs que l'autorité ecclésiastique avait élevés, formés, surveillés, et qui étaient accourus de toutes les provinces de cet empire si longtemps maintenu dans les ombres du passé. Quand on lit ces débats, on se croirait transporté aux premiers jours de 1789. C'est la même joie pour

(1) *Die Volksschule in OEsterreich.*

la liberté enfin obtenue, le même espoir en l'avenir, le même sentiment de délivrance (1). A vrai dire, on croit assister à une constituante de maîtres d'école, et le gouvernement, loin de s'en effrayer, fait complimenter l'assemblée par l'entremise du comte Chorinsky, gouverneur de la Basse-Autriche. Rien ne fait mieux comprendre le mouvement des esprits en ce moment que les discours prononcés à ce congrès.

La première question posée était celle-ci : l'école primaire (*Volksschule*) est-elle en Autriche ce qu'elle doit être? Non, répond le premier orateur inscrit, M. Gallistl, elle n'est pas à la hauteur de sa mission, car, complétement soumise au clergé, elle n'a été qu'un instrument de réaction, non de progrès, et elle ne semblait avoir d'autre but que de perpétuer l'influence d'un corps privilégié. L'instituteur n'a point fait tout ce qu'il aurait dû pour éclairer le peuple, d'abord parce qu'il a reçu lui-même une instruction insuffisante, ensuite parce qu'il n'avait pas le degré d'indépendance, d'aisance, de liberté indispensable à l'exercice de ses fonctions.

D'après M. Binstorfer, de Vienne, dont les paroles sont souvent accueillies par des applaudissemens enthousiastes, l'école primaire ne doit pas être mise au service de l'intérêt confessionnel d'une communion religieuse particulière. Elle doit sans aucun doute former des hommes pieux et moraux, mais que l'esprit de secte n'aveugle et ne domine pas. Les ministres des cultes enseigneront les dogmes de leur foi, sans que cette mission, qui est la leur, confère aucun droit de surveillance ou de direction sur les autres parties de l'instruction. En général les maîtres d'école ne sont pas assez instruits; c'est vrai, mais à qui la faute? Qu'a-t-on fait en réalité pour leur donner les connaissances qui leur sont nécessaires? L'enseignement normal est détestable, et se réduit à une pure scolastique propre à dégoûter de l'étude le jeune homme qui s'en montre d'abord le plus avide. M. Leibesdorf développe des idées semblables. Pour que l'école se relève en Autriche, dit-il, il faut d'abord la soustraire à l'autorité de l'église, ensuite en bannir l'enseignement

(1) Comme le dit M. Schreiber dans la préface du livre où il a réuni les débats du congrès des instituteurs, cette réunion est un événement qui peint mieux que tout autre la révolution survenue en Autriche. « L'enthousiasme pour le bien de la patrie, ajoute-t-il, les nobles sentimens qui éclatent dans tous les discours, permettent de bien augurer du développement futur de l'école et du pays. Les générations nouvelles, affranchies des entraves du passé, libres d'esprit, honnêtes, fières, actives, apprendront à aimer ce qui est grand, noble et beau. Les discours des instituteurs expriment parfaitement l'opinion publique, car ils ont été prononcés par des hommes du peuple, vivant avec le peuple, dont ils instruisent les enfans et partagent les besoins, les croyances et les aspirations. Si l'état soutient les maîtres dans leurs efforts, l'Autriche se relèvera. L'avenir nous apprendra si l'on saura tenir compte des nécessités de l'époque; les instituteurs ont rempli un devoir en les faisant connaître. »

confessionnel, qui est le domaine du clergé. Nous ne repoussons pas la religion de l'école, il s'en faut, ce serait en éloigner l'amour et l'humanité; mais la religion qui conduit à la liberté et à la fraternité, qui nous pousse à remplir nos devoirs, qui nous fait connaître nos rapports avec Dieu, la nature et nos semblables, cette religion qui fait l'homme et le citoyen doit être enseignée par l'instituteur laïque. La rétribution scolaire payée par les parens devrait être abolie et remplacée par un impôt scolaire payé par tous. Il s'agit d'un intérêt général, du plus grand intérêt de l'état, qui concerne les riches et les puissans autant que les pauvres. Le directeur Röhler, un vieillard voué depuis quarante-six ans à l'enseignement, s'écrie qu'il pourrait parler trois jours durant de cette étable d'Augias qu'on décore du nom d'instruction primaire. Il finit son discours par quelques mots où se peint bien l'esprit qui animait l'assemblée. « Ce qu'il faut, dit-il, donner à nos populations, c'est le sentiment de leur propre valeur. Elles s'attachent aux dehors. Elles ne comprennent pas qu'un enfant né sous le chaume puisse être l'égal de celui qui voit le jour dans un palais. Quand elles arriveront à respecter non les titres, les ordres, les richesses, mais le mérite et la vertu, alors nous aurons des hommes fiers, prêts à verser leur sang pour la justice. Nous dirons comme Diogène à Alexandre : Sortez de mon soleil, vous tous qui nous mettez à l'ombre. En finissant, je veux rendre hommage à ce grand, à cet immortel instituteur des peuples, à Joseph II, dont les idées triomphent aujourd'hui, et à notre empereur actuel, qui, marchant sur les traces de son glorieux ancêtre, a rompu définitivement avec l'absolutisme et avec le régime de la compression militaire et policière. » Qui aurait cru, il y a cinq ans, que de semblables paroles auraient été prononcées par un maître d'école dans le *Burg* impérial de Vienne? Est-il beaucoup d'autres pays où une semblable scène pourrait se produire?

Ce qui est remarquable dans ce congrès, c'est qu'une opposition très décidée, parfois même violente, contre l'influence du clergé n'exclut point du tout des sentimens religieux très réels qui se manifestent à chaque occasion. « Que Dieu vous éclaire et vous guide, dit le président aux membres de l'assemblée en terminant son discours de clôture, c'est la vérité qui nous rendra libres. » Tous les orateurs affirment que la principale mission de l'école est d'imprimer fortement dans l'âme des enfans des sentimens de moralité et de piété. Les télégrammes que des cercles d'instituteurs envoient de différens côtés au congrès commencent par un texte biblique et par une invocation à Dieu. Dans beaucoup de pays, comme l'Italie, l'Espagne, la France, ceux qui s'éloignent du culte officiel tombent dans l'indifférence, et l'hostilité contre le clergé est généralement

accompagnée d'incrédulité. Chez les nations où la réforme a prévalu, l'église dominante rencontre ses adversaires les plus résolus dans les sectes les plus croyantes, et le besoin de croire survit à l'abandon de certains articles de foi. C'est pour ce motif que les conversions au catholicisme sont plus fréquentes que celles au protestantisme. La piété du catholique consistant dans la pratique exacte des cérémonies et dans l'adoption d'un *credo* imposé d'autorité, quand il vient à repousser la foi traditionnelle, il rejette tout, et il ne conserve pas de besoins religieux assez forts pour lui faire adopter des formes de cultes mieux en rapport avec ses idées. Habitué à scruter sa foi, à se l'approprier, le protestant, s'il trouve son culte erroné ou insuffisant, en prend un autre qui lui convienne mieux. Mécontent, le catholique devient indifférent, tandis que le protestant se fera ritualiste ou romain. S'il n'a pas ce qu'il lui faut, l'un cherchera mieux, l'autre ne cherchera rien. L'Autrichien tient le milieu entre l'homme du nord et l'homme du midi pour la religion comme pour beaucoup d'autres choses. Il n'a pas échappé tout à fait aux conséquences ordinaires de l'influence ultramontaine. A côté des fervens, on rencontre un très grand nombre d'indifférens, à Vienne surtout, où le maigre produit de la collecte en honneur du jubilé du pape a révélé une désolante froideur. Dans les villes de province et dans les campagnes, les intérêts spirituels préoccupent encore singulièrement les âmes, comme chez toutes les tribus germaniques ou slaves restées fidèles au génie de leur race. Ces dispositions permettront à l'Autriche d'organiser l'école comme l'exigent les besoins de notre temps. L'école doit développer chez les enfans le sentiment moral et religieux; mais on ne peut pas pour ce motif concéder aux ministres du culte dominant la direction de l'enseignement, d'abord parce que ce serait méconnaître les droits des dissidens, en second lieu parce que le clergé pourrait être hostile aux principes sur lesquels l'état est fondé. Pour résoudre cet important et délicat problème, il faut donc imiter ce qui s'est fait avec tant de succès en Hollande et aux États-Unis, laisser aux ministres du culte le soin de donner l'instruction confessionnelle et charger l'instituteur d'inculquer dans l'âme de l'enfant l'amour de Dieu, de la justice, la charité, toutes les vertus de l'homme et du citoyen. C'est dans ce sens que le *Reichsrath* a voulu émanciper l'école de l'église. Comme le disait un orateur, M. Schindler, de la Silésie, on ne veut pas bannir Dieu de l'école; ce qu'on prétend, c'est la soustraire à l'influence exclusive du prêtre, et c'est bien différent.

Le projet de réforme fut vivement attaqué par les orateurs dévoués à la défense du concordat. L'état n'a pas de doctrine, disait le savant abbé Jäger; donc il ne peut enseigner. L'éducation est la chose principale, et pas d'éducation sans religion. L'état, en orga-

nisant l'enseignement, envahit donc le domaine religieux; il porte atteinte à la liberté de conscience, aux droits des parens qui veulent l'instruction confessionnelle. — Quand l'état était uni à l'église, faisait remarquer le comte Blome à la chambre des seigneurs, on pouvait comprendre qu'il enseignât; maintenant qu'il se déclare incompétent en matière religieuse, il doit aussi se reconnaître incapable en matière d'instruction. Rigoureusement cette objection est très forte; mais, quand il s'agit de leur salut, les nations ne se laissent pas arrêter par les déductions logiques d'un principe abstrait. Dès qu'elles aperçoivent ce qui peut les sauver, elles se jettent sur le remède. C'est le maître d'école, non le fusil à aiguille, qui a vaincu à Sadowa; l'Autriche a été vaincue parce qu'elle s'est trouvée inférieure en intelligence à sa rivale dans tous les rangs et dans tous les services; donc il faut réorganiser l'enseignement à tous les degrés, l'enlever à ceux qui l'ont dirigé trop longtemps et le confier à une direction plus capable. Tel est en résumé le sens précis des discours prononcés par les partisans du projet que présentait le gouvernement. Il faut un changement radical, dit le rapporteur, M. Figuly. On a voulu faire de l'école un instrument d'asservissement, nous devons en faire, nous, un moyen d'affranchissement et le fondement de la liberté. Les représentans Hermann, de la Bohême, Dintl et Schindler, de la Basse-Autriche, Schneider, de la Silésie, Sawczynski, de la Galicie, Seiffertitz, du Vorarlberg (1), montrèrent par des faits que le système en vigueur dans l'enseignement était incompatible avec l'établissement du régime constitutionnel. Dans la chambre des seigneurs, l'éloquent professeur Rokitansky, le comte Hartig et le ministre des cultes von Hasner défendirent les lois nouvelles. Le comte Leo-Thun exposa l'opinion contraire avec une grande force et des argumens qui donnent à réfléchir. La nécessité d'une réforme était tellement sentie que même le savant économiste dont on regrette la mort récente, M. le baron de Stock, après avoir protesté de son attachement à la religion et de son respect pour l'église, se crut obligé de déclarer qu'elle n'était plus à la hauteur de sa mission. Et réellement les faits parlent trop haut. Entre l'état de l'instruction dans des pays comme la Prusse, la Suisse, la Hollande, les États-Unis, et dans ceux qui ont été soumis à la hiérarchie ecclésiastique, comme l'Italie et l'Espagne, le contraste est si affligeant qu'on éprouve presque

(1) A Feldkirch, dans le Vorarlberg, sur les limites de la Suisse, les jésuites dirigent une institution d'enseignement moyen (*K. K. Staatsgymnasium*). Le député Seiffertitz, pour donner une idée de l'esprit qui y présidait à l'instruction, cita la notion que les pères donnaient du magnétisme. « *Magnetismus animalis est aut naturalis aut supernaturalis. Naturalis non est, ergo est supernaturalis. Si est supernaturalis, aut est ex Deo aut ex diabolo. Ex Deo non est, ergo est ex diabolo.* »

du regret à le mettre en relief. « Voyez les états romains, s'écriait le député Schindler dans les débats du *Reichsrath;* là règne sans partage le régime qu'on nous vante; quels résultats a-t-il produits? qu'y voit-on? Des brigands à l'affût derrière des ruines dans une région dévorée par la fièvre. »

La loi nouvelle qui affranchissait l'enseignement de l'autorité du clergé fut appuyée par une si forte majorité dans les deux chambres, qu'elle ne fut même pas soumise au vote nominal.

La troisième loi présentée par le gouvernement et discutée également au mois d'avril de l'an dernier avait pour but de régler certains points qui donnaient lieu à des conflits entre les différentes confessions. La plus grande difficulté était celle des mariages mixtes. Le clergé catholique n'accordait sa bénédiction que quand la partie dissidente consentait à laisser élever tous les enfans dans le culte orthodoxe, et le concordat avait donné force obligatoire à ces engagemens (*Reverse*). Comme le faisait remarquer M. de Lichtenfels, rapporteur du projet de loi, cette prétention était nouvelle en Autriche. Tandis que le reste de l'Allemagne était déjà troublé par ces exigences qui donnaient lieu à des procès, à des scandales, à des froissemens de toute espèce, l'Autriche échappait à cette forme de l'intolérance cléricale. Ce n'est qu'à partir de 1841 que le clergé catholique se mit à exiger ces *Reverse*, et depuis lors les dissidens n'ont cessé de faire entendre les réclamations les plus vives. Ainsi que le disaient le professeur Rokitansky et le député Schneider, ces sortes d'engagemens constituent une violation de la liberté de conscience et une atteinte à l'autorité légitime du père de famille. L'article 1er de la loi nouvelle déclare que ces engagemens seront nuls et sans effet. Les enfans mâles suivront la religion du père, les enfans du sexe féminin la religion de la mère, à moins que les conjoints n'en décident autrement. Les conversions d'un culte à un autre sont libres; seulement il est interdit de les provoquer par la violence ou la ruse. Quand une personne change de religion, l'église ou l'association religieuse perd tous ses droits sur celui qui l'a quittée. L'enterrement dans le cimetière ne peut être refusé à un dissident, à moins que dans un rayon de deux milles il n'y ait un cimetière spécial pour le culte auquel il appartient. Nul ne peut être obligé de prendre part aux cérémonies ou de contribuer aux frais d'un culte qui n'est pas le sien. Le repos du dimanche ou des jours de fête ne peut être imposé. Telles sont les principales dispositions de la troisième loi confessionnelle. Elles ont toutes pour but de mettre fin à la domination de l'église catholique. Ce but, elles l'atteindront, mais en provoquant des luttes qui eussent été moins graves, si ces lois avaient séparé plus radicalement le domaine de l'état du domaine de l'église. Avec l'église, il n'y a que deux poli-

tiques à suivre : ou il faut accepter sa suprématie et rédiger les lois conformément au droit canon, — alors vous aurez la paix au prix de l'asservissement, — ou il faut introduire la séparation complète, comme aux États-Unis, et ainsi l'état évite la lutte, parce qu'il ignore même l'existence des églises. « La politique de sacristain » de Joseph II, qui consiste à vouloir régler d'une façon rationnelle les rapports de l'état et de l'église, et qui prétend même réformer le clergé, est très périlleuse et très inefficace. Elle provoque les résistances furieuses des prêtres, elle multiplie les causes de conflits, et enfin elle aboutit à des échecs où succombe aussi la liberté. Vaincre l'église de haute lutte tout en lui restant spirituellement soumis est une tentative qui n'a encore réussi à personne. L'essai de fonder l'église constitutionnelle est une des œuvres de la révolution qui semblait réunir le plus de chances de succès, et il n'en est pas qui ait plus tristement avorté. En repoussant la proposition de M. Mühlefeld, qui voulait introduire le mariage civil, et en décidant que les ministres des cultes font d'office partie du comité local des écoles, le *Reichsrath* s'est efforcé de suivre une voie de conciliation. Il s'apercevra probablement bientôt qu'il s'est trompé. Les transactions de ce genre font plus de mal que les solutions tranchées; c'est comme dans les unions mal assorties : mieux vaut une franche rupture qu'une brouille maussade et de perpétuelles querelles.

Les lois votées par le parlement, on se demandait avec inquiétude si elles ne seraient pas arrêtées par le *veto* impérial. Vivement ébranlé par les revers successifs qu'il avait subis, l'empereur sentait bien qu'il était urgent de changer de système de gouvernement; mais les souvenirs de sa jeunesse, son éducation, sa foi, l'influence de sa mère et de son entourage, tout l'attachait aux défenseurs de la suprématie ecclésiastique. Plusieurs semaines s'écoulèrent avant que les lois nouvelles ne reçussent la santion impériale. Déjà pendant la discussion tout avait été mis en œuvre pour agir sur l'esprit du souverain. L'impératrice était sur le point d'accoucher. On profita de cette circonstance pour s'emparer de son âme ébranlée et pour l'exciter à défendre la foi. Le saint-père lui envoya même des reliques qui furent déposées sur sa couche à Pesth, comme un sûr moyen d'attirer la bénédiction du ciel sur sa délivrance. L'empereur résista à ces pieuses manœuvres et sanctionna les lois nouvelles.

Cette tentative d'intimidation de la part du clergé donne à réfléchir. Il est étonnant de voir à quel point se trompent souvent les partis extrêmes sur les moyens d'atteindre le but qu'ils poursuivent. Aveuglés par la passion, ils n'aperçoivent que l'avantage im-

médiat. Les inconvéniens, les dangers éloignés qui y sont attachés, leur échappent. Ils poursuivent avec une furieuse ardeur telle fin qui, s'ils l'atteignaient, les conduirait à leur perte. Supposons que l'empereur François-Joseph, suivant comme Louis XVI les avis de ses conseillers ecclésiastiques, eût opposé son *veto* aux lois votées par les chambres. L'église y aurait gagné de conserver le concordat dans son intégrité; elle aurait en revanche rendu plus violente l'hostilité qu'elle soulève, et l'empereur aurait perdu sa popularité. Si le monarque, pénitent soumis, doit obéir aux injonctions de son directeur de conscience, c'est celui-ci qui sera le pouvoir suprême de l'état. Le vrai souverain sera, non le roi, mais son confesseur. Or le confessionnal, qui était une puissance acceptée et exploitée dans la monarchie absolue, est un rouage non prévu dans le régime constitutionnel. Ceux qui ont inventé et pratiqué cette forme de gouvernement étaient gens qui ne se confessaient pas. Les souverains qui écoutent trop leurs confesseurs risquent de perdre leur couronne. Les exemples ne manquent pas depuis Jacques II d'Angleterre jusqu'à Isabelle d'Espagne. Le *veto* est un pouvoir exceptionnel, que les peuples peuvent accepter quand il est exercé par le souverain lui-même, ne considérant que l'intérêt de la nation. Si le *veto* était dicté dans le tribunal secret de la pénitence par un prêtre qui peut n'avoir en vue que l'intérêt du sacerdoce, il serait fort probable que les nations modernes ne s'y soumettraient point. Le régime parlementaire est un mécanisme très délicat et d'origine anglaise. L'introduction d'un mobile étranger emprunté au midi ne manquerait pas de le faire éclater. Que le clergé agisse sur les électeurs par la chaire et le confessionnal, il nuira peut-être à la foi dont il abuse; il ne fera cependant qu'user d'un droit que les libertés démocratiques garantissent à tous les citoyens. Que par son influence sur la conscience d'un royal pénitent il fasse échec à la volonté nationale, c'est une expérience qu'il deviendra chaque jour plus périlleux de tenter. Heureusement le bon sens de l'empereur François-Joseph, instruit par les leçons des événemens contemporains, épargna l'an dernier cette épreuve à l'Autriche. Si la volonté de la nation régulièrement exprimée par ses mandataires devait fléchir devant le *veto* d'un père de la société de Jésus, la conclusion qu'on ne manquerait pas d'en tirer, c'est que le confessionnal est de trop dans le régime constitutionnel.

III.

Pour compléter l'aperçu des changemens introduits dans les rapports de l'église et de l'état en Autriche, il faut maintenant, après

les débats parlementaires, examiner les négociations diplomatiques. Elles feront mieux encore apprécier toute l'importance de la révolution pacifique survenue dans l'antique empire des Habsbourg.

Pendant que le ministère cisleithanien présentait et défendait au parlement les lois nouvelles, M. de Beust négociait à Rome pour obtenir que le saint-siége renonçât aux droits exorbitans que lui avait concédés le concordat. L'habile chancelier connaissait-il assez peu le Vatican pour espérer le succès de ces négociations? Il est difficile de le supposer. Son but était plutôt de désarmer les résistances de la chambre haute et d'adoucir les ressentimens de la cour de Rome en lui montrant la plus extrême déférence; mais, quant à ce dernier résultat, il fut loin de l'atteindre. Le nonce apostolique à Vienne, M. Falcinelli, adressa le 26 mai 1868 à M. de Beust, au sujet des lois nouvelles, une protestation où les termes les plus vifs, les plus blessans même, n'étaient pas ménagés. Il montrait d'abord que le concordat liait l'empereur, et qu'il ne pouvait s'y soustraire sans manquer à ses engagemens, sans faillir à son honneur. « Le concordat, disait-il, a été conclu librement par deux puissances souveraines, ratifié dans toutes les formes voulues pour donner à un traité toute sa valeur. Les souverains qui l'ont signé se sont engagés à l'observer fidèlement, et ces engagemens solennels ont été pris pour eux et pour leurs successeurs. *Verbo cæsareo-regio pro nobis atque successoribus nostris adpromittentes*, tels sont les termes mêmes dont s'est servi sa majesté impériale et royale apostolique. Le saint-siége a religieusement tenu ses engagemens; il avait droit de s'attendre à une juste réciprocité, surtout de la part d'une puissance dont la réputation d'honnêteté est hautement estimée dans le monde entier. »

Le nonce s'efforce ensuite de prouver que les raisons invoquées par le gouvernement autrichien pour modifier le concordat n'ont aucune valeur sérieuse. « Si, dit-il, les motifs que l'on a allégués pour défendre ces lois pouvaient jamais prévaloir dans le monde, il ne serait plus possible de faire des contrats et des traités, il faudrait renoncer à toute idée de droit et de justice. *Invoquer la nécessité!* mais la nécessité dont il s'agit est une nécessité factice dont l'œil le moins clairvoyant a pu suivre toute la trame. D'ailleurs « il vaut mieux souffrir toute sorte de nécessités que de commettre une seule iniquité (saint Augustin), » et c'en est une que de violer la parole donnée. *Invoquer l'opportunité!* c'est ériger l'arbitraire en principe et abandonner aux caprices de tous les vents l'exécution des engagemens les plus sacrés et les plus inviolables. *Se prévaloir des changemens survenus dans l'empire!* ce serait rendre toutes les transactions illusoires et en faire dépendre la violation du bon plaisir d'un seul des contractans. Lorsqu'on viole si facilement les enga-

gemens qu'on a pris, les événemens ne tardent guère à prouver aux yeux de tous que ces faits, pour être accomplis, n'en sont pas plus licites, et que les funestes conséquences en retombent toujours sur ceux qui ont donné aux peuples de si funestes exemples. — Au reste, les faits contre lesquels le saint-siége doit s'élever sont d'une telle nature que non-seulement ils violent le concordat, mais qu'ils sont contraires aux maximes fondamentales de la religion et aux lois les plus sacrées de l'église. Telles sont : 1° la loi sur le mariage, 2° la loi sur les écoles, 3° la loi dite interconfessionnelle. Prétendre soumettre les questions matrimoniales à la législation et à la juridiction de l'état et vouloir séculariser le mariage, réduire un sacrement de l'église à un simple contrat civil, c'est effacer le nom de Dieu d'un des actes les plus importans de la vie et sacrifier les consciences. Cette nouvelle législation antichrétienne est empruntée à un pays qui la doit à la plus sanglante époque de son histoire, et pour lequel elle a toujours été une de ses plus effroyables calamités. L'église repoussera donc éternellement, comme contraire à sa doctrine, ce principe qui a inspiré toutes les dispositions de la nouvelle loi sur le mariage : « l'état ne peut se démettre de son droit de législation et de juridiction dans la question matrimoniale. » La loi concernant les écoles est une autre et bien grave infraction au concordat. L'enseignement de la religion et de la morale appartient au sacerdoce, et cela de droit divin. L'empêcher de remplir officiellement ce devoir, c'est porter atteinte aux droits les plus sacrés de l'église d'abord et de ceux qui ont l'obligation d'écouter ses enseignemens, c'est-à-dire tous les catholiques. »

La pièce finit par les protestations les plus énergiques « contre les nombreuses dispositions des nouvelles lois sur le mariage, sur les écoles et sur les rapports interconfessionnels, qui sont des atteintes aux droits du saint-père comme chef suprême de l'église catholique et des violations de la loi divine et ecclésiastique. » Dans sa réponse en date du 30 mai, M. de Beust s'abstient de discuter les considérations qui accompagnent la protestation du nonce apostolique, afin d'éviter tout ce qui pourrait porter dans ce débat un nouvel élément d'irritation. Le 4 juin, le baron de Meysenburg écrit de Rome que le cardinal Antonelli « relègue dans la région des choses impossibles l'idée d'établir une entente au moment où l'une des parties vient d'altérer sans le consentement de l'autre plusieurs articles des plus importans du contrat synallagmatique de 1855. »

Du point de vue où se trouve placé le saint-siége, les admonestations qu'il adresse à la cour de Vienne paraissent parfaitement justifiées. Un contrat est intervenu, il a été solennellement signé par les deux souverains, et ce qui rendait ce traité bien plus sacré encore, c'est qu'il ne faisait que reconnaître les droits antérieurs et incontes-

tables que l'église tient de Dieu lui-même, et que la tradition catholique consacre. Ce que l'on aurait pu répondre, c'est qu'il est des contrats qui sont nuls eux-mêmes, parce qu'ils portent sur des droits que l'on ne peut aliéner. Un état ne peut pas plus concéder à n'importe qui le droit de régler ses affaires intérieures qu'un homme ne peut s'engager à ne pas suivre les commandemens de sa conscience. Quiconque stipule de pareilles conditions prouve seulement par là qu'il n'a pas une notion claire de ce qui est licite. C'est pour ce motif que tous les concordats sont frappés de nullité et ont toujours été traités comme tels. Aucun état constitutionnel n'en contractera plus, car ils portent sur des matières que le pouvoir civil doit se réserver la faculté exclusive de réglementer, comme l'instruction publique, ou sur d'autres objets dont il ne lui appartient pas de s'occuper, comme la nomination des ministres des cultes. Un souverain absolu traitant sans contrôle et sans mandat ne peut point lier la nation, qui, redevenue libre, jugera dans sa pleine souveraineté quels sont ceux de ces prétendus engagemens qu'il lui conviendra de respecter ou de rompre.

Dans sa réponse au saint-siége, M. de Beust n'exposa point des considérations aussi tranchantes. Il contesta plutôt, comme l'avait fait autrefois Joseph II, les droits que s'arrogeait le saint-siége. Dans sa dépêche au comte Crivelli, du 10 mai 1868, il s'exprime de la façon suivante : « Le droit de régler les liens du mariage, de les casser et de les dissoudre, s'il y a lieu, et d'en tenir registre, a été, depuis les temps les plus reculés de l'église catholique, la prérogative exclusive de la commune. Les anciens canons n'ont jamais considéré le lien conjugal autrement que comme un contrat civil ordinairement béni par l'église. Ils ont reconnu dans la promesse formelle et réciproque du fiancé et de la fiancée de s'épouser le seul titre légitime, efficace et suffisant de la cérémonie nuptiale, entièrement indépendant du concours et de la bénédiction du prêtre. C'est ainsi que les savans auteurs du code Napoléon ont envisagé et résolu cette question avec la tolérance du saint-siége. Les législations d'autres états ont marché depuis en cette matière sur les traces de celles de la France consulaire. Toutes les objections qu'on a voulu soulever contre l'institution du mariage civil se trouvent réfutées par les résultats de l'expérience et les faits de l'histoire. On voudra nous faire croire que cette institution minera parmi nous la foi divine et ruinera la sainteté du lien conjugal. Il n'en sera absolument rien. Elle n'a affaibli ni en France ni en Belgique la foi de l'église et du sacrement du mariage, pas plus qu'en Prusse elle n'a affaibli le sentiment religieux. » Ce dernier argument semble décisif en Autriche, car il a été répété très souvent dans la discussion au sein du *Reichsrath*. Voyez la France, disaient les orateurs; le mariage civil y est

introduit depuis plus d'un demi-siècle, et cependant c'est l'un des pays du monde où le catholicisme exerce le plus d'empire et est pratiqué avec le plus de ferveur; elle l'emporte de beaucoup sur l'Autriche sous ce rapport. On devine que des raisons de cet ordre ne peuvent exercer aucune influence sur l'attitude de la cour de Rome, qui s'appuie, dit-elle, sur la tradition immuable de l'église. Elle tolère ce qu'elle ne peut empêcher; mais jamais, prétend-elle, elle n'a ratifié une législation contraire aux droits de la religion catholique.

Le chancelier de l'empire n'ignorait pas qu'on préparait au Vatican un acte d'éclat. Le pape lui-même devait condamner du haut du siége apostolique les nouvelles lois et lancer une sorte d'excommunication contre ceux qui avaient violé les priviléges ecclésiastiques. M. de Beust essaya de détourner le coup en montrant la situation très difficile où se trouvait le souverain de l'Autriche, tiraillé entre son attachement au pape et les nécessités de son rôle constitutionnel. Le 10 mars 1868, le chancelier écrit au comte Crivelli à Rome : « Et d'abord je vous avouerai sans hésitation que personne ne déplore plus que l'empereur lui-même la situation perplexe qu'on lui a faite en le plaçant entre sa condescendance bien connue pour le siége apostolique et les devoirs que lui impose sa position de chef d'état. Toutefois je vous prie d'être intimement persuadé que, quelque pénible, affligeante même que soit cette position, dès qu'il sera placé entre le respect filial qu'il porte au gouvernement suprême de l'église et ses devoirs rigoureux de souverain envers ses sujets, sa majesté n'hésitera pas à faire ce que sa double profession de prince et de législateur exige impérieusement d'elle dans la conjoncture actuelle. Cette position éminente, l'empereur la doit tout entière à la haute intelligence qu'il a des besoins de ses états, des mœurs laïques et des conditions honnêtement libérales de notre société, et il risquerait de perdre le côté le plus précieux de sa gloire du moment qu'il irait se heurter contre le développement intellectuel de ses peuples et la marche générale de la civilisation moderne. »

Tous les efforts de M. de Beust pour arrêter les foudres pontificales furent vains. Dans le consistoire du 22 juin, le saint-père prononça une allocution destinée à annuler les lois votées par le *Reischsrath* et sanctionnées par l'empereur. Il condamnait aussi « la loi odieuse du 21 décembre, cette loi qui établit une liberté entière de toutes les opinions, de la presse, de toute foi, de toute conscience et de toute doctrine, qui accorde aux citoyens de tous les cultes la faculté d'élever des institutions d'éducation et qui admet sur le même pied dans l'état toutes les sociétés religieuses, quelles qu'elles soient. » Après avoir montré que les lois nouvelles portaient

atteinte de la façon la plus abominable aux droits de l'église, le pape ajoute : « En vertu de l'autorité qui nous appartient, nous déclarons ces décrets nuls et sans force en eux-mêmes et dans tous leurs effets, tant pour le présent que pour l'avenir. Quant aux auteurs de ces lois, à ceux particulièrement qui se flattent d'être catholiques et qui n'ont pas craint de proposer, d'approuver et de mettre à exécution les lois susdites, nous les conjurons de ne pas oublier les punitions spirituelles que les constitutions ecclésiastiques et les décrets des conciles œcuméniques infligent comme devant être encourues *ipso facto* par ceux qui violent les droits de l'église. » Supposez les populations animées des mêmes sentimens qu'au moyen âge et soumises, comme beaucoup le désirent, à l'autorité ecclésiastique, et une pareille pièce donne le signal de l'insurrection. Les lois étant déclarées nulles, les fidèles ne leur doivent pas l'obéissance, et si tous les citoyens étaient des fidèles, l'autorité des pouvoirs civils serait anéantie. Quand le chef du culte catholique arrive à prêcher ouvertement la désobéissance aux lois, faut-il s'étonner de l'hostilité que soulève ce culte et que ne provoquent pas les autres communions? Par des actes semblables, le pape force les gouvernemens les plus modérés, les plus respectueux envers lui, à se mettre en lutte contre l'autorité du clergé, car si cette autorité l'emportait, ils seraient sûrement renversés. Le saint-père et l'épiscopat ne laissèrent passer aucune occasion d'exciter les populations cisleithaniennes contre le gouvernement (1). Dans son allocution, le pape s'adressa même à l'épiscopat hongrois pour réveiller son zèle un peu tiède en faveur du concordat.

En transmettant un exemplaire de l'allocution du saint-père du

(1) Voici un exemple qui montre de quelle façon la hiérarchie romaine s'efforçait de soulever les populations contre un gouvernement persécuteur de l'église. Vers la fin de l'an dernier, un journal catholique du Tyrol (*Tyroler Volksblatt*) est condamné pour avoir attaqué les lois confessionnelles. Son rédacteur, l'abbé Oberkofler, mis en prison, envoie au saint-père une lettre accompagnée de cent napoléons, produit de quêtes faites par lui. Le saint-père lui répond : « La lettre que tu nous as adressée de la prison nous a paru recevoir un lustre admirable des tribulations que tu subis. Tu t'es attiré la haine et la persécution de ceux qui ont dévié du chemin de la vérité, parce que tu as combattu pour les droits et la liberté de l'église sans craindre leur colère. Cela t'obtiendra de grandes grâces auprès de Dieu et la louange de tous ceux qui jugent avec équité l'état des choses. Considère, cher fils, que ceux-là sont heureux qui souffrent persécution pour la justice, et réjouis-toi d'avoir été trouvé digne de souffrir pour elle l'injure et l'ignominie. Nous avons la confiance que cette persécution donnera une nouvelle efficacité à tes écrits, ce que nous te souhaitons de tout notre cœur.

« Pius P. P. IX.

« 9 décembre 1869. »

Le journal catholique de Vienne, le *Volksfreund*, qui avait reproduit la lettre du pape, fut saisi et poursuivi pour avoir publié une pièce « qui approuve des actes illégaux et qui renferme une injure aux tribunaux autrichiens. »

22 juin, M. de Meysenburg, qui avait remplacé M. Crivelli, croit pouvoir ajouter que, si « ce langage paraît austère à première vue, on ne saurait toutefois méconnaître que, comparé à beaucoup d'autres documens de même nature émanés du saint-siége, il ne laisse pas de porter l'empreinte d'une certaine tendance à tempérer les expressions autant que le permet le point de vue invariable de l'église. » Il faut avouer qu'on ne saurait se montrer moins susceptible que l'envoyé autrichien. M. de Beust ne partagea point l'opinion de M. de Meysenburg, et le langage du saint-siége lui parut plus qu'austère. Dans sa dépêche du 3 juillet 1868, il se plaint vivement de ce que l'allocution ait attaqué et condamné les lois fondamentales sur lesquelles reposent les nouvelles institutions de l'empire. Il ne dissimule pas non plus la pénible surprise que lui a fait éprouver l'appel adressé aux évêques hongrois. « C'est surtout, ajoute-t-il, dans l'intérêt même de la cour de Rome qu'il nous paraît peu opportun d'éveiller la susceptibilité nationale des Hongrois. L'apparence d'une pression étrangère produirait chez cette nation un résultat tout contraire aux désirs du saint-siége, et nous verrions se former contre l'influence légitime de la cour de Rome un orage tout aussi fort que celui qui s'est déchaîné de ce côté-ci de la Leitha. » En ce qui concerne les attaques que le pape lance contre les lois fondamentales de l'empire qui n'étaient pas en cause, M. de Beust prend une attitude très ferme. « Le saint-siége, dit-il, étend ses observations à des objets que nous ne pouvons en aucune façon regarder comme relevant de son autorité. Il envenime une question qui n'excitait déjà que trop les esprits en se plaçant sur un terrain où les passions politiques viennent se joindre aux passions religieuses. Il rend enfin plus difficile une attitude conciliante du gouvernement en condamnant des lois qui renferment le principe de la liberté de l'église, et lui offrent une compensation pour les priviléges qu'elle a perdus. » Le chancelier ne se prive même pas de la satisfaction de relever par une légère pointe d'ironie ces sérieuses considérations. « Les populations de l'Autriche trouveront une consolation à se rappeler que plus d'un pays très catholique obéit à des lois analogues, tout en vivant en paix avec l'église, et qu'il existe surtout en Europe un grand et puissant empire dont les tendances vers le progrès et la liberté se sont toujours alliées à un attachement très prononcé à la foi catholique, et qui, régi par des lois tout aussi abominables, s'est trouvé favorisé jusque dans ces derniers temps des sympathies indulgentes du saint-siége. » M. de Meysenburg, comme le comte Crivelli, ne cache point que ses sympathies sont acquises au saint-siége. Il n'est pas jusqu'à l'ambassadeur de France, M. de Sartiges, qui ne se mêle d'une négociation ne concernant point la France, pour conseiller des concessions.

Le chancelier dut charger un nouvel agent, M. le comte de Trautmansdorf, de chercher un *modus vivendi*, c'est-à-dire un accord qu'on n'a pas encore trouvé, qu'on ne trouvera point. L'Autriche peut s'en passer. La cour de Rome lui tiendra rigueur; mais le clergé s'habituera à la nouvelle position qui lui est faite, et dans les provinces où le sentiment national n'envenime pas les débats, tous les gens sensés soutiendront le ministère dans sa lutte pour l'indépendance du pouvoir civil. La solution définitive et désirable serait la séparation complète de l'état et de l'église, c'est-à-dire l'application de la formule si souvent invoquée au sein du *Reichsrath :* l'église libre dans l'état libre. C'est le but vers lequel marche l'Autriche, et elle y arrivera plus vite peut-être que la Hongrie, parce que le besoin de s'affranchir est d'ordinaire d'autant plus grand que les chaînes que l'on a portées étaient plus lourdes.

L'une des grandes difficultés que cette solution soulève est celle des biens du clergé. En Autriche, l'état est très pauvre, et le clergé est très riche (1); le premier a des dettes énormes, le second des revenus considérables. L'exemple de tant d'autres états catholiques, la France, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, qui ont mis la main sur le patrimoine ecclésiastique, est de nature à faire naître bien des tentations. On a trouvé d'ailleurs un mot très innocent pour désigner cette opération lucrative : on l'appelle *incamération.*

Je ne crois pas qu'on puisse contester à l'état le droit de disposer

(1) Voici l'estimation des biens de l'église en florins autrichiens (le florin vaut 2 francs 50 centimes) :

	Valeur.	Dette.	Revenu.
Bénéfices séculiers	113,803,595	2,619,019	8,772,984
Biens de couvens	62,822,301	3,129,575	4,258,147
Églises	101,014,557	3,859,982	6,083,281
Établissemens d'enseignement et de santé	5,601,187	44,709	513,268
— de bienfaisance	144,043	535	12,033
Fonds de religion constitué par Joseph II	68,086,807	979,622	3,410,748
Fonds d'étude	15,418,496	326,642	875,370
Total	366,890,996	10,960,084	23,925,831

Dans tout l'empire-royaume, on comptait, en 1861, 1,020 couvens, 9,660 moines et 5,198 religieuses. C'est peu comparativement à la France ou à la Belgique. La valeur des biens ecclésiastiques d'après ce relevé approche de 1 milliard. Comme il a été fait en 1849, cette valeur doit avoir, semble-t-il, presque doublé aujourd'hui. Les revenus de certains évêchés sont énormes. Celui de Gran est de plus de 500,000 florins, celui d'Olmütz de 300,800 florins, Prague 71,680 florins, Saint-Florentin 95,000 florins. Les prémontrés de Schlögl ont par an 53,150 florins, ceux de Tepl 223,000 florins, ceux de Vienne 197,000 florins. Saint-Pierre à Salzburg a un revenu de 87,500 florins, Kremsmünster de 191,700 florins, Heiligenkruz de 93,900 florins, Osseg de 87,900 florins Les biens de ces couvens ont une valeur et donnent un revenu supérieur à cette évaluation officielle. Les raisons qu'on invoque en faveur de la conservation des bénéfices des prêtres séculiers ne s'appliquent pas évidemment aux ordres religieux.

des biens ecclésiastiques, si ceux-ci ne servent plus à couvrir les frais d'un grand service d'intérêt général. Les discussions des assemblées de la révolution française me paraissent avoir établi ce point avec tant de force, que l'esprit de secte peut seul encore le méconnaître. Les biens ecclésiastiques ne sont pas la propriété individuelle des ministres du culte qui en jouissent; personnellement ils n'y ont aucun droit. Ils appartiennent à un corps moral qui ne les possède qu'en vertu d'un privilége que l'état concède. Si l'état enlevait la personnification civile aux cultes, ces corporations fictives cesseraient d'être, et leur domaine, n'ayant plus de maître, retournerait nécessairement à l'état. Il faut tout l'empire des idées religieuses, invoquées à tort, pour obscurcir des notions si simples. En Suède, les militaires de l'*indelta*, au lieu d'être rétribués par le budget, vivent du revenu de terres affectées à leur entretien. Peut-on soutenir que ces terres appartiennent à l'armée, et que la nation suédoise ne pourrait en disposer, sauf à rétribuer les troupes d'une autre façon? En Autriche, la situation du clergé est semblable à celle de l'armée suédoise; il vit aussi du produit d'un domaine foncier. La nation aurait également le droit d'en faire un autre emploi et de pourvoir d'une autre façon à l'entretien des ministres du culte. C'est ce qu'ont fait presque tous les pays de l'Europe : l'Autriche la première sous l'impératrice Marie-Thérèse et Joseph II, la France ensuite, l'Espagne, l'Italie, la Roumanie récemment. Le parlement anglais discute en ce moment même une mesure du même genre, et les catholiques n'ont pas été les derniers à applaudir M. Gladstone quand il a proposé l'*incamération* des biens de l'église établie en Irlande. Comment ce qui est légitime au-delà de la Manche cesserait-il de l'être aux bords du Danube? Je crois donc que les hommes impartiaux seront disposés à reconnaître le droit de l'Autriche de mettre la main sur les biens ecclésiastiques; mais est-il bon qu'il soit fait usage de ce droit? C'est ici que le doute commence, car on se trouve en présence de l'une des questions les moins éclaircies de notre temps. Tocqueville a émis à ce sujet une opinion qui mérite d'être mûrement pesée. Il est évident qu'un clergé salarié sera moins indépendant qu'un clergé propriétaire; il dépendra de l'état qui le rétribue et du pape qui l'institue. Le prêtre catholique, n'ayant point de famille, vit déjà en dehors de la société civile; s'il n'a point de propriété foncière, rien ne l'intéresse plus au pays qu'il habite. Tous les liens qui peuvent l'attacher au sol étant coupés, il n'a plus qu'une patrie, Rome, qu'un souverain, le pape, qu'un intérêt, la domination de l'église. Quoi qu'on fasse, l'action du clergé sur le peuple demeurera, au moins pendant longtemps encore, très grande. En lui enlevant ses biens, on ne ruine pas son influence, souvent même on l'augmente. Il faut donc se

demander si, pour former un peuple capable de vivre libre, il ne vaut pas mieux que le prêtre soit aussi indépendant que le lui permettent ses fonctions et aussi attaché que possible au territoire où il exerce son ministère. Sous l'ancien régime, dans un état gouverné despotiquement, le clergé en France s'était fait le défenseur des libertés gallicanes et de l'indépendance de l'église nationale; il était propriétaire. Aujourd'hui, au sein d'une société avide de liberté, il prêche des doctrines d'asservissement, et il est devenu complétement ultramontain; il est salarié. Le curé qui jouit d'un domaine rural est encore, par quelques liens, citoyen d'un état. Celui qui n'a plus rien devient, comme le moine, citoyen seulement du monde catholique.

Parmi les partisans de l'*incamération* des biens ecclésiastiques, il en est beaucoup qui espèrent par cette mesure affaiblir l'influence d'un corps qui a déclaré la guerre aux idées et aux institutions modernes. Ils ne font pas attention que la révolution française a employé ce moyen avec une fureur et une suite implacable qu'on n'imiterait plus maintenant. Pourtant le but a été complétement manqué, et la France est citée aujourd'hui à l'étranger comme le pays le plus catholique de l'Europe. D'ailleurs la vente des biens du clergé peut procurer quelques ressources à un trésor obéré; elle ne résout point le problème des rapports de l'église et de l'état. Les biens vendus, accorderez-vous un traitement aux ministres des cultes, comme on l'a fait en France, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Belgique? En ce cas, le budget des cultes fait obstacle à la séparation de l'église et de l'état, et impose ces relations compliquées et difficiles que les concordats viennent régulariser. Supprimez-vous radicalement le budget des cultes? Alors, à moins de rendre presque impossible l'organisation de tout service religieux, ce que les populations ne supporteraient probablement point longtemps, il faut faire comme aux États-Unis et accorder très largement la personnification civile avec le droit de posséder, ce qui amènerait rapidement la reconstitution de la propriété ecclésiastique. Or cette conséquence demande réflexion. La même législation qui n'offre aucun danger dans un pays qui compte une multitude de sectes dont les croyances, les limites, les visées, varient sans cesse, et dont les ministres se marient, peut conduire à l'asservissement une nation qui a un culte dominant, dont les croyances et les desseins restent les mêmes, et dont les prêtres demeurent étrangers à la société civile. On croit volontiers que des institutions excellentes dans le pays où elles ont pris naissance donneront d'aussi bons résultats partout ailleurs. Des échecs fréquens nous montrent à chaque instant que c'est une erreur.

En Autriche, certains couvens, certains évêchés, ont évidemment de trop grands revenus. Ces riches prébendes entraînent ceux qui en jouissent à mener un genre de vie peu en rapport avec les enseignemens et les exemples du Christ. L'état aurait donc raison de mettre la main sur ce qui ne sert qu'à entretenir le luxe épiscopal et de l'employer, comme le voulait Joseph II, à doter l'enseignement, surtout à fonder des écoles normales. Cela fait, il pourrait renoncer à toute ingérence dans la nomination des évêques et dans l'administration des biens ecclésiastiques. La personnification civile serait accordée, non à l'église ou aux églises en général, mais à chaque groupe paroissial de fidèles, dont le droit de posséder serait soumis aux mêmes règles et aux mêmes limites que celui des sociétés anonymes. La solution que j'indique ici soulèverait, je ne l'ignore pas, de sérieuses difficultés quand il s'agirait de la formuler en projet de loi; mais, si les habiles légistes du *Reichsrath* arrivaient à les résoudre et à réaliser pour la première fois sur le continent européen la séparation effective de l'église et de l'état, le service rendu à tous les pays qui poursuivent cette importante réforme vaudrait à l'Autriche une profonde gratitude. Dans l'empire-royaume, où le clergé possède encore des biens qui assurent le service religieux, il serait plus facile d'introduire la séparation que là où la suppression des allocations du budget enlèverait aux prêtres, momentanément du moins, tout moyen d'existence. La mesure n'aurait point cette apparence de persécution ou de rigueur qu'elle prendrait peut-être ailleurs aux yeux d'une grande partie des populations. Il ne serait même pas impossible qu'elle fût acceptée par les églises elles-mêmes, qui acquerraient ainsi une autonomie complète au prix du sacrifice de leur superflu, destiné à améliorer et à répandre l'instruction. Il est urgent pour l'Autriche, plus urgent que pour les autres états catholiques, de mettre fin à ces luttes confessionnelles qui l'agitent et la minent. Entées sur les antagonismes des nationalités, elles pourraient menacer l'existence même de l'empire, si ces rivalités de races venaient à reprendre leur caractère aigu. C'est un motif pour ne point reculer devant les solutions radicales. Ce ne serait point pour l'Autriche un médiocre titre de gloire si, après après avoir fourni le modèle d'un état fédéral, où l'excellence du gouvernement et les bienfaits du régime constitutionnel retiendraient ensemble dans un faisceau unique des races diverses trop longtemps hostiles, elle arrivait à incarner en des lois pratiques la fameuse formule : l'église libre dans l'état libre.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE

SALON DE 1869

I.

Au moment où l'exposition de 1869 ouvrait ses portes à la foule, le *Journal Officiel* publiait un travail intitulé : *Progrès de la France sous le gouvernement impérial.* Le chapitre XI de cette apologie est consacré aux beaux-arts. Il nous apprend, avec une naïveté digne d'un autre régime, que l'empereur a cru marquer sa sollicitude pour les arts en les détachant du ministère de l'intérieur, et les faisant entrer dans un département plus domestique. « Une somme de plus de 16 millions a été consacrée — en seize ans — à des commandes, à des acquisitions et à des subventions qui se sont réparties entre plus de 2,000 artistes. Plus de 5,380,000 objets d'art, tableaux, statues, gravures, etc., leur ont été commandés. » Voilà des chiffres assez beaux pour éblouir l'innocent électeur qui les admirera de loin; si nous les regardons de près, et surtout si nous les comparons entre eux, nous ne pourrons nous empêcher de sourire. Seize millions en seize exercices font un million par an, qui, partagé entre 2,000 artistes, leur donne 500 francs à chacun. Leur donne? Je me trompe. Les artistes ont payé cette munificence ridiculement cher. Si la logique des princes et des citoyens était la même, l'analyse des chiffres aboutirait de plain-pied à l'absurde; mais, pour officiel que soit ce témoignage, il serait puéril de le prendre au pied de la lettre. Mieux vaut croire que la surintendance des beaux-arts s'est glorifiée à la légère, avec cette confiance en elle et en nous qui fait les trois quarts de sa grâce.

Elle ajoute, — toujours dans le même document, — que « les expositions des œuvres des artistes vivans sont devenues annuelles,

conformément au vœu de la majorité des artistes. Un contact permanent a pu s'établir ainsi entre eux et le public, et cette mesure *nouvelle* a donné aux travaux artistiques une impulsion considérable. » Le demi-million de Français qui s'intéresse aux progrès de l'art sera bien étonné d'apprendre aux sources authentiques que les expositions n'étaient pas annuelles avant 1848. Il serait plus vrai de dire que le petit gouvernement des beaux-arts est aussi capricieux qu'absolu. Il lui a plu un jour d'ôter à nos artistes l'innocente liberté d'exposer leurs œuvres tous les ans; un autre jour, il a trouvé plaisant de la leur rendre. Encore le droit d'exposer est-il sujet à des restrictions inconnues sous la monarchie constitutionelle, et qu'un pouvoir un peu libéral n'eût jamais inventées. On se demande en vertu de quel principe un producteur modeste et retenu comme M. le surintendant prétendrait limiter la fécondité des vrais talens; de quel droit il viendrait dire à des hommes jeunes, ardens, pleins de séve, impatiens de montrer la richesse et la variété de leur génie : Vous exposerez deux ouvrages chaque année, pas un de plus!

Il se peut que les règlemens décrétés *proprio motu* par la surintendance paraissent tolérables ou même satisfaisans à la majorité des artistes; j'ai même ouï dire que ce despotisme de seconde main n'avait pas à percer plus de deux ou trois couches pour rencontrer une veine de popularité. Rien n'est plus juste; il y a de la plèbe en tout, et la plèbe a toujours fait bon ménage avec l'absolutisme. Ces expositions où les maîtres sont limités à deux tableaux comme le dernier de leurs rapins et placés à leur lettre, selon la loi égalitaire de l'alphabet, cette distribution des prix où 70 médailles uniformes et classées par ordre alphabétique nivellent les talens les plus inégaux, cet avancement à l'ancienneté qui garantit l'épaulette à tous les bons sous-officiers, que sais-je encore? l'enseignement lui-même affranchi des règles qui imposaient une longue étude aux paresseux et aux impatiens, en voilà plus qu'il n'en faut pour recommander l'administration à tous les médiocres, c'est-à-dire à la majorité; mais au nom de tous les dieux, qu'importent l'opinion, la faveur, le goût de la majorité des artistes? En politique, je l'avoue, les majorités priment tout depuis vingt ans; l'art n'est pas encore abaissé sous les fourches caudines du suffrage universel. Qui diable s'inquiète aujourd'hui des passions ou des intérêts qui entraînaient la majorité des artistes sous Périclès, sous Auguste ou sous François Ier? Les plus grands siècles n'ont laissé derrière eux qu'un petit nombre d'ouvrages excellens, produits par quelques hommes supérieurs et rares, c'est-à-dire les fruits d'une infime minorité. Tout chef-d'œuvre est une immortelle exception,

née d'une exception vivante et mortelle. Donc un gouvernement, si démocratique qu'il soit par son principe, se glorifie à faux lorsqu'il prend à témoin la plèbe des artistes. Les trois quarts des sculpteurs et les neuf dixièmes des peintres ne sont artistes que de nom ; leur vraie place serait dans l'industrie et le commerce. Quand les expositions officielles sont désertées par presque tous les membres de l'Institut, quand MM. Duc, Labrouste, Lefuel, Vaudoyer, Jouffroy, Dumont, Bonnassieux, Barye, Signol, Schnetz, Robert-Fleury, Meissonier, Alexandre et Auguste Hesse, Léon Cogniet, Amaury-Duval, Jules Dupré, Alex. Desgoffe, Diaz, Gigoux, Yvon, Eugène Lami, Ziem, Ricard, Matout, Jadin, Hamon, Jacque, Lenepveu, Maréchal de Metz, Riésener, Thomas Couture, Iselin, Frémiet, Paul Dubois, etc., etc., ne se signalent que par leur absence au Salon de 1869, il serait puéril de nous dire : « 4,230 ouvrages ont figuré à l'exposition, quoique chaque artiste ne pût en présenter que deux ! »

Je ne suis pas de ceux qui reprochent au gouvernement la sécheresse des étés, l'humidité des hivers, la cherté du pain et l'impuissance des artistes; mais je n'aime pas qu'on prétende tirer honneur et profit du bien qu'on n'a pas fait. L'état, dans ses rapports avec les artistes, a le choix entre deux rôles que voici. Il est le maître de ne rien faire et de laisser tout faire. Point d'écoles officielles et gratuites ; les élèves s'adresseront aux hommes d'un talent reconnu, et paieront leurs leçons ce qu'elles valent. Les artistes s'entendront pour organiser à frais communs l'exposition annuelle ou permanente de leurs ouvrages; chacun se défera de ses produits comme il pourra, soit aux enchères, soit à l'amiable; l'administration des musées, si la chambre lui fournit les voies et moyens, achètera de temps à autre une statue ou un tableau remarquable pour enrichir les collections publiques. Un tel ordre de choses serait le mieux approprié aux mœurs d'un peuple libre; nous y viendrons peut-être un jour.

L'autre hypothèse est celle d'un gouvernement qui touche à tout, se charge de tout, et absorbe toute l'initiative de 38 millions d'hommes. La constitution dit, article 1er : Les citoyens sont mineurs sous la tutelle du prince. Soit ! La fabrication des chefs-d'œuvre devient un service public, un monopole de l'état comme la fabrication des cigares. Nous avons un rang à tenir, une suprématie à défendre contre les rivalités de l'Europe; maître Jacques, c'est-à-dire l'état, cuisinier et cocher tout ensemble, se charge de nous fortifier contre la concurrence. L'enseignement des arts sera gratuit; mais, comme il ne faut pas gaspiller les fonds du public au profit de vocations douteuses, une série d'épreuves sévères écartera sans ré-

mission toutes les médiocrités. Le gouvernement comprendra qu'il endosse une responsabilité grave en déclassant des tailleurs de belle espérance pour en faire de faux artistes. Toutefois, la liberté des arts ayant droit au même respect que celle du commerce et de l'industrie, tous les citoyens seront maîtres d'étudier la peinture ou la sculpture à leurs frais. L'état se charge d'organiser des expositions annuelles et même permanentes dans un local *ad hoc*, où l'on ne promènera point les chevaux, où l'on ne vendra point des asperges : cet édifice étant une propriété nationale, tous les artistes sans exception auront le droit d'y exposer leurs produits en nombre illimité, sauf refus motivé du commissaire de police. Seulement, comme une exposition doit servir à l'instruction du peuple, les meilleurs ouvrages seront triés par les artistes eux-mêmes et mis à part dans une ou deux grandes salles. Il est indispensable de séparer le bon grain de l'ivraie; un chef-d'œuvre ne résiste pas à certain genre de voisinage; on a d'ailleurs remarqué que les peintres forcent leur talent pour se faire remarquer dans la cohue des expositions actuelles, comme un ténor force sa voix pour dominer le tapage d'un chœur mal écrit. Tous les quatre ou cinq ans, une exposition spéciale, solennelle et choisie réunira les œuvres qui auront eu le plus de succès dans la période précédente. Ainsi sera vérifié le discours du haut personnage qui, confondant sans doute le présent et l'avenir, disait l'année dernière aux artistes français : « Grâce à l'heureuse innovation des expositions annuelles, un contact *permanent* a été établi entre vous et le public, et par une sorte de juridiction *privilégiée* vous pouvez paraître à *votre* jour et à *votre* heure devant vos juges naturels. » Dans l'état présent des affaires, il est difficile d'admettre que sept semaines d'exposition par année établissent un contact permanent entre le public et les artistes. *Votre* jour et *votre* heure signifient sans doute le jour et l'heure de l'administration, qui refuse les moindres délais aux retardataires, et quant à la juridiction priviligiée, on se demande en quoi les exposans sont plus favorisés, par exemple, qu'un écrivain qui publie trois volumes par an, si bon lui semble, quand bon lui semble, sans l'autorisation préalable d'aucun jury. Les usages qui régissent la publication des œuvres d'art ne seraient pas tolérés quinze jours en littérature.

Je n'accuse personne d'avoir créé un état de choses qui n'est ni bon ni logique. Le blâme se répartit sur tant de têtes que chaque individu peut se croire blanc comme neige. Le passé est complice du présent, les victimes elles-mêmes ont contribué à leur propre malheur. Il est certain que nos artistes seraient les plus indépendans du monde, s'ils avaient su et voulu prendre en main leurs pro-

pres destinées, s'entendre, s'organiser, se cotiser, emprunter au besoin, construire une maison commune, voire un palais d'exposition où ils auraient reçu le public à leurs heures, sans demander licence au ministère; mais le *self government* n'est pas encore dans les mœurs françaises, et les artistes ont toujours été un peu plus asservis ou protégés que le reste du peuple. Le pouvoir eût-il vu leur émancipation d'un œil favorable? Je veux le croire, et pourtant l'homme en place trouve un charme bien attachant dans l'exercice du patronage et la distribution de la manne de l'état. On se fait un devoir de son plaisir; il y a des traditions; les successeurs très indirects de Richelieu, de Fouquet, de Choiseul, se croient tenus en conscience d'aider un peu les pauvres diables de talent. On se dit que l'histoire a des bontés, des tolérances même pour tous ceux qui ont encouragé les arts : Auguste s'est fait pardonner bien des choses; Mécène, aux yeux de la postérité, n'a plus guère que des vertus. A part tout calcul d'intérêt, les puissans de notre pays veulent sincèrement le progrès des arts; les palais sont pavés de bonnes intentions, on ne recule devant aucun sacrifice pour provoquer les efforts du génie; si les prix de 20,000 francs sont impuissans à inspirer les chefs-d'œuvre, on quintuplera la somme, on ira jusqu'à 100,000 fr.

O candeur de la force, naïveté de la politique, innocence vraiment singulière chez des hommes qui ont tant vu, tant fait et tant vécu! Je m'étonne de trouver chez ceux qui nous gouvernent cette confiance illimitée dans les pouvoirs mirifiques de l'argent. Ils semblent croire que tout se commande à prix fixe, la vertu dans la vie privée, le courage à la guerre, le génie dans les arts! Comme si les prix de vertu fondés par Monthyon n'étaient pas toujours mérités par des gens qui en ignorent l'existence! Comme si les primes offertes au dévoûment militaire avaient eu un autre effet que de démoraliser un moment notre honnête et loyale armée! Pensez-vous que l'esprit sera plus vivement stimulé par l'appât d'un salaire que par l'amour de la gloire? Ce n'est pas même la gloire qui excite les hommes à créer des chefs-d'œuvre; ils les produisent parce qu'ils les ont en eux, et ils les ont en eux lorsqu'ils vivent dans un milieu favorable à la santé morale et au développement du génie. Rouget de l'Isle a fait *la Marseillaise* pour rien, paroles et musique; que Louis XV, après Rosbach, eût mis au concours un chant patriotique fait pour conduire nos soldats à la victoire, la France ne lui aurait envoyé que des rhapsodies sans âme, fût-ce au prix d'un million. Si l'art n'a point péri chez nous, si nous sommes encore, au moins sur ce terrain, le premier peuple du monde, l'administration aurait tort de s'en glorifier; notre supériorité ne s'est

pas maintenue *parce que*, mais *quoique*. Encore est-il essentiel de rappeler à tous qu'elle est simplement relative : nous régnons en Europe comme un borgne chez les aveugles; mais il fut un temps ou nous avions nos deux yeux.

II.

L'œuvre capitale de l'exposition de sculpture et de tout le Salon est une figure de marbre que M. Perraud désigne au livret par le mot : *Désespoir*. M. Perraud, qui obtenait le grand prix de Rome en 1847, il y a vingt-deux ans, est membre de l'Institut depuis 1865. Il a beaucoup travaillé dans tous les genres, car il faut vivre, mais son œuvre, à proprement parler, se compose aujourd'hui de trois marbres qui ont leur place marquée au Louvre : un *Adam*, un groupe intitulé *Éducation de Bacchus*, et ce poète assis sur une plage qui personnifie le *Désespoir*. L'*Adam*, si j'ai bonne mémoire, était un dernier envoi; il étonna les critiques par un débordement de vigueur qui n'excluait nullement la science; on se demanda si Rome ne nous renvoyait pas un Puget civilisé à l'école de Michel-Ange. L'*Éducation de Bacchus*, qui représente un faune et un enfant, nous fit connaître une autre face du même homme, un talent fin, serré, nerveux, concis, l'élégance et la sobriété de la force. On parla de tout à propos de cette nouvelle œuvre; elle rappelait aux uns David d'Angers, aux autres les grandes pièces de l'art antique. La statue qui nous est offerte aujourd'hui signale une troisième évolution : M. Perraud s'est transporté d'un seul bond jusqu'à cette région de la beauté calme, sereine, auguste, où Virgile et Racine sont rois. Il faudrait remonter au-delà des beaux temps de la renaissance pour trouver les aïeux de ce poète qui pleure au bord de la mer. Les anciens Grecs, nos maîtres invincibles, réclameraient la forme pleine, chaste et noble de ce corps qui représente la virilité épanouie dans sa fleur; peut-être seraient-ils déroutés un moment par l'expression toute moderne du visage : la mélancolie est à nous; si les hommes ont beaucoup désappris en vingt siècles, ils ont inventé des douleurs inconnues aux citoyens d'Athènes. M. Perraud nous doit encore une figure de femme pour fermer le cycle qu'il a si glorieusement tracé, après quoi il pourra décorer des églises, faire le buste de ses amis, ou se croiser les bras, si bon lui semble; son œuvre sera plein, sa carrière parcourue; il laissera un monument complet.

Et maintenant baissons d'un ton. La statue équestre de *François Ier*, par M. Cavelier, est d'une bonne allure; elle sent sa renaissance de deux lieues. On dirait même que l'auteur a pris jusqu'aux

défauts des artistes d'un temps où la raideur du moyen âge n'était pas encore bien assouplie : voyez les jambes ! voyez la tête ! Groupe honorable malgré tout, et qui fera bonne figure à l'hôtel de ville de Paris. Le *Louis XII* de M. Jacquemart est destiné à la province; il doit décorer l'hôtel de ville de Compiègne, et véritablement j'estime qu'il l'ornera.

L'administration des beaux-arts, qui est toute-puissante dans sa sphère, s'est mis en tête de décerner la plupart des statues équestres aux animaliers de renom. En vertu de quel principe? Sans doute elle croyait que, dans un groupe formé d'un cheval et d'un roi, le plus important, c'est la bête. Cette opinion, au moins contestable, nous a dotés de plusieurs ouvrages saugrenus. Tel souverain qui a fait grand bruit en son temps est devenu, grâce aux choix de l'administration, un chevalier de triste figure. Ni l'empereur régnant, ni le chef de la dynastie, n'ont échappé à ce destin, et Louis XII n'eût pas été plus heureux, j'en ai peur, si M. Jacquemart était un animalier ordinaire; mais il possède la figure humaine aussi bien, sinon mieux, que le cheval, le chien ou le tigre. Dans son groupe en haut-relief, c'est le cavalier qui soutient le cheval, car l'un est vrai, juste, noble, excellent, et l'autre relativement assez faible.

M. Cordier expose le modèle en plâtre d'une fontaine égyptienne qui deviendra fontaine, si l'on y met de l'eau, et égyptienne, si l'on a le tort de l'exécuter en Égypte. Jusque-là je me permettrai de dire que cet informe monument n'a rien d'une fontaine. Une vasque supportée par un groupe confus de femmes, de haillons, de feuillages, de fourrures et de gargoulettes, sans forme arrêtée, sans profil, sans rien qui rappelle le balustre, ne constituera jamais un parti d'architecture. Il y a sur la place Louvois, devant la Bibliothèque, une fontaine de Visconti et de Klagman que M. Cordier ferait bien de méditer un peu.

La *Cléopâtre* de M. Clésinger, qu'on fait garder à vue par un sergent de ville, pourrait tenter un voleur, j'en conviens, mais un connaisseur, jamais. Voilà donc ce chef-d'œuvre que les journaux vantaient de confiance avant l'ouverture du Salon? Cette femmelette maigrelette et gringalette, avec ses cheveux jaunes, sa jupe verdâtre et ses yeux noirs qui font trou, cette poupée chargée de bijoux qui badine niaisement avec un lotus en miniature, a la prétention de représenter Cléopâtre; mais où donc est la grâce de la femme? Où est la majesté de la reine, où est la séduction dominatrice, le vice irrésistible de celle qui perdit Antoine? Qu'est devenu le tempérament de M. Clésinger, ce fameux tempérament qui depuis tant d'années lui tient lieu de talent? Riche décor, pauvre sculpture, et quel beau marbre ils ont gâté !

Si j'avais en réserve un beau bloc de Paros, c'est à M. Mathurin Moreau que je l'enverrais cette année. Son groupe intitulé le *Repos*, qui représente une femme endormie avec un enfant sur le sein, est une œuvre essentiellement sculpturale, du plus grand caractère et de la plus fière prestance. Toute la partie supérieure est traitée avec la vigueur et la décision d'un talent émancipé qui possède assez la nature pour ne plus la suivre au petit pas, terre à terre. L'artiste s'est montré moins hardi dans le modelé des jambes, qui sont replètes, engorgées, d'une réalité un peu servile. Ce défaut se corrigera facilement : il y a place pour plus d'un progrès entre le plâtre et le marbre. L'*Ophélie* de M. Falguière, si elle était plantée en face de ce beau groupe, indiquerait de façon très pittoresque que la sculpture est un art plus large et plus varié qu'on ne croit. Elle a mille façons de traiter la nature, tous les styles lui sont permis, depuis l'interprétation héroïque et majestueuse jusqu'à la fantaisie la plus évaporée. M. Falguière n'est pas inférieur à M. Mathurin Moreau, cette Ophélie vaut en son genre le morceau capital que nous admirions tout à l'heure. L'ensemble en est conçu dans un sentiment bien délicat, le mouvement onduleux se dessine avec une rare finesse. Voici un art capricieux, recherché, presque grimaçant à force de manière, et pourtant séducteur en diable, — une véritable friandise offerte aux délicats. Entre le *Repos* et l'*Ophélie*, placez la *Femme adultère* de M. Cambos; vous aurez la notion d'un art intermédiaire et pour ainsi dire éclectique. La figure est sincèrement féminine sans beaucoup de grandeur; le sentiment est vif et quelque peu bourgeois. Le mouvement des bras qu'une pudeur tardive croise au-dessus du front est très ingénieusement trouvé; mais il se tient à égale distance des sublimités antiques et des coquetteries romantiques. L'ajustement, d'un goût assez oriental, ne rappelle ni les beaux plis de la grande statuaire, ni la raideur artistement cassée des draperies du xve siècle. L'œuvre est bonne, elle est belle, à la façon des tableaux de Paul Delaroche, et elle réussit brillamment dans le même milieu.

La *Resipiscenza* de M. Cabet nous montre jusqu'à quel point le sculpteur peut effiler, affiner, subtiliser la nature sans la déformer. C'est l'art minutieux poussé jusqu'à l'extrême limite, comme si l'on avait arrêté le bras de l'artiste au moment où il allait gâter son œuvre. Rien de plus fin, de plus frais et de plus attrayant que ces chairs et ces draperies. M. Chabaud nous offre un bon spécimen de sculpture architecturale : deux figures de femmes destinées à éclairer l'extérieur du nouvel Opéra. Ses *lampadaires* sont d'une belle façon et d'une tournure élégante. M. Bartholdi a pris à tâche de créer un petit monument gai, et il a parfaitement réussi. Son *Vi-*

gneron alsacien ferait une bien jolie fontaine; en attendant, c'est une figure très vivante et très vraie, le meilleur ouvrage à coup sûr de M. Bartholdi. M. Pollet comprend la sculpture décorative comme les artistes romains de l'école du Guide. Son *Eloa* rappelle certains groupes exécutés au commencement du XVIIe siècle à l'église du Gesù; on y voit des Religions qui empoignent les Hérésies par la perruque en leur trépignant sur le corps. Le marbre est fouillé comme s'il était de beurre, et la fougue du travail lui donne un certain air de maestria qui en impose à première vue. La *Bacchante* de M. Marcellin est traitée avec autant de furie et plus d'art; la facilité naturelle et la pratique savante s'y marient de manière à produire un grand effet de second ordre. M. Carrier-Belleuse a donné la dernière main à cette jolie petite figure d'Hébé couvée par un aigle colossal, que nous connaissons depuis un an, si j'ai bonne mémoire.

Les bons portraits en buste et en pied ne sont pas rares cette fois : le *Dupuytren* de M. Crauk, conforme aux meilleures traditions du genre; l'*Ingres* de M. Étex, conçu et exécuté avec une heureuse originalité; le *Mirabeau* de M. Truphême, figure dramatique et décorative qui fera un beau marbre; le buste de *Crespel*, par M. Cugnot, avec ces deux allégories qui rappellent les bronzes d'Herculanum; un très vivant portrait de *M. Charles Garnier*, par M. Carpeaux; un bon marbre du comte *Duchâtel*, par M. Chapu; un buste de l'empereur, signé Oliva, et qui mériterait de devenir officiel; un *Bouchardon*, traité par M. Schœnewerk dans la manière de Bouchardon; un bon médaillon de *M. Ingres*, par M. Lormier; une jolie terre cuite de *Mme C.*, par M. Déloye; un buste intéressant de *M. Édouard Pailleron*, par M. David d'Angers fils, n'épuisent point la liste des œuvres recommandables.

Dans le camp des animaliers, j'ai remarqué un ouvrage estimable, le groupe de M. Cain et deux supérieurs, le *Bœuf* de M. Isidore Bonheur, qui est d'un beau caractère, d'un bon ensemble, d'un dessin pur, d'un modelé à la fois large et fin, et le *Valet de chasse* de M. Mène. Un vrai bijou, ce dernier groupe! Le cheval est excellent, la meute menée en laisse fourmille de mouvemens justes et variés; mais pourquoi l'homme a-t-il les jambes arquées au rebours de tous les principes?

Il convenait de réserver pour la fin de cette étude une douzaine de sculpteurs jeunes ou du moins nouveaux, qui viennent à l'exposition comme nous allions jadis à la Sorbonne, pour disputer les prix et commencer leur renommée. Quelques-uns sont exempts de l'examen du jury, parce qu'ils ont déjà mérité une ou deux médailles; mais aucun d'eux n'est hors concours : l'administration les

traite encore en élèves. M. Préault s'est oublié jusqu'à l'âge de soixante ans dans cette classe élémentaire; il n'y est plus le premier ni même, hélas! le deux centième!

Le *Jeune Braconnier* de M. Gauthier se place au premier rang des œuvres jeunes : cela est fait d'inspiration; ni les vivans ni les morts n'y réclameront rien; il y a un homme nouveau, original et puissant derrière ce groupe. Quant au *Narcisse* de M. Hiolle, c'est un envoi de Rome tel que Rome ne nous en envoie pas tous les ans. Si le sujet nous paraît un peu vieux, la donnée de l'artiste est assez neuve; il a pris un personnage plus adulte que la tradition ne le comporte, et la souplesse du mouvement, la beauté de la figure, l'élévation du style, le mérite de l'exécution, dépassent de beaucoup la moyenne ordinaire. M. Captier, qui se produit pour la première fois, débute par un coup d'essai mémorable; il fait d'emblée une croix à son nom. Son *Faune* est d'une intelligence et d'une finesse rares. Il y a des mérites plus éminens encore chez M. Leenhoff. Le plâtre qu'il désigne sous le nom de *Guerrier au repos* annonce un homme imbu du style héroïque et capable de s'élever aux plus fiers sommets de l'art. Par malheur, la tête et le torse rappellent un peu trop l'Achille, et le dessin des membres inférieurs laisse beaucoup à désirer. Le groupe de M. Pauffard, *Jeune fille retenant l'Amour captif*, respire le plus pur parfum de l'antiquité; un certain archaïsme dans les plis ne nuit pas à l'effet d'ensemble. Un peu plus de science, et l'on se demanderait si cette jeune fille n'a pas été trouvée par des pêcheurs dans le lac de Gabies. Tout au contraire le *Réveil* de M. Franceschi est moderne par le sujet, par le type, par le style, par ce je ne sais quoi de Pompadour qui revient à la mode; mais c'est la fine fleur des élégances mondaines : du charme, de l'esprit, une grâce souple et moelleuse, et des lignes dont l'harmonie riante et facile ne laisse rien à désirer. M. Franceschi n'avait encore rien fait d'approchant; il a pourtant fourni une certaine carrière et acquis un joli commencement de réputation. M. Boisseau nous montre un groupe touchant, d'un sentiment heureux et vrai : *la fille de Céluta* pleurant son enfant. La forme laisse encore à dire; on doit espérer que l'artiste se complétera. Le *Bacchus* de M. Tournois reparaît en bronze avec un jeune compagnon de plâtre. On revoit avec plaisir la bonne statue de l'an dernier; l'autre, le *Joueur de palet*, paraît d'une qualité moins franche. Si le mouvement général est souple et fin, les réminiscences de l'antique sont trop visibles par places. M. Tournois a voulu renouveler sa manière; c'est un chercheur qui trouvera sans doute, sauf à s'égarer quelquefois : il y a presque toujours du va-et-vient dans la marche des vrais artistes. Le *Ganymède* de M. Barthélemy, le *Tircis* de M. Bardey, le

Vendangeur de M. Becquet, le *Printemps* de M. Auguste Moreau, le *Jeune Romain* de M. Lemaire, la *Pietà* de M. Sanson, doivent être loués avec restriction; mais chacun de ces ouvrages a son mérite. Dans le groupe de M. Sanson, le Christ seul est vraiment bien; la figure de M. Lemaire vaut surtout par les jambes; celle de M. Bardey par les jambes et par le torse. M. Barthélemy pèche par le torse, mais la tête de son Ganymède est charmante; c'est la tête qui n'est pas heureuse chez le vendangeur de M. Becquet; tout le corps est d'ailleurs d'un modelé large et souple. Les enfans qui s'embrassent dans le groupe de M. Auguste Moreau sont d'une grâce et d'une naïveté adorables; par malheur, la forme ne répond pas tout à fait au *bien trouvé* du mouvement.

En résumé la sculpture, qui est le plus pénible et le plus ingrat de tous les arts, se porte encore bravement parmi nous. Malgré la rareté des beaux modèles, que le théâtre enlève à l'atelier, malgré l'indifférence à peu près unanime du public, malgré la mesquinerie du grand client, l'état, qui paie douze mille francs une statue qui en a coûté huit mille à l'artiste, nous comptons dans Paris une centaine de vrais statuaires qui ont embrassé la sculpture par goût, qui l'ont apprise avec courage, et qui l'honorent par le plus désintéressé de tous les dévoûmens.

III.

La *Divine Tragédie* de M. Chenavard est un événement, quoi qu'on dise. Le public qui vient folâtrer dans les salles d'une exposition peut dédaigner cette grande œuvre ou même en rire; les artistes et les critiques l'étudieront avec respect. C'est l'erreur souvent heureuse d'un puissant esprit, d'un grand dessinateur et d'un peintre éminent; j'estime qu'on battrait tous les buissons de l'Europe sans trouver un autre homme assez doué et assez savant pour se tromper de la sorte. L'artiste qui débute, ou peu s'en faut, par cette désagréable et superbe peinture est un homme de soixante ans sonnés; depuis tantôt quarante ans, il jouit d'une réputation légitime et d'une incontestable autorité. Sa vie est simple, austère; il habite les plus hautes régions de la philosophie, de l'histoire et de l'esthétique. La théorie ne paraît pas l'avoir détourné des études de métier; il sait dessiner une figure et peindre un morceau comme les plus forts. C'est un savant pratique, un critique fécond, un oiseau rare. Il a dévoré Michel-Ange, Raphaël et Corrége; s'il ne les a pas entièrement digérés, il s'en est assimilé quelque chose. On dit que M. Chenavard excelle dans l'exposé et la discussion des théories; mais il n'est pas de ceux qui se dépensent tout entiers en pa-

roles : les cartons qu'il a composés et exécutés pour l'ornement du Panthéon sont une œuvre. Malheureusement pour lui et pour nous, une erreur plane sur sa carrière; il a fait fausse route dès son premier pas, et comme il a de bonnes jambes, comme il a toujours marché droit, plus il va devant lui, plus il s'éloigne du but. Ary Scheffer a gâché un beau talent de second ordre en s'escrimant à peindre la poésie; M. Chenavard s'est persuadé que la philosophie pouvait se peindre. La faute en est peut-être à la nature, qui avait entassé dans le même cerveau la passion des grandes vérités et le sentiment des belles formes. Le philosophe, l'historien, le politique, le rêveur du progrès social a pris le peintre à son service, et l'a débauché sans songer à mal.

C'est une noble ambition que de vouloir instruire et moraliser l'homme par les yeux, et M. Chenavard ne se trompait pas de tout en croyant que tel est le but de la peinture. Les belles formes et les belles couleurs qui éclosent sous le pinceau d'un maître développent un sens nouveau, supérieur, excellent, chez ceux qui ont appris à les bien voir; l'admiration nous élève au-dessus de nous-mêmes, il y a des jouissances désintéressées qui nous rendent meilleurs et plus dignes du nom d'hommes. Le choix des sujets est la chose la plus indifférente du monde; une Vénus du Corrége ou de Titien produira chez les regardans le même effet d'exaltation intellectuelle et de perfectionnement moral que la *Vierge à la Chaise*. Chaque art a son domaine, son langage, ses moyens d'action. Voulez-vous nous toucher par le raisonnement, écrivez une bonne prose; par l'histoire, contez en prose; par le sentiment, essayez des vers : peut-être ne nuiront-ils pas à l'effet, s'ils sont bons. La peinture s'adresse aux yeux; elle s'exprime par des formes et des couleurs; si elle atteint le genre de perfection qui lui est propre, personne ne lui demandera rien de plus; le genre humain se trouvera très suffisamment enseigné et moralisé. L'histoire de France découpée en tableaux et la philosophie de Descartes traduite en allégories ne vaudront jamais un volume bien pensé et nettement écrit, et, quel que soit le génie que vous dépenserez à ces tours de force, on ne vous en saura pas plus de gré que si vous aviez peint Daphnis et Chloé lavant leurs pieds dans la fontaine.

J'insiste énergiquement sur ce point, et je ne plaindrai pas mon encre, si j'arrive à convaincre un seul de nos contemporains que les pensées sont faites pour être parlées ou écrites, les sentimens et les sensations pour être mis en vers et en musique, les formes et les couleurs pour être peintes. Les arts plastiques appliqués à la philosophie se fourvoient comme la musique lorsqu'elle se donne la tâche d'exprimer par des sons le vert, le rouge et le bleu. Les

fanatiques de l'art humanitaire m'accuseront peut-être de limiter le champ de la peinture et de rabattre son essor; ils diront, avec l'honorable et très capable M. Charles Blanc, que « la peinture est un moyen et non pas un but, un art d'expression plutôt qu'un art d'imitation. » Oui certes, la peinture est un art d'expression, et son rôle ne sera jamais de copier la nature en trompe-l'œil; mais je maintiens que son domaine se réduit aux objets, à l'exclusion des idées. Qu'elle nous montre un paysage, un groupe, une figure, tels que l'artiste les a vus, interprétés et voulus, qu'elle nous fasse admirer un coin des choses à travers le génie et le travail du peintre, elle aura mis en plein dans le but, et elle deviendra un moyen d'avancement moral pour tous les hommes nés et à naître.

La *Divine Tragédie* de M. Chenavard pèche contre la loi fondamentale de la peinture, qui est de contenter les yeux, je ne dis pas de les charmer : la grande fresque de la chapelle Sixtine n'a pas le velouté riant de l'*Antiope;* mais sa sévérité terrible frappe la vue sans l'inquiéter, c'est un ensemble solide et harmonieux s'il en fut, sans tons criards ni couleurs aigres. Je n'ai garde d'emprunter la massue de Michel-Ange pour assommer un homme de notre temps; j'accorde à M. Chenavard le choix de son milieu et cette lumière exceptionnelle qui n'appartient ni au jour ni à la nuit. Libre à lui d'égarer au milieu d'une vaste grisaille quelques tons rouges, verts et bleus, qui ne sont ni rouges, ni verts, ni bleus, et un arc-en-ciel attristé pour ne pas dire malpropre; l'effet général du tableau est-il satisfaisant, votre premier coup d'œil a-t-il été favorable à l'œuvre? Non; l'auteur a donc eu tort de rédiger sa tragédie en peinture, lorsqu'il pouvait l'écrire en prose.

Si du moins le drame était clair, et s'il s'expliquait par lui-même! Mais il a fallu cinquante lignes de petit texte pour guider le spectateur à travers ce chaos, et, quand vous avez lu patiemment les explications du peintre, vous demandez encore un ou deux bons volumes de symbolique à la Kreutzer. L'auteur (dirai-je l'auteur ou l'artiste?) est un dilettante en histoire. Il a voulu représenter le triomphe du Christ sur les anciens dieux, et il n'oublie dans le dénombrement des vaincus ni la vieille Maïa l'Indienne, ni Hemdall, fils d'Odin, ni le loup Fernis; mais il néglige de nous montrer certains dieux qui ont échappé à la déroute générale, et qui règnent encore aujourd'hui sur la grande moitié du genre humain. Il suppose que l'avénement de la Trinité chrétienne date du Calvaire; chacun sait que le dogme de la Trinité est beaucoup plus récent.

On pourrait négliger les inexactitudes de détail, si l'action s'imposait à l'esprit par une mise en scène logique; mais quoi? Vous prétendez nous faire assister à la victoire du vrai Dieu sur les faux,

et vous ne nous montrez qu'un seul mort, qui est précisément le vainqueur! Ce vice de composition explique une auguste méprise et l'exil de la *Divine Tragédie* au milieu des médiocrités du Salon. Pour tout spectateur superficiel ou mal averti, le tableau représente Jésus-Christ vaincu par les divinités païennes. Vous avez beau nous dire qu'il ressuscitera dans trois jours, et qu'il fera son chemin dans le monde après Pâques; l'œil ne voit que ce qu'on lui montre, et, s'il se trompe, la faute en est à vous seul. Voulez-vous être clair? Représentez le fils de Dieu ressuscitant dans sa gloire et les divinités du paganisme expirant toutes sous ses pieds. Si vous l'aimez mieux, traduisez à coups de brosse la noble idée d'Henri Heine : au sommet de l'Olympe, tandis que les dieux assemblés se régalent de nectar et d'ambroisie, un Juif déguenillé, hâve et sanglant, apparaît chargé de sa croix qu'il jette pesamment sur la table. Voilà un tableau tout fait et bien fait; il ne reste plus qu'à le peindre.

J'ai lacéré brutalement la *Divine Tragédie;* je me hâte de dire que les morceaux en sont bons. Il y en a d'admirables aux quatre coins de la toile, en haut, en bas, au milieu, presque partout; ici une tête, là un torse, un groupe entier à droite, au premier plan. Le dessin est mâle, souvent même héroïque; la peinture est d'une qualité excellente, la couleur même, malgré un déplorable parti-pris, a parfois cette suavité chaste qu'on adore chez Prud'hon. M. Chenavard s'est trompé; mais mieux vaut mille fois se perdre sur les hauteurs qu'il habite que de rouler en omnibus sur le chemin banal.

Le plafond de M. Bouguereau est une vaste toile d'un aspect très satisfaisant, d'une composition claire, d'une facture irréprochable. On comprend au premier coup d'œil que l'artiste a voulu peindre Apollon et les Muses dans le grand salon de Jupiter, ou un concert en plein Olympe. Tous les dieux notables y sont flanqués de leurs attributs légendaires et représentés conformément aux meilleurs types de l'école, les uns assis, les autres debout, d'autres étendus sur des nuages capitonnés. Mercure, reconnaissable à ses talons ailés, apporte Psyché sous son bras, et vous devinez immédiatement qu'il arrive de la terre. Les divers groupes sont savamment combinés; Hercule fait pendant à Mars, qui étale un bel uniforme; Junon, — une gracieuse petite Junon, pas plus fière que Mme X. ou Mme Z., — s'appuie en bonne épouse sur le trône du roi des dieux, qui tient par contenance un brin de foudre lilas tendre. Bacchus a déposé son thyrse aux pieds du chat de la maison, à moins pourtant que l'animal ne soit à lui; dans ce cas, il figurerait une panthère. Vénus, tout à fait convenable et bourgeoise, quoique nue, semble ramener de l'école un Cupidon sans blouse. Tout cela est vraiment

correct dans l'ensemble et dans le détail; on se réjouit de penser que les Bordelais vont avoir leur plafond d'Apollon comme nous, et tous les hommes compétens déclarent que M. Bouguereau a dépensé sur cette toile une somme de travail, de savoir, de goût, de talent même. Nous n'avons pas beaucoup de peintres assez habiles pour faire aussi bien dans cette dimension; l'œuvre contentera beaucoup de monde et ne choquera personne : si l'on me permettait d'en couper un mètre carré à mon choix, je ne saurais à quel morceau donner la préférence, car tous se valent, et je me retirerais probablement sans rien prendre.

L'*Assomption* de M. Bonnat indique un tempérament vigoureux qui se connaît, qui se possède, mais qui, loin de se modérer, s'exagère de parti-pris et se pousse lui-même à outrance. On dirait que l'artiste est moins préoccupé de son sujet que de l'effet à produire. Il s'agit bien en vérité de montrer l'ascension de la Vierge à quelques paroissiens de Bayonne! L'important est de prouver aux peintres et aux critiques de Paris qu'on a du nerf et de l'audace, qu'on peut se mesurer avec l'école de Bologne et l'école de Naples, étreindre vaillamment Carrache et Ribeira. M. Bonnat n'évite ni les colorations fangeuses, ni les types vulgaires, ni les réalités prosaïques de la nature; il les rechercherait plutôt. C'est un fils de famille qui descend dans la rue pour faire le coup de poing, mais qui conserve malgré tout, je dirais presque malgré lui, les grands airs de son élégance native et de sa belle éducation. Le mal est que la vierge de Bethléem paie les frais d'une si brillante escapade : ce déploiement de réalisme aurait été mieux à sa place dans tout autre sujet. Quant à M. Bonnat, s'il croit avoir trouvé sa voie définitive, il se trompe; il a tenté une excursion hasardeuse, et il n'en revient pas amoindri. L'audace sied à la jeunesse.

C'est pourquoi le *Juan Prim* de M. Regnault ne me scandalise ni peu ni prou, et je n'ai garde de faire chorus avec ceux qui crient au jeune preintre : Arrêtez! cela ne s'est jamais vu! On n'entre pas dans le monde en cassant toutes les vitres! Si vous vous déchaînez de la sorte à vingt ans, que ferez-vous à quarante? — Eh! messieurs, à quarante il se rangera comme tant d'autres. Ce général Prim à cheval, encadré dans un épisode de la révolution espagnole, est une page d'histoire. L'homme et la bête font un groupe héroïque du plus puissant effet : sur un barbe à tous crins qui semble échappé des haras de l'Apocalypse ou emprunté au char de Neptune, un homme jeune encore et de la plus mâle beauté s'avance pâle et frémissant, ivre de sa victoire, mais soucieux du lendemain, le front chargé de nuages, les lèvres serrées, l'œil fixe; on lit sur son visage qu'il se sait responsable de tout, et qu'il prend le

salut d'un peuple à sa charge. Le groupe, dessiné largement, d'une main libre et hardie, mais savante, s'étale en pleine lumière; il éclate, on en est ébloui, on emporte l'impression d'une œuvre magistrale et l'assurance qu'un peintre nous est né. Où va-t-il de ce pas? Nul ne saurait le dire. En face de sa grande œuvre, il a exposé un petit portrait de femme qui vous fait penser à Watteau. Le certain, c'est que M. Regnault est supérieurement doué, et qu'il peut prétendre à tout, s'il travaille. Il a gagné, lui aussi, une belle bataille; mais, s'il médite une heure devant son *Juan Prim*, s'il interroge le modèle qui a posé pour lui, il comprendra pourquoi les triomphateurs sont soucieux : c'est qu'ils ont à justifier et à consolider la victoire.

L'année est bonne pour les trop rares Français qui ont gardé le culte du grand art. M. Delaunay a, sinon exécuté, du moins esquissé une œuvre de premier ordre. Quelques lignes de la *Légende dorée* lui ont fourni le motif d'une composition grandiose, dramatique, d'un effet saisissant. La peste sévit à Rome; les morts et les mourans encombrent les places, les rues, le seuil des temples et des palais. « Un bon ange, — c'est la légende qui parle ainsi, — court la ville précédé d'un mauvais ange; il lui ordonne de frapper les maisons, et autant de fois qu'une maison recevait de coups, autant y avait-il de morts. » Le mauvais ange, armé d'un épieu, fait son devoir avec une admirable furie; les deux figures surnaturelles sont d'un caractère très juste et très élevé; toute la composition s'ordonne avec art dans une atmosphère lourde, étouffée, qui montre pour ainsi dire le mal répandu dans l'air. J'espère qu'à défaut de l'état un riche amateur priera M. Delaunay d'exécuter cette admirable esquisse dans les proportions qu'elle comporte. L'artiste a fait ses preuves dans la peinture d'histoire, et la figure humaine n'a point de secrets pour lui.

Les personnages de grandeur naturelle ne suffisent pas à l'ambition laborieuse de M. Bin; il lui faut des colosses à tout prix. Son Prométhée enchaîné serait de taille à lutter contre les sibylles de Michel-Ange. Trois figures, Junon, Prométhée et Vulcain, couvrent une superficie où l'on pourrait donner le bal. Par malheur, la dimension et la grandeur sont choses bien distinctes; on fait de l'énorme avec le temps, l'espace et le courage, on ne fait pas du grand sans un autre ingrédient qui s'appelle le génie. Les figures de M. Bin seraient probablement suffisantes, si on les réduisait à 25 centimètres de hauteur; telles qu'il nous les donne, elles paraissent vides, molles et soufflées; le modelé se perd dans la solitude des contours comme un centime dans une vaste poche. Le même artiste est sujet à glisser de temps en temps une idée ingénieuse dans ses compo-

sitions héroïques : grave erreur, les subtilités ne sont de mise que dans la peinture de genre. S'il est dans votre plan de suspendre Prométhée par les poignets de façon que tout son corps se présente de face, vous êtes libre ou de le faire absolument nu ou de cacher son sexe par un bout de draperie. — Mais, dit l'artiste après avoir longtemps cherché, si je rappelais que mon héros a dérobé le feu du ciel pour le livrer aux hommes? Une torche allumée ferait l'affaire, et la fumée de cette torche, habilement dirigée, remplacerait la draperie ou la feuille de vigne... N'est-ce pas fort ingénieux? — Oui, et d'autant plus sot, car la nouveauté du moyen force l'attention de s'arrêter sur un point qui, nu ou drapé, nous semblerait également négligeable et passerait inaperçu. Ces critiques ne prouvent pas que M. Bin soit sans mérite, mais il met son but trop haut. Il expose cette année même un assez bon et très agréable portrait d'homme.

Les deux grandes décorations de M. Puvis de Chavannes pour le nouveau musée de Marseille n'ajoutent ni n'ôtent rien à la réputation de l'artiste; mais elles le montrent arrêté au milieu de son chemin et marquant le pas, comme on dit à l'armée. On se rappelle l'étonnement et le respect quasi religieux qui se manifestèrent dans le public devant la première œuvre de ce peintre. C'était, si j'ai bonne mémoire, une chasse traitée dans le goût antique et dans le style décoratif; il s'est passé quelque dix ans depuis ce début, cette révélation, cette promesse, car enfin, si M. de Chavannes montrait des qualités fortes et rares comme la grandeur, la noblesse et la simplicité, son dessin trahissait une éducation incomplète. Le goût était assez fin pour satisfaire les plus délicats; mais l'art manquait de science et de force : on résolut d'attendre, on ouvrit un large crédit à l'homme qui s'annonçait si bien, on espéra qu'il voudrait bien se compléter lui-même. Les expositions se sont suivies et par malheur se sont ressemblé. L'artiste n'a point cessé de produire, et ses œuvres, toujours considérables, suffiraient à la décoration d'un palais. Dispersées par le caprice des commandes, elles font bonne figure partout où elles sont; mais il serait difficile, je crois, d'y constater une marche ascendante. Tel le peintre nous est apparu, tel il reste, et ses meilleurs amis commencent à désespérer d'un progrès qui leur semblait indispensable.

Voici deux toiles d'une importance exceptionnelle et d'un aspect qui n'a certes rien de vulgaire. L'une représente *Massilia*, colonie phocéenne, l'autre *Marseille*, porte de l'Orient. Le premier tableau pèche un peu par la composition; le sujet est émietté, on cherche en vain sur le premier plan un groupe digne de fixer l'attention. Cette faute est peut-être voulue, il se peut que M. de Chavannes ait

cru devoir exprimer l'éparpillement d'une colonie rare et clair-semée sur un sol presque nu; mais la peinture a des lois supérieures à tous les raisonnemens de l'histoire et de la philosophie, et le désert lui-même, s'il était transporté sur la toile, devrait nous présenter au premier plan quelque objet digne d'étude, ne fût-ce que la carcasse d'un chameau. Il y a un pacte tacite entre le peintre et le spectateur; vous prenez un homme par la main, vous l'introduisez dans un petit monde à part, isolé de tout le reste par les limites infranchissables du cadre, et vous lui dites : Regardez! Le spectateur, qui vous respecte à charge de revanche, s'attend à pénétrer dans un milieu disposé par vos soins pour la satisfaction de son esprit. Il n'est pas assez sot pour exiger que votre cadre soit une fenêtre ouverte sur la nature; il vous reconnaît le droit de choisir, d'assembler et de combiner les objets selon vos convenances personnelles; il fait la part de votre tempérament : atténuez, exagérez, forcez, éteignez ou incendiez, transposez dans un ton ou dans un autre; vous avez carte blanche, pourvu que vous restiez fidèle au parti que vous aurez pris vous-même, et que vous vous gardiez des fausses notes. On exige, et à juste titre, que les lois de la vision ne soient jamais violées et que les objets les plus rapprochés du regard soient les plus dignes d'être vus. Le second tableau de M. de Chavannes est beaucoup mieux composé : la ville moderne emplit les fonds; le premier plan représente le pont d'un bâtiment caboteur où les types de l'Orient proche et lointain, Hindous, Persans, Turcs, Grecs, Juifs, s'étalent dans un savant pêle-mêle avec les animaux, les fruits et les marchandises du Levant. Les deux toiles sont dignes d'éloge, le paysage est toujours simple et grand, les figures bien construites et élégamment drapées, les mouvemens heureux et justes; mais la précision du dessin manque partout, ou du moins les figures sont à demi cachées sous une enveloppe surnuméraire qui supprime commodément le modelé. L'œil réclame avec obstination un degré d'achèvemeut que l'artiste refuse avec une obstination au moins égale. On l'adjure de sortir de l'ébauche; il s'y cantonne fièrement, érigeant en principe ce qui n'est, j'en ai peur, qu'un irréparable défaut de l'éducation première. Craint-il donc de gâter ses figures en les poussant davantage? Croit-il que le dessin soit un élément de décomposition pour des tableaux qui doivent être vus à distance? Qu'il fasse le voyage de Rome; qu'il dépense une année ou six mois, comme M. Baudry, à copier les sibylles de la Sixtine : il verra que ces images colossales sont finies comme des miniatures, et que le grandiose n'y perd rien.

La critique se voile la tête devant l'immense erreur de M. Isabey. Est-ce bien une erreur? On dirait presque une gageure. L'ar-

tiste est homme d'esprit; il a peut-être parié de réunir sur une grande toile tous les défauts d'Eugène Delacroix sans une seule de ses qualités. En ce cas, j'applaudirais au tour de force. M. Ribot est averti depuis cinq ou six ans du danger qui le menace : il périra noyé dans l'encre, avec tous ses personnages. Le flot monte à vue d'œil, et les quelques figures qui surnagent encore aujourd'hui ne valent pas les frais du sauvetage. Les deux dernières œuvres de M. Gustave Moreau, le *Prométhée* et l'*Europe*, ont franchi la limite qui sépare l'excentrique du ridicule. Jamais conceptions plus saugrenues n'ont revêtu une forme plus puérile; la couleur même a perdu cet éclat qui faisait excuser l'*Œdipe* et le *Diomède* par les amateurs de faïence.

Quelques jeunes peintres d'histoire commencent ou consolident leur réputation. M. Eugène Thirion, déjà connu et estimé, s'est surpassé lui-même; son tableau de *Saint Séverin* distribuant des aumônes mérite une mention très honorable. M. J.-P. Laurens, un nom nouveau, se place en bon rang avec son *Jésus guérissant un démoniaque*, et M. Pierre Dupuis avec ses *Disciples d'Emmaüs*. La *Léda* de M. Parrot est une belle, noble et sage académie, d'une couleur peut-être un peu trop raisonnable, mais d'un excellent aspect et d'un dessin très méritoire. La femme nue de M. Jacquet atteste une ambition suivie et un progrès réel, et la figure couchée de M. Henner obtient un succès mérité malgré le parti-pris de coloration livide. L'artiste s'est garé de ce réalisme charnel qu'on reprochait l'an dernier à M. Jules Lefebvre; malheureusement il a versé dans le défaut contraire. La *Diane* de M. Hippolyte Dubois, quoiqu'elle sente un peu trop le modèle parisien, et un modèle qui pèche par les jambes, est une œuvre de bonne école et pleine de qualités sérieuses.

M. Lambron, qui a parfois le scandale heureux, a violé l'attention publique par une manœuvre des plus originales. Supposez qu'un jeune peintre de talent moyen, qui n'est ni dessinateur très savant ni coloriste bien distingué, expose une académie d'homme sous le n° 126 et un portrait de femme du monde sous le n° 127 : les deux ouvrages courront grand risque de passer inaperçus; mais s'il ose enfermer dans le même cadre un gaillard nu comme l'antique et une femme du monde vêtue à la mode de 1869, le mélange détone comme un coup de pistolet. Le nu, pris en lui-même, n'a rien de choquant; c'est une abstraction admise de tout temps; nul esprit cultivé ne refuse à l'artiste le droit de représenter la figure humaine sans ces accessoires de toile, de laine ou de soie qui spécifient une époque ou une condition sociale. Peindre le nu, c'est tout simplement éliminer la richesse, la misère et mille

circonstances indifférentes au grand art; c'est transporter la scène dans une sphère plus haute que la vie réelle, nous ouvrir un pays où il n'existe ni tailleurs, ni corsetières, ni bottiers. C'est une convention que le spectateur admet sans discuter, parce qu'il y trouve son profit, le nu étant plus beau que pas une autre étoffe; mais, une fois le marché conclu, il n'y a plus à s'en dédire, et celui qui nous l'a proposé ne saurait y manquer sans impertinence. Vous plaît-il de nous peindre un meurtrier poursuivi par les remords? Libre à vous de le faire aussi nu que le *Gladiateur;* si vous habillez les remords en gendarmes, vous commettez une indigne caricature. Les personnages épiques de l'histoire moderne pouvaient être et ont été représentés dans le costume élémentaire des dieux; un Napoléon 1er ne vous choquerait pas dans l'uniforme d'Achille; s'il donnait le bras à Marie-Louise en toilette, si les douze maréchaux en grande tenue faisaient cercle autour de lui, votre esprit se révolterait sans savoir pourquoi, par un vague instinct de la convention violée. M. Lambron avait le droit de nous montrer l'Amour taquinant le veuvage, et de déshabiller un éphèbe de vingt ans en présence d'une jeune femme légèrement voilée de noir. Il pouvait à son choix agenouiller un petit monsieur bien mis aux pieds de la veuve X..., qui paraît aisément consolable; mais ce sans-culotte de vingt ans courant les rues derrière une jeune dame de nos jours irrite la logique des yeux, et l'on cherche malgré soi dans tous les coins du tableau le tricorne d'un sergent de ville. Je me suis étendu longuement sur une œuvre qui mérite à peine deux lignes; c'est que la question soulevée par M. Lambron voulait être discutée.

Rien à dire de bien nouveau sur M. Hébert; il est dans la force de son talent, au midi de sa journée. Ses qualités natives et acquises, le goût, la grâce, le sentiment, semblent couler de source. Le climat de Rome a guéri cette morbidesse excessive qu'on blâmait dans ses tableaux datés de Paris. Jamais M. Hébert n'a paru plus absolument lui-même, c'est-à-dire plus tendre et plus ardent à la fois. La *Lavandara* surtout donne la mesure exacte de ce maître sans aïeux et sans enfans, né de lui-même en pleine école, et qui ne saurait faire école, car il mêle des tons d'âme à ses tons de palette, et son âme n'appartient qu'à lui. M. Lévy cherche encore sa voie, et la cherchera longtemps, je le crains. C'est un esprit distingué, délicat, mais indécis et plus souple que vigoureux. On le voit ballotté, flottant entre l'observation et la rêverie, allant de la nature, qu'il connaît bien, à je ne sais quel idéal rêvé et indéfini. Dans ses œuvres de genre historique, il marie volontiers le réel au convenu, le vrai dessin à la fadaise quintessenciée, la couleur franche à la poudre de riz. Dans la décoration, lorsqu'il pourrait

donner carrière à l'élément *génial* de son esprit, il est retenu par des scrupules; il se cramponne au modèle, il copie des articulations et des muscles qui ne sont pas toujours heureusement choisis; la mièvrerie n'est point la grâce, la maigreur et l'élégance sont deux. M. Voillemot, qui s'est fait un certain nom comme décorateur en dehors des concours officiels, a voulu frapper un grand coup; sa *Velléda* représente un effort louable. Le succès, comme il arrive souvent, n'a répondu qu'à demi. Si cette pâle et austère figure de la druidesse commande l'attention, elle se défend mal contre un examen sérieux; le modelé paraît un peu vide, l'attache du col est faible, il y a de la rondeur et de la mollesse dans tous les nus, l'insuffisance des études premières se trahit en maint endroit; cependant le mérite et le progrès sont hors de doute. M. Feyen-Perrin n'a rien gagné, ce me semble; il a plutôt perdu. Son allégorie de la *Voie lactée* représente un chapelet de grosses filles rougeâtres et martelées dans un ciel noir. Cela n'est point la voie lactée, et cela n'est pas beau du tout. J'en suis désolé pour l'artiste, qui lutte depuis longtemps avec un vrai courage, et qui ne manque pas de certains dons naturels; la direction lui a manqué trop tôt. Dans l'atelier d'un vrai maître, je ne dis pas d'un Louis David, mais simplement d'un Drolling, M. Feyen-Perrin serait devenu quelque chose. Y a-t-il encore des ateliers d'enseignement à Paris? J'ai peur que non : le mètre de terrain coûte si cher depuis les merveilles de M. Haussmann que les restaurans seuls et les cafés peuvent louer un emplacement un peu vaste. L'Europe saura dans vingt ans ce que la transformation de Paris nous a coûté de génie et de gloire. L'*Apollon exterminateur* de M. Luc Olivier-Merson ressemble plus à un modèle couché qu'à un dieu; mais c'est l'ouvrage d'un bon débutant qui aura peut-être dans trois mois le prix de Rome. M. Tony Faivre a exposé un joli plafond, frais et coquet, qui représente les *Premières heures du jour*.

IV.

Le portrait est un terrain neutre où les peintres d'histoire coudoient les peintres de genre. Les uns viennent s'y reposer, les autres y arrivent par un louable effort. Quant aux paysagistes, ils n'y paraissent guère, et pour cause : sauf une ou deux exceptions, tous les paysagistes du jour sont de pauvres dessinateurs; ni M. Corot, ni M. Daubigny, quels que soient leurs autres mérites, ne sauraient pourtraire une servante d'auberge. Le paysage, non certes celui qu'on admire chez Nicolas Poussin, mais celui dont les Parisiens se contentent aujourd'hui, est œuvre de sentiment, de goût, de cou-

leur et de cuisine. L'homme qui fixe sur la toile une impression, un aspect de la campagne, un effet de soleil, de brouillard ou de lune, obtiendra son brevet de paysagiste haut la main, s'il est coloriste passable et cuisinier excellent. Il importe que la facture de son tableau satisfasse les experts; quant au dessin, il n'en est plus question depuis une vingtaine d'années; je me ferais lapider, si j'imprimais ici que tous les peintres sans exception devraient débuter longuement et patiemment par l'étude du nu. Donc laissons les paysagistes en dehors de l'enseignement classique, et disons qu'un dessinateur assez savant pour attaquer la figure humaine dans ses proportions naturelles est peintre d'histoire, qu'un artiste assez habile pour la représenter en petit, sans fautes d'orthographe trop scandaleuses, est peintre de genre, et que l'art du portrait se place entre le genre et l'histoire, étant un peu plus difficile que l'un et infiniment plus facile que l'autre.

Une Vénus mal modelée, un Ganymède mal bâti, sont choses intolérables; ni le charme de la couleur ni le mérite de la composition ne sauraient racheter les défauts de la forme dans le grand art, où la forme est tout. Il est des accommodemens avec la peinture de genre; la figure y tient moins de place, elle y a moins d'importance, elle y est généralement vêtue, et l'habit économise les trois quarts du dessin. Un portrait de dimension naturelle tient au grand art par la tête et les mains, au genre par tout le reste. Ajoutez qu'une tête est plus facile à dessiner qu'un torse, et la physionomie, ce vêtement impalpable de la face humaine, favorise souvent l'escamotage du modelé. Qu'un portrait soit frappant, vivant, brillant, d'une couleur heureuse et fraîche, le spectateur se contente à ce prix, sans chicaner l'artiste sur l'à-peu-près et le lâché du dessin. La postérité y fera plus de façons, elle enverra au grenier les portraits simplement agréables, ou, s'ils représentent un homme célèbre, elle les cataloguera au bureau des renseignemens; mais qui est-ce qui pense à la postérité parmi nous? L'important n'est-il pas de plaire aux contemporains et de faire fortune? Si le public est admis à comparer un portrait amusant, vif, frais, lestement enlevé, couvert encore du duvet de la pêche, et une œuvre savante, étudiée, creusée à fond, fatiguée au besoin par l'obstination de l'homme qui sacrifie les agrémens futiles aux mérites solides, tous les éloges sont acquis d'avance au talent superficiel.

Plusieurs peintres d'histoire ont exposé des portraits, et rien que des portraits cette année; M. Baudry en a un, M. Lehmann, M. Cabanel et M. Giacomotti chacun deux. M. Jules Lefebvre n'a pas eu le temps d'achever une vaste décoration qui aurait confirmé, je le crois, son succès de l'année dernière; il ne nous montre qu'un por-

trait de femme très étudié, très voulu, tout à fait particulier, d'une beauté étrange et fascinatrice, mais un peu sec dans l'exécution. M. Cabanel et M. Giacomotti pècheraient plutôt par mollesse, surtout dans leurs grandes toiles, où il y a du goût et de la grâce, mais qui manquent de fermeté.

Le *Charles Garnier* de M. Baudry est une lettre à l'adresse de la postérité : non-seulement cela vit, mais cela vivra. L'œuvre est forte, intime, profonde, deux fois personnelle; elle a jailli pour ainsi dire de la collaboration d'un modèle et d'un artiste qui ont vécu leur vie ensemble et n'ont point de secrets l'un pour l'autre. Tous les portraits des hommes marquans devraient être traités ainsi, les séances de pose n'étant qu'une récapitulation, un résumé de mille observations antérieures. Celui qui va s'asseoir dans l'atelier d'un inconnu et lui dit : Voulez-vous me peindre en huit jours? est un sot. M. Ingres répondait en pareil cas : Je vous peindrai dans une séance, si vous voulez, mais commençons par devenir vieux amis. Le portrait de M. Garnier, s'il arrache un cri d'admiration aux artistes, étonne un peu le gros public. J'ai entendu les visiteurs du dimanche se dire entre eux : Quel est donc celui-là? un sauvage? un homme de l'ancien temps? Pour sûr, il n'est pas d'ici. — Non, bonnes gens, il n'est ni de notre pays ni de notre temps; c'est un Florentin du XVIe siècle, et son œuvre le dit aussi éloquemment que son visage. Le nouvel Opéra, avec ses formes, ses couleurs, ses marbres, ses métaux et tout ce brio de choses étranges, éclatantes, inouies, ne pouvait pas sortir d'un cerveau parisien; c'est l'œuvre d'un homme unique fait exprès pour dévulgariser votre nouveau Paris.

J'arrive sans plus de transition au portrait de M. Haussmann. Ce n'est pas le meilleur que M. Henri Lehmann ait exposé, il s'en faut. Admettons même qu'il arrive en soixantième ligne parmi les cent portraits de cette dimension que l'artiste nous a donnés depuis sa sortie de l'école. Ce qui importe à la critique n'est pas d'enregistrer l'échec tout relatif d'un talent supérieur, c'est de l'expliquer au public et à l'artiste lui-même. Après comme avant cette erreur, M. Henri Lehmann restera le plus intelligent, le plus instruit, le plus curieux, le plus inquiet, le plus passionné des peintres contemporains, le plus expert dans les choses de l'art et dans la connaissance de la nature, le plus ouvert aux idées d'autrui, le plus fertile en aperçus individuels : pas un homme vivant ne s'est fait un horizon plus large; mais il a manqué M. Haussmann, au moins dans une certaine mesure, et tout le monde en convient, même lui. D'où vient? pourquoi? comment? Justement parce que M. Lehmann est un très savant peintre d'histoire, très difficile à contenter et sévère à lui-même comme on ne l'est guère aujourd'hui. La tête du préfet,

telle quelle, lui présentait une surface modelée; il a voulu l'interpréter à fond, sans rien omettre; il a manié, remanié, retouché son œuvre à outrance, soutenu et peut-être même aveuglé dans ce travail ingrat par l'espérance d'atteindre au vrai dessin, et la recherche des mérites supérieurs lui a fait sacrifier les secondaires. Rien ne vivra en peinture que ce qui est dessiné, comme rien ne durera dans les lettres que ce qui est écrit; mais l'écrivain pourrait-il remanier incessamment son style sans lui ôter la jeunesse et la fraîcheur? Non; ce n'est pas en vain qu'on reproche à certains écrits de sentir l'huile. La même loi se vérifie en peinture, et souvent une œuvre magistrale se flétrit, s'ardoise et s'attriste en raison de l'effort qu'on y dépense. M. Lehmann a tort lorsqu'il efface le charme et le velouté d'un portrait; mais il y laisse des qualités du plus haut prix qu'il ne faudrait pas méconnaître. Si vous mettiez son *baron Haussmann* en parallèle avec une de ces œuvres faciles qui ont la beauté du diable et rien de plus, il répondrait probablement : Mais mon *baron Haussmann* a été aussi frais et aussi riant que cela; il ne tenait qu'à moi de le laisser à l'état d'ébauche. Son portrait de *M. Pelletier* prouve qu'il n'a pas tort de poursuivre le beau dessin à tout prix ; ici, non-seulement les qualités supérieures ont répondu à l'appel; mais le succès, qui est entier, n'a coûté aucun sacrifice.

M. Édouard Dubufe, après avoir été longtemps le peintre agréable et brillant de nos belles contemporaines, s'est mis un jour en tête de prouver qu'il pouvait mieux faire, et que deux hommes ne lui faisaient pas peur. Le succès l'a suivi dans cette nouvelle carrière, et il y a gagné un redoublement d'estime. Peu d'artistes en notre temps sont capables de quitter le certain pour l'incertain, de recommencer un début à l'âge où les lauriers deviennent un oreiller commode. Les portraits d'homme que M. Dubufe nous présente aujourd'hui sont traités d'une main sûre. Si l'individualité de l'artiste y est moins fortement accusée que celle des modèles, les œuvres n'en ont pas moins une valeur incontestable; les qualités du dessinateur et du peintre s'y combinent à moyenne dose dans une excellente proportion.

Il y a moins de savoir et de goût dans le portrait de *M. Lenepveu*, par M. Machard, mais les défauts de la jeunesse y sont couverts par un débordement de qualités jeunes et brillantes. Malheureusement la couleur un peu étuvée ne répond pas à la fougue du dessin. Chez M. Carolus Duran, la couleur étincelle, pétille, éclate. C'est un feu d'artifice que le portrait de *Mme D.* La figure en pied est d'un aspect noble et d'un mouvement très distingué; le morceau principal, la tête, n'est pas suffisamment dessiné. La robe, le gant, tous les détails qui relèvent de la nature morte, sont irréprocha-

bles; mais on se demande si l'artiste possède assez la nature vivante. Quand on se reporte à la grande gouache du *Christ mort* qu'il a exposée sous le vestibule, on se confirme dans l'idée que le dessin est son côté faible; il lui reste beaucoup à apprendre en tête-à-tête avec le nu.

M. Adolphe Leleux, qui expiait dans un injuste oubli le tort d'avoir été trop tôt célèbre, se relève brillamment par deux portraits. La face d'homme est excellente de tout point; peut-être a-t-il un peu exagéré dans son portrait de femme le moelleux et le *flou* de cette jolie tête poudrée avant l'âge par un caprice de la nature. M. Chaplin n'a jamais été plus riant et plus frais que cette année. Mlle Cécile Ferrère a un *Prince des Asturies* très vivant, et une *Dormeuse* que M. Chaplin pourrait signer sans se compromettre. Je ne sais si la *Femme arrangeant des fleurs* est un portrait; si oui, il faudra le compter parmi les meilleurs de M. Pérignon. La couleur en est un peu triste, mais quel goût dans tout l'arrangement! La *Comtesse* ***, par M. Léon Glaize, serait un excellent morceau, si cette peinture claire et lumineuse avait un peu plus de relief. M. Lemonnier, un nouveau-venu, si je ne me trompe, débute par un excellent portrait d'homme, et M. Quesnet révèle un certain sentiment du grand dessin. Le premier est élève de M. Vetter et le second de M. Lamothe. C'est l'enseignement de M. Léon Cogniet qui semble avoir produit la plus abondante récolte de jeunes talens. *L'abbé Rogerson*, de M. Gaillard, et sa tête de femme, traitée dans un style qui rappelle un peu les primitifs, le portrait jaune de M. Piot, le portrait rouge de M. Cot, les deux têtes d'homme de Mme Félicie Schneider, qui ne dépareraient nullement l'œuvre de son vénéré maître, — voilà les fruits nouveaux et excellens d'une méthode que l'officiel exile de ses écoles. Mlle Nélie Jacquemart, qui s'était fait connaître l'an dernier par un bien beau portrait de jeune fille, vient d'affirmer sa réputation et sans doute de décider sa fortune. Son ministre de l'instruction publique attire et retient l'attention par une abondance de vie, un éclat de ressemblance, un luxe de physionomie. C'est bien l'homme : charpente solide et franchement plébéienne, muscles de lutteur, esprit actif jusqu'à l'inquiétude, âme tendre jusqu'à la faiblesse. Si le dessin de Mlle Jacquemart n'a rien de magistral, son intelligence du modèle est digne de tous les éloges. La jeune artiste a d'ailleurs la palette heureuse; sa peinture est fraîche, riante et d'un ragoût exquis.

V.

Le seul dénombrement des tableaux de genre qui s'exposent chaque année formerait un volume de deux à trois cents pages. Il

est même impossible de citer toutes les œuvres de mérite moyen, car elles surabondent, le genre étant depuis vingt ans une spécialité parisienne, j'allais dire une variété de l'article-Paris. Le rôle de la critique se réduit forcément à noter les ouvrages hors ligne, à saluer les hommes nouveaux, à montrer la vraie route à quelques talens qui s'égarent.

Le *Grand Pardon* de M. Breton et ses *Mauvaises Herbes*, le *Marchand ambulant* de M. Gérome et son *Harem en promenade*, sont quatre ouvrages de grand prix; mais qui n'indiquent pas une évolution nouvelle dans le talent des auteurs. On sait que M. Breton excelle à entasser dans une fête champêtre tout un monde de types vrais, de physionomies vivantes, de costumes exacts, et que l'importance et le dessin de ces compositions les rangent immédiatement à la suite de la peinture d'histoire. Dans le tableau voisin, le mouvement de l'homme qui brûle les herbes au bout de sa fourche a plus de grandeur et de noblesse qu'on n'en remarque à l'ordinaire chez le paysan de chez nous; mais ce n'est pas la première fois que M. Jules Breton introduit dans les actes de la vie champêtre l'élément poétique, grandiose et presque biblique. Le grand tableau de M. Gérome, ce harem en bateau qui longe les côtes de la Mer-Rouge, les oiseaux féminins dans la cage, l'eunuque armé du parapluie, le maître fumant son chibouk, la poésie de l'heure tardive, le paysage mystérieux qui s'estompe sur la côte voisine, la finesse des tons gris qui voilent tout en laissant tout voir, cette eau, ce ciel, ces types, ont le charme tout particulier d'une chose exotique rapportée avec soin, sans accident ni cassure; mais M. Gérome a déjà fait aussi bien dans le même genre. Sa petite toile est remplie à moitié par des détails de nature morte dont la perfection distance tous les spécialistes, messieurs les peintres ordinaires du satin, de la nacre et de l'acier damasquiné. Et l'homme! Quelle admirable ouverture de bouche! On voit les cris arabes qui en sortent par aspirations gutturales. Les chiens, les bâtimens, la foule, une vraie foule condensée dans quelques centimètres de toile, tout cela vit et palpite, mais sans nous rien apprendre de nouveau sur M. Gérome. J'ai vu la semaine dernière un *Marchand de tapis* du même artiste qui valait ce marchand d'habits. La *Halte* et la *Fantasia* de M. Fromentin sont ses tableaux les plus brillans et les plus inimitables; mais n'est-ce pas un peu ce qu'on pense chaque année devant l'exposition de M. Fromentin?

J'en dirais volontiers autant des derniers ouvrages de M. Comte, de M. G.-R. Boulanger, de M. Toulmouche. Rien d'aussi spirituel que les *petits cochons* dansant pour égayer Louis XI, sinon dix autres œuvres aussi spirituelles et aussi précieusement peintes par M. Comte lui-même. M. G.-R. Boulanger, dans deux petites toiles

de prix, met en lumière les deux côtés les plus brillans de son talent : il a la note algérienne et la note antique; mais il comprend et rend surtout avec bonheur les sujets simples et familiers, les scènes de mœurs intimes. Son *Conteur arabe* est parfait en ce sens, et la *Promenade à Pompéi* excellente. M. Brion n'est pas inférieur à lui-même dans le *Mariage protestant en Alsace*; mais il n'a fait aucun progrès. Peut-être même sa couleur est-elle devenue moins sympathique aux yeux en voulant être plus riche. M. Toulmouche poursuit sa route en compagnie des plus jolies, des plus mignonnes et des plus fraîches Parisiennes; M. Saintin marche derrière lui à quelque distance; M. Sain exploite une mine de bon dessin et de couleur chaude qu'il a découverte à Capri. M. Tissot n'a pas fini de dépenser son esprit et son goût à des compositions distinguées, mais où tous les détails affectent une égale importance et se logent au même plan, sans que les têtes puissent se croire mieux dessinées que les meubles, les feuilles ou les assiettes. M. Ranvier, comme toujours, étale un coloris délicieux sur un dessin des plus médiocres; M. Brandon effleure d'une touche piquante et hardie des sujets où l'observation frise la caricature; M. Édouard de Beaumont applique la facture la plus délicate à des conceptions trop ingénieuses parfois; M. Hector Leroux enveloppe l'art néo-grec dans une sorte de sentimentalité moderne, et M. Lecomte-Dunouy poursuit le même idéal que M. Leroux. M. Firmin Girard, dans son tableau intitulé *une Maladresse*, a l'air d'un homme que les lauriers de M. Caraud empêchent de dormir; son autre composition, *Surpris par l'orage*, tombe dans la grosse charge. M. Jundt, qui ne craint pas le mot pour rire, est aussi spirituel que jamais. Son tableau intitulé : *Iles du Rhin*, nous montre deux paysannes effarées par la rencontre de deux chevreuils : beaucoup de grâce, une demi-couleur charmante; la brume et les roseaux dissimulent fort à propos l'insuffisance du dessin. M. Regamey, qui a gagné une médaille en chiffonnant les lourds manteaux de la cavalerie, revient encore à ses manteaux. M. Tournemine, ami des flamans roses et des éléphans énormes, s'est donné le plaisir de harnacher ses puissans modèles : il nous montre des éléphans de gala dans leurs plus beaux atours. M. Viger cultive toujours avec succès l'archéologie intime de 1810. Ces souvenirs d'une précision savante et parfois puérile exhalent un parfum de fleur fanée qui doit faire pâmer les survivans de l'époque. Pour nous qui sommes les vivans, il serait temps peut-être que M. Viger essayât d'une couleur plus moderne et d'un faire moins sec. On n'a que trop copié depuis vingt ans les erreurs et les ridicules du premier empire. Les tableaux de M. Viger, tels qu'ils sont, méritent la médaille de Sainte-Hélène; un peu plus de chaleur et de vie leur permettrait d'en disputer une autre. M. Chenu, bon

peintre lyonnais, se cantonne dans la neige, où il a remporté sa première victoire; on serait curieux de le voir en plein champ, par un beau soleil d'été. M. Reynaud a pris de la vigueur et de la solidité; il recommence supérieurement ses premiers tableaux: peut être ferait-il mieux d'en essayer d'autres. N'est-ce donc pas assez que les théâtres de Paris, ayant l'Europe entière à régaler, donnent trois cents représentations du même ouvrage? La clientèle de nos peintres, qui va croissant de jour en jour, nous condamnera-t-elle à revoir le même tableau tous les ans?

M. Pils n'a pas révélé de qualités nouvelles dans son *Retour d'une battue*. L'œuvre est plus importante par les dimensions que par la valeur intrinsèque. M. Guillaumet vise à la peinture d'histoire dans son tableau de la *Famine arabe*, mais le dessin des nus?... L'*Inondation* de M. Leullier est strictement aussi intéressante qu'un mélodrame du vieux boulevard, écrit par quelque élève de Bouchardy. On abuse des grandes toiles, parce qu'il faut forcer l'attention, coûte que coûte; la sagesse serait de peindre la figure humaine au quart de sa mesure naturelle quand on n'est pas au moins de la force de M. Bouguereau. Voyez M. J.-F. Millet, un maître homme pourtant, et pétri de qualités supérieures. Sa *Leçon de tricot* serait peut-être excellente, et assurément tolérable sur une toile d'un pied carré. L'insuffisance d'une si grande ébauche fait mal à voir; les paysannes paraissent bouffies, presque décomposées; la face de la petite fille n'est qu'une énorme engelure. Le *Lanjuinais* de M. Muller est conçu dans une dimension exactement appropriée à l'importance du sujet; l'œuvre paraît vivante et dramatique; il n'y manque qu'un certain je ne sais quoi, ou plutôt je sais bien quoi, qui est la passion de l'art chez l'artiste. On sent qu'on a devant soi l'œuvre d'un habile homme; on n'est pas persuadé qu'il croie à ce qu'il fait, ni qu'il aime son propre ouvrage; une sorte de scepticisme ou de détachement amollit l'impression, et gâte tout.

Les deux tableaux de Mme Henriette Browne, mais surtout le plus petit, nous prouvent que l'élégante artiste a profité de son voyage en Orient. Cet intérieur d'un *Tribunal à Damas* est composé avec plus d'art et d'originalité que pas un des ouvrages précédens de Mme H. Browne; la vie turque y est bien observée et bien peinte. Ces petits personnages accroupis sur leur divan dans une vaste salle nue, cet appareil familier, mais non sans grandeur, ce calme, cette naïveté, ces colorations vives sur un fond neutre, c'est tout un monde saisi au vol. M. Mouchot, qui possède l'Orient à fond, est allé à Rome tout exprès pour renouveler son répertoire : heureux voyage pour l'artiste et pour nous; ses *Ruines de l'Arc de Titus* animées par un chariot attelé de buffles et par quelques paysans du voisinage valent bien le *Bazar aux tapis*. M. Belly s'est surpassé,

à mon avis, dans son tableau d'une *Fête au Caire :* le mouvement, l'observation, la couleur, tout est progrès dans cette œuvre forte et condensée. M. Protais se représente lui-même au premier plan de son tableau le *Percement d'une route,* en uniforme de capitaine. A la prochaine exposition, il aura le droit de prendre une épaulette à gros grains, car il vient de monter en grade. Ses deux derniers ouvrages, et surtout celui que je viens de citer, attestent un sentiment plus net de la nature, un art plus consommé dans la composition, un surcroît de variété, de vérité et de vie.

J'omets sans doute injustement plus de cinquante tableaux estimables, mais qu'y faire? On ne s'entendrait plus ici bas, si les trompes sonnaient l'hallali chaque fois qu'on force un lapin. Mieux vaut sacrifier quelques demi-talens et donner aux hommes nouveaux le relief qu'ils méritent. M. James Bertrand vient de faire un grand pas, il s'est tiré du pair, et tout ce qu'il produira désormais est recommandé par avance à l'attention et à la sévérité de la critique. Dans *la Mort de Virginie,* la précoce maturité du savoir ne nuit point aux grâces naïves et aux aimables suavités de la jeunesse. Ce beau corps roulé par la vague, mais chaste jusque dans la mort, comme la *Sainte Cécile* de Maderne, cet ajustement coquet, simple, heureux, demi-français, demi-créole, le petit pied dans son bas à jour, la souplesse des membres que la vie abandonne à peine, tout ce qui se voit et tout ce qui se devine fait de cette Virginie une apparition charmante.

Tambour battant, M. Detaille accourt au pas militaire sous les drapeaux de M. Meissonier. On dit qu'il a vingt ans, ce jeune homme; où n'arrivera-t-il point, s'il continue? Il a l'esprit, il a la verve, il sait les secrets de son art comme un maître, il connaît les mouvemens, les mœurs, les grimaces du troupier comme un vieux colonel; bon paysagiste d'ailleurs et nullement embarrassé de loger ses figures en bon air, sur un terrain solide, à l'ombre de vrais arbres. Son *Souvenir du camp de Saint-Maur* est le coup d'essai d'un jeune Cid, ni plus ni moins. M. Meissonier, quoiqu'il soit jeune encore et dans toute la verdeur de son talent, a la rare fortune d'assister tout vivant au partage de sa succession. Vous verrez que sa défroque enrichira dix peintres sans qu'il soit lui-même obligé d'aller tout nu dans les rues. Chacune de ses qualités, et Dieu sait s'il en a, suffit à mettre un jeune artiste en vue. J'en pourrais citer vingt qui ont tiré pied ou aile de M. Meissonier, qui d'ailleurs a toujours bon pied et un rude coup d'aile.

A la suite de M. Detaille, — ce qui ne veut pas dire après lui, — voici M. Vibert, M. Zamacoïs, M. Worms, qui, ensemble ou séparément, marchent sur les traces du maître. M. Vibert était peintre

d'histoire, il l'est encore, et cela se voit. Son éducation l'avait fortement outillé pour tout entreprendre, et le jour où il lui a plu de se naturaliser Flamand, il n'a pas été un Flamand à la douzaine. Le petit tableau qu'il intitule : *Matin des noces* ne doit rien à personne, et pourtant il rappelle par le goût, par le savoir et par l'esprit l'*Homme à sa fenêtre*, un incomparable chef-d'œuvre. La *Dîme* ne vaut pas beaucoup moins, et M. Zamacoïs vaut presque M. Vibert, et M. Worms peut rivaliser avec M. Zamacoïs, et M. Berne-Bellecour avec son *Sonnet* et son *Désarçonné* marche sur les talons de M. Worms. Nous avons là toute une veine de talens jeunes, vifs, spirituels, originaux, qui ont eu l'excellente idée de se mettre à bonne école. M. Meissonier doit applaudir à leur succès, qui ne fait aucun tort à sa gloire.

VI.

M. le maréchal Vaillant disait l'année dernière à la distribution du 13 août : « Autrefois la peinture de paysage ne présentait guère qu'un intérêt décoratif; même dans les majestueuses compositions du Poussin, il n'apparaît que comme un cadre magnifique aux faits et gestes de l'homme, du philosophe, du héros. S'inspirant de Jean-Jacques, de Bernardin de Saint-Pierre, et venant après eux, le paysage moderne a pris une valeur d'expression indépendante de la présence de l'homme. » On aurait pu se dispenser d'apprendre à nos jeunes artistes que Rembrandt, Ruysdaël, Berghem et Claude Lorrain se sont inspirés de Jean-Jacques et de Bernardin de Saint-Pierre; mais on ne devrait jamais se lasser de leur dire que la poésie du paysage, les impressions fugitives, la tristesse et la joie exprimées par le mouvement des terrains et le feuillé des chênes, n'ont qu'une valeur secondaire, si les arbres et les terrains ne sont dessinés comme il faut. Nous sommes empoisonnés de prétendus poètes à l'huile, qui tous, ou presque tous, ignorent l'orthographe des arts plastiques. Lorsqu'ils se rachètent par un mérite transcendant, comme M. Corot ou M. Daubigny, non-seulement on leur pardonne, mais on les admire, en regrettant qu'ils ne soient pas complets. Pour ceux qui apportent dans le paysage cette fausse rusticité, cette ignorance maniérée qu'on admirait en 1848 dans les poésies de M. Pierre Dupont, ils devraient être découragés avec un soin persévérant par les protestations de la critique, l'incompétence du ministère étant aussi notoire que celle du bourgeois.

J'ose même affirmer que l'administration des Beaux-Arts est responsable d'un changement qui s'est fait dans les mœurs depuis une douzaine d'années.

En 1857, si j'en crois certain document dont la sincérité m'est bien prouvée, les paysagistes sans dessin ne vendaient pas leur peinture ou s'en défaisaient à vil prix. Une critique paradoxale les portait aux nues, et certaine fraction du public ne leur refusait pas la louange courante; un compliment ne coûte rien. On s'extasiait volontiers sur les brumes de celui-ci, les empâtemens de celui-là; on commençait même à dénigrer les grands dessinateurs, comme M. Alexandre Desgoffe, au profit de cette école de Barbizon qui improvise un faiseur de pochades en dix-huit mois; mais personne ne se souciait d'accrocher pour toujours dans une galerie ces prétendus chefs-d'œuvre qui sont des déjeuners de soleil. L'amateur recherchait de préférence les ouvrages nourris de qualités solides, ceux qu'on revoit toujours avec plaisir, parce que le peintre y a beaucoup mis et qu'il y reste toujours des découvertes à faire. Le paysage dessiné, consciencieux, savant, tenait le haut du pavé, sans toutefois enrichir son homme, car, il faut l'avouer, les Desgoffe, les Paul Flandrin, les Aligny, les Lanoue, sacrifiaient au dessin la couleur et le charme, et jetaient dans la circulation des œuvres pétrifiées, aussi tristes que bonnes et belles. Nous avions perdu le secret de Marilhat, le Claude Lorrain du XIXe siècle, qui sut être à la fois grand coloriste et dessinateur sans défaut. L'Académie des Beaux-Arts attendait un Marilhat nouveau pour lui ouvrir ses portes et rendre au paysage un honneur qui lui est légitimement dû.

Dans cet état de choses, l'administration, qui touche à tout et qui peut tout, avait un beau rôle à jouer. Sans recommencer les rigueurs inutiles et parfois injustes du régime précédent, sans expulser du Salon les révolutionnaires qui érigeaient en principe la décadence du paysage, elle devait favoriser ouvertement et classer en première ligne les disciples du grand art, ceux qui se sont exercés par dix ans de labeur assidu à modeler un arbre ou un terrain comme M. Ingres modelait un torse, sauf à leur rappeler que le beau n'exclut point l'agréable, et qu'on peut éveiller l'admiration sans renoncer à plaire. Voilà le plan qui s'imposait à l'administration, si les destins de l'art français avaient été commis à des esprits fermes, dévoués au bien, plus soucieux de notre gloire que de leur popularité. Qu'a-t-on fait? On a répandu sans mesure, sans discernement, sans parti-pris, une pluie de récompenses uniformes qui placent une ébauche agréable au même plan qu'un tableau d'histoire; on a donné une sanction officielle aux engouemens de la mode et induit en erreur le public ignorant, futile et moutonnier. Un brouillard surpris dans les saules, un soupir de la brise happé au vol, sont devenus des œuvres aussi considérables qu'une Antiope

ou un Orphée; le ministère a rendu des hommages si pompeux aux raclures de palette appliquées sur un carré de toile, que le public, toujours enclin à juger les choses sur l'étiquette, prend aujourd'hui les pochades au sérieux et paie l'informe au poids de l'or.

Ma conscience soulagée par cette digression, il ne me reste plus qu'à constater le succès persistant de la nouvelle école. M. Corot est toujours le plus aimable, le plus délicat, le plus vaporeux des coloristes. M. Daubigny, quoiqu'il mette trop d'encre dans ses *mares* et pas assez d'air dans ses *vergers*, est encore le roi des réalistes; il a le génie du terre-à-terre et possède toutes les qualités secondaires de son art au suprême degré. M. Chintreuil nage avec beaucoup de grâce et de vivacité dans un filet de couleur aigrelette; M. Lavieille est sincère, M. Charles Leroux est hardi, large et parfois vigoureux. M. Busson peint bien, M. Bernier se développe et se corse; M. Saint-François excelle dans le fantastique; M. Léon Flahaut vient d'exposer un excellent paysage sur deux; la *Vue de la cathédrale de Chartres*, par M. van Elven, est remarquable; M. Japy étale un talent jeune et nerveux sur une toile peut-être un peu trop grande.

Les mâles âpretés de M. Harpignies, la bonhomie intelligente de M. Hanoteau, la finesse de M. Lansyer, la fraîcheur de M. Masure, la verve de M. César de Cock, le procédé savant de M. Appian, méritent une mention élogieuse. M. Courbet n'est pas dans son beau cette année; mais M. Gustave Doré a deux paysages raisonnables, d'une bonne fabrication, tout farcis de mérites ordinaires. Le talent si personnel et si original de M. Penguilly L'haridon s'est enfermé dans deux petites marines, et il y a fait merveille. Parmi les derniers ouvrages du vaillant et regretté Paul Huet, il faut citer en première ligne la *Grève d'Houlgate*, une ébauche pleine de vivacité, d'éclat et de grandeur. M. Fabius Brest a deux bons paysages d'Orient, dont une marine remarquable; le *Soleil couchant* de M. Émile Breton et son *Effet de neige la nuit* attestent un sensible progrès. J'ai remarqué certain tableau des bords de la Marne, qu'on pourrait prendre pour un Corot plus vif et plus dessiné; l'auteur est un jeune Espagnol inconnu à Paris, si je ne me trompe; il se nomme Martin Rico. Le *Mont-Blanc* de M. Français représente un effort considérable et un savoir immense; mais combien il est difficile de faire un panorama qui soit un tableau! M. Français est un des derniers représentans du beau dessin dans le paysage moderne; il faut le mettre à part avec M. Bellel, M. de Curzon, M. Jules Didier et quelques autres dont la liste ne serait pas bien longue. La *Vue prise sur la côte de Sorrente*, par M. de Curzon, est aussi avenante par la couleur que satisfaisante par l'ampleur et la

beauté du dessin. Sous le titre modeste de *Derniers beaux jours, effet d'automne*, M. Bellel nous donne une vaste et noble composition où les terrains, les rochers, les arbres et le ciel concourent à un effet de grandeur sereine et bienveillante. C'est la nature traitée avec une indépendance magistrale par un dessinateur qui la sait et qui l'aime.

Les *Piqueurs de bœufs* de M. Didier, qui ne déshonoreraient point un peintre d'histoire, nous promettent un animalier hors ligne. M. Schreyer et M. Otto von Thoren hérissent les chevaux hongrois et valaques avec leur verve accoutumée; M. van Marcke a le dessin large et vrai, ses bœufs sont vivans; un peu plus de finesse, et tout ira bien. M. Mélin est toujours le peintre sans rival de l'espèce canine depuis l'abdication de M. Jadin; cependant M. de Balleroy et dans un genre plus intime M. Claude sont véritablement peintres de chasse, et M. Cathelinaux expose des *terriers* bien souples et bien vifs. M. Palizzi, après une longue absence, reparaît entouré de moutons bondissans et de chèvres fantasques : c'est plaisir que d'aller aux champs derrière un berger de tant d'esprit. M. Lepic, qui gravait à vingt ans des eaux-fortes surprenantes, débute avec succès dans la peinture décorative. Son *Roi des Landes* a grande tournure, et le trophée de la chasse au loup fait un digne pendant.

Entre les peintres de la nature morte, la dispute du premier rang n'a jamais été si vive qu'aujourd'hui. Tandis que M. Blaise Desgoffe oppose la précision croissante de son dessin et le serré de sa facture à l'ampleur éclatante de M. Vollon, tandis que M. Brunner-Lacoste, M. Maisiat, M. Eugène Petit, livrent bataille à M. Philippe Rousseau sur le terrain de ses victoires, Mme Éléonore Escallier, très longtemps inconnue ou méconnue, se révèle par un succès. Elle a l'éclat, elle a la grâce, elle a la facture large et puissante, et par-dessus tout le reste elle dessine une fleur comme une figure, en artiste classique et en digne élève de Ziégler. Enfin dans un tout autre genre, mais sans sortir de la nature morte, un jeune homme inconnu, M. Servin, se montre observateur très fin, bon peintre et savant coloriste. Voyez le tableau bizarre qu'il intitule le *Puits de mon charcutier*.

L'exposition des dessins et des aquarelles permet à la plupart des peintres d'éluder le règlement en exposant quatre ouvrages au lieu de deux; aussi compte-t-elle plus de 750 numéros cette année. Nous y retrouverions, en cherchant bien, tous les artistes que nous avons nommés, avec les mêmes qualités et les mêmes défauts. Je n'y veux signaler que les dessinateurs exclusifs qui n'exposent point de peintures à l'huile : M. Bida, le premier de tous; M. Paul Balze,

qui cherche obstinément un procédé de décoration impérissable dans la mosaïque à grands carreaux, et qui pourrait avoir gagné sa gageure; M. Tourny, observateur ingénieux, dessinateur excellent et maître passé dans le maniement si vif et si délicat de l'aquarelle; enfin M. Bellay, qui interprète avec un goût exquis et une patience admirables tous les maîtres de la fresque, hier Raphaël et Michel-Ange, aujourd'hui Léonard de Vinci.

La concurrence de la photographie n'a pas plus découragé les graveurs et les lithographes que la concurrence des chemins de fer n'a supprimé les chevaux. L'eau-forte est plus brillante que jamais: portraits d'après nature comme les *Deux Coquelin* de M. Gaucherel, études d'architecture comme cet admirable *Hôtel Jacques-Cœur* de M. Queyroy, études de gemmes et de joyaux comme les merveilles chalcographiques de M. Jacquemart, interprétations des maîtres morts et vivans par M. Flameng, M. Hédouin, M. Courtry, M. Veyrassat, M. Rajon; illustration des auteurs nationaux comme les *Six comédies de Molière* esquissées avec tant d'esprit par M. Hillemacher, l'eau-forte aborde tout et réussit dans tout. Le burin est moins actif, hélas! Combien d'années M. Henriquel a-t-il dû dépenser sur cette belle reproduction des *Disciples d'Emmaüs!* Voici *la Source* d'Ingres, par Calamatta; ni le peintre ni le graveur ne la verront exposée.

Le bois fait fureur, il ne fait pas toujours merveille; les exigences d'une production fébrile condamnent les meilleurs artistes à couper souvent au plus court. Cependant, si l'on comparait les gravures de cette exposition aux premiers numéros du *Magasin pittoresque*, on verrait quel progrès nous avons réalisé en trente ans.

Les lithographies exécutées par M. Bargue ne sont pas seulement excellentes; elles contiennent peut-être en germe la régénération de l'art français. Qui n'a vu les modèles de dessin qui empoisonnaient autrefois nos écoles, ces études aux deux crayons qui enseignaient le faux goût, la vulgarité, la platitude et la sottise à la jeunesse deux sexes? Un éditeur intelligent s'est mis en tête de remplacer ces misérables images par les plus belles copies de l'antique et les meilleurs dessins des maîtres : heureuse innovation, qui a coïncidé par fortune avec le bouleversement de notre école des Beaux-Arts.

EDMOND ABOUT.

LES SAISONS

I. — PREMIER SOLEIL.

Jeunes tous deux, elle charmante,
Ils erraient aux bois en hiver;
Sous sa voilette transparente
Luisaient ses yeux couleur de mer.

Dans la mousse et les feuilles sèches
Ils suivaient un étroit sentier,
Et sur leurs fronts pleuvaient les flèches
D'un soleil déjà printanier.

Pas une pousse verte encore
N'apparaissait dans le fourré;
Mais on voyait comme une aurore
D'avril dans le ciel bleu nacré.

L'oiseau pépiant sur la branche,
Les langueurs de l'air attiédi,
Le son des cloches du dimanche
Qu'apportait le vent du midi,

Tout ne formait qu'une harmonie...
Ils marchaient, et l'enivrement
De cette musique infinie
En eux pénétrait lentement.

Soudain pâlissante, alourdie,
Sa tête blonde s'inclina :
« Le soleil m'a presque étourdie, »
Fit-elle, et son corps frissonna.

Ses longs cils, comme une dentelle,
S'abaissèrent sur ses grands yeux.

« Ce n'est rien, poursuivons, dit-elle,
Je me sens forte, et je vais mieux... »

Sous la peau qui redevint rose
Le sang courut, son œil brilla,
Et sur sa bouche demi-close
Un sourire se réveilla.

Elle avait levé sa voilette,
Son sein tout ému palpitait;
Une senteur de violette
De son corsage ouvert montait...

Lui, rempli d'audaces nouvelles,
Fut tenté de mettre un baiser
Sur ces yeux aux claires prunelles...
Mais il s'arrêta sans oser.

Le baiser resta sur sa lèvre;
Il craignit de jeter d'abord
Cette note pleine de fièvre
Dans cet harmonieux accord,

Et sage, il sut avec délice
Savourer ce rare bonheur,
D'aspirer au bord du calice
Le parfum sans froisser la fleur.

II. — MYTHOLOGIE.

C'était au bois, en mars, et le merle sifflait.
Elle allait devant moi, délicate et mignonne,
Et sa main me montra dans l'ombre une anémone
Rose, auprès de ses sœurs blanches comme du lait.

Je lui contai la fable antique : — le filet
D'où s'élance le dieu que la haine aiguillonne,
Adonis qui se meurt et l'herbe qui fleuronne,
Empourprée, à la place où son sang pur coulait.

Elle écoutait... Soudain aux ronces de la haie
Son doigt meurtri saigna... Ma bouche sur la plaie
Comme un vin capiteux but la rouge liqueur.

Goutte à goutte, le sang tomba dans ma poitrine,
Et, comme aux temps lointains de la fable divine,
La pourpre fleur d'amour s'entr'ouvrit dans mon cœur.

III. — DÉSIR D'AVRIL.

En plein bois, dans la profondeur
Où tremblent des lumières vertes,
Les muguets à l'exquise odeur
Balancent leurs grappes ouvertes.

Les muguets blancs m'ont enivré,
Et la voix du ramier qui chante
Au fond de mon cœur enfiévré
A mis un désir qui fermente.

La douce pâleur des muguets
Et leur haleine parfumée
Ont évoqué dans les forêts
Ton cher fantôme, ô bien-aimée!

Tes bras ont leur blanche couleur,
Tes yeux sont verts comme leur tige,
Et, comme leur exquise odeur,
Tes baisers donnent le vertige.

Parmi les bois mélodieux
Qu'avril embaume et renouvelle,
Oh! de ta lèvre et de tes yeux
Goûter la caresse éternelle!...

IV. — JOIE DE VIVRE.

Le soleil de juillet s'élance à l'horizon,
Les martinets légers qui tournent dans la nue
Font retentir le ciel de leur claire chanson.

Une ombre fraîche et bleue emplit encor la rue,
Mais des pavés du seuil aux poutres du pignon,
Partout avec le jour la vie est revenue.

L'enfant s'éveille et rit dans son berceau mignon,
Des fruits roulent vermeils dans l'étroite embrasure
D'une échoppe, et là-haut, en nouant son chignon,

Près de sa vitre où tombe un rideau de verdure,
Une fille aux bras nus répète à pleine voix
Les refrains familiers qu'un vieil orgue murmure.

Fuyons la ville! Viens, loin des murs et des toits,
Aux champs où la rivière épand sa nappe blanche;
Viens dans les prés en fleur, en plein air, en plein bois!

La séve en gommes d'or tremble aux nœuds de la branche,
La terre grasse exhale un parfum de santé,
Son sein gonflé de lait comme un ruisseau s'épanche.

Plénitude, salut! Forêts, fleuve argenté,
Blés verts, salut! Midi, roi des heures sereines,
Et toi, midi de l'an, pourpre et royal été,

Salut! vous répandez de fécondes haleines,
Et je sens par momens s'infuser dans mon sein
La gaîté de la source et la vigueur des chênes.

Oh! la santé, la joie et la force! L'essaim
Des rapides désirs et des jeunes pensées
Bourdonnant dans un corps harmonieux et sain!...

Heureuse l'alouette aux notes cadencées
Qui fuit allégrement en plein azur! Heureux
Les robustes nageurs, parmi les eaux glacées,

Dans la fraîcheur du bain trempant leurs bras nerveux!
Et près des peupliers aux frissonnans murmures,
Mille fois plus heureux encor les amoureux,

Qui marchent triomphans sous les molles ramures!
Ils montent vers les bois épanouis; là-bas
Les taillis ont pour eux des champs de fraises mûres.

L'amour luit dans leurs yeux et sonne dans leurs pas,
Non point l'amour tremblant qui doute et qui soupire,
Mais le dieu qui n'a plus à livrer de combats,

Et qui, sûr de lui-même et sûr de son empire,
Sans désirs étouffés comme sans vains regrets,
N'est jamais las d'aimer, jamais las de le dire...

Les voici cheminant dans la paix des forêts.
En bas, la mousse étend ses tapis; la ramée
Dresse là-haut ses toits mobiles et discrets.

Une lumière fine et tendre, clair-semée,
Allume doucement les regards de l'ami
Et glisse sur le col frais de la bien-aimée.

Tout au loin, la futaie en s'ouvrant à demi,
Par-delà des rideaux de bruyère empourprée,
Laisse voir un étang sous les joncs endormi.

Voici la solitude et l'heure désirée
Des propos amoureux et des oaristys;
Les yeux cherchent des yeux la caresse adorée.

Ceux de l'ami sont bleus comme un myosotis,
Ceux de l'enfant sont bruns comme les scabieuses;
O charme des beaux yeux par l'amour assortis!

Regards éclos au fond des prunelles soyeuses,
Magnétiques regards l'un dans l'autre fondus,
Quel poème dira vos extases joyeuses?

Ils s'aiment... Ruisselets sous les ronces perdus,
Enflez vos voix; fleurs d'or, entr'ouvrez vos calices;
Volez, bleus papillons aux branches suspendus;

Mollement et sans bruit, coulez, heures propices!
O volupté de vivre, ô volupté d'aimer,
Quel hymne redira vos intimes délices?...

Mais le temps fuit, le temps que nul ne peut charmer;
Sous les arbres noueux de la forêt géante,
Vers l'occident, le ciel commence à s'enflammer.

Le couple, aux sons lointains d'une cloche qui chante,
S'éveille doucement de son oubli profond...
La blonde enfant rêveuse, émue et frémissante,

Sur le sein de l'ami laisse tomber son front
Et sourit; on entend palpiter sa poitrine
Dans le calme du soir que nul bruit n'interrompt.

Et tous deux lentement descendent la colline.
La tendresse à pleins flots déborde de leurs cœurs,
Et dans les prés mûris dont l'herbe au vent s'incline,

Dans la gloire des fruits et la grâce des fleurs,
Les étoiles du ciel et la lune dorée
Qui monte; dans les sons, les clartés, les odeurs,

Ils bénissent la vie éternelle et sacrée.

V. — VEILLÉE D'AUTOMNE.

Une lampe de nuit, tremblante, éclaire à peine
La chambre des époux et le grand lit de chêne
Où, seul, le vieux mari dort d'un sommeil pesant.
La jeune femme veille, et la lune, en glissant,
Pâle, sous les brouillards légers d'un ciel d'octobre,
Indique vaguement la forme svelte et sobre
De son corps délicat penché sur le balcon.
Pensive et les regards tournés vers l'horizon,

Elle veille; un frisson d'amertume et de fièvre
De son sein palpitant monte jusqu'à sa lèvre,
Et sous leurs cils épais ses beaux yeux bleus mouillés
Scintillent. — Au dehors, dans les tilleuls rouillés
De l'allée où sanglote un jet d'eau monotone,
Dans le parc imprégné des senteurs de l'automne,
Le vent pluvieux dit les funèbres chansons
Des printemps disparus et des mornes saisons;
Mais plus funèbre encore est le chant de détresse
Qu'en son cœur tourmenté l'épouse entend sans cesse :

« L'homme et ses lois, le prêtre et son rite banal
En vain à ce vieillard ont enchaîné ta vie.
La nature n'a point béni le joug brutal
Qui pèse lourdement sur ton âme asservie.

« Pauvre femme! les fleurs des chemins ont pleuré
Quand l'époux t'emportait, joyeux, dans son carrosse,
Et les étoiles d'or au fond du ciel navré
Ont pâli de douleur pendant ta nuit de noce.

« Les joyaux ruisselans et les bals aux doux bruits
Ont un instant leurré ta jeunesse distraite;
Mais tu sais maintenant de quelles tristes nuits
Et de quels jours amers ta destinée est faite.

« Les rapides printemps et les hivers sans fin
S'amasseront, pareils à la neige qui tombe;
Tu resteras liée à ce vieillard chagrin,
Tes fers ne s'useront qu'aux pierres d'une tombe.

« Les ans fuiront dans l'ombre, ainsi qu'à l'horizon
Se perd un vol confus de cygnes en voyage,
Et toujours tu seras murée en ta prison,
Sans enfans, sans amour, sans but et sans courage! »

Toujours!... Les sons cruels de ce terrible mot
S'échappent de sa lèvre avec un long sanglot,
Et son cri désolé monte vers les cieux calmes...
Les saules du jardin bercent comme des palmes,
Lentement, mollement, leurs rameaux encor verts,
Et les fleurs des soleils expirans; les asters,
Les chrysanthèmes d'or, les passe-roses frêles,
Se penchent comme pour se répéter entre elles
Le mot désespéré qui passe dans la nuit,
Et puis tout se rendort, et seul, le faible bruit

Du jet d'eau retombant dans sa vasque rustique
Vibre comme une tendre et limpide musique.
La nature a gardé, même aux jours du déclin,
Sa suprême harmonie et son rhythme divin;
Une pâle vapeur flotte sur l'avenue,
Et la lune, à travers les blancheurs de la nue,
Brille comme un signal tendre et mystérieux;
Un doux flambeau d'amour semble éclairer les cieux.

L'amour!... Ton sein tressaille à cette seule idée,
Blonde épouse, et ton âme en est tout obsédée;
L'amour, tu n'en connais ni les rêves charmans,
Ni les chères douleurs, ni les ravissemens!
Ignorante et naïve, au sortir de l'église,
Dans son logis maussade un vieil époux t'a prise.
Au fond de son couvent, la nonne qui languit,
Les nénuphars baignés par les pleurs de la nuit,
La neige des glaciers, sont moins blancs et moins chastes...
Pourtant ton sein frémit, tes yeux enthousiastes
Plongent dans l'air brumeux comme pour y trouver
Cet invisible dieu dont le nom fait rêver.
Dans ton cœur qui se trouble un abîme se creuse,
Ta pensée y descend tremblante et curieuse,
Et toujours devant elle, à chaque obscur détour,
Se dresse comme un sphinx le spectre de l'amour.

« A quoi te sert, dit-il, ta beauté blanche et blonde?
Ta jeunesse pâlit et s'effeuille, inféconde,
Comme la fleur perdue au fond des bois ombreux!
N'as-tu point rencontré parfois des amoureux,
Et t'es-tu demandé quels philtres désirables
Donnaient des airs de rois, même aux plus misérables?
Pourquoi ces yeux en fête et ces seins en émoi,
Pourquoi tant de bonheur au monde et rien pour toi,
Rien que la solitude et le deuil des pensées?
Que fais-tu dans la vie? Entre ses mains glacées
Ton vieil époux, comme un geôlier, retiendra-t-il
Longtemps encor ton âme et ton corps en exil?
N'aimeras-tu jamais?... Si l'amour est un crime,
Qui devra-t-on punir, le maître ou la victime?... »

Elle écoute, songeuse, et le vent dans les bois
Semble l'écho lointain des orageuses voix
Qui gémissent au fond de son âme incertaine...
Le vieillard dort toujours dans le grand lit de chêne,

La lampe tremble encor sous son globe argenté,
Et l'épouse frissonne et sent sa volonté
Flotter comme la flamme au gré des brises folles.
Les pensers généreux et les chères idoles
Qui faisaient son orgueil; — le loyal dévoûment,
Le douloureux devoir accompli fièrement,
Les sermens à tenir et l'honneur à défendre,
Elle sent tout cela tomber et se répandre,
Comme à l'automne on voit les brouillards suspendus
Se dissoudre, et soudain sur les champs morfondus
Verser en longs ruisseaux leurs larmes glaciales. —
Et le doute, pareil aux plaintives rafales
Qui tordent en passant les arbres des forêts,
Le doute de son cœur arrache les regrets,
Les résolutions héroïques et fortes,
Et les disperse au loin comme des feuilles mortes.

VI. — NEIGES D'ANTAN.

La maison dort non loin du quai bordé de mâts.
Son étroite façade aux fenêtres gothiques
Découpe sur un ciel tout chargé de frimas
Les gradins dentelés de son pignon de briques.

Le logis est bien clos. Dans l'ombre du parloir,
Deux vieillards, deux époux, sont assis devant l'âtre,
Et, perdus à demi dans un doux nonchaloir,
Ils rêvent aux lueurs de la braise bleuâtre.

Autour d'eux est rangé l'antique mobilier :
Rideaux fanés, miroirs ternis, dressoirs de chêne.
Dans cet encadrement sévère et familier,
Leur vieillesse apparaît lumineuse et sereine.

Le vent souffle, la neige au murmure léger
Palpite comme une aile à la vitre sonore...
Les époux, en voyant les flocons voltiger,
Sentent dans leur mémoire un souvenir éclore,

Un souvenir d'amour et de jeunesse en fleur...
— « Femme, dit le vieillard avec un clair sourire,
Ainsi neigeait le ciel quand je t'ouvris mon cœur... »
Et l'épouse, levant son front ridé, soupire :

— « Je m'en souviens toujours... Je revois le chemin,
Je crois entendre encor siffler parmi les branches

La bise de janvier qui bleuissait ta main
Et sur tes cheveux noirs semait des taches blanches. »

— « Moi, je te vois encor glisser sur le verglas.
Rude était le sentier du bourg jusqu'à la ferme,
Déjà tu semblais lasse, et je t'offris mon bras;
Mais mon cœur tremblait fort, si mon bras était ferme!

« Serrés l'un contre l'autre, émus, silencieux,
Nous marchions; j'admirais au travers de la neige
La rougeur de ta joue et l'azur de tes yeux,
Et je songeais tout bas : — Par où commencerai-je?... »

« — Moi, je pensais : — Voyons s'il me devinera,...
Et je baissais mon front pour t'empêcher d'y lire.
Pourtant, lorsqu'à nos yeux la ferme se montra,
Nous nous étions compris sans presque rien nous dire. »

Et le vieillard sourit de nouveau : « — Nos amours
Ont vécu cinquante ans; les printemps dans leur gloire
Et les étés féconds sont passés, et toujours
Ce souvenir d'hiver chante dans ma mémoire. »

« — O cher homme, sur nous la vieillesse a neigé,
L'âge nous a blanchis, comme autrefois le givre;
Mais la robuste fleur de l'amour partagé
Embaume les instans qui nous restent à vivre. »

« — Femme, comme jadis par le vent et le froid,
Nous suivions des forêts la route accidentée,
De même nous avons, le front haut, le cœur droit,
Gravi des mauvais jours la pénible montée.

« Ainsi nous marcherons jusqu'au bout du chemin,
Et quand nous atteindrons la cime solennelle,
Puissions-nous, côte à côte et la main dans la main,
Descendre ensemble encor dans la paix éternelle!... »

... L'aube heureuse des jours anciens semble flotter
Sur les deux vieux époux replongés dans leur rêve.
Perçant la nue épaisse et comme pour fêter
Leurs noces d'or, un pâle et doux soleil se lève.

Un pâle et doux soleil argente leurs cheveux,
Et le vent qui s'engouffre au fond des cheminées,
Le rude vent d'hiver, s'attendrissant pour eux,
Murmure les chansons de leurs jeunes années.

André Theuriet.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1869.

Elles sont donc accomplies ces élections de 1869, sur lesquelles tous les regards se fixaient avec une curiosité fiévreuse et croissante. Le grand sphinx du suffrage universel a livré son secret; il a parlé bruyamment, sinon avec une clarté parfaite. Maintenant l'agitation commence à s'apaiser, et ce qui en reste n'est plus que cette émotion qui suit la victoire ou la défaite, qui se traduit quelquefois en tumultes d'une soirée, comme on l'a vu à Saint-Étienne ou à Lille, à Toulouse ou à Strasbourg. Les ballottages qui vont avoir lieu, et qui ne se sont jamais autant multipliés, dont le nombre atteste la vivacité de la lutte, ces ballottages ne peuvent guère changer d'une manière décisive la signification essentielle du dernier scrutin. Ils donneront quelques voix de plus à l'opposition, quelques voix de plus au gouvernement. Le plus fort est fait, les grands coups sont portés.

De tout ce mouvement, que résulte-t-il aujourd'hui? Voilà une autre inconnue à dégager, voilà une question nouvelle qui se dresse devant tout le monde, et qui n'est point en vérité des plus faciles à débrouiller, que le temps seul éclaircira peut-être. Matériellement, et à prendre les élections dans leur ensemble, le gouvernement, on ne peut certes le nier, reste en possession d'une victoire encore suffisante; il aura toujours plus de 200 voix fidèles, dévouées, dans un corps législatif qui se compose de 292 membres, et l'opposition, même grossie par un second scrutin, n'arrivera guère probablement à compter dans les grands jours plus de 50 voix. Avec cela, matériellement, légalement, on peut marcher, si l'on veut. Moralement la question ne se présente pas d'une façon aussi simple; les résultats des élections, pris sur le fait en quelque sorte, sont infiniment plus complexes; il est bien manifeste que le scrutin du 24 mai 1869 a créé ou révélé des conditions très nouvelles, qu'il a laissé écla-

ter des symptômes d'une force singulière à travers la confusion du combat. Si en fin de compte le gouvernement sort une fois encore de cette épreuve avec une majorité visible et prépondérante, il n'est pas moins certain d'un autre côté que l'opposition de toutes les nuances est allée en croissant depuis quelques années, qu'elle s'est portée au dernier scrutin avec des contingens plus ardens et plus nombreux. Le goût de l'indépendance et du contrôle a fait d'éclatans progrès. Les passions révolutionnaires elles-mêmes, favorisées par les réunions publiques et par les discussions plus libres de la presse, ont retrouvé un degré d'énergie et de puissance qu'on se plaisait peut-être à se dissimuler. En un mot, tout a marché depuis 1863, si bien que ceux qui n'étaient, il y a six ans, que des élus officiels prêts à toutes les complaisances arrivent certainement aujourd'hui avec un esprit nouveau, l'âme encore émue des luttes qu'ils viennent d'avoir à soutenir; ceux qui n'étaient que des contradicteurs indépendans seront portés à accentuer plus vivement leurs dissidences, et en tête de la marche apparaît désormais un groupe impétueux qui se proclame lui-même radical, irréconciliable, ennemi sans repos et sans trêve. On s'est déjà livré à tous les dénombremens possibles de cette armée de millions de votans, on a parlé d'un simple écart de 800,000 voix entre la majorité victorieuse et l'ensemble des minorités qui ont pris part à la lutte. La différence est sans doute plus grande qu'on ne le dit, et elle serait certainement plus considérable encore, si on analysait ces minorités, si on démêlait leurs mobiles, surtout si la question se posait nettement entre ceux qui ne veulent le progrès et la liberté que par l'opposition régulière et ceux qui n'attendent rien que de la révolution; mais enfin ce n'est pas moins une situation toute nouvelle pour le gouvernement, pour le corps législatif et pour le pays, une situation où, par une singularité de plus, ce sont les opinions les plus violentes, les candidatures les plus extrêmes, qui ont eu la plus prompte et la plus étonnante fortune, qui ont semblé vouloir donner le ton au mouvement, au risque de compromettre la cause même des idées libérales.

Les élections de Paris, entre toutes celles qui viennent d'émouvoir la France, sont assurément le plus curieux exemple de ce que peut le suffrage universel en certains momens et dans certaines conditions. Par malheur, il procède trop souvent comme une bourrasque, il se déchaîne en courans irrésistibles, qui se déclarent subitement, au sein desquels toutes les combinaisons mixtes disparaissent. Il arrivera sans doute à s'éclairer et à se régler jusque dans ses passions, à comprendre que les plus sûres conquêtes sont celles qui se font patiemment; jusqu'ici, il est bien clair que pour lui il n'y a point de milieu, qu'il va droit aux couleurs voyantes, aux partis extrêmes, s'inquiétant peu de ce qui arrivera, comme font toutes les puissances anonymes et irresponsables. C'est ce qu'on vient de voir encore une fois dans ces élections parisiennes, où

tout se mêle, le vieux levain révolutionnaire, l'humeur libérale de la reine des villes, le ressentiment contre l'administration de M. Haussmann, l'esprit de fronde, la mobilité passionnée des multitudes, le besoin d'émotions, la fantaisie sceptique, la gaîté, avec un peu de cette ingratitude envers les supériorités du talent qui est la faiblesse de toutes les démocraties. Dans ce plébiscite nouveau qui vient d'être soumis à la France, la province a dit un oui un peu troublé, mais assez imposant encore; Paris, lui, a dit un non retentissant, injurieux, et entre ces deux courans qui se heurtent, c'est à peine s'il y a une place pour les opinions modérées, ces éternelles et nécessaires médiatrices dans toutes les évolutions de la politique. Que les dernières élections parisiennes aient assuré le triomphe de l'opposition, ce n'est point là certes ce qui a pu étonner, ce n'est pas ce qui a fait du vote du 24 mai l'objet de contradictions ardentes. C'était un résultat sur lequel tous les esprits libéraux ne pouvaient avoir un seul doute. Paris n'a fait en définitive que ce qu'il a toujours fait. Même au lendemain du 2 décembre 1851, il opposait plus de 80,000 voix aux événemens qui étaient à peine accomplis, et peu de jours après il nommait députés le général Cavaignac et M. Carnot. En 1857, à défaut de ceux qui ne voulaient pas prêter serment, il choisissait M. Émile Ollivier, M. Jules Favre, M. Ernest Picard. En 1863, plus un seul candidat officiel n'était élu, la députation parisienne tout entière appartenait au libéralisme; cette fois la marche s'affermissait et se précisait. Paris n'avait évidemment qu'à suivre le chemin où il était entré, où il s'était maintenu avec une fermeté d'autant plus efficace qu'elle avait été exempte d'impatiences révolutionnaires. Ce qui a caractérisé au contraire les récentes élections, et ce qui en fait une nouveauté, c'est qu'elles ont été une tentative violente pour déplacer toutes les questions, pour transformer l'opposition libérale, qui était la représentation de tout le monde, en une opposition radicale qui ne pouvait plus représenter qu'un parti; c'est qu'elles ont été sous certains rapports une œuvre de fantaisie, d'emportement et de confusion. L'œuvre n'a point réussi complétement, elle a cependant réussi encore assez pour jeter le trouble dans les esprits, pour nous laisser en présence d'une situation pleine d'obscurités et peut-être aggravée.

Quelle signification sérieuse et pratique ont en effet ces élections de Paris, et à quoi ont-elles abouti? Que veulent-elles dire? Il est certainement difficile de se reconnaître au milieu des contradictions qui sont partout. Voilà M. Gambetta qu'un discours sur la souscription Baudin a fait député de la première circonscription, et d'un autre côté le propre frère du même Baudin, tué sur les barricades en décembre 1851, ce frère est réduit dans la cinquième circonscription à une infime et dérisoire minorité; il n'a plus qu'à prendre le train pour regagner sa petite ville et son étude d'avoué, d'où on l'a tiré solennellement comme une

vivante revendication contre le 2 décembre. M. Émile Ollivier n'a plus rien à faire à Paris; élu dans le Var, il est battu dans la troisième circonscription parisienne et remplacé par M. Bancel. M. Émile Ollivier méritait bien cette leçon, à ce qu'on assure, parce qu'il est allé aux Tuileries, parce qu'il a traité avec Artaxercès, parce qu'il a déserté les rangs démocratiques et trahi le drapeau porté dans l'exil par son père! Soit, il n'y a plus à revenir là-dessus : M. Émile Ollivier et M. Bancel ne sont probablement pas près de se convaincre mutuellement, quoiqu'ils doivent se retrouver en présence dans le corps législatif; mais M. Carnot, M. Garnier-Pagès, n'ont rien trahi, ce nous semble, ils ne sont pas allés aux Tuileries, ils n'ont pas conversé avec Artaxercès, et ils ne s'en trouvent pas mieux. L'un est resté sur le champ de bataille, vaincu par les siens; l'autre en est à disputer son élection au prochain ballottage... — Ah! ceux-ci, ils sont trop vieux, dit-on, il faut rajeunir la démocratie par un sang nouveau, il faut faire de la place aux jeunes; c'est fort bien dit, et du coup on va tirer de l'oubli le plus vieux débris de toutes les conspirations, un de ceux qui ont porté le 15 mai la première atteinte à la république de 1848, — un revenant d'on ne sait quelles catacombes démocratiques, M. Raspail en personne, qui est déjà élu à Lyon, qui voudrait l'être également à Paris, où il maintient ses prétentions contre l'*orléaniste* M. Garnier-Pagès, et ce radicalisme fringant a un tel amour de la jeunesse que dans une autre circonscription de la France il a pour candidat, nous assure-t-on, un estimable vieillard de plus de quatre-vingts ans qu'il faut servir comme un enfant. La démocratie, pour faire son chemin, a besoin de bien des choses, sans parler de la jeunesse, qui n'est jamais de trop; elle a besoin de l'autorité du talent, de l'éloquence, de l'expérience des affaires publiques, et en ce moment même les enfans perdus de la démocratie se démènent de leur mieux pour empêcher l'élection de M. Thiers et de M. Jules Favre, qui se trouvent menacés d'être exclus du corps législatif. Les deux défenseurs des libertés françaises seront nommés malgré tout, nous n'en doutons pas, nous le souhaitons pour la dignité du pays, pour la dignité de leurs électeurs, bien plus que pour le plaisir de ces proscrits de l'éloquence; mais, convenez-en, n'est-ce pas là un côté à la fois comique et triste de ce mouvement électoral? M. Thiers mis en balance avec M. d'Alton-Shée dans la deuxième circonscription de Paris, M. Jules Favre totalement éclipsé par M. Raspail à Lyon, tenu en échec par M. Henri Rochefort dans la septième circonscription parisienne, tel est le dernier mot de cette belle campagne démocratique!

Encore une fois, que signifient donc ces élections de Paris, où se mêlent les contradictions, les iniquités, les légèretés? Par elles-mêmes, elles ne peuvent rien produire, elles ne sont qu'un symptôme, une protestation confuse et tumultueuse; elles n'ont que la valeur d'un acte tout né-

gatif, et, si nous voulions chercher les causes de ces crians phénomènes de notre vie présente, nous serions bientôt conduits à voir que le gouvernement n'y est point étranger. Il a contribué à tout ce qui arrive non-seulement par ces fautes ou ces malheurs dont les grands pouvoirs responsables portent nécessairement le poids, mais encore par une politique de réparations incomplètes, de concessions mal coordonnées; il n'a pas vu que, dans un système de réformes libérales comme celui dont il a pris l'initiative depuis quelques années, tout se tient, qu'après des déceptions de plus d'un genre donner à l'esprit de critique des armes nouvelles par la loi sur les réunions, par la loi sur la presse, sans régulariser en même temps l'intervention directe, efficace, complète, du pays dans la marche des affaires, c'était organiser la guerre pour la guerre, c'était condamner les manifestations publiques à prendre justement ce caractère négatif dont nous parlions, à devenir d'autant plus violentes qu'elles n'étaient que l'évaporation stérile de mécontentemens aigris et accumulés. Le vote du 24 mai n'a été qu'une de ces évaporations, un de ces déchaînemens d'opinion provoqués par les erreurs d'une politique contre laquelle on a une occasion de protester sans avoir les moyens réguliers, permanens, de peser sur ses déterminations. Comme protestation sortie du trouble des esprits, les élections de Paris ont une valeur, elles sont un symptôme; comme politique, comme programme d'une situation, elles ne disent rien ou elles disent trop, ce qui est à peu près la même chose; elles dépassent la mesure de ce qui est dans l'instinct public, et c'est là précisément le piége, le danger, pour les élus du 24 mai, de se trouver placés dans l'alternative de tromper les ardeurs dont ils ont l'air d'être les mandataires, ou de se jeter en avant sans être suivis. Avec leur bruyante impétuosité, ils nous rappellent ce que disait un jour l'humoriste espagnol Larra de ses jeunes compatriotes arrivant dans la politique à l'époque de la révolution de 1834, l'esprit tout plein de chimères passionnées et d'idées vagues. Larra comparait ces hommes à des chevaux fougueux qui sont attelés à un char pesant et qui s'élancent impatiemment, comme s'ils n'avaient à entraîner qu'une voiture légère; les traits cassent, les chevaux partent seuls, et vont se jeter on ne sait où, dans quelque fondrière prochaine. Le char cependant est resté immobile, il a peut-être reculé au lieu d'avancer. Cela s'est vu qu'on faisait reculer le char au lieu de le faire avancer.

Une chose étrange, toujours vieille et toujours nouvelle, c'est combien les partis apprennent peu. Ils se croient jeunes quelquefois, ils ne sont que présomptueux et imprévoyans. Ils traînent à travers le mouvement des choses leurs éternelles banalités et leurs passions invariables. Ce qu'ils ont fait, ils le referont; ce qu'ils ont dit, ils le répètent sans cesse, et ils l'appliquent à toutes les situations, sans s'apercevoir que le monde tourne, que les besoins changent, que la politique consiste précisément

à discerner le point où il faut porter tous les efforts pour accomplir une œuvre utile de civilisation et de progrès. Nous ne contestons pas la vivace puissance de la démocratie radicale; elle vient de triompher, au moins en apparence, dans certaines circonscriptions de Paris; elle a toujours pour elle le vague de ses aspirations et de ses formules. Son malheur est de ne pas comprendre la marche des choses, de vivre sous la tyrannie des mots, et surtout aujourd'hui de dénaturer, de déplacer les problèmes qui tiennent le plus au cœur de la France, qui intéressent le plus son avenir. Quand elle a lancé dans les airs quelque appel retentissant, quand elle a répété que la révolution est en marche ou que la révolution est en péril, qu'il faut pousser jusqu'au bout l'œuvre révolutionnaire et démocratique, elle croit avoir tout dit : elle confond tout, elle obscurcit tout, et c'est précisément la question entre le radicalisme et le libéralisme. Il y a là un point qu'il ne faut pas se lasser d'éclaircir, parce que c'est la première, la grande affaire de la France dans ce conflit d'idées, d'instincts, de tendances, dont les élections dernières sont une nouvelle expression.

La vraie question est de savoir ce qui est acquis, irrévocablement acquis, de cette révolution française dont on parle sans cesse, ce qui reste à conquérir, et c'est là que le radicalisme brouille tout, compromet tout en se trompant lui-même, faute d'une intelligence précise des grands événemens de ce siècle aussi bien que des besoins de l'heure actuelle. Le radicalisme ne voit pas que, dans ce qu'elle a eu de spécialement démocratique, la révolution est accomplie ou s'accomplit tous les jours par la force même des choses. La révolution est passée dans les mœurs, dans les lois, dans le sang de la France, et quel est aujourd'hui le parti ayant l'ambition de rallier dix hommes sous son drapeau qui tenterait de se placer en dehors des données démocratiques? Si on ne se payait pas de mots et de prétentieuses déclamations, on verrait bien que la démocratie est devenue un fait éclatant, invincible; elle se développe tous les jours par la distribution de la propriété, par l'extension multiple et croissante de l'idée d'égalité, par la fusion des intérêts, par le nivellement progressif des mœurs. Dans cette immense subdivision du sol qui s'accomplit, est-ce qu'il n'y a pas des millions de paysans possesseurs de la terre pour quelques grands propriétaires? Est-ce que les rapports entre les classes sont ce qu'ils étaient autrefois? est-ce que la condition sociale des ouvriers n'est pas singulièrement améliorée depuis cinquante ans? Lorsque l'intelligence et le travail dominent, on peut le dire, quand chaque jour s'abaissent les barrières entre les classes, lorsqu'il n'y a pas un droit que le plus humble ne partage avec le plus grand, lorsque dans des villes industrielles, comme Mulhouse par exemple, on trouve des combinaisons ingénieuses pour faire arriver en quelques années plus de sept cents familles d'ouvriers à la propriété, est-ce que ce

n'est pas là le progrès permanent, normal de la démocratie? Nous ne disons point assurément que tout soit fini, qu'il ne reste plus rien à faire par l'éducation, par le crédit, par les institutions de solidarité pour ceux qui souffrent, pour ceux qui travaillent; il y a toujours à faire : c'est l'œuvre quotidienne de la société pensante et agissante, œuvre difficile, mais qui s'accomplit incessamment sans qu'on y prenne garde, parce qu'elle est nécessaire, parce qu'elle est la loi de notre temps.

Qu'on y songe bien, cette question même si épineuse et si souvent envenimée du salaire, des relations du travail et du capital, est-ce que l'association comprise avec largeur, judicieusement appliquée, n'est pas un levier puissant pour l'atténuer, pour la résoudre autant qu'elle peut être résolue? Ce que nous voulons dire, c'est que tout ce qui est démocratique dans la révolution est à peu près accompli ou en voie de s'accomplir par l'étude intelligente, par le progrès naturel des choses, par l'équité des combinaisons. Au-delà, il n'y a que la chimère, l'utopie, les solutions du caprice et de la force. M. Henri Rochefort, il est vrai, a en réserve un secret infaillible qu'il se propose de dévoiler à ses électeurs, — après qu'il sera nommé! En faisant des vaudevilles ou en méditant sur les prouesses du mulet Rigolo, il a trouvé le moyen de tout arranger le mieux du monde, de faire que l'ouvrier travaille moins et soit mieux payé, — « chose bien simple, ajoute-t-il, et que cependant personne n'a encore pu obtenir. » Cela nous fait souvenir d'une scène que nous racontait récemment un de nos amis qui était à Berlin en 1848, dans ce temps où les agitations populaires ne manquaient pas plus en Prusse qu'en France. Cet ami, étant avec un de ses anciens professeurs d'Heidelberg, se vit conduit à l'hôtel de ville de Berlin, où venait de s'installer un comité provisoire qui naturellement faisait sa proclamation au peuple. Le dernier article du programme était la solution de la question sociale. Le vieux professeur, homme fort libéral, fort aimé et connu des chefs populaires, s'avisa de demander si on était bien sûr de trouver la solution de la question sociale. On fut un moment déconcerté autour du tapis vert de la démocratie berlinoise, lorsqu'un des membres du comité, petit, bossu, tailleur de son métier, frappa du poing sur la table en s'écriant : « Ah! nous la trouverons, dussions-nous y passer toute la nuit. » Ce tailleur était de l'école de M. Henri Rochefort, il pensait que la chose était bien simple; il y passa la nuit, et voilà pourquoi la question sociale est résolue en Prusse, en attendant qu'elle le soit en France, si l'auteur de *la Lanterne* est nommé député. Sérieusement les utopistes de tout genre, emphatiques ou frivoles, ne voient pas qu'une société ne se refait point ainsi à volonté; elle est l'œuvre du temps, des efforts de millions d'hommes, de tout un ensemble d'élémens laborieusement combiné. Et qu'on le remarque bien, quand on prétend procéder ainsi par la tyrannie des chimères socialistes, ce n'est plus la révolution dans ses

grandes traditions, dans ses larges et équitables applications; c'est la révolution réduite aux proportions d'une secte, d'une école. Ici, c'est le radicalisme qui rapetisse et défigure tout simplement la révolution. La démocratie, la vraie démocratie, elle existe en dehors de ces rêves de songe-creux ou d'agitateurs; elle est dans la réalité partout vivante; elle a sa citadelle dans le suffrage populaire, elle a ses garanties dans les progrès qui s'accomplissent chaque jour, dans l'instinct de la France, dans la puissance des choses.

Ce n'est donc pas le progrès démocratique qui est sérieusement menacé dans ce courant contemporain où nous vivons tous; mais, de l'héritage de la révolution française, ce qui est en souffrance et en péril, c'est la liberté. Depuis quatre-vingts ans, elle flotte d'oscillations en oscillations, ne paraissant gagner du terrain un instant que pour le perdre bientôt. Un jour ce sont les excès révolutionnaires qui l'oppriment, un autre jour c'est le despotisme d'un maître qui la confisque et l'asservit. L'égalité a triomphé en France, la liberté en est encore à chercher son équilibre à travers toutes les expériences dont quelques-unes ont paru heureuses, et n'étaient que le prélude de déceptions nouvelles. Cela tient à plus d'une cause sans doute et surtout malheureusement à la faiblesse de nos mœurs publiques, livrées à toutes les influences contraires; cela tient en partie à l'idée bien incomplète, bien insuffisante, quelquefois futile que nous nous faisons de la liberté. Pour nous, disons le mot, la liberté est une fête ou un combat. Il faut l'exercer en faisant des tumultes par passe-temps, en criant, en chantant, en organisant des banquets et des promenades patriotiques, ou il faut aller la disputer sur les barricades, au milieu des éclairs de la guerre civile. Nous nous plaisons à cette escrime plaisante ou meurtrière. La liberté sérieuse et pratique, patiemment conquise, fermement et pacifiquement défendue, sévèrement exercée sans menaces et sans défis, cette liberté nous semble froide et banale. Nous ignorons encore ce que c'est que la lutte virile de tous les instans, la lutte où chacun paie de sa personne par sa dignité, par son indépendance de caractère, par une fermeté modérée et inflexible dans les revendications légitimes, et voilà pourquoi nous en sommes toujours à disputer cette part de l'héritage de la révolution, la liberté, sans laquelle la démocratie n'est pourtant qu'un vaste amalgame séditieux ou servile. Quand donc le radicalisme ne trouve rien de mieux que de se proclamer irréconciliable dans les élections, de secouer la torche des revendications impitoyables, il fait une œuvre vaine d'agitation, il s'engage dans une voie sans issue, qui conduit à un combat inégal ou à une défaillance nécessaire. Quand il s'attache particulièrement au progrès démocratique, il se trompe, il s'acharne à ce qui n'est pas en question, à ce qui n'est pas en péril; il manque du juste sentiment des situations. C'est sur la liberté avant tout qu'il faut concentrer nos efforts : c'est là notre fai-

blesse, c'est là ce qui nous manque. Ce que peut la démocratie radicale pour nous rendre cette liberté nécessaire et toujours difficile à préserver, nous ne le savons pas, l'expérience ne plaide pas jusqu'ici en sa faveur; mais ce qui est assurément aujourd'hui dans les instincts et dans les besoins de la société française, c'est une vraie et sérieuse démocratie libérale, sensée et active à l'intérieur, ne redoutant aucun problème, jalouse de ses franchises sans disputer sans cesse aux gouvernemens leur existence, respectueuse à l'extérieur pour tous les droits, mais en même temps patriotique, généreusement éprise de la grandeur française, une démocratie enfin intelligente, prévoyante, vivifiée, fortifiée par le sentiment supérieur de la liberté et par le sentiment national.

Et qu'on ne dise pas que c'est là un rêve d'un autre genre. Si on étudiait sans parti-pris les résultats du dernier scrutin, on trouverait sans peine qu'il donne raison à cette politique. Sans doute, à la surface, la France paraît ballottée entre le torrent des candidatures purement officielles et le torrent des candidatures radicales, entre le courant révolutionnaire qui vient de Paris et le courant conservateur qui vient de la province. Les candidatures modérées n'ont pas eu le dernier mot du scrutin, c'est vrai. Au fond, la majorité réelle, c'est cette masse d'électeurs sensés et indépendans qui ont disséminé leurs voix dans toute sorte de candidatures, qui se sont portés tantôt à droite, tantôt à gauche sans s'aliéner, et qui par le fait ne veulent que deux choses essentielles, supérieures, la liberté sérieuse et complète sans révolutions, la grandeur de la France sans provocations inutiles, mais aussi sans faiblesse devant des complications où son influence serait encore une fois atteinte. Voilà ce que nous voyons pour notre part, la France libre en paix avec elle-même, et la France maintenant au dehors le prestige de son nom et de ses traditions.

Bon gré mal gré, il faudra bien en venir à se placer sur ce terrain, car la vérité est là, et en définitive on y viendra, parce qu'on ne peut guère faire autrement, parce que, pour les partis comme pour le gouvernement, il y a des politiques qui tiennent à la nature des choses, qui s'imposent avec un tel caractère d'évidente nécessité, qu'on ne peut s'y soustraire sans jeter dans d'absurdes hasards la cause qu'on veut servir. Les radicaux élus à Paris se sont créé une situation assez peu commode, assez délicate, par leurs déclarations de guerre, par les engagemens qu'ils ont pris dans les réunions publiques. A la première parole qui pourrait ressembler à un désarmement, même momentané, ils s'exposent à d'étranges récriminations de la part de ceux qui ne les ont choisis que parce que l'ancienne opposition était trop modérée. En fin de compte, que peuvent-ils faire? Déclarer d'avance sur l'interpellation des électeurs qu'on n'acceptera pas un ministère, passe encore, on n'en est pas là, et il est peu probable qu'Artaxercès roule dans sa tête le projet d'un ministère

Bancel. En dehors de cela, on ne voit pas bien ce que c'est qu'un irréconciliable dans un corps législatif; un homme peut l'être dans sa conscience, un député ne l'est pas; par sa seule présence, il a cessé de l'être. Si les nouveaux élus voulaient aller plus loin et donner un signal de guerre, croit-on sérieusement qu'ils seraient suivis par tous ceux qui les ont élus, et pense-t-on même qu'ils aient été choisis pour cela? Si, sans aller jusque-là, les députés radicaux prenaient dans la chambre une attitude trop agressive, trop violente, à quoi arriveraient-ils? — Ils ne réussiraient qu'à fortifier le gouvernement en rejetant vers lui des hommes qui se sont fait honneur de représenter dans la dernière lutte l'indépendance électorale, qui tiennent à représenter dans la chambre l'indépendance parlementaire, mais qui ne sont pas des irréconciliables; ils s'isoleraient de plus en plus, voilà tout, de sorte qu'on en revient à ceci, que les nouveaux députés de Paris feront probablement une opposition un peu plus vive, un peu plus accentuée et pas beaucoup plus dangereuse que celle de leurs prédécesseurs. En cela, ils agiront patriotiquement, au risque d'être taxés à leur tour de modérés, et ils serviront la liberté mieux que par des violences.

Et le gouvernement de son côté, que peut-il faire? Lui aussi, il est sous le poids d'une nécessité, il a des engagemens de situation qui le lient. Que certains incidens de la dernière lutte électorale aient porté à la tête des mameluks de la politique officielle, qu'ils aient fait passer dans leur cerveau de vagues rêves de combat, de réaction, c'est bien possible; il resterait à savoir ce que gagnerait le gouvernement à essayer de remonter un courant irrésistible, à faire d'une émotion passagère une politique. A son tour, il ne réussirait qu'à s'affaiblir en paraissant retrouver une force concentrée; il n'arriverait qu'à éloigner de lui dans le corps législatif les esprits modérés, indépendans, qui ne prêteraient pas la main aux fauteurs de révolutions, mais qui refuseraient aussi leur concours à une réaction. Il trouverait bientôt dans ce camp l'opposition la plus redoutable pour lui; il justifierait par un déplorable éclat le pronostic de ceux qui le proclament incompatible avec la liberté. D'ailleurs cette épreuve d'un mouvement électoral au sein d'une liberté un peu plus étendue que par le passé, ces agitations inséparables d'une grande mêlée d'opinions, le gouvernement les avait prévus sans doute; il s'y était préparé, il savait bien qu'il aurait devant lui des réunions, des journaux, qui allaient prendre sur lui la revanche d'un long silence. Les élections ont pu l'émouvoir sans l'ébranler, surtout sans lui inspirer de velléités de réaction qui le ramèneraient aux premiers jours de son existence. Ici encore, à la plus simple réflexion, on en vient à conclure que le gouvernement est attaché par nécessité au terrain sur lequel il est placé, que, s'il n'avance pas, il ne peut plus tout au moins reculer, et nous ajouterons que la plus sûre politique pour lui serait non-seulement de ne pas reculer, mais d'avancer, d'amortir, d'annuler les hos-

tilités irréconciliables par de larges satisfactions données à la masse du pays, de combattre la révolution par la liberté. Cela vaudrait mieux à coup sûr qu'une immobilité expectante suivie de concessions partielles et trop longtemps attendues. Ainsi donc, qu'on tourne les regards vers le gouvernement ou vers les partis, les élections dernières n'ont point changé essentiellement les conditions de notre politique intérieure. Pour les partis, il y a la même nécessité de proportionner leur action aux circonstances, de ne pas courir les hasards en risquant la liberté pour le plaisir de se dire irréconciliable. Pour le gouvernement, il y a la même obligation de ne pas s'arrêter, de dérouler de sa propre main ou de laisser se dérouler les conséquences d'une politique au bout de laquelle est le rétablissement du régime représentatif dans toute son intégrité, avec toutes ses garanties. Maintenant cette situation est-elle près de s'éclairer plus complétement? Elle se dessinerait à demi sans doute, s'il y avait une prochaine session. Jusqu'ici, rien ne semble décidé sur ce point; on ne sait encore si le corps législatif sera réuni d'ici à trois semaines, ou si sa convocation sera ajournée au mois d'octobre, et dans tous les cas la session qui pourrait avoir lieu prochainement se bornerait strictement à la vérification des pouvoirs; elle s'ouvrirait sans discours impérial, les grandes discussions seraient réservées pour l'hiver. Une chose est certaine désormais, c'est que les périodes de repos comme les périodes de lutte ne peuvent que conduire à la liberté, comme à la garantie la plus efficace de sécurité et de paix intérieure.

Quoi qu'il en soit, voilà pour le moment une grave question tranchée par les élections françaises. Il resterait à se demander quelle influence le résultat de ce vote du 24 mai pourrait avoir sur l'ensemble des affaires de l'Europe; mais ici ce n'est plus seulement en France qu'est la question, elle est partout où s'agitent des intérêts qui ont quelque rapport avec le mouvement européen. Elle est surtout en Allemagne, où l'on trouvait tout récemment l'occasion de dire que les Français étaient provisoirement assez absorbés par l'élection de leur corps législatif pour ajourner « d'autres affaires dont en d'autres temps ils aiment à s'occuper. » Si les Français aiment à s'occuper de ces affaires dont on parle, c'est qu'ils y ont des intérêts, non certes des intérêts incompatibles avec la légitime grandeur nationale de l'Allemagne, mais enfin des intérêts de sécurité et d'influence, et on peut remarquer comme un fait curieux que, dans le moment même où se faisaient nos élections, M. de Bismarck signait une convention autorisant les Badois, les habitans du grand-duché de Hesse, à faire leur service militaire dans les armées prussiennes. Ce n'est au surplus qu'un incident qui était assez prévu et qui n'avance pas de beaucoup l'unification de l'Allemagne. S'il ne fallait que la volonté du grand-duc de Bade, il y a longtemps que ce petit pays serait fondu dans la confédération du nord, c'est-à-dire dans la Prusse; mais, par une étrange combinaison qui n'est pas habituelle, à Bade, c'est le souverain

qui a hâte de se faire médiatiser, c'est le pays qui au fond, malgré toutes les séductions, montre peu d'empressement à devenir prussien; c'est la masse du pays qui hésite à entrer bien franchement dans cette voie, au bout de laquelle est une assimilation complète. Ces tendances n'existent pas seulement dans cette partie de l'Allemagne du sud, elles viennent de se révéler avec plus de vivacité dans les élections qui ont eu lieu récemment en Bavière. Le parti national allemand a eu sans doute quelque succès, il compte un certain nombre de représentans dans la nouvelle chambre de Munich; mais la fraction particulariste garde un ascendant assez marqué. Elle a une majorité décidée, et c'est surtout dans les campagnes qu'elle a trouvé des adhérens dont le vote lui assure une position prépondérante dans le parlement bavarois. Ce sont là des faits dont le chef du cabinet de Munich, le prince de Hohenlohe, ne peut faire autrement que de tenir compte. A l'origine, on le sait, le prince de Hohenlohe était un des premiers à incliner vers la Prusse; il se montrait assez disposé à accepter tout ce qui unirait l'Allemagne du sud à l'Allemagne du nord, c'est-à-dire à subir une véritable absorption. Aujourd'hui, soit sous la pression de l'esprit public, soit par des considérations européennes, il reprend visiblement son assiette; il se montre moins porté à aliéner l'indépendance de la politique bavaroise, et voilà même que depuis les élections on agite de nouveau avec une certaine insistance la question de demander dans le parlement l'abrogation des traités militaires avec la Prusse. Il ne faudrait point sans doute s'exagérer ces symptômes, qui s'évanouiraient probablement à la première sommation des circonstances; ils ont cependant leur valeur, et ils indiquent tout au moins une résistance sourde, permanente, au travail d'unification que la Prusse entretient en se réservant de le pousser à bout quand elle croira l'heure venue.

Ce n'est pas là au reste la seule difficulté que rencontre M. de Bismarck. Pour le moment, le ministre du roi Guillaume a une autre besogne qui ne laisse pas d'être épineuse; le diplomate hardi changé en financier plein de dextérité est aux prises avec le parlement de la confédération du nord pour lui persuader d'accepter des impôts nouveaux dont l'établissement provoque de vives résistances. La situation financière de la confédération du nord justifie sans doute les propositions qui ont été faites; il y a en effet un déficit assez considérable que le ministre des finances, M. von der Heydt, veut couvrir par des impôts sur l'eau-de-vie, sur la bière, sur le sucre, sur les papiers de bourse. Le produit de ces impôts serait d'environ 11 millions de thalers, et suffirait amplement pour combler le déficit; mais c'est ici que la difficulté commence. M. de Bismarck peut éprouver aujourd'hui que, si l'on conquiert la popularité par une guerre heureuse et par des annexions de provinces, on la perd bien vite en demandant des contributions nouvelles, surtout quand on veut imposer ces contributions à des confédérés qui n'ont pas

précisément témoigné le désir d'être absorbés, et qui ne voudraient pas être tout à fait dévorés. Le fait est qu'il y a aujourd'hui un conflit des plus vifs, des plus animés, entre le premier ministre prussien et le parlement de la confédération du nord. L'assemblée résiste, elle ne veut pas assumer l'impopularité des nouveaux impôts, elle trouve au fond que, pour les états confédérés, c'est assez d'être absorbés sans payer si cher les frais de l'absorption; la chancelier insiste, et on n'arrive pas à s'entendre. Ce qui ajoute aux ennuis de M. de Bismarck, c'est que, si le parlement fédéral ne veut pas lui donner l'argent qu'il réclame, il faudra de toute nécessité qu'il le demande à la Prusse seule, et voilà des difficultés nouvelles, plus graves peut-être, qui peuvent réveiller les hostilités parlementaires sur lesquelles la guerre de 1866 avait jeté son voile prestigieux. Au milieu de ces débats, un député a proposé tout bonnement de faire des économies sur le budget militaire, au lieu d'établir des impôts. M. de Bismarck s'est récrié aussitôt, et d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux, il a répliqué qu'il accepterait, s'il croyait « qu'une armée ennemie pût être arrêtée à la frontière par la force de l'éloquence, » qu'il avait bien entendu parler de quelque chose de semblable dans l'histoire romaine, mais qu'on avait affaire alors à des peuples non civilisés qui se laissaient reconduire à bon compte. M. de Bismarck a défendu qu'on touchât à l'armée. Or l'armée, c'est partout la vraie dépense, et il est certain que la Prusse dépense beaucoup, non-seulement pour sa force militaire de terre, mais encore pour sa marine, pour la défense de ses côtes. Elle multiplie les travaux de fortification dans le port de la Jahde, dans le port de Kiel; il y a une dépense prévue de 80 millions de thalers, répartie sur dix années, pour l'exécution d'un système général de défense maritime. Que M. de Bismarck sente l'utilité de ces travaux, c'est assez naturel; que tous les membres de la confédération soient également saisis d'enthousiasme pour ces choses qui font la puissance de la Prusse, c'est une autre affaire, et au fond voilà le conflit. Toujours est-il que, si le premier ministre de Prusse désire la paix, comme cela est facile à croire aujourd'hui, il met ses intentions pacifiques sous la protection d'une force respectable qu'il ne se montre nullement décidé à diminuer pour le moment.

Si l'Espagne depuis quelque temps a besoin de moyens de défense, ce n'est pas précisément pour les mêmes motifs que M. de Bismarck, c'est plutôt pour se défendre contre elle-même, contre les divisions qui peuvent la déchirer. Elle a déjà échappé à plus d'un péril, elle n'est pas au bout des difficultés que lui a créées la révolution de l'an dernier. Il est vrai de dire cependant qu'elle soutient cette épreuve avec une certaine fermeté; elle a eu sans doute de temps à autre depuis six mois quelques émeutes, surtout beaucoup de menaces de guerre civile; elle a eu de violens débats dans ses cortès, elle a ses finances dans le plus singulier délabrement, elle est à la recherche d'un roi qu'elle ne trouve pas;

mais enfin, soyons justes, bien des pays qui se croient supérieurs n'auraient pas vécu aussi tranquilles dans une situation où toutes les libertés se déploient, où tous les partis sont armés, où l'on discute chaque jour publiquement les prétentions des uns et des autres, les chances de guerre civile. L'Espagne a vécu, et même on pourrait dire qu'elle vient d'arriver à une phase nouvelle de sa révolution. Les cortès sont parvenues au terme de la discussion de la loi fondamentale nouvelle. Cette constitution, nous n'avons pas besoin de le dire, reconnaît toutes les libertés, tous les droits, toutes les franchises possibles. Deux points principaux sont à noter. La constitution nouvelle admet une liberté religieuse, fort modérée assurément, mais jusqu'ici inconnue au-delà des Pyrénées, et elle consacre la forme monarchique en Espagne. Le parti républicain a naturellement fait tous ses efforts pour empêcher la victoire de l'idée royaliste; il n'a pas réussi, il n'a ramené aucune conviction, et pour que la royauté soit sortie victorieuse de cette crise, il faut que le sentiment monarchique ait de terribles racines en Espagne. Seulement c'est toujours la même question qui reparaît. Il ne suffit pas de décréter une royauté, il faut avoir un roi à mettre sur ce trône redoré à neuf, et c'est ce qu'on n'a pas. On a parlé, il est vrai, d'un nouveau candidat, d'un frère du roi de Portugal, qu'on marierait avec une fille du duc de Montpensier. Malheureusement le Portugal n'est pas prodigue de ses princes, et il ne semble pas plus disposé à envoyer le frère du roi qu'il n'était d'humeur à voir partir dom Fernando pour Madrid. Pour le moment, l'Espagne va se donner un peu de répit et le temps de faire des recherches nouvelles en instituant une régence qui sera sans doute confiée au général Serrano. Que tout cela ne soit pas une garantie bien décisive, c'est bien clair, d'autant plus que le parti républicain s'arme de tous côtés et forme des confédérations qui peuvent à un jour donné devenir un danger sérieux; mais ce qu'il faut remarquer, parce que c'est ce qui a préservé jusqu'ici l'Espagne, c'est l'union qui paraît se maintenir entre les principaux membres du gouvernement. Ce n'est pas un gage absolu de paix sans doute, pourtant c'est peut-être un moyen d'arriver à la paix définitive par la fin du régime provisoire qui dure depuis huit mois déjà.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Théorie physiologique de la Musique, fondée sur l'étude des sensations auditives, par M. H. Helmholtz, traduit par M. G. Guéroult. Paris 1868. Victor Masson et fils.

Ce qui à première vue distingue l'art de la science, c'est que l'artiste travaille et crée sous l'empire de lois qui ne sont formulées que d'une manière fort incomplète et dont il n'a point pleine conscience. C'est même là une condition essentielle du succès : les œuvres trop raisonnées,

combinées d'une manière trop méthodique, où l'intention est toujours visible et la règle toujours apparente, nous laissent froids, parce que nous les comprenons trop vite. Cependant nous voulons dans toute œuvre d'art découvrir un plan, une liaison intime des diverses parties; la jouissance qu'elle nous procure augmente à mesure que nous en pénétrons l'harmonie intérieure. Cela prouve que les lois existent, qu'elles se retrouvent dans les productions qui nous charment; mais ni la création ni le sentiment du beau n'en exigent la connaissance approfondie : l'artiste leur obéit, et l'homme de goût les devine par intuition. L'analyse esthétique d'une composition musicale rencontre encore des obstacles sans nombre, les jugemens n'offrent ici rien de certain, rien d'absolu, parce que les raisons dernières, les mobiles psychiques du plaisir que nous éprouvons sont cachés dans les retraites inaccessibles de l'âme humaine. Nous ne pouvons voir clair que dans ce qui concerne la technique élémentaire, la construction des gammes et des accords, le développement historique du système musical. Ici la science proprement dite peut, sinon nous guider, du moins expliquer les effets obtenus et justifier les prescriptions que l'expérience a consacrées.

De nombreuses tentatives ont été faites depuis plus d'un siècle pour asseoir la théorie élémentaire de la musique sur une base mathématique. On ne compte plus les gammes qui ont été imaginées, les systèmes dont elles ont été les points de départ. Toutefois, jusque dans ces derniers temps, aucune de ces théories n'était encore sortie du cercle étroit des spéculations métaphysiques échafaudées sur des rapprochemens et des coïncidences qui, à vrai dire, ne pouvaient rien expliquer. On savait, depuis les temps de Pythagore, que les accords consonnans correspondent à des rapports de nombres entiers fort simples. Voilà donc un fait précis qui, bien interprété, devait conduire à la solution de l'énigme de l'harmonie; mais on le tournait et le retournait, on ne découvrait pas pourquoi la succession ou la coexistence de deux sons qui se trouvent dans un rapport simple plaît à l'oreille. L'admirable ouvrage de M. Helmholtz dévoile enfin ce mystère. Résumant huit années de recherches théoriques et expérimentales, il expose clairement les causes véritables et suffisantes de la consonnance et de la dissonance des sons musicaux telles qu'elles nous sont révélées par une analyse exacte des sensations auditives, en dehors de toute préoccupation des principes esthétiques.

Ceux qui savent que l'illustre professeur d'Heidelberg compte parmi les maîtres aussi bien comme physiologiste que comme physicien et comme géomètre comprendront qu'il s'agit ici d'un livre qui n'a rien de commun avec les productions, toujours si vite oubliées, des faiseurs de systèmes. M. Helmholtz décrit des expériences de physique, il enregistre les résultats des mesures qu'il a faites, il entre dans le détail de ses recherches anatomiques; il applique le calcul et les développemens de l'analyse aussi souvent qu'elle peut éclairer le sujet, et tout cela se

groupe et se coordonne sous sa plume de manière à nous convaincre et nous charmer. *Die Lehre von den Tonempfindungen* est un livre qui, à part la valeur intrinsèque, brille aussi par de grandes qualités de style; elles subsistent encore, quoiqu'un peu moins apparentes, dans la traduction française.

M. Helmholtz pose en principe que la construction des gammes et des formes harmoniques, loin de résulter avec nécessité de l'organisation de notre oreille, est essentiellement une invention de l'art. Les lois naturelles de l'audition y jouent à la vérité un rôle important; mais, comme les peuples ont bâti avec les mêmes pierres des édifices de caractères très différens, nous voyons aussi les mêmes propriétés de l'oreille servir de base aux systèmes musicaux les plus divers. Depuis Terpandre et Pythagore, l'humanité a travaillé à développer le système qui s'enseigne aujourd'hui dans nos écoles, et ce sont précisément les compositeurs les plus distingués qui lui ont fait subir les modifications les plus profondes. Qui oserait affirmer aujourd'hui que le dernier mot a été dit à cet égard?

Notre système musical est né tout entier du besoin d'introduire une liaison nettement appréciable entre les divers sons d'un morceau. C'est le sentiment de l'affinité mélodique des sons successifs qui s'est développé en premier lieu; on a connu tout d'abord les intervalles de l'octave et de la quinte, beaucoup plus tard seulement les tierces. M. Helmholtz s'attache à prouver que le sentiment de la mélodie repose essentiellement sur la perception des harmoniques qui accompagnent les sons considérés. Tout son musical a un timbre particulier, et ce timbre n'est autre chose qu'un cortége de notes supérieures, échelonnées au-dessus de la note fondamentale comme les nombres 2,3,4... montent au-dessus de l'unité. Ces notes (octave, douzième, double octave, etc.) sont les harmoniques; elles complètent en quelque sorte la note fondamentale, lui donnent de l'ampleur et du caractère. Si maintenant deux sons musicaux ont plusieurs harmoniques en commun, on comprend sans peine que l'oreille puisse découvrir entre eux une vague ressemblance, une sorte de parenté, qui nous paraîtra d'autant plus étroite que les harmoniques coïncidens seront plus accentués. Ces notes concomitantes sont perçues par les nerfs de l'oreille sans que nous en ayons conscience; nous ne les entendons que si nous avons l'habitude d'y faire attention, ou si nous armons notre oreille d'une espèce de cornet accordé pour la note qu'il s'agit de découvrir; elles n'en sont pas moins la cause de la sensation du timbre et du sentiment de l'affinité mélodique des sons musicaux. C'est cette affinité qui a déterminé les intervalles et qui a conduit à la création des nombreuses gammes dont l'histoire de la musique garde le souvenir.

Au moyen âge, on a commencé à utiliser aussi les affinités harmoniques qui se révèlent dans la consonnance des sons simultanés. Elles reposent encore essentiellement sur l'existence des notes concomitantes;

mais l'oreille les constate d'une manière plus directe que dans le cas précédent, car la dissonance se trahit immédiatement par le phénomène physique des battemens. Les battemens sont des intermittences d'intensité, des tremblemens ou ronflemens qui se font entendre lorsque deux sons mal combinés se gênent mutuellement dans leurs vibrations; c'est selon le degré de vivacité de ces intermittences que l'assemblage des deux notes nous fait l'impression d'une dissonance plus ou moins marquée. La consonnance ou affinité harmonique repose donc sur l'absence plus ou moins complète des battemens entre les notes fondamentales et leur cortége de notes concomitantes; elle est accusée par une sensation actuelle, plus vive et plus précise que celle de l'affinité mélodique. Sauveur semble l'avoir deviné. « On peut croire, écrit-il vers 1700, que ce qui rend les octaves si agréables, c'est qu'on n'y entend jamais de battemens. En suivant cette idée, on trouve que les accords dont on ne peut entendre les battemens sont justement ceux que les musiciens traitent de consonnances, et que ceux dont les battemens se font sentir sont les dissonances... Si cette hypothèse est vraie, elle découvrira la véritable source des règles de la composition, inconnue jusqu'à présent à la philosophie. »

Les progrès de l'harmonie ayant fait beaucoup mieux ressortir les affinités sonores par l'emploi des accords, lamusique ne tarda point à augmenter la richesse de ses moyens d'expression en utilisant des relations éloignées, celles par exemple sur lesquelles s'appuient les modulations. L'affinité des accords fut bientôt reconnue et étudiée, comme l'avait été celle des sons isolés. Ces derniers sont liés entre eux par les harmoniques dont se compose leur timbre, les accords le sont par les notes qui en forment les élémens. Les relations des accords sont même plus faciles à saisir que celles des sons, parce que le musicien les combine à volonté, tandis que les élémens d'un son isolé ne sont point apparens et ne peuvent être reconnus que par une analyse approfondie. Il est vrai que pour l'auditeur non prévenu la raison de l'impression harmonieuse produite par une série d'accords reste aussi bien cachée que celle du plaisir que leur fait l'enchaînement des notes d'une belle mélodie. Une cadence rompue le surprend, sans qu'il sache toujours pourquoi. La science nous fait connaître les phénomènes physiques sur lesquels reposent ces ressemblances, ces attractions mystérieuses que les musiciens découvrent entre les divers sons ou groupes de sons, elle nous dévoile aussi les particularités de nos organes qui nous permettent d'être affectés par ces phénomènes; mais elle nous quitte au seuil du sanctuaire de l'art, elle ne nous explique pas comment la musique exprime toutes les dispositions de l'âme dans son langage divin. R. RADAU.

L. BULOZ.

PIERRE QUI ROULE

PREMIÈRE PARTIE.

J'étais en tournée d'inspection des finances dans la petite ville d'Arvers, en Auvergne, et j'étais logé depuis deux jours à l'hôtel du *Grand-Monarque*. Quel grand monarque? et pourquoi cette enseigne classique, si répandue encore dans les villes arriérées? Est-ce une tradition du règne de Louis XIV? Je l'ignore absolument, et je le demande à qui le sait. L'image qui caractérisait ce personnage illustre et mystérieux a disparu presque partout. Dans mon enfance, je me souviens d'en avoir vu une qui le représentait habillé en Turc.

L'hôtesse du Grand-Monarque, Mme *Ouchafol*, était une femme avenante et bien pensante, dévouée à tout ce qui tenait aux pouvoirs constitués quelconques, noblesse ancienne ou nouvelle, roture opulente, position officielle ou influence locale, le tout sans préjudice des égards dus aux petits fonctionnaires et aux voyageurs de commerce, qui constituent le bénéfice soutenu, le *roulement* périodique d'une auberge. En outre Mme Ouchafol avait des sentimens religieux, et tenait tête aux esprits forts de son endroit.

Un soir que je fumais mon cigare sur le balcon de l'hôtel, je vis sur la petite place qui sépare l'église de la mairie et de l'auberge un grand garçon dont la figure et la prestance ne pouvaient passer nulle part inaperçues. Il donnait le bras à une paysanne fort laide. Deux gars un peu avinés, espèces d'artisans endimanchés, le suivaient, promenant comme lui des filles en cornettes, mais assez gentilles. Pourquoi ce beau garçon, dont la mise bourgeoise ne

manquait pas de goût et qui ne paraissait point ivre, avait-il choisi pour danseuse ou pour commère la plus laide et la moins requinquée?

Ce petit problème n'eût pas fixé mon attention au-delà d'une minute, si Mme Ouchafol, qui époussetait les feuilles poudreuses d'un oranger rachitique placé sur le balcon, n'eût pris soin de me le faire remarquer. — Vous regardez le beau Laurence, n'est-ce pas? me dit-elle en laissant tomber sur l'Antinoüs en goguette le regard le plus ironique et le plus dédaigneux.

Et, répondant à ma réponse sans l'attendre : — C'est un joli garçon, je ne dis pas le contraire, mais voyez! toujours en mauvaise compagnie! Je veux bien qu'il soit fils de paysan; mais il a un oncle riche et titré, et d'ailleurs, quand on a reçu de l'éducation, qu'on porte les habits d'un monsieur, on ne va pas trinquer dans les noces de village avec les premiers venus, surtout on ne traverse pas la ville en plein jour avec des gotons comme ça sous son bras!... Mais ce gars-là est fou, il ne respecte rien, et il y a une chose surprenante, monsieur : c'est qu'il ne s'adresse jamais à une jolie fille qui pourrait lui faire honneur. Il trimballe toujours des monstres, et pas des plus sévères, je vous prie de le croire!

— Je croirai tout ce que vous voudrez, madame Ouchafol; mais comment expliquez-vous ce goût bizarre?

— Je ne me charge pas de l'expliquer! On ne peut rien comprendre à la conduite de ce pauvre enfant, car enfin, monsieur, je m'intéresse à lui. Sa marraine est mon amie d'enfance, et souvent nous nous désolons ensemble de le voir si mal tourner.

— C'est donc un franc vaurien?

— Ah! monsieur, si ce n'était que ça! s'il n'était qu'un peu coureur et libertin! Si on pouvait dire : « Il s'amuse, il s'étourdit, c'est un mauvais sujet qui se rangera comme tant d'autres, » mais point, monsieur. Il boit un peu, mais il ne fait pas de dettes; il n'a point précisément de mauvaises mœurs; il n'est pas batailleur non plus, quoiqu'à l'occasion, quand il voit, dans les fêtes de village ou dans les bals d'artisans, un homme à terre, il cogne sur ceux qui l'assomment et cogne bien, à ce qu'on dit. Enfin il pourrait être quelque chose, car il n'est point sot ni paresseux; mais voyez un peu! Monsieur a des idées et surtout une idée... qui fait le désespoir de ses parens!

— Vous me rendez curieux de connaître cette fameuse idée.

— Je vous dirais bien qu'au lieu d'accepter un emploi dans les droits réunis, ou dans le télégraphe, ou un bureau de tabac, ou quelque chose au greffe, à l'enregistrement, à la mairie, car on lui a offert tout cela, il a préféré vivre dans le faubourg avec son père, qui est un ancien métayer et qui a acheté un terrain dont il a fait

une pépinière. Ce pauvre père Laurence est un brave homme, très laborieux, qui n'a plus que cet enfant-là et qui aurait voulu l'élever au-dessus de son état, espérant que son frère aîné, qui est très riche, le prendrait en amitié et en ferait son héritier : point du tout; le jeune homme, qui était parti après son baccalauréat pour la Normandie, où réside l'oncle riche, s'est laissé entraîner à un égarement épouvantable, monsieur, et il a disparu pendant deux ou trois ans, sans presque donner de ses nouvelles.

— Quel égarement, madame Ouchafol?

— Ah! monsieur, permettez-moi de ne pas vous le dire par estime pour le père Laurence, qui cultive des fruits le long de ses murs, et qui m'a toujours fourni de belles pêches et de beaux raisins, sans parler des légumes qu'il cultive aussi dans le bas de son enclos, ce qui fait qu'il m'achète le fumier de mon écurie, et le paie mieux que bien des gens plus haut placés; par amitié aussi pour la marraine du jeune homme, qui est mon amie, comme je vous ai dit, même que nous avons fait ensemble notre première communion, je dois cacher le malheur et la honte que le beau Laurence, comme on l'appelle ici, a fait *jaillir sur ses proches*, et qui *jaillerait* sur toute la ville, si par malheur la chose venait à se savoir.

Il devenait évident que Mme Ouchafol mourait d'envie de faire *jaillir* jusqu'à moi le mystère de l'*égarement* du beau Laurence. Plus taquin que curieux dans ce moment-là, je la punis de ses réticences en prenant mon chapeau et en allant respirer l'air du soir le long d'un joli ruisseau qui côtoie la pente où la ville est gracieusement jetée.

Beaucoup de petites villes sont ainsi, charmantes de tournure et d'ensemble au dehors, affreuses et malpropres au dedans : une dent de rocher, un rayon de soleil couchant sur un vieux clocher, une belle ligne boisée derrière, un ruisseau au pied, suffisent pour composer un tableau qui les encadre au mieux, et dont elles sont l'accident principal arrangé là comme à souhait.

J'étais tout entier au plaisir calme de la contemplation, et je voyais les derniers reflets du couchant s'éteindre dans un ciel admirablement pur. Ce présage de beau temps pour le lendemain me rappela le projet que j'avais formé d'aller voir une cascade qu'un de mes prédécesseurs dans l'emploi que j'occupais m'avait recommandée. Il était trop tard pour entreprendre une promenade quelconque; mais, comme je passais près d'un cabaret rustique d'où sortaient du bruit et de la lumière, je résolus d'y demander des renseignemens.

Je tombai au milieu d'une noce villageoise. On buvait et on dansait. La première personne qui s'aperçut de ma présence fut préci-

sément le beau Laurence. — Eh ! père Tournache, s'écria-t-il d'une belle voix forte et claire qui dominait toutes les autres, un voyageur! servez-le. Il ne faut pas, parce qu'on s'amuse chez vous, oublier les gens qui ont le droit de s'y reposer. Venez, monsieur, ajouta-t-il en me donnant sa chaise, il n'y a plus place nulle part. Prenez la mienne, je vais danser une bourrée dans la grange, et en passant je dirai qu'on vous serve.

— Je ne veux déranger personne, lui répondis-je, touché de sa politesse, mais peu alléché par l'aspect et l'odeur du festin. Je venais demander un renseignement...

— Peut-on vous le donner?

— Vous probablement mieux qu'un autre; je voudrais savoir de quel côté et à quelle distance sont le rocher et la cascade de la Volpie.

— Très bien, venez avec moi, je vais vous donner une idée de ça.

Comme cette fois, malgré sa courtoisie et son obligeance, le beau garçon me paraissait un peu gris, je le suivis plutôt par politesse que dans l'espoir d'avoir une explication bien claire.

— Tenez, me dit-il après m'avoir conduit, en titubant quelque peu, à dix pas de la maisonnette, vous voyez cette longue côte uniforme qui ferme l'horizon? Elle est plus élevée qu'elle ne paraît; c'est une vraie montagne qui exige une heure de marche. A présent voyez-vous une espèce de brèche placée de biais au point le plus élevé, juste au-dessus de la pointe du clocher de la ville? C'est là.

— J'avoue que je ne vois rien. Il fait nuit, et demain j'aurai peut-être quelque peine à m'orienter; ne pourrais-je trouver dans ce faubourg un guide pour m'y conduire?

— J'allais vous proposer ma compagnie pour après-demain, vu que je compte y aller; mais demain c'est trop tôt.

— Je le regrette.

— Et moi aussi; mais, que voulez-vous? il faut absolument que je sois ivre cette nuit, et il est probable que je dormirai demain toute la journée.

— C'est une nécessité urgente que vous soyez ivre?

— Oui, je n'ai pu faire autrement que de boire un peu pour fêter la noce d'un camarade d'enfance. Dans un quart d'heure, si j'en reste là, je serai triste; j'ai le premier vin raisonneur et lucide. J'aime mieux m'achever, devenir gai, tendre, fou et idiot; après ça, on dort, et tout est dit.

— Il n'y a pas de mal à devenir gai, tendre, fou et même idiot, comme vous le prétendez; mais quelquefois dans le vin on devient méchant. Vous ne craignez donc pas que cela vous arrive?

— Non; je me persuade que le vin, quand il n'est pas empoi-

sonné, ne développe et ne révèle en nous que les qualités et les défauts qui s'y trouvent. Je ne suis pas méchant, je ne bois pas d'absinthe, je suis sûr de moi.

— A la bonne heure; mais vous parliez d'aller danser?

— Oui, la danse grise aussi. Cette grande cornemuse qui vous braille aux oreilles, le mouvement, la chaleur, la poussière, tout cela c'est charmant, allez!

En parlant ainsi, il eut un accent de tristesse, presque de désespoir, où je crus voir la révélation de quelque douleur secrète ou de quelque remords acharné. Les paroles de l'hôtesse me revinrent à l'esprit, et je fus saisi d'un sentiment de pitié pour cet homme si beau, qui s'expliquait si bien et qui paraissait si doux et si franc.

— Si, au lieu de vous *achever* si vite, lui dis-je, vous restiez un peu ici à fumer un bon cigare avec moi?

— Non, je deviendrais mélancolique, et je vous ennuierais.

— Cela me regarde, je pense?

— Cela me regarde aussi. Tenez, je vois bien que vous êtes un homme distingué et qu'il serait agréable de causer avec vous; n'allez à la Volpie qu'après-demain.

— Rendez-moi le service d'y venir demain et de ne pas vous enivrer cette nuit.

— Ah çà! vous avez l'air de vous intéresser à moi? Est-ce que vous me connaissez?

— Je vous vois aujourd'hui pour la première fois.

— Bien vrai? Je sais que vous êtes l'inspecteur des finances logé depuis deux jours chez la mère Ouchafol; vous courez la province pendant quatre mois tous les ans... vous ne m'avez rencontré nulle part?

— Nulle part. Vous êtes donc connu hors d'ici?

— J'ai voyagé dans presque toute la France pendant trois ans. Dites-moi pourquoi vous me conseillez de ne pas boire.

— Parce que je n'aime ni les choses souillées ni les hommes détériorés. Affaire d'ordre et de propreté, voilà tout!

Il rêva un instant, puis me demanda mon âge.

— Le vôtre à peu près, trente ans?

— Non, moi, vingt-six. J'ai donc l'air d'en avoir trente?

— Je vous vois mal dans le crépuscule.

Il reprit tristement :

— Je crois au contraire que vous voyez bien. J'ai perdu quatre ans de ma vie, puisque mon visage a quatre ans de trop. Je ne ferai pas d'excès cette nuit, et si vous voulez aller demain à la Volpie, je frapperai à votre porte à quatre heures du matin. Je sais qu'il faut que vous soyez en ville à midi. Le percepteur m'a parlé de vous, il dit que vous êtes un homme charmant.

— Merci, je compte sur vous.

— Voulez-vous voir danser la vraie bourrée d'Auvergne avant de vous retirer?

— Je la danserai même avec vous, si on me le permet.

— On en sera enchanté, mais il faut que je vous présente comme mon ami.

— Soit! il n'est pas impossible que je le devienne.

— J'en accepte l'augure.

Il me plaisait, je ne m'en défendais pas, et, quel que fût l'*épouvantable égarement* que lui reprochait l'hôtesse du Grand-Monarque, la curiosité qu'il éveillait en moi était presque de la sympathie.

Dans la grange où il m'introduisit, et où le bruit, la poussière et la chaleur annoncés par lui ne laissaient rien à désirer, je fus accueilli avec beaucoup de cordialité et invité à boire à discrétion. — Non, non, leur cria Laurence, il ne boit pas, lui, mais il danse. Tenez, l'ami, faites-moi vis-à-vis. Il avait invité la mariée, j'invitai la grande fille laide que, du balcon de l'hôtel, j'avais vue à son bras une heure auparavant. Je croyais ne pas faire de jaloux, mais je m'aperçus bientôt qu'elle était fort courtisée, peut-être à cause de son air enjoué et hardi, peut-être aussi parce qu'elle avait de l'esprit. J'eusse voulu la faire causer sur le compte de Laurence; le vacarme, qui était pour ainsi dire suffoquant, ne me permit pas d'engager une conversation suivie.

Laurence dansait devant moi, et certainement il y mettait de la coquetterie. Il avait ôté son paletot de coutil et son gilet, comme les autres. Sa chemise, d'un blanc encore irréprochable, dessinait sa taille fine, ses larges épaules et sa poitrine bombée; la sueur faisait boucler ses cheveux abondans, d'un noir de jais; son œil, tout à l'heure éteint, lançait des flammes. Il avait la grâce inséparable des belles formes et des fines attaches, et, bien qu'il dansât la bourrée classique comme un vrai paysan, il faisait de cette chose lourde et monotone une danse de caractère pleine de verve et de plastique. Il avait bien un peu de vin dans les jambes, mais en peu d'instans cette incertitude se dissipa, et il me sembla qu'il tenait à m'apparaître dans tous ses avantages physiques pour dissiper la mauvaise opinion qu'il avait pu m'inspirer à première vue.

Tout en me demandant pour quelles fins il avait parcouru presque toute la France, il me vint à l'esprit qu'il avait pu être modèle. Quand il retourna dans le cabaret, où je le suivis et où on le pria de chanter, je me persuadai qu'il avait été chanteur ambulant; mais il avait la voix fraîche et disait les chansons du pays avec une simplicité charmante qui était d'un artiste et non d'un virtuose de carrefour.

Peu à peu mes idées sur son compte s'embrouillèrent. J'avais

chaud, et j'avais accepté sans méfiance quelques rasades d'un vin clairet qui semblait très innocent, mais qui par le fait était extraordinairement capiteux. Je sentis que, si je ne voulais pas donner le mauvais exemple à celui que je venais de sermonner, et que, si je ne voulais pas être accusé par Mme Ouchafol de quelque épouvantable égarement, il fallait me soustraire aux épanchemens bachiques de ces bons faubouriens. Je m'esquivai donc adroitement, et, tout en regagnant la ville, j'eus la confusion de sentir que je ne marchais pas très droit, que je voyais doubles les poteaux du fil électrique, et que j'avais des envies de rire et de chanter tout à fait insolites.

A mesure que je croyais approcher de la ville, le trouble augmentait. Mes pieds devenaient lourds, et, quand j'eus marché un peu plus que de raison, je constatai que la ville n'était plus sur la colline, ou que je n'étais plus sur le chemin de la ville. Belle situation pour un fonctionnaire, et surtout pour un homme des plus sobres qui, de sa vie, n'avait été surpris par l'ivresse!

Je pensai, car mon cerveau était resté parfaitement lucide, que cette ivresse était venue trop vite pour ne pas s'en aller de même. Je résolus d'attendre qu'elle fût dissipée, et, avisant une masure ouverte qui semblait abandonnée, j'y entrai et me jetai sur un tas de paille, sans trop m'apercevoir du voisinage d'un âne qui dormait debout, le nez dans son râtelier vide.

Je fis comme l'âne, je m'endormis d'un sommeil aussi paisible que le sien. Quand je m'éveillai, le jour commençait à poindre, l'âne dormait toujours, et pourtant il avait des inquiétudes dans les jambes, et faisait de temps à autre résonner la chaîne de ses entraves. J'eus quelque peine à m'expliquer comment je me trouvais en ce lieu et en cette compagnie; enfin la mémoire me revint, je me levai, je secouai mon vêtement, je lissai mes cheveux, je me réhabilitai un peu à mes propres yeux en constatant que je n'avais pas perdu mon chapeau, et, me sentant parfaitement dégrisé, je repris sans peine le chemin de l'hôtel du Grand-Monarque en me disant que Mme Ouchafol ne manquerait pas d'attribuer ma rentrée tardive à quelque bonne fortune. Je n'eus que le temps de faire ma toilette et d'avaler une tasse de café; à quatre heures sonnant, le beau Laurence frappait à ma porte. Il n'avait pas dormi, lui, il avait dansé et chanté toute la nuit; mais il ne s'était pas enivré, il m'avait tenu parole. Il s'était jeté dans la rivière en quittant la noce; ce bain l'avait rafraîchi et reposé; il se vantait de nager et de plonger comme une sarcelle. Il était gai, actif, superbe, et rajeuni de quatre ans. Je lui en fis mon compliment sincère, sans pouvoir surmonter la mauvaise honte qui s'empara de moi lorsqu'il remarqua que mon lit n'était pas défait. Infamie! j'osai lui répondre que

j'avais travaillé toute la nuit; heureusement l'âne, seul témoin de ma honte, était incapable de la divulguer.

Laurence avait soupé à deux heures du matin, il n'avait ni faim ni soif. Il s'était muni pour tout bagage d'un bâton et d'un album qu'il me permit de regarder. Il dessinait très bien, traduisant la nature avec hardiesse et avec conscience. Nous prîmes à travers champs, et bientôt nous gravîmes la longue montagne sur un chemin très dur, mais délicieux d'ombrages et d'accidens.

La conversation ne s'engagea réellement que lorsque nous eûmes atteint les âpres rochers où la Volpie se laisse tomber et s'engouffre dans une brisure anguleuse et profonde. C'est une petite chose très belle, difficile à aborder pour la bien voir.

Nous y restâmes deux heures, et c'est là que Laurence me révéla le *mystère épouvantable* de son existence.

Je supprime l'entretien qui peu à peu amena cette expansion. Il m'avoua sincèrement éprouver depuis longtemps le besoin d'ouvrir son cœur à un homme assez indulgent et assez civilisé pour le comprendre. Il se figurait que j'étais cet homme-là. Je lui promis qu'il ne s'en repentirait pas, et il parla ainsi.

HISTOIRE DU BEAU LAURENCE.

LE FOYER DES ACTEURS.

Je sais que je suis beau, non-seulement je l'ai ouï dire, mais on me l'a dit dans des circonstances que je n'oublierai jamais. D'ailleurs je suis assez cultivé comme artiste pour savoir ce qui constitue la beauté, et je me sais doué de toutes les qualités qu'elle exige.

Vous rendrez bientôt justice au peu de vanité que j'en tire, quand vous saurez qu'elle est la source de mes plus grands chagrins. J'ai aimé une femme qui m'a repoussé parce que je n'étais pas laid.

Vous savez que je me nomme Pierre Laurence, et que je suis le fils d'un paysan des environs, aujourd'hui pépiniériste et maraîcher. Mon père est le meilleur des hommes, absolument inculte, ce qui ne me gêne pas pour adorer sa droiture et sa douceur. Mon oncle est le baron Laurence, parvenu, anobli par Louis-Philippe et enrichi par l'industrie. Il s'est fixé en Normandie dans un beau vieux château où j'ai été le voir une fois, après mes études, par l'ordre de mon père, qui croyait à son souvenir et à ses promesses. Je ne sais s'il est égoïste, s'il dédaigne l'humble famille d'où il est sorti, ou si je n'ai pas eu le don de lui plaire. Il est certain que, sortant des

écoles, imbu d'idées nouvelles et affligé d'une indomptable fierté, j'ai dû lui laisser voir que je ne venais pas à lui de moi-même, que j'aimais mieux mourir que de partager ses opinions et de convoiter son héritage. Bref, il m'a demandé de quoi j'avais besoin, je lui ai répondu crânement que je n'avais besoin de rien. Il m'a dit que j'étais un beau garçon parce que je lui ressemblais, qu'il était aise de me voir, et qu'il sortait pour aller chauffer sa candidature à la députation. Je suis reparti pour Paris sans déboucler ma valise : il y a de cela sept ans, je ne l'ai jamais revu, je ne lui ai jamais écrit. Je suis bien sûr qu'il me déshéritera. Il est garçon; mais il a une gouvernante. Je ne lui en veux nullement pour cela. Je sais que, sauf son dévoûment à tous les pouvoirs, c'est un très honnête homme, convenablement charitable. Il ne me doit rien. Je n'ai pas le moindre reproche à lui faire. Il a gagné lui-même sa fortune, il est bien libre d'en disposer à sa guise.

Mon père ne prend pas la chose aussi philosophiquement. S'il a fait des sacrifices pour mon éducation, c'est dans l'espoir que je serais un monsieur. Ce n'est pas ma faute. Je ne demandais pas mieux que d'être un paysan. J'avais l'âme heureuse dans notre humble milieu, et j'y suis toujours revenu en regrettant d'en être sorti. Mon seul plaisir à l'heure qu'il est, c'est encore d'arroser les fleurs et les légumes de notre enclos, de tailler les arbres, de rouler la brouette et de forcer mon vieux père de se reposer un peu.

J'aime mes compagnons d'enfance. Leurs façons rustiques sont loin de me déplaire; autant que je peux m'étourdir de mes chagrins, c'est avec eux que je le tente. Boire et chanter, travailler et causer avec ces braves gens, voilà encore ce qu'il y a de plus clair dans mes amusemens. J'abuse un peu de mes forces; tantôt je voudrais les conserver pour m'élancer à la poursuite de mon rêve, tantôt je voudrais les éteindre pour l'oublier.

Tout le monde peut vous dire dans le pays que je suis très bon, très loyal, très discret et très dévoué. Seulement les bourgeois me reprochent de n'avoir pas d'ambition et *pas d'état*, comme si ce n'en était pas un de cultiver la terre!

Mon père est aisé dans la mesure de ses besoins, il a une vingtaine de mille francs placés, et je ne lui ai jamais fait payer la dette la plus minime. Moi, j'avais hérité dix mille francs de ma mère. Je les ai mangés, voici comme.

Après avoir passé mes examens de baccalauréat à Paris et salué mon oncle en Normandie, je revins ici pour demander à mon père ce qu'il souhaitait que je fisse. — Il faut retourner à Paris, me dit-il, il faut y devenir avocat ou magistrat. Tu parles facilement, tu ne peux manquer de devenir *un grand parleur*. Étudie la loi. Je sais qu'il faut une dizaine de mille francs pour vivre là-bas quelques

années. Je vendrai la moitié de mes biens. Si je manque, étant vieux, tu t'occuperas de ne pas me laisser sans pain.

Je refusai l'offre de mon père. Je sacrifiai seulement mon héritage personnel; il y consentit, et je retournai à Paris, résolu à travailler et à devenir *un grand parleur* pour complaire à l'auteur de mes jours, un peu aussi pour me satisfaire. Je ne sais quel instinct de tempérament me poussait à me mettre en vue, à étendre ou à arrondir mes bras flexibles et forts, à me bercer du son de ma voix puissante. Que vous dirai-je? une sorte d'exhibition de mes avantages naturels m'apparaissait comme un devoir ou comme un droit, je ne sais lequel; mais l'ambition n'y a jamais été pour rien, comme vous allez voir.

Il y avait encore à cette époque un quartier latin. Les étudians n'avaient point passé la Seine. Ils n'entretenaient pas des demoiselles, ils dansaient encore avec des grisettes, espèce qui déjà tendait à disparaître et qui a disparu depuis. C'était au lendemain de 1848.

J'étais trop solidement trempé pour craindre de mener de front le travail et le plaisir. J'eus vite des amis. Un garçon fort et hardi, libéral et affectueux, doux et bruyant, voit toujours se grouper une phalange autour de lui. Nous étions de toutes les luttes au bal, au théâtre, aux cours et dans la rue.

Je ne vous raconterai pas mes aventures et mes agitations de la première année. Je revins au pays pour les vacances. J'avais travaillé et pas trop dépensé. Mon père était enchanté de moi et disait: M. le baron se ravisera. Mes camarades du faubourg me trouvaient délicieux parce que je redevenais paysan avec eux. L'hiver suivant, après la rentrée des écoles, une femme décida de ma vie.

Nous étions de toutes les premières représentations à l'Odéon. Nous faisions grand bruit pour les pièces dont nous ne voulions pas et pour celles que nous voulions soutenir. Il y avait alors à ce théâtre une petite amoureuse que l'on appelait sur l'affiche Mlle Impéria. Elle jouait inaperçue dans ce qu'on appelle le répertoire. Elle était merveilleusement jolie, distinguée, froide par nature, par inexpérience ou par timidité; le public ne s'occupait point d'elle. A cette époque-là, on pouvait jouer pendant dix ans les Isabelles ou les Lucindes de Molière et les seconds rôles de la tragédie sans que le public y prît garde, et sans qu'à moins de haute protection on obtînt le moindre avancement. Cette jeune fille n'avait aucun appui au ministère, aucun ami dans la presse, elle ne briguait même pas les sympathies du public. Elle disait bien, elle avait une grâce décente; on sentait en elle une conscience d'artiste, mais pas d'inspiration, pas d'entrain et pas l'ombre de coquetterie. Ses yeux n'interrogeaient jamais les avant-scènes, et quand, pour obéir aux effets

de son rôle, elle les baissait, elle ne laissait pas tomber sur l'orchestre ce regard voilé et lascif qui semble dire : Je sais très-bien ce que mon personnage a l'air d'ignorer.

Je ne saurais dire pourquoi, après l'avoir vue avec indifférence dans plusieurs bouts de rôles, je fus frappé de sa physionomie modeste et fière au point de demander à mes camarades durant un entr'acte s'ils ne la trouvaient pas charmante. Ils la déclarèrent jolie, mais sans charme sur la scène. L'un d'eux lui avait vu jouer Agnès, il prétendait qu'elle n'avait rien compris à cette création classique, et une discussion s'engagea. Agnès devait-elle être une madrée qui fait l'innocente, ou une véritable enfant qui dit des choses très fortes sans en pénétrer le sens? Je soutins la dernière opinion, et quoique je ne tinsse guère à avoir raison, la première fois que *l'École des Femmes* parut sur l'affiche, je quittai le café Molière pour voir la pièce. Je ne sais pourquoi j'eus la fausse honte de ne le dire à personne. Les étudians n'écoutent jamais le répertoire, qui est cependant imposé, en vue de leur instruction, au second Théâtre-Français. Nous sommes tous censés connaître les classiques par cœur, et beaucoup se déclarent saturés de ce vieux régal, qui n'en connaissent que de courts fragmens et n'en ont jamais pénétré l'esprit ni apprécié le mérite.

J'étais dans ce cas comme bien d'autres, et, au bout de quelques scènes je sentis comme un remords de n'avoir jamais apprécié un chef-d'œuvre si aimable. Nous ne sommes plus romantiques, nous sommes trop sceptiques pour cela; le romantisme n'en a pas moins pénétré dans l'air que nous respirons; nous en avons gardé le côté injuste et superbe, et nous méprisons les classiques sans rendre beaucoup plus de justice à ceux qui les ont démodés.

A mesure que je goûtais l'œuvre burlesque et profonde du vieux maître, j'étais frappé du charme de la cruelle Agnès : je dis cruelle parce que Arnolphe est certes un personnage malheureux et intéressant malgré sa folie, il aime et il n'est point aimé! Il est égoïste en amour, il est homme. Sa souffrance s'exhale par échappées en vers admirables qui ont, quoi qu'on en ait, un écho dans le cœur de tous les hommes épris. Il y a dans presque toutes les pièces de Molière un fonds de douleur navrante qui à un moment donné efface le ridicule du jaloux trompé. Le gros public ne s'en doute pas. Les acteurs qui creusent leurs rôles en sont frappés, et cette nuance profonde les gêne, car, s'ils obéissent au sens plein de larmes de la nuance, le gros public n'y comprend rien, croit qu'ils parodient la souffrance, et rit encore plus fort. Au milieu de ce gros rire, il y a bien peu de personnes qui disent à l'oreille de leur voisin que Molière est un aigle blessé, une âme profondément triste. Cela est pourtant, car moi aussi je l'ai creusé, et dans tous ses *cocus* je re-

trouve le misanthrope. Arnolphe est un Alceste bourgeois, Agnès une Célimène en herbe.

Mais Mlle Impéria rendait Agnès intéressante par la bonne foi absolue de son innocence, par certains accens non plaintifs, plutôt énergiques et indignés contre l'oppression. Tout en me demandant si elle était dans le vrai, il me fut impossible de ne pas être saisi et dominé par sa figure et son attitude. La nuit je rêvai d'elle, le lendemain je ne pus travailler, le surlendemain je me promenai, sous prétexte de bouquiner, le long des galeries de l'Odéon, toujours revenant à la petite porte en treillis par où entrent et sortent les employés du théâtre et les artistes en répétition; mais j'eus beau attendre et guetter, on répétait une pièce nouvelle où Impéria n'avait pas de rôle. Tout ce que je pus parvenir à savoir en écoutant causer les allans et venans, c'est qu'elle était convoquée pour le lendemain à l'effet de suivre les répétitions, l'actrice chargée du rôle d'ingénue étant souffrante et risquant d'être malade le jour de la *première*. Je vis paraître un gamin muni d'un bulletin pour elle, et comme il portait ce petit papier au bout de ses doigts, d'un air distrait, je le suivis avec une intention perfide, je feignis d'être aussi distrait que lui, je le heurtai au moment où il se glissait à travers les omnibus qui stationnent à côté du théâtre. Le papier tomba, je le ramassai et je le lui rendis après l'avoir essuyé sur ma manche, bien qu'il ne fût pas sali. J'avais eu le temps de lire l'adresse : « Mlle Impéria, rue Carnot, nº 17. »

Quand le gamin fut reparti, j'eus l'idée de lui donner cinq francs et de faire la course à sa place. Je n'osai pas.

D'ailleurs j'étais enivré de ma découverte comme d'un triomphe. La première chose que rêve un amoureux naïf, c'est de savoir l'adresse de son idéal, comme si cela lui faisait faire un pas vers le succès!

Je n'en suivis pas moins le petit messager à distance. Je le vis entrer au nº 17, une des plus pauvres maisons de cette pauvre rue, qui n'était ni pavée ni éclairée au gaz. Je doublai le pas, et je me croisai avec lui comme il sortait en criant au portier de remettre le bulletin aussitôt que Mlle *chose* serait rentrée.

Mlle *chose!* profanation! J'ignorais le laisser-aller d'allures de tout ce qui tient au théâtre, même aux théâtres sérieux. Je m'enhardis, elle n'était pas là. Je pouvais, par le concierge, apprendre quelque chose sur son compte. J'entrai résolûment sous un péristyle sombre, et à mon tour je demandai Mlle Impéria à travers la vitre.

— Sortie, répondit brusquement une vieille femme grasse, qui avait pourtant une bonne figure.

— Quand rentrera-t-elle?

— Je ne sais pas. — Et me toisant de la tête aux pieds, d'un air demi-railleur, demi-bienveillant, elle ajouta : — Avez-vous sa permission pour lui rendre visite?

— Mais certainement, répondis-je misérablement troublé.

— Faites voir! reprit la vieille femme en tendant la main. J'allais m'enfuir, elle me retint en disant: — Écoutez, mon petit, vous êtes de ces jolis garçons qui croient qu'il n'y a qu'à se montrer; il en vient tous les jours, et ça ennuie cette jeune actrice, qui est sage comme un petit ange. Nous sommes chargés de dire aux beaux messieurs qu'elle ne reçoit jamais personne. Ainsi ne prenez pas la peine de revenir; voilà, bonsoir, portez-vous bien, — et elle releva à grand bruit, en ricanant, le vasistas qu'elle avait abaissé pour me parler.

Je me retirai mortifié et enchanté. Impéria était vertueuse, peut-être innocente comme elle le paraissait. J'étais amoureux fou. Je ne me moquais plus de mon caprice, j'y tenais comme à ma vie.

Je ne vous raconterai pas tout ce que j'imaginai, tout ce que je tentai pour m'introduire dans le théâtre le lendemain. Je n'osai pas; mais le jour suivant, voyant entrer et sortir beaucoup de gens de tout état par cette petite porte, qui ne me semblait pas gardée, et qui n'est jamais fermée, je la poussai résolûment et passai devant une toute petite niche de concierge que gardait un enfant. J'avais saisi le moment où deux ouvriers entraient, j'étais sur leurs talons; l'enfant, qui jouait avec un chat, entendant des pas et des voix qu'il connaissait de reste, ne leva seulement pas les yeux sur moi.

Les ouvriers qui me précédaient montèrent cinq ou six marches, firent demi-tour à droite, montèrent deux ou trois autres marches qui venaient buter l'escalier principal, poussèrent une lourde porte battante et disparurent. Je m'arrêtai irrésolu un instant. L'enfant m'aperçut alors et me cria : — Qui demandez-vous?

— Monsieur Eugène! répondis-je à tout hasard, et sans savoir pourquoi ce nom me venait sur les lèvres plutôt qu'un autre.

— Connais pas, reprit le jeune gars. C'est peut-être M. Constant que vous voulez dire?

— Oui, oui, pardon! C'est cela! M. Constant!

— Montez devant vous! — Et il reprit son chat, qu'il était fort occupé à débarbouiller avec un bonnet de femme, celui de sa mère probablement.

Qu'allais-je dire à M. Constant? et qu'était-ce que M. Constant? Je me disposais à suivre les ouvriers par la porte battante.

— C'est pas par là! me cria de nouveau l'enfant; ça, c'est le théâtre!

— Je le sais bien, parbleu! repris-je d'un ton courroucé. J'ai affaire là d'abord.

Il se laissa éblouir par mon audace. En deux enjambées, je me trouvai sur le plancher, attiré par l'obscurité rassurante que j'avais entrevue, et où il me fallut quelques instans pour me rendre compte du lieu où j'étais.

C'était au fond du théâtre, et mon premier mouvement fut de me glisser derrière une toile qui, je me le rappellerai toujours, représentait un bout de jardin avec de colossales fleurs d'hortensia que je pris d'abord pour des citrouilles. Je m'y tins palpitant et indécis jusqu'à ce que mes deux machinistes, passant près de moi et s'emparant de deux cordes à poulies, me dirent : S'il vous plaît, monsieur, ôtez-vous de là ! gare à la *plantation!* Ils m'enlevaient mon refuge et mon abri; deux autres ouvriers, opérant en sens contraire, déroulaient le cylindre qui allait remplacer le jardin par un fond d'appartement, et ceux-ci me crièrent à leur tour : Place à la *plantation!*

La *plantation!* qu'est-ce que cela pouvait signifier? Quand on est en fraude, on croit aisément à des allusions directes. Je me rappelai l'enseigne de l'enclos paternel : *plantation de Thomas Laurence!* et je m'imaginai qu'on me raillait. Il n'en était pourtant rien. La *plantation*, au théâtre, consiste à placer des toiles et des pièces de décor quelconque qui servent à la répétition, pour figurer la disposition du décor que représentera la pièce, et pour régler les entrées et les sorties des personnages. Si le décor de la pièce doit changer, les machinistes, après chaque acte de la répétition, changent ou modifient la *plantation.*

Je me réfugiai sur un grand escalier de bois qui monte en perron au fond de la scène derrière les décors, et je me hasardai à gagner la plate-forme du haut. Je me trouvai en face d'un coiffeur qui peignait une splendide perruque à la Louis XIV, et qui ne fit aucune attention à moi. Une voix qui partait je ne sais d'où cria : *Constant!* Le coiffeur ne bougea pas. Ce n'était pas lui. Je respirai.

—Constant! cria une autre voix, et quelqu'un ouvrit à ma droite la porte rembourrée d'une pièce garnie de banquettes rouges qui me sembla devoir être le foyer des acteurs. Le coiffeur s'émut alors, car le personnage qui m'apparaissait et que je n'osais pas regarder semblait investi de la suprême autorité. — Monsieur Jourdain, dit l'artiste en cheveux, Constant est par là, — et, se dirigeant vers la gauche, dans un couloir sombre, il se mit à crier à son tour : Constant! M. le régisseur vous demande.

J'allais être pris entre deux feux, le régisseur en personne d'une part, de l'autre ce fantastique personnage de Constant à qui j'avais prétendu vouloir parler, et que je ne connaissais en aucune façon. Je m'enfuis par où j'étais venu, et, cherchant toujours les ténèbres, je me précipitai dans la coulisse de gauche, où je tombai sur un

pompier en petite tenue, qui me dit en jurant : Faites donc attention, est-ce que vous ne voyez pas clair?

Comme je lui demandai très poliment pardon et qu'il n'était chargé que de veiller au danger d'incendie, il ne fit pas de difficulté pour me dire où je pouvais me réfugier afin de ne gêner personne. Il me montrait une sorte de pont volant qui descendait du théâtre à l'orchestre et que je franchis d'un saut, bien qu'il fût très mal assuré.

La salle était aussi sombre que la scène; j'essayai de m'asseoir, et, me trouvant fort mal à l'aise, je constatai que les siéges des stalles étaient relevés, et que de grandes bandes de toile verte étaient tendues sur toutes les rangées de l'orchestre. Et puis on allumait quelque chose sur la scène, plusieurs personnes descendaient le pont volant et venaient vers moi. Je m'esquivai encore. Je gagnai les couloirs du rez-de-chaussée, et, avisant une loge ouverte, je m'y blottis et restai coi. Là, à moins d'une quinte de toux ou d'un éternument indiscret, je pouvais n'être pas découvert.

Mais à quoi cela m'avançait-il? D'abord Impéria n'était pas de la répétition; sa compagne, chef d'emploi, était rétablie et tenait son rôle, sans aucune velléité de se faire remplacer. Impéria, simple *encas*, *doublure* en disponibilité, devait être dans la salle à étudier la mise en scène et à écouter les observations que l'auteur et le directeur de la scène faisaient à l'ingénue. Comment distinguer et reconnaître quelqu'un dans cette salle immense, à peu près vide, éclairée seulement par trois quinquets accrochés à des poteaux plantés sur le théâtre et jetant une lueur glauque avec de grandes ombres sur les objets environnans? De ce peu de lumière enfumée, que rendait plus trompeuse encore un brusque rayon de soleil tombant des frises sur un angle de décor en saillie, rien ne pénétrait dans l'intérieur de la salle. Tout le public se composait d'une dizaine de personnes assises à l'orchestre et me tournant le dos. C'était peut-être le directeur, le costumier, le chef de claque, un des médecins, enfin des personnes de la maison, artistes ou employés, plus trois ou quatre femmes, l'une desquelles devait être celle auprès de qui j'avais aspiré à me trouver; mais comment m'approcher d'elle? Certes il était interdit aux étrangers à l'établissement de s'introduire aux répétitions, et je ne pouvais sans mensonge me réclamer de personne, vu que, mon mensonge facilement déjoué, j'étais honteusement expulsé, sans avoir le droit d'exiger qu'on y mît des formes.

De temps en temps, un bruit de balais, de tapis secoué, de portes fermées sans précaution, partait du haut de la salle. Un des personnages assis à l'orchestre criait *chut! silence donc!* et, se retournant, semblait explorer toutes choses d'un regard pénétrant et

irrité que je m'imaginais sentir tomber sur moi. Je me faisais petit, je retenais mon haleine. Je n'osais sortir, de peur de trahir ma présence. Enfin ce cerbère, le régisseur, se leva, interrompit la répétion, et déclara que le nettoyage des loges et galeries devait être effectué avant ou après les répétitions, vu qu'il était impossible de travailler avec ce vacarme et ces distractions. On m'enlevait ainsi un dernier espoir, car l'idée m'était venue de gagner un de ces employés subalternes et de prendre sa place le lendemain.

Une autre idée me traversa la cervelle. Était-il impossible de se présenter comme comédien? Ce que j'apercevais de la répétition me faisait constater le peu d'initiative de l'artiste et comme quoi on lui mâche sa besogne. Je n'avais pas la moindre idée de ce que l'on appelle la mise en scène, et la plupart des spectateurs ne s'en doutent pas davantage. On croit naïvement que cet ordre admirable, cette adresse de mouvemens, cette sûreté d'entre-croisemens qui sont établis sur la scène, et qui servent à l'échange des répliques sans préméditation apparente, à la mise en lumière des effets, au dégagement et au relief des moindres situations, sont des résultats spontanés dus à l'intelligence des acteurs ou à la logique des scènes. Il n'en est pourtant rien. Ou les artistes ordinaires manquent d'intelligence, ou ils en ont trop, ou ils ne font rien ressortir, ou ils se préoccupent trop de l'effet à produire, et y sacrifieraient volontiers la vraisemblance d'attitude et de situation des autres personnages. La mise en scène est comme une consigne militaire qui règle le maintien, le geste, la physionomie de chacun, même ceux du moindre personnage. On pourrait marquer à la craie sur le plancher l'espace où chacun peut se mouvoir à un moment donné, le nombre de pas qu'il doit faire, mesurer le développement de son bras en certain geste, déterminer la place précise où doit tomber un objet, dessiner la pose du corps dans les fictions de sommeil, d'évanouissement, de chute burlesque ou dramatique. Tout cela est réglé au répertoire classique par des traditions absolues. Dans les créations nouvelles, tout cela exige de longs tâtonnemens, des essais auxquels on renonce ou sur lesquels on insiste : de là des discussions quelquefois passionnées où l'auteur juge en dernier ressort au risque de se tromper, s'il manque de coup d'œil, de goût et d'expérience. Les artistes, du moins ceux qui ont une certaine autorité de talent, discutent aussi; ils réclament contre des exigences justes ou injustes. Les petits ne disent rien; ils souffrent et s'effacent. S'ils sont gauches ou disgracieux, on est obligé de sacrifier un effet que l'on jugeait utile et de tirer le parti qu'on peut de leurs moyens naturels; encore faut-il leur tracer l'emploi de ces moyens pour qu'ils n'y changent rien durant cent représentations. L'acteur qui improvise ses effets à la représentation risque de tuer la pièce; il trouble tous ceux qui jouent

avec lui. Ce n'est pas seulement un mot déplacé dans une réplique qui les gêne, c'est un geste inattendu, c'est une pose insolite. La mise en scène est donc une opération collective, l'acteur n'y est pas plus libre que le soldat dans une manœuvre.

En voyant cela, je pensai qu'on pouvait bien, sans études spéciales, apprendre vite le métier, sauf à n'avoir pas d'autre talent que celui qu'on vous trace et qu'on vous siffle, car j'entendais aussi que l'on dictait et *serinait* les intonations aux commençans et même aux expérimentés, quand ils faisaient par mégarde un contre-sens. Pourquoi, me dis-je, ne me soumettrais-je pas à cet apprentissage, dût-il ne me mener à rien qu'au bonheur d'approcher de celle que j'aime? Je le tenterai.

Dès que mon parti fut pris, je me sentis plus à l'aise dans ma cachette. L'illusion se complète vite dans un cerveau de vingt ans. Il me sembla que je faisais déjà partie de la troupe, que j'étais de la maison, que j'avais le droit d'être où j'étais.

Quand une volonté se dessine dans mon esprit, je n'ai pas de repos que je ne l'aie mise à exécution. La répétition du second acte finissait, on en restait là; on discutait en élevant la voix, de la scène aux stalles d'orchestre et réciproquement, sur la nécessité de reprendre ces deux actes le lendemain ou de commencer à débrouiller le troisième. Le directeur s'était levé et se dirigeait vers l'escalier volant pour remonter sur les planches.

Je saisis ce moment pour sortir de ma loge et pour m'élancer avec aplomb vers la sortie de l'orchestre. Je m'y trouvai en même temps que les trois femmes : l'une était grande et sèche, l'autre vieille et grasse, la troisième était jeune, mais ce n'était pas Impéria. Je n'avais donc plus d'autre émotion à combattre que celle de me mesurer avec l'autorité. Je remontai sur le théâtre, où je me mêlai audacieusement à un groupe qui entourait l'auteur et le directeur. Celui-ci insistait sur la nécessité d'une coupure à faire dans la pièce. L'auteur, abattu, cédait à contre-cœur. — Venez dans mon cabinet, lui dit le directeur, nous règlerons cela tout de suite.

Ce directeur, je n'avais pas songé, tant j'étais ému, à le reconnaître; tout le monde le connaissait pourtant : c'était Bocage, le grand acteur Bocage en personne. Je ne l'avais jamais vu jouer, moi, nouveau à Paris; mais sa noble figure était comme un des monumens du quartier latin, et il suffisait d'être étudiant pour aimer Bocage. Il nous laissait chanter *la Marseillaise* dans les entr'actes, et, quand nous la demandions, l'orchestre nous la donnait sans marchander. Cela dura jusqu'au jour où *la Marseillaise* fut décrétée séditieuse. Bocage résista; il fut destitué.

Sa vue me donna un courage héroïque. Il n'y avait pas un mo-

ment à perdre. Je l'abordai résolûment. — Que voulez-vous, monsieur? me dit-il avec une brusquerie polie.

— Je voudrais vous parler cinq minutes.

— Cinq minutes, c'est beaucoup; je ne les ai pas.

— Trois minutes! deux!

— En voilà déjà une de passée. Attendez-moi un quart d'heure au foyer des artistes.

Il passa outre, et je l'entendis qui disait : — Constant, qu'est-ce que c'est que ce grand garçon que vous avez laissé entrer jusque sur le théâtre?

— Un grand garçon? fit Constant, qui n'était autre que le concierge *factotum* de l'Odéon.

— Oui, un très beau garçon.

Constant entre-bâilla la porte du foyer des acteurs, me lança un regard de ses petits yeux perçans, et laissa retomber la porte en disant : — Ma foi, je n'en sais rien! Qu'est-ce qui l'a fait entrer?

— Dites que c'est moi, me jeta en passant d'un air insouciant le premier jeune comique, le Frontin de la troupe.

Il pénétrait dans le foyer, Bocage n'avait fait que le traverser. Constant, appelé et tiraillé par cinq ou six autres personnes et faisant tête aux demandes et aux questions avec le sang-froid d'un homme habitué à vivre dans le tumulte, sortait par l'autre porte. Je me trouvai seul un instant avec le comique adoré du public. — Est-ce vrai, lui dis-je, que je peux me réclamer de vous?

— Parbleu! reprit-il sans me regarder, et il disparut en criant au coiffeur : — Et ma perruque, Thomas! ma perruque pour ce soir!

Je me trouvai seul dans une pièce basse, en carré long, ornée de portraits d'auteurs et de comédiens célèbres, mais ne regardant rien et comptant les pulsations de mon cœur agité. Quand la pendule sonna cinq heures, il y avait trois quarts d'heure que j'attendais. Les mouvemens et les bruits du théâtre s'étaient peu à peu éteints; tout le monde était allé dîner. Je n'osais faire un pas, le directeur m'avait certainement oublié.

Enfin Constant reparut, la serviette à la main. Il s'était souvenu de moi au milieu de son repas, l'excellent homme! — M. Bocage est encore là, me dit-il, voulez-vous lui parler?

— Certes, répondis-je, et il me conduisit dans un des cabinets de la direction où je me trouvai en présence de Bocage. Il me regarda d'un bel œil caressant qui ne manquait pas de finesse, me montra un siége, me pria d'attendre un instant, donna en moins d'une minute cinq ou six ordres à Constant, écrivit quelques lignes sur une demi-douzaine de feuilles de papier, et, quand nous fûmes seuls, me demanda ce que je voulais, d'un ton plein d'aménité qui signifiait pourtant : Dépêchez-vous.

— Je voudrais entrer au théâtre.

Il me regarda encore : — Vous n'y feriez certes pas mauvaise figure. Un beau jeune premier! De quelle part venez-vous?

— Je n'ai aucune recommandation.

— Alors vous ne sortez pas du Conservatoire?

— Non, monsieur. Je suis étudiant en droit.

— Et vous voulez quitter une carrière où sans doute vos parens...

— Je ne veux pas la quitter, monsieur Bocage. Je suis un piocheur, bien que j'aime le plaisir. Je compte poursuivre mes études et me faire recevoir avocat, après quoi je verrai.

— Vous croyez donc qu'on peut se passer d'études spéciales pour entrer au théâtre?

— Je n'en ai fait aucune, je puis en faire.

— Alors faites-en, si vous pouvez, et revenez nous voir. Je ne peux juger à présent que votre extérieur.

— Est-il suffisant?

— Plus que suffisant. La voix est belle, la prononciation excellente. Vous me paraissez avoir de l'aisance dans les mouvemens.

— Voilà tout ce qu'il faut?

— Oh! non, certes! Il faut du travail. Je vous engage à commencer.

— Puisque vous êtes si bon, si patient que de m'accorder un instant d'attention, dites-moi ce qu'il faut faire.

Il réfléchit un instant et reprit : — Il faudrait voir beaucoup jouer la comédie? Suivez-vous les théâtres?

— Ni plus ni moins que les autres étudians.

— Ce n'est pas assez. Tenez, votre physionomie me plaît, mais je ne vous connais pas. Apportez-moi demain la preuve que vous êtes un très honnête garçon, et vous aurez non-seulement vos entrées dans la salle, mais encore vos entrées dans le théâtre, pour que vous puissiez suivre les travaux du répertoire; c'est tout ce que je peux faire pour vous quant à présent. Je n'ai pas besoin de vous dire que, si vous manquiez de discrétion et de convenance dans les rapports qui pourront s'établir entre vous, les artistes et les employés, je ne pourrais pas vous empêcher d'être immédiatement expulsé.

— Je vous apporterai demain la preuve que vous n'avez rien à craindre. Je serais un misérable, si je vous faisais repentir de vos bontés pour moi!

Il sentit la sincérité de mon émotion, des larmes de reconnaissance et de joie m'étaient venues au bord des paupières. Il me tendit la main et prit son chapeau en me disant : — A demain, à la même heure qu'aujourd'hui.

Je courus à l'instant même à la recherche de toutes les personnes dont j'étais connu. Sans leur faire pressentir mon amour pour une

comédienne, je leur dis que je pouvais obtenir mes entrées au théâtre, si elles voulaient rendre bon compte de moi. En deux heures, j'eus une liste de plus de vingt signatures. Mon maître d'hôtel, mon tailleur, mon bottier et mon chapelier attestèrent avec un égal enthousiasme que j'étais un *charmant garçon, irréprochable sous tous les rapports*. Mes camarades firent encore mieux, ils voulurent m'accompagner, le lendemain, la carte d'étudiant au chapeau, chez le directeur. On ne les laissa pas entrer, Constant était sur ses gardes; mais Bocage les vit de la fenêtre, leur sourit en répondant à leurs saluts, et me signa mes entrées complètes dans l'établissement. C'était une grande faveur que l'on accordait à quelques jeunes artistes seulement, et je n'étais rien encore.

Dès le soir même, j'assistai à la représentation. Hélas! Impéria ne jouait guère que le vendredi; mais je résolus de me lier avec les acteurs de mon âge et de prendre pied au foyer des artistes pour avoir la certitude de l'y rencontrer.

Tout naturellement j'allai remercier le jeune comique de la protection qu'il m'avait offerte. Il savait déjà mon aventure. Il avait vu l'espèce d'ovation qui m'avait recommandé à la confiance de Bocage. Il me présenta à ses camarades comme un *aspirant garanti*, me débita mille lazzis éblouissans, et me laissa tout ébahi de cet esprit de théâtre, auprès duquel celui des étudians de seconde année est bien lourd, bien pâle et bien provincial encore.

Au bout de trois jours, j'étais là comme chez moi, sauf que je m'avisais de tout ce qui me manquait pour être au ton de la maison. Je sentais bien aussi que cette espèce de surnumérariat de tolérance ne me donnait pas le droit de prendre mes aises. Je tremblais de mériter le moindre reproche de la part d'un directeur qui m'avait si généreusement ouvert la porte. Je m'imposais donc une réserve et une politesse d'autant plus faciles que, sentant mon infériorité, je n'aurais pas été bien brillant dans la plaisanterie. Je dois dire aussi que généralement les acteurs étaient gens de savoir-vivre et de belles manières; sans raideur et sans affectation, ils avaient le ton de la meilleure compagnie, et il est certain que je m'instruisais encore plus en les écoutant causer dans l'entr'acte qu'en les voyant travailler. Deux ou trois avaient pourtant le droit de tout dire, mais ils n'en abusaient pas tout haut devant les femmes; toutes savaient se faire respecter au théâtre, quelles que fussent leurs mœurs privées à la ville.

Je prenais donc là des leçons de tenue et cette simplicité d'allures qui est le cachet de la bonne éducation. Toutes ces personnes avaient appris par principes la meilleure manière d'être qu'on puisse porter dans le monde, et ils eussent paru dans le plus grand monde tout aussi grands seigneurs que sur la scène. Ils avaient

pris l'habitude d'être ainsi, il n'y avait plus de différence, même quand ils s'égayaient, entre les personnages qu'ils venaient de représenter et ceux qu'ils étaient réellement. Je compris tout ce qui me manquait pour être un homme civilisé; l'amour me suggérait l'ambition de plaire. Je fus presque content de n'avoir pas encore à rencontrer le regard d'Impéria, et, pour ne pas retarder la métamorphose que je m'imposais, je quittai l'estaminet, je divorçai avec le billard, je disparus de la Closerie, je consacrai à mes études de droit et à des études littéraires tout le temps que je ne passais pas au théâtre. Mes amis s'en plaignirent; ils ne m'avaient jamais vu si sérieux et si rangé.

Enfin le vendredi arriva. Depuis cinq jours que j'étais certain de la voir de près, de lui parler peut-être, je n'avais pas une seule fois osé prononcer le nom d'Impéria, et soit hasard, soit indifférence, il n'avait jamais été fait la moindre mention d'elle autour de moi. *Phèdre* était sur l'affiche, le nom d'Impéria y était aussi; elle jouait Aricie. J'avais déjà appris à m'habiller convenablement avec ma modeste garde-robe. Je passai une heure à ma toilette; je me regardai au miroir comme eût fait une femme; je me demandai cent fois si ma figure, qui avait plu à Bocage et à Constant, ne lui déplairait pas. J'oubliai de dîner. J'arrivai sous les galeries de l'Odéon avant que le gaz fût allumé; j'étais dans un trouble mortel en même temps qu'une joie enivrante me causait des vertiges.

Enfin l'heure sonne, j'entre au foyer; personne encore qu'une vieille femme accompagnant une grande fille maigre, vêtue à la grecque, qui se regardait avec effroi dans la glace et se disait prête à s'évanouir. Je salue, je m'assieds sur une banquette. Je me demande si cette robe et ces bandelettes blanches sont la toilette un peu soignée d'une figurante. OEnone arrive dans sa tunique écarlate recouverte d'un large péplum fauve. Elle s'assied sur un fauteuil, les pieds sur les chenets, et s'écrie : Quel fichu temps! Les vieilles tragédiennes copient souvent les allures sous-lieutenant de l'empire qu'affectait Mlle George. La comédie donne de la tenue; la tragédie, qui entre dans le surhumain, produit par réaction le besoin de rentrer le plus avant possible dans la réalité.

La vieille femme en tartan qui accompagne la jeune Grecque va faire à OEnone une grande révérence en la suppliant de donner un coup d'œil à la toilette de sa fille. — Tiens! s'écrie la nourrice de Phèdre, c'est donc elle qui fait Aricie ce soir?

— Pour la première fois, madame Régine. Elle a grand'peur, ma pauvre enfant! Moi, je lui dis que c'est une bonne chance que Mlle Impéria soit malade, sans cela...

— Impéria est malade? s'écrie Thésée en entrant; tant pis. Est-ce sérieux?

— Il paraît! reprend la mère, car Mlle Impéria ne céderait pas son rôle pour un bobo.

Hippolyte entre à son tour. — Est-ce que vous saviez ça, que la petite Impéria était malade?

— On vient de me l'apprendre. Il paraît même que c'est sérieux.

— Quoi donc? dit OEnone, qu'est-ce qu'elle a, cette enfant?

— Voilà le docteur, dit Théramène; qu'est-ce qu'elle a, notre Aricie?

— Je crains une fièvre typhoïde, répond le docteur.

— Diable! pauvre petite! c'est dommage! C'est aujourd'hui que vous l'avez vue?

— Il y a deux heures.

— Ça s'est donc déclaré tout d'un coup, que nous n'en savions rien? reprend OEnone.

— Tellement vite, dit la mère de la nouvelle Aricie, que ma fille n'a pas pu seulement avoir un *raccord*.

— Elle ne pense qu'à sa fille, *celle-là!* dit OEnone en se levant; moi, je suis très chagrinée. Impéria est pauvre, sans famille, sans soutien d'aucun genre, vous savez? Je parie qu'il n'y a pas un chat auprès d'elle et pas vingt francs dans sa petite bourse! Messieurs, mesdames, on se cotisera dans l'entr'acte, et aussitôt que je serai morte, je cours chez la malade. Qu'est-ce qui vient avec moi pour m'aider à la veiller, si elle a le délire?

— Moi! m'écriai-je, pâle et hors d'état de me contenir davantage.

— Qui ça, vous? dit OEnone en me regardant d'un air ébahi.

— Mesdames et messieurs, on commence! cria l'avertisseur en agitant sa cloche. Cette brusque interruption me sauva de l'attention qui allait s'attacher à mon trouble et à mon désespoir. Je courus chez Impéria. Il n'y avait dans la loge du concierge qu'un bonhomme sourd qui finit par comprendre que je m'informais de la jeune actrice et qui me répondit : « Il paraît que ça ne va pas très bien, ma femme est auprès d'elle. » Je m'élançai vers l'escalier en lui criant que je venais de la part du médecin du théâtre. Il me montra le fond du couloir et une porte entr'ouverte au rez-de-chaussée. Je traversai deux petites pièces très pauvres, mais d'une propreté exquise, qui donnaient sur un bout de jardin, et je me trouvai en face de la portière, à qui je répétai le mensonge que je venais de faire à son mari.

Elle me reconnut tout de suite, et me dit en hochant la tête :

— Est-ce encore un conte que vous me faites?

— Comment saurais-je que Mlle Impéria est malade, si je ne venais du théâtre?

— Comment s'appelle le médecin?

Je le lui nommai.

— Je commence à vous croire. Après tout, dans l'état où elle est... Entrez avec moi.

Elle rouvrit la porte, qu'elle tenait demi-fermée derrière elle, et je la suivis; mais quand je fus dans cette chambre où sur un lit d'enfant dormait écrasée par la fièvre la pauvre jeune artiste, je fus saisi de crainte et de repentir. Il me sembla que j'outrageais une agonie, et je n'osai ni m'approcher d'elle ni la regarder.

— Eh bien! tâtez-lui donc le pouls! me dit la bonne femme, voyez si la fièvre augmente... Elle n'a pas sa connaissance, allez!

Il me fallait tâter le pouls ou renoncer à mon rôle de médecin. Je dus soulever ce pauvre bras inerte et prendre dans ma main cette main mignonne, brûlante de fièvre. Rien de plus chaste à coup sûr que cette investigation, mais je n'étais pas élève en médecine; je ne pouvais rien pour elle, je n'avais pas le droit de lui imposer mon dévoûment. Si elle eût pu ouvrir les yeux et voir sa main dans celle d'un inconnu, elle si austère et si farouche, son mal eût empiré par ma faute. En faisant ces réflexions tristes, je regardai machinalement une carte photographiée posée sur la petite table : c'était le portrait d'un homme ni beau ni jeune, un parent sans doute, peut-être son père. Il me sembla que ce visage fin et doux m'adressait un reproche. Je m'éloignai du lit, et je me décidai à dire la vérité à l'humble gardienne de la jeune fille. — Je ne suis pas médecin!

— Ah! voyez-vous! je m'en doutais!

— Mais je suis attaché au théâtre, et je sais que les artistes s'inquiètent de l'isolement de leur jeune camarade,... de sa pauvreté aussi. Ils vont faire une collecte, et une de ces dames se propose de la veiller. N'ayant rien à faire ce soir et craignant que vous ne fussiez embarrassée, je vous apporte ma cotisation. Je vois que vous lui êtes dévouée, et votre figure me dit que vous êtes bonne et honnête. Ne la laissez manquer de rien, soignez-la comme si elle était votre fille, on vous aidera. Moi, je ne me permettrai de revenir que si on m'appelle, je n'ai pas le droit d'offrir mes services...

— Mais vous êtes amoureux d'elle, comme tant d'autres, n'est-ce pas? Ce n'est pas un crime; vous avez l'air bon et honnête, vous aussi. Je vous permets de venir demander de ses nouvelles à la loge. Voilà tout. Vous êtes trop jeune pour faire un mari; elle ne veut point d'amant, et ce n'est pas moi qui lui conseillerai une sottise. Allons, retirez-vous et soyez tranquille : qu'on lui apporte ou non de l'argent, que l'on m'aide ou ne m'aide pas, elle sera soignée comme ma fille, c'est vous qui l'avez dit; c'est gentil, mais c'était inutile. Adieu! remportez votre argent; j'en ai, moi, si la petite en manque.

Je n'osai pas retourner au théâtre, je sentais que j'allais être interrogé et que je me trahirais. Dans l'état où je laissais la pauvre Impéria, je n'aurais pu prendre un air dégagé, ni inventer un nouveau mensonge.

D'ailleurs j'étais las de mentir, et je rougissais de mes ruses. La sincérité est le fond de mon caractère. Pour mettre d'accord ma conscience et mon amour, je pris la résolution de me consacrer réellement au théâtre. Jusque-là je ne m'étais pas posé sérieusement la question; je ne m'étais pas demandé non plus si ma passion serait assez durable pour me conduire au mariage. Cette vieille honnête femme qui venait de me dire mon fait si simplement avait touché le fond de la situation. Je n'étais peut-être pas trop pauvre pour épouser une fille qui n'avait rien, mais j'étais trop jeune pour lui donner confiance. Je n'avais pas d'état, le théâtre seul pouvait m'en donner un tout de suite, si je savais tirer parti de mes dons naturels. Il ne me fallait peut-être que quelques mois pour être convenablement rétribué, et s'il me fallait quelques années, qu'importe, si Impéria m'aimait et daignait se fiancer à moi?

Je n'oubliai pas mon père au milieu de mon rêve; celui de ce cher brave homme était de me voir devenir *beau parleur*. Il entendait par là devenir avocat ou substitut, la chose n'était pas bien nette dans son esprit; mais il ne pouvait pas avoir de préjugés contre le théâtre, il ne savait ce que c'était. Je ne crois pas qu'il fût entré une seule fois en sa vie dans une salle de spectacle. J'avais sur lui un ascendant que chaque année augmentait. Je ne pouvais pas désespérer de lui faire comprendre que, quand on est un beau parleur, il vaut quelquefois mieux réciter les belles choses qu'ont écrites les autres que de débiter des sottises qu'on tire de soi.

En songeant ainsi, j'arpentais le quartier environnant, je parcourais la rue Notre-Dame-des-Champs, je longeais le jardin du Luxembourg, la rue de l'Ouest, la rue Vavin, et je revenais vers la pauvre rue Carnot, guettant dans l'ombre l'arrivée d'OEnone, que j'y vis entrer à dix heures avec une autre femme. Ces dames, comme je l'ai su plus tard, connaissaient très peu Impéria; mais elles étaient bonnes. A très peu d'exceptions près, tous les acteurs sont bons. Quels que soient leurs travers, leurs passions, leurs vices même, ils sont d'une charité, d'un dévoûment admirables les uns pour les autres. J'ai été par la suite à même de constater que nulle autre profession ne comporte autant de fraternité compatissante.

Je passai la nuit à errer comme une ombre à travers le vent et la pluie. A peine fit-il jour que je frappai timidement au n° 17. On m'ouvrit aussitôt, et je vis debout la bonne portière qui me dit en souriant : — Déjà levé? Allons, vous l'aimez bien, à ce qu'il paraît?

Réjouissez-vous, elle va beaucoup mieux. Elle a reconnu ses camarades. Elle n'a presque plus de fièvre. Je viens de dormir un peu, et je retourne auprès d'elle. Ces dames vont s'en aller pour revenir à midi.

— Me permettez-vous de venir savoir à onze heures...

— Oui, mais si elle est sauvée, vous nous laisserez tranquilles, pas vrai?

J'allai me jeter sur mon lit.

A onze heures, Mme Romajoux, c'était le nom de cette portière, m'apprit que le médecin était venu. Il avait dit : — Ce ne sera rien, nous en serons quittes pour la peur; qu'elle ne sorte pas avant cinq ou six jours, et tout sera dit.

En entendant prononcer le nom de Mme Romajoux, je lui dis, saisissant un prétexte pour prolonger l'entretien, qu'elle ou son mari devait être de l'Auvergne.

— Nous en sommes tous deux, répondit-elle, et vous?

— Je suis d'Arvers.

— Nous de Volvic; c'est assez loin. Comment vous appelle-t-on?

Je lui dis au hasard un nom qui n'était pas le mien.

— Qu'est-ce qu'ils font, vos parens?

— Ils sont paysans.

— Comme nous étions! Mais dites donc, mon pays, vous êtes du monde comme nous, et vous pensez à cette demoiselle?

— Elle est actrice, j'étudie pour être acteur, et je ne suppose pas qu'elle soit fille de prince.

— C'est ce qui vous trompe. Il y a peut-être des princes dans sa famille. C'est une demoiselle noble.

— Qui s'appelle?...

— Je ne vous le dirai pas; elle cache son nom. Elle travaille au théâtre et chez elle pour payer la pension de son père, qui est... qui est incurable et dans la misère; mais en voilà assez, vous me feriez causer, et je ne dois pas dire ce qu'elle m'a confié. Voyons, oubliez cette jolie fille. Elle n'est pas pour vos beaux yeux, et je suppose que vous la détourneriez de son devoir, seriez-vous bien fier d'avoir fait tomber une petite perle fine dans le ruisseau? Si vous avez du cœur, laissez-la en paix.

— Je la respecte tellement que je vous prie de ne pas lui parler de moi.

— Soyez tranquille! je n'ai pas envie qu'elle se perde, et je ne lui dis pas tout l'argent que je refuse et tous les galans que j'éconduis.

— Continuez, ma chère payse, continuez! Vous êtes une femme adorable.

Elle se mit à rire, mais l'heure approchait où le médecin pouvait

me surprendre. Je m'enfuis et allai voir la répétition. On allait débrouiller le dernier acte et on changeait la plantation du décor. Il y avait un quart d'heure de repos pour les acteurs.

— Ah! le voilà! s'écria Mme Régine en me voyant entrer au foyer; expliquez-nous, mon petit, d'où vous connaissez notre Impéria.

— Moi! je ne la connais pas, répondis-je; je ne lui ai jamais dit un mot.

— Sur l'honneur?

— Sur l'honneur.

— Mais vous en tenez pour elle?

— Pourquoi donc?

— Vous m'avez offert de la veiller comme si vous étiez son frère ou... Il rougit, messieurs! voyez comme il rougit!

— On rougit aisément et sans motif à mon âge, surtout quand on se voit interrogé par une personne de talent comme vous.

— Merci, vous êtes bien gentil; après?

— Après, après... Vous avez dit devant moi hier que cette demoiselle était pauvre, respectable, sans famille; vous avez parlé de fièvre, de délire. Son malheur et votre dévoûment surtout m'ont attendri, saisi... Je me suis offert sans songer à l'inconvenance de mon premier mouvement, — et voilà tout.

Elle me regarda dans les yeux avec malice, et ajouta : — Est-ce que c'est vrai que vous vous êtes fait admettre comme cela chez nous pour apprendre le théâtre?

J'étais sûr de moi cette fois, et je lui répondis de manière à la convaincre.

L'incident n'eut pas de suites. On parla d'Impéria, on l'estimait beaucoup, bien qu'en dehors du théâtre on ne la connût pas; mais on appréciait sa bonne tenue, sa déférence aux conseils, sa décence et sa fierté. — Est-il vrai, bien vrai, dit quelqu'un, qu'elle soit un astre de pureté comme elle le paraît?

— Moi, j'en suis sûre, repartit Mme Régine. Si vous aviez vu ce pauvre petit ménage, si propre, si décent, si caché! D'ailleurs vous savez bien ce que Bellamare nous a dit de sa pupille?

— Oui! elle avait dix-sept ans quand il nous l'a amenée, mais elle en a dix-huit.

— Eh bien! c'est tout comme, repartit Régine. Dame! je ne vous réponds pas que quand elle en aura vingt...

On fut interrompu par la reprise du travail, et on descendit au théâtre. Je restai seul dans le foyer avec le chef d'orchestre, un homme excellent et plein d'esprit, qui relisait le manuscrit des premiers actes pour voir où il aurait à placer quelques phrases musicales. Il était très bon et très paternel avec moi; je me hasardai à lui demander ce que c'était que Bellamare, et comme ce person-

nage va jouer un rôle important dans mon récit, j'appelle votre attention sur les détails qui me furent donnés.

— Bellamare? me dit le chef d'orchestre, vous n'avez pas encore entendu parler de Bellamare? C'est l'ami de la maison, un ancien acteur d'ici. Il jouait les comiques et il avait du talent; mais il parlait du nez, et sa voix ne portait pas sur une aussi vaste scène. Il avait eu de grands succès en province. Ici le public le toléra et ne voulut pas l'adopter, si bien qu'au bout de quelques années il s'en retourna en province avec une troupe qu'il recruta et dressa à sa guise. Il a fait ainsi tantôt bien, tantôt mal ses affaires, mais toujours avec tant de délicatesse et de générosité qu'il s'est acquis une véritable considération, et que, quand il s'enfonce, il trouve toujours des mains amies et confiantes qui le ramènent sur l'eau. Il n'a pas cessé d'entretenir des relations d'amitié avec nous tous, et tous les ans il vient nous voir au moment où nous fermons, pour engager les artistes sans emploi à courir la province avec lui. Ceux qu'il ne peut employer lui-même, il les recommande, il les renseigne, il leur trouve de l'occupation. Tout ce qui vient de Bellamare est bien accueilli partout. Enfin c'est une autorité et une notoriété dans la partie... Et j'y songe! ce que vous avez de mieux à faire, quand vous aurez un peu profité de ce que vous voyez ici, c'est de demander à Bellamare de vous faire débuter n'importe où. Si vous pouvez obtenir qu'il vous attache à sa troupe, vous aurez en lui un conseil précieux, un professeur de premier ordre pour le sérieux encore plus que pour le comique, car si la nature lui a refusé les moyens, l'intelligence y supplée, et c'est peut-être le maître le plus habile qui existe. Il voit d'un coup d'œil tout ce que l'on peut tirer d'un sujet, et quand il a fait engager ici la petite Impéria l'an dernier, il a dit à ces messieurs : Elle sera correcte, mais froide, cette première année. Je la reprendrai aux prochaines vacances, et vous la rendrai meilleure. La troisième année, vous ne voudrez plus la lâcher, et vous lui donnerez dix mille francs d'appointemens.

— Et en attendant? repris-je.

— Elle en gagne dix-huit cents, ce qui est bien insuffisant pour une fille honnête qui a des parens à sa charge; mais c'est tout ce que peut espérer une débutante. Celle-ci est heureusement très adroite et très courageuse. Tout en apprenant ses rôles, elle fait de la guipure très belle que ces dames lui achètent sans la marchander. On sait qu'elle a besoin, et vraiment, quoiqu'on ne soit pas rigoriste ici, on ne peut pas s'empêcher de l'admirer. On sait bien que ça ne durera probablement pas, que la misère finit presque toujours par user la volonté, qu'un jour vient où le besoin de se reposer et de s'amuser l'emporte sur les principes...

— A moins qu'un honnête artiste ne se présente pour l'épouser?

— C'est une chance comme une autre. Je parie que vous y songeriez, si vous aviez un état et dix ans de plus!

— Maestro, lui dis-je, on prétend que la jeunesse est le plus beau temps de la vie?

— C'est une opinion assez généralement répandue.

— Eh bien! moi, je trouve que cette opinion-là n'a pas le sens commun. Toutes les fois qu'à mon âge on est supposé former un projet quelconque, tout le monde se dépêche de vous crier: Vous êtes trop jeune!

— Ah! est-ce que....?

— Non, je suis trop bien averti qu'un homme de vingt ans n'est bon à rien!

Je le quittai en maudissant mes belles années, et en me jurant, quand même, que je m'attacherais à Bellamare comme à la planche de salut.

Trois jours après, comme j'entrais dans ce même foyer des artistes, je tressaillis en voyant Impéria assise auprès du feu, et attendant la fin du deuxième acte en répétition, pour assister au troisième. La pauvre enfant était encore pâle et brisée. Son petit manteau était bien mince, sa chaussure bien mouillée. Elle se séchait d'un air indifférent et calme, les yeux fixés sur les tisons qui ne brûlaient guère. J'appelai Constant pour qu'il ranimât le feu. Elle le remercia sans s'apercevoir de mon initiative. — Eh bien! lui dit Constant, ça va donc mieux? Savez-vous que ça vous a changée? Est-ce que ce n'est pas trop tôt pour sortir?

— Il faut bien faire son devoir, monsieur Constant, répondit-elle de cette voix pure et vibrante qui me remuait le cœur. — Elle prit sa broderie et se mit à faire cette merveilleuse guipure qu'elle faisait si vite et si bien. Je la regardais en profil perdu, car je n'osais faire un pas pour la voir en face. Elle était dix fois plus jolie au jour qu'aux lumières. Sa peau était d'une finesse lustrée, ses longues paupières brunes caressaient ses joues, sa belle chevelure châtain clair se tordait sur sa nuque blanche et ferme où frisottait un nuage de petits cheveux échappés de la coiffure. Elle était plus petite que je ne pensais, franchement petite, mais si bien proportionnée et si élégante de lignes, qu'elle m'avait semblé presque grande sur la scène : ses pieds et ses mains, son oreille mignonne, étaient des chefs-d'œuvre. Il m'arriva de tousser, car j'avais pris presque une pleurésie à passer la nuit dehors durant sa fièvre. Elle se retourna comme surprise, et en me rendant mon salut elle eut un petit clignotement froid ou méfiant qui semblait dire : Quel est ce monsieur? mais son attention ne s'attacha pas à un nouveau visage de plus ou de moins; elle reporta les yeux sur son ouvrage, et rien ne me donna l'espoir que ma maudite *heureuse figure* l'eût frappée.

Je pris mon courage à deux mains, comme l'on dit. Je feignis de regarder le portrait de Talma, placé du côté de la cheminée. Je m'étais rapproché; mais je lui tournais presque le dos, et alors je m'imaginai qu'elle se préparait à laisser la cheminée libre pour ne pas se trouver près de moi. Je ne voulus pas voir s'accomplir son mouvement de retraite, et toussant encore, cette fois pour me donner une contenance, je sortis par la porte qui conduit au théâtre. J'allai m'asseoir à l'orchestre, et j'entendis M. Bocage dire au régisseur, en lui montrant l'ingénue qui répétait : — Léon, cette petite ne va pas du tout, elle est impossible! A la fin de l'acte, il faudra y renoncer. Impéria ne serait pas plus passionnée, mais elle ne serait pas gauche et vulgaire. Est-ce qu'elle n'est pas guérie?

— Je ne crois pas.

— Faites donc demander...

Je me hasardai à dire que Mlle Impéria était au foyer.

— Et pourquoi diable y reste-t-elle? Mon cher enfant, ajouta-t-il en s'adressant à moi, ayez l'obligeance d'aller lui dire que nous désirons, dans son intérêt, qu'elle soit là.

Je ne fis qu'un bond du théâtre au foyer, et je rendis compte de ma mission d'une façon si humble qu'elle en fut étonnée et ne put réprimer un léger sourire. — Oui, monsieur, répondit-elle, je vais avoir *la bonté* d'obéir. — Elle fourra son ouvrage dans sa poche et alla s'asseoir à l'entrée de l'orchestre. Bocage lui fit un signe de tête auquel elle répondit par un salut à la fois digne et respectueux. D'un autre signe, il me rappela, et me passant son chauffe-pieds de fourrure : — Cette enfant est encore souffrante, me dit-il, donnez-lui ça. — Je mis presque un genou en terre pour placer cette fourrure sous les pieds d'Impéria. Elle me remercia avec l'aisance d'une femme habituée aux égards, et remercia d'un nouveau salut son directeur. Elle recevait cette charité comme une bonne princesse reçoit l'hommage qui lui est dû. Je fus frappé en ce moment de l'expression ferme et calme de sa physionomie, j'en fus même effrayé. Elle n'avait pas besoin, elle, d'étudier les autres acteurs pour avoir des manières nobles et simples, elle leur en eût remontré à tous. Que je me sentais gauche et petit devant elle!

Pendant que l'ingénue *pataugeait* dans la dernière scène de l'acte, le régisseur impatienté, après avoir échangé quelques mots avec l'auteur, vint auprès d'Impéria : — Faites attention à ce qu'on reproche à votre camarade. Le rôle va lui être retiré. Soyez prête à le répéter demain.

Impéria ne répondit rien, une larme coula sur sa joue.

— Eh bien! qu'est-ce que c'est? reprit le régisseur.

— Ah! monsieur, je n'avais pas encore été forcée de faire de la peine à quelqu'un!

— Il faut vous habituer à ça, mon enfant, c'est le théâtre!

Le lendemain, elle remplaçait Mlle Corinne, qui se déclarait son implacable ennemie.

La pièce marchait mieux et plus vite. Je remarquai que, lorsqu'on avait à chauffer un peu le jeu trop posé d'Impéria, on lui parlait toujours avec une extrême déférence, et que, dans les parties du rôle où ressortaient ses qualités, on l'encourageait beaucoup. Évidemment on avait pour elle une considération au-dessus de son âge et de sa position. Elle le devait à sa tenue et à sa douceur, qui imposaient à la fois le respect et l'intérêt. Au foyer, cette secrète influence se faisait sentir encore plus. Les acteurs sont des enfans parfois mutins, légers et prêts à tout casser; mais ce sont des enfans impressionnables, des observateurs délicats, des instrumens très sensibles qu'un souffle met en vibration. Superbes et cruels dans le dénigrement, ils sont toujours prêts à l'enthousiasme, et il arrive souvent que deux ennemis irréconciliables s'applaudissent l'un l'autre avec transport sous le coup d'une admiration sincère. Ils ont la liberté de jugement des virtuoses irresponsables. Leur vie intellectuelle est un laisser-aller cruel ou généreux à l'excès. Obligés de débiter les choses bonnes ou mauvaises qu'on leur impose, ils ne se défendent de rien, de l'engouement pas plus que du dédain.

Impéria était donc appréciée, et lorsqu'elle se trouva pour la première fois en contact avec la troupe dans une pièce nouvelle, grand sujet d'émotion toujours pour les sujets qui *en sont* ou qui regrettent de ne pas *en être*, on se convainquit pleinement de cette pureté d'âme et de cette noblesse de caractère que l'on n'avait encore fait qu'entrevoir et pressentir. On s'occupa d'elle, on la contraignit à causer en lui parlant comme elle méritait qu'on lui parlât, on mit de la coquetterie à l'apprivoiser, et quand elle traversait le foyer au milieu d'une causerie un peu trop montée de ton, le jeune Frontin disait : — Chut, messieurs, voilà l'ange qui passe!

Enfin, la voyant affranchie de toute méfiance, j'osai me mêler aux conversations qui s'établissaient autour d'elle et du groupe des femmes. C'était toujours à quelque autre que je parlais. Elle fut la dernière à qui je me permis d'adresser la parole; mais la destinée me poussait, et ces premières paroles de ma part furent malgré moi une déclaration.

On parlait mariage à propos de la publication de bans d'un jeune tragique de la troupe, qui épousait une jeune et belle soubrette. « Ils ont raison, ces enfans, disait l'un. — En voilà une folie! » disait l'autre. Et chacun donnant son avis sur les avantages et les charges de la famille, mon ami Frontin m'interpella : — Et le beau *surnuméraire*, dit-il, *l'aspirant garanti*, qu'est-ce qu'il en pense?

— Moi, répondis-je, je suis un enfant, j'ai la confiance de mon

âge; je ne comprends pas qu'on n'épouse pas la femme qu'on aime.

— C'est très gentil, dit Régine; mais, comme à votre âge on aime toutes les femmes, cela fait bien des mariages qu'on se mettrait sur les bras.

— A mon âge, repris-je éperdument en m'adressant à Impéria, qui souriait, on n'aime qu'une femme...

— A la fois peut-être! reprit Régine; mais à coup sûr c'est la première qui vous passe sous le nez qu'on prend pour son idéal.

— L'idéal? ça n'existe pas! dit le gros personnage chargé des rôles de financier en s'adressant au *raisonneur*.

Le *raisonneur* plaça ici un discours qui semblait emprunté à son répertoire. Il était devenu très disert à force de raisonner en scène. Il dit que l'idéal était une chose relative, que chacun le bâtissait de toutes pièces dans son cerveau, le parait des séductions auxquelles son tempérament le rendait accessible. — J'ai connu, dit-il, un homme de talent délicat et d'apparence exquise qui avait pour idéal une femme grasse sachant bien faire la cuisine. A votre âge, ajouta-t-il en s'adressant à moi, c'est le contraire, on aime les femmes diaphanes qui ne vivent que de rosée.

— Ne t'en défends pas, me cria le jeune comique; un jeune premier doit être comme ça. Couper son pain en mouillettes et le tremper pour son déjeuner dans un bouton de rose; rien d'assez subtil, rien d'assez parfumé pour Lindor ou pour Célio: aussi rien de moins propre aux soucis du ménage! Voyez-vous d'ici *Cinthio dei Sole* occupé à débarbouiller ses marmots? Non, *l'acceso*, celui qui toujours brûle, est trop beau, trop propre et trop enrubanné pour tomber dans la graisse du pot au feu! Qu'en dit la judicieuse Impéria?

— Quoi? dit Impéria, qui ne s'attendait pas à l'interpellation; de qui parle-t-on?

— Regardez le berger Pâris qui vous contemple en rougissant, reprit le comique en me poussant devant elle. Comment trouvez-vous celui-là?

— Très bien élevé, toujours! répondit Impéria sans lever les yeux sur moi; c'est tout ce que je sais de monsieur.

— C'est toujours ça, reprit le Frontin; vous n'en pourriez dire autant de moi?

— Je n'ai pas à me plaindre de vous plus que des autres.

— Est-elle jésuite! elle me déteste! Allons, je me formerai! L'aspirant me donnera des leçons; il me fera répéter le salut du matin, la présentation du fauteuil, la manière de ramasser l'ouvrage qui tombe et d'y replacer l'aiguille sans tirer le point, car il sait faire tout cela, lui, le sournois!

— Je saurais me dévouer davantage, répondis-je, et sans ridicule peut-être!

— Te dévouer jusqu'à la mort, n'est-ce pas? repartit Frontin avec emphase.

Et comme Impéria surprise me regardait enfin avec quelque attention, je répétai : Jusqu'à la mort! avec un accent de conviction passionnée qui la fit légèrement tressaillir.

— Le coup est porté! s'écria Frontin; la flèche est décochée, là, droit au cœur!

— Au cœur de qui? demanda-t-elle avec une tranquillité désespérante.

— Au seul cœur que je sache encore libre dans la compagnie.

— Le mien? Qu'en savez-vous, monsieur *** ?

— Ah! c'est différent, pardon! je ne supposais pas... On disait... Voyez les femmes, et comme les Agnès vous trompent!

— Je ne suis pas une Agnès. Personne ne me tyrannise.

— Mais Horace...

— Je ne connais pas Horace.

— Voyons, reprit Régine, dis-nous donc la vérité, petite! Tu es honnête, donc tu n'es pas prude, et tu n'es pas arrivée à dix-huit ans sans préférer quelqu'un?

J'étais prêt à me trouver mal, et on fit remarquer ma pâleur; Impéria eut la cruauté implacable de la vertu, elle répondit en souriant : — Vous tenez à le savoir? Eh bien! je ne tiens pas à le cacher. Il y a, bien loin d'ici, quelqu'un que j'aime très sincèrement.

Je ne sais si on lui fit des questions indiscrètes, ni comment elle s'en débarrassa... Je sortis précipitamment, et j'allai promener mon désespoir sous les marronniers du Luxembourg.

Quelle blessure, quelle chute, quelle colère et quelle douleur! Je peux rire aujourd'hui de la cause; mais mon cœur saigne encore au souvenir de l'effet.

Il fut si profond que je m'en effrayai moi-même. Étais-je donc fou? Comment et pourquoi étais-je à ce point épris d'une personne que je connaissais depuis si peu de jours et à qui je parlais pour la première fois? Que savais-je d'elle après tout? Pourquoi m'étais-je planté dans la cervelle d'arriver le premier dans sa vie et de lui plaire à première vue?

Comme je redescendais l'allée de l'Observatoire, je me croisai avec Léonce, un de nos jeunes premiers, joli garçon très braque et très mauvais acteur, qu'il m'eût été bien facile de remplacer d'emblée, si j'eusse été mauvais camarade. Il avait l'air sombre et désolé. — Ah! mon cher Laurence, s'écria-t-il en se jetant presque dans mes bras, si tu savais comme je souffre!

— Quoi donc, qu'as-tu?

— Elle aime quelqu'un!

— Qui, elle?

— Impéria! elle vient de le dire tout haut et d'un air de bravade pour nous tous!

— Je le sais bien, j'y étais!

— Tu étais là? Tiens! C'est vrai, c'est à propos de toi;... mais ce n'est pas à cause de toi qu'elle a parlé comme elle l'a fait! c'est à cause de moi, va, et pour me désespérer.

— Tu l'aimes donc?

— Éperdument!

Je n'en savais rien, et en cela j'étais aussi fou que lui, qui se croyait le seul aspirant. Je me gardai bien de lui ouvrir mon cœur, et je feignis de le plaindre, enchanté d'avoir quelqu'un à qui parler d'*elle*. Il l'aimait depuis qu'elle était entrée à l'Odéon, lui sortant du Conservatoire, elle venant de la province. Il s'était enquis, il avait cherché avec persévérance, il savait la véritable naissance, la véritable destinée d'Impéria. Il s'était juré de ne jamais trahir les secrets qu'il avait surpris, et il me les racontait, à moi, qu'il connaissait depuis huit jours et qu'il tutoyait pour la première fois.

Impéria s'appelait Nancie de Valclos. Elle était du Dauphiné. Son père, le marquis de Valclos, était un homme intelligent, généreux, très estimé dans son pays. Il adorait sa femme, qui était très belle, et il faisait lui-même l'éducation de sa fille, dont il était fier à juste titre. Mme de Valclos, qui n'avait jamais fait parler d'elle, eut tout à coup, à quarante ans, une aventure horriblement scandaleuse avec un officier de la garnison. Le mari tua l'amant, la femme se suicida; M. de Valclos devint fou au bout de trois mois après avoir jeté toute sa fortune dans une entreprise absurde, où le poussa l'impatience de réaliser son avoir pour s'expatrier avec sa fille.

— Mlle de Valclos se trouva autant dire orpheline à l'âge de vingt ans, car elle nous trompe, observa Léonce au milieu de son récit. Elle a vingt-deux ans. Elle cache son âge pour déguiser par tous les moyens son identité; elle pourrait aussi bien faire croire qu'elle est encore plus jeune qu'elle ne le dit. Une figure aussi parfaite n'a pas d'âge.

Il poursuivit.

« Comme M. de Valclos avait été dupé à la veille de l'aliénation mentale bien constatée, et lorsqu'il était déjà fou probablement, sa fille eût pu plaider et repêcher au moins quelques débris de son patrimoine. On le lui conseilla, elle refusa froidement. L'aventure de sa mère, cause de la démence de son père, avait fait trop de

bruit pour qu'elle l'ignorât, et il était impossible de plaider sans faire allusion à cette cause. Elle se laissa entièrement dépouiller, et lorsqu'elle put constater qu'il ne lui resterait pas même de quoi nourrir son malheureux père, elle songea à travailler.

« Quoiqu'elle eût des talens et de l'instruction, elle ne trouva pas de ressources immédiates, et elle prit secrètement un parti extrême. Bellamare, l'*impresario* galant homme dont tu as dû entendre parler chez nous, avait donné à diverses reprises des représentations dans la ville qu'elle habitait. Il avait même, dans les temps heureux de la famille de Valclos, dirigé la comédie de société au château de Valclos. Il y avait passé quelques jours, il y avait rempli un rôle et fait débuter, devant les parens et les amis, la petite Nancie, alors âgée de douze ans. Il l'avait trouvée si bien douée qu'il avait dit devant elle en riant : C'est grand dommage qu'elle soit riche. Il y a en elle l'étoffe d'une artiste.

« L'enfant n'avait jamais oublié cette parole. La pauvre demoiselle se la rappela, et courut trouver Bellamare, qui jouait à Besançon. Elle n'eut pas besoin de lui raconter sa triste histoire, il la savait. Il lui dit du théâtre tout ce qu'un honnête homme doit en dire à une honnête fille. Elle ne s'en effraya pas. Il paraît même qu'elle lui répondit : — Moi, je suis invulnérable. Le souvenir de nos malheurs et de nos déchiremens est entré en moi comme un fer rouge; jamais je ne serai tentée de commettre une faute.

« Bellamare céda, jura de lui servir de père, et, ne voulant point partir avec elle d'un lieu où elle était connue, il lui donna rendez-vous en Belgique, où elle débuta sous le nom d'Impéria et où personne ne soupçonna le mystère de sa vie. On ne sut pas en Dauphiné ce qu'elle était devenue. On apprit qu'elle avait conduit son père du côté de Lyon, chez un ménage de vieux domestiques qui lui étaient complétement dévoués et qui le soignaient comme un enfant. Sa folie est douce, à ce qu'il paraît. Il a entièrement perdu la mémoire, et ce ne serait pas un service à lui rendre que de la lui faire retrouver. On croit que Mlle de Valclos est partie comme institutrice pour la Russie. Ici, on n'a rien découvert non plus. Il n'y a que le père Bocage qui sache tout, et moi... qui ai tout appris,... hélas! te l'avouerai-je? en écoutant à travers une porte!... C'est que j'en suis fou! vois-tu. C'est que, pour lui plaire et la persuader, je suis capable de tout; c'est que,... mais tout est perdu! Elle est, elle sera toujours vertueuse, c'est vrai, mais elle aime quelqu'un!

— Qui crois-tu que ce puisse être? demandai-je à Léonce en feignant de m'intéresser à son chagrin.

— Ah! qui peut savoir? s'écria-t-il en faisant de grands gestes : elle a dit *quelqu'un bien loin d'ici!* C'est peut-être un artiste qu'elle

a connu à Bruxelles,... peut-être un noble à qui elle était fiancée en Dauphiné avant ses malheurs.

— Si c'est un noble, il se conduit comme un vilain en l'abandonnant au rude travail qu'elle fait. Il est sans doute riche, et il l'oublie! Quand elle en sera bien sûre, elle l'oubliera aussi!

— Oui, c'est un espoir que tu me donnes, je t'en remercie, et puis je me dis aussi qu'elle a peut-être inventé cet amour-là pour mettre le mien à l'épreuve.

— Elle sait donc que tu l'aimes?

— Oui, certes! Je le lui ai écrit, il y a déjà quelque temps, dans les termes les plus persuasifs et les plus respectueux.

— En lui offrant le mariage?

— Oui, mon père est notaire, il a de la fortune, et j'en aurai.

— Et il consentira au mariage?

— Il faudra bien!

— Et Impéria t'a répondu?...

— Rien. Elle n'a pas eu l'air d'avoir reçu ma lettre.

— Ce qui ne t'empêche pas d'espérer?

— J'espérais, à présent je crains! Que me conseilles-tu?

— Rien. Observe-la et attends.

— Alors tu crois que je ne dois pas y renoncer?

— Je n'en sais absolument rien.

— Allons dîner ensemble, reprit-il; tu me laisseras te parler d'elle. Si je restais seul, je sens que je ferais quelque folie.

Je l'écoutai divaguer toute la soirée, la plupart du temps sans entendre un mot de ce qu'il me disait. Je le trouvais stupidement présomptueux d'aspirer à l'attention d'Impéria, et je prenais pour mon compte les puériles consolations que je lui offrais. Sans songer que j'étais aussi fat que lui, je me plaisais à me persuader qu'elle avait menti pour se débarrasser des poursuites de Léonce, et que ce n'était pas moi qu'elle avait eu l'intention de décourager.

En voyant Léonce si ridicule, je profitai pourtant de ma rivalité pour me promettre de n'agir en rien comme lui. Il ne cacha son grand désespoir à personne, et le bruit qu'il en fit empêcha qu'on n'en fît à propos de moi. Je me montrai très gai, très dégagé, et, niant que j'eusse fait aucune déclaration indirecte à Impéria, je prétendis avoir exprimé ma manière de voir en général sur l'amour et le dévoûment : je réussis à ne pas être trop bête et à détourner, sinon les soupçons, du moins les lazzis. Léonce sembla les provoquer par sa sottise, et il me rendit le service de les accaparer.

Impéria eut un petit succès dans la pièce nouvelle; elle joua bien et plut généralement. Elle n'en parut pas enivrée le moins du monde, et à nos complimens elle répondit qu'elle ne se dissimulait pas tout ce qui lui restait à apprendre encore pour être quelqu'un au

théâtre. Cependant elle prit de l'aplomb. Elle montait un petit degré de l'échelle et paraissait satisfaite. On sut que Bellamare lui avait écrit pour la féliciter et l'encourager. Mlle Corinne se laissa vaincre par sa douceur et sa raison, d'autant plus qu'elle avait été sévèrement contredite par tout le monde quand elle avait essayé de calomnier Impéria.

La pièce nouvelle amenait tous les soirs Impéria au théâtre. Elle avait déjà un rôle dans la prochaine pièce que l'on ne tarda point à répéter. Elle passait donc presque tout son temps à travailler, et je pouvais la voir à toute heure; mais, ne voulant pas que mon père pût croire que la paresse me faisait changer d'état, et ne voulant rien décider sans son consentement, j'eus soin de continuer mes études de droit, et je me retirais à neuf heures du soir pour travailler jusqu'à deux heures du matin. Je me levais tard, j'étais au théâtre à midi pour tout le reste du jour, sauf l'heure du dîner. Impéria faisait le rude métier de répéter trois et quatre heures dans la journée et de jouer trois ou quatre heures le soir avec un changement de costume à chaque entr'acte. Le reste du temps, elle faisait de la guipure ou étudiait son rôle chez elle. Elle ne perdait pas un instant, et le calme qu'elle portait dans cette terrible vie était inconcevable. Elle avait tant d'intelligence et d'instruction que rien ne lui était étranger, et qu'elle causait de tout avec une aisance modeste. Elle ne paraissait jamais triste et jamais gaie. La découverte de son âge véritable m'avait un peu calmé dans les premiers jours, non qu'elle fût moins belle et moins désirable pour être une fille majeure; mais comme ces deux ans qu'elle avait de plus que moi me rejetaient en arrière! comme le chef d'orchestre avait eu raison de me dire que j'étais trop jeune pour me permettre d'énoncer des projets d'avenir quelconque!

Malgré ce nouvel obstacle bien évident pour moi, malgré le soin que j'apportai à paraître sage, je sentis bientôt se réveiller l'intensité de mon désir; c'était comme une démence, une idée fixe. Les prétentions insensées de Léonce me donnaient la force de cacher mon mal, non celle de le vaincre. J'étais attiré par Impéria, à son insu, comme le papillon par la lumière; je voulais absolument me brûler. Elle était plus que moi par la naissance et l'éducation, par sa position déjà presque faite et son avenir déterminé, par son talent, incomplet encore, mais que je n'atteindrais peut-être jamais, par son âge enfin, qui lui donnait plus de raison que je n'en avais, par son expérience du malheur, qui lui donnait plus de force et de mérite.

Que pouvais-je lui offrir? Une figure que l'on vantait et qui ne lui plaisait peut-être pas, une petite somme qui représentait de quoi vivre pauvrement durant les deux ou trois années de mon appren-

tissage, et un amour enthousiaste qu'elle n'avait pas de motifs pour croire durable.

C'est ce qu'elle me fit parfaitement comprendre lorsqu'elle fut forcée de remarquer mes soins et de deviner l'émotion de mon silence. Je m'observai encore plus, car tout ce que je craignais au monde, c'est qu'elle ne me prît en méfiance et ne me priât de ne plus jamais lui adresser la parole. Je m'attachai à détourner ses soupçons, et autant j'avais désiré qu'elle sût mon amour, autant je m'appliquai à lui faire croire qu'elle s'était trompée ou que j'avais renoncé à ma chimère. Je poussai la dissimulation et la couardise jusqu'à faire un doigt de cour à Mlle Corinne, tremblant qu'elle ne prît au sérieux les complimens que je lui adressais. Elle ne s'en soucia guère, elle visait à des conquêtes plus solides. Léonce, éconduit sévèrement par Impéria, donna le change à son dépit en essayant de prendre Corinne au sérieux. Elle se moqua de lui, et quant à moi, elle me dit, *en bonne camarade,* qu'elle regrettait ma situation précaire, et ne comptait pas faire un mariage d'amour.

Dieu sait que je ne lui avais parlé ni d'amour ni de mariage. Je m'étais contenté de lui parler de sa beauté, qui était assez problématique : néanmoins mon naïf stratagème réussit. Impéria, qui était au fond bien naïve elle-même, se laissa persuader que je ne songeais point à elle, et dès lors elle me parla avec la même douceur et la même confiance qu'elle accordait aux autres.

Je restais partagé entre le désir et la crainte de la détromper, lorsqu'un beau jour elle me força de la rassurer complétement. On venait de parler précisément de Corinne, qui s'en laissait conter par tout le monde sans faire cas de personne, et, comme d'habitude, la causerie générale était interrompue par l'appel de l'avertisseur. Je me vis enfin seul avec Impéria pour la première fois.

— Je vous trouve un peu cruel pour ma camarade, me dit-elle; est-ce par dépit?

— Je vous jure bien que non! répondis-je.

— C'est que vous êtes tous sans pitié, je le vois bien, pour les femmes qui ne répondent pas à vos flatteries.

— Si j'avais à accuser Mlle Corinne, ce serait parce que, sans y répondre, elle les écoute; mais que vous importent nos dépits et nos rancunes d'enfant, à vous qui ne vous laisseriez pas même dire la vérité?

— Comment cela?

— Si on vous disait le bien qu'on pense de vous, vous vous fâcheriez. Vous n'avez donc point à craindre que l'on vous éprouve par des flatteries banales.

Impéria n'essaya pas de m'embarrasser par un marivaudage. Elle alla droit au fait. — Si vous pensez du bien de moi, reprit-elle,

vous pouvez me le dire sans m'offenser. Je crois avoir déclaré devant vous que mon cœur appartenait à un absent. Je vous le répète pour vous mettre à l'aise, parce que, s'il est vrai que vous m'estimez, vous ne me mettrez jamais à aucune épreuve.

Je lui répondis que j'allais lui donner la preuve de mon respect en la suppliant de me regarder comme un serviteur dévoué. — Après la déclaration que vous venez de faire, ajoutai-je, et que du reste je n'avais point oubliée, je crois que vous devez voir dans la fidélité du dévoûment que je vous offre l'absence de curiosité impertinente et de prétention déplacée.

— Ce que vous dites là est très bien et très bon, reprit-elle en me tendant la main, et je vous en remercie.

— Vous acceptez mon dévoûment?

— Et votre amitié, puisqu'elle est absolument désintéressée.

Elle quitta le foyer en me souriant; moi, je restai à pleurer en silence : je venais de brûler mes vaisseaux.

Un matin, pendant que l'on répétait la dernière pièce qui devait être jouée avant la fermeture annuelle, je me trouvai seul au foyer avec un homme de taille moyenne et fort bien fait, dont la physionomie me fit l'effet d'un de ces souvenirs qu'on ne peut plus préciser. Il pouvait avoir de trente-cinq à quarante ans. Il avait les yeux petits, le teint brun assez coloré, la figure large et carrée sans être massive, la bouche grande, le nez court et busqué, le menton plat, bien rasé, les cheveux collés au front et aux tempes. Tout cela constituait une laideur enjouée, aimable au possible. Le moindre sourire relevait plaisamment les coins de sa lèvre, et creusait les fossettes indécises de ses joues. Ses prunelles noires étaient d'une vivacité perçante, sa mâchoire avait des angles d'une indomptable énergie; mais la pureté de son front et la délicatesse de ses narines corrigeaient par je ne sais quoi de net et d'exquis les appétits d'une nature belliqueuse et sensuelle. Il était impossible de ne pas reconnaître en lui à première vue un acteur comique d'un certain ordre, et je me demandais si ce n'était pas une célébrité, lorsqu'il m'adressa la parole pour me demander si j'appartenais au théâtre. Je faillis lui répondre par un éclat de rire, tant sa voix et sa prononciation nasales étaient bizarres; mais je me contins vite, car cette voix était un trait de lumière : je me trouvais enfin en présence de l'illustre *impresario* Bellamare. En même temps, par une liaison d'idées bien logique, je retrouvais le souvenir de sa figure : je l'avais vue photographiée sur une carte au chevet d'Impéria.

Je le saluai respectueusement, et en trois mots je le renseignai sur mon compte, lui exprimant le désir de débuter le plus tôt possible en province.

Il me regarda un peu comme un maquignon regarde un cheval,

en tournant autour de moi, en examinant les pieds, les genoux, les dents, les cheveux, et en me priant de faire quelques pas devant lui, mais tout cela d'un air joueur et paternel qui ne pouvait me blesser.

— Diable! dit-il après un instant de réflexion, il faudra que vous soyez bien mauvais pour ne pas plaire à une moitié du public, celle qui porte des jupes. Vous avez vingt ans, et vous étudiez le droit? Savez-vous danser?

— La bourrée d'Auvergne, oui, et en outre je possède toutes les danses de caractère des bals d'étudians; mais je ne compte pas...

— Je ne vous parle pas de danser sur les planches, mais savoir danser est nécessaire; ça fait qu'on marche avec aisance, sinon avec distinction. Ça ne rend pourtant pas toujours adroit en scène. Voyons! prenez-moi cette chaise de canne. Oh! d'une seule main, s'il vous plaît; elle n'est pas lourde! Pourquoi de la droite, puisqu'elle était plus à portée de la gauche? Il faut savoir se servir également des deux mains. Tenez, prenez la chaise ainsi, et faites cela! — Il la prit, la plaça au milieu de la chambre et s'assit dessus. Je m'imaginai que c'était la chose la plus facile du monde et qu'il se moquait de moi; pourtant lorsque je voulus faire la même chose: — Ce n'est pas disgracieux, me dit-il, mais c'est très gauche. Il faudrait faire comme cela dans le rôle d'un jeune timide qui s'assied dans un salon pour la première fois de sa vie. Vous avez posé la chaise de façon à vous asseoir à côté et à faire une chute des plus ridicules; aussi avez-vous eu le soin de regarder derrière vous avant de vous asseoir, ce qui est une maladresse insigne, et puis, vous vous êtes laissé tomber dessus avec brusquerie, comme si vous étiez en colère ou écrasé de fatigue. Il ne faut pas qu'on sente le mouvement de l'acteur en scène. Il doit se trouver assis comme s'il n'avait pas de corps, car c'est toujours une chose très vulgaire que de s'asseoir. Le meuble lui-même destiné à cet usage est une chose risible, quand on y songe! Il faut que l'acteur fasse oublier et l'emploi du meuble et l'action de s'en servir par un escamotage ingénieux; dans le tragique, il faut que tout soit noble, surtout ce mouvement-là, qui est le plus délicat et le plus difficile de tous. Dans le comique, il le faut gracieux, même quand il est bouffon. Ce qui n'est ni gracieux ni noble est forcément indécent. Tenez, regardez-moi! voilà comment vous vous êtes assis!

Et il me copia si drôlement que je me mis à rire. Alors il se leva et se rassit plusieurs fois, changeant de place, et me révélant ce dont aucun des acteurs que j'avais vus répéter et jouer ne m'avait encore donné la moindre idée : la grâce dans le naturel, le comble de l'art caché sous le détail le moins apprécié, la perfection de l'expression dans l'action la plus insignifiante. — Sur dix mille

spectateurs, ajouta-t-il, il y en a peut-être trois qui vous sauront gré de vous asseoir ainsi, et qui sauront qu'il y a là toute une science, résultat d'une longue étude; mais sur ces dix mille spectateurs il n'y en aura pas un seul qui ne soit influencé à son insu par l'aisance de vos moindres actions. Sans savoir pourquoi c'est bien, tous sentiront que c'est bien, et je vous donne là en deux mots tout le mystère du métier.

— Je serais bien heureux, repris-je, de faire partie de votre compagnie et de recevoir vos leçons.

— Ça pourra s'arranger, reprit-il. Serez-vous ici dans une heure?

— J'y serai tout le temps que vous voudrez.

— Bien, attendez-moi.

Probablement, il alla tout de suite aux informations sur mon compte. Quand nous nous rejoignîmes, il donnait le bras à Impéria. — Je vous prends, dit-il. C'est arrangé; tout le monde dit du bien de vous, et Mlle Impéria comme les autres. Qu'est-ce que vous voulez gagner, mon cher enfant? Vous devez savoir qu'un débutant n'est pas rétribué de façon à allumer son cigare avec des billets de banque.

Je lui répondis que je ne prétendais à aucune rétribution tant que je ne serais pas sûr de lui être utile. En ne recevant de lui que ses bons conseils, je serais encore son obligé.

— Sans doute, dit-il, tous les débutans devraient comprendre ce que vous dites là; mais il faut vivre de quelque chose, avoir de quoi s'habiller décemment...

— J'ai quelque argent et des habits. Je peux très bien attendre deux ou trois mois, si mon apprentissage exige ce temps-là.

— Je vois que vous êtes un honnête garçon, et que vous savez Bellamare incapable d'abuser de votre délicatesse; vous ne vous en repentirez pas. Venez demain chez moi, je vous donnerai un rôle court à apprendre; après-demain, vous viendrez l'étudier avec moi, mais sachez-le bien!

Il me donna son adresse et me quitta en me serrant la main.

Quand je pris de lui ma première leçon, bien qu'il me traitât en vérité avec la même indulgence que si j'eusse été son fils, je fus très effrayé de son appréciation. « Écoutez, me dit-il en se résumant à la fin de la leçon; certainement c'est un grand avantage d'être doué comme vous l'êtes, et si vous étiez un sot, vous pourriez vous persuader aisément que vous n'avez rien à apprendre. Vous êtes un garçon intelligent, et vous allez comprendre que la beauté de votre personne et la perfection de votre organe sont des causes de chute autant que des causes de succès. Dès que vous apparaîtrez en scène, bien vêtu et bien maquillé, attendez-vous à

un murmure d'approbation; mais tout de suite après le public sera sévère et méfiant. Dès les premières paroles que vous direz cependant, il y aura encore un doux murmure; votre voix est admirable. Et après? Vous direz bien, je m'en charge. Nouveau danger! Dès lors le public éveillé et attentif sera d'une exigence épouvantable. L'homme de nos jours, le Français surtout, est ainsi fait. Nous ne sommes plus au temps où, sous l'heureux ciel des civilisations méridionales, la beauté était estimée presque à l'égal d'une vertu. L'antiquité nous a transmis les noms d'artistes qui n'ont eu d'autre mérite que celui d'être beaux. Aujourd'hui nul ne garde le souvenir d'un artiste sans talent, fût-il de sa personne Antinoüs ou Méléagre. On exige *tout* de nos jours, *tout*, rien que cela; mais ce que l'on exige peut-être le moins, c'est la beauté plastique. Elle n'a que le prestige du premier moment. Elle ennuie, elle agace, elle irrite, si l'art ne sait pas lui donner le charme, qui est tout autre chose, et qui s'applique quelquefois à la laideur pour la rendre aimable et sympathique. Les idées modernes sont au réalisme, et dans une certaine mesure c'est un progrès, car l'homme n'est pas fait pour ne servir que de modèle à la statuaire, et ce n'est pas un avantage moral pour lui de se différencier des autres hommes par une perfection physique : s'il en est vain, on le ridiculise; s'il n'en tire pas parti, on le croit inintelligent. Il faut donc savoir être beau, ce qui est beaucoup plus difficile que de savoir être laid, et dans notre art, qui consiste à tout produire personnellement et directement, le premier point est de bien savoir ce que l'on est, afin de savoir ce qu'il faut être.

« Eh bien! je vais vous dire en artiste, en peintre et en physiologiste, — car je suis un peu tout cela, — ce que vous êtes en récitant votre rôle : un Apollon d'estaminet, ni plus ni moins. Le regard étincelant, trop hardi; le sourire très franc, trop crispé par des nerfs imprégnés d'alcool; le corps très souple et très fort, adonné à des poses fantasques qui manquent de sens et d'originalité; la parole nette et sonore, pleine d'inflexions fausses et cherchant de préférence les intonations les moins musicales et les moins naturelles. Vous seriez un détestable comique. Vous iriez toujours au-delà. Vous avez, on dirait, l'esprit tendu et agité; vous arriveriez difficilement à la bonhomie, et vous ne sauriez dire d'une façon naturelle : *Eh bien! comment ça va-t-il?* Vous auriez pu jouer le drame romantique; on n'en fait plus, et le goût va de plus en plus au drame bourgeois. Si on vous faisait des rôles où, malgré l'habit noir, votre personnage aurait des allures énergiques et une certaine excentricité de caractère, vous seriez bon; mais on trouve une ou deux fois dans sa vie le rôle qui s'appro-

prie exactement au type que l'on peut représenter complétement. Avant d'être connu, il faut passer par toute sorte de personnages insignifians ou antipathiques à notre nature. La grande affaire en commençant est donc de s'assouplir, d'effacer au besoin la personnalité, de se rendre, en un mot, propre à tout faire convenablement, sans espérer faire admirer et applaudir le monsieur que l'on est. Quand vous vous serez peu à peu débarrassé de vous-même, de celui qui était un joli étudiant, mais qui n'avait rien d'un artiste supportable, vous commencerez à chercher, à inventer, à créer. Trois ans d'études au moins, mon garçon, peuvent faire de vous un charmant jeune premier rôle. C'est un bon emploi; il exige, outre tout ce que vous avez, tout ce que vous n'avez pas. Il est payé très cher, parce que les beaux types intelligens sont rarissimes. Si vous n'engraissez pas, votre buste vaut de l'or. Dès à présent, vos jambes valent beaucoup d'argent, et en tout état de choses votre organe est un capital; malheureusement tout cela n'est rien, et pire que rien, je vous le répète, si vous faites fausse route. Vous ne serez pas insignifiant, vous serez passionné; mais vous pouvez avoir l'énergie ridicule et l'emportement *capitanesque*. Méfiez-vous de ça. Si vous êtes docile, je vous sauverai de ce danger-là; mais si vous n'avez pas un grand fonds de sensibilité et de vérité, vous deviendrez froid et banal. Voilà, pour conclure, ce que ma conscience me commande de vous dire; vous avez à travailler énormément le plus difficile et le plus ingrat des métiers. Le résultat peut être une vie de gloire et de fortune; il peut aussi être nul, et je ne réponds pas du tout que dans trois ans vous ne soyez un fruit sec. Le *métier*, qui est indispensable, emporte dix-neuf fois sur vingt l'originalité. Réfléchissez donc avant de quitter votre carrière et votre milieu pour le théâtre. Vous me direz demain si vous vous sentez le courage de transformer radicalement votre individu au risque de devenir un être absolument effacé, découragé, vidé!

« Et méditez encore ceci : c'est qu'on peut changer de carrière tant que l'on marche dans les routes battues de la société, tandis que l'homme engagé dans la bohême du théâtre ne peut rentrer dans un autre milieu. Ce n'est point parce que le préjugé vous repousse. Cela, peu importe! un homme énergique en triomphe et conquiert partout la place qu'il sait prendre; mais après le théâtre il n'y a plus d'autre énergie disponible. Le théâtre use, brûle, dévore. On y vit aussi longtemps qu'ailleurs, à la condition de ne pas le quitter et d'entretenir cette force factice, cette surexcitation nerveuse, cette ivresse, qui ne se trouvent que là; une fois rentré dans le repos, même quand on en a senti le besoin impérieux, l'ennui vous ronge, l'esprit se remplit de fantômes, le train de la vie réelle

vous écœure, les sentimens vrais se confondent avec les fictions du passé, les journées semblent des siècles, et le soir, à l'heure où l'on voyait la rampe se lever pour éclairer votre visage et le public accourir pour s'occuper de votre personne, on s'imagine être cloué vivant dans une bière. Non, mon enfant, n'abordez pas le théâtre, si vous n'y êtes pas poussé par une vocation irrésistible, car c'est une loterie où les gagnans, après avoir tout risqué, sont forcés de mettre toujours leur vie et leur âme.

« Je devais vous dire cela. Ne vous imaginez pas que ce soit l'effet de l'épreuve que nous venons de faire. Si je n'écoutais que mon intérêt, je vous cacherais ma pensée, car, tel que vous êtes, avant très peu de temps, vous me serez très utile. On n'est pas difficile en province, on n'y est pas gâté, et, pour un succès *d'aspect*, vous avez tout ce qu'il faut. A un acteur déjà lancé, je ne fais pas d'observation; mais vous m'intéressez, vous me plaisez, et vous vous jetez tête baissée dans l'inconnu : je vous devais la vérité. »

Je le remerciai chaleureusement et promis de réfléchir; mais je ne réfléchis point, je ne pensai qu'à Impéria, dont il m'était impossible de me voir éternellement séparé. Je rassemblai toutes les forces de ma volonté pour une entreprise désespérée, et un mois après je partais pour la province avec Impéria, Bellamare et la troupe qu'il avait recrutée.

— J'ai donc été comédien, monsieur, comédien pendant trois ans, et je m'y suis toujours comporté en honnête homme, j'en suis sorti sans reproche; mais je n'en ai pas moins rompu avec l'avenir auquel je pouvais prétendre, et j'ai failli faire mourir mon père de chagrin, comme je vous le dirai un autre jour, car il y a longtemps que je parle, et vous devez être las de m'entendre.

— Nullement; si vous n'êtes pas fatigué, continuez. Je désire savoir la suite de votre amour pour la charmante Impéria.

— Et je compte vous la dire, mais pas tout de suite, si vous le permettez. Pour reprendre haleine je croquerai le profil de la cascade.

— Fort bien. Encore un mot pourtant : quel est donc l'*épouvantable égarement* dont certaines bonnes âmes de l'endroit vous accusent?

— Vous le demandez? J'ai été comédien, et, selon elles, c'est plus qu'il n'en faut pour être damné.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

JEAN CHRYSOSTOME

ET

L'IMPÉRATRICE EUDOXIE

SECONDE PARTIE (1).

VI.

« Qui avait mis le feu à la basilique et amené cet effroyable désastre? — A quelle heure l'incendie avait-il éclaté, et dans quelles circonstances? » — Telles étaient les questions qui se croisaient de toutes parts dans Constantinople pendant les jours qui suivirent l'embrasement de Sainte-Sophie, et auxquelles répondaient vingt versions différentes, mais se rattachant toutes à certains points principaux. En ce qui concernait les auteurs de l'incendie, ces points étaient au nombre de quatre.

1° C'était Jean qui, assisté des évêques ses partisans, de ses clercs et de ses diaconesses, avait mis le feu à l'église pendant le temps où on les y avait laissés seuls, avant son départ. Son motif était d'empêcher un autre que lui de prêcher dans cette chaire, théâtre de sa popularité et de sa renommée. Il espérait aussi que le feu, gagnant de proche en proche, pourrait atteindre le palais occupé par l'impératrice et l'empereur, et les envelopper tous deux dans la même ruine que l'église.

Cette version était celle des évêques et des courtisans ennemis de Chrysostome. Les magistrats chargés de l'instruction judiciaire l'admirent pour un instant, puis reculèrent, comme on le verra, devant

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet, du 1er septembre 1867 et du 15 mai 1869.

l'énormité de l'accusation; les évêques ne reculèrent pas. Antiochus, Acacius, Cyrinus, Sévérien, en un mot *les sycophantes de Jean*, (qualification que leur inflige l'histoire), envoyèrent au pape Innocent une relation dans laquelle ils dénonçaient l'archevêque comme le destructeur de sa propre église, et cette odieuse dénonciation resta annexée aux pièces que le pape réunissait à Rome en vue du concile œcuménique.

2° Les coupables étaient des païens et des Juifs qui, au plus fort du tumulte dont le départ de Chrysostome avait été suivi dans l'intérieur de Sainte-Sophie, voyant tant de chrétiens rassemblés dans une même enceinte, avaient eu l'idée infernale de les brûler tous avec leur église.

Cette version venait évidemment des chrétiens; mais elle prit peu de consistance comme invraisemblable, et ne figura point dans l'instruction judiciaire qui s'ouvrit bientôt. Il était peu croyable en effet, vu le peu de distance qui séparait la grande Curie de la basilique chrétienne, que des païens se fussent imaginés d'allumer dans celle-ci un incendie qui pouvait aisément gagner l'autre et détruire, avec leur plus beau temple, leurs simulacres les plus révérés.

3° C'étaient des joannites du peuple qui avaient commis le crime, par vengeance, pour punir la ville et l'empereur des violences exercées contre leur idole, et faire que nul autre évêque ne vînt occuper le siége de Jean.

Cette version devint la plus accréditée : elle servit de base à l'enquête des magistrats, et elle est restée dans l'histoire comme la plus probable; plus d'un écrivain ecclésiastique n'hésite même point à l'admettre. L'hypothèse du reste était très dangereuse comme base d'une information judiciaire, car le soupçon, n'attaquant personne en particulier, attaquait tout le monde, et on se trouvait conduit presque malgré soi à englober de hauts et respectables personnages dans la complicité d'un crime que pouvaient avoir commis quelques furieux aveuglés par le fanatisme. L'idée d'un complot en ressortait naturellement, et c'est ce que, avec une grande bonne volonté, exploita le zèle des magistrats romains.

4° Une quatrième version circula encore à côté des trois autres; mais celle-ci provenait manifestement d'amis exaltés de l'archevêque, admirateurs de sa sainteté comme de son génie, et qui se le représentaient entouré déjà de l'auréole céleste. Cette version était celle-ci : on avait vu, pendant la tempête qui ébranlait la basilique du faîte jusqu'aux fondemens, la voûte s'entr'ouvrir et une colonne de feu descendre sur le trône épiscopal, embraser ce trône et se répandre de là en longues spirales de feu dans toutes les parties de l'édifice. Cette hypothèse qui faisait Dieu même auteur

de l'incendie resta confinée à peu près dans le cercle des adorateurs mystiques de l'archevêque. Personne ne l'invoqua dans les débats du procès, et les lettres de Chrysostome n'en parlent point; néanmoins Palladius y fait allusion dans ses dialogues, et un chroniqueur de la fin du siècle la reproduit purement et simplement, comme un fait dont il ne paraît pas douter.

Telles étaient les suppositions sur les causes de l'incendie; quant à l'heure où il était apparu pour la première fois, les témoignages se divisaient encore plus. Les uns prétendaient que le feu avait éclaté quelques instans seulement après la sortie de l'archevêque, ce qui semblait corroborer les idées de ses accusateurs; suivant d'autres, on ne l'avait aperçu que beaucoup plus tard, vers le soir; une troisième version le reculait jusqu'au lendemain matin : suivant elle, des joannites enfermés dans l'église l'auraient allumé avant de sortir, et l'incendie, après avoir couvé toute la nuit, aurait fait irruption au lever du jour. Une circonstance admise à peu près par tout le monde, c'est que la flamme jaillit d'abord du trône de l'archevêque, et que l'embrasement, excité par le vent, prit une force, une extension si grande qu'en moins de trois heures basilique, Curie, demeures particulières, tout était consumé.

Sous ces nombreuses préoccupations de l'opinion, l'enquête judiciaire commença. Le magistrat chargé de l'affaire, Studius, préfet de la ville, obéissant aux préventions de la cour, lança un mandat d'arrêt contre les deux évêques Eulysius et Cyriacus et quelques clercs métropolitains qui accompagnaient Chrysostome dans sa marche vers l'exil; contre Chrysostome, il ne l'osa pas. L'exilé suivait alors, avec son escorte de prétoriens, la grande route qui conduisait de Chalcédoine, où il avait débarqué, à Nicée de Bithynie, qui devait être la première halte de son voyage. Ses compagnons et lui cheminaient tristement, sans se douter que l'église qu'ils venaient de quitter n'était plus maintenant qu'un monceau de décombres et de cendres. Ils se trouvaient déjà fort loin de la côte, lorsqu'ils furent rejoints par l'officier porteur du mandat d'arrêt et un groupe de cavaliers, accourus derrière eux de toute la vitesse de leurs chevaux. A la nouvelle qu'apportaient ces hommes de l'embrasement de Sainte-Sophie, l'archevêque et ses compagnons furent d'abord consternés; mais leur surprise se changea en indignation lorsqu'ils surent qu'eux-mêmes étaient accusés d'avoir mis le feu, et qu'ordre était donné par le préfet de les conduire dans les prisons de Constantinople, enchaînés comme des criminels, pour y répondre sur cette accusation.

Le mandat d'arrêt, comme on l'a vu, ne concernait point Chrysostome; mais Chrysostome voulut y être compris. « Je ne me séparerai point de mes frères, disait-il avec animation; s'ils sont

coupables, je le suis; s'ils sont les instrumens d'un crime, j'en dois être l'auteur ou le provocateur. Il faut que je sois interrogé, que mes amis et mes ennemis sachent bien si je suis un incendiaire ou non. » L'officier n'avait pouvoir de rien décider là-dessus, en dehors du mandat du juge; il se borna donc à recevoir une protestation écrite que lui remit l'archevêque. Elle était conçue en ces termes: « quoiqu'en d'autres circonstances vous ayez refusé de m'entendre sur les incriminations portées contre moi, il faut pourtant bien que vous m'entendiez sur le fait de l'incendie de mon église, puisque vous m'accusez d'en être l'auteur. » L'archevêque, on le voit, avait deviné sans peine qu'une si outrageante pensée n'avait pu venir que des évêques et des courtisans ses ennemis. Pendant qu'il écrivait, les fers étaient mis aux pieds et aux mains de ses compagnons, que les cavaliers firent rétrograder vers les prisons de Chalcédoine, d'où ils furent transférés dans celles de Constantinople, et enfin relâchés, à la condition de ne plus reparaître jamais dans la ville impériale.

A leur départ, Chrysostome resta atterré. Il était seul désormais, complétement seul; plus d'amis pour épancher son cœur, pour le plaindre, pour l'assister dans les défaillances fréquentes de sa santé, car on lui avait refusé d'emmener un domestique pour le servir; il n'avait plus autour de lui que des soldats grossiers, ses gardiens. Qu'allait-il devenir, par un voyage si pénible, sous les ardeurs de la canicule, avec des infirmités dont la fatigue et le chagrin aggravaient encore le poids? Dans cette extrémité, Dieu, son unique recours, ne l'abandonna pas. Son escorte, ainsi que je l'ai dit, se composait de prétoriens, hommes simples et rustiques, mais plus pitoyables que ceux dont ils exécutaient les volontés. La scène à laquelle ils venaient d'assister les avait émus, et ils se prirent d'une compassion involontaire pour ce prêtre presque mourant, que le peuple aimait, et dont le nom avait retenti bien des fois à leurs oreilles. En le voyant en proie à tant de souffrances de corps et d'esprit, ils se firent un devoir de l'assister et de faire l'office des serviteurs qui lui manquaient, quoiqu'il s'y refusât et les repoussât doucement. C'étaient eux qui cherchaient à lui procurer dans les stations une nourriture moins mauvaise que la leur, et quelques heures de repos, lorsqu'il quittait sa litière. La chaleur étouffante lui ayant rendu ses maux d'estomac plus douloureux que jamais, il ressentit des accès de fièvre quarte pour lesquels il ne connaissait qu'un remède efficace, les bains; or son escorte avait pour instruction, à ce qu'il paraît, de ne point s'arrêter dans les villes, seul lieu où il eût pu trouver des thermes publics; force lui fut donc, quand quelque crise violente approchait, de faire usage de fonds de tonneau en guise de baignoires. Ses gardiens l'aidaient dans tous ces

soins avec un empressement touchant. Après l'avoir plaint, ils finirent par l'aimer, et l'on verra que plus d'une fois il leur dut presque la vie. L'escorte était commandée par deux jeunes officiers constantinopolitains qui, loin de trouver mauvais les procédés obligeans de leurs soldats, entouraient eux-mêmes l'exilé d'une sollicitude respectueuse. Ils se nommaient Anatolius et Theodorus, et étaient de familles et d'éducation distinguées. Chrysostome les mentionne avec éloge dans ses lettres. Grâce à leur tolérance, le prisonnier pouvait communiquer sur la route avec des prêtres ses partisans qui lui apportaient des nouvelles, écrire des lettres et en recevoir. Ce fut une grande consolation pour cet homme qu'une séquestration complète eût fait bientôt mourir.

Où le conduisait-on? Quel serait le lieu de son exil? Il ne le savait pas, et ses gardiens ne le savaient pas plus que lui. Ils devaient trouver à Nicée le rescrit impérial qui fixerait le sort de l'exilé. Un bruit recueilli sur la route indiqua d'abord la Scythie-Pontique, province extrême de l'empire romain, du côté du Caucase, et plutôt une terre barbare qu'une contrée romaine; puis heureusement ce bruit tomba, et l'on parla avec persistance de l'Arménie, dont Chrysostome prenait en effet la direction en s'approchant de Nicée. Cette nouvelle paraissant probable, il s'empressa d'écrire à sa chère diaconesse Olympias que, si le fait était vrai, elle lui fît obtenir pour résidence l'Arménie supérieure et sa métropole Sébaste, ville importante, en communication avec les principales cités de l'Orient, et qui présentait d'ailleurs toutes les ressources désirables pour les besoins de la vie. « Elle obtiendrait aisément cette faveur, lui disait-il, par l'intermédiaire d'un évêque de leurs amis, nommé Cyriacus, comme celui qui était maintenant détenu à Chalcédoine; il y ajoutait d'autres personnages sur lesquels il comptait aussi beaucoup, tels que l'eunuque Brison, premier chambellan de l'impératrice, mais resté en sympathie de cœur avec lui, Péanius, homme important qui avait l'oreille des grands, et surtout un riche Arménien de Sébaste nommé Arabius, dont la femme était liée d'une amitié étroite avec la diaconesse, sa chère et pieuse fille. » Nous verrons plus tard ce qu'il advint de ces recommandations. Chrysostome, dévoré de soucis et grelottant du froid de la fièvre, atteignit au bout de dix jours de marche environ la ville de Nicée.

Tandis que l'archevêque s'acheminait vers cette première halte de son exil, les agens de l'enquête judiciaire à Constantinople faisaient main basse sur ses amis, évêques, prêtres ou diacres, qui allaient garnir l'un après l'autre les prisons de la ville; on poursuivait jusqu'à des femmes. Il paraît que malgré ces rigueurs le préfet Studius, qui les ordonnait, devint suspect à la cour, peut-être à cause d'une certaine modération dans les formes ou de ménagemens

pour les personnes, comme on l'a vu à l'égard de Chrysostome; en tout cas, il fut révoqué au bout de quelques jours, et la préfecture de la ville passa de ses mains, en dehors du roulement régulier des magistratures, dans celles d'un homme qui allait plus au cœur de l'impératrice, et fit tout en effet pour n'être pas suspecté. Il se nommait Optatus, et les contemporains nous disent qu'il était païen, non pas assurément du paganisme grossier du peuple, lequel consistait à adorer des dieux de pierre et de bois, mais de celui de la classe éclairée et riche, du polythéisme des sophistes et des mystagogues, que l'on nommait alors l'hellénisme. Le christianisme n'avait pas d'ennemie plus mortelle que cette secte superbe et haineuse, et les chrétiens de juges plus redoutables que ses adeptes, qui semblaient avoir pris pour mot d'ordre cette parole d'un historien païen à propos de l'incendie de Rome sous Néron : que les chrétiens, « quoi qu'ils fissent, étaient toujours coupables et méritaient toujours les dernières rigueurs. » C'est avec des convictions de ce genre qu'Optatus alla continuer, au sujet de l'embrasement de Sainte-Sophie, l'action criminelle commencée par son prédécesseur. En sectaire et courtisan également zélé, il voulut procéder par lui-même aux interrogatoires, et alla s'installer au forum, sur son tribunal, flanqué des instrumens de la torture, brasiers ardens, grilles, chevalets, ceps, tenailles à tordre les membres, et environné des dénonciateurs, des bourreaux, des inquisiteurs et autres agens de la question. Il paraît que parmi ces derniers siégeaient des clercs du parti de la cour chargés d'assister le juge et les questionneurs au besoin en leur suggérant des demandes captieuses dans lesquelles l'accusé pouvait s'embarrasser, ou détournant au profit de l'accusation des mots arrachés par la douleur. On se refuserait à croire de telles infamies, si des textes contemporains n'en faisaient foi.

Studius avait commencé les interrogatoires, Optatus commença les supplices; il fallait en effet, par la force, obtenir des aveux de gens qui avaient tout nié jusqu'alors. Un des premiers amenés de prison devant le préfet fut un jeune lecteur de l'église métropolitaine, attaché pendant quelque temps comme serviteur à la personne de l'archevêque. C'était un adolescent de mœurs douces, de complexion délicate et frêle, tout à fait semblable à une jeune fille, dont il portait au front la candeur virginale. On eût dit qu'il n'appartenait pas à ce monde, tant il lui paraissait étranger par la pureté de son âme et la faiblesse de son corps. Le juge voulut lui faire désigner l'archevêque Jean son maître et les amis de Jean, qui étaient aussi ses patrons, comme les auteurs de l'incendie de l'église, et Eutropius (c'était son nom) répondit qu'il ne savait rien de tout cela. Pour l'obliger de confesser qu'il le savait, le préfet le fit étendre sur

le chevalet, où on le fustigea cruellement. Les inquisiteurs attendaient qu'il sortît de sa bouche quelque parole imprudente dont le juge profiterait; mais ils attendirent vainement, l'enfant ne laissa échapper que cette déclaration : « je ne sais rien de ce que vous me demandez. » On recourut alors aux grands moyens : les lanières garnies de plomb ne suffisant pas pour le faire parler au gré du juge, on lui laboura les côtes avec des ongles d'acier, on lui déchira le front jusqu'à lui arracher les sourcils; les chairs des côtes ayant été mises à nu, on en approcha des torches enflammées, mais Eutropius se taisait; quand on le détacha du chevalet, il était mort. Il fallait maintenant l'enterrer, car on ne pouvait reporter à la prison un cadavre, et, comme on n'avait sous la main aucun prêtre joannite (ils étaient tous dispersés ou cachés), les clercs d'Acacius, assesseurs de la torture, se virent contraints d'ensevelir eux-mêmes leur victime et de la conduire au cimetière pendant la nuit. Les joannites racontèrent qu'au moment où ces mains infidèles déposaient le jeune lecteur dans la fosse, le ciel s'ouvrit, et qu'on entendit le chœur des anges entonner l'hymne de bienvenue pour celui à qui manquaient les prières des morts et le dernier adieu de ses frères.

Un autre des clercs de Chrysostome, mais plus important qu'Eutropius, l'ancien diacre Tigris ou Tigrius, aujourd'hui prêtre, se trouvait aussi sous la main des geôliers. Ce personnage a déjà joué un rôle dans la première partie de ces récits; je résumerai en peu de mots ce qu'il était et ce qui lui advint dans la circonstance présente. Barbare d'origine et né vraisemblablement sur les bords du fleuve dont il portait le nom, Tigrius avait passé son enfance dans l'esclavage, où son intelligence, sa bonne conduite et un rare dévoûment à son maître lui valurent de bonne heure la liberté. Devenu libre, il se fit chrétien, entra dans les ordres, et Chrysostome l'attacha à son église. Ce fut pour l'ancien esclave le comble des honneurs, et son évêque fut pour lui dès lors un second maître auquel il se dévoua, comme il s'était dévoué au premier. Il ne vit plus au monde que Chrysostome; tout ami de l'archevêque devint son ami, tout adversaire son ennemi. Placé près d'un homme qu'entraînait trop fréquemment une humeur irascible et impérieuse, Tigrius, loin de chercher à le calmer, l'excitait dans ses colères les plus imprudentes, et on peut lui reprocher avec justice d'avoir été un des mauvais génies du maître qu'il idolâtrait et pour lequel il eût donné mille fois sa vie. Il fut même signalé au concile du Chêne comme un de ceux qui avaient le plus participé aux troubles de l'église de Constantinople; aussi ne l'oublia-t-on point lorsque, après l'embrasement de Sainte-Sophie, des enquêtes se dirigèrent

contre les membres du clergé. Attendre d'un tel homme une dénonciation même vraie contre son maître eût été une espérance insensée; mais vouloir lui faire dire que Chrysostome était un incendiaire, et l'incendiaire de sa propre église, c'était attirer sur ceux qui l'interrogeaient toute l'indignation de son cœur. On ne sait ce qu'il répondit au préfet; mais le supplice le plus ignominieux lui fut aussitôt infligé. On le dépouilla de ses vêtemens et on le fouetta avec des courroies plombées jusqu'à ce que les chairs détachées lui descendissent des reins; on lui mit les ceps aux pieds pour en distendre les doigts, et enfin on l'écartela sur le chevalet jusqu'à ce qu'il eût perdu tout sentiment, après quoi on l'envoya pourrir sur la paille de son cachot. Tigrius pourtant n'en mourut pas. Lorsque ses plaies furent à peu près cicatrisées et qu'il fut en état de supporter les secousses d'un chariot, on l'envoya en Mésopotamie revoir les rives du fleuve qu'il avait quittées esclave et moins infortuné.

Le nom de Sérapion se joint ordinairement à celui de Tigrius dans la liste des conseillers funestes de Chrysostome, qui hâtèrent par leur violence la perte de ce grand et malheureux homme. Le parti triomphant aurait bien voulu mettre la main sur l'ancien diacre de Sainte-Sophie, devenu évêque d'Héraclée, en Thrace; mais Sérapion était dans son diocèse au moment de l'incendie, et, quoiqu'il eût pu opposer à toute accusation un alibi incontestable, il connaissait trop bien ses ennemis pour ne se fier qu'à son bon droit : il s'était donc mis en lieu sûr dès l'ouverture de l'enquête. Un couvent de moines goths catholiques qu'on appelait Marses le déroba pendant quelque temps à toutes les recherches de l'autorité civile, et il ne fut découvert que lorsque la première effervescence des haines était un peu calmée. Plus tôt, on l'aurait tué; on se contenta de le torturer. Entre autres supplices, on lui arracha la peau du front avec les sourcils au moyen d'ongles et de tenailles d'acier; puis on le déporta en Égypte sous la garde du patriarche d'Alexandrie : Sérapion aurait préféré sans aucun doute la garde des geôliers de l'empereur.

L'avénement d'un métropolitain de Constantinople en remplacement de l'archevêque exilé arriva comme un intermède au milieu de ces sanglantes tragédies. Chrysostome avait été enlevé de la ville impériale le vingtième jour de juin, et dès le 27 son successeur était installé. La cour ni les évêques qui maintenant conduisaient tout n'avaient perdu de temps; la cour espérait que le peuple oublierait plus aisément son idole en perdant l'espoir d'un retour, et les évêques de leur côté n'étaient pas fâchés de mettre cette barrière entre eux et un repentir possible d'Augusta. Toutefois l'enfan-

tement du nouvel archevêque, quoique précipité, n'avait point été facile. L'empereur n'osant choisir aucun des évêques ses familiers, ni Acacius, ni Antiochus, ni Sévérien (ceux-ci d'ailleurs n'auraient point osé accepter par crainte de l'indignation publique), tout le monde s'en était remis aux inspirations de l'impératrice, qui fit tomber sa préférence sur un homme non moins ennemi de Chrysostome, mais moins compromis que les autres, parce qu'il s'était montré plus lâche. Cet homme, frère de Nectaire, ancien préfet et plus tard archevêque de Constantinople, appartenait aux rangs élevés de la cour, et occupait dans le clergé métropolitain depuis plusieurs années la place d'archiprêtre. Il se nommait Arsace, et n'avait pas moins de quatre-vingts ans lorsque l'impératrice le désigna; mais cet âge même laissait l'espérance aux rivaux ambitieux, qui purent ne voir dans Arsace qu'un archevêque de passage. Ce prêtre n'avait guère fait parler de lui jusqu'alors malgré sa haute position dans le monde et un savoir théologique qu'on ne pouvait lui dénier; mais il était insouciant et mou toutes les fois qu'il ne se sentait pas stimulé par un intérêt pressant. Les critiques disaient malignement de ce successeur de l'abondant et impétueux Chrysostome qu'il avait la faconde d'un poisson, et mettait dans son action oratoire la chaleur d'une grenouille. On citait à son sujet une anecdote qui ne lui faisait pas grand honneur comme prêtre et comme évêque. Lorsque son frère Nectaire, non encore baptisé, était monté de la préfecture de Constantinople au siége épiscopal de cette première métropole de l'Orient par la volonté du grand Théodose, cette élévation subite qui étonnait tout le monde ne fut pas sans exciter un peu de jalousie dans le cœur d'Arsace : lui-même en effet, comme s'il eût aspiré à une fortune pareille, se hâta d'entrer dans les ordres. Nectaire, qui était son aîné, le réprimanda vivement. « Je te devine, lui dit-il avec quelque amertume; tu convoites l'épouse que Dieu m'a donnée en la personne de cette église, et tu attends ma succession... » Arsace se défendant d'avoir conçu une telle pensée : « Eh bien! donc, s'écria Nectaire, pars à l'instant pour Tarse, dont je t'assure d'avance l'évêché. » Arsace refusa de partir; mais la honte le prit : saisissant le livre des Évangiles, il jura dessus, entre les mains de son frère, qu'il n'accepterait jamais l'épiscopat. Ce serment, on le voit, ne tint pas contre les séductions d'Eudoxie. Dans ses rapports avec Chrysostome comme archiprêtre, il se conduisit en ennemi souterrain, dénigrant continuellement son évêque, qu'il dénonça même au concile du Chêne; mais son manque de foi, si honteux qu'il fût, n'avait pas eu assez d'éclat pour empêcher le choix de la cour. Appelé par l'empereur, élu par un simulacre d'assemblée et ordonné par les évêques de la faction triomphante, il fut intronisé dans la

basilique des Apôtres, qui servait de métropole à Constantinople jusqu'à ce qu'on eût reconstruit une nouvelle Sainte-Sophie sur les décombres de l'ancienne.

Arsace était déjà en possession de son épiscopat contesté, lorsque le préfet Optatus donna une nouvelle face au procès des joannites. Las de lutter contre l'opiniâtreté des hommes, ce magistrat crut avoir meilleur marché des femmes, et s'adressa d'abord à celles qui, attachées au service de l'église, pouvaient connaître les secrets de Chrysostome ou même avoir été les instrumens dociles de ses vengeances; je veux parler des diaconesses. La première qu'il fit appeler devant son tribunal fut Olympias, cette matrone illustre, si célèbre dans tout l'Orient par l'éclat de sa naissance, la hauteur de son âme et cette immense fortune qu'elle avait dépensée à nourrir les pauvres et l'église; elle était d'ailleurs une de celles à qui Chrysostome en partant avait adressé ses dernières recommandations. Avant de l'amener en face d'Optatus, les appariteurs, comme pour l'éprouver, la promenèrent à travers les instrumens de supplice que préparaient les bourreaux. Le préfet, en l'apercevant, lui demanda d'une voix menaçante pourquoi elle avait mis le feu à la basilique de Sainte-Sophie. « Ma vie entière, répondit-elle avec calme, suffit pour réfuter une pareille accusation; j'ai été riche autrefois, et on sait que mes richesses ont été employées à construire ou à décorer les temples de Dieu; ce n'est pas comme cela qu'on apprend à les brûler. — Oh! je connais ta vie!... s'écria le préfet en colère. — Eh bien! si tu connais ma vie, répliqua-t-elle avec hauteur, descends de ce tribunal où tu siéges comme juge et viens t'asseoir ici comme accusateur; un autre jugera entre nous... » Or le banc des accusateurs était vide.

Interdit par tant de présence d'esprit et de courage, le préfet feignit de prendre le change et ne parla plus de l'accusation d'incendie; mais, donnant à sa voix un ton de commisération hypocrite, « je veux, dit-il, adresser un conseil à toi et à toutes celles qui te ressemblent : vous êtes folles, vous autres femmes, de repousser comme vous faites la communion de votre évêque, quand les tribulations et les châtimens sont la conséquence infaillible de votre conduite. Croyez-moi, revenez à résipiscence tandis qu'il en est encore temps. » On voit que l'accusation avait changé de face; au lieu du crime d'incendie, c'était celui de rébellion et de schisme. Cette manœuvre n'échappa point à Olympias. « Optatus, lui dit-elle, il n'est pas juste qu'ayant été amenée ici avec une multitude de gens pour avoir à m'expliquer au sujet d'un crime que je n'ai point commis et dont aucun témoignage ne peut me convaincre, tu viennes interrompre la défense pour m'occuper de griefs qui n'ont point de rapports avec celui-ci. Si c'est un nouveau crime

dont tu me trouves coupable et une nouvelle accusation que tu m'intentes, permets-moi de consulter des avocats avant de te répondre, car si, contre la justice et les lois, je suis forcée de communiquer avec ceux avec qui je ne dois point le faire, je saurai du moins jusqu'où le devoir et la conscience m'obligent. » Le préfet, mis à bout, lui assigna un délai pour consulter ses défenseurs et revenir à sa barre. Elle y revint au bout de quelque temps, aussi inflexible que la première fois. Le juge la condamna à une amende considérable et à l'exil. Elle accepta tout plutôt que de communiquer avec Arsace, et son exil fut fixé d'abord à Cyzique, puis à Nicomédie; mais, comme elle avait des amis puissans à la cour, on ne pressa point son départ.

Pentadia, la seconde des diaconesses dans l'affection de Chrysostome et qui avait reçu ses adieux au baptistère avec Olympias, Salvina et Ampructé, fut amenée, la seconde aussi, devant le tribunal du préfet. La veuve du consul Timasius n'y trouva, comme sa compagne Olympias, qu'insultes brutales et cruauté. Une lettre que lui écrivit plus tard Chrysostome nous donne le tableau résumé de ce qu'elle eut alors à souffrir; on y voit avec quelle rage la cour et les agens de la cour poursuivaient ces nobles femmes qui joignaient au crime d'un dévoûment invincible à l'archevêque celui d'une fortune et d'un rang qui rejaillissaient sur sa cause en l'ennoblissant. « Réjouissez-vous, lui disait Chrysostome, répondant du fond de son exil aux détails qu'elle lui donnait de sa confession, réjouissez-vous, car vous avez été facilement victorieuse : d'un mot, vous avez confondu l'impudence des bêtes féroces et bâillonné leur bouche pleine de rage. La vérité, pour laquelle vous combattiez et contre laquelle on vous égorgeait, a cette force en effet, qu'un mot lui suffit pour triompher des sycophantes, tandis que le mensonge a beau s'envelopper d'un tissu d'artifices, il tombe et se dissipe au moindre vent, plus faible qu'une toile d'araignée... Quelle embûche n'ont-ils pas essayée contre vous? quel genre de machines n'ont-ils pas fait mouvoir pour ébranler votre âme si forte, si généreuse, si fidèle à Dieu? Vous qui ne connaissiez rien au monde que l'église et votre chambre, ils vous ont traînée au forum, du forum au tribunal, du tribunal à la prison. Ils ont aiguisé les langues de faux témoins, forgé de misérables calomnies, et pour vous effrayer ils ont commis des meurtres sous vos yeux. Vous avez vu couler des torrens de sang, des corps de jeunes gens déchirés par le fer, consumés par le feu, des personnages illustres et en grand nombre couverts de plaies et livrés aux tortures, enfin il n'est pas une pierre qu'on n'ait remuée pour vous épouvanter, et vous amener par la crainte à dire le contraire de ce que vous aviez vu. Vous, semblable à un aigle qui s'élance vers le ciel, vous avez rompu leurs filets pour ga-

gner ces sphères sereines et libres où la vertu se complaît. Non-seulement ils n'ont pas su vous envelopper de leurs lacs, mais ils s'y sont pris eux-mêmes, et cette accusation d'incendie, que de misérables et malheureux hommes dirigeaient contre vous comme un sujet de triomphe, n'a servi qu'à les convaincre de calomnie par votre bouche... Songez donc à ce qui s'est passé, à tous les flots qui vous ont soulevée sans pouvoir vous entraîner et faire de vous le jouet de la tempête, à tous les orages qui n'ont pu vous faire sombrer, et au milieu desquels votre barque a sillonné tranquillement une mer furieuse. Songez à tout cela; mais regardez aussi devant vous le port qui est proche et où se préparent vos couronnes. »

Après Pentadia, ce fut le tour d'Ampructé et des autres diaconesses ou dames attachées à l'église; mais l'histoire ne mentionne point Salvina parmi les accusées. La cour exempta sans doute d'une comparution ignominieuse cette fille d'un roi maure devenue Romaine par son mariage avec un parent du grand Théodose, et alliée par conséquent à l'empereur régnant. Beaucoup d'autres femmes moins illustres souffrirent comme celles-ci pour une cause qu'elles croyaient être celle de Dieu. Plusieurs furent torturées, flagellées, déchirées avec des ongles de fer: quelques-unes périrent, ou sur le chevalet ou dans les geôles. Le nouvel archevêque de son côté déclara la guerre aux couvens pour les forcer à le reconnaître; tous les moyens de coercition furent employés, la menace, les châtimens et jusqu'à la faim; on interceptait leurs provisions, espérant les réduire par la famine. On obtint ainsi l'acquiescement de beaucoup de moines ou de religieuses : que pouvaient faire ces malheureux? Leur soumission devenait pour Arsace autant de victoires que le parti ennemi de Chrysostome célébrait avec jactance. Olympias avait fondé dans Constantinople un couvent de vierges auquel elle attachait toute son affection et tous ses soins. Pendant son procès, les pauvres filles, se croyant abandonnées, cédèrent aux sollicitations ou à la crainte et firent leur paix avec l'intrus : Olympias ne les revit jamais.

Il y avait en ce temps à Constantinople une vierge déjà fort âgée, connue et respectée de tout le monde; elle était Bithynienne, d'une famille riche et distinguée de Nicomédie, et se nommait Nicarète, c'est-à-dire *Vertu victorieuse*. La vertu de Nicarète, c'était la charité. Maîtresse d'un grand patrimoine, elle le dispersa, suivant le mot de l'Écriture, en aumônes, en libéralités aux églises, en bienfaits de toute sorte. Pour être plus à même de le placer, elle vint à Constantinople, ce foyer des misères comme des splendeurs de l'empire, et s'y fit pauvre pour être plus près des pauvres et les pouvoir mieux assister. Par l'inspiration d'une charité presque surhumaine, elle apprit la médecine et la préparation des remèdes,

transformant sa maison en laboratoire de drogues, qu'elle distribuait aux indigens malades, et que la plupart du temps elle leur portait elle-même. Elle devint bientôt le médecin de tout le peuple de Constantinople, qui disait avec une naïve confiance : « Les remèdes de Nicarète guérissent toujours. » La vie obscure où se confinait la noble femme n'avait point effacé chez elle les dons de l'esprit et ceux du savoir; un historien ecclésiastique qui la connut nous dit que sa conversation était grave, élevée, nourrie des préceptes de la divine philosophie où elle avait puisé le goût de la retraite. Plus d'une fois on voulut la faire entrer dans l'église, soit comme diaconesse, soit comme supérieure de quelque congrégation de filles; elle refusa obstinément, repoussant jusqu'aux vives instances de Chrysostome. La charité, cachée entre elle, les pauvres et Dieu, c'était la vocation qu'elle s'était donnée. Le préfet Optatus eut l'affreux courage d'aller chercher cette sainte fille dans sa retraite pour la forcer de renier son archevêque légitime et de communiquer avec l'intrus; il eut un courage plus affreux encore, celui de punir son refus d'une forte amende. C'était confisquer le pain des pauvres. Nicarète ruinée sut encore être charitable : elle se fit une vie en commun avec ses servantes, mangeant, se vêtant comme elles, et à force d'économies sur elle-même elle trouva le moyen de guérir toujours des malades et de nourrir des gens qui mouraient de faim. Sa charité finit par sembler trop factieuse, et les ennemis de Chrysostome la firent exiler en Bithynie.

Ces événemens se passaient à l'insu de Chrysostome, tandis qu'on le traînait d'étape en étape aux extrémités de l'empire. L'absence de communications avec ses amis, l'incertitude et l'irrégularité de la correspondance furent pour lui peut-être le plus insupportable des maux de l'exil. Il ne savait que par ouï-dire, le long de sa route, ce qui lui importait le plus, le sort de son église, celui de ses frères, le sien propre, et lorsque les faits parvenaient à sa connaissance par des lettres, ils étaient consommés, irrévocables, ou venaient le frapper à l'improviste comme des coups de foudre. Avec un esprit tel que le sien, c'était le supplice de mille morts. Le bruit lui étant arrivé, entre Chalcédoine et Nicée, qu'on s'occupait à Constantinople de son remplacement, il s'était hâté de mander à Olympias qu'elle employât tout pour empêcher une élection qui ne pouvait qu'être funeste dans les circonstances présentes. « Si cette élection se fait, lui écrivait-il, il se passera deux choses non moins affligeantes pour moi que pernicieuses pour l'église. D'abord celui qu'on me donnera pour successeur sera choisi par des hommes qui n'en ont pas le droit, et que l'église connaît déjà pour ses persécuteurs; ensuite il est évident que ces gens-là n'ont pas le dessein de faire un bon choix. Or qui peut prévoir, au milieu du trouble des

esprits, les conséquences d'une mauvaise élection? » Cette lettre nous révèle, avec les inquiétudes de l'exilé, l'autorité morale qu'exerçait en temps ordinaire la diaconesse Olympias dans le clergé, le peuple, et même près de la cour; mais la face des choses était changée, et Chrysostome l'ignorait.

L'élection d'Arsace, lorsqu'il l'apprit plus tard, lui causa une indignation violente, et il s'en explique dans une lettre à un de ses fidèles, l'évêque Cyriacus de Synnades. « On m'a rapporté, dit-il, ce qui s'est passé en la personne d'Arsace, ce radoteur imbécile, élevé par l'impératrice sur mon siége épiscopal. J'ai su les cruautés exercées par l'infâme contre nos frères qui n'ont pas voulu communiquer avec lui, et comment plusieurs d'entre eux sont morts en prison pour la défense de ma cause. C'est un loup sous une peau de brebis, un adultère sous un masque d'évêque; de même en effet qu'on appelle adultère la femme qui, du vivant de son mari, a commerce avec un autre homme, ainsi Arsace est un adultère, non selon la chair, mais selon l'esprit, puisque, moi vivant, il m'a enlevé l'église dont je suis l'époux. » Dans une lettre à Olympias, dont il comprend toute la douleur, il l'exhorte à ne point se laisser abattre par un tel événement, les bonnes causes et les hommes de bien étant soumis à des épreuves dont la providence de Dieu connaît seule le secret. « Barabbas, lui dit-il, n'a-t-il pas été préféré à Jésus? Et pendant que le peuple juif demandait la délivrance d'un voleur et d'un meurtrier, ne voulait-il pas qu'on crucifiât l'auteur même de son salut? » Il lui disait encore dans une autre lettre : « Ne vous affligez pas jusqu'à l'abattement du cœur de ce que telle église est assaillie par des vagues furieuses, telle autre ébranlée par une tempête, telle autre encore frappée d'insupportables plaies; de ce que celle-ci a reçu chez elle un loup au lieu d'un pasteur, celle-là un pirate au lieu d'un pilote, un bourreau au lieu d'un médecin; oui, pleurez-en, ressentez-en de la douleur, mais une douleur modérée, forte, courageuse, et n'oubliez pas, en face des décrets de Dieu, que rien n'est plus pernicieux à l'âme, plus préjudiciable au salut que le désespoir. »

Au fond, son cœur était ulcéré, et chaque nouvelle d'une défection à sa cause parmi ses fidèles venait le brûler comme un fer chaud. Aussi les exhortait-il de loin et leur tressait-il des couronnes célestes comme la mère des Macchabées à ses enfans. Il avait bien dit à ses diaconesses lors de ses adieux dans le baptistère de Sainte-Sophie : « Acceptez le successeur qu'on me donnera comme si c'était moi-même, afin de ne point diviser l'église; » mais il avait ajouté : « si ce successeur arrive à mon siége sans brigue et par une sincère élection du peuple. » Il n'avait jamais dit et n'aurait jamais pu dire : « Recevez comme moi-même mon ennemi, mon

dénonciateur ou un des juges prévaricateurs qui m'ont condamné. » C'eût été justifier en quelque sorte sa condamnation et douter de sa cause jusqu'à la renier; or, à ses yeux comme aux yeux des vrais catholiques, sa cause, c'était celle de Dieu.

VII.

Nicée, où Chrysostome arriva dans les derniers jours de juin, lui procura un repos nécessaire après tant de fatigues. Les brises rafraîchissantes du lac Ascanius calmèrent peu à peu les ardeurs de la fièvre qui le dévorait : cette grande ville lui offrait d'ailleurs tous les moyens de médication désirables, les bains surtout, qui étaient devenus son premier besoin. « L'air de Nicée m'a remis, » écrivait-il lui-même. S'il y retrouva la santé, il n'y rencontra pas ce qu'il désirait à l'égal de la santé, des lettres de ses meilleurs amis, du prêtre Tigrius par exemple, et surtout d'Olympias, sa religieuse fille et sa dame bien-aimée, comme il l'appelle, cette douce confidente de ses maux, grâce à qui nous connaissons non-seulement les actions, mais les plus intimes pensées de l'exilé entre son départ de Constantinople et sa mort. Cette absence de lettres le contraria; il ne nous le cache pas. Tantôt il accusait ses amis d'indifférence ou du moins d'une négligence cruelle, tantôt il se figurait qu'ils étaient malades ou enveloppés dans sa disgrâce; mais il n'osait aborder la triste vérité. Il en voulait principalement à Olympias, à moins qu'elle ne fût mourante, auquel cas il lui pardonnait trop. Nous aurons à parler souvent dans la suite de ces récits de l'amitié qui unissait Chrysostome et Olympias; jamais plus vive et plus touchante affection n'exista entre deux êtres rapprochés seulement par un lien spirituel. C'était une âme en deux corps, ou plutôt c'étaient deux âmes semblables subordonnées l'une à l'autre. Je me sers ici des formules mêmes du grand moraliste lorsque, dans ses écrits, il veut caractériser les amitiés chrétiennes. La première, celle d'Olympias, était tendre et dévouée à l'excès : forte jusqu'à l'héroïsme en face de ses propres maux, faible jusqu'au plus pusillanime abattement devant ceux de l'homme qui était pour elle un ami, un père, un guide céleste, presque un dieu. La seconde, celle de Chrysostome, énergique et dominatrice, soutenait l'autre dans ses défaillances, comme une plante délicate qui a besoin de redressement et de support. Le gouvernement de cette âme vouée à la sienne était pour Chrysostome un de ses plus chers et de ses plus impérieux devoirs. Nous le verrons aux plus mauvais jours de son exil consacrer une partie des loisirs que lui laisse la captivité à combattre dans son amie, par de tendres exhortations et souvent

de dures réprimandes, des excès de douleur qui minent sa vie, et la font presque douter de la Providence. Ses deux derniers ouvrages, les plus parfaits peut-être de tous, sont employés à soutenir cette thèse, que la persécution dont il est l'objet est une grâce d'en haut dont ses amis doivent bénir Dieu, comme il se plaît lui-même à le faire. Ces deux traités composés dans le donjon d'un château-fort, il les écrit pour Olympia.

Si Chrysostome ne recevait point de Constantinople les nouvelles qu'il désirait, il en reçut une en revanche dont il se serait volontiers passé. Le rescrit impérial que son escorte et lui attendaient si impatiemment, ils le trouvèrent à Nicée; l'empereur fixait la résidence de l'exilé à Cucuse, dans la Petite-Arménie, et non à Sébaste, dans l'Arménie supérieure, comme celui-ci l'avait demandé. Ce fut pour lui un grand sujet de chagrin. Cucuse était une petite ville pauvre, sans commerce comme sans ressources pour la vie de l'esprit, perdue au fond d'une vallée sauvage du Taurus, à l'entrecroisement des chaînes de la Cilicie et de la Cappadoce. L'histoire profane ne la nomme point, mais elle avait acquis quelque célébrité dans l'histoire ecclésiastique pour avoir servi de lieu de bannissement et de tombeau à un archevêque de Constantinople, Paul, martyr de la persécution arienne sous le règne de Constance : une pareille gloire avait dû attirer sur elle le choix d'Eudoxie. Ce rapprochement peut-être ou du moins la certitude d'une telle prison fut pour lui comme un coup de foudre, car il avait bien compté que ses amis lui obtiendraient Sébaste; — ils n'avaient donc rien fait pour lui, eux, si influens, si puissans quand ils voulaient, et qui se targuaient de la fidélité de leur dévoûment; ils n'avaient pas daigné lui tendre la main pour le sauver! On le supposait déjà mort, et on le rejetait comme un cadavre! — Tous ces ombrages l'assaillirent, et il était presque désespéré, moins encore de son propre sort que de l'abandon possible de ceux qu'il aimait. Il dut s'en vouloir à lui-même de ces injustices lorsqu'il connut plus tard la vérité. Les amis qu'il accusait d'indifférence avaient remué ciel et terre pour obtenir de l'empereur la résidence de Sébaste, et l'empereur était près de céder quand l'impératrice intervint et exigea Cucuse. On voit que les ressentimens d'Augusta ne s'adoucissaient point avec la victoire, car une pareille résidence était une aggravation cruelle de l'exil.

Sous l'empire de ces injustes soupçons, que rien n'avait encore dissipés, il écrivait quelques semaines après à une matrone de Constantinople nommée Théodora : « Ne cessez point de faire honte à ceux qui professent quelque affection pour moi de ce que, possédant tant d'amis si riches, si importans, je n'aie pu obtenir ce qui s'accorde aux plus scélérats des hommes, un exil moins dur et moins

éloigné. » Il n'osa point verser son chagrin en termes aussi amers dans le cœur d'Olympias, de peur de la blesser par une accusation dont elle pouvait prendre une grande part pour elle-même; il n'en eut pas le courage; son langage, dans la lettre qu'il lui écrit en partant de Nicée, est tout différent; cependant la même pensée y perce sous des mots plus doux. « N'allez pas, lui dit-il, vous tourmenter de ce que mes amis n'ont pu obtenir pour moi la résidence que j'avais demandée. Je suis résigné à celle-ci, et je la regarde comme un bienfait. Peut-être mes amis ont-ils voulu me servir et ne l'ont-ils pas pu. Gloire à Dieu en toutes choses! Je ne cesserai jamais de répéter ce mot, quoi qu'il me puisse advenir. » Il donna d'ailleurs à Olympias, pour la rassurer, des détails d'une exagération évidente sur son état. « Il faut, écrivait-il, que vous chassiez toute crainte au sujet de mon voyage; mon corps semble avoir pris plus de force et de santé; l'air qu'on respire ici m'est favorable, et ceux qui me conduisent déploient à m'être utile tout le zèle imaginable, au-delà même de ce que je voudrais. C'est au moment de quitter Nicée que je vous expédie cette lettre le 3 juillet. Écrivez-moi fréquemment touchant votre santé. Vous pouvez, à cet effet, user de l'entremise de mon cher Pergamius, en qui j'ai toute confiance. Il ne suffit pas que vous me parliez de la santé de votre corps, je veux savoir davantage, je veux apprendre de vous que le nuage de votre tristesse est évanoui. Si vous me transmettez cette bonne nouvelle, je vous écrirai plus souvent et plus longuement, sûr d'obtenir un des résultats que je souhaite le plus au monde, le calme de votre âme. »

Un de ses premiers soins durant son séjour à Nicée fut d'écrire à ses compagnons d'exil, prêtres, évêques et diacres, arrêtés en route, comme on l'a vu, par un mandement du préfet et détenus à Chalcédoine sous l'inculpation du crime d'incendie. La lettre est simple et belle; il les félicite de souffrir, et de souffrir avec courage les fers et la prison, comme avaient fait les apôtres, les exhortant à avoir d'autant plus de confiance en Dieu qu'ils endureront plus d'injustices et de mépris de la part des hommes. « Je ne doute point, ajoute-t-il, que vos souffrances même n'augmentent votre crédit auprès de Dieu, qui vous accordera plus de force encore pour les supporter... Les apôtres chargés de chaînes se souvenaient toujours de leur mission au fond des cachots, étendant leur sollicitude sur le monde entier : la vôtre aussi se portera sur les maux de nos églises. Saisissez donc toutes les occasions qui se présenteront d'exercer votre zèle et votre ardeur, soit par vous-mêmes, soit par d'autres, plus libres d'agir; ne négligez rien, dans votre conduite ni dans vos paroles, pour apaiser la tempête déchaînée. Ce zèle produira de bons fruits, on n'en saurait douter; s'il en était

autrement, Dieu ne vous en récompenserait pas moins de vos intentions et de vos efforts. »

Cette lettre, où Chrysostome donne pour consolation à des gens emprisonnés sous une accusation capitale de s'occuper des maux de l'église, nous peint au juste l'état de son âme. Ses fatigues, ses ennuis, le déplaisir même d'être transporté dans une bourgade aux extrémités de l'empire, tout cela disparut à la première idée d'un devoir à remplir. Chassant alors, comme il le conseillait à Olympias, les nuages de tristesse qui assombrissaient son esprit, il se mit au travail avec la même ardeur et la même sérénité que s'il eût encore été à Constantinople dans l'exercice de ses fonctions épiscopales. Ce travail, ce n'était pas moins que la conversion religieuse de la Phénicie, et il se l'était donné, il y avait cinq ans, lors de la tournée ou plutôt de l'expédition pastorale dans l'Asie-Mineure qui attira sur lui tant de haines et fut le commencement de ses longs malheurs. Il avait pu observer pendant son voyage dans les provinces syriennes la situation de la Phénicie sous le point de vue religieux. La Phénicie était encore païenne malgré les tentatives de prédication faites à différentes époques par les évêques des églises voisines, ou plutôt ces tentatives n'avaient point été sérieuses; d'un côté les fonctionnaires civils, qui en aucun temps n'aiment à se créer des embarras et que d'ailleurs ne dévorait guère le zèle du prosélytisme chrétien, ne les avaient point favorisées; de l'autre l'entreprise était rude, vu l'humeur récalcitrante des Phéniciens. Ce peuple en effet occupait une trop grande place dans l'histoire mythologique de l'antiquité pour la laisser ravir sans combattre par une religion nouvelle; patrie de tant de grands dieux qu'elle avait donnés au monde païen, la Phénicie tenait à son culte comme à une portion de son existence nationale. Ces raisons, jointes à la mollesse de l'autorité civile, faisaient que la propagande du christianisme y avait été à peu près sans succès. Chrysostome, en 399, avait entrepris de réveiller par une vive secousse les tiédeurs administratives et religieuses. Voyant l'impuissance du clergé séculier ou son peu de zèle, il s'était adressé aux moines, et en avait lancé une troupe déterminée sur ce pays. Les temples furent attaqués, dévastés, plusieurs démolis, les prêtres païens forcés de fuir devant la violence; le fruit de ces victoires partielles fut la construction de quelques églises, en petit nombre, et de quelques couvens qui ne durèrent pas. Les magistrats, qu'intimidait la puissance de l'archevêque de Constantinople, quoique son crédit commençât à baisser près de la cour, obéirent à son impulsion et sortirent pour quelque temps de leur engourdissement; mais les choses n'allèrent pas longtemps ainsi. Avec les disgrâces de Chrysostome, son procès

au concile du Chêne, son premier exil, l'aversion déclarée que lui montraient l'impératrice et les évêques favoris de l'empereur, son œuvre déclina; sa seconde persécution l'acheva tout à fait. Les prêtres païens rentrèrent dans leurs temples, et on les y laissa rentrer; les églises à leur tour furent démolies et les moines expulsés de toute la province par une réaction à laquelle probablement la haine contre Chrysostome eut beaucoup de part.

Voilà ce qu'apprit l'exilé pendant son séjour à Nicée par des prêtres venus de la Syrie ou de l'Asie-Mineure. Son cœur en fut ému. Profitant des courts instans que lui laissait cette halte sur le chemin de l'exil, il conçut l'idée de remonter son entreprise perdue. Il prêcha tous les prêtres qu'il vit, cherchant à leur souffler un peu de l'ardeur qui le consumait; il écrivit même à un de ses amis d'Antioche, le prêtre Constance, pour en faire un second lui-même dans la capitale de la Syrie. Ce n'est pas qu'il crût trouver en Constance un missionnaire actif, un chef armé de propagande, exécutant lui-même et donnant l'exemple aux travailleurs; l'ami de Chrysostome n'avait pas ces qualités, quoiqu'il en eût beaucoup d'autres, et d'ailleurs plus d'un catholique fidèle dans Antioche lui réservait la succession de l'archevêque Flavien, arrivé aux limites de l'âge. Ce fut donc un travail de direction que lui imposa Chrysostome, l'engageant à chercher des ouvriers parmi les moines, lui promettant de l'argent en abondance, des armes de démolition, pioches, pelles, leviers, tout ce qu'il fallait en un mot pour une pareille guerre, avec des vivres pour sa petite armée, qu'on tenterait de chasser par la famine. L'exilé promettait tout cela, n'ayant pas lui-même une obole, gardé par des soldats et à la veille d'un voyage lointain, et pourtant il tint tout cela, tant sa parole sut remuer de cœurs et ouvrir de bourses! Il fit plus encore : un chef d'action manquait à l'entreprise, il le chercha et le trouva. Aux environs de Nicée vivait un ermite retiré dans une caverne où il s'était en quelque sorte muré; il avait juré d'y mourir, disait-il, loin de la vie active et du commerce des hommes, avec lesquels il avait décidément rompu. Ce fut ce solitaire que Chrysostome choisit comme général pour aller conduire la guerre chrétienne en Phénicie. « Sors de tes montagnes, lui écrivit-il, et laisse là ta stérile vocation, qui ne peut servir ni aux hommes ni à Dieu. Prends un bâton et pars; va trouver à Antioche le prêtre Constance, et entends-toi avec lui pour renverser les idoles de la Phénicie; il te fournira tout ce dont ta sainte milice aura besoin. » L'ermite hésitait, Chrysostome lui récrivit avec colère, et il partit.

Cependant le temps de séjour était expiré, le prisonnier dut se remettre en marche avec son escorte le 5 ou 6 juillet, se dirigeant

vers Césarée de Cappadoce; mais, sur le point de quitter Nicée, il adressa à sa chère fille Olympias cette lettre charmante, où il veut la rassurer sur la disposition de son âme et sur sa santé :

« A mesure qu'augmentent nos épreuves, nos consolations augmentent aussi, et nous concevons de plus riantes espérances pour l'avenir; tout maintenant semble nous venir à souhait, nous naviguons le vent en poupe. Qui l'a vu? qui l'a entendu? Des roches et des récifs cachés sous l'eau, des tourbillons et des courans qui se choquent avec bruit, une nuit sans lune, un brouillard épais, des précipices, des écueils,... et pourtant, sillonnant de notre navire une pareille mer, nous n'y sommes pas plus mal que ceux qui se balancent mollement dans le port. Méditez sur ces choses de votre côté, ma très religieuse dame, élevez-vous au-dessus de ces tumultes et de ce fracas, et informez-moi de votre santé; je vous en prie. Quant à nous, nous sommes vraiment bien et même joyeux, car notre corps a gagné des forces, et l'air que nous respirons est pur... Une seule chose nous manque, c'est d'apprendre avec certitude que votre santé n'a point souffert; faites en sorte que je le sache, afin que j'obtienne encore cette joie et que je puisse en reporter la reconnaissance sur mon seigneur et très doux fils Pergamius. Si vous voulez bien nous écrire, confiez-lui vos lettres, car c'est un ami sûr qui nous est sincèrement attaché et qui révère plus que personne vos vertus et votre piété. »

La route de Nicée à Cucuse par Césarée, seconde halte du voyage, traversait la Phrygie et une partie de la Cappadoce. Au sortir de Nicée et à quelque distance de cette ville, elle longeait le fleuve Sangarius, en remontait le cours, et pénétrait avec lui dans les deux provinces phrygiennes appelées Galaties. Dans le voisinage du fleuve, le pays, quoique pauvre, était habitable; mais quand on se jetait dans l'intérieur, on ne trouvait que des plaines sans fin, d'une terre noire et bitumineuse qui ressemblait à de la cendre, et produisait pour tout fruit de sèches et maigres prairies. Le voyageur n'y rencontrait que de rares habitations et d'immenses troupeaux de moutons d'une laine âpre et courte qui parcouraient la campagne sous la conduite de quelques bergers. Comme l'itinéraire de l'escorte lui prescrivait d'éviter les villes, elle ne s'arrêtait guère que dans des villages où on trouvait pour toute nourriture du pain dur et moisi qu'il fallait faire détremper dans l'eau; encore cette eau, tirée de puits profonds, était-elle saumâtre, nauséabonde, et plus propre à provoquer la soif qu'à l'éteindre. Quant aux bains dont Chrysostome avait besoin, on eut toutes les peines du monde à les lui procurer. Pendant la route, sa souffrance devint extrême, et la fièvre le reprit pour ne plus le quitter; ils avaient sur leur tête un soleil torride, sous les pieds une poussière presque aussi chaude, et

nulle part un souffle de brise ou un arbre qui leur procurât quelque ombre. C'eût été peu encore, si l'inclémence du ciel n'eût été surpassée par celle des hommes. Tant que Chrysostome chemina dans la seconde Galatie, sur les terres du diocèse de Pessinonte, dont l'évêque Demetrius était son ami, et poursuivait même alors en Italie la défense de sa cause, il eut affaire à des populations incultes et peu hospitalières sans doute, mais qui ne lui montrèrent aucune malveillance. Il n'en fut pas de même dans la Haute-Galatie, sur les terres du diocèse d'Ancyre. Le métropolitain de cette ville, Léontius, avait été un des adversaires les plus acharnés de l'archevêque et l'orateur qui avait soutenu plus particulièrement au dernier concile la validité des canons d'Antioche. Il était vainqueur, mais la victoire ne l'avait point fléchi. En traversant les villages de sa juridiction, Chrysostome courut, à ce qu'il paraît, les plus grands dangers. Que se passa-t-il alors, et de quelles embûches parle l'histoire? Les populations ameutées par leur évêque se portèrent-elles à des violences, à des menaces de mort contre l'exilé? Leontius joua-t-il dans ces menaces et dans ces violences un rôle personnel? Nous l'ignorons. Un mot de Chrysostome peut nous porter à supposer toutefois que le péril avait été grand, et que, « échappé au Galate, » ainsi qu'il l'écrit à Olympias, il put saluer dans la Cappadoce une terre de délivrance.

Là en effet un tout autre spectacle s'offrit à lui. Ce n'étaient plus des bandes de forcenés venant l'assaillir, l'outrage à la bouche; des populations respectueuses, dévouées, l'attendaient à son passage ou accouraient en foule au-devant lui. Il y avait là des hommes et des femmes de toute condition, des moines, des vierges, des solitaires descendus de leurs montagnes, tous déplorant avec larmes l'état où ils le trouvaient réduit. On les rencontrait par troupes dans les villes, dans les villages, sur les chemins; ils se disaient entre eux : « Mieux vaudrait que le soleil retirât sa lumière de la terre que de voir cette bouche d'or réduite au silence. » Chrysostome s'efforçait de les consoler; mais quand il leur disait : Ne pleurez pas ainsi pour moi, leurs larmes s'échappaient avec plus d'abondance encore; lui-même ne pouvait s'empêcher de pleurer avec eux. Un incident le frappa et le ramena cependant à de sérieuses réflexions. Comme il atteignait Césarée, des personnes s'approchant de sa litière vinrent lui dire à plusieurs reprises : « Le seigneur Pharetrius t'attend; il parcourt déjà la route pour ne point manquer ta rencontre, car il ne souhaite rien tant que de te voir et de t'embrasser. Il rassemble même les moines de la ville pour célébrer ta bienvenue. » Ces propos ne furent pas sans inquiéter Chrysostome. Pharetrius en effet, métropolitain de Césarée, était ce même évêque dont nous avons parlé lors du concile de Constantinople,

et qui, n'osant pas venir condamner Jean ouvertement par crainte du peuple, avait mandé à la cour qu'il souscrivait d'avance à tout ce qu'on déciderait contre lui. Non moins méchant que Leontius, Pharetrius était de plus hypocrite et peureux, capable de toute espèce de crime, pourvu qu'il le commît dans l'ombre et avec sécurité; le premier avait l'audace du brigand, celui-ci la lâcheté de l'empoisonneur. L'itinéraire qui faisait passer l'exilé par Césarée pour le conduire à Cucuse le contrariait vivement, et le jeta dans une grande perplexité, car enfin, s'il le traitait mal, il ne répondait pas au sentiment de son clergé, presque tout entier joannite, et démentait la comédie de commisération que lui-même avait jouée depuis le décret de bannissement; s'il le traitait bien, il s'exposait aux vengeances de l'impératrice et perdait le mérite de sa lâcheté. Il louvoyait donc, attendant quelque événement qui le tirât de peine et le débarrassât de cet hôte incommode.

Il ne se trouva point à la porte de la ville, quoiqu'il se fût fait annoncer, et ne fit point proposer à Chrysostome de descendre au palais épiscopal. Celui-ci, comprenant ce qu'une telle conduite signifiait, accepta un logement qu'on lui proposa à l'extrémité même de Césarée. Une nombreuse assistance composée d'habitans distingués de la ville, magistrats, bourgeois, savans et moines, l'y avait précédé pour le saluer; le clergé métropolitain semblait s'y trouver au complet, moins l'évêque. Chrysostome, exténué de fatigue, brûlé par la fièvre, avait moins besoin de complimens que de repos et de visiteurs que de médecins; il en demanda un. Il y en avait deux dans la compagnie; ils s'empressèrent près de lui, l'entourèrent des soins les plus attentifs, se montrèrent, en un mot, à son égard des cœurs secourables et affectionnés. Un d'eux insista même pour l'accompagner jusqu'à Cucuse. Ces honnêtes gens se nommaient Hymnetius et Theodorus. « Leur douce compassion, nous dit-il, lui fit autant de bien que leurs remèdes. »

Il commença donc à respirer un peu, et il est curieux de voir dans ses épanchemens d'amitié avec quelle joie d'enfant il compare les souffrances éprouvées tout le long de la route au calme dont il ressent les premières douceurs. « Non, s'écrie-t-il dans une lettre à Theodora avec moins de ménagement sans doute qu'il n'en eût mis avec Olympias, non, les prisonniers dans leurs cachots et les forçats dans leurs mines ne souffrent pas ce que j'ai souffert dans ce voyage et ce que je souffre encore par intervalles. Dévoré par une fièvre continue et obligé pourtant de voyager jour et nuit, tour à tour accablé par la chaleur et consumé par le besoin de sommeil, je n'avais personne pour me venir en aide dans mon dénûment de toutes choses. Enfin je suis à Césarée comme le nautonier dans le

port après l'orage; mais la bonace de ce port est impuissante à réparer tout le mal que m'a fait la tourmente, tant les jours précédens m'ont exténué! A Césarée, je me sentis revivre quelque peu; j'y bus de l'eau potable, j'y mangeai du pain qui n'avait ni dureté ni moisissure; je ne fus plus réduit à me baigner dans des fonds de tonneau, et je pus coucher dans un lit. J'aurais bien des choses à dire encore, mais je me contenterai de cela pour ne point trop vous émouvoir... »

Les nouvelles qu'il recueillit à Césarée ne levèrent que très imparfaitement le voile qui recouvrait pour lui les événemens de Constantinople. La visite d'un ami qui venait de la ville impériale lui en apprit davantage; mais il vit avec chagrin qu'il ne lui apportait de lettres ni de l'évêque Cyriacus, ni de Tigrius, ni même d'Olympias. Les informations que lui donna le voyageur étaient d'une date assez vieille, et se taisaient sur ce qu'il voulait le plus savoir. Que devenaient tant d'amis dont il avait tant à apprendre et qui restaient silencieux? Il écrivit deux jours après à Olympias pour la réprimander doucement. « Voilà bien des lettres que je vous écris, lui disait-il, sur ce qui me concerne; mais les vôtres sont fort rares. Cela tiendrait-il à la difficulté de trouver des messagers? Je vous répondrai non, car le frère du bienheureux évêque Maxime m'est venu voir il y a deux jours, et, quand je lui demandai s'il avait des lettres pour moi, il me dit qu'il n'en avait ni de vous, ni du prêtre Tigrius, ni de l'évêque Cyriacus et des autres prisonniers de Chalcédoine. Si vous savez quelque chose de leur sort, tâchez de me le mander. Quant à moi, je vais bien, et jouis jusqu'à ce jour d'une paix et d'une sérénité parfaites... Ne tourmentez pas mes amis sur ce qu'ils n'ont pu obtenir mon changement de résidence. Ils ont tout fait et ont échoué, je le veux, ils n'ont pu me venir voir, je l'admets; mais faut-il que j'admette aussi qu'ils n'ont pas pu m'écrire?... Témoignez ma reconnaissance à mes vénérables dames — les sœurs du très digne évêque Pergamius — pour le zèle infatigable qu'elles déploient à mon intention. Je leur dois en effet les excellentes dispositions dont le gendre de ce seigneur, commandant militaire de la province, se montre animé envers moi, si bien que malgré ses hautes fonctions il a désiré me visiter ici. »

On aperçoit par cette lettre même que son âme était loin d'être aussi calme qu'il voulait le persuader à sa pieuse et bien-aimée fille. L'ignorance où les circonstances le tenaient de ce qu'il eût voulu savoir l'excitait contre ses amis : il se croyait négligé, oublié, tandis que ces mêmes amis souffraient pour lui; mais à la première lettre, au premier signe d'affection, les ombrages se dis-

sipèrent, et il ne lui resta que les joies de l'amitié. Tel fut l'état de cette âme tourmentée et confiante jusqu'à la fin de son exil. Au reste il devait trouver à Cucuse, avec des nouvelles plus sûres et plus circonstanciées touchant les personnes et les événemens, une abondance de lettres qui le dédommagerait amplement des privations qu'il avait subies durant son voyage.

Le repos, l'air salubre, le bon accueil des habitans de Césarée, améliorèrent rapidement son état; les soins d'Hymnetius et de Theodorus achevèrent de le remettre sur pied. « C'étaient, nous dit-il, de très savans médecins et des cœurs dévoués. » La nouvelle qu'il allait résider à Cucuse ayant pénétré jusqu'en Arménie, un riche seigneur du pays, nommé Dioscorus, qui possédait une maison dans cette ville, s'empressa de la lui offrir et envoya son intendant au-devant de lui jusqu'à Césarée. Cependant l'affluence des visiteurs ne tarissait pas autour de l'exilé. Les premiers magistrats de la cité semblaient se faire un devoir d'y paraître, et le clergé lui fournissait toute une petite cour où l'évêque seul manquait. Des bruits venus jusqu'à Chrysostome lui firent connaître que l'humeur de ce collègue inhospitalier devenait de plus en plus âcre et malveillante à mesure que le séjour de son hôte se prolongeait. Tout lui déplaisait dans la présence du prisonnier, surtout la considération dont les plus hauts personnages l'entouraient et l'empressement de son propre clergé, où le métropolitain ne pouvait s'empêcher de lire une amère critique de sa conduite. Il se mit en tête qu'on pourrait le soupçonner à la cour d'être complice de ces démonstrations, qui retombaient directement sur Augusta, et cette idée le fit frémir; or la peur rendait Pharetrius féroce, quand elle ne le rendait pas lâche. Il comptait donc avec impatience les jours qui s'écoulaient sans incident nouveau; son cœur enfin se détendit lorsqu'il apprit que le départ était fixé pour un jour très prochain, et que l'escorte s'occupait des préparatifs. Chrysostome avait achevé sans doute la plus grande partie de son voyage, puisqu'il ne lui restait plus que cent vingt-huit milles, environ cinquante lieues à parcourir pour atteindre Cucuse; mais ce qui restait était précisément le plus pénible. Le chemin, ouvert dans d'âpres vallées à travers le Taurus, réservait à un voyageur aussi débile des difficultés et des fatigues bien autrement grandes que celles qu'il avait éprouvées jusqu'alors. On disait d'ailleurs le pays qu'il devait traverser infesté en ce moment par des bandes d'Isaures. Cette dernière circonstance, loin d'attendrir le métropolitain de Césarée, semblait ne lui faire souhaiter que plus ardemment un départ immédiat. Enfin tout était prêt, et l'escorte allait se mettre en route, quand retentit la nouvelle qu'un parti d'Isaures avait paru presque en vue de la ville, fourra-

geant la plaine, coupant les blés mûrs, emmenant les paysans captifs dans la montagne; on annonça même qu'ils venaient de brûler un des gros villages de la banlieue. Il n'y eut alors qu'un cri dans Césarée : « aux armes! » C'est ici le lieu de dire ce que c'était que ces Isaures, dont nous aurons lieu bien souvent de parler dans la suite de ce récit.

Au-dessus de ce labyrinthe de montagnes dont l'entre-croisement forme les provinces de Cilicie, d'Arménie et de Cappadoce, s'élève l'Isaurie, dont les cimes neigeuses dominent au loin les chaînes du Taurus et de l'Anti-Taurus, comme les murailles d'une immense citadelle. Ce lieu, défendu par des ravins affreux et par de longs hivers, semble avoir été prédestiné par la nature à être le repaire d'un peuple de brigands, et c'est sous ces couleurs en effet que les Isaures nous apparaissent dès les premiers temps de l'histoire. A l'époque des dynasties phrygienne et persane non moins que sous les successeurs d'Alexandre, les Isaures furent l'effroi de l'Asie-Mineure : tantôt, alliés avec les Ciliciens, ils infestaient de flottes de pirates les mers de la Cilicie et de la Grèce; tantôt, suivant la ligne de leurs montagnes, ils allaient promener leurs dévastations par terre jusque sur les villes du Pont-Euxin. Au déclin de la république romaine, Servilius les battit et se glorifia du surnom d'Isaurique; Pompée leur fit éprouver une autre défaite sur mer. L'empire les contint sans les dompter. Chaque fois qu'en Orient la révolte de quelque province ou de quelques légions venait troubler la paix publique, l'Isaurie ne manquait pas d'ajouter le fléau de ses déprédations à celui de la guerre civile.

Probus imagina, pour réduire ces féroces tribus, un moyen dont la politique moderne nous donnait encore tout récemment un exemple : après avoir forcé l'entrée de leurs montagnes, il en exporta les hommes, qu'il envoya peupler des déserts au pied du Caucase, garda les femmes, et y colonisa des légionnaires; mais il n'atteignit point son but. La séve native et les nécessités du climat l'emportant, les fils des vétérans mariés avec les femmes isauriennes devinrent de véritables Isaures, non moins indépendans, non moins voleurs, non moins redoutables que les autres. On prit alors le parti de bloquer, pour ainsi dire, le pays par une ceinture de garnisons, et d'augmenter la force militaire des cités voisines. Au temps dont nous parlons, les forts de l'Isaurie étaient occupés par deux mille sept cents hommes de pied et quelques escadrons de cavalerie. Ces forces avaient suffi pour maintenir la paix sous le grand Théodose; mais la faiblesse de ses fils, l'invasion des Huns du Caucase, appelés par Rufin, puis l'agitation causée par les querelles religieuses, qui allait toujours en croissant dans ces provinces,

enhardirent les brigands, toujours aux aguets : ils essayèrent des courses du côté de la Cilicie et jusqu'en Syrie. Leur apparition sur un point avait suffi pour répandre l'épouvante sur tous les autres, et tout le long de la route, depuis Nicée, Chrysostome avait entendu parler des Isaures. Il avait espéré pourtant leur échapper et atteindre son domicile futur de Cucuse avant que ces bandes, qui s'étaient portées jusqu'alors vers l'ouest et le midi, eussent changé la direction de leurs ravages.

A ce cri, « aux armes, voici les Isaures! » tous les habitans de Césarée, jeunes ou vieux, coururent aux remparts; la garnison, le tribun en tête, fit une sortie contre les bandes disséminées dans la plaine; avant le coucher du soleil, ces braves et agiles soldats avaient tout balayé et refoulé les brigands dans la montagne. Cette journée fut pour la ville pleine d'émotion; on y pourvut en toute hâte à des travaux de défense, car on ne doutait point que les fourrageurs qui venaient de se montrer ne formassent l'avant-garde d'une troupe plus considérable. De son côté, l'escorte de Chrysostome avait achevé ses préparatifs et se disposait à partir; mais celui-ci se trouva pris d'un redoublement de fièvre, et d'ailleurs la circonstance invitait peu à se mettre en route. L'escorte se décida donc à rester quelques jours encore.

La nuit se passa tranquillement; le lendemain matin, à l'aube du jour, un vacarme effroyable se fit entendre dans le quartier habité par l'exilé et précisément devant sa maison. Ce vacarme était occasionné par une horde de plusieurs centaines de moines armés de pierres et de bâtons qui venaient enfoncer la porte de l'étranger, le jeter dehors avec ses gardes et les forcer de quitter à l'instant Césarée. Ils poussaient des clameurs féroces et menaçaient de les brûler vifs avec la maison, s'ils ne se mettaient en devoir de partir. Les prétoriens tinrent bon et défendaient l'entrée; mais les moines leur crièrent qu'ils n'avaient pas peur d'eux, qu'ils en avaient assommé bien d'autres, et ils brandissaient leurs bâtons avec des gestes insultans. Vainement les officiers de l'escorte essayèrent de parlementer avec ces furieux, leur expliquant que le prisonnier était malade et pouvait à peine se traîner, que d'ailleurs les Isaures occupaient la route qu'il devait suivre; les moines les interrompaient, criant à tue-tête : Qu'il s'en aille, qu'il parte! Instruit de ce qui se passait, le préfet de la ville, Carterius, se rend à la maison de Chrysostome afin de lui porter secours, et quelques notables le suivent. Il veut faire entendre raison aux moines; ceux-ci le repoussent comme ils avaient repoussé les officiers de l'escorte. Convaincu par tout ce qu'il voyait, par tout ce qu'il apprenait, que l'évêque de Césarée était le vrai provocateur du

tumulte, et que ces gens n'agissaient que par ses ordres, il déclara qu'il allait le trouver et lui remontrer qu'on ne pouvait traiter ainsi l'hôte de la ville, et envoyer à une mort certaine un vieillard infirme et exténué; il espérait, disait-il, obtenir de Pharetrius au moins deux jours de répit; autour de Chrysostome, personne ne le crut. Une sorte de trêve cependant résulta de l'intervention du préfet, et les moines retournèrent dans leur couvent. Chrysostome employa la soirée à envoyer chez ceux des prêtres qui le visitaient le plus fréquemment et lui témoignaient le plus d'affection, pour les engager à le venir voir, le conseiller, l'assister; aucun ne vint. Ils étaient tous absens, ou plutôt ils feignaient de l'être : la peur les avait paralysés.

Le lendemain, la scène recommença avec des symptômes encore plus menaçans que la veille; les moines avaient fait dans la soirée de nouvelles recrues, et ils arrivaient décidés à tout. Les officiers dirent alors à Chrysostome : « Nous sommes trop peu nombreux pour résister à ce troupeau de bêtes féroces; nous y péririons honteusement. Mieux vaut affronter les bandes des Isaures que de rester au pouvoir de ces misérables. Nous t'en conjurons donc, très saint père, mettons-nous en route sans tarder. » Chrysostome ordonna de préparer le mulet qui portait sa litière, et ils partirent. Il était alors midi. Une foule consternée ou indignée, proférant des malédictions contre l'évêque, garnissait les rues où ils passèrent. Hors des portes, Chrysostome reconnut plusieurs ecclésiastiques qui s'étaient postés là, comme en cachette, pour lui adresser un dernier adieu : il s'aperçut qu'ils pleuraient. Un d'eux, s'approchant de la litière, lui dit : « Va et hâte-toi, car ta vie n'est plus en sûreté; tombe, s'il le faut, au pouvoir des Isaures, pourvu que tu échappes aux nôtres; tout vaut mieux pour toi que ce qui se passe ici. » Pendant que ce prêtre parlait, une dame de Césarée que Chrysostome avait vue quelquefois et qui se nommait Séleucie vint prier l'exilé de s'arrêter dans sa villa, qui n'était éloignée que de cinq milles, et près de la route qu'il parcourait. « Il pourrait y passer la nuit, disait-elle, et se reposer tout à son aise. Les Isaures étaient assez loin déjà pour qu'on n'en entendît plus parler, et quant aux moines, ils n'oseraient certes pas l'aller chercher jusque-là. » Chrysostome, ressaisi par la fièvre, accepta; des domestiques qui accompagnaient la dame furent chargés d'introduire l'escorte dans la villa, et Séleucie retourna vers Césarée.

La villa de Séleucie était une vaste habitation rurale composée d'une maison de plaisance et de logemens de colons et fermiers groupés autour d'un château-fort, sorte de donjon qui servait de demeure particulière au seigneur et de lieu de refuge pour tout le

monde en cas de péril. L'intendant offrit à Chrysostome de l'y loger : celui-ci refusa, se croyant parfaitement en sûreté dans la maison de plaisance, d'après les paroles mêmes de Séleucie; mais la maîtresse était revenue, ne montrant plus la même sécurité, car, à l'insu de ses hôtes, elle recommanda à l'intendant de faire armer ses serviteurs et les colons de ses autres villas pour repousser une attaque possible des moines pendant la nuit. L'intendant fit ce qu'elle lui ordonnait et n'en dit rien à Chrysostome. Or voici ce qui était advenu dans l'intervalle. Séleucie rentrait à peine à Césarée que Pharetrius, informé de ce qu'elle avait fait, la manda près de lui pour lui adresser des reproches et l'obliger par de graves menaces à mettre dehors à l'instant l'hôte qu'elle avait reçu sous son toit. La dame se récria contre une pareille injonction, sortit indignée, et courut à la villa prendre les mesures dont nous avons parlé; mais l'évêque la demanda de nouveau avec instance et elle revint. On ignore ce qui se passa dans cette seconde entrevue, et si Pharetrius ne fit pas craindre à cette femme de se trouver compromise dans un complot contre l'impératrice et l'empereur; le fait est qu'elle le quitta épouvantée et résolue enfin à obéir. On était arrivé à la seconde moitié de la nuit, et Chrysostome commençait à goûter un peu de repos, lorsqu'un prêtre nommé Evethius, qui l'avait suivi depuis Césarée, entra précipitamment dans sa chambre, et le réveillant en sursaut : « Lève-toi, lui dit-il, lève-toi, je t'en conjure, les Isaures sont là! » Et avant que Chrysostome eût eu le temps de reprendre ses sens et de l'interroger, Evethius enleva tous les effets de l'exilé et l'entraîna dehors. L'escorte était déjà sur pied, et le mulet attelé à la litière; personne d'ailleurs n'était là pour prêter assistance; la maison de Séleucie se trouvait dans un désarroi complet; on n'y parlait que des Isaures; les uns s'armaient, les autres se cachaient; l'escorte était abandonnée à elle-même, elle se procura un guide comme elle put.

C'était une nuit sans lune et d'une obscurité tellement épaisse qu'on ne distinguait rien à quelques pas de soi. Chrysostome fit allumer les torches; Evethius accourut les éteindre, disant qu'elles serviraient de fanal aux brigands. Sous l'empire des mêmes frayeurs, le guide chargé de les conduire prit, à ce qu'il paraît, un chemin détourné qui rejoignait plus tard la grande route, mais n'était qu'un sentier raboteux, taillé dans le roc et embarrassé de pierres roulantes; on n'y avançait qu'à tâtons. Le mulet qui portait la litière fit un faux pas et tomba sur les genoux; la secousse lança Chrysostome hors de la litière et l'envoya sur un des côtés de la voie, étendu tout de son long et sans mouvement. Evethius, sautant à bas de son cheval, vint le relever et le crut mort. Chry-

sostome reprit enfin ses sens, et, soutenu ou plutôt traîné par les mains du prêtre, il essaya de marcher, c'est-à-dire, suivant son expression, « de ramper, » car ils ne savaient tous deux où mettre le pied et ne voyaient pas où ils allaient. Chrysostome, découragé, voulait retourner à la ville, où ses compagnons et lui, répétait-il, ne trouveraient pas plus de souffrances qu'ils n'en pouvaient redouter chez les Isaures; on le calma, et il finit par remonter dans sa litière. Les Isaures ne parurent point, et le convoi continua son voyage de cinquante lieues à travers les pentes abruptes, les précipices et les torrens, péniblement sans doute, mais sans aventure qu'on ait jugé digne d'être mentionnée. Chrysostome atteignit de cette façon Cucuse, soixante-dix jours après avoir quitté Constantinople. Pharetrius triomphait donc! Il pouvait écrire à la cour que les saints moines des couvens de Césarée, ne pouvant soutenir la vue d'un ennemi de l'impératrice, avaient chassé l'exilé de leur ville, l'obligeant de fuir au milieu de la nuit. Il espérait pouvoir ajouter prochainement que la main de Dieu, pour le complet châtiment de ses crimes, avait conduit Jean sous la main des Isaures, qui l'avaient tué ou emmené captif dans leurs cavernes. L'impératrice sans doute reconnaîtrait les services d'un évêque qui l'avait délivrée de l'ombre même de son ennemi.

L'image de cette nuit funèbre resta gravée en traits effrayans dans l'imagination de Chrysostome. Il n'aimait point à en parler, et, quand il s'y voyait contraint, il ne le faisait qu'avec une réserve qui décelait encore l'épouvante. Dans les épanchemens intimes de l'amitié, il en envoya le récit à Olympias, et c'est ce récit que nous avons suivi; mais en même temps il recommandait à sa très chère et très pieuse diaconesse de garder tout cela pour elle seule, bien que les soldats de l'escorte pussent en remplir la ville entière de Constantinople, puisqu'ils avaient eux-mêmes couru les plus grands dangers. « Qu'il fassent ce qu'ils voudront, ajoutait-il, cela ne me regarde pas; je désire seulement qu'on n'apprenne pas ces choses de vous, et que vous imposiez même silence à ceux qui voudraient vous en parler. » Il donne de sa réserve un motif plein de charité, à savoir que le clergé de Césarée l'avait traité généralement avec affection, et que, plusieurs membres de ce clergé se trouvant actuellement à Constantinople, on ne manquerait pas de les rendre responsables en quelque sorte du crime de leur évêque, ce qui serait injuste de tout point. Il allait même jusqu'à atténuer la légitime indignation que méritait la conduite de ce dernier, se rejetant sur la faiblesse de son caractère et sur la jalousie qu'avait dû lui causer l'accueil chaleureux des habitans de Césarée et de ses prêtres mêmes pour l'exilé. Il lui échappe cependant, dans

cette lettre à Olympias, un mot qui fait frissonner dans la bouche d'un homme tel que lui. « Je suis maintenant à Cucuse, lui dit-il, bien vu de tout le monde et en sûreté : ne craignez pas pour moi les Isaures, que l'hiver emprisonne dans leurs montagnes; quant à moi, je ne redoute rien que les évêques, un petit nombre excepté. »

VIII.

Pendant que le vrai pasteur de l'église de Constantinople, l'archevêque légitime pour tous les catholiques fidèles, gagnait, à travers tant d'aventures diverses, la prison de son exil, le faux pasteur, l'intrus, Arsace en un mot, faisait peser sur ces mêmes fidèles le poids de toutes les rigueurs ecclésiastiques et civiles. Malgré l'acharnement d'Optatus et son habileté féroce, l'information sur le crime d'incendie n'aboutissait pas; on n'avait pu obtenir aucun aveu, et Arcadius, las de tant de cruautés inutiles, inclinait enfin vers la clémence. Il rendit, à la date du 29 août 404, plus de deux mois après l'ouverture des enquêtes, un décret qui confessait franchement l'inanité de la procédure et ouvrait les prisons aux détenus. Les évêques, clercs, moines ou laïques incarcérés sous cette accusation furent donc relâchés, mais à la condition de quitter la ville impériale et de se rendre dans leur domicile particulier comme dans une sorte d'exil. Tel fut le sort des évêques Eulysius et Cyriacus et des clercs de Constantinople, anciens compagnons de Chrysostome, arrêtés avec lui sur le chemin de Nicée et traînés ensuite de cachot en cachot; leur ordre de mise en liberté n'était après tout qu'une sentence de bannissement.

La joie causée par ce décret au corps entier des joannites fut de bien courte durée, car un autre décret, à la date du 11 septembre, ouvrit contre les schismatiques une persécution non moins rude et non moins injuste que la première. Deux crimes religieux, le schisme et l'hérésie, avaient pris place dans la loi romaine depuis les empereurs chrétiens. Le schisme légal était la séparation d'avec l'église officielle reconnue par le prince, de la même façon que l'hérésie légale était l'adoption d'un symbole autre que celui de la croyance professée par le prince, ce qui n'empêchait pas qu'aux yeux de l'église et sous l'autorité des canons ces mots de schisme et d'hérésie ne reçussent des applications très différentes de la définition légale. Ainsi, dans ce cas particulier, les schismatiques de la loi n'étaient pas ceux de l'église, au moins de la minorité qui défendait le droit hiérarchique et les règles disciplinaires, minorité appuyée en Occident par le sentiment de l'église romaine et d'un

grand nombre d'évêques occidentaux. Pour le parti de Chrysostome, l'église d'Arsace était le schisme; pour le parti d'Arsace, le schisme était dans les joannites et dans leurs réunions. On se rejetait donc d'un côté à l'autre ces mots de schisme et de schismatiques; mais les joannites, qui avaient le prince contre eux, eurent aussi contre eux la loi, et le parti qu'ils traitaient eux-mêmes de schismatique le leur fit bien voir dans l'application du décret du 11 septembre 404.

L'histoire nous dit que ce fut Arsace qui, voyant ses basiliques presque désertes et les catholiques de Constantinople s'obstiner à tenir des assemblées séparées, sollicita lui-même du prince l'emploi des moyens de rigueur. Des soldats furent préposés à la chasse des joannites dans les bois, dans les montagnes, dans les édifices abandonnés de la banlieue de Constantinople; on dispersa les assemblées à coups de pierres et de bâtons; le cirque de bois fut pris et repris; des domiciles privés furent violés pour y surprendre des prêtres et des fidèles en contravention. Suivaient les comparutions devant le juge, les incarcérations, la question pour la révélation des complices. Une des choses qui éloignaient le plus les joannites d'un rapprochement avec ce qui était pour eux le schisme, c'est qu'on les obligeait, à leur entrée dans les basiliques, d'anathématiser Chrysostome; ils préféraient à une pareille tyrannie les fers, les cachots, la torture. Quand les peines corporelles ne leur étaient pas appliquées, on leur faisait payer des sommes qui les ruinaient. On alla jusqu'à condamner à l'amende les corporations quand un de leurs membres était surpris dans les assemblées prohibées, ou les maîtres quand leurs serviteurs ou leurs esclaves se rendaient coupables du même crime, les constituant ainsi gardiens de l'exécution de la loi. Toutes ces mesures iniques et cruelles, prises sur la sollicitation d'Arsace, justifiaient assez les termes énergiques dont se servait l'exilé, quand il écrivait qu'on avait livré la direction de l'église à un loup, non à un pasteur, à un pirate, non à un pilote, et que la santé des âmes était confiée aux soins non d'un médecin, mais d'un bourreau.

Toutefois la persécution ne continua pas longtemps avec cette intensité, ou Arsace y prit une part de moins en moins directe. Au fond, ce vieillard n'était pas né persécuteur; il ne possédait ni l'activité ni la passion nécessaires pour être un Hérode ou un Néron : c'était tout simplement un ambitieux de peu de conscience, et quand il crut avoir acquitté suffisamment envers l'impératrice la dette de son épiscopat, il voulut en jouir et se reposer. Acacius, Antiochus, Sévérien et les autres « cabaleurs et sycophantes de Jean, » suivant un surnom bien mérité, eurent beau le stimuler et le réprimander; il les laissa dire et ne fit rien. Quel-

ques écrivains religieux vont même jusqu'à louer sa douceur, comme si l'on pouvait donner le nom d'une vertu à la mollesse et à l'inertie égoïstes. Antiochus et ses collègues avaient imaginé un plan qui devait leur soumettre tous les évêques de l'Orient au moyen d'un triumvirat des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, de Constantinople, auquel l'empereur attribuerait tout pouvoir sur les autres églises, et Arcadius y avait consenti. L'exécution de ce plan, enveloppant dans le même réseau les joannites de toutes les provinces, le schisme, lui disaient-ils, sera sûrement étouffé. Quand il fallut se mettre à l'œuvre avec un homme aussi mou qu'Arsace, les cabaleurs y renoncèrent pour la reprendre en temps plus favorable, ainsi que nous le verrons bientôt. Arsace se trouva donc en butte à une double attaque de la part des joannites et de celle des anti-joannites. Si les premiers prétendaient qu'il avait la faconde d'un poisson et la chaleur oratoire d'une grenouille, comme après tout le poisson, qui ne parle pas, s'agite et nage, les seconds le qualifièrent, d'après leur rancune, de vieux tronc pourri et de soliveau.

Il se passa pourtant sous l'épiscopat de ce soliveau un événement considérable; l'impératrice mourut le 6 octobre, trois mois et demi après l'expulsion de Chrysostome; elle rendit l'âme au milieu d'inexprimables douleurs, en accouchant d'un enfant mort. On raconta que l'enfant avait déjà cessé de vivre depuis trois jours, et tombait en putréfaction sans qu'aucun art humain pût délivrer la mère, lorsque par une inspiration désespérée celle-ci fit appel aux remèdes surnaturels. Un magicien mandé au palais lui apposa sur le ventre certains caractères magiques dont l'effet fut, dit-on, de faire sortir l'enfant; mais la mère mourut à l'instant même. Quatre mois plus tôt, cet événement aurait remué tout l'empire et changé peut-être la face de l'église d'Orient. Aujourd'hui que les faits étaient consommés, Chrysostome en exil, ses ennemis maîtres de toutes les positions ecclésiastiques, l'émotion générale fut à peine sensible. Les évêques de cour la regrettèrent, et son mari seul la pleura. Le faible Arcadius, habitué à porter son joug, ne pouvait se faire à l'idée de n'être plus mené; mais il trouva dans son entourage d'autres tyrans qui surent continuer les traditions d'Eudoxie.

Dans le parti joannite, cette mort si imprévue, si rapprochée du départ de Jean et marquée d'un cachet si tragique, fut regardée comme un châtiment de Dieu. Un concours bizarre d'autres événemens qui semblaient se rattacher à celui-ci par le lien d'une cause commune servit à donner à tout ce qui se passait une apparence de fatalité ou de justice divine. Beaucoup de ceux qui avaient poursuivi Chrysostome ou l'avaient condamné furent frappés de morts

ou de maladies étranges dans l'espace de quelques mois. Les joannites aimaient à récapituler ces faits comme une preuve de la sainteté de leur cause, et les autres ne les entendaient pas sans une secrète terreur. Palladius, le biographe et l'ami de Chrysostome, leur a consacré un long passage de ses *Dialogues*, et l'histoire ecclésiastique ne craint pas de leur reconnaître un caractère surhumain. Ainsi un des évêques, juge impitoyable de l'exilé au concile de Constantinople, se tuait raide quelque temps après en tombant de cheval; un autre, atteint d'une hydropisie purulente, était dévoré tout vivant par les vers; un troisième, malade d'un érysipèle de mauvaise nature, rendit l'âme au milieu d'épouvantables démangeaisons; un autre, accusateur et calomniateur de Jean, éprouva une telle enflure de la langue qu'il ne pouvait respirer qu'à grand'peine, et avant d'être entièrement suffoqué il écrivit sur ses tablettes, pour que tout le monde le sût, qu'il subissait la peine de son crime. Il y eut encore divers accidens de ce genre dont la superstition tira parti. Le plus grave sans contredit fut la mort de Cyrinus de Chalcédoine. Cet évêque, comme on l'a vu, s'était montré ennemi acharné de Chrysostome avant même que la persécution ne fût commencée. Égyptien et créature de Théophile, on eût dit qu'il respirait toutes les passions du patriarche d'Alexandrie. Dans un conciliabule qu'il tenait chez lui avec quelques autres évêques antérieurement au synode du Chêne, cet homme, très violent dans son allure et très agité en ce moment, s'était choqué contre Maruthas, évêque de Mésopotamie, qui l'avait blessé grièvement en lui marchant sur le pied. La plaie s'envenima malgré tous les remèdes, mais n'empêcha pas le patient de venir cabaler contre Jean au concile de Constantinople; il fut même un des quatre ou cinq évêques qui prirent sur leur tête, pour rassurer l'empereur, la responsabilité de sa déposition. Après le concile, Cyrinus alla de plus mal en plus mal : la gangrène se mit à son pied, qu'il fallut couper, puis à la jambe, qu'il fallut couper aussi, puis à l'autre pied, tant son humeur et ses chairs étaient corrompues. Le second pied ayant été retranché comme l'autre, la gangrène gagna les intestins, et Cyrinus expira dans d'effroyables tortures. « Voilà, s'écriaient les joannites et même beaucoup de gens d'un esprit moins exalté, voilà la responsabilité qu'avait appelée sur lui Cyrinus ! »

L'imagination de l'empereur ne fut pas la dernière, comme on le pense bien, à s'émouvoir de ces rapprochemens; une suite de fléaux naturels dont Constantinople fut accablée sur ces entrefaites acheva de l'épouvanter. La ville fut ébranlée à plusieurs reprises par des tremblemens de terre tellement violens que les chroniqueurs ont cru devoir leur donner place dans leurs livres. En même

temps des orages se succédaient à de courts intervalles; la foudre tomba plusieurs fois dans l'enceinte des murs, tandis qu'une grêle d'une grosseur prodigieuse détruisait les moissons sur quelques milles alentour. Il n'en fallait pas davantage pour persuader à l'empereur que le courroux du ciel était véritablement déchaîné contre lui et contre ses sujets, et il écrivit à un solitaire d'une sainteté reconnue qui habitait le mont Sinaï pour obtenir ses prières, toutes puissantes, disait-on, auprès de Dieu. Ce solitaire se nommait Nilus, et l'église l'honore encore aujourd'hui sous le nom de saint Nil.

Nilus n'avait pas toujours été un pauvre moine caché au fond d'un désert. Il avait brillé à la cour du grand Théodose par la fortune, l'élégance des manières, la beauté du corps, par un esprit honnête et droit qui l'avait fait surnommer *le Sage*. Juste appréciateur de ses rares qualités, Théodose lui confia des postes importans, et entre autres la préfecture du prétoire d'Orient. Il s'était marié à une jeune femme qu'il aimait, et avait eu d'elle deux fils. Un matin, cet homme si favorisé de tout ce que le monde recherche déposa ses honneurs, dit adieu à sa femme, et partit, emmenant avec lui un de ses fils. Où allait-il? Il allait chercher la paix de l'âme que le monde ne lui avait point donnée, et consacrer son fils à Dieu sur quelque montagne solitaire, comme le patriarche Abraham sur les hauteurs de Moria; mais il attendait que le ciel lui indiquât sa demeure. Les déserts de l'Égypte et de la Syrie ne lui plurent pas; ils étaient trop peuplés de moines et trop voisins des villes; il ne s'arrêta que dans le grand désert d'Arabie, sur une des pentes du mont Sinaï. Il y trouva quelques anachorètes en petit nombre, vivant épars dans des cavernes; il les réunit, en attira d'autres, et avec l'argent qui lui restait de sa fortune il construisit une église et un monastère au lieu dit *le Buisson*, parce que c'était là que Dieu avait apparu à Moïse dans un buisson ardent. Le monastère voulut avoir Nilus pour abbé. Dans son nouvel état, l'ancien préfet du prétoire se distingua par des vertus austères dont la pratique s'unissait en lui à des connaissances profanes étendues et à de fortes études sur les Écritures, si bien que Nilus devint bientôt l'oracle des moines de son temps. On disait, tant il était prévoyant et secourable, que Dieu lui avait conféré le don de prophétie avec celui des miracles, et qu'il n'avait jamais rien refusé à ses prières.

Arcadius, qui l'avait connu enfant à la cour de son père, crut pouvoir recourir à lui avec confiance pour qu'il détournât la colère de Dieu suspendue sur la ville impériale et sur lui-même; mais Nilus refusa de prier. « Comment veux-tu, lui répondit-il avec une sainte liberté, que j'ose prier pour une ville qui mérite par tant

d'actes coupables la justice de Dieu qui la menace, une ville où le crime s'appuie sur l'autorité des lois, et qui a banni le très heureux Jean, la colonne de l'église, la lampe de la vérité, la trompette du Seigneur? Tu demandes que je prie pour elle; mais tu le demandes à un esprit trop accablé d'affliction par l'excès des maux qu'elle a commis. » Il lui dit encore dans une autre lettre : « Tu as banni Jean, la plus grande lumière de la terre sans en avoir aucune raison, et pour t'être laissé aller trop légèrement aux mauvais conseils de quelques évêques dont le cœur n'est pas sain. Songe donc à toi, et après avoir privé l'église catholique des pures et saintes instructions qu'elle recevait de lui, reconnais du moins ta faute et repens-toi. » Arcadius ne se repentit point. Les fléaux de la nature s'étaient calmés, et le prince, avec son insouciance habituelle, reprit le train des affaires, trouvant plus doux les mauvais conseils de ses flatteurs que les dures paroles qui lui venaient du Sinaï. Bientôt même, sous ses nouveaux maîtres, il oublia le gouvernement d'Eudoxie. La persécution ne vivait plus; mais l'esprit de persécution, les passions jalouses et haineuses subsistaient toujours, et continuèrent à pousser le faible empereur dans la voie où elles l'avaient jeté.

Cependant Arsace mourut le 1er novembre 405, dans le seizième mois de son épiscopat et la quatre-vingt-deuxième année de son âge, laissant le siége de Constantinople vacant pour la seconde fois depuis le départ de Chrysostome. On ne le pleura guère : les persécutions de son début ajoutées à l'inactivité du reste de sa vie ne lui méritaient ni les larmes des orthodoxes ni celles des schismatiques. On peut lire encore le jugement des contemporains sur son compte dans une sorte d'oraison funèbre burlesque recueillie par un écrivain des temps postérieurs. « Arsace mourut donc après avoir vécu seize mois sur le siége épiscopal sans y avoir fait œuvre d'homme vivant, lâche et engourdi qu'il était par nature, ou plutôt il n'existait plus depuis longtemps quand la mort le visita. O honte! quel successeur, et de qui? Un vieux tronc substitué par un caprice des princes à un rameau vigoureux et florissant, un vieillard de quatre-vingts ans meilleur à placer sur un tombeau que sur un trône, un fou et un sot, inepte quand il parlait, stupide quand il voulait penser à quelque chose de raisonnable, plus comparable à une pierrre, à une bûche qu'à un être animé, digne tout au plus de passer sa vie dans le coin d'une chambre ou dans un lit, inutile à lui-même et aux autres, et indigne de regret. Tel fut Arsace, et tel il sortit de ce monde. »

On ignore si l'évêque Sévérien ou quelque autre de la faction des sycophantes de Jean se présenta aux suffrages du peuple et du

clergé pour la succession d'Arsace; l'histoire nous dit seulement que les compétitions furent nombreuses, et les luttes tellement acharnées que l'interrègne dura quatre mois. Au bout de ce temps, le choix s'arrêta sur un prêtre de Constantinople qui portait aussi au front le sceau de la bête, car il avait témoigné plusieurs fois contre l'évêque légitime au concile du Chêne et pressé sa condamnation. Trop d'ecclésiastiques en effet s'étaient compromis dans les dernières luttes, et les passions hostiles étaient trop prononcées pour qu'on pût s'attendre à voir nommer ou un joannite ou un homme tant soit peu soupçonné de l'être.

Le nouvel élu, nommé Atticus, était un Arménien originaire de Sébaste, où il avait passé son enfance parmi des moines macédoniens qui tenaient alors en ce lieu, suivant l'expression d'un écrivain ecclésiastique, « boutique de leur philosophie. » Devenu homme, l'Arménien quitta son pays, vint à Constantinople, et se laissa facilement convertir au catholicisme, plus par prudence que par doctrine, si l'on en croit le même historien. Il entra bientôt dans les ordres, et l'archevêque d'alors, soit Nectaire, soit son successeur, l'attacha à son église. Le jeune Macédonien, rompu aux études subtiles de son couvent sur la nature du Saint-Esprit et sa place dans la sainte Trinité, avait grandement négligé les lettres profanes et fit rire à ses dépens dans cette église savante des Grégoire de Nazianze et des Chrysostome, où les discours de Démosthène et d'Isocrate marchaient presque de pair avec les psaumes de David et les épîtres de saint Paul. Atticus fut donc taxé d'ignorance par ses confrères. Il apportait d'ailleurs avec lui un terrible accent arménien qui eût gâté dans sa bouche l'éloquence même. Ces désavantages l'affectèrent à ce point qu'il n'osait pas improviser et apprenait ses sermons par cœur. Aussi ne trouva-t-il point de tachygraphe pour les recueillir, quoiqu'ils continssent, au fond, de très bonnes choses. Comme il était homme de résolution, il prit un moyen énergique de se corriger et de railler à son tour ses détracteurs. Se confinant dans une retraite absolue, il se mit à étudier nuit et jour, à l'insu de tout le monde, les grands modèles de la littérature hellénique, et à corriger par des efforts sur lui-même ce que sa prononciation arménienne avait de trop choquant pour des Grecs; puis un beau jour il reparut dans la société de ses collègues, parlant mieux qu'eux d'Aristote et de Platon, et pouvant presque passer pour un Athénien. Tout le monde s'inclina devant cette volonté de fer, et Atticus dès lors jouit d'un grand crédit, comme homme de conduite cependant beaucoup plus que comme homme de science. Il fut, sans trop se mettre en avant, un des meneurs des dernières cabales contre l'archévêque Jean, et c'est ce qui valut à sa candidature

l'appui des évêques de la cour lorsque ses chances favorables commencèrent à se dessiner. Nommé vers la fin de février 406, il fut ordonné, comme Arsace, dans l'église des Apôtres, qui servait de basilique principale, tandis que Sainte-Sophie sortait peu à peu de ses ruines. Avec un pareil homme, l'occasion parut bonne à la faction des sycophantes de reprendre et de réaliser enfin ce grand plan de domination générale ou plutôt d'oppression des églises d'Orient que l'indolent Arsace avait laissé dormir dans ses mains. C'est ici le lieu de dire ce qu'était ce plan, et quelles effroyables douleurs l'exécution d'un pareil dessein fit tomber sur les catholiques des provinces.

La séparation que nous avons vu se former dans l'église de Constantinople après la seconde condamnation de Chrysostome avait passé dans les diocèses voisins, puis dans toutes les provinces, et chaque église avait actuellement son parti joannite, qui maintenait la communion avec l'archevêque exilé, et son parti antijoannite, qui acceptait la communion de l'archevêque intrus. Les deux partis s'y faisaient la guerre, comme à Constantinople, avec un redoublement de vivacité qui répondait au tempérament asiatique ou syrien. En Syrie surtout, patrie du grand homme dont l'infortune aujourd'hui remplissait le monde, comme autrefois son génie, la cause joannite comptait de chauds partisans parmi les évêques et les clercs, et surtout dans la masse du peuple. Or les persécuteurs se disaient avec raison qu'il n'y avait qu'une demi-victoire de gagnée, si l'on étouffait ce qu'ils appelaient le schisme à Constantinople en le laissant se développer ailleurs, et ils imaginèrent le moyen suivant de l'extirper dans tout l'empire. Ils proposèrent à l'empereur d'établir dans les trois grands patriarcats de l'Orient trois centres de communion religieuse auxquels tous les évêques d'une certaine circonscription seraient tenus de se rattacher sous peine de déposition et d'expulsion violente au besoin; les trois patriarches étaient de plus investis du droit de nommer eux-mêmes d'autres évêques à la place des récalcitrans. Leurs droits s'étendaient en outre sur la composition des clergés des villes, et toute résistance était punie d'excommunication ecclésiastique accompagnée de pénalités civiles; c'était en un mot la plus affreuse tyrannie pesant sur toutes les églises, leur droit électoral supprimé, leurs libertés abolies, leur dignité foulée aux pieds. Les ressorts de ces potentats comprenaient, outre l'étendue de leur juridiction métropolitaine, certains territoires annexés; ainsi le patriarche d'Alexandrie avait sous son pouvoir l'Égypte et très probablement encore la Palestine; le patriarche d'Antioche devait régner sur la Syrie, l'Arabie et la plus grande portion de l'Asie-Mineure; le reste des églises ressortissait du patriarche de Constantinople. Le faible Arcadius s'était empressé

de donner la sanction légale à cette usurpation des droits des églises, et il avait reconnu le triumvirat ecclésiastique par une loi rendue du vivant d'Arsace, le 18 novembre 404. Cette loi est curieuse, et fera voir quelles étaient à cette époque les relations de l'église et de l'état. Elle se divisait en deux parties d'après le dire des historiens, l'une concernant les assemblées des fidèles hors de l'église et des basiliques, l'autre les peines réservées aux évêques dissidens.

La première était ainsi conçue : « Que les gouverneurs des provinces soient avertis qu'ils doivent empêcher les assemblées illicites de ceux qui, méprisant les églises sacro-saintes, essaient de se réunir autre part, et qu'en outre ceux qui séparent leur communion de celle d'Arsace, de Théophile et de Porphyre (très révérés pontifes de la loi sacrée) doivent être mis hors de l'église comme schismatiques. — Donné à Constantinople le 14 des calendes de décembre, sous le sixième consulat d'Honorius Auguste et celui d'Aristenetus. » La seconde partie de la loi, laquelle ne se trouve pas dans le code, mais a été reproduite par les écrivains contemporains, portait ces dispositions : « Si quelqu'un des évêques refuse de communiquer avec Théophile, Arsace et Porphyre, qu'il soit chassé de son siége, et que ses biens soient confisqués tant en argent qu'en propriétés foncières. »

Ces lois oppressives que la mollesse d'Arsace ne lui permettait guère d'appliquer reçurent une nouvelle vie sous Atticus, qui porta dans l'exécution de ces mesures toute la rigidité de son esprit opiniâtre et froid, tandis que Porphyre, nouveau patriarche d'Antioche, y mettait les violences éhontées qui ont flétri à jamais son nom. Il est souvent difficile, quand on étudie l'histoire des dissensions religieuses, d'accepter comme tout à fait véridique l'appréciation des hommes d'un parti faite par des écrivains du parti contraire, et notre temps démontre assez qu'il peut en être de même dans l'ordre politique; toutefois le jugement porté sur Porphyre par tous les écrivains ecclésiastiques du temps semble si bien confirmé par sa conduite dans des faits avérés qu'on ne court pas grand risque de calomnier ici un mort en répétant ce que disaient de lui les vivans.

Porphyre avait mené dès son enfance l'existence la moins conforme à l'état qu'il voulait embrasser, et ses instincts pervers, nous dit un historien, entretenus et nourris avec un soin tout paternel, n'avaient fait que se développer avec l'âge. Débauché, coureur de futilités et de spectacles, passionné pour les mimes et vivant familièrement avec eux, ce qui était le comble du déshonneur, même pour un laïque, il cultivait en outre les sciences occultes et passait

pour magicien. En dépit de ces pratiques qui l'eussent dû exclure pour toujours du sacerdoce, il y parvint néanmoins à force d'intrigues et de bassesses, car il était souple, insinuant, flatteur des grands, habile à déguiser sous un air riant et satisfait les haines jalouses qui rongeaient son âme. Porphyre était déjà vieux à l'époque de nos récits. On eût malaisément soupçonné à un pareil prêtre, toléré plutôt qu'accepté dans le sacerdoce, l'ambition de l'épiscopat; il l'avait pourtant, et comme il sentait aussi qu'il ne pouvait être qu'un évêque de hasard, il guettait soigneusement l'occasion. Dès le commencement des querelles entre Chrysostome et les deux conciles, il s'était posé en ennemi de l'enfant d'Antioche, dépassant tout le monde dans l'exagération de ses attaques, et cherchant à compenser par la notoriété des passions de parti l'obscurité de son mérite et le mépris dû à son caractère.

Sur ces entrefaites et vers le temps où Chrysostome partait pour son second exil, le vieil évêque d'Antioche, Flavien, s'éteignait après une longue maladie, et le parti joannite perdait en lui un appui considérable; aussi la lutte paraissait devoir être très vive pour le choix de son successeur. Sévérien de Gabales et ses deux complices ordinaires, les sycophantes Acacius et Antiochus, tous trois Syriens, partirent de Constantinople comme pour regagner leurs diocèses; mais, se glissant secrètement dans Antioche, ils s'y cachèrent, afin d'observer eux-mêmes ce qui allait se passer et d'intervenir au besoin; ils s'étaient munis d'ailleurs d'ordres et de pleins pouvoirs de la cour pour faire agir dans un sens ou dans l'autre l'autorité civile et l'autorité militaire. Le moment de l'élection approchant, les compétiteurs se présentaient en grand nombre. Le clergé se scindait en deux parts; mais le peuple penchait en masse du côté du prêtre Constance, cet ami de Chrysostome dont nous avons parlé à propos de la mission de Phénicie, et qui devait la faveur populaire non moins à ses vertus personnelles qu'à sa fidélité pour l'exilé. Porphyre, au milieu de ces débats, gardait sa place d'homme de parti, prêchant l'exclusion de tous les joannites, et ce ne fut que par des distributions d'argent considérables dans les dernières classes du peuple ou dans le bas clergé qu'il révéla sa propre candidature. On ne la prit pas d'abord au sérieux, tant l'homme était jugé indigne; pourtant Sévérien et ses compagnons, convaincus de son habileté, s'abouchèrent secrètement avec lui, et leur pacte donna au projet de Porphyre une consistance qui lui manquait. Il fut reconnu dans ce petit conciliabule qu'on ne pouvait réussir que par surprise; on se distribua les rôles, les évêques de la cour prévinrent le commandant de la force armée, et on se tint sur ses gardes pour saisir aux cheveux l'occasion.

Il devait se célébrer sous peu de jours, dans le bourg de Daphné, le lieu des divertissemens d'Antioche, une grande représentation de jeux dits olympiques, où l'on faisait passer en revue sous les yeux des spectateurs la vie et les travaux d'Hercule, avec force courses hippiques et luttes de pugilat. Or on connaît la passion des Antiochiens pour les jeux scéniques, les courses de chars et les combats d'athlètes, et Porphyre savait bien qu'une fois assis sur les bancs d'un cirque ou en face d'un amphithéâtre de mimes aucun d'entre eux ne se dérangerait, même pour l'affaire la plus importante. Tandis que les habitans, grands et petits, païens et chrétiens, désertent la ville pour gagner le bois de Daphné, il ramasse de son côté, au moyen de ses émissaires, plusieurs centaines de gens du peuple et quelques clercs, ses âmes damnées, et il se dirige avec eux vers l'église, où les trois évêques l'avaient précédé. A son arrivée, on ferme les portes, on s'empare des vases sacrés; un simulacre de nomination a lieu, il s'agenouille, et les évêques l'ordonnent. Tout cela se fit avec une telle hâte qu'on n'acheva même pas les prières de l'ordination, tant on craignait quelque surprise ou le retour fortuit du peuple. Sévérien et ses amis quittèrent alors précipitamment l'église, puis la ville, pour aller se réfugier dans les montagnes voisines et de là dans leurs diocèses, car ils appréhendaient la colère des habitans quand leur fraude serait découverte. Le soir en effet, les Antiochiens, revenus des jeux, furent fort étonnés d'apprendre qu'ils avaient un évêque, et que cet évêque était Porphyre. La chose ne leur plut point; mais, ne sachant encore que résoudre, ils passèrent la nuit à se consulter. Le lendemain matin, la résolution était prise, et une foule irritée se porta vers la maison épiscopale, où Porphyre s'était barricadé et faisait mine de se bien défendre, aidé de ses clercs et de ses domestiques. Un siége commença donc, et des gens du peuple amoncelèrent contre la maison de la paille et du bois pour y mettre le feu et brûler l'évêque avec l'évêché. La force armée avertie accourut à temps pour sauver l'évêque, et dégagea la place à grands coups d'épée. La bataille recommença les jours suivans, mais avec un plus grand déploiement de troupes; bref, Porphyre fut installé sur le trône pontifical par les soldats. Conformément aux intentions de la cour, le gouverneur ordonna au clergé et au peuple de se rendre à l'église sous la menace des pénalités édictées par le décret impérial; le peuple en grande partie refusa, il essaya de faire des litanies dans les rues en portant devant lui le signe de la croix; le gouverneur (c'était un certain comte Valentinien) fit charger la litanie comme une émeute de séditieux; la croix fut renversée dans le tumulte et foulée sous les pieds des chevaux.

D'Antioche, les mécontens se portèrent dans la campagne; on les y pourchassa, et les scènes de violence qui avaient déshonoré et ensanglanté Constantinople et sa banlieue se renouvelèrent dans la métropole de la Syrie. Appuyé par l'autorité civile et par les exécutions militaires, le nouveau patriarche opprima non-seulement le clergé de son église, mais celui des églises voisines. Ce fut une révolution dans toute la province; il suscitait partout des cabales, il faisait expulser les évêques ou les déposait lui-même pour en nommer de nouveaux, et alors on vit des scandales qui dépassaient de bien loin ceux qu'avait réprimés Chrysostome dans l'Asie-Mineure. L'épiscopat était à l'encan, on le demandait, on l'offrait, on le marchandait comme une chose vénale dans un marché public, et le plus indigne était toujours le plus recommandé par Porphyre. Des vols, des spoliations de biens ecclésiastiques, des énormités contre les canons, se passèrent dans ces exploitations de la dignité épiscopale et de la fortune des églises. On nommait, on ordonnait des gens inconnus ou sans garanties, et on ne savait bientôt plus qui on avait ordonné. Toutes les règles ecclésiastiques étaient bouleversées. Pour obtenir des évêques corrompus, on corrompait d'abord les électeurs, clercs ou laïques, et les moyens les plus bas étaient mis en usage. Des tables étaient dressées dans les rues, des repas publics servis à tout venant, de l'argent distribué. « Autrefois, dit avec amertume un écrivain du temps, les apôtres se préparaient par la prière et le jeûne à la sainte opération d'une élection d'évêque; on s'y prépare aujourd'hui par la débauche et l'ivresse; les églises sont devenues des foires où chaque candidat à l'épiscopat ou au sacerdoce vient étaler ses promesses et ses cadeaux. » Un autre ajoute qu'il s'abstiendra de dire combien d'évêques furent déposés, combien d'autres mis à leur place, combien de corrupteurs infestèrent les églises. « Ce sont choses trop tristes, dit-il, pour être enregistrées dans l'histoire. » Il y en eut une néanmoins tellement scandaleuse que l'histoire a dû l'enregistrer, ce fut la nomination d'un eunuque, ancien esclave et maintenant domestique d'un tribun, homme impur, chargé de crimes, et que les catholiques appelaient « l'abomination de la désolation. » Ce misérable fut élu évêque d'Éphèse à la place d'Héraclide, ancien diacre de Chrysostome. « Et l'on n'eut pas honte, s'écrie l'auteur que nous citons, de poser l'Évangile sur la tête d'un pareil monstre. » Tels furent les débuts de ce patriarcat de Porphyre, qui lui valurent l'honneur d'être désigné par un décret impérial comme un des trois types de la foi catholique en Orient.

Arsace, qui avait comme archevêque de Constantinople la primatie dans le triumvirat, laissait ces saturnales ecclésiastiques se pas-

ser en Syrie sans paraître s'en émouvoir; Atticus, plus habile, fit succéder à des exécutions capricieuses une persécution savante, réglée, systématique, et la même méthode fut appliquée dans toute l'étendue de l'empire d'Orient. D'abord un second décret impérial fut rendu qui, en renouvelant les dispositions pénales du premier, substituait le nom d'Atticus à celui d'Arsace; on procéda ensuite à une épuration générale des évêques et des clergés, diocèse par diocèse, chaque patriarche présidant aux opérations dans sa circonscription territoriale. Les évêques convaincus d'être de la communion joannite furent déposés, renvoyés de leurs églises, livrés à la justice séculière comme des coupables. Ceux que l'on ne faisait que soupçonner d'être fauteurs de l'archevêque Jean, ou qui, sans refuser de communiquer avec les patriarches du triumvirat, conservaient cependant des liens avec les joannites, étaient transférés dans d'autres diocèses, et la bassesse ne les sauvait pas toujours. On reléguait des évêques de Syrie, de Cappadoce, de l'Asie proconsulaire, sur des siéges situés en Thrace ou dans le Pont, et réciproquement. Ces translations s'appliquèrent même aux moines : on faisait passer ces solitaires d'une région de l'empire dans une autre, et pour des enfans du désert c'était souvent la mort. Des évêques déposés, les uns, ceux qu'on redoutait le plus, étaient incarcérés, bannis, mis sous une surveillance plus cruelle que celle des geôliers des prisons civiles, sous la surveillance des patriarches leurs ennemis. D'autres étaient traités avec plus de ménagemens : on se contentait de les ruiner par la confiscation de leurs biens, puis on leur disait de subsister comme ils pourraient. Dans ce nombre, les uns eurent recours à la charité des fidèles; de nobles âmes les vêtaient et les nourrissaient, et on cite un évêque déposé qui, reçu secrètement chez un de ses collègues, y fut trois ans sans descendre les degrés de sa chambre, tant il craignait de compromettre son hôte. D'autres prirent des métiers pour vivre du travail de leurs mains; l'évêque Brison, frère de Palladius d'Hellénopolis, cultiva lui-même un petit champ qu'il possédait; un évêque de Troade acheta une barque, et vécut, sur les côtes de la mer Égée, du produit de sa pêche; à l'inverse de Pierre, qui de pêcheur de poissons s'était fait pêcheur d'hommes, de pêcheur d'hommes il se fit pêcheur de poissons. Au milieu de cette misère qui affligeait les catholiques d'Orient, beaucoup cherchaient à se réfugier en Occident; mais le passage de la mer n'était pas facile, et souvent on les arrêtait sur leur route. Un diacre et un prêtre envoyés par Chrysostome, de son exil de Cucuse, pour remettre une lettre au pape Innocent, cherchèrent longtemps sur la côte d'Asie une occasion de s'embarquer, et ils disparurent avec leur lettre.

Dans ce désarroi général, beaucoup d'églises faiblirent et se résignèrent à la communion des triumvirs. Celles qui résistèrent jusqu'au bout sont glorifiées par l'histoire. Dans ce nombre, on compte celles de Carie, qui se concertèrent pour envoyer leur profession de foi au pape Innocent, celles de Palestine, qui, malgré les divisions qui les déchiraient, chassèrent le prêtre qui leur apportait une sommation du triumvirat, celles de Cilicie, celle de Pessinonte, en Phrygie, et d'autres encore. La cour ayant tenté d'intimider ou de séduire l'archevêque de Thessalonique, dont l'église restait attachée au domaine spirituel de l'Occident, quoique son territoire, ainsi que toute l'Illyrie orientale, appartînt depuis Théodose au domaine civil d'Orient, le courageux évêque répondit : « Je suis en communion avec l'église de Rome; ce que fera cette église, je le ferai. » Les évêques et les clercs venus de Constantinople et de la Grèce continentale en Italie, et que les Asiatiques essayaient de rejoindre, formaient à Rome comme un petit peuple qui sollicitait instamment, au nom du malheur et au nom du droit, la justification de Chrysostome; là se préparait, ainsi que nous le verrons bientôt, une nouvelle phase de ce grand procès, qui de l'Orient étendait son importance sur le monde entier.

L'église orientale, on doit l'avouer, avec sa servilité, ses perpétuelles dissensions, les jalousies, les complots, les crimes de ses évêques (j'hésitais à écrire ce mot, mais il m'est imposé par les faits), cette église, dis-je, faisait bien les affaires de celle d'Occident, et travaillait de son mieux à la domination de sa rivale. Il y avait à peine vingt ans que dans le second concile œcuménique les pères réunis à Constantinople et l'empereur Théodose lui-même reprochaient aigrement au pape et aux évêques italiens de venir s'ingérer dans leurs affaires, qui ne les regardaient point, et les avertissaient de s'en abstenir désormais; maintenant, grâce à tant de fautes accumulées, les catholiques orientaux, traqués entre un gouvernement trop mêlé aux choses religieuses et un triumvirat de despotes ecclésiastiques, ne voyaient plus de recours et d'espérance de justice qu'en Occident. L'ancre de salut était devenue, pour cette moitié du monde chrétien, l'ancre de la barque de Pierre, et de même qu'au milieu des tempêtes du lac de Génézareth Pierre criait à son maître : « Sauvez-nous, Seigneur, car nous périssons ! » ces catholiques opprimés, ces évêques fugitifs, ces diacres et ces prêtres enchaînés dans les mines ou dans les prisons et le grand exilé lui-même, ce Démosthène de l'éloquence chrétienne, s'écriaient, les bras tendus vers Rome : « Successeur de Pierre, sauve-nous ! »

AMÉDÉE THIERRY.

LES

AGITATIONS OUVRIÈRES

ET

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE

I. *Der Arbeiter, Journal de l'association internationale à Bâle.* — II. *Journal de Genève; brochures et documens particuliers.* — III. *Les Associations ouvrières en Angleterre* (*Trade's-unions*), par M. le comte de Paris.

Il ne faut pas se lasser de mettre sous les yeux du public les incidens qui surviennent dans la vie des ateliers et en troublent les fonctions régulières. Aucun sujet n'a plus de gravité. Ce qui frappe quand on l'aborde, c'est qu'aucun pays manufacturier n'a pu échapper à la contagion, ni préserver les fortunes privées d'ébranlemens devenus périodiques. En Angleterre, les unions d'ouvriers (*trade's unions*) posent à la communauté des problèmes de plus en plus impérieux, et semblent défier la menace d'une législation nouvelle; sur le continent, l'*Association internationale* prend à tâche de propager des fermens de discorde, ostensiblement quand elle le peut, par des voies souterraines quand elle est contenue. Tout terrain lui est bon, et aucun moyen ne lui répugne. Qu'elle se soit présentée à la France avec des paroles d'émancipation, on le conçoit; mais comment expliquer sa dernière entreprise, si ce n'est par le génie du mal et le goût des ruines? En effet, les derniers troubles de ce genre ont eu pour théâtre le pays le plus libre qui soit en Eu-

rope, un pays républicain où l'égalité politique a poussé de vieilles et profondes racines. C'est en Suisse, où strictement il n'y a plus de classes, qu'une guerre de classes vient d'éclater. Les cantons suisses sont pourtant gouvernés le moins possible, l'activité individuelle s'y exerce comme elle l'entend; toutes les carrières sont ouvertes, on y entre de plain-pied, on s'y meut sans entraves. Point de servitudes de police, à peine par exception quelques garanties de capacité; ni la loi ni la coutume ne souffrent qu'on opprime ou exploite autrui. Croirait-on que dans un régime ainsi fait une tyrannie ait pu s'introduire, et la pire de toutes, une tyrannie qui vient d'en bas? Ce spectacle est pourtant celui qu'ont donné à la Suisse quelques groupes d'ouvriers inspirés par des meneurs inconnus. Il ne s'agit au fond, si l'on compte bien, que de minorités turbulentes; mais ces minorités n'en sont pas moins venues à bout de mettre en échec une portion de l'activité de deux villes d'industrie, de promener sur les corps de métier une justice vehmique qui ne souffre pas le débat et châtie les désobéissances, de pousser enfin la guerre des salaires à un tel degré de raffinement qu'elle équivaut à une sorte d'interdit jeté sur le reste de la communauté.

I.

C'est à Bâle, en novembre 1868, que ces agitations ont débuté. Bâle n'a qu'une industrie; mais cette industrie s'y exerce sur de grandes proportions et a le caractère d'un ancien établissement; c'est la soierie, ou plus exactement le ruban de soie. Pour les 65,000 âmes que renferme le canton et dans une superficie de vingt-cinq lieues carrées, on compte 6,000 métiers à tisser la soie, c'est-à-dire 1 métier pour environ 11 habitans. Cette industrie a de tout temps montré assez de vigueur pour éveiller les jalousies de Saint-Étienne, que parfois elle a devancé en matière d'invention. Divers perfectionnemens dans le métier à rubans ont eu la campagne de Bâle pour berceau, et c'est du village d'Aiche qu'est sorti, en 1758, le premier métier à la barre, qui permet de tisser plusieurs rubans à la fois. Quand le ruban à façons exigea l'emploi de tambours et de cylindres garnis de touches, Bâle fut des plus diligentes à s'en pourvoir. Enfin tout récemment, même avant Saint-Étienne, Bâle a introduit dans la fabrication du ruban de soie le régime des grands ateliers en y appliquant les moteurs à feu et les appareils mécaniques. A ce prix seulement, Bâle a pu s'ouvrir des débouchés, et lutter à force de vigilance contre les désavantages de sa situation. Cette situation est ingrate en effet : éloignés à la fois des grands marchés d'approvisionnement pour la matière et des mar-

chés de vente pour les produits, ne trouvant dans la confédération qu'une clientèle insignifiante, les chefs des fabriques bâloises sont obligés de porter au dehors, en pleine concurrence, le gros de leurs opérations, et par suite à regarder de près à tous les élémens dont se compose le coût des objets manufacturés.

Le bon marché, voilà le nerf de l'industrie du ruban et de toutes les industries suisses qui ne tiennent pas au sol; elles ne vivent en réalité que grâce au bas prix de la main-d'œuvre et à l'emploi des meilleurs outils. Que l'une de ces conditions disparaisse, un germe de dépérissement s'y introduira. Comment lutter alors contre la France et l'Angleterre, pays mieux situés et armés l'un de la supériorité de son goût, l'autre de la puissance de son capital? Jusqu'ici, l'ouvrier suisse avait envisagé la question ainsi; formé à la mâle école de la liberté, il avait l'exacte conscience de l'œuvre à laquelle il concourt. Il comprenait qu'avec le monde entier pour concurrent il faut calculer strictement, viser au plus juste, contenir des prétentions qui nuiraient à la destinée commune. En Suisse, la modicité des salaires avait d'ailleurs des compensations. Sur aucun point de l'Europe l'impôt n'est plus léger; tandis que dans les grands états il s'élève en moyenne à 50 et 60 fr. par tête, il descend ici à 4 et 5 fr. dans les petits cantons, et n'excède pas 12 fr. pour les cantons qui, avec plus d'aisance, ont plus de besoins. Le dernier mot de ce régime n'est pas de forcer le prix des consommations au moyen de taxes ingénieuses, ni d'avoir l'œil fixé sur les fortunes particulières pour savoir quel supplément de rançon le fisc pourra leur infliger. On y jouit assez paisiblement de ce qu'on a; on y paie les choses à peu près ce qu'elles valent.

Dans un pays ainsi gouverné, il est évident que le travail manuel s'exerce à d'autres conditions que dans ceux où les charges de l'impôt se multiplient sous toutes les formes. Là où les nécessités de la vie sont satisfaites à moins de frais, le salaire peut être réduit sans que le bien-être de l'ouvrier en soit affecté. La balance se rétablit par la force des choses, et comme les industries suisses sont pour la plupart des industries rurales, c'est la terre qui, dans les momens de crise, emploie et solde les bras inoccupés. On a remarqué qu'une sorte de symétrie règne dans ces alternatives. L'industrie se ranime quand les cultures font défaut; vient-elle à languir, le sol se couvre de largesses inaccoutumées. L'aspect des campagnes, soignées comme un jardin, en dit plus d'ailleurs qu'aucun autre témoignage. Point de mendicité avouée ou honteuse; la coutume et la loi en éloignent le spectacle; les misères, quand il y en a, sont secourues sur le fonds commun dans des formes et avec des ménagemens qui ne blessent pas la dignité de

l'assisté. Les choses marchent ainsi depuis des siècles, et ont produit un peuple laborieux, intelligent, honnête et réfléchi. Dans la tenue, rien qui ne soit décent; le langage dénote quelque culture d'esprit, les physionomies ouvertes et un peu fières sont celles d'hommes que des institutions libres ont marqués de leur empreinte. Avant ces derniers temps, l'influence de ces bonnes mœurs s'étendait aux rapports entre patrons et ouvriers, et y maintenait l'harmonie. Dans leur situation souvent menacée, tous sentaient qu'ils avaient besoin les uns des autres. En Suisse, le fabricant vit près des hommes qu'il emploie avec une simplicité qui désarme les jalousies, éloigne ce qui rendrait trop sensible le contraste des conditions. Il n'y a point de calcul en cela; c'est l'effet des traditions et des habitudes. Les enfans vivent comme les pères ont vécu, usant avec noblesse de la fortune acquise sans blesser les yeux par un étalage déplacé. Ainsi les distances restent moindres en même temps que les rapports sont meilleurs; la paix des ateliers se fonde sur la plus puissante des garanties, le respect mutuel. Ces moyens de conduite ne devaient-ils point assurer aux industries locales des jours moins troublés que ceux dont la perspective pèse sur d'autres ateliers de l'Europe? Hier encore, on était fondé à le croire; aujourd'hui, par l'esprit qui règne, on peut en douter.

Les premiers symptômes de l'agitation bâloise datent du 8 novembre 1868, vers la fin de la foire d'automne. Réunis en nombre à l'occasion de ces jours fériés, les ouvriers en rubans s'abouchèrent; le moment et le lieu avaient été préparés par cette *Association internationale* dont on retrouve la main mystérieuse partout où il y a des conditions onéreuses à imposer. Ces conditions étaient arrêtées d'avance, comme avaient été fixés le lieu et le moment; entre ouvriers, le débat ne devait être que de pure forme; seulement on admettait qu'avant la rupture il y en eût un plus sérieux avec les fabricans, sauf à passer outre, s'ils ne cédaient pas sur les points principaux. La récapitulation des griefs était longue, vingt-six articles qu'il suffit de résumer : les heures de travail réduites, avec des repos réglés et des consignes moins rigides pour l'entrée et la sortie des ateliers; des garanties pour le mesurage des pièces d'étoffe; une augmentation des salaires soit à la tâche, soit à la journée, avec une échelle décroissante des plus bas aux plus élevés, le tout donnant une différence moyenne de 25 pour 100 sur les tarifs en vigueur; une indemnité équivalant au prix de la journée pendant le temps qui s'écoule entre le montage des pièces, et un surcroît de 25 centimes pour chaque heure supplémentaire; enfin un prélèvement de 2 1/2 pour 100 sur le montant de la paie, supporté par l'ouvrier aussi bien que par le fabricant, et versé tous

les trois mois à la caisse d'épargne. Une commission de surveillance choisie par les ouvriers devait tenir la main à l'observation de ces accords et exercer sur les parties engagées une sorte de police qui en assurât les effets, notamment ceux-ci : envers les entrepreneurs, la suspension absolue du travail les dimanches et les fêtes, l'interdiction de l'entrée des ateliers aux enfans âgés de moins de quatorze ans, l'égalité des salaires entre la femme et l'homme pour la même nature de travaux, le repos avec salaire réduit pour la femme six semaines avant et après les couches; envers les ouvriers, la répression des rixes, passibles d'une amende de 2 francs et du double à la récidive, et des mesures disciplinaires contre les faits d'inconduite notoire, punis par l'exclusion après deux admonitions successives. Un article impératif ajoutait qu'il n'y aurait plus, d'ouvriers à patrons, de réclamations isolées ni de transactions individuelles; la commission de surveillance aurait désormais seule à connaître de ces cas et en jugerait l'opportunité : c'était le sceau de l'*Association internationale* apposé à ce projet de contrat.

Au fond, il faut le dire, la plupart de ces conditions n'avaient rien d'exorbitant; quelques-unes, comme les ménagemens pour les femmes enceintes et la limite d'âge pour l'emploi des enfans, étaient déjà familières aux ateliers de Mulhouse, et les fabricans de Bâle y auraient probablement accédé. L'obstacle provenait de la forme plutôt que du fond. Les prétentions émises, les concessions à faire, ne touchaient les ouvriers qu'indirectement; leur attitude était plutôt passive qu'active. Il s'agissait de traiter moins avec eux qu'avec une puissance occulte pour qui cette première expérience n'était qu'une entrée de jeu, et dont les engrenages broieraient sans pitié les industries qui s'y seraient une fois engagées. Bâle n'ignorait rien des origines et des plans d'action de cette croisade des salaires qui, de Londres et de Paris, avait gagné la Suisse romande, où par deux fois elle avait laissé les traces de son passage; une nouvelle étape la portait vers les cantons allemands, au cœur du travail bien plus exposé des étoffes et des métaux. Quelle conduite tenir? Il n'y eut qu'un avis : résister et user de vigueur. Pour le moment, il n'y avait point à distinguer entre des demandes qui ressemblaient à des injonctions; on verrait plus tard ce qu'elles pouvaient avoir d'admissible. La détermination prise, l'effet en fut prompt; dès le lendemain, les ouvriers surent à quoi s'en tenir.

On était au 9 novembre, dernier jour de la foire d'automne; l'usage accordait à cette occasion quelque tolérance pour le travail; les uns chômaient, les autres se remettaient à leur tâche. Un des gros fabricans de rubans résolut de rompre les attroupemens qui

se succédaient par une stricte exécution des règlemens de fabrique. Il fit annoncer dès la veille que les ouvriers qui s'absenteraient le 9 seraient congédiés. Là-dessus grande rumeur. C'était l'un des établissemens les plus considérables de la ville, et si paternellement conduit qu'on avait bâti à portée et par groupes des maisons d'ouvriers qui leur étaient cédées moyennant un loyer très modéré; mais qu'on était loin alors de ces largesses du patronage! Au défi des ouvriers, l'établissement répondait par un autre défi; des deux parts, la passion s'en mêlait. Les choses marchèrent vite : sur 274 passementiers, 70 seulement déférèrent à la consigne, 204 la violèrent, et quand on donna congé à ces derniers, l'atelier déserta en masse. A peine ouverte, la guerre s'était envenimée; on parlait déjà de moyens extrêmes, comme l'évacuation des logemens que les ouvriers tenaient à bail irrégulier, lorsque le bourgmestre survint, et dicta les conditions d'une trêve. La grève cesserait, et les ouvriers se remettraient tous à la besogne. En même temps le projet de réforme des règlemens serait soumis à un examen contradictoire, avec le désir de le faire aboutir à un compromis. Porté d'abord devant le petit conseil de la commune, le débat passa ensuite à son arbitre naturel, la chambre de commerce, qui délégua deux de ses membres pour en connaître et au besoin le concilier.

La tâche n'était point aisée; rien de possible dans tous les cas devant l'obstacle que voici : d'un côté des ouvriers persistant à se faire représenter par l'*Association internationale*, de l'autre des fabricans ne tenant pour sérieux ni les mandataires ni le mandat, et déclarant qu'ils ne traiteraient qu'avec les gens de leurs ateliers, point avec d'autres. Les négociations roulaient ainsi sur une équivoque; la chambre de commerce ne pouvait parvenir à mettre en présence les contendans. Les ouvriers se rendaient aux convocations, mais personnifiés par les intermédiaires dont les fabricans ne voulaient pas entendre parler. Bon gré, mal gré, il fallut temporiser, procéder isolément et par voie indirecte. Ces délais, en se prolongeant, entretenaient dans les ateliers une fermentation qui gagna la place publique. Le 13 décembre, réunion tumultueuse de tous les corps d'état; les motions se succédaient, aboutissant à dire qu'il fallait en finir avec ces dénis de justice aggravés par un affront. Là-dessus les esprits s'aigrissent, et le flot des mécontens grossit. Les ouvriers teinturiers, qui jusque-là s'étaient tenus à l'écart, s'avisèrent qu'il était temps de dicter leurs conditions, et quelles conditions! C'est à n'y pas croire, même avec le texte sous les yeux. Le moindre ouvrier devait gagner 3 francs par jour, l'ouvrier dégrossi 3 francs 50 centimes, l'ouvrier formé 4 fr. 50 c. Le vin continuerait à être délivré suivant les usages.

Pour les heures supplémentaires, c'était 50 centimes par heure, plus le vin. Aux travailleurs sans ouvrage, il serait bien d'allouer une moitié de paie, comme aussi, en temps de crise, de suspendre l'emploi des machines pour en revenir au travail à la main. Un ouvrier tombait-il malade, le patron lui devait moitié paie jusqu'à sa guérison; était-il estropié, le patron avait le choix entre une pension de 10 francs par semaine ou un emploi rétribué pour le restant de ses jours; quand la mort suivrait l'accident, la pension serait réversible sur la veuve. Plus d'amendes d'ailleurs, et seulement un apprenti par dix hommes faits; enfin les jours fériés devaient être payés à l'ouvrier, et on avait bien soin de comprendre dans le nombre le lundi gras, le mercredi des cendres, et ce dernier jour de la foire d'automne à l'occasion duquel s'était élevé le conflit.

Évidemment on en était au chapitre des prétentions chimériques; le modeste programme des passementiers n'était plus qu'un jouet d'enfant devant cette machine de guerre. C'est que peu à peu la raison cédait devant les inspirations de la colère; on demandait l'impossible de propos délibéré. Dans les lieux publics fréquentés par les ouvriers, on ne ménageait ni les défis ni les menaces. Il était temps d'aviser, de montrer que dans tous les cas les hommes violens trouveraient à qui parler. A la date du 16 décembre, le bourgmestre, M. Burckhardt, sortit du rôle à peu près passif qu'il avait gardé jusque-là, et adressa un appel aux bons élémens que renfermait la cité. Après avoir parlé comme il convenait de la crise industrielle et des souffrances qui en étaient la suite, il en arrivait à déplorer l'agitation qui en aggravait les maux et prenait son point d'appui dans une association secrète animée par le souffle de l'étranger. Pour se garder contre toute surprise, il était opportun que l'esprit national se dégageât de ces causes de pervertissement, et maintînt inviolable le respect de l'ordre et des lois. A tout événement, le bourgmestre traçait aux hommes de bonne volonté la marche qu'ils auraient à suivre. Des points de réunion étaient indiqués par quartiers, et il suffisait de s'y rendre sans uniforme, au premier signal d'alarme; on y trouverait des chefs pour exercer le commandement. Le bourgmestre espérait d'ailleurs que ces convocations ne seraient pas nécessaires, et qu'à plus forte raison il n'y aurait pas lieu de réclamer contre des troubles éventuels l'appui des cantons confédérés.

Les journaux que soldait la ligue des ouvriers n'ont ménagé après coup au manifeste de M. Burckhardt ni les gros mots ni les quolibets. Le fait est que la publication de cette pièce fut suivie d'un apaisement à peu près instantané; du jour au lendemain, Bâle eut une tout autre physionomie. Les ouvriers avaient compris

qu'une force sérieuse venait de leur être opposée; les fabricans, mieux appuyés, pouvaient se montrer plus concilians : aussi les arrangemens devinrent-ils désormais faciles. Une conférence entre deux délégués de la chambre de commerce et six fabricans de rubans suffit pour donner aux passementiers une satisfaction dont ils parurent se contenter : les petits salaires de 1 fr. 50 cent. étaient portés à 2 francs, les versemens réciproques à la caisse d'épargne étaient rétablis; mais les fabricans entendaient que ces concessions ne pussent se rattacher en rien aux sommations collectives qu'on leur avait faites au nom des ouvriers, et déclaraient une fois de plus qu'en aucun temps et dans aucune circonstance ils n'acquiesceraient à de telles façons de traiter. Les passementiers acceptèrent l'augmentation sans discuter le commentaire. Avec les teinturiers, la négociation éprouva plus de difficultés. Avant tout examen, M. Clavel, le principal entrepreneur, signifia que ceux de ses ouvriers dont les noms figuraient sur les listes de l'*Association internationale* eussent à s'en démettre avant le premier jour de paie, qu'autrement il aviserait. Au jour dit en effet, le 26 décembre, les ateliers étaient disposés comme pour un chômage; point de travail en préparation, un nettoyage au complet. C'était une menace contre les adhérens obstinés de l'association; dans l'après-midi, la paie faite, chacun de ces derniers reçut son congé, et comme d'habitude le reste de l'atelier fit cause commune. Rien de grave en tout cela : un dernier feu de paille. A vrai dire, personne ne voulait d'une grève, pas plus les patrons que les ouvriers; parmi ceux-ci surtout, c'était à qui prêcherait le maintien du travail. Moyennant une augmentation de salaires (50 cent.), l'affaire des teinturiers fut donc arrangée le 4 janvier, et au lieu d'emporter de haute lutte l'épuration de ses ateliers, M. Clavel dut y procéder par des triages successifs. Au bout de quelques semaines, les élémens les plus réfractaires avaient disparu, et la paix régnait chez lui comme dans les autres établissemens de Bâle. Qu'il ne couve pas là-dessous quelques colères, personne n'oserait le garantir; mais dans les dispositions où sont les ouvriers, l'industrie n'a plus que des répits, et l'on doit regarder comme des grâces d'état ceux que lui procure la force des choses.

II.

Les émotions de Bâle étaient à peine calmées que Genève s'agita. On devait s'y attendre; c'était partie liée et des mêmes mains. Comment en douter quand les fils électriques jouaient entre les deux villes pour tenir la résistance en haleine? « Soyez fermes, écrivait-

on au comité bâlois, nous sommes avec vous. Genève est à Bâle, et Bâle est à Genève. » Comme dans un duel à outrance, les champions devaient se succéder; Genève n'entra en ligne que lorsque Bâle eut épuisé son feu. Ici, l'*Association internationale* marchait sur un terrain qui lui était familier et où elle avait conduit, non sans quelques déboires à la vérité, une campagne pour les ouvriers du bâtiment. Cette fois elle se proposait d'engager dans l'action une industrie plus ancienne, plus susceptible d'émouvoir le public par la nature de ses services, celle des ouvriers d'imprimerie. Le hasard, la fatalité plutôt, l'avaient en cela servie à souhait. Il existait à Genève depuis dix-neuf ans une société typographique qui, sagement conduite, s'était constitué un fonds d'épargne au moyen duquel des secours de toute nature étaient distribués à ceux de ses membres que frappait quelque incapacité de travail. Cette caisse bien garnie avait excité tout d'abord les convoitises de l'*Association internationale*, souvent à court de ressources; point de trêve que cette caisse ne fût tombée dans ses mains. L'expédient était des plus simples, absorber la petite société dans la grande; c'est ce qui eut lieu en mai 1868. Le maniement des fonds prit dès lors quelque élasticité, quoi de plus naturel? L'œuvre d'assistance était devenue une œuvre de propagande; au lieu de soulagemens individuels, on avait en perspective un enrichissement collectif par la stratégie des grèves. Aussi rien ne sembla-t-il plus urgent que d'avoir un laboratoire convenable pour la recherche de cette pierre philosophale. Il s'agissait d'acquérir un immeuble assorti à la grandeur de l'entreprise, et le plus net des épargnes de la société typographique y passa. En revanche on lui promit de faire payer aux maîtres imprimeurs, par d'ingénieux remaniemens des tarifs, la folle enchère de cette dépense.

Cette seconde exécution ne marcha pas néanmoins comme la première; il est plus aisé de vider les caisses que de les remplir. En vain nommait-on commission sur commission; plusieurs mois s'écoulèrent en conférences avortées. C'est que dans ces groupes mal assortis régnait déjà un trouble mêlé de regret : deux camps s'étaient formés, l'un où l'on devait garder quelques ménagemens, l'autre disposé à courir les aventures, simple dissentiment d'abord, dégénérant plus tard en incompatibilité absolue. Le débat portait sur la rançon qu'on imposerait aux maîtres imprimeurs; au gré des plus ardens, cette rançon ne pouvait pas être assez forte; il fallait battre monnaie avec les tarifs et reconstituer le fonds commun par des rentrées immédiates; les plus rassis, les plus calmes d'entre les ouvriers s'opposaient à ces excès, et demandaient qu'on réglât les salaires sur les forces de l'industrie qui devait les supporter.

C'était introduire trop de sagesse dans une œuvre de passion; aussi fut-il passé outre. Dans une assemblée convoquée extraordinairement, un tarif exorbitant fut voté à une majorité considérable. Le nombre cause de ces ivresses; il étouffait ici la conscience non-seulement du mal qu'on allait faire à autrui, mais du mal qu'on allait se faire à soi-même. L'industrie des imprimeurs n'était point à même de supporter le surcroît de charges qu'on lui infligeait : pour certains travaux, c'était un arrêt d'émigration; pour d'autres, c'était une existence végétative. La moins sombre perspective pour la profession était un dépérissement sur place, une clientèle diminuée de tout ce que la concurrence étrangère allait lui enlever. De tels scrupules ne touchent jamais ceux qu'aveugle un intérêt étroit.

Dans les premiers mois de 1869, l'instrument de guerre était prêt, un pacte avait été conclu contre les maîtres imprimeurs et presque à leur insu. Il fallait pourtant leur en signifier les conditions. On leur donna trois jours pour une acceptation pure et simple, sans débat préalable. Ce délai passé, le nouveau tarif devenait une sorte de loi martiale; tout atelier où l'on ne s'y conformerait pas serait mis au ban. En vain y eut-il de la part des chefs d'industrie, appuyés d'un certain nombre d'ouvriers dissidens, une demande de sursis pour un examen contradictoire et une enquête faite en commun; les meneurs de grève en étaient arrivés à ce degré d'impatience qu'un succès les eût moins satisfaits qu'une rupture. La rupture eut donc lieu avec éclat. Le 21 mars, un dimanche, Genève en s'éveillant put lire sur ses murs un échantillon de plus des prouesses de l'*Association internationale*. C'était un manifeste qui frappait d'interdit les ateliers d'imprimerie et convoquait pour le lendemain les vingt-cinq sections de l'association, à l'effet d'entendre les explications du comité d'initiative. Comme avant-goût de ces explications, le manifeste ajoutait : « La permanence est établie au café Maréchal. — Les noms des ouvriers qui auront trahi leur cause seront affichés sur les murs. » Dans tout cela, point d'équivoque; c'était dire aux vaincus : Payez rançon et sans marchander; c'est nous qui tenons les plateaux de la balance. — Il fallut pourtant en rabattre; le terrain se prêtait mal à une tyrannie aussi cavalière : chacun sentait qu'il y avait là comme une sorte de main mise sur la publicité, et qu'à côté du préjudice matériel pour quelques-uns il y avait pour tous un préjudice moral. La fierté de chaque citoyen se soulevait d'ailleurs à l'idée qu'en pleine république un pareil langage fût tenu, de telles menaces fussent proférées, au mépris du droit commun et de la liberté individuelle. Coup sur coup, les protestations se succédèrent.

Directement atteints, les maîtres imprimeurs s'émurent des pre-

miers. Appelant d'un arrêt sommaire rendu sans eux et contre eux, ils demandèrent de nouveau que la cause fût reprise avec leur participation. Cette prétention si raisonnable n'eût pas pesé d'un grand poids auprès des meneurs de grève, si un incident ne s'y fût mêlé. Les ouvriers dissidens, 40 environ, pour mettre leur conscience en repos, appuyèrent les maîtres imprimeurs. Dans une pièce rendue publique, ils déclarèrent que, si l'offre de conciliation était repoussée, ils se détacheraient résolûment d'une majorité sans scrupules. L'acte était d'autant plus significatif que cette minorité se composait en très grande partie de Genevois, ouvriers sédentaires, attachés à leurs ateliers. En rompant avec l'association, ils allaient avoir à compter avec les 25 sections dont les menaçait le manifeste et dans lesquelles abondaient les nomades de tous les pays et de tous les corps de métier, troupe turbulente s'il en fut et qui avait déjà fait ses preuves. N'importe : une fois engagés, aucun, parmi ces quarante ouvriers d'élite, ne recula. Ils admettaient avec leurs camarades qu'on procédât à une révision des tarifs, mais en n'employant les moyens de rigueur qu'après avoir épuisé les voies amiables. Ils avaient jusque-là, disaient-ils, vécu en bons termes avec les maîtres imprimeurs, et, à moins d'impossibilité bien démontrée, ils voulaient continuer à vivre ainsi. Au fond, quoi de plus juste et de plus sensé? Les meneurs de grève ne le prenaient point sur ce pied; ils n'avaient pas d'assez gros mots pour cette défection avant le combat, et se promettaient de tirer vengeance de ceux qui s'en étaient rendus coupables. Discuter encore quand la majorité avait parlé, c'était plus que de l'indiscipline, c'était de la trahison. De part et d'autre, les imaginations se montaient; l'air était plein de colères.

Les meneurs sentaient pourtant que la partie devenait difficile à conduire; à tout prix, il fallait faire entrer dans la grève un autre corps d'état, le plus remuant de tous, celui des ouvriers du bâtiment. Par quel biais, sous quel prétexte? On va en juger. Les salaires des ouvriers en bâtiment étaient alors réglés par une transaction volontairement consentie au mois de septembre précédent, et à laquelle un conseiller d'état avait assisté comme intermédiaire officieux. Sur un seul point, cette transaction avait été d'un commun accord modifiée. Le prix était stipulé pour la journée : tant la journée d'hiver, tant la journée d'été, ce qui prêtait aux équivoques et suscitait des controverses sans fin. Pour y couper court, on avait ramené l'unité du prix à l'heure au lieu de la journée, et cela dans la proportion la plus exacte, tant par heure, quelle que fût la saison. Il n'y avait là qu'un équivalent, offrant peu de prise à la chicane. Les meneurs de grève dénon-

cèrent le fait dans un journal à eux comme une violation de la foi jurée, et prirent à partie le conseil d'état tout entier comme complice d'un mensonge. Rien de plus curieux que cette pièce, véritable exposé de doctrines. C'est du pur communisme, un appel à la dictature en matière de règlement de travail. Feignant de croire que la responsabilité du conseil d'état était engagée, le comité avait invité ses adhérens à descendre sur la place publique pour le rappeler à ses devoirs. Le pacte avait eu lieu en présence d'un de ses membres, donc le corps entier en était devenu garant, et il n'y avait plus qu'à le contraindre par un siége en règle à réintégrer les maçons et les tailleurs de pierre dans la jouissance littérale de leurs tarifs. Plus d'interprétation abusive sous peine de châtiment, et ce châtiment, on n'hésitait pas à le nommer. « Il n'y a d'autre issue, disait l'organe du comité d'ouvriers, il n'y a d'autre issue que de faire une bonne et solide révolution, bien profonde, bien radicale, pour mettre à la place de notre république bourgeoise la république de la démocratie socialiste. » Une révolution pour des tarifs de tailleurs de pierre, c'était beaucoup de disproportion entre le moyen et le but, et moins un mot réfléchi qu'un excès de langage.

Ces propos, ces écrits, ces affiches qui se combattaient, n'eussent pas suffi pour troubler la cité, si des actes ne s'y fussent joints. Depuis le 21 mars, date de la dénonciation de la grève, les sections de l'*Association internationale* étaient en permanence. Se contenant d'abord, elles ne s'animèrent que peu à peu et sous le coup d'échecs successifs. Dans les premiers jours, tout se bornait à des attroupemens et à des promenades avec accompagnement à pleine voix des chants les plus accentués. Genève ne prit presque pas garde à ce spectacle qui lui est familier. Vint ensuite le chapitre des revanches à prendre contre les dissidens. Ces dissidens n'étaient pas sans défense; ils avaient pour eux, comme auxiliaire, l'opinion, et dans les cas de sévices la loi; ni l'un ni l'autre de ces appuis ne leur manqua; les meneurs de grève s'y brisèrent, comme on va le voir, en défis impuissans. Contre les ouvriers imprimeurs, ils avaient imaginé un blocus des ateliers : les hommes, à l'entrée et à la sortie, étaient sommés d'obéir aux consignes, et à défaut traités de faux frères et de *sarrasins*. Dans quelques quartiers et pour des sujets plus particulièrement désignés, ces procédés injurieux dégénéraient en charivaris qui se prolongeaient jusqu'à domicile. Contre les maçons et les tailleurs de pierre, les voies de fait étaient plus directes; à deux reprises, notamment dans les chantiers des bâtimens académiques, des tentatives avaient eu lieu pour empêcher le travail de vive force. Partout ces violences étaient ré-

primées, par la police régulière quand elle était présente, par une police volontaire à défaut d'autres agens. Tout passant, tout témoin devenait un constable, et la foule, bientôt grossie, contenait les insulteurs. Les poings entraient-ils en jeu, la partie s'engageait aisément et de préférence devant le palais électoral, plaisamment nommé le *temple d'Héraclée*. C'est ainsi que vers les derniers jours de mars les rixes partielles prirent le caractère d'une manifestation sérieuse. On en vint aux mains avec assez d'acharnement pour que l'autorité mît sur pied toutes ses forces disponibles. Quelques meneurs avaient été arrêtés; le cri public demandait qu'on maintînt leur arrestation. On était las de ces alertes. Le conseil d'état les fit relâcher. Dès ce moment, la population ne prit plus conseil que d'elle-même.

Le lendemain, 31 mars, dès que le jour se fit, un court placard parut sur tous les murs de la ville. Point de signature, point d'indication d'origine, point de phrases non plus; un simple avis, un rendez-vous facultatif, n'excluant et ne désignant personne. Il y était dit que « les citoyens genevois qui voulaient travailler libres et être maîtres chez eux étaient invités à se réunir au palais électoral à une heure et demie. » Cet appel anonyme répondait si bien à la disposition des esprits, qu'on l'accueillit comme une délivrance. A l'heure assignée, quatre mille citoyens étaient réunis au lieu désigné. Pas un qui se méprît sur le sens de la convocation; les regards, en s'interrogeant, rencontraient la même pensée; il y avait dans l'air le même frémissement. Nul besoin de préliminaires oiseux et de longs discours; quelques paroles seulement comme celles que prononcèrent MM. Wessel et Duchosal. « Il est temps d'en finir, dirent-ils, avec les abus de mots. On nous parle depuis huit jours d'un travailleur imaginaire qu'on prétend opposer à un bourgeois imaginaire. Travailleurs, nous le sommes tous à notre manière; bourgeois, nous le sommes tous au même titre, bourgeois ou citoyens, ce qui est tout un. Un ouvrier est un bourgeois comme nous, dût-il s'en défendre : il a les mêmes droits, mais il a aussi les mêmes devoirs, qui sont de ne pas troubler l'ordre et de respecter la loi. » Là-dessus lecture fut donnée d'une adresse au conseil d'état qui fut adoptée par acclamation. On l'invitait à surveiller de près et à châtier au besoin les hommes qui, sans mandat reconnu, imposaient à une partie de la population des ordres obligatoires; on lui demandait de proclamer, dans un rappel des principes élémentaires, la liberté du travail et la protection du travailleur; on lui promettait enfin l'appui unanime des citoyens. La pièce une fois votée, la réunion se porta tout entière à l'hôtel de ville pour en assurer l'effet immédiat. Ce long défilé était plus qu'un spec-

tacle, c'était une force; il régnait dans les rangs la ferme volonté d'en finir. Mis en demeure, le conseil d'état s'exécuta de bonne grâce; il descendit en corps sur le perron, et l'un de ses membres, M. Frederich, donna lecture d'une proclamation qui allait être affichée et répondait aux désirs de la réunion aussi bien qu'aux sollicitudes déjà éveillées du gouvernement. Il y était encore question de conciliation, mais en même temps on y déclarait qu'on ne souffrirait plus d'atteintes impunies au droit individuel. « Nous comptons sur votre concours, ajouta d'une voix forte le conseiller d'état qui portait la parole au nom de ses collègues; vous nous le promettez, n'est-ce pas? — Oui! » répondirent des milliers de voix, et les groupes se dispersèrent avec la confiance que donne une opération bien conduite. On s'était compté.

Le coup était rude pour l'*Association internationale;* en vain essaya-t-elle de s'en relever. Toutes ses sections furent convoquées pour le 7 avril, à sept heures du soir, au Stand de la Couleuvronière; quinze cents personnes s'y rendirent, et dans le nombre beaucoup de curieux ou d'indifférens. On devait y poser, au sujet des derniers événemens, des questions de droit et des questions de fait. Les questions de droit consistaient à bien fixer la limite des engagemens d'une minorité vis-à-vis de la majorité et des moyens réguliers de contrainte quand ces engagemens sont violés. Les questions de fait portaient sur les moyens irréguliers de contrainte qui étaient de nature à agir sur les défaillans sans tomber sous le coup de la loi. On déraisonna à perte de vue sur ces propositions sans rien trouver de mieux qu'un recours à des pouvoirs discrétionnaires, ce dernier mot de tous les régimes socialistes. Des casuistes soumirent pourtant à la réunion quelques scrupules qui sortaient du domaine de la théorie, et sur lesquels, pour leur règle, ils tenaient à être édifiés. Jusqu'à quel point leur était-il permis de berner et de bafouer ceux d'entre leurs camarades qui avaient trahi leur cause? Bien entendu que les circonstances les plus graves seraient d'abord écartées, qu'il n'y aurait ni violation de domicile, ni préméditation, ni voies de fait, et que le châtiment serait infligé sur le pavé, comme dans les hasards d'une rencontre. Une escorte au bruit des sifflets par exemple, qui pourrait y trouver à redire? Des charivaris à outrance, individuellement administrés et périodiquement reproduits, n'étaient-ils point à l'abri des recherches, pourvu qu'on se tînt à distance convenable? Naturellement les réponses à ces questions étaient conformes aux passions de ceux qui les posaient, et leur jurisprudence s'établit dans ce sens. On crut à l'impunité de ces petits sévices, on les continua; mais cette fois les assaillans trouvèrent à qui parler. Se sentant soutenus, les

assaillis leur rendirent chamade pour chamade; de leur côté, les agens de police dressèrent des procès-verbaux, et la justice de paix fut saisie. Les délinquans, au nombre de douze, eurent à comparaître, le 19 avril, devant le prétoire, et à s'expliquer sur les faits qui leur étaient imputés; neuf d'entre eux, sur le vigoureux réquisitoire de M. Louis Vaucher, furent condamnés de un à trois jours de prison, indépendamment des frais du procès. Malgré les subtilités de la défense, la véritable jurisprudence fut donc réhabilitée. Il demeura entendu que la communauté doit avant tout à ses membres la liberté de disposer d'eux-mêmes, et ne tolère d'autre contrainte que celle qui s'exerce au nom de la loi.

Les choses en sont là; quelque dépit qu'elle en ait, l'*Association internationale* fera bien de s'attaquer à un autre pays que la Suisse. Il est des hommes qu'on n'abuse point avec des mots et qu'on ne mène pas avec des violences. C'est l'intérêt de ces scènes, c'est en outre la leçon qui s'en dégage pour le reste de l'Europe. Cette leçon n'est pas à négliger, comme on va le voir; il s'agit de la paix sociale.

III.

Une première remarque à faire, c'est que nulle autre part qu'en Suisse de tels conflits n'auraient eu ce dénoûment. Pour s'en convaincre, il suffit de suivre dans ses invasions cette *Association internationale* qui a déjà tant fait parler d'elle. Elle n'est pas née en France, comme on l'a dit, elle est née en Angleterre, où elle a deux grands foyers d'influence, Manchester et Londres; elle est la fille légitime de ces *trade's unions* dont M. le comte de Paris, dans un volume nourri de faits, vient de nous raconter l'attachante histoire. On la reconnaît, cette association, à deux traits qui ne trompent pas, des exactions entées sur des grèves et des châtimens pour les ouvriers à qui ces grèves répugnent. C'est ainsi que se sont passées les choses dans le Lancastre, dans le Middlesex et à Sheffield, d'odieuse mémoire. Rien de plus intolérable; comment les Anglais y ont-ils obvié? Par une enquête au nom de la couronne, enquête qui, en jetant une pleine lumière sur le passé, a légué à l'avenir un bien sombre problème. Voilà pour l'Angleterre. A la France maintenant; mais peut-on faire état de ce qui s'y passe? Là où les plus grandes hardiesses sont des hardiesses de tolérance, souffertes quand cela convient, supprimées ou punies quand cela déplaît, comment parler de la liberté et de la responsabilité des actes? Le groupe de l'association fondé à Paris l'a appris à ses dépens. Longtemps on l'a toléré, encouragé même; c'est qu'il s'in-

spirait à des sources autorisées; dès qu'il a voulu agir à sa guise, on l'a cassé aux gages, et comme les plus candides de ses membres persistaient dans leurs prétentions à l'indépendance, on les a condamnés comme affiliés à une société secrète, eux qui avaient conduit leurs opérations en plein soleil. Ainsi disparaissent de notre sol, comme par un coup de baguette, les singularités qui offusquent ou qui nuisent. On veut bien qu'elles germent, pourvu qu'elles ne fleurissent pas. En Belgique, les chances sont meilleures; aussi l'*Association internationale* a-t-elle multiplié ses rejetons. Ils étaient en nombre au congrès de Bruxelles, où les auditeurs n'ont eu de choix qu'entre les méthodes pour mettre à sac la propriété; l'association était aussi l'âme de toutes les grèves qui ont récemment agité les ateliers de Seraing et les chantiers du Borinage; elle a fait, en un mot, de cette contrée opulente l'un de ses siéges de prédilection. Comment s'y est-on défendu contre cette suite d'agressions où des industries moins robustes eussent succombé? Par le fusil et le mousqueton, toutes les fois que les voies de fait ont été bien caractérisées. C'est un argument expéditif. Ayant à choisir entre ces divers moyens de combattre le mal, l'Allemagne a préféré un préservatif; elle a fermé ses portes. L'association avait introduit quelques groupes dans le pays de Bade et le Wurtemberg; ils ont été dissous par mesure de police; la Bavière et la Prusse se sont garanties du contact par un cordon sanitaire. Chacun de ces états a usé pour la circonstance des pouvoirs et des moyens qu'il avait à sa disposition.

Ainsi, partout ailleurs qu'en Suisse, c'est l'autorité constituée qui a fait justice des excès commis ou prévenu les excès près de se commettre, assuré le respect de la loi et la sûreté des personnes; en cela, cette autorité agissait par délégation, par voie de consigne et médiatement pour ainsi dire, sans avoir la pleine conscience ni ressentir l'indignation directe des actes qu'elle réprimait ou empêchait. En Suisse au contraire, c'est une force libre, une force volontaire qui s'est prononcée; c'est la population elle-même qui, voyant sa dignité en jeu, son repos troublé, ses rues envahies, a payé résolûment de sa personne et dit aux tapageurs: « Assez de ce jeu, ou vous aurez affaire à nous; ce n'est pas vos camarades seulement, c'est nous que vous insultez. Il y a honte pour tous dans un pays civilisé à souffrir que des individus fassent ainsi le métier d'exécuteurs, et donnent au public le spectacle des avanies qu'ils infligent. » Que dans l'un et l'autre cas le fait matériel soit le même, nul doute à cela; mais combien les conséquences morales diffèrent! Dans la répression par une force soldée, il n'y a qu'un fait susceptible de revanche; dans une cité qui se lève pour

signifier à qui la trouble un désaveu et une mise en demeure, il y a un élan d'opinion auquel il serait insensé de résister. Aussi, à moins de vertige, les meneurs de grève se tiendront-ils pour définitivement battus à Genève comme à Bâle. Un esprit de conciliation venant à l'appui achèvera de panser les blessures faites; mais déjà l'on peut dire qu'en se défendant avec cette vigueur Bâle et Genève ont sauvé les industries de la Suisse. De proche en proche, les plus considérables eussent été entamées, la fabrique de Saint-Gall entre autres, siége d'un art exquis et à laquelle concourent trois cantons, celle de Zurich, qui est pour l'étoffe de soie ce que Bâle est pour le ruban, enfin les cent quarante filatures de coton distribuées sur le trajet des chutes d'eau qui descendent des glaciers alpestres. Pas une de ces industries qui ne soit aux prises avec de redoutables concurrens : Saint-Gall avec Glasgow et Tarare, Zurich avec Lyon et Coventry, les cantons où l'on file le coton avec Manchester et Mulhouse. Quelques centimes seulement séparent, pour les ateliers suisses, la faculté de donner cours au travail de la nécessité de le suspendre, et c'est là une des causes trop peu comprises qui poussent nos voisins d'outre-Manche à rapprocher les prix de la main-d'œuvre entre leur manufacture insulaire et celle du continent. Cette tactique, sur laquelle il est bon d'insister, explique en partie la raison d'être de l'*Association internationale*.

Au début en effet, pour être acceptée, cette association dut recourir à des déguisemens. L'essentiel pour elle était de paraître désintéressée : elle n'y épargna rien. Ses émissaires, répandus sur le continent, tenaient tous le même langage. Ils montraient combien, dans leur isolement, la condition des ouvriers était précaire et l'avantage qu'il y aurait à s'unir en faisceau pour l'améliorer : point de demi-mesures, rien d'incomplet ou de partiel, une ligue générale, universelle, non entre corps de métiers, y comprît-on tous ceux d'une province, d'un centre d'industrie, d'un état politique, mais entre tous les corps de métiers de toutes les provinces, de tous les centres d'industrie, de tous les états, — la ligue en un mot de ceux qui exécutent le travail contre ceux qui le salarient. Le premier effet de cette ligue serait, ajoutait-on, de rendre les hommes qui vivent du louage de leurs bras maîtres absolus de la rétribution de leurs services. Quelle force comparable à la force d'inertie d'une grève faisant instantanément le vide sur un produit de première nécessité, et avec quelque entente, un peu de discipline, les ouvriers disposaient de cette force-là! La tâche à remplir était de ménager un fonds de réserve, ce nerf de toute lutte. Le beau spectacle qu'offriraient alors, au milieu des conflits d'ambition et des disputes de territoire, ces légions d'ouvriers se donnant la main à

travers les frontières, d'autant plus unis qu'ailleurs on serait plus divisé, devenant les arbitres des événemens et signifiant à l'esprit de conquête un congé définitif! Voilà les thèmes favoris des agens de l'*Association internationale*, et le comité de Londres les développait dans ses correspondances, ou les fortifiait par des congrès tumultueux; comme témoignages positifs, l'association y ajoutait de temps à autre, et sur des terrains choisis, l'envoi de subsides pour l'entretien des grèves qu'entourait une certaine notoriété.

Il n'y a plus à réfuter ces déclamations et encore moins cette théorie, qui aboutirait à l'accaparement et au règlement discrétionnaire du prix du travail. Le salaire, sur un marché libre, résulte d'un contrat bilatéral qui ne se renouvellerait pas si l'une des parties était complétement à la merci de l'autre, et qui, rendu onéreux à quelque titre que ce soit, s'amoindrit d'autant, comme un morceau de glace fond dans les mains qui le pressent. Ce sont là des vérités élémentaires, et les inspirateurs de l'*Association internationale* étaient trop habiles pour l'ignorer. Aussi leur langage n'était-il qu'un leurre imaginé pour couvrir des embarras de situation. En réalité, cet appel aux ouvriers du continent avait alors pour les ouvriers anglais en train de se coaliser le caractère d'une mesure de salut. La première fièvre des unions de métiers (*trade's unions*) avait multiplié partout des grèves qui, conduites à l'aventure, épuisaient les réserves des ménages et mettaient les caisses communes à sec. Dans bien des cas, il avait fallu désarmer et se rendre à merci. Parmi les moyens de défense employés par les patrons, il en était un plus particulièrement désagréable aux hommes qui menaient cette guerre d'embûches : c'était l'introduction dans les îles anglaises de recrues sur lesquelles ils n'avaient pas dû compter. Ces recrues étaient le produit d'un actif embauchage exercé sur les ouvriers du continent, principalement aux lieux où la main-d'œuvre était le plus médiocrement payée. Une prime d'engagement, des indemnités de voyage, un salaire raisonnable en perspective, donnaient amplement cours à ces expatriations, familières à l'Allemagne et à la Suisse; les convois se succédaient, et devant ces invasions d'étrangers les grèves étaient frappées d'impuissance. A quoi servaient les vides opérés dans les cadres d'ouvriers, souvent au prix d'un exode, si par des moyens irrésistibles ces cadres se remplissaient de nouveau?

C'était une rude épreuve pour les chefs des *unions* anglaises et en même temps une grave responsabilité. Ils avaient charge d'âmes et en cas d'échec de grandes misères à prévoir; mais qu'y faire? Décourager les intrus par des rixes, des guet-apens et des violences? On l'essaya en pure perte; les nouveaux débarqués étaient

gens à se défendre, et d'ailleurs un tel accueil fait à des hommes inoffensifs était indigne d'une nation civilisée. On avisa donc à d'autres moyens, et c'est ainsi que naquit le projet de faire la police de l'émigration sur le continent même en l'y étouffant en germe, au lieu d'avoir à l'affronter une fois née. Rester investies du marché de la main-d'œuvre, en écarter les parasites, voilà ce qu'ont voulu les unions anglaises, et ce qu'elles sont en voie d'obtenir par des stratagèmes qui ne sont pas tous édifians. Si elles ont rencontré quelques obstacles dans leurs desseins, c'est de la part des hommes qui tiennent avant tout à être maîtres chez eux et à voir clair dans les nouveautés où on les pousse. Parmi les ouvriers, elles n'ont eu que des complices, et on peut dire aussi des dupes. De quelque façon que ces entreprises se dénouent, le calcul aura été profitable à ceux qui l'ont fait. Ils ont jeté dans des industries rivales un trouble profond et un esprit de chicane chez les auxiliaires qui les desservent. A des ouvriers qui s'étaient jusque-là contentés du rôle de gagne-petit, ils ont donné le goût des gros salaires et des grèves. Le pli est pris, il restera, et à la rigueur ce succès peut suffire à l'ambition des unions anglaises.

Reste à savoir comment les industries du continent se trouveront d'un régime où les termes mêmes de leur existence seront incessamment discutés. Entre ces industries et les industries d'outre-Manche, les distances sont encore bien grandes pour les tarifs de la main-d'œuvre. Pendant que le fileur ou le tisseur de coton et de laine gagne à Manchester de 25 à 28 shillings (31 fr. 25 cent. à 35 fr.) par semaine, l'ouvrier de Thurgovie, de Saint-Gall, de Glaris, n'a que 10 ou 12 fr.; les mêmes écarts se retrouvent dans la fabrication des étoffes de luxe ou le travail des métaux; la proportion est à peu près du simple au double. C'est d'ailleurs le prix du pays de Bade, et à 4 ou 5 fr. près par semaine celui de Mulhouse et des vallées des Vosges. Cette différence est compensée pour l'atelier anglais par l'ampleur du débouché, le bas prix de l'outillage et du combustible; mais, si les prétentions des ouvriers du continent vont en grandissant encore, adieu cet équilibre artificiel! Il y a d'ailleurs ici une distinction à faire : tous les états, dans cette pression sur les salaires, ne seront pas atteints au même degré. En France, la défense des tarifs persiste, et, quoi qu'on en dise, le marché est gardé; les filés, les tissus, par exemple, sont couverts par des droits qui varient de 10 à 15 pour 100 de la valeur. Sur le débouché extérieur, on pourrait bien éprouver des mécomptes; le débouché intérieur resterait à l'abri. Il en serait de même pour la Belgique et les états allemands, où le régime des douanes n'est pas si relâché qu'on le suppose. La Suisse n'a point, à proprement dire, de marché

gardé, et à quoi lui servirait-il d'en avoir un? Ses industries sont hors de toute proportion avec le débouché régnicole; elles ne vivent et ne durent qu'au moyen d'issues ouvertes au dehors et par des prodiges chaque jour renouvelés de patience et d'économie. Même à grand rabais, elles ne parviendraient pas à écouler sur place le produit de 1,600,000 broches et de 60,000 métiers à tisser, des étoffes de soie et de coton par millions de mètres et jusqu'à des machines marines. Les cliens manquent, et la simplicité des goûts s'y oppose.

Pourquoi alors ces industries sans motif d'être sont-elles debout? Par suite d'une énergie de volonté qui honore un peuple. La vie pastorale, qui domine en Suisse, l'a vouée de temps immémorial à produire un excédant de bras, et a condamné forcément à l'expatriation ceux qui n'y trouvent point d'emploi. Jusqu'à nos jours, c'est le service militaire qui a recueilli cette population disponible; nulle ne fournissait de meilleurs soldats, et combien sont tombés héroïquement pour des causes qui n'étaient pas la leur! Aujourd'hui que le régime des capitulations est aboli et qu'il n'y a plus de corps de mercenaires, quelle destination donner à ces hommes? C'est pour répondre à cette nécessité qu'en s'ingéniant, en courant des risques et au prix de fortes avances, l'industrie locale a tâché d'agrandir ses cadres. Ce n'est pas qu'il n'y eût déjà dans les cantons des industries florissantes, l'horlogerie, les arts de précision, la broderie, les bourres de soie et les soieries; mais ce n'étaient que des industries de domicile et tout au plus de petits ateliers. L'établissement à moteur mécanique n'existait que par exception, et c'était de quoi occuper tout le personnel devenu libre. Une circonstance, le loyer modéré de l'argent, y aidait surtout. La Suisse est la patrie des gros banquiers et le dépôt d'une portion de leurs réserves. Ce capital ne fait jamais défaut aux entreprises sensées; volontiers il assiste les spéculations locales. Cette fois il s'y est largement prêté, et, ce qui est rare dans des questions d'argent, avec un sentiment patriotique. De là ce groupe d'industries dont au premier abord le maintien paraît un problème. Leur programme a été de glaner un peu partout dans l'ancien comme dans le nouveau monde, de chercher de l'aliment là où les tarifs de douane leur permettraient de s'introduire, et, à défaut d'un marché principal, de faire la cueillette sur tous les marchés. Tout le monde s'y prêtait, le bailleur de fonds, l'entrepreneur, le contre-maître, l'ouvrier; personne qui ne comprît les difficultés de la tâche. L'argent plus cher, les frais généraux plus élevés, les salaires accrus, suffisaient pour tout enrayer. Les ouvriers suisses, qui prennent leur mot d'ordre à Manchester ou à Londres, en sont aujourd'hui là; ils nuisent et se nui-

sent; pour peu que la gageure se prolonge, ils auront bientôt donné le coup de grâce à des industries fragiles qui ne vivent pour une bonne part que sous le bénéfice de leur modération.

IV.

On a vu, dans ce qui vient de se passer à Genève et à Bâle, la main des unions de métiers anglaises (*trade's unions*); elle s'y montre partout. Les journaux qui leur servent d'organes n'ont pas fait mystère de cette complicité. Terribles machines de guerre que ces unions, dont il est essentiel de bien connaître les menées! Ici, le volume de M. le comte de Paris devient pour le détail des faits un guide excellent. On a rarement réuni en moins de pages plus de vues neuves et de notions sûres dans une forme mieux appropriée. Pour en accroître l'intérêt, l'auteur n'a pas reculé devant le dépouillement des dix tomes in-folio d'interrogatoires suivis de réponses qu'a publiés la commission royale chargée de juger les crimes de Sheffield, et qui a mis en lumière les conditions d'existence et les sinistres secrets de ces ligues d'ouvriers. On les voit naître, ces ligues, au début du siècle, au milieu des troubles de Nottingham, qui durent de 1811 à 1817, et surtout à la suite de l'acte de 1824 qui abolit toutes les lois contraires aux coalitions. Libres alors, elles se constituent d'une manière régulière sous la main de quelques coryphées, et relèvent en politique tantôt du parti radical avec Hunt et le pamphlétaire Cobbett, tantôt des factions chartistes avec Feargus O'Connor. Les ouvriers appartiennent alors à l'agitation des rues et aux grèves désespérées. Des processions de délégués déposent sur le bureau du parlement des pétitions couvertes de 3, de 5 millions de signatures, pétitions si volumineuses qu'il faut les couper par fragmens pour qu'elles puissent entrer par les portes de la chambre des communes. C'est aussi le temps des violences à main armée; quelques manufactures sont prises d'assaut, d'autres incendiées, Birmingham est mis à sac; dans presque toutes les villes du comté de Lancastre, les soldats bivouaquent l'arme au pied, et, pressés trop vivement, chargent la foule. Ces tristes scènes ont presque toujours pour cause la disette et le haut prix du pain. Dès que la liberté des céréales est votée, une détente s'opère dans les esprits; peu à peu, au grand désespoir des radicaux, la politique se retire des calculs de l'ouvrier, ce qui faisait dire au vieil Hunt devant des bancs à peu près dégarnis : « Mais vous êtes donc tous devenus des tories? Vous n'avez plus souci que de votre ventre! » En effet, l'idée fixe a tourné; avec les franchises des tarifs, la vie est plus facile, et le goût du bien-être est arrivé; il ne

s'agit plus que d'en dicter les conditions au lieu de les subir. De là les nouvelles unions, mieux armées que les anciennes, et qui jusqu'ici ont compté plus de succès que d'échecs. De jour en jour, cette marée monte, et on n'évalue pas à moins de 800,000 le nombre des volontaires enrégimentés. Dût-on en rabattre, c'est dans tous les cas une puissance avec laquelle il faut compter.

Dans un pays libre, on nomme les choses par leur nom; ces unions, et aucune ne s'en cache, sont des instrumens de combat : leur objet est la hausse des salaires, leur moyen la grève. La poursuite se fait à découvert avec une grande sincérité, une grande simplicité; on ne s'y engage qu'après s'être assuré, par un fonds de réserve, les ressources nécessaires pour soutenir la lutte. Ce fonds se compose d'un droit d'entrée plus ou moins fort et d'une contribution qui varie de 1 penny jusqu'à 1 et même 2 shillings par semaine (5 fr. 45 c., 65 fr. et 130 fr. par an). Presque toujours, il y a égalité dans la contribution; toujours, en temps de grève, il y a égalité dans le secours. Qu'il soit plus ou moins habile, l'ouvrier verse la même taxe, et, quand il y a lieu, reçoit une part de subside uniforme. Il va sans dire que ces distributions déclinent quand la grève se prolonge, comme les rations diminuent dans une place assiégée. C'est le conseil de surveillance qui décide du taux des secours, un conseil exécutif, élu chaque année en assemblée générale par un vote secret, et qui se compose d'un président, d'un secrétaire et d'un caissier. Le partage des attributions suit d'ailleurs un cours naturel : au conseil, la gestion administrative, les rapports avec les patrons, la conduite des grèves, l'allocation des indemnités, l'admission et la radiation des membres; à l'assemblée générale, les mesures de salut commun, les appels de fonds supplémentaires, les questions de discipline et de finances où tous les membres ont un intérêt direct. Voilà le type de l'union anglaise, le plus simple et aussi le plus dégagé de servitudes; l'accès en est ouvert à qui en accepte les charges, sans initiation préalable ni serment mêlé d'imprécations, ainsi qu'il s'en prêtait au moyen âge et jusqu'au commencement de ce siècle. Les formules comme celles des fileurs de Glasgow, qui vouaient les mauvais maîtres à la mort et leurs ateliers à la démolition, ne trouveraient aujourd'hui ni un ouvrier pour les prononcer, ni des dignitaires pour les entendre. Elles n'ont plus de sens.

Maintenant, à ce type d'unions dont le jeu est si simple, il y a des exceptions, entre autres les unions à deux degrés, qui ont à la fois des branches ou loges spéciales en nombre indéfini et un bureau central, composé de délégués, où s'établissent un appel et un contrôle des décisions prises en premier ressort. Il y a aussi des

unions mixtes qui, en dehors du subside destiné aux grèves, se ménagent un capital qu'elles appliquent, comme nos sociétés de secours mutuels, à l'assistance de leurs membres dans des cas déterminés, maladies, infirmités, chômages accidentels, frais de funérailles. Ces unions mixtes sont, on le devine, plus empêchées dans leurs mouvemens, moins sûres de la disponibilité de leurs fonds que les unions tout uniment armées en grève; aussi n'y a-t-il entre les unes et les autres que des alliances conditionnelles. Il s'est même élevé en Angleterre, comme chaque jour il s'en élève en France, des doutes sur la solvabilité finale de ces unions ou sociétés de secours, surtout de celles qui ont accepté, avec plus de hardiesse que de prudence, la charge de pensions de retraite. Des calculs pour et contre ont été échangés sans que la question soit bien résolue. Peu importe; ni les unions ni les sociétés de secours mutuels ne sont à discuter ici. Qu'elles reposent sur des données exactes ou non, la meilleure garantie qu'elles offrent est dans l'assentiment qui les entoure et les mettra, quoi qu'il arrive, à l'abri d'échecs financiers. Les auteurs ont pu se tromper, les continuateurs tireront les choses au clair et rendront le service viable. Il y a en tout cas une distinction essentielle à maintenir. L'œuvre des secours mutuels vaut par le bien qu'elle fait, un bien sans mélange; l'œuvre des grèves, même à la juger favorablement, est un mélange de bien et de mal. Les fonds peuvent être confondus sans que le contraste soit moindre dans les destinations respectives, l'une irréprochable, l'autre susceptible d'abus. C'est principalement sur ce point que le volume de M. le comte de Paris appelle l'examen; la matière est neuve et a une grande portée; il est bon d'étudier, les documens en main, l'action qu'exercent sur les intérêts des ouvriers et sur le bon ordre des relations sociales ces débats de clerc à maître, ces mises en demeure constantes, cette guerre de surprises et d'embûches qui sont désormais et pour longtemps inséparables de l'exercice des industries.

Voici une de ces industries, l'une des plus considérables sans contredit et celle que la commission royale a interrogée avec le plus de soin, l'industrie du bâtiment. Elle emploie 900,000 personnes environ, sur lesquelles 90,000 au plus bas mot sont enrégimentées dans des unions qui se sont formées ou à raison de la fonction ou à raison de la résidence, quelquefois par suite d'autres affinités. Ces unions, presque toutes du moins, avant de s'attaquer aux patrons, ont eu une triple entente à établir, d'abord entre les membres de la même union, puis entre les unions où l'analogie des tâches crée des rivalités directes, enfin entre toutes les unions qui consentent à engager leurs finances dans un duel contre les entrepreneurs.

Cette suite d'ententes n'est pas facile à obtenir; il faut fixer quelle sera la base de l'accord, du règlement à la journée ou du règlement à la tâche, et, quand c'est la journée qui prévaut, le nombre d'heures selon les saisons. Parfois la fantaisie s'en mêle; ceux-ci demanderont un minimum d'heures ou un minimum de prix, ceux-là une réduction dans le nombre des apprentis ou bien l'octroi d'un domaine réservé pour la matière brute et pour les hommes qui l'exploitent. Le calcul déterminant est de gagner le plus possible en travaillant le moins possible. Dans presque tous les cas, un excès de prétentions s'ajoute à un certain fonds d'injustice, voici lequel : un comité d'ouvriers qui mène une grève stipule pour la masse qu'il représente; sa tâche est remplie quand il a demandé et arraché aux entrepreneurs un salaire moyen pour un travail courant, produit d'une habileté ordinaire. Il lui serait impossible de mesurer le degré de rétribution sur le degré des aptitudes individuelles; des travaux inégaux en valeur passent donc tous sous le même niveau, ce qui est d'une injustice évidente. Ni le prix à l'heure ni le prix à la tâche n'en modifient les termes. Il reste toujours, en stricte équité, un compte à faire pour l'élite; si l'élite se soumet au tarif commun, elle est lésée. Aussi les ouvriers capables s'éloignent-ils des unions ou n'y restent-ils qu'en se ménageant des conditions particulières, heureux quand on ne les force pas dans ce retranchement. On connaît les exécutions de Sheffield, on vient de lire le récit des avanies de Genève; les unions du bâtiment ont eu des prouesses analogues, citées dans l'enquête anglaise, notamment le fait des briquetiers, réduits à merci par une indignité sans nom; on bourrait d'aiguilles la terre qu'ils avaient à pétrir. Ce sont là des actes de guerre, et les grèves n'en comportent pas d'autres : tout moyen est bon pour la dictature collective; il n'y a plus ni droit ni sécurité pour l'individu.

Que donnent en retour à l'ouvrier ces grèves poussées jusqu'aux sévices? Où en est la vertu, où en est le profit? Le même document va nous le dire. Les unions du bâtiment n'ont pas joué de bonheur avec les suspensions de travail; leurs mésaventures sont célèbres, entre autres celle de Liverpool en 1833. Après une résistance de six mois, il fallut céder; les caisses étaient vides, la misère des ouvriers était au comble. Tout compte fait, il y avait perte ou déficit de 72,000 livres sterling (1,800,000 francs) sur les salaires et dépense effective de 18,000 livres sterling (450,000 francs). La consommation des briques était tombée de 1 million à 20,000 par semaine dans la ville de Liverpool seulement. Des mécomptes analogues marquèrent les grèves de Londres entre 1847 et 1859, avec le double objet de l'accroissement du salaire et de la diminution

des heures de travail. Le terrain était pourtant mieux choisi; on s'attaquait aux plus grands chantiers du monde. Il y eut même, les circonstances aidant, une première veine de succès. Le prix de la journée fut porté de gré à gré de 5 shillings (6 fr. 25 cent.) à 5 shillings 6 deniers et 6 shillings (6 fr. 87 cent. et 7 fr. 50 cent.) En outre le samedi, quoique payé intégralement, devait se terminer d'abord à quatre heures, puis à une heure après midi. Alors arriva ce qui arrive toujours aux ouvriers à la suite d'une concession; ils s'en emparèrent pour en exiger de nouvelles. Leur idée fixe était d'obtenir une réduction dans la durée de la journée: ils y revinrent obstinément. Les plus modérés se contentaient d'une heure en moins, les intraitables, et c'étaient les plus nombreux, en voulaient deux. Trois ans de négociations mêlées de ruptures ne suffirent pas pour vider le différend. Les choses allèrent si loin qu'à l'association des ouvriers il fallut opposer une association de maîtres qui, dans une revanche exemplaire, donnèrent un jour congé à 7,856 ouvriers à la fois, et signifièrent en même temps aux congédiés, pour première condition à leur rentrée, qu'ils eussent à rompre avec les unions auxquelles ils étaient affiliés. Enfin, de guerre lasse, un compromis eut lieu en 1861 : au lieu d'une réduction sur les heures de la journée, les entrepreneurs consentirent à prendre l'heure elle-même pour l'unité du prix, et l'ont portée successivement et sans lutte à 7 d. (0 fr. 73 cent. en 1862), à 7 d. 1/2 (0 fr. 78 cent.) en 1865, et à 8 d. (0 fr. 84 cent.) en 1866. Après le temps perdu et les préjudices essuyés, c'était, toute proportion gardée, l'équivalent des prix au point de départ.

Encore dans cette loterie des grèves les ouvriers du bâtiment n'ont-ils pas été des plus maltraités. Les dommages essuyés par d'autres corps de métier sont incomparablement plus graves. C'est le cas des ouvriers en fer dans les comtés du centre et du nord de l'Angleterre. Une première fois, en 1864, ils résistent six mois, au prix de 17,000 livres sterling de sacrifices (425,000 fr.), à une coalition de patrons qui les amène à composition par la concurrence d'ouvriers tirés de la Belgique. Une seconde fois, en 1865, dans des cadres plus vastes et en groupant plus de forces, la même lutte s'engage, et se change en un désastre dont les suites pèsent encore sur l'industrie du fer. On eût dit qu'ouvriers et patrons s'étaient entendus pour la rendre plus onéreuse; les ouvriers avaient quitté un certain nombre d'ateliers, et de leur côté les patrons en avaient fermé d'autres suspectés d'alimenter la grève par des contributions prélevées sur le prix de leur travail. Toute la région des forges regorgea bientôt d'oisifs qui au bout de quelques semaines devinrent des affamés. Quand les ouvriers eurent cédé, la liquidation fut

faite. La grève avait coûté en salaires perdus 120,000 liv. sterling (3 millions de francs); d'autre part, en fermant leurs portes, les patrons avaient causé une déperdition de main-d'œuvre qui pouvait s'évaluer à 150,000 livres sterling (3,750,000 fr.) pour le comté de Stafford et 50,000 livres sterling (1,250,000 fr.) pour le nord de l'Angleterre, total 8 millions de francs, sans compter les sommes puisées dans les caisses des associations. A reprendre une à une les autres industries, on retrouverait les mêmes déclarations de guerre aboutissant aux mêmes capitulations, les mêmes ruines au bout des mêmes équipées. Dans les districts des charbonnages, si les pertes d'argent sont moindres, la part des violences est plus grande, et à des privations cruelles se joint parfois le sang versé. Chez les tailleurs, chez les tisserands, chez les fileurs, mêmes sommes enlevées à l'épargne, sans compter les détestables mœurs que ces habitudes d'oisiveté encouragent.

Voilà, sans forcer le tableau, le bilan habituel des grèves, et M. le comte de Paris n'en a dissimulé aucun détail. Seulement il croit avec quelques juges très compétens que cette période calamiteuse appartient au passé, et que l'avenir prépare aux ouvriers des chances meilleures. Cette confiance sied à la jeunesse, et il n'est d'ailleurs pas permis au noble exilé de douter de son temps et des générations qui entrent en scène. Il augure donc bien de la marche des choses et fournit des preuves à l'appui. Son premier motif d'espoir est dans l'esprit de conduite des unions actuelles, qui de plus en plus se déclarent pour les moyens de conciliation, et n'usent des grèves que lorsque tout autre recours leur échappe. Leur tâche aujourd'hui est de les adoucir, d'en diminuer la durée, d'en écarter les incidens fâcheux, les violences inutiles; leur honneur, et presque toutes le déclarent bien haut, sera de les faire tomber en désuétude. Déjà un apaisement s'est fait dans les fermens d'animosité que contenait autrefois le régime du travail; il y règne plus de calcul et aussi plus de justice. On n'y jette plus au vent les millions dans des luttes insensées avec revanches sur revanches : jeux d'enfans quand ce n'étaient pas des excès de gens en démence. Des arrangemens de premier jet et avant tout acte offensif, naguère très rares, sont devenus fréquens; au lieu de frapper en aveugles, on s'abouche, on transige, on compose. Il n'est point de combinaison que l'on n'ait essayée comme base d'un partage équitable de profits, non pas entre le capital et le travail, termes impropres s'il en fut, mais entre la conception d'une œuvre, aidée d'une mise de fonds, et l'exécution manuelle. Dans quelques industries, les forges par exemple, qui exigent un certain degré de précision, on était arrivé, depuis plus de vingt ans, à l'emploi de formules rigou-

reuses qui, des ateliers de M. Thorneycroft, s'étaient étendues à presque toute l'Angleterre. L'unité du salaire était la tonne de fer puddlé, martelé ou laminé, et ce salaire était réglé lui-même sur le prix de la vente du fer au moyen d'une échelle mobile. Sur tout accroissement du prix de vente, les puddleurs avaient à prélever 5 pour 100, les marteleurs, les lamineurs et les autres manœuvres 10 pour 100; les prix de vente tombaient-ils, les salaires décroissaient dans les mêmes proportions. Ce contrat n'avait d'autre écueil qu'une révolution dans les instrumens; c'est ce qui est arrivé par la force des choses et pour les besoins des services; successivement on a vu naître le marteau-pilon, sans lequel on n'aurait pas pu forger les grands arbres de couche des machines de mer, les laminoirs gigantesques, les scies circulaires qui ont permis de découper les cuirasses des navires, enfin toute la série des machines-outils qui abrégent la besogne en la perfectionnant. A chacune de ces inventions correspondait un dérangement d'équilibre entre la quantité de matières soumises aux divers degrés d'achèvement et le nombre d'hommes nécessaire pour obtenir ces transformations successives. Les chiffres étaient incessamment à modifier, et bon gré mal gré il a fallu dans beaucoup de forges renoncer à l'échelle mobile. Tous les calculs qui reposent sur des procédés techniques sont alors devenus suspects au même titre ou tout au moins insuffisans. Comme contre-poids à ces fluctuations, ils manquaient d'une sanction de l'ordre moral.

Ici le volume de M. le comte de Paris quitte les voies battues et réfléchit l'état des esprits dans ce qu'il a de plus avancé. Des milliers d'interrogatoires publiés par la commission royale, l'auteur détache trois dépositions qui forment un contraste avec le ton uniforme du reste de l'enquête, la déposition de M. Kettle, juge de comté à Worcester, celle de M. Mundella, fabricant à Nottingham et membre du nouveau parlement, celle enfin de M. Briggs, propriétaire de houillères près de Normanton. Ce n'est plus le gros de l'armée industrielle, ce sont les hommes qui marchent en avant, les porteurs de torches dont parle le poète latin. L'occasion seule avait mis M. Kettle sur la voie de l'idée qu'il a convertie en fait. Six maîtres et six ouvriers du bâtiment s'étaient en 1864 réunis sous sa présidence pour vider un différend, puis mis d'accord sans qu'il eût même à les départager. De là lui vint le plan d'un conseil d'arbitres permanent qu'il composa de la même façon que celui dont il avait eu à s'applaudir, en ayant le soin de faire des membres de ce conseil de véritables fondés de pouvoirs au lieu de mandataires sujets à un désaveu. Les décisions étaient ainsi rendues exécutoires par les magistrats du comté. Ces précautions prises, le conseil,

sous sa présidence, rédigea un tarif de salaires destiné à rester en vigueur pendant un an. L'expérience, dont Wolverhampton était le siége, semble avoir de nouveau réussi. Plus tard, M. Kettle, ayant formé un autre conseil d'arbitres à Coventry, eut à le départager sur le taux des salaires, et donna raison aux ouvriers; les maîtres acceptèrent sa décision sans murmurer. C'est également dans un conseil d'arbitres que M. Mundella a trouvé un instrument de paix pour la ville de Nottingham, qu'une suite d'émeutes et d'attentats avait rendue célèbre au commencement du siècle. En 1860, une crise affreuse la menaçait des mêmes calamités. Les unions étaient à la veille de s'engager toutes dans une grève, et les maîtres, comme représailles, menaçaient les ouvriers d'un renvoi général. M. Mundella, pour conjurer la rupture, fit un appel aux uns et aux autres, combattit les préventions réciproques, et parvint à composer un conseil mixte devant lequel on porta les questions en litige. Les unions, loin de s'opposer à l'arrangement, en furent les auxiliaires les plus actifs; leurs secrétaires recueillirent les votes et en firent le dépouillement. De ces choix dépendait le succès, et les maîtres ne virent pas sans inquiétude sortir de l'urne les noms des plus ardens parmi les ouvriers; mais ces hommes ardens étaient aussi des hommes éclairés qui avaient sur leurs camarades un ascendant réel. Ils mirent cet ascendant au service du conseil, où entrèrent dix maîtres et dix ouvriers. M. Mundella en était président. Jamais, à son témoignage, conseil mixte ne rendit une présidence plus facile. Point de débats orageux et triomphe assuré aux idées équitables. Ces ouvriers assis près des maîtres, mélangés indistinctement avec eux, étaient devenus les plus maniables des collègues. La tâche du conseil était d'arrêter des tarifs de salaires qui demeuraient en vigueur tant que l'état du marché le permettait. Tout changement devait être dénoncé un mois à l'avance par la partie qui le réclamait, et après ce délai discuté et voté à la majorité des voix. Rarement on en venait là; presque toujours la question était tranchée par un accord préalable. Ainsi, dans les deux cas, l'apaisement se fait au moyen d'une justice qui prend les différends au début, empêche qu'ils ne s'enveniment, les adoucit par de bonnes paroles, si elle ne les termine point par des concessions.

Dans la déposition de M. Briggs, il s'agit d'autre chose, du spécifique en vogue, le régime de la coopération, et alors ce n'est plus l'arbitrage, c'est l'identité d'intérêts qui désarme les contendans. Singulière physionomie que celle de M. Briggs, dont un de ses contre-maîtres disait que, « s'il avait des cornes, il serait le diable en personne. » Entouré d'ouvriers peu maniables, il les assouplit comme s'il eût été armé d'un talisman. Deux réformes lui

importaient : obtenir de ses gens le triage immédiat du charbon, auquel ils résistaient par des grèves acharnées, et leur désistement du système de *restriction*, c'est-à-dire du travail réduit de parti-pris, qui était, comme les grèves, un moyen de guerre d'autant plus redoutable qu'il était plus sournois. Comment atteindre ce double objet au moment où les cerveaux étaient en feu? M. Briggs n'en désespéra pas; il se dit qu'il n'y aurait de repos pour son entreprise que lorsque ses ouvriers la regarderaient comme la leur. Que fit-il? Il la constitua par actions au capital de 90,000 liv. st. (2,250,000 fr.), et la convertit en une société en commandite formée de 9,000 actions de 10 liv. sterl. chacune (250 fr.). Les anciens propriétaires en gardèrent les deux tiers; l'autre tiers, 3,000 actions, fut mis à la disposition des ouvriers. Cet octroi, nouveau pour des salariés, ne trouva d'abord que des incrédules. L'action qu'on offrait à chacun d'eux ne les obligeait pas pourtant à un débours immédiat; par des calculs habiles, le montant en pouvait être couvert peu à peu au moyen d'avantages particuliers qui leur étaient faits. Les salaires restaient d'ailleurs les mêmes, qu'ils devinssent ou non souscripteurs d'actions. Si pour tous les ouvriers il y avait une dévolution sur les profits de la mine, elle était moindre pour les non-souscripteurs, plus forte pour les souscripteurs, 10 pour 100 au lieu de 5. N'importe, ces derniers n'affluaient pas. Afin de le devenir, il suffisait de se munir d'un livret qui coûtait 1 penny (10 cent.); un tiers seulement des ouvriers fit cette dépense insignifiante. Il fallut pour décider les autres le témoignage décisif des premiers dividendes, et aujourd'hui encore ce supplément de revenu est négligé par le dixième de ceux qui y ont droit; mais l'objet de M. Briggs n'en était pas moins atteint : ses ouvriers ne sont plus les mêmes hommes; plus de grèves, plus de travail ralenti à dessein, six jours seulement de chômage en trois ans. Avec une petite part de propriété, le goût de l'exploitation leur est venu; ils la poussent à qui mieux mieux, et en font au besoin la police comme les gardiens les plus vigilans.

Ces exemples, ces témoignages d'amendement moral, ces rapprochemens amenés par l'intérêt commun, tiennent une place essentielle dans le volume de M. le comte de Paris. Le récit a de l'intérêt et par endroits un charme réel; il est semé d'anecdotes qui l'animent; on y sent surtout l'épanchement d'une âme généreuse. C'est, à en bien juger la signification, l'idée-mère de ces trois cents pages et l'argument principal de l'auteur. Cet argument est-il concluant de tout point? Les moyens suggérés, appliqués même par MM. Kettle, Mundella et Briggs, ont-ils une valeur absolue, une vertu communicative? Tout en le souhaitant, on peut en douter. Ce conseil d'arbitres, dont les deux premiers ont obtenu de bons effets,

n'est, à tout prendre, que notre institution des prudhommes à l'état consultatif. M. Mundella et M. Kettle ont eu le bonheur d'avoir en face d'eux des ouvriers accommodans qui d'emblée ne croisaient pas le fer avec les maîtres et se résignaient en dernier ressort aux décisions d'un juge qui n'était pas un des leurs. Que de conditions difficiles à réunir, et dans combien de cas se présenteraient-elles? Tranchons le mot : ce sont là des exceptions manifestes qui font honneur aux hommes qui les ont conduites à bien, mais dont il serait imprudent de trop attendre et de trop conclure. La curieuse aventure des houillères de M. Briggs est une exception également; c'est de plus, sous les formes du désintéressement, le calcul d'un homme très avisé, et pour le régime coopératif une conquête médiocre, dès qu'il s'agit seulement d'une minime part dans les profits de l'exploitation, comme cela a lieu pour le chemin de fer d'Orléans. Consolation bien petite en présence de grosses infortunes! En Angleterre, les actions du régime coopératif ne sont pas en hausse, bien s'en faut; les pionniers de Rochdale semblent fort calmes après tout le bruit qu'ils ont mené. En France, nous en sommes aux tables mortuaires; la société coopérative du *Crédit au travail*, qui avait tout embrassé, journal, almanach, escomptes, commandites, n'a en définitive rien su étreindre; elle est en liquidation depuis six mois. Les intéressés expliquent l'échec par une déviation des statuts; on aurait dû s'en tenir, disent-ils, à l'escompte du papier ou des valeurs à courte échéance et se préserver de la commandite inconsidérée des industries. Presque tout le fonds social a été ainsi frappé, dès l'origine, d'immobilité, si bien qu'à un jour donné la caisse n'a pu satisfaire aux engagemens en circulation. Il est sans intérêt de discuter l'excuse; mais comment se fait-il que les industries commanditées aient à peu près toutes mal tourné et ruiné irrémédiablement le commanditaire? De seconde ou de première main, c'est toujours le système qui est en faute et fait payer à ses partisans le triste engouement dont il a été l'objet. L'expérience restera. On pourra encore, avec des élémens choisis et une sévère surveillance, constituer des associations coopératives; il ne sera plus permis d'en faire une agence universelle de fortune à l'usage de nos sociétés mêlées.

Où trouver alors le salut? dira-t-on. Comment amortir ou balancer le choc de cette légion dont parlent les déposans à l'enquête anglaise, de ces 800,000 hommes enrôlés dans des unions qui ont leurs cadres et leur discipline avec leurs caisses à l'appui? Nos voisins n'ont pas l'air d'en prendre grand souci, et ce n'est pas le cas de se montrer plus inquiets qu'eux. Peut-être y a-t-il là-dessous quelque fantasmagorie : 800,000 hommes, c'est beaucoup, surtout

quand il faut payer une redevance, si petite qu'elle soit. Qui les a comptés, et à côté du compte où est le contrôle? Acceptons pourtant le chiffre; voilà les hommes, il s'agit maintenant de leur trouver un lien bien défini et un but commun qui puissent être un motif d'alarme. Vainement cherche-t-on; déjà dans les unions le dissentiment se glisse entre les individus; il empire d'union à union, et une entente entre toutes les unions est une idée trop extravagante pour s'y arrêter. Ainsi s'effacent, quand on s'en rapproche, les fantômes dont s'effraient les imaginations crédules. Là où l'on rêvait une force de cohésion redoutable, c'est l'éparpillement qui règne. Il en a toujours été ainsi. L'histoire du moyen âge est pleine de ces luttes de corps de métiers qui s'escrimaient entre eux bien plus souvent qu'ils ne se prenaient à d'autres adversaires; d'autre part, les champions du compagnonnage couraient le pays en se livrant bataille, et pour des formules puériles inondaient de sang les chaussées des grands chemins. Les hommes sont toujours les mêmes, et dans la civilisation la plus adoucie les motifs spécieux ou fondés ne leur manquent pas pour se désunir et se combattre. Les plus beaux prêches n'y peuvent rien; c'est moins affaire de raison que d'instincts, tantôt la jalousie, tantôt des intérêts opposés ou parallèles, et peut-être entre-t-il dans un plan supérieur qu'il en soit ainsi pour que les diverses fractions de la communauté se fassent naturellement équilibre. Autrement on verserait toujours du même côté. Si les corps de métiers étaient bien soudés entre eux et unis à leurs divers degrés, à l'instant l'indépendance individuelle courrait de grands risques, ou tout au moins ne s'exercerait qu'à titre onéreux. De toutes les servitudes, ce serait la pire, et c'est probablement pour nous en épargner le fardeau que la Providence a livré le monde aux disputes.

Si une entente de ce genre était jamais possible, ce serait à coup sûr pour l'objet que M. le comte de Paris a compris dans sa vigoureuse étude, la hausse des salaires. C'est le cri de guerre le mieux approprié à une croisade des intérêts, et les émissaires qui l'ont poussé à tous les points de l'horizon en connaissaient la vertu. Les ouvriers peuvent être partagés sur toute autre matière, ils sont d'accord sur celle-là. Immanquablement ils reviendront à la charge; leur prétention est d'y rester les maîtres. Peut-être réduiront-ils par lassitude quelques patrons découragés; mais alors la revanche commencera, ils sauront bientôt comment s'expient ces violences. L'obstacle qui ne viendra plus des hommes, ils le trouveront dans la force des choses, et, quel que soit leur nombre, ils s'y briseront. Voici plus de trente ans qu'on s'évertue à leur dire qu'à part eux rien ne compte en industrie, que le patron est un rouage inutile, le capital

une superfétation, qui dans leurs mains seulement prendra de la consistance; ils verront à l'œuvre, si jamais ils s'y mettent comme chefs, ce que sont les élémens de la production et la mesure dans laquelle l'ouvrier y concourt; ils apprendront à leurs dépens ce qu'ils valent au juste et ce que valent les hommes qui les inspiraient; ce sera pour eux une école de respect. Au sujet du salaire, même leçon; ce salaire, quand on l'abandonne à son cours régulier, personne n'en est maître; il obéit à la loi du marché; il entre pour une proportion déterminée dans le coût des choses et les élémens des prix. Modifie-t-on cette proportion, un effet correspondant se produit sur les élémens du prix, la loi du marché s'y conforme; survient-il une augmentation exagérée dans ce salaire, et c'est le cas qui nous occupe, le marché languit; non-seulement le produit se déprécie, la convenance de produire éprouve elle-même un temps d'arrêt; si l'on persiste, les ateliers se ferment. Les ouvriers ont obtenu un prix de tâche plus élevé; mais il n'y a plus de tâche. Voilà où conduisent les convoitises marchant de compagnie avec l'ignorance.

C'est qu'au fond, avant l'amélioration des salaires, il faut faire passer l'amélioration des hommes, et ici on est vraiment heureux pour conclure de se retrouver en plein accord avec M. le comte de Paris. Il assigne résolûment au bien-être matériel, comme conditions fondamentales, l'instruction populaire et la liberté politique. Il pense et dit qu'en nourrissant l'esprit on nourrit aussi le corps, et qu'en relevant la dignité on fortifie le jugement. Ainsi seulement les prétentions vaines s'effacent, les appétits mal réglés disparaissent. On est plus juste parce qu'on sait mieux, on est plus discret parce qu'on se tient en garde contre des actes irréfléchis. Ajoutons qu'en matière d'instruction populaire il ne saurait être question de cette nourriture débilitante que dispensent des lectures frivoles, et qu'en fait de liberté politique il ne s'agit pas non plus de ces concessions à titre gracieux qu'un flot amène, qu'un autre flot emporte, et dont le bénéfice se perd dans des commentaires abusifs. C'est de l'Angleterre que nous parlons, un pays d'instruction sérieuse et de liberté réelle, ces deux leviers d'une civilisation supérieure. Les peuples qui en jouissent ont le reste en surcroît, les bonnes mœurs, les principes virils, le discernement de ce qui est digne de respect; dans la faculté de disposer d'eux-mêmes, dans leur part d'action sur les destinées communes, ils savent trouver au juste la limite qui convient, et cèdent au seul joug qu'on puisse supporter sans déchoir, l'empire de la raison publique.

LOUIS REYBAUD.

LE

SENTIMENT RELIGIEUX

ET SA VALEUR EN PHILOSOPHIE

A PROPOS DE DEUX LIVRES RÉCENS DE PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

I. *De la Religion*, par M. É. Vacherot, de l'Institut; Paris 1869. — II. *Die Religion, ihr Wesen und ihre Geschichte* (*la Religion, son essence et son histoire*) par Otto Pfleiderer; Leipzig 1869.

Tandis que les partis religieux et irréligieux qui se disputent l'empire des âmes s'épuisent dans des luttes aussi bruyantes que stériles, il est quelques âmes méditatives qui, tout en s'intéressant à ce grand conflit, le contemplent d'assez haut pour ne pas se laisser assourdir par les clameurs des combattans, et préfèrent aux agitations de la mêlée quotidienne l'étude calme, recueillie, aussi impartiale que possible, des grands problèmes trop souvent voilés par la poussière du champ de bataille. C'est avec eux que l'on profite, ce sont eux qui nous permettront de sortir de l'impasse où nous retiennent les passions aveugles, et sans qu'on puisse encore leur décerner l'honneur d'avoir donné la solution finale, il faut tenir grand compte de ces laborieux efforts; ils nous rapprochent du but désiré, de la synthèse supérieure qui fera droit un jour à tout ce qu'il y a de légitime parmi les élémens discordans de la pensée contemporaine. C'est sans autre prétention que celle de marquer un point saillant du mouvement philosophique et religieux de notre siècle que nous allons parler de deux livres qui ont paru presque en même temps,

l'un en France, l'autre en Allemagne, et qui, consacrés tous deux à l'étude philosophique de la religion dans l'histoire et dans l'âme individuelle, dénotent, chacun à sa manière et malgré la différence des conclusions, la direction convergente que les meilleurs esprits semblent suivre dans l'élucidation du grand mystère. Avant de concentrer notre attention sur ces deux livres, il est indispensable de résumer la situation qui les a inspirés l'un et l'autre.

I.

On pourrait diviser l'histoire des rapports de la religion et de la philosophie durant notre siècle en trois périodes qui rentrent un peu les unes dans les autres, mais que toutefois on peut distinguer assez nettement. Dans la première, il semble qu'une paix éternelle va être conclue entre la philosophie et la religion sur la base d'une réaction commune contre le XVIIIe siècle. C'est la période où le romantisme se déclare catholique, où Schelling et Hegel découvrent leur philosophie sous les formules de l'orthodoxie chrétienne, où Schleiermacher restaure le dogme en éliminant prudemment tout ce qui ne peut plus se soutenir, mais en utilisant avec une merveilleuse dextérité dialectique ceux des élémens de l'ancienne orthodoxie qui disent encore quelque chose à ce sentiment religieux dont il a fait ressortir avec tant de vigueur la puissance et la spontanéité. Chez nous, vers le même temps, M. Cousin enseigne que la religion et la philosophie ne diffèrent que par la forme, que le fond est identique. Telle est aussi la pensée qui préside aux tentatives officielles ou individuelles ayant pour but de concilier l'enseignement philosophique et la doctrine traditionnelle. Ce désir de conclure la paix entre deux puissances naguère si hostiles est réel chez la majorité des esprits sérieux qui savent et qui pensent; pourtant on peut affirmer qu'ils y mettent plus de bonne volonté que de logique. A côté d'eux, il est quelques esprits plus difficiles qui ne croient pas à la possibilité d'une paix solide. Le catholicisme par ses organes attitrés, l'orthodoxie protestante par la voix de ses docteurs en renom, repoussent avec une dédaigneuse raideur la main qui leur est tendue; mais, à prendre les choses en grand, à voir les hommes qui déterminent avec le plus d'autorité la direction des idées dans l'Europe intelligente et instruite, cette tendance à l'union de la pensée philosophique et de la tradition religieuse est assez générale, assez brillamment représentée pour caractériser la période qui commence à la restauration pour finir en Allemagne à la mort de Schleiermacher, en France avec le règne de Louis-Philippe.

Ce qui permettait alors de concevoir des espérances, de garder des illusions qui nous paraissent aujourd'hui un peu naïves, c'est que la plupart des hommes éminens dont nous venons de parler se souciaient médiocrement de la critique, et aimaient mieux prendre les doctrines religieuses en blocs massifs que d'en étudier de près les origines et la formation. Ils trouvaient moyen de les caser tant bien que mal dans leurs systèmes sans trop se demander si cette position nouvelle n'en changeait pas radicalement la signification première. Se rappelle-t-on comment, ici même, M. Cousin, racontant son premier voyage en Allemagne, justifiait le parti qu'il avait pris de considérer le symbole décrété à Nicée comme la formule absolue du christianisme authentique, et de ne pas se fourvoyer dans la pénible recherche des précédens? D'autres pourtant n'avaient pas craint de pénétrer dans cet effrayant labyrinthe, et n'avaient eu besoin que du fil de la liberté pour en ressortir sains et saufs après en avoir fait le tour. Le fait est qu'à côté ou, pour mieux dire, au-dessous de ces travaux des grands maîtres il y avait des labeurs d'hommes obscurs qui poursuivaient sans bruit le travail de la critique, de l'exégèse, de l'érudition historique, et qui ne savaient pas toujours eux-mêmes qu'ils dérangeaient d'une manière insupportable les alignemens savamment ordonnés par les généraux de la grande armée philosophique. A la fin, d'obscurs qu'ils étaient, ou du moins de peu connus en dehors des écoles spéciales où ils professaient, les érudits se virent transplantés en pleine lumière. Plusieurs, Strauss en tête, à force d'audace et de talent, s'y placèrent d'eux-mêmes, et, pour la question décisive des origines du christianisme, la science religieuse émigra de Berlin pour se fixer plus de vingt ans dans ce trou de Tubingue que plus d'un de nos gros bourgs, avec sa halle au blé et son marché au chanvre, regarderait du haut de sa grandeur. A mesure que les résultats de la critique se firent jour dans le public pensant, la première confiance dans l'issue des négociations entamées entre la philosophie et la foi traditionnelle alla toujours en diminuant. L'ancienne hostilité, malveillante, passionnée, ne revint point pour cela. En définitive, le mouvement critique procédait, lui aussi, de cette sympathie, de cette bienveillance pour les institutions religieuses que les excès révolutionnaires avaient, par une réaction trop motivée, ramenées dans les âmes. On n'étudie avec persévérance que les choses auxquelles on s'intéresse. Les orthodoxies, il est vrai, ne furent pas plus tendres pour la critique libre qu'elles ne l'avaient été pour la philosophie pacifique. Elles furent même, dirait-on, de plus mauvaise humeur encore contre la nouvelle venue, parce qu'elles se sentaient plus dangereusement attaquées par elle que par sa de-

vancière. Le lion, confiant dans sa force, supporte plus aisément le voisinage d'un léopard que celui d'un essaim de fourmis. Cette colère s'accrut encore lorsque, par un subit engouement, la France, restée si longtemps indifférente à ce genre de travaux, vint donner aux résultats les plus importans de l'exégèse historique le concours de son clair génie et de son beau langage. Depuis lors ce n'est plus seulement l'Allemagne, c'est le monde chrétien tout entier qui se mêle à ce débat. L'aurait-on pu croire il y a seulement dix ans? l'Espagne elle-même est envahie, et nous pourrions signaler, si des raisons de discrétion et de prudence ne nous arrêtaient encore à cette heure, plus d'un indice attestant que la critique religieuse peut aussi bien, si ce n'est mieux que Louis XIV, proclamer l'abolition des Pyrénées.

C'est donc la critique, c'est-à-dire la recherche des origines, l'analyse des élémens, l'appréciation des détails, le déroulement des filiations historiques, la décomposition méthodique, en un mot, des doctrines et des traditions religieuses, qui caractérise la seconde période théologique de notre siècle. Cette période dure encore. Il se peut que l'intérêt du grand public ne se porte sur elle que par intermittences. Vis-à-vis des religions traditionnelles, l'attitude elle-même de la critique a pu varier. De ses représentans les plus distingués, les uns sont restés enveloppés d'une indifférence au moins apparente, et ont eu l'air de croire qu'il était de la dignité de la science de ne se préoccuper en rien des conséquences de leurs travaux quant au jugement qu'il faut porter sur les églises et sur leurs doctrines. D'autres ont infligé à leurs adversaires ecclésiastiques le petit supplice de les entendre professer des sympathies chaleureuses pour des institutions dont ils battaient en brèche l'autorité surnaturelle. D'autres enfin, et ce sont surtout les critiques protestans qui ont adopté cette ligne de conduite, ont pensé qu'ils pouvaient dès à présent, au nom des principes mêmes du protestantisme comme en vertu des évidences acquises de nos jours, travailler à la réforme graduelle de l'orthodoxie et de l'enseignement religieux populaire sans rompre formellement avec le passé, sans renoncer au christianisme essentiel. Toutefois une certaine unité d'esprit plane toujours au-dessus de ces diversités de conduite et d'application; les principes historiques, les méthodes de recherche, sont les mêmes, et, au point de vue de la marche des idées, le caractère éminemment critique de la période où nous sommes encore engagés ne peut faire doute aux yeux de personne.

Cependant nous inclinons fort à penser que déjà paraissent les symptômes d'une évolution nouvelle de la science religieuse. Déjà d'éminens esprits laissent percer le sentiment qu'il commence à

être temps de conclure. Ils sont peut-être bien pressés au gré de beaucoup de gens, qui ne manqueraient pas de raisons pour justifier leur réserve. La meilleure de toutes, c'est que la critique est encore loin d'avoir achevé son œuvre; mais l'achèvera-t-elle jamais? Parmi les résultats que l'on peut désormais considérer comme avérés, n'en est-il pas qui intéressent trop directement la foi des uns et l'incrédulité des autres pour qu'on se borne à les énoncer historiquement? La philosophie des religions n'est-elle pas en droit dès maintenant de s'emparer de ces résultats pour en faire les bases d'une appréciation positive? La critique elle-même aurait tort de se plaindre de ce que l'on pose ainsi des questions destinées à la faire sortir de son indifférence prolongée. Elle a contribué pour sa large part à les faire naître en simplifiant sans cesse, à mesure qu'elle se développait, les termes du problème fondamental. D'abord elle réunit toutes les religions, y compris le christianisme, dans une seule et même grande division des faits de l'esprit humain; puis elle démontre de la manière la plus irréfutable que le sentiment religieux a ses racines dans l'âme elle-même, et que les sacerdoces, les rituels, les dogmes, les intérêts qui s'y rattachent, les législations qui en découlent, les abus qui en proviennent, les égoïsmes qui en profitent, sont l'effet, non la cause, de ce sentiment naturel entre tous. Elle reconnaît sans effort, elle met en pleine lumière la supériorité religieuse du christianisme; mais elle ne peut plus le considérer comme une espèce d'aérolith tombé brusquement du ciel sur la terre. Qu'il soit le plus bel arbre de la forêt, d'accord; mais enfin c'est un arbre. Le surnaturel, c'est-à-dire le miracle, la négation des lois de la nature et de l'esprit, s'enfuient devant elle sur ce domaine particulier, comme ils ont devant les sciences physiques disparu de l'immense région désormais ouverte à leurs investigations. En toute chose, la critique va jusqu'au fond, jusqu'au principe, jusqu'au sentiment primitif, jusqu'à la cellule embryonnaire, et par conséquent elle rend inutiles les discussions de détail en forçant les controverses à se concentrer sur l'élément originel qui supporte tout le reste. C'est ainsi, pour citer quelques exemples, qu'elle nous montre le fait premier qui préside à la lente formation du dogme de la divinité de Jésus-Christ. Elle indique les deux tendances qui, dès les premiers jours du christianisme, créent un catholicisme et un protestantisme en état d'opposition permanente. Surtout elle simplifie la question religieuse au point que, pour l'homme travaillé par le désir de savoir à quoi s'en tenir sur la vérité religieuse, tout le problème pourrait se résumer ainsi : le sentiment religieux inhérent à l'âme humaine a-t-il un objet réel qui fasse de lui autre chose qu'un soupir dans

le vide, un objet qui l'explique et le justifie? S'il en a un, tout est sauvé, ou du moins, sans s'asservir à aucune tradition, sans sacrifier aucune de ses convictions scientifiques, le penseur peut rattacher à cette affirmation primordiale tout ce que les religions antérieures à lui ont enseigné de plus élevé, de meilleur, et se rattacher lui-même à leur mouvement actuel le plus libéral et le plus savant. S'il n'en avait point, il faudrait sans doute essayer d'expliquer autrement le sentiment religieux, car il est, il s'affirme, et nier l'existence des choses, ce n'est pas les expliquer; mais il faudrait le ranger parmi les élémens d'erreur qui ont si longtemps égaré l'espèce humaine, qui l'égareront peut-être en grande majorité longtemps encore. Quelque désolant que pût être ce dernier mot de la science appliquée aux religions, il faudrait apprendre à s'y résigner comme à tant d'autres vérités aussi tristes qu'inexpugnables. Pour résoudre cette question des questions, la critique seule ne suffit pas, la philosophie seule pas davantage. Il est nécessaire qu'elles se combinent. Voilà pourquoi aux ouvrages d'érudition pure ou de critique de détail commencent à succéder en Allemagne et en France des œuvres de synthèse qui cherchent à conclure en s'appuyant sur les résultats acquis. La période du dilettantisme religieux touche à son déclin. On exige déjà des étudians de la science religieuse qu'ils en finissent avec la théorie, et qu'ils passent à l'école d'application. C'est ici que nous retrouvons nos deux auteurs.

II.

M. Vacherot est un des esprits les plus éminens, les plus vigoureux de cette génération. Avec quelle énergie il a tenu déployé le drapeau de la métaphysique dans un moment où tant d'intelligences distinguées s'emprisonnaient dans le positivisme, ou baissaient pavillon devant les autorités traditionnelles! Tous ceux qui aiment les études élevées ont lu son grand ouvrage intitulé *la Métaphysique et la Science*, où l'auteur lui-même se dédouble en un savant et en un métaphysicien qui plaident chacun pour sa chapelle, mais de telle sorte que bientôt le savant, qui n'est que savant, doit se rendre à discrétion au métaphysicien, lequel n'use de sa victoire que tout juste ce qu'il faut pour faire reconnaître son bon droit quelque temps méconnu. Nous n'apprendrons rien non plus à personne en rappelant les titres que M. Vacherot possède à l'estime de tout homme d'honneur et de cœur. Il a souffert pour l'indépendance de la pensée, abandonné par ceux-là mêmes qui auraient dû le soutenir. N'avait-il pas eu l'audace d'affirmer dans une

savante histoire de l'école d'Alexandrie que d'étroits rapports de filiation unissent la doctrine chrétienne de la Trinité à la métaphysique néo-platonicienne! Il existe dans plus d'un pays des chaires de théologie où depuis soixante ans on enseigne quelque chose de très approchant; mais la philosophie n'est pas toujours aussi libre en France que la théologie l'est ailleurs. Ce qui console, c'est qu'on chercherait en vain dans les appréciations de M. Vacherot sur les hommes et les choses de nos jours une trace quelconque de rancune. On sent qu'il prend à tâche d'être, s'il est possible, plus équitable encore envers ceux dont il aurait à se plaindre qu'envers les hommes dont les tendances ou les actes lui sont le plus sympathiques. Il en agit de même envers les institutions, et en particulier envers les institutions religieuses. Bien d'autres à sa place n'auraient su en parler qu'avec amertume. Il met une visible insistance au contraire à en faire ressortir la grandeur, les bienfaits, la nécessité relative. On peut, et nous demandons cette permission pour nous-même, beaucoup différer d'avis avec M. Vacherot sur les conclusions auxquelles il croit devoir s'arrêter; il est impossible de ne pas aimer ce parfum de loyauté, de franchise, cet effort constant de rester impartial qui décèle, par son intensité même, la présence de la passion, mais de la passion contenue par l'amour de la justice. Quand on pense aux défaillances dont nous avons été les témoins attristés pendant tant d'années, on ne peut refuser sa sympathie à ceux qui sont ainsi restés debout, sans tache au milieu des souillures, sans peur au milieu des ruines. Il était donc d'avance très intéressant d'apprendre ce qu'un philosophe tel que M. Vacherot pensait du mouvement religieux de l'heure présente, et l'on pouvait bien prévoir que, fidèle à sa tournure d'esprit, il irait droit au fond du fond, c'est-à-dire au principe même de la religion dans la nature humaine.

N'était-on pas aussi jusqu'à un certain point en droit de prédire la conclusion à laquelle il aboutirait? On savait que ses idées sur les grandes questions de philosophie religieuse ne s'étaient point modifiées. Or non-seulement M. Vacherot aime la métaphysique, mais encore il a le courage d'en avoir une à lui, une complète, à laquelle il tient, sinon pour les mêmes raisons, au moins du même amour confiant que le croyant à son dogme. Après tout, il n'y a pas de différence bien tranchée entre une métaphysique et une dogmatique, ou plutôt une dogmatique est ordinairement l'application plus ou moins inconsciente d'une métaphysique aux choses religieuses. Il est des terrains sur lesquels, avec un peu d'habitude, on n'a nulle peine à deviner le point d'arrivée quand on connaît le point de départ. Quand je lis, par exemple, le titre d'une nouvelle

brochure de M. l'évêque d'Orléans, je puis sentir naître en moi l'envie d'en prendre connaissance pour avoir l'occasion d'admirer l'une des plus impétueuses facondes que je connaisse; mais, si ce titre indique bien le sujet traité, je n'ai pas besoin d'en savoir davantage pour en prédire la conclusion. Esclave logique de son dogme, l'éloquent prélat ne peut pas lui faire des infidélités d'application. De même, étant données la métaphysique et la logique serrée de M. Vacherot, l'on devait bien penser que ses vues sur la religion n'en seraient que la conséquence prolongée.

Il était possible, il est vrai, de se demander jusqu'à quel point les travaux récens de la critique religieuse, en permettant de mieux saisir les faits réels sur lesquels le philosophe doit faire reposer ses théories, ne l'auraient pas amené à modifier ses vues. M. Vacherot a l'esprit trop compréhensif pour dédaigner les lumières nouvelles que ces libres investigations ont jetées sur cette branche des études philosophiques. On peut même, en s'appuyant sur plusieurs passages de son livre, inférer qu'elles n'ont pas été sans influence sur ses opinions relatives aux origines chrétiennes. Bien plus catégoriquement que l'école dont il est le fils peu soumis, il distingue aujourd'hui entre l'Évangile et le développement dogmatique de l'église, entre le christianisme de Jésus et celui de ses disciples; mais il faut douter que la critique érudite puisse jamais exercer sur un esprit tel que le sien une action bien profonde. S'il estime la critique religieuse, s'il ne demande pas mieux que de la voir persévérer dans ses laborieux efforts, s'il est très disposé à en recueillir les résultats solides, il n'en fera certainement pas lui-même, et, pour tout dire, il l'estime plus qu'il ne l'aime. Il est avant tout métaphysicien, c'est-à-dire que son esprit est dominé par l'impérieux besoin de pénétrer d'un élan jusqu'au fond des choses, et oublie volontiers les détails concrets pour contempler plus à l'aise l'infini, l'immuable, l'être pur. Quand on pense avoir trouvé l'explication suprême de toute chose, on ne songe pas à la modifier pour quelques faits compris un peu autrement aujourd'hui qu'hier, et, si l'on s'occupe de ces faits, ce sera plutôt pour les plier à son système que pour le modifier.

Qu'enseigne, au point de vue religieux, la métaphysique de l'éminent écrivain? On a voulu faire de lui un athée, et l'on a été bien injuste. L'athée est celui qui nie le principe souverain des choses, et M. Vacherot en proclame hautement la réalité. D'autres, avec un peu moins d'arbitraire, l'ont taxé de panthéisme; cependant, comme il le fait observer avec raison, le panthéisme réel consiste à identifier absolument le monde et Dieu, ce à quoi M. Vacherot se refuse. Que, les principes de sa théologie une fois admis, le pan-

théisme et même un certain athéisme puissent bien en découler logiquement, c'est ce que je n'oserais pas nier avec la même sécurité; mais au nom de l'équité, au nom de l'histoire, au nom du bon sens, gardons-nous bien de classer les philosophes d'après les conséquences possibles de leurs principes. A ce compte, je ne sais pas un penseur, je ne sais pas un théologien, orthodoxe ou non, de l'antiquité ou des temps modernes, que l'on ne fût en droit d'accuser d'athéisme. Toute erreur en effet dans la notion de Dieu aboutit logiquement à ruiner la notion dont elle fait partie, et comme jusqu'à présent aucune théodicée n'a été complétement à l'abri des objections, il faudrait ranger parmi les athées les âmes les plus religieuses qui aient jamais vécu sur la terre. Non, M. Vacherot, à le prendre tel qu'il se donne lui-même, — et c'est comme cela qu'il faut nous prendre tous, — n'est ni athée ni panthéiste. Je dirais plutôt qu'il est *dithéiste*, en ce sens qu'il scinde l'idée de Dieu en deux notions qu'il croit vraies, certaines chacune à part, mais entre lesquelles il lui est impossible de voir la moindre unité substantielle ou réelle. Partant d'une distinction radicale entre l'idée d'infini et celle de perfection, il reconnaît d'une part que l'ensemble des réalités que nous appelons le monde a un principe infini, souverain, d'une réalité supérieure encore aux êtres particuliers dans lesquels se déversent ses virtualités éternelles, de l'autre que la conscience humaine est ouverte à la notion et à l'amour d'un ideal de perfection s'élevant, s'enrichissant, se purifiant, à mesure qu'elle s'élève, s'enrichit, se purifie elle-même. Seulement, — et voici la difficulté qui commence entre nous, — il faut bien se garder de réunir ces deux notions sur un seul et même être réel. La première, celle du principe infini de l'univers, a un objet réel; c'est ce principe qui nous crée, au sens philosophique du mot créer, c'est en lui que nous sommes, que nous vivons, que nous agissons, mais voilà tout, ou à peu près, ce que nous en pouvons savoir. La seconde, l'idéal, nous le connaissons, nous le voyons des yeux de l'esprit, nous l'engendrons, il fait partie inaliénable de notre nature humaine développée, c'est en réalité notre Dieu, seul adorable, seul parfait, et M. Vacherot devient mystique quand il en parle; mais en dehors de nous cet idéal ne répond à rien de réel, c'est un être tout subjectif, et, au nom d'une dialectique rigoureuse, il est interdit au penseur de réunir l'infini et le parfait de manière à affirmer l'existence d'un Dieu réel, auteur des choses et perfection suprême, expliquant par son rapport objectif avec l'âme humaine le fait des religions, en légitimant l'existence et en garantissant la perpétuité sous une forme quelconque. Tout en se montrant aussi sympathique au passé religieux de l'humanité qu'il est possible de l'être sur un

pareil terrain, M. Vacherot pense donc que la religion et les religions appartiennent à l'enfance et à la jeunesse de l'humanité, à son âge d'imagination. Dût leur prestige durer longtemps encore sur la majorité du genre humain, elles n'en sont pas moins, selon lui, destinées à reculer, finalement à disparaître par suite de l'avénement toujours plus général de l'homme à la vie de l'intelligence pure, qui est celle de la maturité, de la liberté, et qui sait se procurer par la méthode philosophique plus et mieux encore que les périodes antérieures n'ont pu tirer des méthodes religieuses.

Voici maintenant comment il procède. Il passe d'abord en revue les trois derniers siècles, qui se caractérisent, le XVIIe par un accord bénévolement, naïvement maintenu entre la foi traditionnelle et la philosophie, le XVIIIe par la guerre passionnée déclarée par la philosophie à la religion ou du moins au christianisme, le nôtre par la critique des deux grandes puissances, critique inspirée par le sentiment qu'aucune n'a dit son dernier mot, et que la solution du problème doit être cherchée plus avant que la confiance implicite du XVIIe siècle et la haine souvent aveugle du XVIIIe n'étaient en état de pénétrer. C'est surtout sur les temps voisins du nôtre que l'auteur s'arrête pour apprécier les divers essais de conciliation et même d'identification qui se rattachent à des noms illustres. Il arrive bientôt aux écoles théologiques de l'heure présente. Bien que très différentes de valeur, aucune ne lui paraît capable d'offrir à la foi religieuse un asile assuré contre les fluctuations et les orages de la pensée moderne. Faut-il donc revenir aux négations superficielles du dernier siècle? Non; quand on pense à la nature, à l'histoire, à la puissance encore si grande des religions, quand on se rappelle qu'une des grandes erreurs du siècle passé fut d'en nier l'origine spontanée et de ne voir que des calculs de sages ou de prêtres dans ce qu'il y a en principe de plus naïf et de moins artificiel au monde, il faut se garder de traiter légèrement le problème qu'elles posent à la pensée du philosophe. Celui-ci est tenu de savoir en expliquer la genèse, les développemens, l'influence. Ce n'est point l'étymologie qui l'aidera beaucoup dans cette recherche. Les mots religieux, comme les termes philosophiques, ont reçu de l'usage et des idées qui s'y associent une signification trop éloignée du sens originel, souvent fort douteux lui-même, pour que l'on puisse demander à cette science le secret du premier état religieux de l'humanité. Ce n'est pas non plus l'école historique qui résoudra la question. M. Vacherot, tout en louant beaucoup les travaux accomplis dans cet ordre, en veut un peu à cette école d'avoir conclu trop vite de l'universalité et de la longue durée des religions à la perpétuité de la religion comme état naturel et normal de l'âme humaine.

En tout cas, il exige, et son exigence n'a rien que d'acceptable, qu'aux lumières de l'histoire le penseur joigne celles de la psychologie, qu'il contrôle les données de la critique par celles du sens intime, à peu près comme le physicien joint à l'observation qui lui apprend à connaître les faits l'expérience qui lui permet d'en sonder la nature cachée. C'est alors qu'au nom d'une minutieuse analyse des facultés humaines, des lois qui président au développement de l'esprit, du sentiment religieux proprement dit, M. Vacherot prédit que la religion, nécessaire à son heure, d'une durée dont il serait imprudent de fixer le terme, représente pourtant un état transitoire destiné à être remplacé par l'état philosophique. La fin du livre est consacrée à d'ingénieuses considérations sur le passé, le présent, l'avenir des religions, surtout du christianisme, et à une verte revendication des droits de la pensée libre à l'encontre des accusations, des calomnies, des hautaines menaces lancées par les clergés réactionnaires.

Tel est, très imparfaitement résumé, ce livre qui comptera certainement parmi les pièces importantes du dossier théologique de notre âge. Il contient des fragmens nombreux, étendus, dont la lecture est on ne peut plus attachante. Rangeons dans ce nombre le tableau que M. Vacherot nous trace lui-même de son histoire religieuse personnelle. On sent en le lisant qu'il lui en a coûté de parler ainsi de lui-même. Cependant il a eu raison de le faire, et rien de plus instructif pour nous que cette confession, cette histoire religieuse d'une âme d'élite qui, selon nous, n'a pas un instant cessé de chercher Dieu. Bien qu'élevé dans la doctrine et les pratiques du catholicisme, M. Vacherot ne connut pas, comme Jouffroy par exemple, les douceurs mystiques d'une enfance dominée tout entière par le charme de la ferveur. Aussi ne connut-il pas non plus les déchiremens tragiques de ceux qui se voient amenés, au sortir de la jeunesse, à opter entre les évidences de la raison et les sommations de l'autorité surnaturelle. L'extraordinaire, l'extra-naturel des *Contes* de Perrault, plus tard de l'*Iliade*, eurent plus de prise sur sa jeune imagination que les merveilles de la légende sacrée. La Bible eut peu d'effet sur lui, et il l'aime mieux aujourd'hui qu'il ne l'aimait aux jours de son adolescence. Cependant son enfance fut sincèrement catholique. Il rêva, comme tant d'autres, « le ciel avec ses chants éternels et ses anges resplendissans de lumière, ses chérubins et ses séraphins, son enfer avec ses affreux supplices et ses noirs démons, le doux enfant Jésus, la bienheureuse mère du Sauveur, la tendre madone. » Et même, quoiqu'il ne pût assister sans ennui ou sans distraction aux cérémonies de l'église, il eut un moment de foi joyeuse et fervente : ce fut l'instant où il eut l'intelli-

gence assez développée pour saisir le sens élevé des dogmes chrétiens et assez juvénile encore pour ne pas être froissé des contradictions qu'ils présentent. Ce moment fut court. « A peine mon âme s'était-elle éveillée au sens de ces profonds et saints mystères que ma raison vint m'en détourner au nom de la science et de la philosophie; » mais, il en fait l'aveu, ce détachement des croyances primitives n'eut rien de douloureux. « Je fus plus heureux de ma liberté conquise qu'attristé de ma foi perdue. » Alors tout naturellement il eut son XVIIIe siècle, il rompit nettement avec le christianisme, et se contenta d'un déisme assez semblable à celui du *Vicaire savoyard*. C'est en poursuivant ses recherches métaphysiques qu'il se vit ensuite poussé vers le panthéisme, ou du moins vers une doctrine refusant de séparer le fini de l'infini. Il se remit donc à attribuer une valeur relative aux symboles religieux et surtout aux symboles chrétiens, les appréciant de préférence au point de vue de leur portée morale. Une observation psychologique plus attentive lui fit comprendre le caractère naturel, irréfléchi, des révélations religieuses, et c'est ainsi que, tout en jugeant de haut le christianisme, il lui redevint sympathique. Même aujourd'hui, M. Vacherot serait disposé à en reconnaître la vérité permanente, du moins sous la forme scientifique et libérale que lui ont donnée les théologiens les plus avancés du protestantisme, si d'autres considérations, empruntées au même ordre de conceptions métaphysiques qui lui ont inspiré ce retour de sympathie pour l'Évangile, ne lui interdisaient pas de croire à l'avenir indéfini de la religion comme faculté indestructible de l'esprit humain.

En résumé, M. Vacherot est un exemple éminent de ce que plusieurs théologiens protestans de nos jours appellent l'*intellectualisme*. Il en a toutes les qualités, et, qu'on nous permette de l'ajouter, quelques lacunes, j'entends les lacunes inséparables de toute direction exclusive de l'esprit. Les qualités que l'on doit à une telle tendance, c'est la clarté, la sobriété jointe à la profondeur des idées, la défiance des apparences, l'autonomie de la pensée maintenue contre les égaremens de l'imagination et du cœur, et quand une vigueur exceptionnelle d'esprit soutient ce déploiement systématique de la froide raison, une pareille tendance engendre ces grands systèmes qu'on admire quand même on ne peut les adopter, qui s'imposent avec leur beauté austère à tous ceux qui sont en état de la saisir et qui ne passent pas dans l'histoire sans creuser un sillon ineffaçable sur le sol de la pensée humaine. Les lacunes, nous ne pouvons nous empêcher de les voir dans cette impuissance de saisir certaines réalités d'un ordre que l'intelligence seule ne peut étudier que du dehors, et que par conséquent elle ne juge point avec

une justesse irréprochable. On nous dit que cette suprématie de l'intelligence est un signe de maturité. Je dirais plutôt que la maturité de l'âge a tout à la fois pour qualité et pour défaut d'être un âge intellectuel avant tout. L'idéal, à mon sens, serait que l'homme pût garder, tout en atteignant cette puissance intellectuelle que l'âge seul lui procure, cette vivacité, cette chaleur d'impressions qui est l'apanage de la jeunesse, son danger, mais aussi sa grande prérogative. En d'autres termes, si chaque période de la vie se distingue par la prédominance d'une faculté de l'esprit, la conquête de la vérité exige le concours harmonique de toutes les facultés humaines. Il est bien des choses qui, pour être comprises, doivent être fortement senties. La jeunesse court le risque d'être la dupe de son imagination; mais que l'âge mûr prenne garde de l'être de son rationalisme, car ce rationalisme le rend oublieux ou négligent de plus d'un fait qu'il ne sent plus assez vivement pour en tenir le compte légitime. Il y a bien du vrai dans le reproche que M. Vacherot adresse à l'école historique d'avoir trop négligé l'observation psychologique. Il faut reconnaître avec lui que les deux ordres d'études doivent être poursuivis parallèlement pour s'éclairer l'un par l'autre; mais il ne niera pas non plus l'inconvénient fatal de l'observation psychologique et la source principale de ses erreurs. C'est qu'en fait l'observateur en est réduit à s'observer lui-même. Sa constitution morale particulière lui fait l'effet d'être la constitution humaine. Les côtés faibles ou peu développés de son être intérieur lui échappent, au moins en partie. C'est seulement à force d'intelligence qu'il parvient à reconnaître la valeur propre du sentiment, et il ne la comprend encore qu'à demi. On peut ainsi parler avec respect, avec sympathie même, du mysticisme; on ne peut l'expérimenter en soi-même. Il suffit, par exemple, de lire l'autobiographie religieuse de l'éminent penseur, qui nous pardonnera bien aisément cette légère critique, pour s'assurer que le sentiment mystique n'a jamais fleuri dans son âme. C'est l'intelligence qui a toujours commandé chez lui en souveraine. C'est elle qui l'a mené du merveilleux enfantin au merveilleux classique, c'est elle, elle seule, qui a fait de lui pour un instant un chrétien croyant. En présence des réalités religieuses, il a connu l'admiration plutôt que l'adhésion du cœur, et ce n'est pas trop s'avancer que de dire que sur ce terrain la matière première de l'observation psychologique lui a jusqu'à un certain point fait défaut.

Qu'on ne croie pas au moins que nous allions nous poser en champion du mysticisme contre les exigences d'une raison éclairée : ce serait contraire à toutes nos préférences, à toutes nos convictions; mais quand on parle de religion, autre chose est de se placer

de prime abord au point de vue de la raison pure, autre chose de partir du fait religieux lui-même comme d'une réalité indestructible dans l'âme humaine et de s'efforcer ensuite de le concilier du mieux que l'on peut avec les lumières de la raison. La métaphysique de M. Vacherot, même acceptée comme irréfutable, présenterait plus de ressources qu'il ne le croit peut-être lui-même à un esprit désireux de nourrir son sentiment religieux. Ainsi un phénomène pour nous très étrange, c'est qu'en présence de cette réalité insondable, mais toute-puissante, infinie, intelligente, fondement et source éternelle de l'être, le philosophe qui remonte jusqu'à elle ne ressente rien qui ressemble à de l'adoration. Si j'adoptais cette métaphysique, j'avoue que je ne saurais me défendre d'un frisson religieux à la pensée de ce principe-substance dont nous ne pouvons rien savoir de positif, et qui n'en est pas moins l'inconnu mystérieux d'où tout émane, où tout revient, et qui déploie à nos yeux son inépuisable fécondité dans l'infini du temps et de l'espace. Ce ne serait pas précisément le Dieu que mon cœur et ma conscience réclament, mon culte aurait quelque chose d'essentiellement païen; mais enfin ce serait un Dieu, ce serait un culte. Je crois même que logiquement je devrais rendre grâce à cette cause première éternellement active d'avoir arrangé les choses de façon que je conçoive et puisse aimer un idéal de perfection dont la contemplation fait ma joie, dont la poursuite fait toute la valeur sérieuse de mon existence. D'autre part, autant l'idéal de perfection qu'on propose à notre amour et à notre foi me paraît au premier abord digne de nos adorations, autant le sentiment religieux s'arrête interdit quand on lui crie : Prenez garde, ne vous imaginez pas que ce que vous adorez là soit réel, cela n'existe qu'en vous; tutoyez-le, si vous voulez dans vos momens d'exaltation, mais, dès que vous serez redevenus calmes, rappelez-vous bien que cela n'existe qu'à la troisième personne, que dis-je? que cela n'existe qu'en idée.

Supposons un moment que toutes les autorités religieuses de l'heure présente soient absolument ruinées : les catholiques ne croient plus à leur église, les protestans à leur Bible, les déistes à Voltaire; mais sur les ruines de toutes ces autorités une institution s'est élevée qui a profité de toutes leurs dépouilles, un sacerdoce quelconque proclame comme vérité définitive, absolue, cette dualité irréductible des deux grands principes qui constituent désormais l'alpha et l'oméga de la croyance humaine : au fond des choses, le principe réel, actif, infini, tout-puissant, objectif, à l'autre extrémité, l'idéal subjectif, la perfection conçue par l'esprit humain. On peut être certain d'avance que les libres penseurs de cette époque supposée se révolteront au nom du sentiment religieux et de la

raison. Je ne dis pas qu'ils auront quelque chose de mieux à offrir, mais devant l'autorité qui décrète ses dogmes ce n'est pas un motif suffisant de soumission. Ils diront qu'un infini réel, qui n'est infini que sous certains rapports, comme puissance productive, comme fondement de ce qui existe, mais qui est borné pour le reste, n'est pas un véritable infini. Ils ajouteront qu'un idéal de perfection qui possède toutes les qualités, excepté l'existence réelle, est un très médiocre idéal, bien pauvre, bien imparfait, et que ce n'est pas la peine de se mettre en frais d'adoration pour une conception vaporeuse. Que de protestans il y aurait contre une église qui enseignerait un tel dogme! Quelle force ils emprunteraient à cette loi de l'esprit humain qui cherche l'unité de toutes choses, cette loi qui a fait les philosophies, qui exige de la pensée qu'elle remonte jusqu'à l'union de l'idéal et du réel dans l'absolu, et qui ne permettra jamais à l'esprit de se reposer au sein d'un dualisme quelconque!

Assurément je n'oserais jouter en théorie métaphysique avec un penseur de la force de M. Vacherot; mais, faut-il l'avouer? tout en refusant de souscrire aux anathèmes du positivisme contre les ambitions généreuses de la métaphysique, nous connaissons assez l'histoire de la pensée humaine pour être imbu d'un scepticisme invincible en face de tout système métaphysique complet. Il est trop évident que les métaphysiques n'ont qu'un temps, que les systèmes qui ravissent le plus les contemporains décèlent à la génération suivante leurs contradictions et leurs défauts; une expérience historique de ce genre rend nécessairement soupçonneux à l'endroit des métaphysiques nouvelles, de celles surtout qui laissent non satisfaite une des réclamations permanentes de l'âme humaine. Cette âme, qu'on ne l'oublie pas, a la vie bien autrement dure que les systèmes. C'est même ce qui nous rend si défians vis-à-vis du positivisme lui-même. Lui aussi, il passera, comme tout en ce monde, non sans laisser derrière lui des vérités, avant lui méconnues ou négligées, dont l'avenir profitera. Lui aussi succombera devant l'impatience de l'esprit humain, qui ne se laissera pas longtemps incarcérer dans le fini, la classification pure, et dont aucune puissance au monde ne paralysera jamais l'insatiable curiosité. Si, par exemple, M. Vacherot eût dit : En prenant la raison pour guide unique, nous arrivons d'un côté au principe infini des réalités, principe réel lui-même, mais insondable, de l'autre à l'idéal de perfection qui reluit dans l'âme, qui constitue le dernier terme de l'être à nous connu, dont nous ne pouvons toutefois constater que l'existence subjective, non réelle; maintenant y a-t-il un rapport substantiel, de cause directe à effet direct, entre ce rayonnement de la perfection spirituelle qui éclaire tout homme venant au monde et le principe in-

fini, souverain, des choses? voilà ce que le sentiment religieux réclame, mais ce que le raisonnement seul ne saurait démontrer; — si, dis-je, la métaphysique de M. Vacherot nous tenait ce langage, je ne sais pas jusqu'à quel point elle ne serait pas plus sévèrement logique qu'elle ne paraît l'être dans son livre, mais le phénomène de la religion lui eût été d'une explication moins difficile. Il aurait pu rechercher jusqu'à quel point la raison n'est pas tenue de faire un pas de plus pour arriver à l'unité de l'infini réel et du parfait idéal, et il n'eût pas commis ce paralogisme qui consiste à reporter l'état d'esprit religieux à la jeunesse de l'humanité, tout en proposant en fait, au nom de la philosophie et en pleine maturité, un véritable culte, une religion réelle, comme celle dont il relève avec tant d'éloquence la spiritualité et l'efficacité. Parce que sa religion est philosophique, ce n'en est pas moins une religion, un rapport de l'âme avec quelque chose d'adorable, qui ravit, captive, entraîne, et si avec lui nous pensons que toutes les religions d'autorité sont destinées à reculer lentement devant le progrès de l'esprit humain, nous osons le citer comme un des exemples les plus illustres qui démontrent la permanence de la religion dans l'âme humaine libre, n'obéissant qu'aux lois de sa nature.

L'école historique, après avoir mis en pleine lumière la genèse naturelle des religions, après avoir constaté la persistance de la religion sous toutes les latitudes et à tous les degrés de la civilisation, sauf peut-être chez quelques peuplades plus animales qu'humaines, en a conclu que la religion répondait à un besoin éternel de l'homme. On nous dit que cette conclusion dépasse les prémisses, et qu'il faudrait prouver de plus que l'état d'esprit supposé par la religion ne disparaîtra pas un jour. Il est difficile de satisfaire une pareille exigence. On pourrait la faire valoir aussi bien contre le sens esthétique ou le sens moral que contre le sens religieux. En définitive, comment pouvons-nous déterminer ce qui est essentiel à l'humanité, si ce n'est en constatant ce qui la caractérise dans tout l'espace et dans toute la durée que puisse atteindre notre observation? Qui nous dit, en dehors des certitudes basées sur la foi en Dieu, que l'humanité, après avoir atteint un certain degré de perfectionnement, ne refera pas en sens inverse le chemin qu'elle a parcouru, et ne reviendra point à l'état d'animalité par lequel elle a certainement commencé son existence terrestre? Ce n'est pas probable, je l'accorde; mais enfin serait-ce inconcevable, évidemment impossible? Et si cette désolante hypothèse venait à se réaliser, aurait-on le droit de nier, en bonne philosophie, que les facultés supérieures qui ont fait de l'homme un être à part pendant les

jours de son ascension spirituelle ont été les facultés vraiment humaines, vraiment caractéristiques du *genus homo?* Voilà pourquoi nous disons que, si la faculté religieuse devait un jour disparaître de l'esprit humain, cet esprit ne serait pas en progrès, il serait appauvri, et l'on ne pourrait nier que pendant une période immensément longue cette faculté en a fait partie intégrante. Mais cessons d'opposer à l'éclatante affirmation de l'histoire des hypothèses qui n'éclaircissent rien et embrouilleraient plutôt tout, et encore une fois, quand je me rappelle les admirables lignes où M. Vacherot dans le livre que nous analysons et ailleurs, exprime sa dévotion pour le seul Dieu que sa métaphysique lui permette d'adorer, je ne puis m'empêcher d'admirer qu'une telle intelligence ait pu admettre comme possible l'extinction du sentiment religieux proprement dit dans l'âme humaine.

III.

Quand on passe du consciencieux et intéressant ouvrage du métaphysicien français au livre non moins consciencieux, mais d'une lecture moins agréable de M. Otto Pfleiderer, on change brusquement d'atmosphère. Au lieu des considérations prudentes, des essais, des tâtonnemens scrupuleux de l'écrivain qui aime la vérité par-dessus tout, qui sait la dire très nettement telle qu'elle lui apparaît, mais qui ne peut s'empêcher d'en redouter les effets sur la multitude mal préparée, et n'avance qu'avec circonspection, pas à pas, s'efforçant de guérir d'une main les blessures qu'il fait de l'autre, nous voyons un jeune chevalier de la philosophie religieuse qui s'avance hardiment dans le champ clos, sûr de lui-même, ne ménageant rien ni personne, parfaitement émancipé des traditions ecclésiastiques, et charmé cependant de se sentir en communion sympathique avec toutes les évolutions religieuses du passé. En critique, M. Pfleiderer se rattache à l'école de Tubingue, amendée par les travaux de ses plus jeunes adeptes. En histoire, il est de l'école ethnologique, qui fait intervenir la race et le climat parmi les facteurs des religions antiques; mais il ne se borne pas à ce point de vue dont on abuse parfois. Il se livre à des comparaisons minutieuses afin de chercher à saisir l'esprit et la genèse de ces religions, de manière à dégager la loi qui préside au développement religieux de l'humanité. En philosophie, ses sympathies évidentes sont pour le théisme spéculatif dont MM. J. A. Fichte et Ulrici ont élaboré la théorie. Son ouvrage se divise en deux parties. Dans la première, il s'attaque aux grandes questions métaphysiques de l'ordre religieux, après avoir au préalable tâché d'obte-

nir une idée nette de ce que la religion est en elle-même et dans l'esprit humain. Mécontent pour divers motifs des définitions successivement proposées par Kant, Fichte, Schleiermacher, Hegel et Feuerbach, il voit essentiellement dans la religion la satisfaction de la tendance fondamentale de l'homme, c'est-à-dire la conciliation de l'antithèse qui descend jusqu'au fond même de l'être humain, et provient de l'opposition entre l'infini de ses aspirations et la nature limitée de son être. Le siége de la religion dans l'âme, comme celui de toute satisfaction intérieure, c'est le sentiment. Par la religion, l'esprit humain se sent à son aise, complété; quant à la forme concrète que la religion revêt, elle dépend de l'état intellectuel et moral de celui qui la conçoit, et se purifie à mesure que cet état s'élève lui-même. C'est de là qu'il part pour dresser le bilan de ce que les travaux philosophiques du passé ont fourni à l'esprit humain de confirmations ou d'éclaircissemens relatifs aux thèses principales qu'il a posées dans les religions issues de sa faculté productive. Il arrive à des résultats qui paraîtront peut-être bien conservateurs aux partisans de la métaphysique de M. Vacherot, mais qui feront l'effet d'incroyables témérités à un grand nombre de ses adversaires. En fait, l'essentiel de la croyance religieuse générale sur Dieu, l'homme et la destinée se trouve maintenu avec des précautions égales vis-à-vis du déisme et du panthéisme. Ce que nous devons signaler du reste, c'est moins la critique à laquelle l'auteur soumet les argumens connus au sujet de l'existence de Dieu et de l'immortalité que le point de vue où il se place pour les grouper selon l'ordre d'importance, les subordonnant à l'argument religieux. Ainsi, dit-il, il est très vrai que les philosophes théistes et les théologiens philosophes ont tiré de ces argumens classiques plus qu'ils ne contenaient, et autorisé la critique de Kant à les frapper l'un après l'autre de déchéance; mais, si l'on se met de prime abord sur le terrain religieux comme sur un domaine naturel et partant légitime de l'esprit, nous voyons ces argumens se transformer en autant de considérations à l'appui de la donnée essentielle du sentiment religieux. Ils l'aident à reprendre confiance en lui-même quand la réflexion vient l'émousser; ils servent à rectifier les notions que, dans son ingénuité première, il impose à l'intelligence encore mal exercée. Tout en adoptant très volontiers cette manière d'entendre et de discuter la question religieuse, je crains que l'auteur allemand n'ait parfois affirmé plus que de raison, qu'il ne se soit contenté çà et là de solutions qu'un esprit plus difficile ne pourrait accepter sans réserve. Je fais surtout allusion aux chapitres qui concernent l'existence du mal, la création, la prescience divine. Afin d'écarter la difficulté tirée de la prescience

divine dans ses rapports avec la liberté morale, il distingue la prévision des faits généraux et celle des faits particuliers, la première devant être affirmée et la seconde niée en Dieu. Cette manière de résoudre la question ne saurait nous satisfaire, car elle impose à la connaissance divine une limite fort arbitraire. De toutes les solutions mises en avant, la meilleure est encore celle qui pose en fait qu'en Dieu il ne peut être question de prévision au futur, que l'Être éternel *voit* toutes choses du sein de l'éternité, par conséquent toujours au présent, et qu'ainsi la vision divine des actes humains ne les rend pas plus fatals que la vision de l'homme témoin d'un fait se passant sous ses yeux; mais, comme nous ne pouvons nous faire aucune idée de ce que peut être ce présent éternel, autant vaut avouer notre ignorance. Eh bien! M. Pfleiderer ne sait pas assez se résigner à ignorer. Au début des sciences, il est vrai, ce genre de résignation est un défaut fort grave; à la fin, il devient une vertu. Sur le terrain qu'il avait adopté, elle lui était plus facile qu'à un autre. Si l'objet de la religion est infini et parfait, — et il doit l'être, ou bien le sentiment religieux est menteur, — il faut se dire d'avance que, quelque habileté dialectique dont on fasse preuve, on se trouvera tôt ou tard en face de l'incompréhensible, bientôt de l'inconciliable. Si notre esprit tend à l'infini, s'il le cherche, s'il le conçoit, s'il l'aime, il n'est pas lui-même infini, il ne l'est pas du moins en acte, dans sa réalité présente, et par conséquent l'intelligence ne peut saisir la réalité divine que d'une manière fragmentaire. *Finitum non est capax infiniti*, disaient avec beaucoup de justesse les vieux théologiens réformés, et si je connaissais une théodicée qui me parût complète, évidente, vraie sur tous les points, ne laissant plus rien à désirer, je n'aurais pas de repos que je n'eusse trouvé le défaut de la cuirasse; cette perfection même serait d'avance un terrible argument contre elle.

Il n'y en a pas moins beaucoup à gagner à la lecture du livre de M. Pfleiderer pour une saine appréciation des questions religieuses au point de vue de la raison moderne. Que les amis de la libre pensée ne prennent point ombrage du caractère affirmatif de sa religion philosophique. Ses idées sur l'origine de l'homme, la révélation, le miracle, sont de nature à leur donner ample satisfaction. Ce qu'ils devront reconnaître aussi, c'est la perspicacité avec laquelle le théologien allemand a démêlé la vraie signification du sentiment religieux. Ce n'est point du tout un sentiment de pur égoïsme, comme le veut Feuerbach, pour qui Dieu n'est que « l'optatif du cœur humain transformé en présent. » Ce n'est pas non plus un sentiment de pure dépendance, comme l'a soutenu Schleiermacher. L'esprit humain, dans le sentiment religieux, affirme sans

doute un objet souverain vers lequel tout son être s'élance et dont il se sent profondément dépendant; mais en même temps il s'affirme lui-même, et, bien loin de se supprimer, de s'annuler par cette affirmation, il s'épanouit, il se déploie indéfiniment. C'est le mystérieux *Dein Mein* gravé sur le cor d'ivoire de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. Les deux termes sont solidaires, inséparables. Supprimez l'un, l'autre n'a plus de sens; qu'un des deux reparaisse, le second revient en même temps.

Il y a donc dans la notion philosophique de la religion une double affirmation, celle du sujet religieux et celle de l'objet de la religion. Dans les religions successives que nous présente l'histoire, tantôt l'un, tantôt l'autre des deux termes tend à absorber l'autre sans jamais parvenir à le supprimer entièrement. L'auteur trouve dans ce point de vue la base d'une classification très ingénieuse des divers types religieux qui se partagent l'humanité, mettant d'un côté les religions où le terme humain est comme écrasé par le terme divin (brahmanisme, polythéisme sémitique), de l'autre celles où le rapport est inverse (bouddhisme, Grèce antique), jusqu'à ce qu'il puisse montrer dans le principe religieux essentiel du christianisme, dans le rapport *filial* de l'homme avec Dieu, dans l'affinité de l'esprit humain et de l'esprit divin, cette conciliation qui répond à la fois aux exigences de la raison et aux besoins du cœur religieux.

Ce qui est fort agréable dans ce livre allemand, c'est la méthode, la clarté des déductions, l'absence de prétentions à la profondeur, toutes qualités dont les savans compatriotes de l'auteur ne sont pas toujours aussi bien pourvus que lui. Ce qui est à noter aussi comme signe des temps, c'est l'association continue d'un sens critique exercé, très libre, très familier avec toutes les découvertes d'exégèse, et d'un sens religieux positif, réaliste même, servant de guide à l'auteur pour tirer des matériaux épars que ces études lui fournissent un corps de doctrines philosophiques et religieuses d'une valeur à la fois pratique et théorique. C'est par là surtout qu'il se distingue de l'école purement critique et qu'il répond à ce besoin de conclure que l'école historique, prise en général, ne savait ou n'osait satisfaire. Je suis loin de prétendre qu'il ait édifié sur cette base un système définitif, et lui-même, j'en suis certain, n'a pas non plus cette prétention. Il n'en est pas moins vrai qu'une ère nouvelle va s'ouvrir pour la théologie scientifique : la critique ayant achevé son œuvre de dissolution des dogmes traditionnels, mais les aspirations de la nature humaine restant toujours les mêmes, il s'agira désormais de leur fournir une réponse satisfaisante tout en marchant d'accord avec les exigences de la science moderne. Une dogmatique nouvelle est en

voie de se former. Elle aussi sans doute aura son temps de floraison, d'épanouissement et de décadence. C'est la loi des dogmatiques aussi bien que des philosophies; mais c'est M. Vacherot lui-même qui a relevé la distinction si vraie entre « le progrès arithmétique et le progrès organique » dans l'histoire de l'esprit humain. Le premier consiste dans l'adjonction successive de quantités nouvelles à celles que l'on possédait déjà. C'est ainsi, par exemple, que les sciences physiques s'enrichissent tous les jours d'observations et de lois nouvelles. Le progrès organique se réalise par le déploiement et le perfectionnement d'un fonds invariable. C'est de cette manière qu'avancent la philosophie en général, la métaphysique en particulier. Le spiritualisme de Leibniz est en progrès sur celui de Descartes, l'idéalisme de Hegel est supérieur à celui d'Érigène, et ainsi de suite. Il en doit être de même pour ce couronnement, cette systématisation des connaissances religieuses qu'on appelle la dogmatique. Si l'on y pense bien, on trouve qu'à chaque période historique la tâche du théologien consiste à concilier avec un état déterminé de la raison un petit nombre de grandes affirmations, toujours identiques, malgré la différence profonde des formules successives, parce qu'elles répondent à des besoins permanens de la nature humaine. Dans ce voyage sans fin qu'il doit faire en quête de la vérité, l'homme à chaque étape doit s'estimer heureux de la pouvoir saisir dans la mesure et sous la forme prescrites par le degré du développement d'esprit qu'il a réussi à atteindre.

IV.

Un fait significatif doit frapper les yeux de quiconque suit de près le mouvement de la pensée religieuse dans notre temps, c'est l'accord de plus en plus marqué des libres penseurs sérieux et des théologiens libéraux à prendre la nature humaine pour objet proprement dit de la recherche et pour critère de la vérité religieuse. Au XVIIe siècle, la religion faisait l'effet d'une doctrine imposée du dehors à l'intelligence par une révélation surnaturelle, et cette origine surnaturelle en faisait la vérité. Le XVIIIe fit honneur de l'invention religieuse à l'esprit humain; mais il n'y vit qu'une invention artificielle inspirée par des arrière-pensées d'ambition sacerdotale ou de politique prudente sans rapport avec la religion prise en elle-même. Le XIXe n'est point revenu au point de vue du XVIIe siècle; éclairé par l'histoire, il a vu dans la religion un fait spontané de la nature humaine. Cela une fois posé, les observateurs perspicaces, tels que Schleiermacher et Benjamin Constant, n'ont pas tardé à découvrir que, dans cette nature humaine, c'est le sen-

timent qui est l'organe inspirateur proprement dit de la religion. Sans doute l'intelligence formule tant bien que mal les croyances; mais elle est mise en éveil par le sentiment, et ne travaille en réalité que sur les données qu'il lui fournit. Toute la question se réduit donc à déterminer quelles sont la nature et les exigences du sentiment religieux.

Malheureusement il n'est pas facile de définir le sentiment religieux. Cette difficulté tient à plusieurs causes, entre autres à ce que, si on se met à l'analyser, on ne le découvre jamais lui-même à part des autres sentimens qu'il excite. On constate en effet sous son nom d'autres sentimens qui se retrouvent à chaque instant en dehors de toute application religieuse. L'histoire des religions permet bien de dire, il est vrai, que le sentiment religieux est celui que fait naître dans l'âme la perception de l'infini-parfait; mais alors revient la question : en quoi consiste donc ce sentiment particulier que fait naître l'apparition de la perfection infinie? Quand on analyse encore, on trouve que ce sentiment renferme toujours un sentiment de dépendance. Qu'a-t-on gagné par là? Toutes les fois que l'homme se sent dépendant, il n'est pas religieux pour cela. Ce sentiment de dépendance d'ailleurs n'épuise pas le sentiment religieux. Oublierons-nous qu'il s'ouvre à toute une gamme de sentimens qui va de la terreur, de l'horreur, à l'enthousiasme, au ravissement, à l'amour le plus intense qu'il ait été donné à l'être humain de ressentir? Quelle peur atroce certains hommes ont de leur Dieu, et cela, non-seulement dans les religions païennes, où en effet il y avait des motifs suffisans de trembler devant les immortels, mais même au sein de la religion de l'amour, au sein du christianisme. Et quelle distance entre ce sentiment affreux et les saintes extases dans lesquelles les grands mystiques se plongent avec d'ineffables délices! Pourtant c'est le sentiment religieux qui réunit ces deux pôles extrêmes. Pour aller de l'un à l'autre, il doit passer par de nombreux intermédiaires. Entre la terreur et l'amour, il y a la crainte, la vénération, le respect, l'admiration, la sympathie, l'attrait. Tout cela se trouve dans le sentiment religieux, ou du moins peut y être; tout cela ne le définit pas. Ne ressentons-nous la crainte, la sympathie, l'admiration, que devant l'objet de notre culte ?

Aussi rencontre-t-on parfois des observateurs qui ont simplement nié ce sentiment religieux en tant que sentiment à part, se fondant sur ce que l'analyse ne le retrouve pas dans l'âme, et que, vu de près, il se résout dans d'autres sentimens qui n'ont rien de spécial. C'est un peu comme les matérialistes, qui, oublieux du grand phénomène de l'unité organique de l'être vivant et ne trou-

vant dans les corps que des faits de l'ordre mécanique, physique et chimique, prennent tout simplement le parti de nier la force vitale ou tout ce qui lui ressemble, c'est-à-dire se refusent à donner une solution quelconque du problème posé par la nature, — car, là où il y a concours et finalité, il ne faut pas présenter comme une solution ce qui rend ce concours et cette finalité incompréhensibles. En raisonnant de cette manière, ils font comme un sourd qui, voyant manœuvrer un régiment, expliquerait les mouvemens des soldats par la somme des jambes qui se meuvent dans des directions déterminées, et refuserait de faire entrer en ligne de compte la volonté du colonel ordonnant la manœuvre. On ne peut pas plus nier le sentiment religieux en tant que sentiment distinct et spécial que l'on ne peut nier le sentiment moral ou le sens du beau, et d'autre part on ne peut le définir. Ce qu'on en sait, c'est qu'il est l'unité organique reliant les sentimens de genre divers que provoque dans l'âme humaine celui de l'infinie perfection; mais le caractère forcément vague de cette définition n'ôte absolument rien à la réalité de ce qui en fait l'objet. Définit-on réellement le sentiment moral? définit-on même les sensations simples, celle de l'amer, par exemple, ou du doux?

Une autre erreur dans laquelle la psychologie contemporaine est souvent tombée à propos du sentiment religieux consiste dans l'idée que ce sentiment se résout essentiellement en crainte et même en terreur. Cette manière de voir souriait surtout à ceux qui, décidés à ranger la religion parmi les états inférieurs de l'esprit, n'étaient pas fâchés de faire marcher de front dans l'humanité le progrès général et l'émancipation de toute idée religieuse. Quelque chose de plus sérieux militait encore en faveur de cette opinion. Il est certain que dans les religions antiques la peur tient plus de place que l'amour, et plus on s'enfonce dans l'histoire, plus il a dû en être ainsi. Tant qu'il adora les phénomènes naïvement personnifiés de la nature, l'homme dut souvent ressentir d'étranges terreurs. Il semble vraiment que longtemps il n'a pas été bien sûr que le soleil d'hiver reprendrait sa force au printemps, ni même que le soleil disparu le soir reparaîtrait certainement le lendemain matin. Aussi entendons-nous répéter souvent le mot de Lucrèce, *primus deos timor fecit;* mais alors comment donc se fait-il que, la peur ayant engendré les dieux, la confiance et l'amour les aient maintenus, comment, la cause étant évanouie, l'effet a-t-il persisté? On ne contestera pas que l'homme doit à la religion non-seulement ses plus terribles angoisses, mais aussi ses joies les plus profondes. Il faut donc que dès l'origine il y ait eu autre chose que de la peur au fond du sentiment religieux pour que, sans cesser d'être lui-même

et moyennant des évolutions successives, il ait pu aller ainsi d'un pôle à l'autre de ce vaste monde qui s'appelle le cœur humain.

C'est qu'en effet, dès l'origine et dans les cultes les plus sombres, il y a eu autre chose. L'homme aime le tragique, qui pourtant l'épouvante. Pourquoi? C'est que le tragique, tout en l'épouvantant, le met en contact avec de grandes et augustes réalités invisibles, avec les lois immuables de l'ordre moral, avec les nécessités mystérieuses de cet ordre qui écrase les individus assez malheureux ou assez coupables pour se mettre en travers, et l'homme est ainsi fait qu'il savoure le sentiment, en soi désagréable, de la terreur, si par là il devient sensible à la réalité supérieure qui commande à sa destinée et domine souverainement ses agitations aveugles. Eh bien! il en fut de même au sein des religions les plus effrayantes du passé; il en est encore de même sous nos yeux là où la religion ne s'est guère élevée au-dessus de ses degrés inférieurs. Ne remarque-t-on pas, dans les régions arriérées de notre Europe, le plaisir particulier avec lequel le peuple contemple d'affreux christs tout dégouttans de sang, ou bien des corps de trépassés tout nus au milieu de flammes violacées qu'attisent d'épouvantables démons? Chez les protestans eux-mêmes, on pourrait signaler des personnes qu'un sermon n'édifie qu'à la condition de décrire sous les plus fortes couleurs la colère de Dieu et les éternels tourmens des réprouvés. De pareils sentimens sont à la religion pure ce que le tatouage du sauvage est à l'art; mais ils laissent discerner le principe caché d'où ils dérivent, c'est-à-dire la tendance innée de l'homme à compléter son être par sa communion avec l'infini parfait. Si l'homme n'avait eu de la religion que par peur, la religion n'aurait jamais été qu'une terreur. Or cela n'est pas; quelle absurdité, par exemple, de dire que Jésus avait peur de Dieu!

Ne contestons pas l'évidence, ce qui a fait les dieux, ou, pour mieux dire, ce qui fait de la religion quelque chose d'humain et de permanent, c'est la satisfaction intime que l'homme y trouve. Plus ou moins grossière, plus ou moins élevée, cette satisfaction est de tous les temps, de tous les lieux, et à bien peu d'exceptions près elle est de tous les cœurs. L'homme, bien que fini, aspire à posséder l'infini, non pas l'infini abstrait et vidé, mais l'infini réel et présentant au moins quelques faces accessibles à notre conception humaine. Bien qu'imparfait, il a faim et soif de la justice, c'est-à-dire de la perfection. Sa nature est telle qu'il réunit d'instinct l'infini et le parfait sur un seul être, et souffre dès qu'on lui cache l'une de ces deux faces de son Dieu. Il est clair qu'à mesure que son idéal de perfection s'élève, sa notion du divin s'épure, et par conséquent le Dieu de ses adorations devient sans cesse plus spiri-

tuel, plus parfait; mais toujours vous trouverez l'infini et le parfait, tel qu'il peut les concevoir, réunis dans l'objet de son culte. L'homme, quand il adore, n'adore jamais à demi. Prenez le polythéiste au moment où il adresse ses hommages à l'une des divinités de son pays. A l'entendre, ne croirait-on pas qu'il n'adore que celle-là? Ne lui décerne-t-il pas toute la puissance, toute la sainteté, toute la sagesse imaginables? Seulement revenez près de lui quelques jours plus tard, et vous le verrez reporter vers une autre divinité les mêmes hommages dans des termes souvent identiques. C'est pour une raison du même genre que plus d'un brave curé de campagne traite régulièrement le saint du jour comme s'il était le plus grand du paradis, et que plus d'un adorateur de la madone, contrairement à l'une des doctrines fondamentales de l'église romaine, qui professe après tout le monothéisme, en fait une déesse souveraine, absolue dans toute la force du terme. Pourquoi la promulgation de l'immaculée conception a-t-elle rencontré si peu de résistances au sein de la catholicité croyante malgré tout ce que la théologie catholique sérieusement étudiée pouvait fournir d'argumens péremptoires contre ce nouveau dogme? C'est qu'en fait, le culte de Marie une fois admis en principe et passé dans la pratique, la masse croyante trouvait plus religieux de lui attribuer une perfection de plus que de la lui refuser. C'est absolument ce qui s'est passé dans l'histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ. Aux diverses étapes que parcourt la pensée chrétienne avant d'arriver à la formule définitive de ce dogme, le parti vaincu est toujours celui qui refuse à la personne de Jésus la qualité que le parti vainqueur veut lui attribuer : tant il est vrai que le sentiment religieux ne se déploie à l'aise qu'au soleil de la perfection resplendissant dans l'être adoré.

Il ne réclame pas moins énergiquement la réalité objective et consciente de celui-ci. Le sentiment religieux ne s'éveille devant les choses que si, sous les choses, il découvre des personnes. Le jour où l'homme, plus intelligent, ne vit plus que des choses dans ces phénomènes naturels où il avait cru voir auparavant des personnes, il cessa d'adorer les phénomènes, mais il ne cessa point d'adorer. Il affirma un Dieu ou des dieux réels, un créateur ou des directeurs du monde physique et moral. Dites-lui qu'il est bien d'adorer la perfection, que son Dieu légitime et vrai, c'est l'idéal qui reluit en chacune de nos consciences, mais qu'il doit se contenter de cette projection fugitive de son être moral sur le vide, aussitôt il s'étonne, il s'attriste, il replie ses ailes, qui s'étaient déjà ouvertes toutes grandes, et la désolante définition de Feuerbach : « Dieu est un indicible soupir caché au fond de l'âme humaine, » lui paraît tout à la fois l'expression de la réalité et la condamnation iro-

nique de ses élans. C'est bien beau, l'idéal; mais, si ce n'est rien, à quoi bon soupirer après le néant? S'il était donné à la philosophie de ramener toute la vérité des religions à cette aspiration trompeuse vers ce qui n'est pas, le sentiment religieux se détournerait de son objet illusoire, et, comme il ne peut mourir, il se reporterait sur le Dieu principe et fondement de l'univers, dont il ne saurait rien, si ce n'est qu'il est, qu'il peut, que probablement il veut, et nous verrions restaurer les autels du Dieu inconnu.

Le sentiment religieux réclame donc impérieusement la réunion de l'idée de réalité suprême, cause et soutien de toutes les autres, et de l'idée de perfection spirituelle sur un seul et même être conscient, qui est Dieu. Ment-il? Là est toute la question, et pour nous il ne peut mentir, bien qu'il puisse se tromper à chaque instant quant à l'objet déterminé auquel il s'attache. La nature ne peut pas mentir. Qui dit instinct, tendance spontanée, effort naturel de l'être, dit aussi objet réel, but existant, effort légitime. Tant pis pour les métaphysiques, si elles ne savent pas se plier à cette exigence de l'être humain. Le sentiment religieux les brave, car il se sent bien plus fort qu'elles. D'ailleurs il aurait le droit d'ajouter qu'ainsi seulement la notion de Dieu embrasse et dépasse l'universalité des choses, les précédant comme principe, les pénétrant comme puissance active, les dominant comme idéal souverainement aimable. Alors on peut dire que le monde vient de Dieu, est en Dieu, monte à Dieu. Alors aussi l'immense développement religieux de l'humanité a un sens, le sentiment religieux une raison d'être. Autrement c'est à devenir fou quand on regarde l'histoire du monde. Quelle paradoxale constitution de l'univers que ce déploiement d'un principe impersonnel, inconscient, imparfait, et qui, arrivé après des milliards d'évolutions à l'esprit humain, le crée de telle sorte que cet esprit voit luire dans son intérieur le mirage décevant d'une perfection qui vient on ne sait d'où, car le principe lui-même ne la possède pas!

Est-ce à dire que nous fermions les yeux devant les difficultés que la raison philosophique rencontre quand elle cherche à réunir d'une manière de tous points harmonieuse ce que la scolastique a distingué sous le nom d'attributs *métaphysiques* et d'attributs *moraux* de la Divinité? Nullement. Si c'était ici le lieu de telles expositions, peut-être réussirions-nous à montrer qu'en dégageant autant que possible les attributs moraux, la justice, la bonté, la sainteté, de tout anthropomorphisme, c'est-à-dire en les élevant le plus possible à la perfection, qu'en comprenant le rapport de l'homme avec Dieu d'une manière spiritualiste, courageuse, vraiment religieuse, bien des difficultés dues aux notions vulgaires disparaîtraient du champ de la discussion. Telle est ordinairement la méthode à suivre dans

les conflits qui se déclarent si souvent entre la science et la foi. Souvent celle-ci, habituée à ses formes séculaires, ne sait plus se retrouver au milieu des faits découverts ou démontrés par la science. Dans le premier moment de sa surprise, elle se met à combattre celle-ci à outrance et à nier effrontément les plus incontestables évidences; mais au bout d'un certain temps, mieux avisée, elle s'examine, elle s'interroge, elle se demande si elle ne contenait pas tel élément d'erreur dont l'élimination la rendrait indifférente ou même sympathique aux révélations nouvelles qui lui ont d'abord causé tant d'émoi, et elle s'exécute. Par exemple, je comprends fort bien qu'au sortir du moyen âge la foi se soit sentie troublée devant les allégations de l'astronomie moderne, et je réclame, non pas l'absolution, mais le bénéfice des circonstances atténuantes pour les juges de Galilée. Eh bien! cet effarouchement de la foi ne dura pas toujours, et là où elle n'était pas rivée à un dogme immuable, elle sut se transformer de manière à trouver dans les nouveaux cieux des alimens, des sujets d'amour et d'adoration bien autrement nombreux et fortifians qu'elle n'en pouvait puiser dans la contemplation du ciel mesquin de la cosmographie antique. Il en est de même de la question du miracle. La négation du miracle révolte encore le plus grand nombre des croyans, et pourtant la foi au Dieu vivant, à la destinée humaine fondée sur lui, sur sa puissance et son amour, peut déjà s'en passer chez l'élite intellectuelle des chrétiens des deux mondes, et se réjouit même de n'en plus avoir besoin.

Ne désespérons jamais de la nature humaine. Le tort du XVIIIe siècle fut, non pas de renvoyer l'homme à la nature, mais de ne pas interroger d'assez près la nature humaine pour en écouter les voix prophétiques. Le sentiment religieux, purifié de toute superstition, ramené à ses élémens simples, mais aussi à ses affirmations essentielles, est une autorité incomparable. Qu'il ait besoin, pour ne pas s'égarer, du contre-poids de la raison, qu'il cherche, pour éviter de dangereux conflits dont il serait la victime ou la dupe, à se donner des formes en harmonie avec l'ensemble des connaissances acquises à l'esprit humain, rien de mieux; mais qu'il ait aussi confiance en lui-même, et qu'il maintienne la fierté de ses exigences fondamentales. En l'écoutant, l'homme saisit Dieu en lui-même plus sûrement encore que dans l'immensité des cieux. Là se trouve aussi la conciliation vraiment rationnelle entre la pensée philosophique et ce qu'il y a de plus élevé dans la tradition religieuse qui nous précède. La légitimité du sentiment religieux une fois posée, il n'est pas possible de lui trouver une expression meilleure, plus digne de son objet et plus douce à l'âme, que celle du principe chrétien. Ce principe n'est autre que celui dont Jésus est parti en prê-

chant le rapport filial de l'homme avec Dieu, c'est-à-dire, en langage philosophique, l'affinité de la nature humaine supérieure et de la nature divine. En vertu de ses origines et de son histoire, le christianisme n'est point une religion faite, il est une religion qui *se fait*. L'œuvre de Jésus, comme il l'a si bien dit lui-même, a été une œuvre de semeur. Il a déposé dans la conscience religieuse de l'homme des germes, des dispositions, des principes, celui surtout de notre parenté divine, lesquels ont déjà porté fruit et sont appelés à en porter encore. Ce qui est chrétien en fait de croyance ou de morale, ce n'est pas ce que les chrétiens ont cru ou pratiqué, c'est ce qui est conforme au principe chrétien. Que M. Vacherot, à propos des considérations qui terminent son ouvrage, nous permette encore d'en appeler à sa propre équité. Il a retracé avec beaucoup de délicatesse le portrait de ce qu'il appelle la femme chrétienne, il en a décrit les charmantes qualités, il en a relevé ce que nous appellerons avec lui les faiblesses et les imperfections; mais sa femme chrétienne, c'est purement et simplement la femme catholique, et en dehors des pays catholiques personne ne comprendrait un mot à sa description. Je crois pouvoir affirmer à M. Vacherot qu'il est un idéal de femme chrétienne, très chrétienne même, qui ne laisse sa conscience à diriger à personne, qui aime la science autant qu'elle peut la connaître, qui voit dans l'accomplissement des devoirs de la famille la plus haute vocation de la femme et qui ne donne dans aucune espèce de superstition dégradante. Si ce n'est qu'elle demande à la religion la force de faire son devoir et sa consolation dans les heures douloureuses, elle ressemble tout à fait à la femme « moderne » de l'éminent philosophe. Lui serait-elle supérieure? Cela dépend des goûts. D'autre part, je suis de ceux qui trouvent que l'ignorance, la superstition, l'esprit de servitude, ne sont pas plus faits pour la femme que pour l'homme, et si saint Paul a cru à l'infériorité de la femme devant Dieu, je ne suis pas de l'avis de saint Paul, je suis de celui de Jésus, qui a reconnu l'égalité en droits des deux sexes. Il y a diversité, mais non pas infériorité dans leurs vocations sociales respectives. Tout ce qui dans les mœurs et les institutions tend à entraver chez la femme le déploiement de la vie de l'esprit doit être réformé, et sera réformé. Qu'on veuille bien ne pas oublier l'enseignement de dix-huit siècles étudiés à la lumière de la critique indépendante et non à la fausse lueur des prétentions cléricales : la loi de l'histoire du christianisme, c'est la réforme continue sur la base de son principe originel, et nous ne sommes qu'à l'aurore des progrès dont il contient le germe. Le principe chrétien ne produit que lentement ses conséquences. Ce n'est pas sa faute, c'est la nôtre; mais il en est une dont l'heure a sonné de nos jours : tout ce qui est conforme à notre nature spirituelle,

non-seulement la vie morale proprement dite, mais encore la science, l'art, la poésie, la liberté, tout ce qui est vrai, beau et bien, fait partie intégrante de la vraie vie religieuse. Ou bien le principe de l'affinité de l'esprit divin et de l'esprit humain ne signifie rien, ou bien cette conséquence est évidente. Le chrétien de nos jours à qui l'on demanderait : Pourquoi étudies-tu la nature, cultives-tu l'art ou la poésie? pourquoi combats-tu pour la liberté, pourquoi répands-tu l'instruction? devrait s'approprier la fameuse réponse de Schiller : *Aus Religion!*

Nous permettra-t-on en finissant de faire intervenir un nom qu'on ne s'attend probablement pas à voir figurer dans une discussion de ce genre? Je relisais l'autre jour maître Rabelais, qui redevient à la mode, et je me demandais quelle idée secrète avait pu guider la plume de ce bouffon de génie dans la longue histoire où, sous des formes burlesques, il est si évident qu'il veut décrire le voyage de l'homme à la recherche de la vérité. On sait comment ses deux héros, le sage et le fou, d'accord pour la chercher, ne la trouvent nulle part, ni chez les anciens, ni chez les modernes, ni chez les philosophes, ni chez les sorciers, pas plus dans la lettre de l'Écriture que dans les sorts *virgilians*. Le voyage est long et agité. Ni *l'Isle sonnante* ni le pays des *Chicanous* ne possèdent le précieux trésor. A la fin pourtant ils le trouvent, et, conformément à l'esprit du livre entier, l'allégorie finale a un double sens, l'un d'une grossièreté ignoble, l'autre d'une profondeur qui étonne. L'oracle infaillible, c'est une liqueur inspiratrice. Si on adopte le premier sens, il en résulte que l'auteur est un sceptique immoral qui n'a rien de mieux à conseiller à l'homme que de s'étourdir dans les jouissances les plus basses sans se soucier de la vérité. Si l'on préfère le second, l'allégorie signifie évidemment que l'homme trouve le vrai en consultant sa nature inspirée, réchauffée par la généreuse vertu des sentimens élevés, des passions nobles, des élans sublimes, qui décuplent son être et lui permettent de saisir les réalités supérieures qui échappaient à ses raisonnemens impuissans et à ses méthodes boiteuses. Si cette interprétation est la vraie, il est bien dommage que Rabelais ait revêtu cette belle idée d'un manteau si souvent repoussant. Ce qui résulte de cette manière de le comprendre, c'est que l'esprit humain dans l'âge moderne, toujours en quête de la vérité, pourrait bien avoir fait à sa manière le voyage de Pantagruel, et ne trouver ce qu'il cherche qu'en s'interrogeant lui-même sur ces hauteurs révélatrices où le sentiment, purifié et vivifié, lui permet de saisir directement cette vérité, que ni la superstition ni la *ratiocination* ne connaissent.

ALBERT RÉVILLE.

L'ARCHIPEL

DES PHILIPPINES

RÉCIT DE MŒURS ET DE VOYAGE.

Avant de quitter à regret cet admirable archipel des Philippines où j'avais séjourné dix années, je résolus de faire une excursion au village de Butuan. C'est sur ce point alors inconnu du globe, par 128° 44′ de longitude et 8° 48′ de latitude, à l'extrémité orientale de l'île de Mindanao, qu'en 1521, le jour de Pâques-fleuries, Magellan arborait pour la première fois l'étendard de Castille. En laissant Butuan derrière moi, en suivant en quelque sorte pas à pas les traces du célèbre navigateur, je devais atteindre l'îlot de Mactan, situé en face de Cebu. C'est là que, victime d'un faux point d'honneur, Magellan, frappé d'une flèche, expira au milieu de ses compagnons consternés. Il fut enseveli sur la pointe de l'îlot que je désirais explorer; j'espérais y obtenir, grâce aux traditions locales, des renseignemens nouveaux sur ses découvertes et sur sa fin tragique.

Mes amis de Manille soutenaient que l'intérêt scientifique d'un tel pèlerinage ne compenserait pas les dangers qu'il me faudrait affronter pour atteindre Mindanao. Ils ne cessaient de me répéter que j'allais traverser des contrées infestées de pirates et rarement visitées par les Européens. Si je leur disais que j'emportais avec moi une lettre du consul d'Angleterre pour un Anglais du nom de Dickson, et si je leur affirmais que sa protection ne pouvait me faire défaut dans le cas fâcheux où je tomberais vivant entre les mains des pirates, ils me rappelaient que l'équipage d'un canot français avait été massacré tout récemment à Basilan, c'est-à-dire dans les parages habités par ce Dickson. L'interprète hollandais

qui accompagnait l'embarcation avait seul été épargné. Lui-même m'avait raconté qu'il n'avait dû son salut qu'à son état maladif, à son extrême jeunesse et à une rançon de 2,000 piastres fortes que le gouvernement espagnol paya généreusement pour le sauver. Quelques années plus tard, une jeune et belle créole, fiancée à un alcade de la province de Misamis, était restée prisonnière de ces forbans, toutes les sommes offertes pour la racheter ayant été refusées. Les appréhensions qu'on me témoignait étaient quelque peu fondées; mais est-il un plaisir plus vif que les incidens étranges de ces lointaines excursions auxquelles se rattachent des souvenirs historiques? J'étais avide de ce plaisir, et je partis.

I.

La saison des *collas* ou grandes pluies venait de finir. Favorisé par la mousson du nord, qui commençait à s'établir d'une manière régulière, nous pouvions franchir en dix jours la distance qui sépare l'île de Luçon, dont Manille est la capitale, de Mindanao, que je voulais visiter. Deux moussons soufflent alternativement sur les versans orientaux et occidentaux de l'archipel des Philippines. L'une apporte six mois de pluie torrentielle, l'autre six mois d'une inaltérable sérénité. La première mousson, dite du sud-ouest, commence à Manille en mai pour ne cesser de souffler qu'en octobre. Il est difficile de se figurer un ciel plus inclément, des crues d'eau plus furieuses. Sur terre, lorsque le vent atteint en tourbillonnant cette violence terrible que l'on désigne sous le nom de typhon, les récoltes sont hachées, les habitations s'effondrent, et les fleuves, transformés en torrens, arrachent, brisent, déracinent tout ce qui se trouve sur leur passage. Les Indiens de la montagne, pauvres êtres fatalistes, très simples de cœur et d'esprit, se bornent, quand ils voient et entendent venir de loin l'avalanche liquide, à gagner les hauteurs les plus proches. Accroupis tristement, la tête penchée sur leurs genoux, ils roulent avec leur indolence habituelle le papier d'une cigarette. Rien de plus étrange que de les voir suivre d'un œil indifférent les flots fangeux qui portent vers la mer leurs buffles, leurs récoltes, leurs maisons, toutes leurs richesses.

Ceux-ci sont encore les moins malheureux. Les Indiens qui habitent la plaine ne peuvent échapper au danger qu'en grimpant comme des singes pour gagner le faîte des bambous. Cramponnés aux branches lisses et flexibles, ils attendent que les eaux se soient écoulées; mais souvent le typhon souffle avec rage pendant de longues heures. Glacées par la pluie et le froid de la nuit, leurs mains se détendent, et ils tombent sur la terre inondée comme tombent les fruits d'un arbre trop violemment agité. Pour ces pauvres gens,

point de sépulture, ce qui est pour leurs familles un chagrin réel. Si la vase ne les engloutit pas, ils roulent jusqu'à l'embouchure des fleuves, où les attendent, pour se les disputer, des milliers de requins.

Sur rade, où rien n'arrête la fougue du cyclone, les embarcations s'amoncellent et broient ceux qui les montent. En vain les navires d'un fort tonnage jettent l'ancre de miséricorde, et font entendre de minute en minute le canon de détresse; rien ne les empêchera d'aller s'échouer sur les sables ou de se briser sur les falaises. Le danger en pleine mer est moins grand, pourvu que le capitaine soit prudent et consulte avec attention son baromètre. Si les vaisseaux sont surpris par le typhon toutes voiles dehors, il n'est pas de salut. Il y a quelques années, entre Formose et Hong-kong, l'*Evening-Star* vit un navire hollandais disparaître ainsi dans un tourbillon grisâtre d'où s'échappaient le tonnerre et la foudre, en moins de temps qu'il n'en fallut au vaisseau anglais pour hisser le pavillon rouge, signal du danger.

La seconde mousson, dite des *nortadas*, commence à l'époque que j'avais choisie pour mettre à la voile, c'est-à-dire en octobre, pour finir en mai. C'est l'époque des beaux jours; mais un soleil qui brille pendant six mois consécutifs devient un astre bien fatigant. En Chine comme en Europe, l'ennui naquit de l'uniformité. On soupire après l'apparition d'une nuée comme après six mois de pluie on demande avec désespoir un rayon de soleil qui égaie les yeux et réjouisse l'âme attristée.

Le capitaine du brick *Nuestra Señora de la Merced*, à bord duquel j'avais pris passage, répondait au nom prétentieux de *Perpetuo Illustre*. Il était Indien, ce qui eût éloigné de son bord les créoles espagnols, plus soucieux que moi de la valeur des origines. Il appartenait à cette belle race tagale de l'île Luçon, dont les contingens furent les émules de nos soldats lors de la conquête de la Cochinchine. La résignation dont ces braves gens firent preuve à l'époque où les fièvres décimaient le corps expéditionnaire ne fut surpassée que par le courage qu'ils montrèrent lorsque les Annamites vinrent à Saïgon assaillir les troupes hispano-françaises avec des forces quatre fois supérieures aux nôtres. Beaucoup d'entre eux, séduits par la cordialité de notre gaîté gauloise, — on est très gai hors de France parce qu'on s'y sent plus libre, — ont demandé à rester avec nous.

Le matin même du jour où nous devions mettre à la voile, le bruit se répandit en rade qu'une grande quantité de *pancos* ou embarcations de pirates s'était montrée dans les détroits que nous devions traverser pour atteindre Mindanao. On assurait qu'elles s'étaient avancées jusqu'en vue du *Corregidor;* c'est le nom d'une petite île verdoyante placée comme en vigie à quelques milles en

avant de la rade de Manille. C'était assurément de l'exagération, car, pour avoir exemple d'une pareille audace, il fallait remonter jusqu'aux premiers jours de la conquête espagnole. Cependant les rumeurs devinrent si persistantes que l'*arraez* (1) du brick en prit ombrage. Le départ fut différé d'un jour, afin qu'on pût renforcer l'équipage; des *trabucos* centenaires furent mis en état de service, des coulevrines affreusement rouillées se gorgèrent de mitraille, enfin seize vieux fusils à pierre, beaucoup plus dangereux pour ceux qui devaient s'en servir que pour les écumeurs qui pourraient se présenter, furent achetés à des serruriers chinois et transportés à bord avec de grands éclats de voix et beaucoup de démonstrations guerrières. Ces préparatifs terminés, il fut enjoint à l'équipage d'exercer une surveillance très active sur toutes les embarcations suspectes qui s'approcheraient de nous durant la nuit.

J'avais entendu parler si souvent des déprédations commises par les pirates, que, loin de songer à redouter leur rencontre, je me surpris à la désirer. *Perpetuo Illustre* me parut partager cette envie instinctive de combattre, car un bateau à vapeur devait sortir sous peu de jours du port de Cavite pour nettoyer les détroits, et Perpetuo mit résolûment à la voile sans vouloir l'attendre. Il se croyait très sûr de pouvoir faire face aux écumeurs de mer avec son équipage de seize hommes et sa vieille ferraille. Brandissant son *bolo*, couteau à large lame dont les Indiens sont toujours armés, il m'assurait qu'il ne demandait pas mieux que d'en venir une fois sérieusement aux mains avec les ennemis séculaires de sa race. Ce n'eût point été son coup d'essai, il avait eu déjà quelques démêlés avec eux. Il savait, comme d'intuition, que ses ancêtres, c'est-à-dire les aborigènes des Philippines, avaient vu, dès le IXe siècle, presque tout leur littoral envahi par ces hordes conquérantes. A cette époque, les sectateurs de Mahomet, débordant de la Malaisie, franchirent les détroits de la Sonde. Les premières îles qu'ils rencontrèrent, Bornéo, le groupe des Soulou, Mindanao, tombèrent sous leur joug; elles y sont restées. L'archipel des Philippines leur fut également soumis; mais les Tagales et les Cebuanos, devenus chrétiens, les refoulèrent vers leurs possessions du sud, et depuis lors une haine implacable les sépare.

Malgré la présence des Hollandais aux Célèbes, aux Moluques, à Bornéo, en dépit des comptoirs espagnols de Mindanao et de Balabac, la guerre se continue encore de nos jours entre les descendans des Malais et les indigènes. Montés sur de légères embarcations tenues cachées dans les bois, les Moros, — c'est le nom que leur donnent les Espagnols en souvenir sans doute de leurs éternels en-

(1) De l'arabe *el-raïz*, capitaine.

nemis les Maures d'Afrique, — exécutent de véritables razzias sur les populations soumises aux Européens. S'élançant comme des oiseaux de proie sur les villages chrétiens, ils persistent, comme leurs coreligionnaires d'Algérie avant 1830, à vivre de rapines, à peupler leurs sérails des plus jolies femmes indiennes, dont souvent ils réduisent aussi les maris en esclavage. On raconte même que plus d'une captive en faveur s'est vengée d'anciens griefs conjugaux, et a fait imposer à son mari, captif comme elle, les services les moins appropriés à sa qualité d'époux. Les Indiens des Philippines préfèrent l'esclavage à la honte de répudier leur foi. Des terres, la liberté, des femmes, leur sont offertes à la condition de se faire mahométans; mais les exemples d'abjuration sont très rares. Les descendans des Malais n'ont point la même fermeté religieuse, et il n'en est pas un seul qui, sur le point d'être passé par les armes pour crime de piraterie, ne demande le baptême, persuadé que son apostasie le sauvera. Les missionnaires espagnols, peu scrupuleux sur la façon de faire des prosélytes, entretiennent chez les condamnés l'espérance fort aléatoire d'une commutation de peine, s'ils veulent se convertir au christianisme; mais, dans la pureté toute primitive et naïve de sa croyance, un Indien souffre résolûment la mort plutôt que d'abjurer sa foi.

Il arrive souvent que les pirates dont nous avions à redouter la rencontre attaquent, au nombre de deux ou trois cents, des embarcations du tonnage de notre brick. Les matelots indiens, n'ignorant point qu'ils n'ont aucun quartier à attendre, s'ils ne se rendent à merci, combattent en désespérés. Ils parviennent presque toujours à se dégager dès qu'ils ont le temps de se préparer à la défense; mais, s'ils sont surpris la nuit, leur massacre est certain. Jetant dans les pirogues tous les objets précieux qu'ils trouvent à bord, les Moros se retirent en mettant le feu au bâtiment saccagé, non point pour faire disparaître les indices accusateurs de leurs pirateries, mais simplement par esprit de dévastation.

Les premiers jours de traversée furent des plus calmes. L'absence de dangers, la vie paisible d'un équipage composé d'Indiens indolens, eussent rapidement engendré la tristesse, si à chaque instant notre navigation n'eût été égayée par l'apparition de quelque nouveau promontoire. Nous découvrions assez fréquemment des îlots madréporiques de création récente. Ces petites îles sont formées de polypiers qui, unis à des coraux de forme rameuse, se métamorphosent avec le temps en récifs redoutables. Ces récifs à leur tour, après de longues années, deviennent des îles enrichies des mille débris que les flots leur apportent. Les vents et les oiseaux du ciel ne tardent pas à les féconder. D'élégans bouquets de cocotiers aux feuilles frémissantes, s'élançant d'un cercle d'eau de mer

couleur de saphir, nous indiquaient clairement ceux des récifs qui, après une lutte séculaire, avaient remporté un triomphe définitif sur l'élément liquide. J'obtenais de Perpetuo, toutes les fois que je le sollicitais, la liberté de descendre sur ces émeraudes flottantes. J'y abordais, hissé sur les épaules des Indiens du bord; pour eux, la nécessité de se mettre à l'eau jusqu'à la ceinture était un divertissement. Je trouvais les rives de ces petites îles couvertes d'une quantité infinie de mollusques et de crustacés microscopiques. J'y faisais une abondante moisson des plus belles coquilles de mer, et cependant aux endroits où commençait la végétation j'ai rarement trouvé un insecte, un reptile ou un oiseau. Mon grand bonheur était de donner à mes découvertes les noms de mes amis d'Europe. J'écrivais sur un carton épais le nom aimé dont je voulais baptiser mon île. Je le clouais au premier cocotier qui s'offrait à moi, et je rentrais à bord, heureux du souvenir que j'avais laissé dans ces solitudes de l'océan. Navigateurs, si jamais vous descendez sur les îles Suzanne et George Sand, respectez en les conservant ces deux noms qui me sont chers.

La contemplation des nuits tropicales est une chose qu'on n'oublie pas. La constellation de la Croix du sud brille sous ces latitudes du plus pur éclat; la phosphorescence des flots était par momens si vive, surtout à l'approche d'un orage, qu'il nous semblait naviguer au milieu d'une nuée lumineuse. Ce qui surprend beaucoup le voyageur, c'est de voir combien la nuit prend d'animation lorsqu'on approche des côtes, ou que l'on entre dans un détroit. Dans toutes les directions scintillent des torches sans nombre que les pêcheurs allument à l'extrémité de leurs barques dès que le soleil disparaît. Le poisson, curieux, fasciné par l'éclat de la lumière, accourt, joue au milieu des reflets de la flamme, et se laisse harponner avec une étonnante facilité. C'est en raison d'une grande quantité de lueurs semblables, répandues sur les côtes du détroit qui porte son nom, que Magellan, assure-t-on, donna la qualification pittoresque de Terre-de-Feu à la partie occidentale de ce passage.

Je m'étais oublié un soir à fumer jusqu'à une heure assez avancée sur la dunette du brick. La faible lueur de mon cigare était la seule qui brillât par momens dans l'obscurité que projetait sur nous l'ombre d'une falaise de l'île de Negros, qu'une brise rebelle nous empêchait de doubler. Tout à coup je vis poindre une clarté au milieu de la montagne, presque au-dessus de moi. Sous des rochers dont la blancheur égalait celle du marbre, et qui faisaient saillie sur l'abîme, des flammes rougeâtres s'élevèrent. Bientôt je pus distinguer autour des bûchers une horde de petits noirs complétement nus, difformes, aux membres grêles et disproportionnés,

à la tête énorme. Quelques-uns se défiaient et simulaient des combats singuliers; d'autres dansaient, et armés de lances en bambou, abrités derrière des boucliers allongés dont une des pointes était enfoncée en terre, se menaçaient. Des groupes où les deux sexes étaient mélangés se livraient, sans souci de leurs compagnons, à des ébats moins dangereux. Mon capitaine, réveillé lui-même en sursaut par la soudaineté des feux, vint me rejoindre sur la dunette, et j'appris de lui que nous avions devant les yeux de véritables sauvages, désignés aux Philippines sous le nom de Negritos. Les bûchers autour desquels je les voyais s'ébattre non-seulement les garantissaient de l'humidité des nuits, mais leur fournissaient encore la couche de cendre épaisse dont ils se couvrent le corps pour se préserver des moustiques. Je remarquai en effet qu'à l'endroit où un feu s'éteignait, les danses et les combats cessaient; nul doute, comme l'avait dit Perpetuo, que, roulés dans les cendres, les Negritos ne goûtassent le repos à l'abri de ce singulier moustiquaire.

Les anthropologistes placent ces sauvages dans le rameau alfourou-endémène. J'ai vu plusieurs de ceux-ci dans le cours de mes voyages, et je les ai trouvés toujours de taille fort petite, avec les cheveux courts, moins frisés que ceux des nègres, le nez épaté, les lèvres grosses et la couleur des noirs du Sennaar. Ils vivent sur les montagnes inaccessibles des terres polynésiennes et principalement aux Moluques et aux îles Philippines. Ce sont les aborigènes de l'Océanie, selon toute probabilité; les Asiatiques, en se mêlant à eux, ont fourni les différentes races qui occupent le littoral des possessions espagnoles, et qui sont connues sous les noms de Tagales, Illanos, Pampangos et Cebuanos. Plusieurs moines espagnols, envoyés en mission auprès de ces nègres lilliputiens, m'ont assuré n'avoir jamais pu découvrir dans leurs mœurs et dans leur langage aucune trace de culte, aucun soupçon de l'idée d'un être suprême; jusqu'à ce jour, ils se sont refusés à toutes les tentatives faites pour les civiliser. Quoique leur caractère soit très doux, ils sont d'une méfiance extrême; aussi ne couchent-ils jamais deux fois dans le même campement, de crainte d'y être surpris. Ils ignorent l'usage des armes à feu, dont la détonation les remplit de terreur; ils croient, en nous voyant abattre un oiseau au vol, que nous gouvernons la foudre. Pour atteindre les cerfs et les sangliers, fort abondans dans les forêts qu'ils habitent, ils ne se servent que d'arcs et de flèches; ces flèches, dont les pointes sont taillées en forme de harpons, ne dévient jamais du but.

Ce qui dans tous les temps a distingué ces sauvages des autres races de la Polynésie, c'est leur passion indomptable pour la liberté. Cette répulsion des Negritos pour tout ce qui pourrait les courber sous le joug ou régulariser leur existence les rendra tou-

jours intéressans aux voyageurs. Voici un exemple de leur amour pour l'indépendance. Dans une battue faite à l'île de Luçon par des soldats indigènes, sous les ordres d'un officier espagnol, à la poursuite de Negritos qui ravageaient des plantations de cannes à sucre, on s'empara d'un petit noir d'environ trois ans. Il fut trouvé tremblant d'épouvante, à côté d'une fosse peu profonde encore et fraîchement creusée. Il allait y être enseveli vivant. Lorsque les Negritos sont poursuivis trop vivement, ils abandonnent les enfans à la mamelle ou trop faibles pour les suivre. Les mères déclarent aux chefs qu'elles ne peuvent plus les porter, et elles les déposent à terre en détournant les yeux; mais, comme les vagissemens ou la rencontre des pauvres abandonnés indiqueraient la route prise par les fuyards, il est décidé qu'ils seront sacrifiés à la sûreté générale : une fosse rapidement creusée les engloutit vivans. Celui auquel l'officier espagnol venait de sauver la vie, longtemps inquiet, taciturne, évitant le regard de son libérateur comme le ferait un jeune singe enlevé tout à coup à sa forêt, fut conduit à Manille. Un Américain l'ayant demandé au gouverneur pour l'adopter, il fut baptisé sous le nom de Pedrito. Dès qu'il fut en âge de recevoir quelque instruction, on s'efforça de lui donner toute celle qu'on peut acquérir dans ces contrées éloignées. Les vieux résidens de l'île, connaissant le caractère des Negritos, riaient sous cape en voyant les tentatives faites pour civiliser celui-ci. Ils prédisaient que l'on verrait tôt ou tard le jeune sauvage retourner à ses montagnes. Son père adoptif, n'ignorant point les railleries dont sa sollicitude était l'objet, mais se piquant au jeu, annonça qu'il conduisait Pedrito en Europe. Il lui fit visiter New-York, Paris, Londres, et ne le ramena aux Philippines qu'après deux ans de voyages.

Avec cette facilité dont la race noire est douée, Pedrito parlait au retour l'espagnol, le français et l'anglais; il ne chaussait que de fines bottes vernies, et tout le monde à Manille se rappelle encore aujourd'hui le sérieux digne d'un *gentleman* avec lequel il recevait les premières avances des personnes qui ne lui avaient pas été présentées. Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis le retour d'Europe, lorsqu'il disparut de la maison de son protecteur; les rieurs triomphèrent. Jamais probablement on n'eût appris ce qu'était devenu l'enfant adoptif du philanthrope *yankee* sans la rencontre singulière qu'en fit un Européen. Un naturaliste prussien, parent du célèbre Humboldt, résolut de faire l'ascension du Marivelès, montagne qui forme l'un des côtés de la baie où se jette le fleuve Pasig, et habitée, malgré la proximité de la capitale des Philippines, par de nombreuses tribus de Negritos. Le naturaliste avait presque atteint le sommet du pic, et herborisait en compagnie de

quelques Indiens porteurs de son bagage, lorsqu'il se vit entouré soudainement par une nuée de petits noirs. C'était une tribu qui, se sentant en nombre, n'avait pas craint d'approcher. Leurs arcs passés sous le bras comme le fusil des chasseurs au repos, leurs flèches réunies dans des carquois de bambou jetés en sautoir sur les épaules, annonçaient des intentions pacifiques. Ils semblaient hésitans et absorbés dans la contemplation du premier Européen assez osé pour s'aventurer dans leurs forêts. Le Prussien, quelque peu surpris tout d'abord, revint bientôt de son étonnement et, prenant ses crayons, il s'apprêtait à esquisser quelques portraits, lorsque l'un des sauvages, s'approchant de lui en souriant, lui demanda en langue anglaise s'il connaissait à Manille un Américain du nom de Graham. C'était notre Pedrito. Il raconta toute son histoire, et lorsqu'il l'eut terminée, ce fut en vain que le naturaliste tenta de le décider à revenir avec lui à Manille. Le jeune sauvage s'offrit complaisamment à aider le savant dans ses recherches, et lui donna même quelques coquilles terrestres fort belles, puis, lorsque la nuit vint, il s'enfuit avec toute sa tribu. Longtemps le naturaliste prussien et ses guides entendirent au loin les échos de la montagne retentir d'un cri aigu. C'était le cri d'alarme que les Negritos font entendre lorsqu'ils se croient menacés de quelque danger. Ceci se passait en 1860. Sans doute en ce moment encore, au sommet le plus élevé du Marivelès, abrité sous quelque roche, à la lueur d'un bûcher dans les cendres duquel il va se rouler, parfois l'œil attaché sur un navire qui cingle vers l'Europe, Pedrito continue à faire à ses naïfs compagnons la description des merveilles qu'il entrevit sous nos latitudes. Doit-on le plaindre de son éloignement pour nos mœurs? Chacun répondra selon son tempérament et ses idées; mais on peut croire que beaucoup d'hommes civilisés lui envient l'air pur et libre de ses montagnes, et qu'il n'envie certes point celui de nos villes.

II.

— Perpetuo, dis-je un matin à l'*arraez* du brick, nous voici bientôt au but de notre voyage; ne trouvez-vous pas étrange que les Moros soient restés invisibles pour nous seuls? — Il me regarda finement, et après un instant d'hésitation il m'assura que nous ne verrions pas de pirates avant notre arrivée à Butuan. Comme il me vit surpris de sa réponse, il ne tarda point à me confier qu'il avait, avant notre départ de Manille, mis son brick sous la protection de la Vierge. Il avait fait dire une neuvaine pour l'obtenir; mais cet acte de piété, qu'il considérait comme une véritable assurance contre la rencontre des infidèles, lui coûtait neuf piastres, grosse somme en vérité, et à laquelle il espérait bien que j'aurais

la générosité de contribuer. J'ai trop voyagé pour n'être pas tolérant, et je ne songeai pas le moins du monde à affaiblir dans l'esprit du naïf Indien la confiance qu'il plaçait, comme beaucoup de marins plus civilisés, dans la protection de *Nuestra Señora de la Merced*. Je lui fis néanmoins remarquer en le raillant doucement que, si je n'avais pas eu l'espérance d'un péril, je ne me serais pas embarqué à son bord. Il aurait dû me prévenir que nous ne ferions aucune fâcheuse rencontre, puisqu'il n'ignorait pas mon désir de voir de près ou de loin les pirates de son archipel. Au même instant, le matelot placé en vigie sur le gaillard d'avant fit entendre le cri aimé de ceux qui voyagent en mer : terre à tribord !

C'était l'île de Mindanao. En peu d'heures, nous découvrîmes à l'horizon une rangée de montagnes bleues courant, comme celles de tout l'archipel, du nord au sud; à mesure que nous en approchions, elles se dégageaient lentement, sous l'ardeur d'un soleil déjà brûlant, des blanches vapeurs de la nuit. Le vent était si propice, notre bateau glissait sur la lame avec une telle rapidité, que nous ne tardâmes point à distinguer quelques vallons sur lesquels se détachaient des champs de riz d'un vert éclatant. D'innombrables oiseaux aquatiques gagnaient le large; lorsqu'ils passaient sur nos têtes, ils nous apparaissaient comme de joyeux messagers apportant des paroles de bienvenue. L'aigrette au plumage blanc se jouait au bord des fleuves. Aucune expression ne saurait rendre la grâce du vol de ces oiseaux, qui, descendant des montagnes comme de légers flocons de neige, allaient s'abattre en tourbillonnant au milieu des marécages. Accoudé sur les bastingages du brick, la longue-vue braquée sur l'île qui déployait à mes yeux toutes ses beautés comme un panorama mobile, je cherchais avec impatience à découvrir la trace de quelque habitation; mais mes regards se fatiguèrent vainement de cette recherche, et je n'en fus pas très surpris. Les *rancherias* ou villages de cette partie de l'Océanie sont généralement cachées au milieu de bambous touffus ou de manguiers gigantesques. Je pus donc voir les fleuves succéder aux prairies, les coteaux faire suite aux vallons, sans que nulle part je pusse découvrir un être vivant sur cette terre où j'avais vu pourtant des traces de culture. A la chute du jour, il me sembla distinguer d'une manière confuse dans une atmosphère empourprée, sur les bords d'une immense plage sablonneuse, quelques huttes grisâtres montées sur pilotis. Je demandai leur nom, et lorsqu'on m'eût répondu que c'étaient les approches de Butuan, je m'imaginai avec quelque raison voir cette partie de l'île de Mindanao telle qu'elle s'était montrée au premier Européen qui l'avait visitée, à Magellan. C'est au moment même où je me figurais que j'allais débarquer comme lui en curieux sur cette plage désolée que le vent, favo-

rable depuis le point du jour, devint contraire à la tombée de la nuit. Au lieu de nous rapprocher du but, nous faisions fausse route, comme disent les marins. Ce fut à la bruyante désolation de Perpetuo que je devinai toute l'importance du changement qui venait de s'opérer. Il n'avait certes pas tort de se lamenter, puisque, avec encore une heure de bonne brise, il nous eût été facile de jeter l'ancre dans un mouillage sûr. Les voyageurs accoutumés aux incertitudes d'une navigation à voiles savent combien sont instantanés les caprices du vent. Nous avions pu distinguer, à l'heure de l'*Angelus*, les lumières dont Butuan s'était éclairé. Mon capitaine soutenait qu'on avait dû illuminer le village pour fêter notre arrivée, et il n'y avait à cela rien d'improbable : nous venions de Manille, et nous apportions à de pauvres isolés des nouvelles de la mère-patrie.

— Si nous étions à terre, s'écriait Perpetuo avec fureur, nous serions en ce moment chez le père de ma fiancée Carmencita; elle et ses amies, des Indiennes jolies et modestes, nous serviraient un chocolat épais et d'autant plus succulent qu'il aurait été pétri par leurs petites mains, et que Mindanao produit le meilleur cacao de l'Océanie. La soirée se serait passée à fumer de délicieux *puros*, à écouter, nonchalamment assis sur des chaises à bascule, des chansons indigènes chantées par quelque brune et langoureuse fille du pays; puis l'arrivée d'un brick apportant des lettres et la présence d'un Européen étranger, — chose rare ici, — eussent donné de l'animation à la *tertulia*. On aurait dansé toute la nuit la *habanera* (1) au son des guitares et des harpes.

Malheureusement tous ces beaux rêves évoqués par l'enthousiaste *arraez* durent s'effacer rapidement de notre esprit; plus l'ombre descendait, plus le vent augmentait de violence. De tous les points de l'horizon, de gros nuages accouraient vers nous et s'amoncelaient sur nos têtes; les montagnes de Mindanao, déjà plongées dans l'obscurité de la nuit, s'éclairaient presque sans relâche à la lueur d'éclairs immenses. Vers une heure du matin, toujours roulés par la bourrasque, et lorsque depuis longtemps les lumières de terre avaient disparu, Perpetuo, après une pénible bordée qui nous avait poussés au fond d'une baie, vint me demander si je lui conseillais de jeter l'ancre pour attendre la fin du gros temps à l'endroit où nous nous trouvions. Ignorant complétement quelle pouvait être notre situation, j'allais lui répondre que ce parti me semblait le plus sage, lorsqu'une secousse du brick nous fit tout à coup tressaillir. L'équipage poussa un cri d'alarme; la sonde fut

(1) La *habanera* est une marche lente cadencée, accompagnée de gestes pleins d'abandon, et convenant parfaitement à de paresseuses et coquettes créoles.

jetée en toute hâte, et il fut constaté que nous étions échoués sur un banc de sable. Notre bateau, comme fatigué de sa lutte contre les élémens, s'était incliné à bâbord et reposait sur le lit moelleux, où sa quille s'était engagée à peu de distance du rivage.

— A présent, me dit le malheureux capitaine, vous êtes sûr de voir vos singuliers désirs accomplis, et avant vingt-quatre heures, si la marée ne nous a ôtés de cette côte maudite, vous verrez plus de pirates à nos trousses que vous et moi ne voudrions en voir.

— S'il en est ainsi, Perpetuo Illustre, lui dis-je, préparons-nous à bien les recevoir. Et de quel côté croyez-vous que soit le danger?

— *Por Dios!* du côté de la terre. Il y a des pirates dans tous ces parages. Ces épaisses forêts, en apparence désertes, cachent des embarcations prêtes à prendre la mer, et des Moros suivent des yeux depuis ce matin la marche du brick. S'ils s'aperçoivent du changement de la brise, s'ils ont le moindre soupçon de l'impossibilité où nous nous sommes trouvés d'atteindre le mouillage, si à la lueur des éclairs ils nous distinguent ici, immobiles comme des hérons, soyez sûr d'une attaque prochaine. Alors, ajouta-t-il, en se tournant vers l'équipage et en faisant un grand signe de croix qui fut répété par tout le monde, alors que les saints aient pitié de nous!

J'ai hâte de dire à la louange de Perpetuo que, si son animation paraissait grande, il n'y avait dans son langage et dans sa physionomie rien qui indiquât la crainte. Il était de race trop pure pour éprouver ce lâche sentiment. Il avait en outre, comme les esprits simples qui ont mis leur confiance en un saint ou une amulette, la conviction d'être garanti durant ce voyage contre la surprise des Moros. N'avait-il pas, avant son départ de Manille, fait des actes de dévotion coûteux qui lui assuraient une haute protection? L'équipage du brick fut mis en quelques mots au courant de la situation. On demanda aux matelots si, en cas d'attaque, ils se battraient ainsi qu'il convenait à de loyaux sujets de la reine d'Espagne. La réponse de ces braves gens ne se fit pas attendre. Des acclamations de *viva la reyna! viva España!* retentirent à l'envi, remplissant d'un tumulte très compromettant la baie silencieuse. Quelques-uns d'entre nous crurent entendre d'autres cris partis alors de la terre; mais, Perpetuo ayant affirmé que l'écho seul nous avait répondu, cet incident, auquel on aurait dû attacher plus d'importance, cessa bientôt de nous occuper. Plein de confiance dans des hommes que la perspective d'un combat avec des pirates semblait réjouir plutôt qu'inquiéter, notre capitaine fit éteindre toutes les lumières du bord; les armes furent étalées sur le pont; on renouvela l'amorce des *trabucos*, et les couleuvrines furent placées sur la dunette, de manière à balayer le pont, si l'ennemi l'envahissait. Dans le cas

presque certain où la marée montante nous remettrait à flot, on hissa toute la voilure. Nous étions ainsi préparés à la lutte et prêts à prendre le large dès qu'il y aurait possibilité de le faire.

Il était trois heures du matin lorsque les préparatifs de défense furent terminés. L'équipage, harassé de fatigue, étendu en désordre sur le pont, se livra au sommeil. Perpetuo lui-même, malgré ses préoccupations guerrières et amoureuses, s'endormit profondément à côté de moi, qui veillais seul à bord. L'orage s'était calmé : sur nos têtes, le ciel resplendissait constellé d'étoiles; mais le brick, dominé presque de tous les côtés par de hautes collines boisées, restait dans l'ombre. Vers la mer, l'horizon étincelait, car les grosses lames qui se forment à la suite des tempêtes dégageaient en s'entre-choquant des torrens d'électricité. Jamais les flots ne m'avaient paru si lumineux, et rarement aussi je m'étais trouvé entouré de ténèbres plus épaisses. C'était pourtant dans la partie la plus reculée de la baie, à l'endroit où l'ombre était plus profonde, que je devais porter toute mon attention. Parfois une lame énorme, couronnée d'une crête d'écume argentée, atteignait le fond d'une anse rocheuse et projetait en s'y brisant une lueur soudaine. Je me hâtais d'interroger du regard le point éclairé; mais cet éclat phosphorescent était trop fugitif pour me permettre de rien distinguer sur le rivage. Aspirant à pleins poumons mille senteurs que la brise m'apportait de terre, je prêtais surtout une oreille attentive aux clameurs confuses qui, durant la nuit, animent si étrangement les forêts de l'Océanie. Les rugissemens des tigres et des panthères ne faisaient point entendre, comme dans les îles voisines de Java et de Singapour, leurs notes lugubres. Par une singulière et heureuse exception, tout l'archipel des Philippines est exempt de la présence d'animaux féroces. En revanche, à tout instant j'entendais les bramemens du cerf, les courses folles des buffles sauvages et des sangliers; les calaos ne cessaient de filer leurs notes monotones; un kakatoès, brusquement enlevé sans doute à son sommeil par le vigoureux coup d'aile d'une de ces énormes chauves-souris dont l'envergure ne mesure pas moins de deux pieds, surmontait toutes ces rumeurs du comique éclat de sa colère.

Soudain, entre tous ces bruits familiers à mon oreille, il me sembla distinguer des notes gutturales nouvelles pour moi. Elles ne ressemblaient pas exactement aux bramemens du cerf, bien que des oreilles peu exercées eussent pu s'y tromper. En prêtant une attention soutenue, il devint de toute évidence que ce que j'entendais était un cri humain. Les clameurs suspectes se répondaient, tantôt descendant du sommet des hauteurs, tantôt s'élevant du fond des vallées. Ceux qui les poussaient, paraissant suivre une direction commune, se taisaient en arrivant près du rivage. Il était

certain qu'il y avait au bord de la mer, à quelques encâblures du brick, un point de réunion. Je secouai rudement Perpetuo, car rien n'est plus difficile à réveiller qu'un Indien.

— Ce sont eux! s'écria-t-il en me serrant fortement le bras aussitôt qu'il eut écouté. Ce que vous entendez, c'est le cri de ralliement de ces maudits. Lorsque, dispersés dans les montagnes de leurs îles pendant la nuit, leurs chefs veulent les réunir au point du jour pour un coup de main, des messagers parcourent les hauteurs en faisant retentir au loin le cri que vous avez heureusement remarqué. Grâce à Dieu! vous m'avez averti à temps : il n'y a pas une minute à perdre pour préparer mes hommes. *Bata, souloun, na!* leur cria-t-il en tagale, garçons, debout, allons! Et comme la voix ne suffisait point à les réveiller, j'entendis un rotin siffler et s'abattre à plusieurs reprises sur le groupe des dormeurs.

Pendant que l'équipage s'apprêtait, il nous sembla voir pâlir les étoiles et se dissiper les ombres dont nous étions entourés. Les montagnes de l'île dessinèrent leurs sombres silhouettes, et bientôt se détachèrent nettement sur un ciel couleur d'opale et d'une admirable pureté. C'était bien le jour, et nous ne pûmes nous empêcher de l'accueillir avec des cris de joie. Quelques minutes après, le brick, jusqu'alors immobile, s'agita sous nos pieds. Une épave légère fut jetée à la mer, et, en voyant la vague la porter vers la rive, nous eûmes l'espérance qu'en peu d'instans nous allions, ainsi que nous l'avions prévu, sans efforts et par la seule impulsion de la marée montante, être remis à flot. Dans les régions qui avoisinent les tropiques, les transitions de la nuit au jour et du jour à la nuit sont fort brusques : point de traces de ces beaux crépuscules d'Europe, source féconde d'inspirations pour les poètes, les peintres et les amoureux, point de belles aurores rougissantes venant annoncer au monde le lever majestueux du soleil. La lumière avait remplacé soudainement l'obscurité, comme sur la scène d'un théâtre. En toute autre situation, j'eusse été ravi d'admirer ce splendide réveil de la nature tropicale; d'autres pensées nous occupaient. Perpetuo, inquiet, toujours en mouvement, ne cessait d'interroger la côte du regard et de m'inviter à braquer ma longue-vue sur un endroit du rivage où des palétuviers masquaient de leurs feuillages sombres une partie de la baie. C'est là en effet qu'un point brillant, le reflet d'un rayon de soleil sur une arme blanche, nous indiqua le lieu précis qui devait concentrer toute notre attention. En peu d'instans, ces points brillans y devinrent nombreux. Quatre *pancos* ou pirogues d'une grandeur démesurée glissèrent ainsi que quatre crocodiles monstrueux de la terre sur l'eau. Une multitude armée paraissant surgir de la rive s'y précipita en tumulte; un cri semblable à

celui qui, la nuit, avait éveillé mes soupçons donna le signal du départ; les quatre embarcations, manœuvrées à la rame chacune par une trentaine d'hommes, partirent comme un trait.

En comparant les forces numériques de nos agresseurs avec les seize hommes dont se composait l'équipage de *Nuestra Señora de la Merced*, Perpetuo ne cessait d'exprimer son contentement de sentir son brick bondir sur la lame. Il apostrophait de la voix et défiait du geste les pirates malgré l'impossibilité où ils étaient encore de l'entendre. Il se croyait bien sûr de leur échapper, les voiles du bateau s'arrondissaient au souffle de la brise, et notre vitesse augmentait à mesure que nous nous éloignions de la terre. Cependant, comme les *pancos* venaient sur nous avec une étonnante rapidité, tout le monde à bord, excepté le capitaine peut-être, avait la conviction qu'avant une demi-heure la rencontre aurait lieu; elle ne pouvait être évitée que si un fort coup de vent, dont rien ne faisait prévoir la venue soudaine, nous poussait promptement au large. Les Moros ne tardèrent point à comprendre quelle pouvait être notre seule voie de salut. Après avoir ramé dans notre direction quelques instans, ils coupèrent à angle droit comme s'ils avaient voulu, aux aussi, gagner la pleine mer, mais avec l'intention évidente de se replier sur nous et de s'y laisser porter résolûment. En exécutant cette manœuvre, les embarcations ennemies durent se présenter forcément par notre travers. Perpetuo en profita aussitôt pour pointer sur elles une de ses coulevrines et faire feu. Soit que le pointage eût été défectueux, soit que la distance fût trop grande, aucun projectile ne parut avoir atteint le but.

— *Bestia!* s'écria le pointeur en jetant loin de lui la tige de bambou enflammé qui avait mis le feu à la pièce.

L'équipage ne put contenir un joyeux éclat de rire, et le maladroit *arraez* eut assez d'empire sur lui-même pour paraître n'avoir rien entendu. Néanmoins il entra dans une véritable colère lorsqu'il entendit les pirates répondre par un hurrah moqueur à la détonation inoffensive de notre vieille artillerie. Par bravade alors sans doute, ces derniers firent feu de quatre petites pièces de bronze placées sur pivot à l'avant de leurs pirogues. Ces canons en miniature, appelés *lancates* dans le pays, sont fondus par les naturels de l'île de Mindanao et des îles voisines de Soulou. Ils ont appris des jésuites l'art de couler les métaux à l'époque où cet ordre entreprenant essaya de faire de la grande île de Mindanao ce qu'il vait fait du Paraguay. Perpetuo s'imagina, non sans raison, pouvoir gagner quelquer épit en faisant croire à la présence sur notre brick de plusieurs Européens. Certes il n'espérait point voir cent cinquante bandits s'arrêter devant l'intervention de quelques hommes d'Europe; mais la supposition de leur présence à bord ne pouvait man-

quer de produire un certain étonnement qui retarderait peut-être l'attaque de quelques minutes. Or dans notre situation un délai, si court fût-il, c'était, selon toute probabilité, le salut. Le moyen employé par notre capitaine fut assez ingénieux : ayant fait revêtir en toute hâte quelques-uns de ses hommes du pantalon et de la veste blanche que les étrangers portent dans ces contrées, et dont ma malle était amplement fournie, il les plaça sur la petite dunette du brick, tout à fait en vue. A peine à leur poste, les faux Européens se mirent à gesticuler, à prendre de grands airs fanfarons, et finalement s'animèrent à faire croire qu'ils allaient en venir aux mains. Comme la discussion avait lieu en langue tagale, je demandai à l'un d'eux la raison de la fureur et de la danse de Saint-Guy dont je les voyais soudain possédés. « C'est pour mieux ressembler à des Européens, » me répondit-il en espagnol. Je me le tins pour dit; mais, si le singe de la fable avait oublié d'allumer sa lanterne, mon capitaine avait oublié de blanchir le visage de ses Indiens, et selon toute probabilité notre ruse fut vite découverte. Au moment où, se croyant hors de la portée d'une arme à feu ordinaire, nos ennemis ramaient en toute sécurité, Perpetuo, saisissant ma carabine-revolver, dit en pointant les Moros : — Regardez! — Avec une adresse à laquelle aucun de nous ne s'attendait, il démonta, à la distance de 1,000 mètres environ, un des Malais placé en pilote à l'avant du *panco* le plus rapproché de nous. Les pirates, comme frappés de stupeur, cessèrent de ramer; nous les vîmes retirer le blessé de l'eau et s'assembler autour de lui dans une grande émotion. Je supposai qu'en constatant la longue portée de ma carabine, ils commençaient à s'inquiéter de la présence, à bord du brick, de passagers européens. Leur agitation nous fit espérer que l'attaque était différée. Perpetuo, déjà triomphant, ne mesurait plus ses injures, et je ne sais à quel excès de gaîté il ne se fût point livré sans la nouvelle et décisive manœuvre exécutée par nos ennemis.

Les pirogues mirent le cap droit sur nous. Ceux qui les manœuvraient, poussant des cris sauvages, s'avançaient avec l'intention bien arrêtée de s'élancer, coûte que coûte, à l'abordage. Perpetuo essaya de ralentir leur approche en finissant de décharger ma carabine sur eux; mais ce fut inutilement cette fois. Je m'empressai de reprendre mon arme et de la recharger, résolu à n'en faire usage qu'au moment où l'abordage s'effectuerait. Ce moment était proche, car je pouvais, sans l'aide de la lorgnette, distinguer les armes blanches jetées pêle-mêle au fond des embarcations ennemies. Il y avait des krishs malais, des fers de lance très artistement montés sur des tiges de bambou longues de 3 ou 4 mètres, des boucliers de bois très léger, de forme circulaire et peints en rouge, enfin des *campilans*, larges lames presque toujours damasquinées, et dont les

Moros se servent avec une grande adresse. Terminées par deux pointes au bout desquelles se fixent les têtes, abattues souvent d'un seul coup, ces armes formidables ont les poignées ornées d'une touffe de crins rougeâtres imitant la chevelure humaine. Un grelot caché sous cette touffe hideuse, que l'on dirait ensanglantée, accompagne de son tintement grotesque les cris des combattans. Les hommes qui montaient les pirogues avaient un aspect farouche, et leur type accusait bien leur descendance malaise. Sans un turban fort mince en cotonnade blanche et une corde en étoffe bleuâtre ceignant le bas des reins, ils eussent été nus. Les maladies cutanées les plus horribles à voir donnaient à leurs peaux cuivrées des nuances étranges, et je ne pus m'empêcher de frémir en songeant au sort qui attendait l'Européen tombé vivant aux mains de ces misérables.

Un seul chef, appelé *dato*, paraissait commander aux trois embarcations. Debout à l'avant d'un *panco*, il était reconnaissable à son costume aussi singulier qu'incommode. Un casque de forme antique, fait avec des plaques de corne de buffle artistement découpées, emboîtait sa tête; sur un justaucorps d'une étoffe tissée d'or et pailletée, une cuirasse également en lames de corne, unies entre elles par les mailles d'un cuivre brillant, se fermait sur la poitrine au moyen de deux crochets en argent d'un travail recherché. Rien ne pouvait me causer plus de surprise que l'apparition sous ces latitudes de cette imitation grossière du casque et de la cuirasse de nos anciens preux. J'en ai cherché l'origine et je crois l'avoir trouvée. Une tradition très authentique, transmise par les moines qui accompagnèrent l'expédition de Magellan, relate que ce dernier, lorsqu'il descendit à terre à Butuan pour prendre possession de Mindanao, avait endossé l'armure et mis sur sa tête le casque des chevaliers, alors encore en usage. Ce costume brillant dut frapper les indigènes, et l'accoutrement des chefs de ces contrées dut en devenir la grossière copie. A l'instant où cette explication traversait ma pensée, une apparition singulière nous fit tressaillir. Un nuage de fumée noirâtre s'élevait derrière une des plages sablonneuses qui venait en pente douce former une des pointes de la baie. Cette fumée, un instant immobile, s'étendit bientôt en se déroulant à la brise comme la monstrueuse chevelure d'un géant.

— Un *steamer!* criai-je à l'équipage, — et au même instant un bateau à vapeur, doublant la pointe de la baie, déploya à nos yeux les vives couleurs du pavillon espagnol. Presque aussitôt un éclair brilla dans un nuage roulant de fumée; une détonation formidable réveilla les échos de la baie. Le capitaine du navire de guerre la *Constancia* avait en un instant deviné notre situation : il nous avisait par un coup de canon que son secours allait être immédiat.

Un quart d'heure à peine s'était écoulé depuis l'apparition de nos libérateurs, et nous vîmes se passer sous nos yeux un drame saisissant. Sur la mer, partout où la vue pouvait s'étendre, on apercevait, luttant contre la mort et cherchant à gagner la rive à la nage, la presque totalité des pirates. Le commandant de la *Constancia*, attaché depuis longtemps à une mission de surveillance dans ces parages, convaincu par une cruelle expérience que ces malheureux ne se rendraient à aucune des sommations qui leur seraient faites, avait pris le parti cruel, toutes les fois qu'il rencontrait des *pancos* en flagrant délit de piraterie, de se jeter sur eux à toute vapeur. Nos agresseurs, épouvantés à l'idée d'un abordage qui pouvait les pulvériser, avaient abandonné en toute hâte leurs frêles embarcations; mais, bien que nageant avec une vigueur et une rapidité extrêmes, ils n'avaient point tardé à se sentir refoulés par la marche envahissante du bâtiment. Épaves vivantes ballottées par le remous que le *steamer* imprimait à la mer, ils s'épuisaient en efforts inutiles. Ce fut un spectacle navrant que de les voir éperdus, haletans, les traits contractés par la terreur, disparaître par groupes dans les flots. Quelques-uns, saisis par les aubes tranchantes des roues, tournoyaient, affreusement mutilés, et retombaient lourdement, perdus dans une écume sanglante. Était-ce frayeur ou dédain? Pas un pirate en ce moment suprême ne fit entendre une prière, un cri de grâce; pas un seul ne parut implorer le secours de ceux qui, de l'élégante dunette du navire, assistaient impassibles à cette horrible destruction.

Seul, le *panco* monté par le *dato* dont j'ai dépeint le costume chevaleresque n'avait point chaviré. Dès l'apparition de la *Constancia*, il s'était assez rapproché de nous pour se mettre à l'abri des atteintes du bateau à vapeur; il ne pouvait être coulé sans nous faire courir le même risque. Perpetuo eût pu avec la plus grande facilité mitrailler ceux qui le montaient; une telle victoire eût été trop facile; il fallait à notre Tagale un triomphe plus glorieux.

— Vous paraissez désirer voir de près l'armure de ce chef de bandits? me dit-il; je vais vous la chercher. Si je la rapporte, je vous prierai de la garder en souvenir de moi; si j'avais le malheur de succomber, je vous conjure de faire tout votre possible pour que mon corps ne devienne pas, comme ceux des Moros, la pâture des requins.

Je cherchai à détourner le brave Tagale de sa hasardeuse entreprise; mais autant eût valu chercher à enlever à un lion la proie qu'il a saisie. La chaloupe du brick fut mise à la mer en une seconde, et, accompagné de huit hommes seulement, Perpetuo s'avança vers les pirates, stupéfaits de son audace. Placé à l'avant de la chaloupe, n'ayant à la main que son large couteau indien, il of-

frait bravement sa poitrine nue à la lance que le chef de la pirogue dirigeait lentement vers lui. Quelques coups de rames encore, et l'arme du *dato* allait effleurer la poitrine du Tagale; mais au moment où chacun tremblait pour lui, quand toutes les voix de ceux qui assistaient à ce duel inégal lui criaient de reculer, d'un bond prodigieux Perpetuo s'élança de la chaloupe sur la pirogue. Avant que son ennemi eût pu se couvrir du bouclier qu'il tenait de la main gauche, le large couteau de l'Indien entrait dans son cou jusqu'à la garde. Un cri lamentable perdu dans un sanglot étouffé se fit entendre, et les deux combattans tombèrent ensemble à la mer. L'embarcation des pirates était trop légère et trop pesamment chargée pour résister à la violente secousse que lui avait imprimée Perpetuo en s'y élançant. Elle chavira. Les flots se couvrirent encore une fois de malheureux dont les matelots de la chaloupe frappaient à coups de rames les têtes et les torses nus. Notre capitaine, ruisselant de sang et d'eau, était remonté à la surface, tenant d'une main ferme le corps inanimé du chef. Tout en gagnant notre bord à la nage, Perpetuo ne cessait de l'injurier et de me crier que sa dépouille m'appartenait. Je l'aidai à remonter, et, sur une simple parole de moi, mû bientôt par un sentiment de commisération, il ordonna de ne plus frapper ceux qui nageaient encore autour de nous. Sept de ces malheureux furent retirés des flots au moment où ils allaient y disparaître pour toujours. Nous les fîmes transporter sur la *Constancia*, où ils furent soignés et rendus à la vie. Peut-être eût-il été plus clément de les laisser périr avec leurs compagnons, car un mois après ils étaient condamnés à être fusillés comme pirates.

III.

Les Espagnols n'occupent que cinq points un peu importans du vaste littoral de l'île de Mindanao, dont la population est de 700,000 habitans. Le gouverneur, chef à la fois politique et militaire, réside à Samboanga. Il est colonel et a sous ses ordres un régiment, deux canonnières à vapeur et de nombreuses *lorchas*, petites embarcations armées de deux pièces d'artillerie à pivot, destinées spécialement à la police des baies et des détroits. Ces forces, insuffisantes pour une surveillance efficace, sont occupées sans cesse à réprimer les brigandages des populations de l'intérieur. Ces dernières, surexcitées par le fanatisme musulman, ne reconnaissent d'autre autorité que celle du sultan de Mindanao et Soulou. Leur haine contre les villages chrétiens du littoral, tributaires des Espagnols, se manifeste journellement par de sauvages agressions. La province de Surigao, d'où dépend Butuan, est la par-

tie la plus riche de l'île. L'or s'y rencontre à fleur de terre, et il suffit de laver avec un peu de patience les sables des ruisseaux qui coupent en tout sens les versans des montagnes d'origine volcanique pour y recueillir des paillettes du précieux métal. Il n'est peut-être pas inutile d'aviser les futurs explorateurs de ce nouvel eldorado qu'au début ils trouveront, comme en Californie, les forêts du district de Surigao et des provinces adjacentes occupées par des tribus farouches qui n'admettront point sans combattre l'invasion des chercheurs d'or. L'indolence des possesseurs actuels de ces riches gisemens est d'ailleurs si grande qu'on peut s'en rapporter à eux pour conserver intacts les trésors mis à leur portée par la nature. Se bornant à recueillir la poudre d'or strictement nécessaire pour acquérir soit une pièce de cotonnade bleue, soit quelques joyaux de bijouterie fausse, ils retournent à leur incurable paresse dès qu'ils possèdent l'objet de leur convoitise, et surtout celui de leurs femmes. C'est souvent pour satisfaire un caprice de ces dernières qu'on les voit, chrétiens ou infidèles, entreprendre des travaux ou des actes de piraterie dont pour eux-mêmes ils ne voudraient point affronter les fatigues et les périls.

Un officier espagnol qui connaissait bien leur faiblesse en tira un curieux avantage. Tous les hommes valides d'un village qu'il avait à châtier s'étant enfuis, il courut s'emparer des femmes qui s'y trouvaient, et les conduisit triomphalement prisonnières à Samboanga. Il fut accueilli par de grands éclats de rire; mais le lendemain on ne le plaisantait plus, car dès l'aube tous les hommes du village accouraient à Samboanga, demandant à partager la captivité de leurs femmes. C'étaient des Illanos appartenant à une des tribus les plus énergiques. On dut les embarquer pour le nord de l'île de Luçon, où on leur donna des terrains à défricher et à mettre en culture. Peu de temps après, ils abandonnaient la colonie pour revenir à leurs montagnes de Mindanao. Par un miracle d'énergie, ces hommes d'apparence chétive réussirent à faire une traversée de plus de cent lieues dans des pirogues formées de troncs d'arbres grossièrement creusés, n'ayant pour nourriture que quelques racines, un peu de riz, et pour boisson que l'eau du ciel.

Les Chinois ont seuls osé transporter quelques produits d'Europe jusqu'au milieu des montagnes où s'élèvent les villages des indigènes. Dès leur arrivée au milieu d'une population, ils s'assurent par des cadeaux l'appui d'un chef appelé par eux *souqui* ou protecteur. Pendant que, sous cette fragile sauvegarde, ils se livrent à leur trafic, leurs yeux obliques trahissent des craintes secrètes. Il suffit en effet que le chef du village, peu satisfait des présens reçus, manque à la parole donnée pour que le pauvre diable de Chinois soit à peu près perdu. Non-seulement ses marchandises sont

pillées, mais, déchiré par les femmes, battu par les hommes, lapidé par les enfans, il n'a plus qu'une ressource, fuir la montagne et rejoindre le littoral. S'il s'égare dans les jungles, il succombe bientôt sous le poids des fatigues et des privations. Des fourmis innombrables le dévorent dès qu'il tombe à terre, et il souffre un affreux supplice avant de rendre le dernier soupir.

Il est impossible de n'être point dominé par un vif sentiment de tristesse lorsqu'on voit les fleuves de cette île admirable à peine troublés par la rare apparition de quelques pirogues montées par des hommes d'aspect farouche, au teint cuivré et toujours empressés à fuir l'approche des blancs. On voudrait défricher ces forêts vierges où le boa, sous l'ombre impénétrable et séculaire, atteint des proportions énormes. Les essences de toute nature y croissent en désordre. Le bois de teck, si recherché pour les constructions navales, et dont l'amertume chasse probablement les rongeurs, s'y trouve à chaque pas; le cannelier, non moins parfumé que celui de Ceylan, le cacaotier, le sagoutier, y croissent sans culture. Le caoutchouc, la gomme-gutte, le miel, la cire, se présentent partout à la main qui voudrait les récolter. Les jésuites, avec leur intelligence des affaires, eussent fondé dans cette contrée un établissement lucratif, si le bref de Clément XIV, en 1773, n'eût supprimé leur ordre et arrêté brusquement leurs progrès. Remontant patiemment le cours du Rio-Grande, dont l'embouchure se trouve dans la partie occidentale de Mindanao, ils s'étaient fait favorablement accueillir des principales tribus. Les Bilanos, les Manguianes, les Manobos, avaient embrassé presque spontanément le christianisme. Peu de temps après leur départ, il ne resta plus d'autres vestiges des prédications de ces missionnaires que quelques légendes dans lesquelles les indigènes leur attribuent un pouvoir surnaturel. Un vieil Indien des Visayas me dit avoir entendu souvent son père lui raconter qu'un jésuite avait devant lui marché sur une barre de fer rouge et avalé des étoupes enflammées.

On ne peut pas beaucoup reprocher à l'Espagne, agitée par ses discordes intestines et réduite à défendre des possessions plus rapprochées de la métropole, l'abandon dans lequel se trouvent ses possessions du sud dans le Pacifique. Le moment est arrivé pourtant où l'attention de ses hommes d'état doit se porter de ce côté. L'ouverture de l'isthme de Suez va permettre d'établir des communications rapides avec les Philippines, qu'un navire à voiles partant de Cadix n'atteint qu'après cinq mois de navigation; Manille étant déclaré port franc, les colons de tous les pays se porteraient vers ces contrées encore inexplorées. Les émigrans y trouveront une nature désordonnée, mais féconde, des hommes barbares, mais énergiques. Avec un courage soutenu pour défricher le sol et

de l'équité dans les rapports avec les indigènes, l'œuvre de civilisation deviendra moins difficile qu'on ne le suppose. Sans doute les commencemens seraient traversés de périls, de souffrances et de désastres; mais, en attendant un résultat rémunérateur, les Européens trouveraient de nobles dédommagemens dans les grands spectacles d'une nature vierge et dans la satisfaction de diriger vers le bien l'âme de ces grands enfans que nous appelons des sauvages.

Le bruit du triomphe de la *Constancia* sur les Moros avait précédé notre arrivée à Butuan. Le commandant avait eu la gracieuseté de remorquer notre brick jusque dans la rivière qui porte le même nom que le village et dans le mouillage sans doute où Magellan avait jeté l'ancre. Une véritable ovation nous attendait à l'arrivée. Il nous fallut défiler, Perpetuo Illustre en tête du cortége, dans toute l'étendue de la *Calle real*. Deux corps de musique jouant chacun un air différent nous escortaient. Notre marche triomphale ne s'arrêta que devant le tribunal, où, pour nous offrir un *refresco*, se tenaient dans leurs plus beaux atours le curé, le capitaine et les principaux du village. Ces derniers portaient la chemise flottante, tissée de fibres d'ananas aux brillantes couleurs. Des pantalons étroits en satin tombaient sur leurs pieds nus remarquablement petits. L'accessoire le plus riche de leur toilette était le *salacot*, sorte de chapeau chinois fait en corne de buffle délicatement découpée. Ces coiffures, excellentes contre le soleil, richement incrustées de plaques d'argent, valent dans le pays 200 francs environ. Je ne pus résister au désir d'en acheter une, qui plus tard, étrange destinée d'un chapeau, a figuré avec succès sur la tête d'un de mes amis dans un bal costumé des Tuileries.

La journée se passa en fêtes. A minuit, malgré les fatigues de la journée et des nuits précédentes, Perpetuo dansait encore avec sa fiancée une interminable *habanera*. Je ne pouvais me lasser de regarder le costume gracieux et original des femmes. Un canezou en tissu de fibres d'ananas d'une transparence extrême permet aux regards d'admirer des formes qu'un corset ne froissa jamais. Un jupon de soie aux couleurs éclatantes descend jusqu'aux pieds, qui sont nus dans de petites mules de velours noir recouvertes de broderies d'or. Les cheveux, d'une abondance extrême, mais peu soyeux, sont relevés généralement à la chinoise et ornés sur le côté d'une fleur écarlate appelée *gougamela*. Quelques créoles viennent parfois au bal avec la chevelure entièrement déroulée à la mode américaine d'aujourd'hui. Ce sont celles qui ont passé la journée au bain en compagnie d'invités des deux sexes. Rien de plus charmant que ces réunions de jour, inconnues en Europe, où tour à tour on chante, dort, fume ou nage jusqu'à l'heure du bal.

Butuan, que je m'empressai de parcourir le lendemain matin, est un pauvre village dont la population, qui ne dépasse pas 2,000 âmes, vit de la récolte du sagou, qu'on extrait d'un palmier fort abondant dans les environs, et d'un miel parfumé recueilli dans les troncs des arbres et les creux des rochers. Toute l'industrie locale consiste dans l'exploitation d'une mine d'or voisine du village et dans la vente du *tripang*, sorte de grosse sangsue marine fort abondante sur les côtes. Desséché au soleil, le tripang est acheté par les commerçans chinois, et figure avec avantage sur les tables des hauts mandarins de Canton et de Pékin. On y trouve encore le nid d'hirondelle ou *salangane*, mets fort apprécié, comme chacun sait, par les habitans du Céleste-Empire. Ce plat singulier coûte dans le pays 100 francs le *cate* ou les deux kilogrammes. L'oiseau qui le produit ressemble à l'hirondelle d'Europe; mais il est plus petit. Il bâtit son nid dans le creux de falaises escarpées. Le nid, très blanc, très apprécié lorsqu'il est exempt de plumes, a l'aspect d'un tissu d'albâtre à larges mailles; d'après les indigènes, la néossine, ou matière dont il se compose, est enlevée par la salangane à un coquillage qu'elle trouve sur les plages. Lavé, grillé, préparé par un bon cuisinier de Canton, je lui ai trouvé un goût fade, mais point désagréable.

Les habitans de Butuan, ne pouvant se livrer à l'agriculture dans la crainte de voir leurs moissons pillées par les Moros, se proposaient, lors de mon passage, de transporter leurs pénates à l'embouchure de l'Agusan, fleuve immense dont les rives sont peuplées par des tribus avec lesquelles ils ont l'espérance de faire des échanges. Pour ceux qui connaissent le Japon et les grandes bourgades de l'Océanie, le transport d'un village d'un point à un autre n'a rien d'extraordinaire. Chaque habitation est en bambou; elle n'est couverte que par une toiture fort légère de feuilles de palmier; tout l'édifice repose, comme dans les habitations lacustres, dont elles doivent se rapprocher beaucoup, sur quatre piliers en bois de teck, qui s'élèvent à 3 ou 4 mètres de terre. Huit hommes vigoureux peuvent la soulever aisément et la transporter à l'endroit où il leur convient de l'établir. Les habitations indiennes sont ainsi isolées du sol non-seulement à cause de l'humidité de la saison des pluies, mais en vue de les préserver de l'invasion des serpens. Malgré cette précaution, il n'est pas rare d'en trouver le matin dans le lit même où l'on est couché, si le domestique chargé de fermer le moustiquaire ne l'a point fait avec soin. Les indigènes, considérant la présence d'une ou plusieurs couleuvres dans leur maison comme l'indice certain d'une fortune prochaine, se gardent bien de les détruire. D'ailleurs ces *culebras caseras*, couleuvres domestiques, sont tout à fait inoffensives, et même font une chasse très utile aux

souris, aux cancrelas et aux scorpions. L'île renferme, il est vrai, des serpens plus dangereux. La vipère abonde dans les fossés, et les rizières en recèlent une espèce très venimeuse appelée par les Tagales *dahen-palay*, c'est-à-dire tige de riz. Délié comme un léger cordon de soie, vert comme le jeune blé, la tête effilée et animée par des yeux d'un éclat sinistre assez semblable à celui de deux perles noires, ce gracieux, mais terrible reptile se jette sur l'Indien dès que le buffle qui lui sert de monture le froisse de ses pieds pesans. Lorsqu'il travaille à ses plantations de riz, l'Indien est ordinairement nu : la morsure pénètre donc profondément dans les chairs, et l'effet en est foudroyant. Un frisson parcourt durant quelques secondes le corps du malheureux; il se voit gonfler d'une façon horrible, et bientôt tombe expirant dans un sillon fangeux. Le buffle, les oreilles injectées de sang, court alors dans les rizières, affolé de terreur, et menaçant de ses cornes gigantesques un ennemi invisible que son instinct lui fait deviner.

L'église de Butuan, simple grange en bambou que de longues perches placées extérieurement maintiennent en équilibre, est élevée à l'endroit même où Magellan fit dire la première messe qui ait été célébrée dans ces parages. Un bois de cocotiers et d'aréquiers peuplé de loriots au plumage d'or l'abrite de son ombrage; un ruisseau bordé de pervenches roses, de bananiers et de palmiers-éventails coule sur un des côtés du pauvre temple, et répand dans l'intérieur une fraîcheur délicieuse. Lorsque j'y entrai, de jeunes Indiennes, la tête voilée sous un mouchoir brodé, accroupies sur leurs talons et mâchant nonchalamment le bétel, y récitaient des prières. Je reconnus dans le nombre Carmencita, la jolie fiancée de Perpetuo, et plusieurs danseuses de la veille. Je m'abstins de leur parler, craignant de les voir s'enfuir comme une volée d'oiseaux sauvages, ainsi qu'elles le font toujours à l'approche d'un étranger. Je les laissai à leur dévotion, calme comme tous les sentimens qu'elles éprouvent, et j'allai m'étendre sur l'herbe au bord du ruisseau. C'est bien en un lieu semblable, couvert d'ombre et de fleurs, qu'un marin doit rêver de se voir après un long voyage en mer.

Le commandant de la *Constancia* m'engagea beaucoup à ne pas passer à Butuan les quinze jours nécessaires à Perpetuo pour compléter son chargement de tripang : la sévère leçon donnée aux Moros rendait trop périlleuse une incursion dans l'intérieur de Mindanao. Une canonnière à vapeur venait de transmettre à son navire l'ordre de se rendre sans retard à la capitale des îles Soulou pour procéder à l'installation d'un nouveau sultan. Il m'offrait courtoisement de me faire assister à cette cérémonie, et, comme la *Constancia* devait aussitôt après retourner à Manille en touchant à

Cebu, il me déposerait dans cette île pour m'y laisser visiter la tombe de Magellan. Je ne quittai pas sans regret le brave capitaine de *Nuestra Señora de la Merced*. En échange de l'armure et du casque du *dato*, dont la possession avait failli lui être fatale, je lui laissai ma carabine. Tant que la *Constancia* fut en vue, je le vis debout, m'adressant de la main et de la voix de sympathiques adieux.

Deux jours après notre départ de Mindanao, après avoir rallié d'autres bâtimens à Samboanga et à Isabela de Basilan, nous jetions l'ancre devant Jolo; nous avons francisé ce mot, selon une fâcheuse coutume, et nous en avons fait Soulou. A peine les sept navires composant la division navale espagnole eurent-ils mouillé en face de la ville, entre la pointe Matenda et la plage Damel, qu'on signala l'approche d'une grande pirogue. Elle était montée par trente rameurs malais. Un rouleau d'étoffe blanche ceignait leur tête; leur torse nu et robuste ruisselant de sueur jetait de beaux reflets bronzés sous l'action d'un soleil de feu. Stimulés par la présence de l'escadre, ils mettaient évidemment toute leur adresse à manœuvrer leur embarcation. En quelques minutes, ils eurent accosté le bateau à vapeur, et un personnage imberbe, aux yeux obliques, aux jambes nues, vêtu simplement d'un justaucorps de soie jaune sans manches, se détacha de l'équipage, et demanda, en sa qualité de secrétaire du nouveau sultan, à complimenter le chef de l'expédition. Admis en sa présence, il annonça qu'une grande difficulté s'opposait à ce qu'on procédât à la cérémonie de l'investiture. Son maître, Mojamed Diamoros Alan, s'était retiré avec sa cour depuis soixante jours sur le sommet d'une montagne voisine, à l'endroit où le paduca (1) majasari (2) maulana (3) Mohammad Palalan, son père, était enseveli. La coutume exigeait qu'il y restât cent jours en prière, et, comme ce délai n'était pas atteint, il suppliait le chef espagnol de ne point forcer le jeune sultan à interrompre un deuil dont le Koran lui faisait une prescription rigoureuse. Tout en respectant le pieux motif de cette supplique, on ne pouvait y acquiescer. Il n'y aurait eu ni dignité ni prudence à laisser l'escadre durant quarante jours sous le ciel embrasé de Soulou à la disposition d'un vassal, quelque affligé qu'il fût. On renvoya donc assez lestement l'ambassadeur, qui dut transmettre au sultan l'invitation expresse de se trouver préparé dès le lendemain pour la cérémonie.

Le soir même, un peu avant le coucher du soleil, une nouvelle

(1) L'illustre. On désigne ainsi uniquement les sultans, leurs fils, et les descendans jusqu'à la troisième génération.

(2) Immaculé. Cette appellation ne s'applique qu'aux sultans et aux fils des femmes légitimes, de sang paduca ou illustre.

(3) Majesté.

députation bien plus nombreuse que la première se présentait à bord. Elle était composée des plus hauts dignitaires de l'île, et nous eûmes quelque peine à cacher notre contentement lorsqu'ils nous dirent que leur visite avait pour objet de s'entendre sur le cérémonial à observer pendant la fête du lendemain. Les augures consultés, on avait décidé que le deuil pouvait être interrompu un jour, sauf à se continuer aussitôt après. Les marabouts sont tout-puissans sur l'esprit du peuple et des sultans de ces îles. Leur prétention à tout savoir est plus grande encore que leur influence. Un de ces derniers s'était joint à la députation; il soutint effrontément devant nous que rien ne lui était impossible, et que la résurrection des morts avait été toujours un privilége de son sacerdoce. On le laissa dire, car ses coreligionnaires l'écoutaient bouche béante. On eut peut-être le tort de lui faire boire trop de vin de Champagne, car en se retirant il nous montra sur le pont l'exemple le plus réjouissant de la fragilité humaine. J'eusse bien voulu descendre à terre lorsque la députation se retira, plus bruyante qu'elle n'était venue; on ne me le permit pas. Les populations de cette île adonnée à la piraterie depuis des siècles ne reconnaissent qu'avec répulsion la souveraineté espagnole, et il eût été périlleux pour un Européen isolé de se risquer la nuit dans le pays. J'objectais au commandant de la *Constancia* que je recevrais l'hospitalité d'un Anglais du nom de Dickson, établi depuis longues années à Soulou et pour lequel j'avais des lettres. Je connaissais son fils, envoyé par lui à Paris pour y apprendre les langues d'Europe, et qui devait être à Soulou en ce moment. Il me fut répondu que ce Dickson était très mal vu des Espagnols, et que l'on craignait pour lui une fin tragique, digne couronnement d'une existence pleine d'aventures. Non-seulement Dickson avait eu l'adresse de faire supporter sa présence à Soulou en prenant le costume des indigènes et en adoptant leurs coutumes, mais encore il avait réussi à se faire donner le titre de *dato* en obtenant pour femme légitime une des filles du sultan. Lors de l'expédition que le général Urbistondo dirigea en 1849 contre Soulou, repaire de tous les écumeurs de l'archipel, on trouva dans les forts des canons de fabrique anglaise. Dickson fut soupçonné, non sans raison, d'avoir fourni cette artillerie, inconnue dans le pays avant son installation. Il eût été fusillé sur place sans la main protectrice du consul de sa nation, qui détourna de lui la colère très redoutable de l'ancien général carliste.

Le lendemain matin, au lever du soleil, une formidable décharge de tous les canons de la *Constancia* tonnant sur ma tête me réveilla en sursaut, et je me préparai aussitôt à descendre à terre. Quand je montai sur le pont, toute l'escadre était pavoisée; les officiers et les marins avaient revêtu leur uniforme de gala, et à dix heures je fus

débarqué sur le *pantalan*, jetée en bambou qui fait face à la ville. Soulou a une population de 100,000 âmes environ; elle se compose de descendans de Malais, de captifs chrétiens et de Guimbas. Ces derniers, considérés comme les aborigènes de l'île, sont en grande partie réduits en esclavage, et tendent avec rapidité à s'absorber dans les envahisseurs. Ceux qui vivent encore indépendans se sont réfugiés sur les montagnes de l'intérieur, et s'y nourrissent de racines et de gibier. Le sol de l'île est montueux et très fertile; il produit le riz, le maïs, la canne à sucre; le café est excellent, et, comme celui de Mindanao, peut rivaliser avec le moka. L'huître à perles, l'écaille de tortue, les ailerons de requins, — ce dernier produit recherché par les gourmets de Chine, — procurent de grandes richesses à ceux qui s'occupent de ces trafics. En touchant ce sol aux produits si riches, malgré l'aspect verdoyant de ses plaines bien cultivées, on éprouve un vif sentiment de répulsion pour cette fertilité due à un incessant labeur d'esclaves. Ce sont en effet des Guimbas fugitifs ou arrachés à leurs montagnes, des Indiens enlevés violemment à leur gai village, des pêcheurs jetés par un typhon sur les côtes de cette île inhospitalière, qui cultivent ces immenses plantations. Il en est dont le sort est affreux. En parcourant la plage, je rencontrai un groupe de captifs dans un état de maigreur effrayant. Je m'en approchai pour leur donner un peu de tabac. Ils me remercièrent étonnés, puis je les vis bientôt, flagellés par le rotin, plonger au milieu d'une mer infestée de requins et en sortir les yeux injectés de sang, tenant presque toujours à la main l'huître grossière dans laquelle est renfermée la perle fine. Si les femmes d'Europe savaient ce qu'un collier de ces belles larmes de l'océan coûte de souffrances, elles s'en pareraient avec moins de joie.

Je m'étais fait débarquer avec tous les officiers de l'escadre. A peine avions-nous fait quelques pas hors du débarcadère que nous nous vîmes entourés d'une population farouche, armée avec une sinistre profusion de krishs, de campilans et de longues lances barbelées. Quelques *datos* à cheval, revêtus de la cuirasse et le casque en tête, firent la haie autour de nous. Nous ne distinguâmes que peu de femmes dans cette multitude, et celles qui se montraient étaient vêtues d'oripeaux sordides. Je sus plus tard que les jeunes femmes du pays, fort belles, dit-on, avaient été tenues, le jour de notre débarquement, strictement renfermées dans les harems des chefs jaloux. Nous traversâmes la ville presque tout entière. Chaque habitation en bambou, élevée sur pilotis, entourée d'un fossé et d'un épais fourré de bananiers, est un véritable nid enfoui dans la verdure. Nous atteignîmes une éminence sur laquelle s'élevait un vaste hangar. A l'entrée flottait le drapeau espagnol; à côté,

mais à un mètre plus bas, on voyait la bannière du sultan. C'était là que ce dernier nous attendait avec ses ministres, sa cour et ses soldats. Quelques tentures de soie, un portrait de la reine d'Espagne placé au-dessus d'un fauteuil, le trône sans doute, complétaient l'ameublement. Le sultan ne portait aucune arme, sa tête était nue, un justaucorps et des pantalons en drap d'argent composaient toute sa parure. Son type de pure origine malaise n'avait rien de cruel. Par contre, ceux qui l'entouraient semblaient éviter nos regards, et la haine se lisait sur leurs physionomies. Leurs costumes se composaient aussi d'un justaucorps de soie avec des pantalons très larges de même étoffe. Leurs doigts étaient surchargés de bagues; des colliers de perles d'un orient magnifique, — on pêche à Soulou les plus belles perles du monde, — ornaient les turbans des chefs et des princes de sang paduca. Les armes étaient splendides, et je ne me lassais pas d'admirer plusieurs krishs richement damasquinés dont les poignées d'ébène étincelaient d'incrustations d'or et d'argent. On nous plaça sur l'estrade occupée par le sultan, les ministres et les *datos*. Ces derniers, au nombre de quinze, forment une sorte d'oligarchie féodale à laquelle doit céder fréquemment la volonté du sultan. Il y a trois ministres, pour l'intérieur, la guerre et les finances. Dans un état oligarchique comme celui de Soulou, les ministères de la justice et des affaires étrangères n'ont point de raison d'être. En ne les créant pas, le sultan a fait preuve de logique et d'économie bien entendue. Le gouverneur espagnol, après avoir exprimé au jeune sultan Mojamed le regret d'avoir été dans l'obligation d'interrompre le cours d'un deuil sévère, lui fit connaître en peu de mots la volonté de l'Espagne. En échange d'une promesse formelle d'aider de toute son autorité à extirper la piraterie de l'archipel sur lequel il était appelé à régner, il recevait de la reine Isabelle II le titre de sultan de Soulou, Tavi-Tavi et Bornéo. L'Espagne lui assurait aussi l'appui de ses forces dans le cas où ses sujets mécontens auraient un jour la fantaisie de le détrôner. Cette partie du discours était à l'adresse de quelques chefs, ennemis déclarés des Espagnols et dont la richesse avait pour origine la piraterie. Mojamed promit d'une voix mal assurée tout ce qu'on lui demanda. Il fut proclamé sultan. L'escadre, à un signal donné, fit feu de toutes ses batteries; mais la foule réunie autour du jeune souverain garda un silence morne et très significatif.

Pendant le cours de la cérémonie, j'avais cherché à découvrir les deux Dickson parmi les assistans. Le titre de *dato* porté par le père devait l'avoir autorisé à se placer près du trône, et je l'eus bientôt reconnu entre tous, grâce à ses cheveux rouges et à sa physionomie britannique. Vêtu d'un justaucorps et d'un pantalon de foulard

couleur jonquille, la tête décorée d'un énorme turban écarlate, il était aussi sérieux dans cet accoutrement que n'importe quel Anglais en tenue d'étiquette à la cour de Windsor. Son fils était à quelques pas de lui dans le costume bizarre des guerriers de l'île, c'est-à-dire avec cuirasse au dos et casque en tête. Il tenait à la main une longue lance de bambou terminée par une pointe d'acier damasquinée. Au moment où mes yeux rencontrèrent ceux du jeune Dickson, je laissai échapper un *aoh* anglais, et lui adressai un signe d'intelligence; mais sa physionomie resta impassible. Cependant son regard s'arrêta longtemps sur moi. J'attendis la fin de l'investiture; lorsque les rangs se confondirent, je m'approchai de lui et lui demandai en français s'il ne m'avait point reconnu.

— Si, me dit-il en jetant sur son entourage des regards inquiets et en pâlissant légèrement; mais je n'ai point osé le faire paraître, et je ne l'oserai qu'après avoir expliqué à mon père et à mes amis votre nationalité française et l'origine de nos relations. Nous n'aimons pas les Espagnols, et on ne pardonnerait à personne ici, — à moi moins qu'à tout autre, — d'en avoir un pour ami. Voyez combien déjà ma conversation avec vous excite de surprise et de soupçons. Dans quelques minutes, trouvez-vous en dehors de la salle auprès du poteau sur lequel flotte notre drapeau. Je vais demander à mon père si je puis vous conduire à notre habitation sans danger pour nous.

Peu après, il revint à l'endroit indiqué; mais les circonstances n'étaient point favorables à une entrevue. Les chefs de l'île étaient exaspérés contre les Espagnols par suite de l'injonction faite au sultan d'interdire la piraterie. J'étais venu avec l'escadre ennemie, et il paraissait impossible à Dickson de faire comprendre à ses compagnons que je n'étais qu'un voyageur curieux. Je voulus apprendre pourquoi ce jeune homme, élevé en Europe, au milieu de notre civilisation, portait une si furieuse haine à l'Espagne. — Vous savez bien, lui dis-je, qu'elle ne veut point vous dépouiller de vos richesses; elle exige seulement que ceux au milieu desquels vous vivez ne commettent pas de piraterie et ne recrutent pas leurs esclaves chez les Indiens qui reconnaissent ses lois.

— Il est possible, répondit Dickson avec colère, que tel soit aujourd'hui le seul désir de l'Espagne. Elle ne se sent peut-être pas assez forte pour nous soumettre plus complétement; mais dès qu'elle le pourra, elle nous imposera un tribut et ses moines. Je prévois sa domination, et c'est pour cela que je la déteste. Fils de ces contrées, je hais l'Europe; le mangeur de riz ne doit s'approcher du mangeur de blé que pour le combattre.

Dickson avait parlé avec une grande animation. Je me hâtai de changer de conversation. Un des officiers espagnols eût pu nous

entendre. J'étais curieux de savoir si le jeune Dickson était marié, et je le lui demandai. — Je ne le suis point encore, me répondit-il d'un ton plus calme; selon l'usage du pays, j'ai déjà mon harem. Bientôt je prendrai une femme légitime; ma mère est fille du dernier sultan, et, ayant par ma naissance du sang paduca dans les veines, j'épouserai une paduca. Cette alliance servira mon ambition; un jour vous apprendrez peut-être que le sultan de ces îles s'appelle Dickson.

— Avez-vous d'autres titres qui justifient cette haute prétention?

— Oui, répondit-il, ma haine contre l'Espagne; mais cela ne suffit pas encore. Il me faudra guerroyer contre elle. Dès que j'aurai mon entrée dans les conseils du sultan, je m'en servirai pour pousser à la guerre, et si notre nouveau souverain, malgré sa parenté avec moi, veut continuer à courber nos têtes sous un joug odieux, malheur à lui, son règne ne sera pas long!

Depuis le début de cette conversation, l'attroupement formé autour de nous augmentait d'une manière inquiétante. Quelques indigènes adressèrent à voix basse à Dickson des paroles qui devaient être insultantes, car je le vis pâlir de colère. Ne voulant pas lui nuire, je m'empressai de m'éloigner en l'invitant à venir me voir à bord et même en France, si jamais il lui prenait fantaisie d'y retourner. A nuit close, lorsque, malgré une mer furieuse et un orage épouvantable, nous levions l'ancre pour nous diriger vers Cebu, il nous sembla qu'une pirogue aux allures mystérieuses rôdait autour de la *Constancia*.

— *Quien vive?* cria le matelot en vigie, et une voix montant de la mer prononça mon nom. C'était Dickson. Sans vouloir monter à bord, l'ambitieux Polynésien m'apportait, pour que je les gardasse en souvenir de ma visite à Soulou, trois armes superbes, deux compilans et un krish. A peine avais-je eu le temps de les recevoir et de lui crier merci qu'il disparaissait, emporté comme un oiseau de mer dans le sombre tourbillon de la tempête. Je n'ai plus entendu parler de lui.

IV.

Cebu, où me déposa le capitaine de la *Constancia*, est plein des souvenirs de Magellan. Il y arriva le 7 avril 1521. Deux mille insulaires armés de lances l'entourèrent ainsi que son escorte aussitôt qu'il eut touché la plage. Tout de suite, ils voulurent échanger du riz, des noix de coco, des chèvres, des oiseaux, contre les miroirs et les jouets en verre que les Espagnols leur montraient. Hamabar, le roi des Cebuanos, offrit à Magellan une alliance que ce dernier

accepta. Selon la coutume établie entre les chefs de l'archipel de la Sonde, Magellan et son allié se firent une incision à la poitrine; le sang qui en jaillit, mêlé dans une coupe, fut vidé jusqu'à la dernière goutte par les deux chefs. On raconte que le commandant espagnol, voulant célébrer par des fêtes le pacte de sang qu'il venait de sceller d'une façon si barbare, fit tonner toute son artillerie; mais les Cebuanos, qui n'avaient jamais entendu le bruit des armes à feu, s'enfuirent sous bois, pleins d'épouvante. Il fallut offrir beaucoup de présens et perdre beaucoup de temps pour les ramener. Le premier édifice en bambou que les Espagnols élevèrent fut encore une église. En comprenant mieux chaque jour le caractère enjoué et doux des Indiens de cet archipel, le chef de l'expédition devina que les pompes du culte catholique lui seraient d'un grand secours pour charmer, séduire et dominer les défians sauvages. On fit assister le roi de Cebu, sa femme et les principaux de l'île à la première messe qui fut dite. Les chants religieux, les nuages bleus et parfumés de l'encens, l'étrangeté et la richesse des vêtemens sacerdotaux ravirent ces enfans curieux, et, comme le dit l'historien Ramon Navarrette, « ce jour-là, l'île fut baptisée en masse et en grande pompe. » La conquête de l'archipel était faite, si bien faite qu'elle a duré jusqu'à nos jours.

Tous les historiographes sont d'accord pour reconnaître à Magellan un caractère chevaleresque. Apprenant que son nouvel allié est en guerre avec le cacique de l'îlot de Mactan, situé en face de Cebu, il lui propose d'aller le combattre, prend cinquante de ses hommes, descend avec eux à Mactan sans que l'ennemi ose paraître. Il veut alors s'aventurer vers l'intérieur de l'île; mais, s'égarant bientôt dans les fourrés de mangliers fangeux qui bordent la rive, il est forcé de s'arrêter. C'est en ce moment qu'une nuée de flèches lancées par des mains invisibles tombe sur les Espagnols. Une d'elles l'atteint profondément au côté gauche et lui ôte la vie. Six de ses compagnons sont aussi frappés mortellement. Le reste de la troupe, ne pouvant faire feu sur un ennemi qui s'obstinait à ne point paraître, se replia morne et désespéré vers le lieu de débarquement. C'est le 26 août 1521 que Magellan succomba. Le lendemain, ses compagnons l'ensevelirent sur la pointe de l'îlot, en face même de Cebu. Rien de plus charmant que cette petite île verdoyante baignée par les flots du Pacifique. Je m'y fis conduire, et, pénétrant sous un bois de palétuviers gigantesques, je m'arrêtai devant une simple croix de bambou, élevée sur un tertre gazonné tout émaillé de pervenches roses. Les pères augustins qui vinrent s'établir dans les Visayas à la suite de Legaspi, — le véritable conquérant des Philippines, — ont renouvelé tous les ans sur la tombe du grand

Magellan cette petite croix qui indique le lieu précis de sa sépulture. Plus tard, en 1866, je recevais à Paris de mon ami le colonel Creus une lettre dans laquelle il me disait que, nommé gouverneur de Cebu, il venait de faire élever sur la pointe de Mactan un monument de pierre à la mémoire de celui auquel l'Espagne doit une de ses plus belles colonies.

Un mois après mon retour à Manille, à quatre heures du matin, tout ce qu'il y avait en rade de bricks, de goëlettes et de jonques vint se ranger en face de la jetée près de laquelle s'élève le fort de Santa-Lucia. C'est là que devaient être passés par les armes, sur la grève qui porte le nom du fort, et au moment où un coup de canon de la *Constancia* donnerait le signal, les sept malheureux pirates arrachés par Perpetuo à une mort horrible; notre pitié ne leur avait procuré en réalité qu'une agonie plus lente. Ayant appris, la veille du jour de l'exécution, qu'ils avaient été mis en chapelle selon la funèbre coutume espagnole, j'allai les voir. Ils me reconnurent aussitôt, embrassèrent mes mains, et acceptèrent en souriant le bétel et les cigares que je leur offris. Je leur fis traduire les sentimens de pitié que leur sort m'inspirait, et je dois avouer que, s'ils mangèrent avec joie le *curry* que je leur fis apporter, ils parurent accueillir mes doléances d'un air presque moqueur. Un prêtre indigène venu là pour les assister m'assura qu'il n'avait jamais vu d'hommes regretter si peu la vie. Partageant fraternellement avec eux mes cigares et mon bétel, le *padre cura* s'efforçait, avec la meilleure intention du monde, d'égayer par de grosses plaisanteries les quelques heures qu'il avait à passer avec eux. Ces races redoutent un mince châtiment, une souffrance légère : cent Indiens ou Chinois fuiront devant le bambou d'un Européen irrité; mais ils marcheront à la mort sans peur comme sans bravade. Au moment où je disais un dernier adieu à ces infortunés, je ne pus m'empêcher de remarquer avec combien peu de précaution ils étaient attachés. Leurs bras et leurs mains étaient libres; une corde liait tout simplement une de leurs jambes nues à une tringle de fer scellée à la muraille de la chapelle : l'effort d'un seul d'entre eux devait suffire pour rendre la liberté à tous. Un des pirates, grièvement blessé lors de la rencontre avec la *Constancia*, gisait étendu sans lien sur les marches de granit de l'autel. La mort ne pouvait être pour lui qu'un bienfait, et ses yeux, où l'on voyait briller le feu de la fièvre, semblaient regarder avec une expression jalouse le groupe froidement résigné de ses compagnons.

Vers les deux heures du matin, les gardes placés à la porte de l'église, ainsi que le prêtre qui devait passer la nuit près des condamnés, fatigués sans doute par la chaleur accablante d'une nuit

tropicale, oublièrent leurs prisonniers. Sans même songer à donner un tour de clé à la porte de la chapelle, ils s'abandonnèrent au repos. Les pirates, qui durent feindre un sommeil profond jusqu'à ce moment-là, descellèrent sans bruit la barre de fer, seul obstacle à leur fuite. Comme la chapelle était hors de Manille, en un instant ils se trouvèrent éloignés du lieu de l'exécution, persuadés, les malheureux, qu'ils retrouvaient la liberté et la vie.

On devine quelle fut au réveil la stupéfaction de l'infanterie de marine chargée de la garde et de l'exécution des prisonniers. Le *padre*, frais et joufflu, jetait les hauts cris, et regrettait pour le ciel des âmes si bien préparées; mais ce qui surprit beaucoup plus que l'évasion, ce fut de voir, sur les gradins de la chapelle, deux des prisonniers sommeillant paisiblement, étroitement enlacés. L'un était le jeune blessé. On demanda à son compagnon, qui était très valide et débarrassé de ses liens, pourquoi il n'avait point fui avec les autres. Il fit une réponse qui eût dû lui valoir cent fois la vie. « Mon frère, dit-il avec simplicité en désignant le blessé, n'a pu me suivre, et je me suis senti trop faible pour le transporter bien loin. J'ai donc voulu mourir avec lui, puisqu'il ne pouvait vivre avec moi. » L'officier qui entendit cette réponse héroïque n'avait jamais eu de frère sans doute. Mystifié par l'évasion des prisonniers dont il avait eu la garde, il se hâta de conduire au supplice ceux qui lui restaient. Les deux Malais, sans proférer une parole de regret, sans qu'on vît une larme mouiller leurs yeux, tombèrent criblés de balles en se tenant embrassés. Il est presque certain que, si l'exécution eût été remise au lendemain, la voix publique eût fait commuer la sentence. On mit à prix, à un prix fort élevé, les têtes des cinq aûtres fugitifs. Poursuivis de tous côtés par de la cavalerie et des Indiens avides, ils ne purent gagner les montagnes de l'intérieur. Réfugiés dans un immense champ de cannes à sucre, ils y restèrent cachés tant qu'ils purent résister aux tortures de la faim. L'un d'eux, qui se sentait mourir d'inanition, se décida enfin à sortir de sa retraite pour aller en se traînant implorer un peu de riz d'une femme tagale dont il apercevait l'habitation au milieu d'un bouquet de bambous. En entendant un idiome qui n'était pas le sien, l'Indienne, déjà informée de l'évasion, eut des soupçons. Elle donna, sans manifester aucune émotion, le riz qui lui était demandé, puis elle fit suivre le malheureux affamé. Il fut découvert et cerné ainsi que ses compagnons, et le sang rougit de nouveau la plage de Santa-Lucia.

EDMOND PLAUCHUT.

L'ŒUVRE DE L'EXIL

1852 — 1869

L'Homme qui rit, par M. Victor Hugo,
4 vol. Librairie Internationale, Paris 1869.

« Exil, tu n'es pas un mal! » telle est la protestation stoïque, moins convaincante que douloureuse, de bien des philosophes, de plus d'un homme d'état des siècles passés contre la fatalité qui les enchaîna sur la terre étrangère. La *Consolation* adressée par Sénèque du fond de l'île de Corse à Helvia, sa mère, n'est que le développement de cette pensée. Bolingbroke, chassé par les vicissitudes politiques de cette patrie qui est aujourd'hui l'exil de M. Victor Hugo, ramasse dans un traité toutes les pensées qui peuvent fortifier son âme contre la même douleur. Ces pages, il les écrit précisément dans l'asile hospitalier de la France, d'où le grand poète a été banni par la proscription d'abord, puis par sa propre volonté. Tous les écrits de M. Victor Hugo depuis dix-sept ans, soit qu'ils parlent de son éloignement, ce qui est rare dans un esprit si fièrement trempé, soit qu'ils gardent sur ce point un silence absolu qui est la preuve de sa forte volonté, tous sans exception, à leur manière, dans les pages sérieuses comme dans les jeux de l'imagination, semblent lancer à l'exil un éternel défi. On dirait que la même parole se fait entendre dans les pages datées des séjours successifs de l'écrivain, — de la ville aux pignons flamands et du beffroi de Bruxelles, qu'il paraissait mettre en mouvement pour ébranler l'Europe, de la maison mélancolique de Marine-Terrace dans Jersey, où

sa tristesse, retombant sur elle-même, se tournait en indignation éloquente, de la résidence égayée de Hauteville-House dans Guernesey, d'où tant d'œuvres ont pris leur vol du côté de la France. Vers et prose, histoire, romans, témoins irrécusables de l'énergie de l'auteur, ont semblé répéter le cri du stoïcien : « exil, tu n'es pas un mal! »

Ni Sénèque ni Bolingbroke ne se sont privés volontairement de leur patrie. Auraient-ils écrit leurs deux traités avant leur bannissement ou après leur retour? Nous ne savons; mais, s'il est utile de mépriser, de nier au besoin le mal qu'on ne peut empêcher, les stoïciens eux-mêmes conseillent de l'éviter quand cela est permis. L'exil est toujours fatal. Tant qu'il est un supplice, il exalte l'âme et l'agrandit, comme toutes les douleurs; encore faut-il que cette torture ait une fin. Quand il ne comporte plus le même nom et qu'il devient l'isolement et l'absence, il garde tous ses inconvéniens sans ses douloureux avantages. Oui, l'exil est un mal, et nous le disons avec d'autant plus de conviction que nous en voyons avec plus de chagrin la preuve dans les derniers ouvrages de M. Victor Hugo. De vouloir s'apitoyer plus que lui-même sur des douleurs qu'il cache avec une pudeur digne d'être admirée, nul ne peut avoir cette prétention; de se constituer juge de ses scrupules politiques, ce serait une inconvenance. Le mal dont nous gémissons et dont gémissent avec nous tous ceux qui prennent au sérieux l'intérêt de notre gloire littéraire ne touche ni aux pensées intimes de l'illustre poète ni à l'honneur de l'homme politique; il est dans les fautes que l'exil fait tôt ou tard commettre à un écrivain contre sa renommée. M. Victor Hugo est de taille à braver l'adversité, dont les coups ne sont pas d'ailleurs sans compensation, il a seul le droit de mesurer les sacrifices que lui impose sa conscience; mais comment un poète pourrait-il sans danger se passer si longtemps de l'air natal? Dante, hors de Florence, trouvait la Toscane ou tout au moins l'Italie. Un célèbre exilé romain a dit :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis;

mais Sertorius n'était pas poète, et il prétendait avoir avec lui la république, non la littérature. Oui, l'exil est un mal pour l'écrivain, et ce n'est pas seulement parce que la poésie est une plante qui ne s'acclimate pas sous un ciel étranger. A cette distance, la voix des multitudes est confuse; les conseils utiles s'arrêtent en chemin; ceux qui parviennent dépassent la mesure, et ressemblent à des sifflets : ils plaisent comme une note aiguë dans le concert des louanges, ils font partie de la rumeur universelle. Que de motifs pour être trompé! Les événemens, la force des choses, la sympa-

thie du public, sont presque aussi responsables que le poète des erreurs dont celui-ci aura seul le blâme dans la postérité.

Nous croirions trahir le respect et la justice qui sont dus à la grande réputation de M. Victor Hugo, si nous allions prendre *l'Homme qui rit* pour texte unique et commode à des observations plus ou moins sévères. A quoi bon insister longuement sur des défauts que les lecteurs peuvent aisément remarquer? Nous servirons mieux l'intérêt du public en montrant à quelle cause il faut attribuer ces taches que tout le monde saura bien voir; nous servirons celui de la vérité en faisant sur l'œuvre entière de M. Victor Hugo depuis dix-sept ans le discernement des critiques et des éloges que les circonstances obligeaient également de taire; nous servirons celui de la justice en rappelant à côté du livre qui ne restera sans doute pas les pages qui vivront toujours pour être l'honneur de cet exil. Les lacunes que tous sont contraints de reconnaître dans l'écrivain d'aujourd'hui, nous en montrerons les premiers indices dans le poète d'il y a douze ans. Après avoir constaté dans son talent le renouvellement inattendu qui fut salué par une admiration forcément silencieuse, nous indiquerons une certaine progression dans les défauts sur lesquels, par une juste compensation, la critique dut également garder le silence. Nous ferons avec une respectueuse fermeté cet examen sérieux et purement littéraire, dont le temps est venu, laissant aux lecteurs et au grand écrivain lui-même le soin d'en tirer les conclusions.

I.

Le chapitre d'histoire littéraire que nous essayons d'écrire met tout d'abord sous nos yeux un tableau qui ne manque pas de grandeur. Un homme partait pour l'exil, inscrit des premiers sur une liste de proscriptions. Cet homme était un poète célèbre qui avait rempli nos assemblées républicaines du bruit de son nom et de son éloquence ardente. Grand écrivain de l'avis de tous, homme politique contesté jusqu'au jour où il succomba au service de la république vaincue, il avait été par les uns maudit comme un transfuge, par les autres tout à la fois acclamé avec passion et surveillé d'un œil jaloux; mais en ce moment solennel toutes les âmes indépendantes, amis et ennemis, se confondaient dans un sentiment commun de sympathie à la vue de cette illustre victime qui s'acheminait vers le pays étranger. Que se passa-t-il dans son esprit à l'instant où il parvint à la frontière? Bien des poètes ont souffert et chanté les douleurs de l'exil; presque tous, y compris Dante, le plus irrité et le plus amer, en ont parlé avec l'accent accablé de

l'élégie. L'auteur des *Feuilles d'Automne*, qui rappelle quelquefois Corneille, ressemble vaguement à l'un de ses héros quand il souffre. On dirait que les hommes et les choses, l'humanité et la création, sont naturellement convoqués autour de sa douleur.

Il s'arrêta longtemps sur la limite amère;
Il voyait, de sa course à venir déjà las,
Que dans l'œil des passans il n'était plus, hélas!
Qu'une ombre, et qu'il allait entrer au sourd royaume
Où l'homme qui s'en va flotte et devient fantôme.
Il disait aux ruisseaux : « Retiendrez-vous mon nom,
Ruisseaux? » Et les ruisseaux coulaient en disant : « Non. »
Il disait aux oiseaux de France : « Je vous quitte,
Doux oiseaux; je m'en vais aux lieux où l'on meurt vite,
Au noir pays d'exil où le ciel est étroit;
Vous viendrez, n'est-ce pas, vous nicher dans mon toit! »
Et les oiseaux fuyaient au fond des brumes grises.
Il disait aux forêts : « M'enverrez-vous vos brises? »
Les arbres lui faisaient des signes de refus (1).

Ne supposons pas, comme on serait tenté de le faire, que cette souffrance en communication si facile avec la nature puisse être facilement guérie. M. Victor Hugo est tour à tour esclave et maître de son imagination, esclave dans les momens où, simplement artiste, il en est plus possédé qu'il ne la possède, — maître quand elle lui sert à grandir une chose au-dessus de laquelle il ne met rien dans le monde, le rôle du poète. Si cette conjuration idéale de la nature était tout uniment poétique, d'autres ruisseaux, d'autres oiseaux, d'autres forêts, feraient oublier à l'auteur la dureté de cette France, dont les campagnes mêmes, dont les eaux et les bois s'associent à l'inflexible sentence de l'ostracisme. Il n'en est pas ainsi; croyant sérieusement et en conscience que le poète est pour la nature un interprète inspiré et pour la société un oracle, l'auteur ne berce pas ici sa douleur avec des images, il la tire de la foule des douleurs. Pour nous, la vraie grandeur de ce départ réside dans la souffrance subie pour la cause du droit, dans les pertes de toute sorte dont un grand écrivain était affligé, perte d'objets les plus aimés, parens, amis, tombes arrosées de tant de larmes, chères habitudes de famille, de travail, échos retentissans de tant de triomphes, et par-dessus tout cela cette douce France, à laquelle, malgré ses inconstances, il est si douloureux de s'arracher! Et le rire de ceux qui triomphent, et la calomnie que peut-être on laisse derrière soi, et les injustices qu'il est impossible de repousser, voilà autant d'épines qui forment une couronne autour du front du

(1) *Les Contemplations*, t. II, p. 111.

proscrit; voilà pour les honnêtes gens de tous les partis ce qui consacre en quelque sorte la grandeur morale de l'exilé.

Pourtant cette dignité qui entoure la victime n'est pas une auréole qui la transfigure à jamais. Il n'y a d'irrévocable que la mort; l'exil, et c'est peut-être ce qu'il a de plus cruel, l'exil est placé entre l'oubli, s'il demeure silencieux, et les illusions fatales, s'il est laborieux et actif. L'homme qui vit loin de sa patrie suit son chemin solitaire entre ces deux écueils, n'ayant pour se guider que des voix lointaines qui lui apportent naturellement plus d'encouragemens que de conseils. Tout change en ce monde, la vie et le progrès sont à ce prix; ni le courage proscrit, ni le pays qui regrette son absence, ne sont affranchis de cette loi. Combien d'occasions de faire fausse route! Combien peu de chances de se retrouver au même point avec une nation dont on ne partage plus l'existence, dont on ne peut plus connaître les besoins, dont on risque tous les jours de désapprendre le langage!

Il sera malaisé un jour de déterminer dans les œuvres de M. Victor Hugo le moment de la crise, la transition de ses anciennes opinions à ses opinions nouvelles. Comme un canal jeté entre deux courans différens a deux pentes opposées dont le point de départ serait facile à saisir sans les écluses, de même les idées sociales et les idées politiques de M. Victor Hugo ont un point de partage que les lecteurs pourraient aisément connaître sans l'intervention de pages demeurées longtemps inédites, dont la date inattendue les trouble et les laisse incertains sur la direction primitive des pensées de l'auteur. Cette difficulté n'existe pas pour l'époque de l'exil, elle se divise assez naturellement en trois périodes. Celle de l'indignation et de la colère, la plus éloquente de beaucoup, remplit l'espace de deux années. A cette fièvre de la vengeance succède une période de sérénité qui touche et intéresse, de fécondité intarissable que l'on admire, tout en regrettant qu'elle soit trop complaisante; les erreurs et les taches sont couvertes par les victoires de ce vigoureux esprit sur l'énervante solitude. Avec la troisième période commencent les revanches décisives de l'isolement, qui ne pardonne pas dans ces longs duels engagés contre lui, surtout quand le soleil de la vie incline avec la rapidité fatale de la descente vers l'horizon où petits et grands, glorieux et obscurs, nous devons tous disparaître.

L'heure actuelle permet sans doute de parler librement de deux ouvrages que tout le monde a lus, et sur lesquels tous les organes de la publicité ont dû se taire, *les Châtimens* et *Napoléon le Petit*. Au moment où ils parurent, il fallait baisser la tête sous la puissance des événemens et garder pour soi les frémissemens généreux aux-

quels le suffrage universel donnait tort, aussi bien que les consentemens attristés qui auraient paru dictés par la flatterie ou par l'intérêt. Alors les écrits inspirés par une juste colère gardaient toute leur autorité, et il était impossible à la critique de les juger avec impartialité, de séparer le pamphlet de l'œuvre durable. Aujourd'hui nous lisons des histoires du coup d'état, on compte les victimes, on glorifie la mémoire de celles qui sont noblement tombées. Dans les deux camps, les meilleurs esprits ont reçu la leçon des faits. Les uns, obéissant à la fatigue, les autres, mieux inspirés par l'espoir, les plus sages, se rendant à la prudence, ont résolu de se détourner d'un passé sur lequel ceux-ci ne peuvent transiger, ni ceux-là passer ouvertement condamnation. Ils se tournent vers le présent, décidés à ne voir en lui que la France. Dans une telle situation, nous ne saurions prétendre même au mérite de la hardiesse en rendant justice aux belles pages enflammées des deux premières œuvres que le poète envoya de son exil. Ce qu'il nous est permis d'espérer, c'est qu'on verra dans nos appréciations le gage d'un jugement indépendant; nous ne demandons pas d'autre honneur à l'étude que nous nous sommes proposée.

Ces deux ouvrages marquèrent un progrès dans le talent de l'auteur, sinon dans sa pensée. Depuis quelque temps déjà, ses efforts pour se renouveler étaient visibles. En poésie, beaucoup de bons esprits lui reprochaient d'exagérer sa première manière au lieu de s'en donner une autre. En prose, il semblait délaisser le roman, qui lui avait valu un de ses plus grands succès; il ambitionnait les triomphes de la tribune. Il voyait là sans doute l'occasion de grandir, de rajeunir sa gloire, toute pleine encore de fraîcheur et de jeunesse; mais l'épreuve restait douteuse. A la tribune, il n'y a pas d'enfant sublime. « On naît poète, a dit un ancien, on devient orateur. » Les juges désintéressés furent d'avis que le poète n'avait pas assez oublié ses préfaces et ses drames; d'ailleurs le combat n'avait pas assez duré pour que cet homme politique tout rempli de métaphores et d'effets de style apprît à se servir d'armes nouvelles. Le malheur et l'exil furent plus puissans que le travail et les combats de la parole; ils firent sortir de l'âme de M. Victor Hugo des flots inattendus de poésie et d'éloquence.

Disons-le sur-le-champ, *Napoléon le Petit* ne mérite pas d'être mis au rang des *Châtimens*. Ce n'est pas à cause des invectives et des violences que nous parlons ainsi : de ce côté, les deux ouvrages n'ont rien à s'envier l'un à l'autre, et même il y a plus de furieuses vengeances dans le second; l'exil, on le sent, y est plus définitif, la défaite plus entière et plus irrémédiable. Le premier est daté du continent, presque de la frontière de France; il combat pour ainsi

dire face à face. En le lisant, on peut croire à un duel, il est même trop visible que c'est un duel. Le second a jailli dans les tortures de la passion vaincue, dans les révoltes du sentiment de la justice violée; il a pris naissance dans une prison de rochers avec la mer pour éternelle barrière. Cependant *les Châtimens*, sauf la mesure qu'il est utile partout de conserver, sont ce qu'ils devaient être; il n'en est pas de même de *Napoléon le Petit*. Certes l'éloquence n'y fait pas défaut; les récits y sont rapides, animés; les réflexions qui les coupent périodiquement ont le rare bonheur de ne pas les faire languir. Il y a de bien beaux traits çà et là, par exemple cette petite lumière obscure sur laquelle l'ouragan tout entier peut souffler sans l'éteindre, cette faible lampe qui malgré tous les vents monte droite et pure vers le ciel : c'est la conscience, et son rayon éclaire dans la nuit de l'exil le papier sur lequel écrit l'auteur. Voilà des beautés; mais, comme le livre tout entier, elles servent mieux la réputation du poète que la cause de l'homme politique. S'il se fût agi de se poser devant la France et devant l'Europe comme l'ennemi le plus déclaré du prince-président, le livre serait un chef-d'œuvre. Si la question eût été de se mettre à la tête des ennemis du second empire, quoiqu'on eût vanté en toute occasion le premier, le titre serait excellent. Qui n'a pas cité à l'occasion de cette inconséquence au moins apparente le vers si connu,

Napoléon, soleil dont je suis le Memnon?

On répétait moins souvent, mais elle n'était pas moins significative, la strophe suivante :

Armé d'une lyre,
Plein d'hymnes irrités ardens à s'épancher,
Je garde le trésor des gloires de l'empire;
Je n'ai jamais souffert qu'on osât y toucher (1).

Enfin, s'il importait de déclarer la guerre pour son propre compte et d'affranchir sa conduite du reproche de contradiction, la conception du livre était à peu près irréprochable. Il y a bien des manières légitimes d'aimer le premier empire et de combattre le second, comme il y en a de ne pas désespérer du second, quoiqu'on maudisse le premier. D'autre part, s'il y avait une cause patriotique, humaine à défendre, M. Victor Hugo avait-il pris le bon moyen, et sa pensée, sa méthode, ses conclusions, tout cela n'était-il pas trop personnel? Nous tenons à faire observer ici que notre discussion n'est en aucune façon politique : le premier considérant de tout jugement littéraire ne doit-il pas dire si l'auteur a fait ce qu'il s'était

(1) *Les Rayons et les Ombres*, XII.

proposé? Nous apprécions *Napoléon le Petit* comme si c'était une œuvre éloignée de nous par les siècles, une philippique de Démosthène par exemple. Démosthène, à la place de M. Victor Hugo, aurait concentré l'attaque contre Philippe, il n'aurait point déchaîné son éloquence contre la magistrature, l'armée, l'église, les fonctionnaires, la bourgeoisie et tout le monde. Il aurait banni sévèrement de son œuvre la fantaisie; il eût craint surtout de paraître par momens s'amuser de son sujet, et songer plutôt à son esprit qu'à une question de vie ou de mort pour la patrie. Démosthène était homme d'état. *Napoléon le Petit* n'en fut pas moins une assez belle revanche pour l'orateur, et M. Victor Hugo banni trouva un auditoire ému et même sympathique dans ces Français qui venaient de répondre au coup d'état par plus de 7 millions de votes affirmatifs, dans ces *Français oui oui*, que son livre régalait d'une plaisanterie d'un goût douteux à leur adresse.

La fortune du second empire a voulu que la muse de M. Victor Hugo fût outre mesure passionnée et injurieuse. Imaginez en effet quel spectacle et quelle leçon eût offerts à la postérité, à côté du pouvoir rétabli par un coup d'état, une protestation noblement énergique, puissante et calme! L'âme humaine aime ces contrastes des nécessités fatales qu'elle subit et des revendications de la justice, qu'on n'étouffe jamais entièrement; mais le langage de la justice ne doit pas ressembler à celui de la violence qu'elle est destinée à combattre. Il y a dans *les Châtimens* un vers odieux, un vers coupable, qui fait l'effet de la tache de sang de lady Macbeth, et que les deux ou trois contre-parties ajoutées plus tard, tout éloquentes qu'elles soient, ne parviennent point à effacer. Otez ce vers, qu'il faut attribuer à la manière théâtrale, non au caractère de l'auteur; supprimez les grossièretés, les trivialités qui déparent ce recueil : la satire ne perdra rien de sa force, la vengeance poétique rien de sa sombre beauté, *les Châtimens* demeureront un des plus admirables recueils qu'ait publiés le poète. Pour cette fois, il s'est rajeuni; il a conquis un genre nouveau; aucun de ses écrits antérieurs n'autorisait à attendre une telle œuvre, une œuvre de courroux sortie d'une plume qui n'avait jamais parlé que d'amour et de sympathie exubérante. Idées, expressions, langue, versification, presque tout a marché de front vers un idéal que jusque-là M. Victor Hugo n'avait pas entrevu. Sauf quelques taches peu nombreuses et qui se multiplieront dans les recueils suivans, en écartant, bien entendu, les notes criardes et les détails furieux dont nous avons parlé, ce livre est une date importante dans la vie littéraire de l'auteur. Nous ne disons pas qu'il faut se hâter de lui faire accueil ni le proclamer comme modèle, n'étant ni juge en cette matière, ni

intéressé dans la question; mais nous nous efforçons de parler comme on le fera plus tard, bientôt peut-être, dans la persuasion où nous sommes que nous remuons des cendres refroidies. Décidés à être sincère sur les lacunes des dernières œuvres de l'exil, nous devons rendre un libre et juste témoignage à la supériorité des premières.

On pardonne beaucoup aux vers, et les défauts de l'historien ou de l'orateur deviennent souvent les qualités du poète. Libre à lui de se faire le centre de son livre, si le livre n'est pas un acte public, s'il s'adresse à des lecteurs qui s'intéressent à sa personne et qui partagent son émotion. Que M. Victor Hugo dans *les Châtimens* soit l'esprit vengeur qui passe sur les plaines, sur les monts, sur les mers, chassant les démons devant lui, qu'il soit le belluaire retroussant sa manche pour dompter les lions et les tigres, qu'il agite la torche qui flamboie dans la nuit des peuples, toute cette personnalité, tout cet orgueil même est permis à la satire compliquée de lyrisme, à Juvénal empruntant les images de Pindare. Ce rare poète enfermé dans son île, surtout dans ces premières années où l'exil n'était pas volontaire, où la blessure était toute saignante et empoisonnée par la perte des espérances d'abord conçues, savez-vous que c'est un tableau unique dans l'histoire des lettres!... Un ennemi politique pourrait seul refuser ses larmes à cette situation d'autant plus poignante que celui qui la souffre menace et ne veut pas pleurer. Une pièce d'une grande originalité, qui a pour titre *Floréal*, certainement la moins étudiée du recueil, nous le montre oubliant un instant la France, le passé, ses ennemis, au milieu du renouvellement de la nature, quand soudain le souvenir douloureux se réveille; il crie, il maudit, il ne veut plus rien voir, rien entendre, de cette nature qui lui faisait signe et l'appelait tout à l'heure. On croit voir le lion faire le tour de sa cage, on croit l'entendre rugir.

L'orateur avait tort d'insister sur la distinction d'un grand et d'un petit Napoléon, de ne pas voir à quel point ils sont solidaires. Il s'exposait encore à cette réponse bien simple : « s'il en faut un, nous aimons mieux qu'il ne soit pas trop grand. » On n'exige pas du poète une logique si rigoureuse. Il peut rapprocher l'oncle du neveu, grandir démesurément le premier afin d'écraser le second, refaire une sombre épopée du premier empire, peindre les grandes déroutes, évoquer les carnages de Waterloo, clouer un autre Prométhée sur le rocher de Sainte-Hélène, et montrer dans ces désastres mêmes la part de la gloire plus forte encore que celle du châtiment, afin que la vraie punition du grand homme ne soit autre que son successeur. C'est ce qu'il a fait dans la remarquable pièce d'*Expiation*. Les esprits réfléchis ne manqueront pas de réclamer contre

le peu de solidité de cette idée, et de faire observer qu'il y a dans ce supplice d'espèce bien nouvelle une compensation qui n'est point à dédaigner pour un oncle, celle de voir le trône occupé par son neveu. Ils reconnaîtront tout ce que la pièce contient de désagréable pour l'empereur; mais ils demanderont quel tort sérieux cela peut faire à l'empire. Ainsi M. Victor Hugo, tour à tour captif de son imagination ou gêné par ses souvenirs, offre partout cette contradiction d'attaquer violemment la personne et d'adorer secrètement le nom : il ne voit pas que c'est le nom qui fait la force de la personne; mais qu'importe qu'un poète se contredise? Des pages resplendissantes de beaux vers ne font-elles pas tout passer?

Il est douteux que l'historien fût bien persuasif pour ceux qui lisaient vers la fin de *Napoléon le Petit* le chapitre du « progrès dans le coup d'état. » On lui savait gré de ne pas désespérer de ce siècle, quoiqu'il fût victime de ses révolutions, de le reconnaître pour le plus doux des siècles, quoiqu'il n'eût pas à se louer de sa douceur; mais la raison des lecteurs avait peine à se convaincre que le coup d'état était une toile peinte, que le plébiscite était une illusion, que la constitution nouvelle, que le pouvoir décennal, que le sénat, que le corps législatif, n'existaient pas. Voyez maintenant toute cette philosophie du côté idéal; dites-vous que l'homme politique, l'historien, l'orateur qui a mis toutes ces choses en prose brillante n'est pas un homme politique, n'est pas un historien, n'est pas un orateur, mais qu'il est poète partout; rendez à ses pensées la forme qui leur convient, supposez-les en vers, et vous avez l'une des veines les plus brillantes des *Châtimens*. Sauf quelques détails dont le goût le moins scrupuleux ne peut que gémir, la pièce de *la Force des choses* fait le plus grand honneur à M. Victor Hugo. Nous avons beau faire, la nature profonde et calme, quand nous souffrons, nous irrite; l'insolent sourire de son indifférence met le comble à nos peines : c'est par là que nous commençons à douter de la providence de Dieu. Qu'est-ce donc quand le mal physique ou moral s'étend à un grand nombre, quand ce sont des nations qui sont atteintes par les fléaux divins et des multitudes qui souffrent dans leur conscience! Alors ce sont non plus des individus, mais des peuples qui lèvent leur front vers le ciel, et demandent à Dieu s'il les abandonne. Jamais les questions de providence et de gouvernement du monde ne sont plus ardemment débattues qu'à la suite des révolutions. Jamais aussi ces formidables problèmes ne reçoivent des solutions plus audacieuses. Tandis que les uns imposent silence à leur cœur en le déchirant, et demandent la paix à je ne sais quel morne stoïcisme qui nie Dieu, les autres, se réfugiant dans un stoïcisme contraire, nient le mal dont ils souffrent, et pré-

tendent lire les desseins de Dieu dans la révolution même qui les a bouleversés. M. Victor Hugo est le Joseph de Maistre de la république exilée, mais un de Maistre plus orageux, reproduisant dans le flux et le reflux de ses vers l'éternelle agitation de l'océan mugissant autour de lui. De Maistre, qui a aussi ses foudres et ses tempêtes, les voit de haut, les domine, comme il dominait des sommets de Lausanne le lac Léman, quelquefois irrité, le plus souvent paisible et limpide. L'idée de la Providence est partout dans les œuvres de M. Victor Hugo depuis son exil. Elle y apparaissait déjà depuis quelques années, mais comme une pensée de la vie intime, à propos du premier coup irrémédiable dont son cœur fut navré, la mort de sa fille, Mme Léopoldine Vacquerie. Il passait ainsi par la première initiation au dogme redoutable et profond, l'initiation de la douleur privée. C'est ce qu'il exprime dans une partie des *Contemplations*. La seconde initiation par la douleur publique, celle de l'exil, la plus constante, on le sent, sinon la plus pénible, lui a dicté un grand nombre des pages qu'il a écrites depuis dix-sept ans. Le rôle qu'il s'est donné parmi les proscrits sera diversement jugé; mais les paroles qu'il adresse aux bannis pour soutenir leur foi n'en offrent pas le côté le moins curieux ni le moins intéressant. Les plus éloquentes qu'il ait trouvées sur ce texte sont celles de *la Force des choses* dans *les Châtimens*. Tout émues encore et tout enfiévrées par la récente blessure, elles n'affectent pas le ton de l'oracle; la sincérité de la passion les rend également touchantes pour les simples témoins de cette grande affliction et pour les compagnons d'infortune au-dessus desquels cette fois le poète ne prétend pas s'élever.

De toutes les veines poétiques dont il a été question, M. Victor Hugo a tiré des pages éclatantes; mais cette politique et cette philosophie demandent des cadres ambitieux : nous avouons notre préférence pour les pièces plus courtes et d'un seul jet, telles que *Ultima verba*, la chanson qui a pour refrain : « on ne peut pas vivre sans pain, » les strophes qui commencent par ces mots : « puisque le juste est dans l'abîme, » et, comme nous n'avons rien cité de ce recueil capital de la seconde époque de M. Victor Hugo, terminons par quelques vers de cette dernière pièce.

Puisque toute âme est affaiblie,
Puisqu'on rampe, puisqu'on oublie
Le vrai, le pur, le grand, le beau,
Les yeux indignés de l'histoire,
L'honneur, la loi, le droit, la gloire,
Et ceux qui sont dans le tombeau;

Je t'aime, exil! douleur, je t'aime!
Tristesse, sois mon diadème.

Je t'aime, altière pauvreté!
J'aime ma porte aux vents battue;
J'aime le deuil, grave statue,
Qui vient s'asseoir à mon côté.

J'aime le malheur qui m'éprouve,
Et cette ombre où je vous retrouve,
O vous à qui mon cœur sourit,
Dignité, foi, vertu voilée,
Toi, liberté, fière exilée,
Et toi, dévoûment, grand proscrit!

J'aime cette île solitaire,
Jersey, que la libre Angleterre
Couvre de son vieux pavillon.
L'eau noire, par momens accrue,
Le navire, errante charrue,
Le flot, mystérieux sillon.

J'aime ta mouette, ô mer profonde,
Qui secoue en perles ton onde
Sur son aile aux fauves couleurs,
Plonge dans les lames géantes,
Et sort de ces gueules béantes
Comme l'âme sort des douleurs!

J'aime la roche solennelle
D'où j'entends la plainte éternelle,
Sans trêve comme le remords,
Toujours renaissant dans les ombres
Des vagues sur les écueils sombres,
Des mères sur leurs enfans morts!

Ne remarquez-vous pas ici la part toute nouvelle que le poète fait à la nature? La mouette sortant du flot lui parle de son âme secouant ses douleurs; les plaintes de la vague sur l'écueil et de la mère sur son fils font partie du même concert de gémissemens. Désormais il va engager avec la nature un dialogue continu; observons du moins que le point de départ est sobre, et que la douleur vraie sait s'arrêter sur cette pente glissante de l'imagination.

Personnalité puissante dont une juste colère est l'excuse, souvenirs du premier empire mêlés à l'anathème sur le second, révoltes momentanées, retours confians vers la Providence, correspondance intime entre l'âme du poète et celle de la nature, voilà les sources d'où *les Châtimens* ont jailli. Nous croyons que depuis ce temps M. Victor Hugo les a fouillées de plus en plus, et qu'il n'en a pas découvert une nouvelle. Là sont les origines de toutes les beautés qui enrichissent et parfois aussi de tous les défauts qui déparent ses écrits subséquens. C'est donc par là que devait commencer notre étude des œuvres de l'exil, et il eût été pénible qu'après dix-sept ans, et pour des scrupules exagérés, le moment ne parût pas

encore venu d'examiner les deux premières et de porter sur toutes un jugement littéraire.

II.

L'amour, entendu au sens le plus général et le plus élevé, est l'idée dominante de toutes les poésies de M. Victor Hugo avant l'exil.

> Cette loi sainte, il faut s'y conformer,
> Et la voici, toute âme y peut atteindre :
> Ne rien haïr, mon enfant, tout aimer,
> Ou tout plaindre (1) !

D'autres ont pu remplir leurs écrits de ce sentiment sans en faire un précepte et une loi qu'ils proclamaient. L'auteur des *Feuilles d'Automne* s'était d'avance imposé le devoir d'une charité universelle qui s'est trouvée au-dessus des forces humaines. C'est le cri de la nature qui s'est fait passage sans réserve, avec fureur, dans ses écrits de 1852 et de 1853. Il y avait désormais solution de continuité entre les deux moitiés de sa vie. Dante, qui de même avant son exil n'a probablement chanté que l'amour, a montré ensuite ce que dans un cœur qui ne demande qu'à aimer il peut y avoir de trésors de colère. Dante cependant a fait une grande œuvre dans laquelle ses haines ne sont que l'épisode, et c'est peut-être pour cela que l'exil n'a pas nui au développement successif de son génie. M. Victor Hugo a répandu en une fois sa généreuse bile de poète et de citoyen : que pouvait-il faire ensuite ? Reprendre la lutte où il l'avait laissée et continuer la série des malédictions dithyrambiques, il n'y fallait pas songer; outre qu'il se privait ainsi des communications avec sa patrie, toute fièvre finit par l'effet même de sa violence, et le paroxysme ne peut durer. Revenir sur ses pas, faire succéder la douce pastorale à l'ïambe meurtrier, et après avoir été lion redevenir agneau, recommencer la célèbre *Prière pour tous*, rapprendre le secret perdu de ne haïr personne, plaindre comme autrefois les peuples à cause des rois et les rois à cause des peuples, c'était renoncer à être pris au sérieux et faire révoquer en doute sa mansuétude comme sa colère. Il fallait désormais ou dire moins, ou se contredire, ou ne plus rien dire. A moins que notre jugement ne nous trompe, la situation était fatale, et l'exil commençait déjà d'exercer sa sinistre influence. M. Victor Hugo dut la subir, et, si nous sommes étonné de quelque chose, ce n'est pas d'une popularité chèrement acquise, c'est plutôt qu'il ait mérité à ce point de la conserver.

(1) *Les Contemplations*, t. Ier, p. 11. (Cette pièce est datée de 1842.)

Durant les huit ou dix années qui forment ce que nous appelons la deuxième période de l'exil, M. Victor Hugo a repris quelques-uns de ses thèmes favoris d'autrefois : il a surtout développé les élémens nouveaux de ses *Châtimens*, adoucissant son amertume, ou bien étendant parfois outre mesure sa pensée. En d'autres termes, il a vécu sur le fonds que lui apporta pour ainsi dire l'année climatérique de sa fortune. Ses deux recueils de poésies, *les Contemplations* et *la Légende des siècles*, qui continuent sa philosophie, le roman des *Misérables*, qui renoue non sans effort la chaîne de ses idées d'avant et d'après 1848 sur la société, voilà l'œuvre de cette période.

Dans *les Contemplations*, les anathèmes sur le second empire ont disparu pour faire place à la détresse de l'homme qui a vu sa tâche brusquement terminée, du poète dont les belles heures ont fui.

Ne verrai-je plus rien de tout ce que j'aimais?
Au dedans de moi, le soir tombe.
O terre dont la brume efface les sommets,
Suis-je le spectre, et toi la tombe?

Ai-je donc vidé tout, vie, amour, joie, espoir?
J'attends, je demande, j'implore;
Je penche tour à tour mes urnes pour avoir
De chacune une goutte encore (1).

Voilà des strophes qu'il écrivait le jour anniversaire de son arrivée à Jersey. Comme cette dernière image si juste s'applique tristement et à l'homme qui est contraint de se nourrir des restes de ses anciennes joies et au poète que l'exil réduit à revenir sur ses anciennes traces ! La personnalité du poète luttant avec un dictateur et un chef d'empire était plus brillante, mais combien elle est plus touchante celle du père pleurant toujours, après dix ans et malgré l'éloignement qui le sépare de la tombe de son enfant ! Une douleur vraie est plus puissante pour rendre une page immortelle que tout l'orgueil de la grandeur humaine, et qui sait ? peut-être les éloquentes protestations de l'écrivain auront-elles plus tard des lecteurs, peut-être parviendront-elles à la postérité, grâce aux pathétiques sanglots qu'il adresse de l'autre côté de la mer à « la douce endormie. » Il n'y a pas dans tout ce recueil une pièce qui puisse entrer en comparaison avec la dédicace *à celle qui est restée en France*. La pièce est trop longue, je le sais ; mais ce défaut même est racheté jusqu'à un certain point par un mérite. La philosophie étrange et visionnaire qui vers la fin en obscurcit le pur éclat, comme elle gâte tant d'écrits récens de M. Hugo, se trouve, par le

(1) *Les Contemplations*, t. II, p. 131.

voisinage d'un sentiment si profond, défendue contre le reproche d'affectation. Au moment même où l'on verse des larmes brûlantes, on ne songe pas à se plaire à soi-même par des grimaces. Ramassez toutes les tristesses des *Contemplations* et toutes les colères des *Châtimens*, elles ne valent peut-être pas ces simples vers :

Oui, jadis, quand cette heure en deuil qui me réclame
Tintait dans le ciel triste et dans mon cœur saignant,
Rien ne me retenait, et j'allais. Maintenant,
Hélas!... O fleuve! ô bois! vallons dont je suis l'hôte,
Elle sait, n'est-ce pas? que ce n'est pas ma faute
Si depuis ces quatre ans, pauvre cœur sans flambeau,
Je ne suis pas allé prier sur son tombeau!...
Ainsi ce noir chemin que je faisais, ce marbre
Que je contemplais, pâle, adossé contre un arbre,
Ce tombeau sur lequel mes pieds pouvaient marcher,
La nuit que je voyais lentement approcher,
Ces ifs, ce crépuscule avec ce cimetière,
Ces sanglots qui du moins tombaient sur cette pierre,
O mon Dieu, tout cela c'était donc du bonheur (1)!

Cette offrande de larmes qu'il envoyait de loin à une chère sépulture le grandissait plus que bien des pages vengeresses. La patrie elle-même s'associait à son deuil. Cependant, nous l'avons dit, la personnalité du poète avait fait en avant des pas qui permettent difficilement de reculer. Après avoir été l'ange exterminateur, il a voulu tout au moins, et pour ne pas trop déroger, prendre l'accent d'un saint Jean nouveau, tantôt le précurseur, tantôt l'évangéliste. M. Hugo a-t-il pensé qu'il restait assez de foi dans le cœur des hommes de notre temps pour en avoir au service de révélations nouvelles? La réflexion ne permet pas de juger si mal le bon sens d'un grand poète. N'étant pas de ceux qui triomphent des occasions de saisir un ridicule, nous sommes persuadé que le pontificat poétique de M. Victor Hugo est une métaphore, et sa prophétie une fantaisie de lyrisme. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est qu'il a toujours entendu l'essor lyrique comme un accès de ferveur dans une religion de convention.

Peuples, écoutez le poète!
Écoutez le rêveur sacré!
Dans votre nuit sans lui complète,
Lui seul a le front éclairé!

Ainsi commençait son recueil *les Rayons et les Ombres* en 1839. Il peut bien dire aujourd'hui : « Écoutez, je suis Jean! » comme autrefois on disait : « J'ai pratiqué de nouveaux sentiers sur le Par-

(1) *Les Contemplations*, t. II, p. 388 et suiv.

nasse, » ou bien : « Phébus vous parle par ma voix! » Ces allégories ne tirent point à conséquence; il y aurait trop de candeur à les prendre au sérieux. Cependant il faut une limite même à la métaphore, et l'exaltation d'un culte dont on est l'oracle peut ressembler à la glorification de soi-même. Le bruit n'est pas toujours une acclamation, et de loin il est facile de s'y tromper. Celui qui a écrit ces deux vers :

J'ai recueilli souvent, passant dans les nuées,
L'applaudissement fauve et sombre des huées,

trahit un mépris exagéré de la raillerie. C'est manquer d'un vrai respect ou d'une sympathie réelle pour sa personne que de ne pas l'en avertir. La dérision peut avoir tort; cependant il n'y a pas de sublime qui tienne à la longue contre le rire.

Après une exagération plus ou moins sérieuse de la personnalité, ce qui est le plus notable dans *les Contemplations*, c'est la philosophie du poète, et cet élément était aussi dans *les Châtimens*. Jusqu'à ce dernier recueil, la poésie lyrique de M. Victor Hugo était (l'observation en a été faite avec beaucoup de justesse) toute pleine de soleil et de rayons. Cela n'est plus vrai depuis *les Châtimens*. Les pièces mêmes qu'il a consacrées avant son exil au souvenir de sa fille sont empreintes déjà de cette philosophie sombre qu'il s'est faite dans sa solitude. C'est toute une doctrine de poète sur la nature et sur la vie. On l'a prise en plaisanterie; on s'est égayé sur les rimes perpétuelles d'*ombre* et de *sombre*, et l'on s'est occupé davantage de l'excès de personnalité comme d'une chose plus réelle. Par un procédé contraire, nous prendrions plus légèrement un peu d'orgueil dont on peut n'être pas dupe, et plus sérieusement une philosophie dont la douleur paternelle atteste la sincérité. Un mot la contient tout entière, c'est l'ombre. L'ombre est misérable, elle est abhorrée; les morts s'en vont dans l'ombre; elle enveloppe les malheureux; l'auteur, en son exil, habite dans l'ombre. Cependant elle n'est pas purement mauvaise; les penseurs boivent de l'ombre, les poètes inspirés sont ivres d'ombre. Comment expliquer cette énigme? est-ce tout simplement une rime, moins qu'une rime, une cheville? Qu'est-ce donc que l'ombre? Après avoir lu les centaines, les milliers de vers où il en est question, il n'est guère permis de douter qu'elle soit tantôt le mal, tantôt le mélange du bien et du mal, d'autres fois la vie future dans laquelle se fera le discernement du bien et du mal. Ceux qui s'en vont dans l'ombre passent de ce monde dans l'autre; ceux qui habitent en elle sont les hommes qui souffrent; ceux qui s'enivrent d'elle sont les philosophes absorbés dans le problème des deux principes du bien et du

mal. Cette philosophie est comme le manichéisme d'un poète que les ténèbres obsèdent pour le punir en quelque sorte d'avoir trop aimé le soleil. On dirait que M. Victor Hugo, reculant à son insu jusqu'à Zoroastre, s'est fait une doctrine à son usage. Elle a un caractère tout primitif, et il ne faut pas s'en étonner : le génie de l'écrivain a toujours eu quelque chose d'inculte et de fauve; un goût secret de barbarie s'est trahi de bonne heure dans ses raffinemens. Cette philosophie de l'ombre rappelle les terreurs de ces hommes des premiers temps du monde qui, voyant tomber la nuit, appelaient à grands cris le soleil, et le cherchaient effarés par les campagnes, errans et désespérés au sein des ténèbres. Il voit le combat du bien et du mal sous la forme d'une lutte éternelle entre la lumière et l'obscurité. Il se débat entre l'une et l'autre comme son Gilliatt des *Travailleurs de la mer* entre la nuit, qui conspire avec les élémens pour le perdre, et le soleil levant, qui le retrouve épuisé, anéanti sur son rocher, et lui rend le courage. Cette ombre métaphysique apparaît pour la première fois dans *les Châtimens :*

Femme, qui pleures-tu? — L'absent.
— Où s'en est-il allé? — Dans l'ombre.

Nous venons de relire *les Rayons et les Ombres* pour nous assurer qu'il n'y en a pas même une trace. Voilà sa théorie sur la part de la fatalité et de la Providence dans ce monde. Ce système, qui n'est qu'une image, s'est emparé de son esprit du jour où il a mis le pied hors de France. Que l'on mesure maintenant la distance entre le simple mot des *Châtimens* et la longue apocalypse qui dans *les Contemplations* a pour titre : *Ce que dit la bouche d'ombre,* et l'on verra le chemin qu'a pu faire une idée dans les ténèbres compliquées de l'exil et de la solitude sur un rocher de l'Océan.

Ce que nous avons dit de la personnalité et de la philosophie répandues dans *les Contemplations,* n'avons-nous pas lieu de le dire de la mystérieuse intimité du poète avec la nature? Elle semble dater encore des *Châtimens* et du jour où a commencé la solitude. Cependant on pourrait penser le contraire, si l'on s'en rapportait à certaines pièces comme celle qui commence par ces vers :

Oui, je suis le rêveur; je suis le camarade
Des petites fleurs d'or du mur qui se dégrade,
Et l'interlocuteur des arbres et du vent.
Tout cela me connaît, voyez-vous. J'ai souvent,
En mai, quand de parfums les branches sont gonflées,
Des conversations avec les giroflées.

Parlant à la fin du papillon folâtre, elle se termine par ces mots :

Et si la fleur se veut cacher dans le gazon,
Il lui dit : « Es-tu bête ! il est de la maison (1). »

De ce morceau et de ceux du même genre auxquels il attribue une date antérieure à 1840, où parurent *les Rayons et les Ombres*, il semblerait résulter que M. Victor Hugo n'a pas attendu ses derniers recueils pour nouer des relations intimes et confidentielles avec la nature. Soit, il est entendu que dès 1835, par exemple, les papillons ne se gênaient en rien pour lui, et que ses mouvemens ne faisaient pas envoler une mouche. Ne chicanons pas un grand poète pour de petits caprices : nous voulons bien que dès cette époque il ait cru à la métempsycose, qu'il ait été un peu sylvain et charmeur d'oiseaux sans en faire part à personne. Les songes pythagoriciens d'Ennius ne l'ont pas empêché d'être le poète par excellence des vieux Romains. Celui-ci croyait être Homère ressuscité; sur la pente où il s'est placé, nous ne voyons pas ce qui empêcherait l'auteur des *Contemplations* de se prendre pour Orphée revenu sur la terre afin de se faire entendre des rochers et des arbres. On ne peut plus distinguer en effet ce qu'il croit de ce qu'il imagine. Ces pierres dont il plaint le triste sort sont-elles bien Tibère ou Borgia (2)? Il invoque pour elles la miséricorde divine. Est-ce un déréglement d'imagination, est-ce un mysticisme nouveau? Ces excès d'une simple figure poétique, l'allégorie, nous sembleraient avoir la même source douloureuse que la philosophie de l'ombre, l'isolement; mais, puisque M. Victor Hugo leur donne une date bien antérieure, l'auteur, en les gardant de longues années en portefeuille, avait mieux entendu les intérêts de sa gloire.

Est-ce à dire que *les Contemplations* ne soient autre chose que *les Châtimens* tantôt amoindris, tantôt exagérés et délayés? Telle n'est pas notre pensée. Outre les nombreuses poésies sur la mort de Mme Léopoldine Vacquerie, dont l'écrivain aurait pu faire un recueil à part, une couronne de précieuses immortelles, un pieux *in memoriam* consacré par une éloquence de douleur incomparable, outre certaines pièces charmantes comme *le Revenant*, admirables comme *Melancholia*, qui sont de l'époque précédente, il a des élans de l'âme, des cris du cœur où passion, rôle convenu, il a tout oublié. Ses soixante-dix vers ayant pour titre, *Croyons, mais pas en nous*, sont dignes des plus beaux temps du poète.

Insister longuement sur *la Légende des siècles* serait inutile. En mettant ce recueil au-dessous du précédent, le public a bien jugé. Avec moins de variété, il a plus de défauts, plus de marques évi-

(1) *Les Contemplations*, t. Ier, p. 113.
(2) Voyez surtout la pièce de *Pleurs dans la nuit*, — *Les Contemplations*, t. II.

dentes de la nouvelle manière. Le fond des idées n'a pas changé, même philosophie, même naturalisme mystique. La personnalité, il est vrai, est absente, à moins qu'elle ne perce dans quelques figures de barons justiciers, de chevaliers errans des « petites épopées. » Point de haine ni de colère, si ce n'est contre des rois, des empereurs, des seigneurs et des cardinaux qui n'en peuvent mais, la plupart d'invention et d'époques très reculées. La réalité n'y gagne pas : le moyen de se passionner pour ou contre un roi Ratbert, un sultan Zim-Zizimi, un baron Madruce? Ces épopées détachées pouvaient être une heureuse tentative et ouvrir au poète une veine nouvelle; celle d'*Aymerillot*, par exemple, en fournit la preuve. Le résultat obtenu par M. Victor Hugo, s'il n'a pas tourné entièrement à son bénéfice, ne conclut pas contre l'essai qu'il a voulu faire. Il fallait bien raconter, c'est-à-dire ne pas s'arrêter en chemin, ne pas décrire, ne pas énumérer, ne pas disserter. L'écrivain est si riche de souvenirs, si rempli de lectures, qu'il ne choisit pas, il accumule; il ne s'arrête pas à ce qui est bon, il aime le rare; il néglige ce que les autres lisent, il fait ses délices de ce que personne n'a lu; il ne veut pas plaire, il veut étonner. Son savoir étouffe son talent. Ah! si l'esprit comme le cœur de l'homme pouvait oublier quelque chose, quel admirable poète nous aurions encore dans M. Victor Hugo! Est-il nécessaire de montrer que la philosophie de *la Légende des siècles* est encore au-dessous de celle des *Contemplations?* La doctrine de l'ombre n'a pas moins de place dans ce volume que dans les précédens; mais l'auteur y a superposé le panthéisme bizarre du *Satyre*, qui pour un esprit plus philosophique serait une inconséquence flagrante. D'après cette pièce étrange, l'ombre ne serait plus le mal, ce serait Dieu.

> Place au rayonnement de l'âme universelle!
> Un roi, c'est de la guerre; un dieu, c'est de la nuit.

Ainsi la pensée blessée de l'auteur ne se reposerait plus dans l'idée d'une Providence à laquelle il croyait tout à l'heure, à laquelle il va croire peut-être dans la page suivante. N'est-ce point, après tout, un peu de candeur de chercher tant de logique dans une poésie tout en images? Il vaut mieux mettre à part, à côté d'*Aymerillot*, de quelques pages d'*Eviradnus* et de dix-sept bons vers dans *les Chevaliers errans*, deux pièces excellentes, *la Conscience* et *les Pauvres gens*. Ces quatre ou cinq morceaux suffisent pour maintenir le volume à égale distance d'un naufrage et du succès des *Contemplations*, qui déjà n'était pas hors de discussion, comme celui des *Châtimens*. Si, après ces rapprochemens, il fallait d'autres preuves pour établir l'action fatale de l'exil sur la

poésie de M. Victor Hugo, la forme même des vers en fournirait d'irrécusables. Voici quelques exemples que nous prenons au hasard dans *la Légende des siècles :*

Ils venaient de si loin qu'ils en étaient terribles.....
Tous se taisent; pas un ne bouge; c'est terrible.....
Cid, vous étiez vraiment un Bivar très superbe...
Ce vin que l'abbé m'a fait boire
Va bientôt m'endormir d'une façon très noire...
Le regard qui sortait des choses et des êtres,
Des flots bénits, des bois sacrés, des arbres prêtres...
Affirmant qu'il irait, au son de ses tambours,
Pardieu! chercher leurs bœufs chez eux, sous des arcades
Faites de pieds d'anciens et de jambes d'alcades.

Autrefois le vers de M. Victor Hugo était souvent étrange ou martelé; il n'était jamais plat, jamais malingre et appauvri. Aurait-il oublié dans son pays la baguette magique avec laquelle il éveillait les puissances endormies de la langue? Double malheur! car je ne sache personne qui l'ait retrouvée. Ce que nous allons dire paraîtra petit à quelques lecteurs; il n'y a rien de petit quand il s'agit de la langue nationale. On a remarqué, et comment ne pas voir une chose qui se rencontre partout dans ses deux derniers recueils? les mots doubles, les substantifs servant d'épithètes, comme dans « vautour aquilon, chevaux mensonges, antre liberté. » On n'a pas observé que cette façon tout anglaise de s'exprimer a commencé avec le séjour du poète dans l'île de Jersey; elle se montre deux ou trois fois dans *les Châtimens :* il n'y en a pas un exemple dans *les Rayons et les Ombres.*

Afin d'achever cette seconde période, féconde encore pour les conceptions, heureuse en somme pour les résultats, il faut ajouter quelques réflexions sur *les Misérables.* Après la philosophie, c'était la personnalité qui prenait le plus de place dans le poète : point de personnalité et fort peu de philosophie dans le prosateur; en revanche, l'esprit socialiste anime l'œuvre de ce dernier. Ce roman, qui devait primitivement s'appeler *les Misères,* remontait en partie au temps où M. Victor Hugo était sollicité en ce sens par un double courant, la vogue des romans de Balzac et d'Eugène Sue et la faveur des doctrines nouvelles sur la société, la propriété, le capital. Si *les Misérables* avaient pris naissance dans la période qui nous occupe, il est douteux que l'auteur eût soulevé des questions sociales qui n'étaient plus en possession d'affriander la curiosité du public. C'est malgré ce genre de discussions, non à cause d'elles, que *les Misérables* réussirent. D'ailleurs le succès du livre ne faisait pas l'ombre d'un doute : c'était de la prose; le terrain choisi par l'auteur était à peu près nouveau pour lui, il n'avait pas donné

de roman depuis trente-un ans. Les romans sont populaires, et les vers ne le sont guère; de plus les longueurs de la prose paraissent moins longues que celles de la poésie. Les épisodes étaient nombreux, mais intéressans; beaucoup de digressions, mais pas une, pour ainsi dire, qui ne parlât à nos passions ou à nos souvenirs; enfin il y avait dans l'ouvrage ce que la mode ni les circonstances ne peuvent faire jaillir, la source bouillonnante du talent.

La plupart des beautés comme des défauts des *Misérables* découlent de la même idée, la fatalité, la lutte colossale d'un homme extraordinaire (tous les héros de M. Victor Hugo le sont) contre une force occulte et souveraine. Jean Valjean est un forçat, ignorant, persécuté, sacrifié jusqu'à la fin : voilà la fatalité. Il s'élève peu à peu jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à la sainteté, jusqu'au martyre : voilà l'histoire de sa lutte. Nous voulons nous borner à l'analyse de cette conception. — Admettons pour le moment qu'un pain volé afin de nourrir les enfans de sa sœur l'ait fait condamner aux galères : ses tentatives d'évasion prolongent sa captivité; en voilà pour vingt ans. Certes c'est bien une fatalité terrible, celle des lois humaines : il est jeté dans un enfer créé par les hommes; la société ne pouvait faire davantage pour qu'il devînt un démon. Nous assistons aux efforts de toute une vie pour se tirer non-seulement de ces maux physiques, mais de cet abîme de mal moral. Les beautés du combat qui la remplit sont incontestables.

On ne peut décrire en termes plus saisissans le moment de la chute. A tous ceux qui ont lu *les Misérables*, il est impossible d'oublier le chapitre de « l'onde et l'ombre, » que le public connaît mieux sous le titre de « l'homme à la mer. » L'auteur n'a demandé qu'à son imagination puissante les couleurs nécessaires pour rendre l'horreur de cette situation; nous ne voyons en quelque sorte que la comparaison, l'homme qui est tombé du navire dans la mer immense; le rapprochement du naufrage moral, de l'engloutissement dans le crime et dans le mal n'est qu'indiqué. Le public, en changeant le titre, ne s'est pas trompé : pour parler le langage de l'auteur, nous avons la chute dans l'onde, non pas dans l'*ombre;* mais la description matérielle suffisait, et elle est d'une merveilleuse énergie.

Triste épave rejetée par l'enfer du bagne, Valjean arrive chez l'évêque Myriel. Il fallait à une âme tombée si bas la révélation du bien, la manifestation de la vertu, afin qu'elle apprît à se racheter par les épreuves. Nous devons à cette nécessité le bel épisode de cet évêque des temps primitifs. Rien n'en déparerait la beauté sans le trait de la bénédiction de cet évêque par le vieux conventionnel. Que voulez-vous? l'artiste a manqué de courage, et il a craint que cette peinture idéale ne fît du tort à sa popularité, qu'il voulait

universelle. Il s'est surpassé dans la scène nocturne entre le vieillard qui dort paisiblement et le forçat qui le vole, qui pourrait bien le tuer au premier mouvement.

Quel admirable conflit que celui qui est raconté dans le chapitre trop grossièrement intitulé pour les nobles pensées qui en font le sujet « une tempête sous un crâne! » C'est la première victoire de la vertu dans Valjean : riche, considéré, distribuant sa fortune en bienfaits, il reprend volontairement sa place au bagne, afin de réparer une erreur de la justice. Y a-t-il beaucoup de scènes plus touchantes que la rencontre du vieux Valjean et de la pauvre Cosette dans la forêt de Montfermeil? Elle se déduit également de l'idée fondamentale du livre. Cette âme solitaire dans ses combats avait besoin d'un amour pour entretenir la flamme de vertu que le souvenir du vieil évêque ne suffirait pas à nourrir. Le forçat de cinquante-cinq ans se met à aimer une enfant trouvée de neuf ans, et cette tendresse, la première qu'il ait connue, est le véritable charme de tout l'ouvrage. Jamais M. Victor Hugo n'a mieux exprimé l'amour des enfans, cette vertu qui suffirait presque à la vie morale, cette religion de l'avenir qui permet de ne pas désespérer d'un homme ni d'une société.

Que dire de plus? La beauté calme de la fin de Valjean tient elle-même à la fatalité des lois sociales qui lui font vider jusqu'à la lie son calice d'amertume. Avec la conscience, on n'a jamais fini, et le sacrifice ne s'arrête qu'avec la vie. Lorsque Cosette est mariée, Valjean ne peut mettre son hideux passé au milieu de ce jeune ménage, et à ces enfans qu'il a rendus heureux imposer son bagne. De là le chapitre éloquent *Immortale jecur;* de là aussi cette fin pathétique, la mort attendue dans la solitude, et la tombe cachée par l'herbe, effacée par la pluie.

Si cette analyse des beautés paraît bien méthodique, c'est que personne ne l'est plus que M. Victor Hugo. Les défauts des *Misérables* ne sont pas des conséquences moins rigoureuses de sa conception sur la fatalité des lois humaines. L'écart entre la vérité et la grandeur idéale du sujet commence avec la première donnée du livre et se perpétue durant tout l'ouvrage; d'un côté, plus il ennoblit Valjean par l'héroïsme, plus il s'éloigne du vrai; de l'autre, plus il se rapproche du réel, plus les tons héroïques semblent jurer avec les trivialités où ils sont mêlés. On ne peut mettre dans le même livre *Notre-Dame de Paris* et *Vautrin*. Il se peut qu'il y ait des forçats capables d'héroïsme comme Valjean, des filles publiques qui se sacrifient avec joie pour leur enfant comme Fantine. Accordons tout, que les lois humaines créent des fatalités aveugles, des enfers inévitables où tombent des victimes innocentes. Accordons encore qu'un forçat ne connaisse aucune des satisfactions grossières

où s'endort la conscience, et qu'un malheureux sur lequel s'est déposée une couche si épaisse de corruption extérieure recèle dans son cœur les virginités d'un ange. Voilà des vertus célestes sous la plus hideuse enveloppe; qu'allez-vous en faire, dans quel monde allez-vous les faire vivre? Vous n'avez pas le choix, et, puisque vous les avez rendus poétiques en les livrant en proie à la fatalité du bagne et d'autres lieux qu'il vaut mieux ne pas nommer, lancez vos héros dans la boue à laquelle ils sont condamnés. C'est ici que les défauts du roman nous semblent sauter aux yeux. Le dîner drolatique d'étudians où Fantine est abandonnée de son amant n'est-il pas une heureuse préparation à la vie d'angoisses et de dévoûment à laquelle elle se condamne? Et l'opprobre de ses nuits errantes sur les trottoirs, le scandale de la salle de police où elle est arrêtée, quelle introduction à la scène admirable de sa mort! Valjean tantôt communique à ce qui l'entoure un peu de son idéalité, témoin Javert, qui devient un symbole respectable de l'autorité; tantôt il est ravalé par le monde et les circonstances où il est mêlé. Tous les lecteurs ont été choqués de ces histoires triviales d'évasion, de ces aventures de prison, de ces cachettes dans les couvens, dans les masures. Que dire du stratagème du cercueil et du danger d'être enseveli vivant? Et je ne parle pas des bouges, des chapitres sur les bas-fonds de la société, sur Patron-Minette, enfin de la promenade pestilentielle le long des égouts de Paris avec le fardeau de Marius blessé, que Valjean veut sauver pour le conserver à sa chère Cosette. Je sais que la poésie transfigure bien des laideurs; mais, quelle que soit la magie éblouissante du talent, combien ces laideurs donnent de démentis à cette poésie! Des oppositions si violentes ne peuvent se soutenir dans une époque contemporaine. Quand l'auteur des *Misérables* veut être grand, il fait perdre le sentiment du réel; quand il veut être vrai, il tue en nous le sentiment du beau. Dans ce mélange du réalisme et de l'imagination, il nous semble voir un rapprochement artificiel du goût de l'écrivain et de la mode littéraire du moment, un ambigu de M. Victor Hugo et de Balzac, un compromis qui n'est pas sans maladresse, comme il arrive toutes les fois qu'on suit la mode de loin.

III.

En tête du volume de *William Shakspeare*, M. Victor Hugo, après une description mélancolique de la maison qu'il occupa deux ans à Jersey, rapporte ce dialogue entre lui et son fils : « Que penses-tu de cet exil? — Qu'il sera long. — Comment comptes-tu le remplir? — Je regarderai l'Océan. » Ces paroles contiennent un peu toute l'histoire de la solitude du poète depuis dix-sept ans,

mais surtout de la dernière période. A partir des *Misérables*, il semble se renfermer dans le cercle infranchissable de son exil, demander à la nature dont il est entouré l'aliment dont sa pensée a besoin, ou se replier sur lui-même, sur ses livres, sur ses souvenirs personnels. *William Shakspeare* (1864), *les Chansons des rues et des bois* (1865), *les Travailleurs de la mer* (1866), *l'Homme qui rit* (1869), tels sont les fruits de ses nouvelles méditations. Sur les deux premiers ouvrages, nous serons court dans l'intérêt de la gloire de l'écrivain et à notre grand plaisir; sur le troisième, nous le serons dans l'intérêt de nos lecteurs et à notre grand regret. *William Shakspeare*, que l'auteur aurait pu, suivant un mot de lui-même, intituler : « A propos de Shakspeare, » n'ajoutera pas beaucoup à l'autorité de son jugement littéraire. Il sera peut-être curieux plus tard d'y recueillir les confidences de l'écrivain sur son esthétique, si c'en est une de nier la critique, de soutenir que les défauts n'existent pas, étant tout simplement l'envers des qualités, que le génie a des défauts comme la clarté a de l'ombre, comme la flamme a de la fumée, comme la hauteur a pour condition le précipice, et une foule d'autres comparaisons qui prouvent, ce qui n'est pas nécessaire, que M. Victor Hugo est un poète très riche, et qu'en cette qualité, quand il parle de Shakspeare, il ne peut sortir de son point de vue, ni faire abstraction de lui-même. *Les Chansons des rues et des bois*, la dernière cargaison poétique envoyée de Guernesey, ont été accueillies par une bourrasque, et pourtant plusieurs pièces originales ou ingénieuses et nombre de strophes détachées méritaient une plus heureuse traversée. Tout a été gâté par un fâcheux caprice qui déjà s'annonçait dans les recueils précédens, le mélange du grotesque et du lyrique. Les grands poètes sont de grands seigneurs; libres de déroger quelquefois, ils peuvent passer de Pindare à Rabelais, mais non dans la même chanson. L'enthousiasme et la gaudriole ne doivent pas, à notre avis, s'asseoir à la même table; la voix entrecoupée par les hoquets met les chastes muses en fuite. Qui doute que M. Victor Hugo, s'il eût été parmi nous, n'eût pas risqué cette fantaisie?

La vraie poésie de cette période est dans *les Travailleurs de la mer*. C'est une idylle maritime qui a fleuri dans Guernesey. Gilliatt en est le Polyphème, moins laid, mais aussi sauvage, Déruchette la Galatée gracieuse, Ebenezer le bel Acis, mais un peu pâle. Seulement ce Polyphème, au lieu d'écraser Acis, lui sauve la vie et le marie à Galatée. L'analyse du roman faite ici même avec talent nous avertit de passer rapidement sur cet ouvrage qui a marqué seul un temps d'arrêt dans les représailles fatales de la solitude. D'ailleurs ce que nous avons dit des *Misérables* s'applique en partie aux *Travailleurs de la mer*. Avec des épisodes moins riches (le sujet

ne les comportait pas), avec des digressions plus longues encore, l'action de ce roman présente des beautés et des défauts qui pour la plupart ont pris naissance dans le développement exagéré de la fatalité. Si ce nouveau Quasimodo, Gilliatt, avait reçu l'éducation commune et vécu dans la société, s'il n'était pas taciturne et visionnaire, si sa robuste volonté ne lui tenait pas lieu de foi, s'il n'était presque muet pour les hommes et en perpétuelle communication avec les élémens, nous perdrions la charmante et originale introduction du roman, — Déruchette écrivant sur la neige le nom de cet être bourru et donnant lieu à la méprise d'un amour qui devient pour lui sa perte; nous perdrions la peinture du sauvetage de la *Durande*, qu'il opère tout seul, et qui est son Iliade contre la mer et les vents furieux; nous perdrions ce tableau bien moderne de l'homme remportant la victoire sur la matière révoltée, ce drame des mécaniciens qui peut faire sourire par momens, mais qui a sa grandeur, et cet échantillon d'épopée romanesque comme il en faut peut-être pour les imaginations de notre temps, la pieuvre. Si le héros n'est pas le jouet de la fatalité, c'en est fait de la tempête, trop longue, mais admirable, de sa défaite momentanée, quand il succombe en demandant grâce; c'en est fait de la mort lentement attendue par lui sous la marée montante, en vue du navire qui emporte ses dernières espérances, et qu'il accepte sans songer à maudire, sans savoir en quelque sorte que finir par le suicide est mal. Cette méprise est aussi poétique, aussi touchante que celle du premier chapitre, à ce point qu'il faut quelque réflexion pour songer à blâmer Gilliatt.

Il n'est pas moins visible que plus d'une trivialité, qu'un certain matériel du drame commun, cet élément qui autrefois faisait horreur à M. Victor Hugo, que le traître Rantaine, que la maison des contrebandiers, que le bouge de Saint-Malo, sont la rançon inévitable des conceptions poétiques dont l'art de l'écrivain a su revêtir son héros. Non, la fatalité, ce revenant qui hante l'imagination, n'est à sa place que dans la nuit des siècles passés, et encore faut-il l'encadrer dans la pourpre ou dans le mystère des existences au-dessus du vulgaire. Shakspeare n'aurait pas voulu d'un Hamlet sorti la veille de quelque échoppe. On ne s'étonnera pas, malgré les beautés que nous admirons dans *les Travailleurs de la mer*, si nous pensons que cet ouvrage est au-dessous des *Misérables*. Ajoutons que les digressions, devenues plus longues, y sont plus étrangères aux lecteurs français, et que la métaphysique, presque absente dans *les Misérables*, a passé maintenant des vers dans la prose de M. Victor Hugo. Une physique mystérieuse et la philosophie « de l'ombre » envahissant le roman vérifient trop cette parole découragée, qu'il « allait passer son exil à regarder l'Océan. »

Nous voici enfin parvenus à la dernière œuvre de l'exil, *l'Homme qui rit*. Pourquoi ne pas imiter la bonne foi de l'auteur, qui nous annonce dans sa préface deux autres publications faisant suite à celle-ci, et l'avertir en toute franchise que le commencement de sa trilogie n'est pas un progrès? Nous sommes tout au moins désintéressé dans la question lorsque nous disons au poète qu'en publiant *l'Homme qui rit* ce n'est pas à ses ennemis qu'il a fait le moins de plaisir. Ce roman est inférieur aux *Travailleurs de la mer* autant que celui-ci l'était aux *Misérables*. Dans l'épopée étrange et touffue de Valjean, l'écrivain racontait souvent et avec succès; dans celle de Gilliatt, il peint beaucoup plus qu'il ne raconte; dans *l'Homme qui rit*, il disserte. De plus en plus il se concentre dans sa pensée; la réflexion, l'étude sans le commerce avec les hommes, la vie méditative et presque cellulaire, ont çà et là glacé l'imagination de l'artiste, le froid semble le gagner. Avec un écrivain qui demande le succès aux effets de détail beaucoup plus qu'à l'enchaînement des pensées, nous pouvions craindre d'obéir à l'impression du moment et d'aboutir à un jugement précipité; nous avons voulu l'examiner d'après ses propres règles et nous en tenir à peu près à la critique des beautés, comme il l'a toujours entendue, depuis la préface de *Cromwell* jusqu'à *William Shakspeare*. C'est le résultat de ce travail qui nous a donné confiance dans notre appréciation.

Un bateleur défiguré dès son enfance par quelques bohémiens se trouve rapproché par la destinée d'une fille aveugle, enfant trouvée elle-même, qui l'aime en dépit de sa monstrueuse laideur qu'elle ne voit pas, telle est la première donnée du roman : c'est la part du cœur et la source de l'intérêt. Ce malheureux qui, en parcourant les foires, gagne sa vie, celle de sa bien-aimée et du vieillard qui l'a recueilli tout enfant, est le fils d'un lord d'Angleterre mort dans l'exil; il devient lord lui-même, au moins un jour, prononce un discours menaçant, est accueilli par des huées, retourne à sa famille d'adoption, à sa pauvre aveugle, dont il reçoit le dernier soupir, et se noie pour la rejoindre dans la tombe. Telle est l'action. A ces élémens du drame s'ajoute une donnée philosophique. Une figure mutilée, au rire artificiel, cachant une nature sérieuse et pleine de tendresse, toutes les vertus, toutes les chastetés natives d'une âme d'élite sous la garantie de la laideur et enfouies dans une baraque de charlatans, la destinée prenant au berceau l'homme dont elle veut faire son jouet pour le plonger tout d'abord dans l'opprobre, l'entourer un instant de toutes les splendeurs du rang et de la richesse, enfin le rendre à la misère et à la mort, ayant à peine entrevu le bonheur : voilà des conceptions qui ne sortent pas du cercle des antithèses morales auxquelles se plaît l'auteur; il dépendait pourtant de la mise en œuvre qu'elles fus-

sent poétiques et intéressantes. Voyons les effets qu'il en a tirés.

Malgré les longueurs, dont nous ne parlons ici que pour mémoire, puisque c'est désormais le grand, l'irréparable défaut de M. Victor Hugo, les préliminaires de l'ouvrage en sont la partie la plus attachante. Ce roman est touchant avant qu'il ne commence. Gwynplaine le saltimbanque et Déa la petite aveugle sont charmans tant que le premier a onze ans, et la seconde quelques mois. Du moment qu'ils ont grandi, comme si le poète ne trouvait plus le moyen de s'attendrir sur eux, il cesse de nous attendrir nous-mêmes. Déjà il en était ainsi de Cosette. M. Victor Hugo a pour ses figures enfantines de tels secrets de séduction qu'il fait partager à ses lecteurs quelque chose de la faiblesse de ces parens qui voudraient voir toujours leur progéniture dans l'âge des gentillesses et du bégaiement. Le petit Gwynplaine, abandonné par les *comprachicos* ou acheteurs d'enfans, traverse dans sa longueur le promontoire de Portland, à la pointe duquel les bohémiens se sont embarqués. Ne nous arrêtons pas à la description d'un pendu qu'il aperçoit sur sa route : il ne nous appartient pas d'en tenir compte; inutile et froidement horrible, nous ne pouvons la ranger au nombre des beautés. La nuit est profonde; à travers les ténèbres et l'orage, sous la neige qui tombe, le garçon abandonné trouve une enfant engourdie de froid; elle va expirer sur le sein de sa mère morte, une pauvre mendiante qui, cherchant un gîte, s'était égarée dans cette nuit et sur cette côte déserte. Otant sa vareuse, Gwynplaine enveloppe la petite fille, et, la prenant dans ses bras, se remet en route, quoique épuisé déjà de fatigue et de faim; il marche avec un nouveau courage, quoiqu'il ait les pieds endoloris et saignans. Un enfant de onze ans en sauve un autre à la mamelle. Il presse contre lui ce petit être avec la tendresse, avec le dévoûment d'une mère. La petite fille, que la chaleur a ramenée à la vie, s'endort attachant ses lèvres à la joue du petit garçon comme au sein maternel. Ils sont enfin recueillis, l'enfant sauveur et l'enfant sauvée, par un vieux charlatan philosophe aussi bon qu'il est bourru. Si l'on pouvait faire abstraction de toutes les fantaisies encombrantes qui viennent à la traverse du récit, jamais la plume de l'écrivain n'aurait tracé une peinture plus ravissante que celle de Gwynplaine retirant de la neige la petite Déa et reçu avec elle dans la cahute roulante du vieil Ursus. On dirait des pages du meilleur temps de M. Victor Hugo coupées et dispersées par je ne sais quel démon malfaisant de la solitude, mais, au milieu de ce désordre, tout éclatantes encore de leur fraîcheur primitive. Malgré nous, en les lisant, nous songions à un grand artiste qui s'était condamné à une retraite morose et altérait à plaisir ses meilleures toiles. Relisez ces pages, goûtez-les à votre aise avant de poursuivre : dans tout le reste en effet, vous ne trouverez rien qui en approche.

L'action, une fois engagée, ne présente plus que des commencemens de situations, d'idées. Où se prendre, à quoi s'attacher dans cette série de portraits, de descriptions, de raisonnemens? Combien de personnages qui ne servent qu'à remplir de leur physionomie sans intérêt des chapitres sans nécessité! C'est Lord David Dirry-Moir, un bâtard du vieux lord mort dans l'exil et par conséquent frère illégitime de Gwynplaine, entièrement inutile dans le roman; c'est la reine Anne, dont le rôle unique consiste à faire passer par un guichet une lettre à sa sœur bâtarde la duchesse Josiane; c'est Barkilphedro, confident de tous les trois, les trahissant plus ou moins sans nécessité, et se bornant à peu près à ouvrir dans le troisième volume une bouteille rejetée par la mer, et qui aurait pu être ouverte sans inconvénient par le premier venu. Gwynplaine et Déa, le bateleur que les *comprachicos* ont défiguré pour imprimer sur sa face le stigmate du rire, la jeune fille que le séjour sous la neige, dans la nuit où sa mère est morte, a rendue aveugle, voilà les seuls acteurs du drame. Cet amour que le lecteur voit poindre, qu'il devine entre la difformité de l'un et la cécité de l'autre, éveille sa curiosité comme un problème du cœur sur lequel l'artiste a placé sa main puissante. La situation n'était pas tout à fait neuve : mais si nos souvenirs nous rappellent plus d'une héroïne aveugle qui dessine à son usage et dans ses ténèbres l'image idéale d'une figure aimée, que ne pouvait-on espérer du pinceau d'un grand poète pour rajeunir cette idée! Diderot ne veut pas que les choses se passent ainsi, et il prétend que les aveugles avec leurs mains distinguent fort bien les beaux visages; mais Diderot dans sa *Lettre sur les aveugles* est plus que jamais matérialiste, et M. Victor Hugo, quand il fait voir à Déa son pauvre Gwynplaine sous la forme d'un ange, a pour lui la vérité poétique et vraiment humaine. Notre attente est malheureusement trompée. Gwynplaine et Déa parlent à peine, ils agissent encore moins. L'auteur a imaginé dans ce volume un verrou de la conscience : je crains qu'il n'ait pu ouvrir celui du cœur. Il raisonne beaucoup sur le fait providentiel d'un homme monstrueux qui adore une fille angélique, mais aveugle, d'une fille aveugle qui aime un homme monstrueux, mais d'une âme supérieure. En quoi cela peut-il intéresser, si c'est toujours lui qui tient la parole? Tout ce qu'il développe ici ne sert qu'à montrer ce que les personnages devraient dire et qu'ils ne disent pas.

Cependant la voiture des pauvres bateleurs est à Londres, sur un champ de foire : les discours du vieux charlatan ont du succès, l'immuable grimace de Gwynplaine fait fureur; l'homme qui rit occupe toutes les voix de la renommée. Les grandes dames elles-mêmes viennent le voir; la belle Josiane, fille naturelle du feu roi Jacques II, s'enflamme pour le monstre; elle lui écrit un billet cy-

nique. Qu'une duchesse fût amoureuse d'un baladin, cela s'était vu, et Juvénal a été témoin d'erreurs semblables. Remarquez-le bien, Josiane aime le saltimbanque, non pour son opprobre, mais pour sa hideuse laideur. A quoi sert cette perversité? Les chastes amours de Déa seront-elles traversées par la fantaisie dénaturée de la grande dame? Est-ce le drame du cœur qui commence? Non. La duchesse, la fille d'un roi, n'est que la tentatrice de Gwynplaine, du monstrueux et innocent Gwynplaine, qui, après quelques rêveries sensuelles, brûle silencieusement le billet à la lampe. De cette missive redoutable, la pauvre aveugle Déa ne perçoit que la fumée. Tout rentre dans l'ordre, et cette cahute de saltimbanques, suivant les habitudes d'imagination de M. Victor Hugo, continue d'être le séjour de toutes les vertus. Cependant l'heure de la destinée approche pour Gwynplaine. Une bouteille a été trouvée sur une côte d'Angleterre, chargée de coquilles et d'incrustations de la mer, où elle a roulé durant quatorze ans. La nuit où ils abandonnaient l'enfant défiguré, les *comprachicos,* surpris dans leur fuite par l'orage, jetés sur des rochers, coulant bas avec leur embarcation, n'ayant plus d'espoir en cette vie, au moment où ils descendaient dans l'abîme, avaient laissé flotter au-dessus de leurs têtes cette bouteille, dans laquelle était enfermé et scellé un procès-verbal en forme de leur crime, de l'identité de l'enfant, des circonstances où il fut vendu, livré, opéré, abandonné. De cette bouteille, doucement apportée au rivage après tant d'années, sort le secret de la naissance de Gwynplaine, de sa fortune et de ses dignités. Rarement nous avons trouvé dans M. Victor Hugo une transition plus savamment étudiée que ce passage du bateleur au pair d'Angleterre. S'il trahissait moins cette conviction où il paraît être que le cours des choses humaines est une boîte à surprises, si en même temps il ne chargeait pas trop les descriptions de prisons, de souterrains, de tortures et de supplices, cette partie du roman serait fort curieuse; elle réveille cet intérêt particulier où la convoitise de savoir, où l'imagination et les nerfs entrent en jeu, et qui a son siége, non dans l'âme ou dans le cœur, mais dans la tête. L'auteur est toujours trop présent avec ses procédés littéraires. Pourtant nous ne craignons pas d'inscrire au nombre des beautés trois ou quatre pages où il a résumé la part de la fatalité et de la Providence dans les aventures de son héros. Fatalité, *ananké,* le poète ne put jamais s'affranchir de cette pensée dans ses romans et ses drames, qui sans doute présentaient une image assez fidèle de son âme. Depuis l'exil, le fatalisme a envahi même ses vers, et l'obsession en est partout accablante.

L'analyse peut s'achever en deux mots. Les trente dernières pages,

où Gwynplaine retrouve Déa mourante et se jette à la mer pour ne pas lui survivre, contiennent tout ce que le roman a de plus pathétique, tout ce qui laisse dans le cœur une impression profonde; mais pour y arriver il en faut traverser plus de trois cents qui manquent trop de vérité ainsi que d'intérêt. Cette part considérable faite à la fantaisie et aux conceptions étranges se divise en deux moitiés, la tentation de Gwynplaine par Josiane et son discours à la chambre des lords. M. Victor Hugo a voulu faire de Josiane un composé gigantesque de tous les charmes et de toutes les corruptions, une créature vertueuse qui a tous les vices, une immaculée qui ne reconnaît aucun frein. Hercule étouffait les serpens dès le berceau; cette titane, puisque l'auteur lui donne ce nom, est autrement faite. Elle a méprisé tous les hommes et s'est réservée à un monstre, à un prodige de laideur et d'abjection. Cette nouvelle antithèse morale est la dernière qui manquait à M. Victor Hugo, — conséquence finale, à notre avis, d'un système qui mêle le bien et le mal, et doit aboutir à un scepticisme absolu. Josiane ne laisse pas à son horrible amant le soin de deviner, ni au lecteur le mérite d'apercevoir sa perversité. Elle l'étale en des discours qui sont impossibles dans une telle situation. Cette vierge éhontée jouit de son audace dans l'impudence, comme le Clubin des *Travailleurs de la mer* jouissait de son cynisme dans le vol. Même à-propos, même vraisemblance dans l'étalage de leur double méchanceté. Je demande quelle peut être l'attitude de Gwynplaine durant cette effusion d'infernale éloquence; l'auteur lui refuse jusqu'au courage de laisser son manteau entre les mains de cette tentatrice rebutante. C'est elle qui le repousse, quand un billet venu par le guichet dont nous avons parlé lui apprend que la reine Anne lui destine le nouveau lord, l'ancien bateleur, pour époux. Cela est logique et bien trouvé; mais nous plaignons Gwynplaine et surtout Déa, à qui il ne reste que ce dont Josiane ne veut plus.

Le discours de Gwynplaine dans la chambre des lords paraîtra confus à tous ceux qui veulent se rendre compte de ce qu'ils lisent. Ce discours devrait être tel que, s'il sortait d'une bouche qui ne fût pas la grimace éternelle du rire, au lieu d'être accueilli par les huées d'une assemblée politique, il s'imposât par la vérité à sa conscience, et par l'éloquence à son admiration. Qui tenterait de soutenir qu'il en est ainsi dans les pages de M. Victor Hugo? Nous pensons que l'auteur a voulu figurer dans Gwynplaine un orateur révolutionnaire, et nous aurions mauvaise grâce à prétendre qu'il y a médiocrement réussi. Cependant, si nous étions animé d'un peu de passion socialiste, nous serions loin de nous tenir pour content. Il nous plairait médiocrement que les idées qui nous seraient chères fussent représentées par un Gwynplaine. Le lord qui était hier ba-

teleur, et qui le redeviendra demain, nous ferait l'effet de cet avocat qui par momens oubliait sa cause, et défendait celle de l'adversaire. En parcourant le livre entier, nous trouverions çà et là des pensées propres à nous réjouir; mais il y en a tout autant qui nous paraîtraient malsonnantes. On dirait par momens que Barkilphedro est chargé de la confession du socialisme. Dans les discours que le traître emprunte à la démocratie la plus radicale, l'auteur lui-même ne voit qu'envie et ingratitude. Il nous convient de ne pas sortir du point de vue littéraire, et nous ne voyons pas comment l'écrivain échapperait au reproche de confusion. Gwynplaine revient à Déa, qu'il trouve mourante dans une embarcation où, de compagnie avec Ursus, elle fuit l'Angleterre. Elle meurt aimée, aimante, comme elle avait vécu, et aussi pure, dans les bras de son pauvre compagnon. Elle laisse à son amant et à nous-mêmes ce regret que tant d'heures de leur existence, que tant de pages de ce roman n'aient pas été mieux employées. Gwynplaine finit comme Gilliatt, mais moins poétiquement. Son suicide n'a pas le même caractère d'inconscience. Cette candeur des espérances ultérieures quand il se détruit lui-même, cette mort sans combat n'est pas vraisemblable chez celui qui a pensé, médité sur la destinée humaine.

Nous n'avons guère insisté que sur les beautés clair-semées de *l'Homme qui rit :* elles tiendraient, à notre avis, dans un récit de deux cents pages. Quant à la critique des défauts, elle se fait d'elle-même; contentons-nous d'en remarquer la progression dans l'œuvre nouvelle; ils étaient envahissans, maintenant ils dominent, et l'auteur s'y complaît. Il y a ainsi une sorte d'ivraie qui, n'étant pas arrachée, se ressème spontanément d'année en année et donne du pain qui enivre. La digression en ces pages discursives se met à l'aise comme si elle n'avait plus besoin d'excuse. La tempête où se perdent les *comprachicos* est un hors-d'œuvre, puisqu'elle fait partie des préliminaires du roman, et l'auteur l'a encore coupée par un chapitre sur les phares au XIXe, au XVIIe et au XIIe siècle. En faveur du petit Gwynplaine, qui le traverse la nuit, nous avons la géographie comparée du Portland d'aujourd'hui et de celui d'il y a cent cinquante ans. Ces détails, s'ils sont nouveaux, pourront trouver grâce auprès des Anglais, mais ni les lecteurs d'Angleterre ni ceux de France ne goûteront les longs chapitres sur les clubs et sur les auberges de Londres, les uns parce qu'ils connaissent tout cela par les récentes publications de M. Timbs, les autres parce qu'ils n'ont ni besoin ni désir de le connaître. La philosophie répandue dans *l'Homme qui rit* tombe de plus en plus dans la confusion du sens physique et du sens moral, de la matière et de l'esprit. La nature a des colères aveugles contre les héros de M. Victor Hugo; comme la

tempête dont nous venons de parler renchérit sur celle des *Travailleurs de la mer*, le vent, le nuage, le flot, prennent une physionomie et jouent un rôle; les grêlons sont cruels, les flocons inexorables, et leur douceur hypocrite; un brouillard est plein de trahisons. La description d'une machine à vapeur et celle des prismes microscopiques suspendus dans l'air étaient des choses trop curieuses, mais exactes, dans le roman précédent. Rien ne garantit l'exactitude et tout démontre l'inutilité d'un chapitre sur les effluves dans le roman nouveau.

Le procédé littéraire de M. Hugo, déjà fatigant pour le lecteur il y a trois ans, s'exagère encore. L'auteur faisait de trop longues analyses des idées de Valjean; Gilliatt était passif, et le poète pensait pour lui. Gwynplaine n'est même pas vivant : l'écrivain en fait le sujet d'une anatomie morale presque sans relâche, d'une dissertation qui commence et finit avec le livre. L'auteur s'arrête à chaque instant, et insiste sur tout comme ces promeneurs curieux qui ne sentent pas le besoin d'arriver. L'uniformité du développement se communique à la manière d'écrire. Jamais M. Victor Hugo n'a pratiqué si constamment son style martelé à force de traits, monotone à force de coupures, ses phrases qui tombent à flocons comme la tempête de neige admirablement décrite au premier volume. Ces vagues de sons et de couleurs subjuguent d'abord, puis elles pèsent et accablent comme les passes d'un infatigable magnétiseur. Enfin la langue française, dont M. Victor Hugo a si bien parlé dans son éloquent pamphlet, est contrainte à son tour de gémir des expressions tout anglaises dont il lui arrive souvent de la surcharger.

La lecture de *l'Homme qui rit* aboutit à la même conclusion que celle des œuvres précédentes de l'auteur, mais autrement décisive et impérieuse. Il y a des habitudes intellectuelles qui tiennent à l'air que l'on respire : les organisations les plus puissantes, les tempéramens les plus robustes n'y sauraient résister. Que sera-ce lorsque les perspectives de l'exil y ajoutent leurs illusions! Certaines situations politiques rendent le succès littéraire plus facile. On se prête alors à des admirations généreuses qui se prolongent avec ces situations. Cependant le préjugé politique retire capricieusement ce qu'il a donné. Si par hasard des soins plus sérieux détournent les esprits, il n'y a plus qu'une indulgence silencieuse pour un livre que ne défend pas assez sa valeur même, et l'œuvre littéraire demeure avec ses faiblesses devant un public distrait. La solitude a multiplié les chances d'erreur, l'éloignement a favorisé les illusions d'optique : comment ne pas reconnaître que l'exil est un mal?

LOUIS ÉTIENNE.

LE

TERRITOIRE D'ALIASKA

ET LES

COLONIES DU NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE

I. *Travel and adventure in the territory of Aliaska,* by Fred. Whymper; 1868. — II. *Vancouver Island and British Columbia,* by Matthew Macfie; 1865. — III. *Scenes and studies of savage life,* by G. M. Sproat; 1868.

Les côtes qui bordent au nord l'Océan-Pacifique sont, en l'état présent des communications terrestres et maritimes, la région du globe la plus éloignée de nous; c'en est aussi la moins connue. Ces terres se nomment la Sibérie, le Kamtschatka, l'Amérique russe; situées sous un climat sévère, couvertes de neige et de glaces une bonne partie de l'année, elles ne produisent pas les objets que l'Européen juge indispensables à la vie; on n'en exporte guère que des fourrures. Néanmoins les territoires dont il s'agit n'ont pas été dédaignés par les nations civilisées. Les Russes en prirent possession dès que les marins du XVIIe siècle en eurent exploré les rivages. Les Anglais du Canada et de la baie d'Hudson poussèrent jusque-là leurs excursions aventureuses. Si stérile qu'un tel sol fût en apparence, on le jugea digne de s'en partager les morceaux par des traités diplomatiques; ce qui est plus étonnant, les Américains du nord, à qui l'espace ne fait pas encore défaut cependant, viennent d'en acheter une partie à un prix que d'autres peuples donneraient à peine pour les terrains les plus fertiles. La cession de l'Amérique

russe aux États-Unis a ramené l'attention sur ces pays lointains. On s'est demandé s'ils ne vaudraient pas mieux que leur réputation. De hardis voyageurs les ont explorés de nouveau avec l'espoir d'y découvrir des richesses ignorées. Nous essaierons de dire, d'après les récits les plus modernes, quelle a été l'histoire de ces contrées sans attraits, quelles ressources on y peut trouver, et quel en est l'avenir entre les mains des hommes entreprenans auxquels elles appartiennent aujourd'hui.

I.

Lorsque les Moscovites, qui venaient de conquérir la Sibérie et de découvrir le Kamtschatka, parvinrent, vers le milieu du XVIIe siècle, sur les bords de l'Océan-Pacifique, on ignorait encore si l'Asie et l'Amérique étaient réunies au nord ou séparées par un bras de mer. Un navigateur de ce temps, Djenef, pénétra, dit-on, dans le Pacifique, par le détroit de Behring en 1648, après avoir contourné les côtes de la Mer-Glaciale. Si le fait est vrai, ce vaillant marin a été dépouillé de l'honneur d'une si belle découverte, car il n'a laissé aucune trace de son passage sur les terres qu'il aurait vues le premier. Il est à croire que ce voyage eut peu de retentissement, ou qu'il fut vite oublié. Un demi-siècle plus tard, Pierre le Grand manifesta le plus vif intérêt pour les provinces orientales de son empire. Il éprouvait le désir assez naturel de savoir si ses possessions étaient bornées à l'ouest par un océan ou par un désert. Au nombre des hommes de talent que le créateur de la puissance moscovite sut attirer en Russie, se trouvait Vitus Behring, marin danois. A la mort de Pierre le Grand, l'impératrice Catherine hérita des préoccupations que le nord-est de l'Asie avait inspirées à son illustre époux. En 1725, elle envoya Behring à l'extrémité de la Sibérie, avec ordre de poursuivre des voyages d'exploration dans l'Océan-Pacifique. On se rendra compte des difficultés que présentait à cette époque une pareille entreprise par ce seul fait, qu'il fallut trois années entières pour aller de Saint-Pétersbourg à la mer d'Ochotsk, et y réunir le matériel d'une expédition navale. Il était nécessaire en effet de construire des navires sur les lieux. Behring partit de la côte du Kamtschatka au mois d'avril 1728 avec son lieutenant Tschirikof. Une longue croisière lui permit de s'élever au-delà du 67e parallèle, et de constater qu'il existait entre l'Asie et l'Amérique un détroit auquel il a eu l'honneur de laisser son nom; mais, empêché par les vents contraires de naviguer vers l'est, il n'eut pas une seule fois, durant le cours de ce voyage, l'occasion d'apercevoir les rivages de l'Amérique.

Une seconde expédition eut lieu en 1741. Organisée sur une large échelle avec toutes les ressources dont la marine russe pouvait disposer, elle avait pour but spécial de rechercher d'abord les limites du continent américain, puis de revenir au sud jusqu'à l'archipel du Japon, et de pousser au nord aussi loin que les glaces ne barreraient point le passage. Behring cette fois était assisté d'un nombreux état-major de marins et de savans. Il établit son quartier-général à Petropavlosk, petite ville récemment fondée dans la baie d'Avatcha. Après y avoir passé un hiver pendant lequel plusieurs membres de l'expédition se livrèrent à diverses recherches sur l'histoire naturelle du Kamtschatka, il mit à la voile en se dirigeant droit vers l'est. Un coup de vent sépara presque aussitôt ses deux navires, le *Saint-Pierre* et le *Saint-Paul :* ils ne devaient plus se rejoindre. L'un d'eux ne tarda point à découvrir la côte américaine. Tschirikof, qui le commandait, envoya à terre deux canots dont les équipages furent massacrés par les naturels; puis il continua sa campagne sans de graves incidens, et revint à Petropavlosk après avoir vu périr du scorbut une partie de ses compagnons. L'autre navire était commandé par Behring lui-même. Le jour de Saint-Élie, il aperçut une montagne haute de 3,000 mètres, le mont Élias, qui fait partie du continent américain. Il fit voile ensuite vers le nord en suivant la côte, visita plusieurs des îles aléoutiennes et l'intérieur de quelques baies profondes. A la fin, l'équipage, décimé par le scorbut, devint insuffisant pour la manœuvre; le vaisseau s'échoua assez doucement sur une île. Les malades furent sauvés et mis à terre; mais la plupart moururent en débarquant. Behring lui-même ne tarda point à succomber. Les survivans construisirent un petit bâtiment avec les débris du navire, et regagnèrent avec beaucoup de peine le port d'où ils étaient partis. L'île sur laquelle Behring est mort conserve le nom de ce malheureux navigateur.

Le capitaine anglais Cook parut à son tour dans ces parages; il arrivait d'Europe par le cap de Bonne-Espérance, et il avait suivi le littoral de l'Amérique depuis la Californie, du sud au nord, ne s'en écartant que lorsqu'il y était contraint par les brouillards ou par de gros temps. Il releva la position des nombreuses îles éparpillées le long de cette côte, qui est dentelée comme celle de Norvége; il se mit en rapport sur plusieurs points avec des naturels qui paraissaient n'avoir jamais vu d'Européens, puis il franchit le détroit et atteignit le 70e degré de latitude, où il fut arrêté par des banquises. La saison était avancée; il revint au sud avec l'intention d'hiverner aux Sandwich et de reprendre ses explorations l'année suivante. On sait qu'il y fut tué dans une querelle avec les indigènes.

Depuis cette époque, de nombreux navigateurs visitèrent les côtes septentrionales du Pacifique et en particulier le littoral de l'Amérique. Le voyage de notre compatriote La Pérouse fut l'un des plus fructueux en découvertes. Quelques-uns, tels que Vancouver, Kotzebue, Beechey, cherchaient le passage du nord-ouest; ils ne songeaient guère à explorer l'intérieur du continent. D'autres étaient amenés par l'appât du gain. On trouvait dans ces contrées des loutres, des renards bleus, des castors, des veaux marins et quantité d'autres animaux à fourrures précieuses. Dès l'année 1799, une compagnie russe obtint de l'empereur Paul le monopole du commerce des pelleteries. Les spéculations commerciales acquirent alors un certain développement dans ce pays, et la marine russe y montra plus souvent son pavillon. De petits forts furent établis sur la côte pour protéger les comptoirs où l'on avait coutume de rencontrer les indigènes. Sitka fut dès l'origine le plus important de ces établissemens. La ville qui porte ce nom, — on l'appelle aussi quelquefois New-Archangel, — est située vers le 57e parallèle sur l'une des îles que Tschirikof avait découvertes. La compagnie russo-américaine fut dirigée au début par un négociant originaire de la Sibérie, Baranof, homme de talent et d'énergie. Il avait établi en 1800 une petite garnison dans l'île de Sitka; en son absence, les Indiens du voisinage, qui étaient braves et turbulens, arrivèrent au nombre de cinq ou six cents armés de mousquets; ils massacrèrent la garnison et détruisirent le fort. Baranof revint bientôt, appuyé par le capitaine Lisiausky, qui croisait dans ces parages avec une flottille de guerre. Les Indiens étaient prêts à soutenir l'assaut. Ils s'étaient fortifiés avec assez d'art, une attaque des troupes de débarquement fut repoussée avec perte; mais ils manquaient de munitions : aussi furent-ils contraints de capituler après quelques jours de siége. Lisiausky fit construire alors un nouveau fort dans une bonne position, et entoura d'une palissade les habitations des négocians, précaution qui ne fut pas inutile, car les Indiens essayèrent plus d'une fois de prendre leur revanche.

En même temps les Russes s'étendaient, sans que les autres nations européennes y fissent beaucoup attention, sur le littoral de la Sibérie et sur les îles des archipels asiatiques; de ce côté, ils avaient affaire à des peuplades barbares qui ne leur opposaient guère de résistance. Au contraire, en s'emparant de la pointe du continent américain que l'on appelle l'Amérique russe, ils s'exposaient à rencontrer bientôt les Anglais. Ceux-ci venaient de l'est, tandis que les Russes arrivaient par l'occident. Vers la fin du XVIIe siècle, le roi Charles II d'Angleterre avait concédé à une compagnie que dirigeait le prince Rupert, un des héros du temps, tous les territoires situés

sur les bords de la baie d'Hudson. La seule réserve imposée aux concessionnaires était de ne pas s'établir sur des terres occupées déjà par un prince chrétien. Encore est-il probable que, dans ces temps de trouble où les princes chrétiens se faisaient fréquemment la guerre, le roi d'Angleterre n'aurait pas vu d'un mauvais œil le prince Rupert et ses compagnons d'aventure traiter comme pays barbare les possessions d'une nation ennemie. Les colons envoyés en Amérique par la compagnie de la baie d'Hudson trouvèrent un climat très froid, un sol stérile et couvert de grands bois où la chasse aux fourrures semblait être la seule industrie possible. A la chasse, on va vite et loin. Quoique le continent américain soit bien large sous cette latitude, les Anglais, d'étape en étape, finirent par rencontrer les Russes. Au surplus ceux-ci avaient aussi senti le besoin de s'étendre vers le sud. S'étant aperçu que leurs possessions boréales ne produisaient rien, pas même des légumes et des céréales pour nourrir les habitans, ils avaient essayé de s'établir aux Sandwich, puis sur les côtes de l'Orégon et de la Californie. Ces tentatives eurent peu de succès; cependant elles furent l'origine de quelques conflits. Pour y mettre fin, le gouvernement de Saint-Pétersbourg conclut en 1824 et 1825 deux traités de limites avec le cabinet de Saint-James et avec celui de Washington. Par le premier de ces traités, il s'engageait à ne pas s'avancer à plus de dix lieues dans l'intérieur des terres, et par le second à ne pas dépasser au sud la latitude de 54 degrés 40 minutes. Ces conventions consacrèrent officiellement l'existence de l'Amérique russe. Les possessions anglaises ayant été prolongées par un accord ultérieur entre l'Angleterre et les États-Unis jusqu'aux rivages du Pacifique, la Russie fut tout à fait séparée des États-Unis par une nouvelle colonie que l'on appelle maintenant la Colombie britannique, et elle n'eut plus en Amérique d'autres voisins que la couronne d'Angleterre et la compagnie de la baie d'Hudson. Quant aux denrées qui leur faisaient défaut, les Moscovites, plutôt que de cultiver eux-mêmes, trouvèrent plus simple de les aller acheter à Guaymas dans le golfe de Californie, ou même à Valparaiso.

Tel était l'état des choses lorsque survint la guerre de Crimée. Les conséquences de la lutte qui avait éclaté en Europe entre la Russie et l'Angleterre devaient se faire sentir jusque dans leurs possessions les plus reculées. Toutefois les parties belligérantes étaient convenues de laisser en dehors de ce grand conflit les territoires de la compagnie russo-américaine et de la compagnie de la baie d'Hudson. Les deux puissances ne se réservaient que le droit de bloquer, s'il était utile, les ports de ces territoires. A cette époque, une escadre de navires français et anglais opérait dans le

nord du Pacifique. La compagnie russe, qui avait eu dans le principe des comptoirs à Petropavlosk et sur divers autres points de la côte du Kamtschatka, les avait abandonnés par suite de la concurrence que le commerce libre lui faisait dans cette région. Il n'y avait plus à Petropavlosk qu'une faible garnison de cosaques. Cette petite ville méritait d'ailleurs qu'on l'épargnât; d'abord elle ne valait pas la peine d'être attaquée, tant elle avait peu d'importance, et la conquête n'en pouvait être glorieuse; en second lieu, elle avait toujours fait le plus généreux accueil aux marins de toutes nations que la pêche de la baleine ou l'amour des découvertes attirait sur ces côtes inhospitalières. On n'y voyait que deux monumens dignes d'être remarqués, l'un en l'honneur de Behring, l'autre en mémoire de La Pérouse. Néanmoins la flotte alliée, forte de six vaisseaux de guerre, apparut le 28 août 1854 dans la baie d'Avatcha. Les habitans n'avaient fait aucun préparatif de combat. Il y avait seulement deux navires dans le port, une chaîne en travers de l'entrée et quelques batteries en terre armées de canons de faible calibre; la position se trouvait par nature assez facile à défendre, étant entourée de collines qui la masquaient du côté de la mer. Les alliés, ayant ouvert le feu, réduisirent bientôt au silence les batteries de la côte; un corps de débarquement de 700 hommes fut alors mis à terre, guidé par deux Américains qui prétendaient connaître le pays. Il paraît que les officiers qui commandaient ce détachement ne comptaient pas rencontrer de résistance, si bien qu'ils marchaient sans beaucoup d'ordre. Le terrain était parsemé de buissons en arrière desquels des cosaques se tenaient en tirailleurs. Ceux-ci accueillirent les assaillans par une très vive fusillade, et, soit adresse, soit hasard, mirent hors de combat presque tous les officiers. Les soldats, frappés de panique, se débandèrent aussitôt, et s'enfuirent en tirant les uns sur les autres. Poursuivis de près, acculés au sommet de falaises à pic, ils se jetèrent à la mer et périrent en grande partie. Surpris d'une victoire si prompte, les habitans se disposaient à évacuer la ville, de crainte que l'ennemi ne revînt à la charge avec des forces supérieures, lorsqu'ils virent avec étonnement les vaisseaux lever l'ancre et mettre à la voile. L'amiral anglais qui commandait la flotte mourut subitement à cette époque; on attribua sa mort à un suicide, car il était bien connu qu'il n'avait pas été atteint par le feu de la place.

En hiver, la baie d'Avatcha est bloquée par les glaces. Les alliés ne reparurent dans ces parages qu'au mois de mai suivant; la flotte russe avait reçu l'ordre d'abandonner Petropavlosk; les habitans s'étaient tous enfuis à l'exception des résidens étrangers. Lorsque

les troupes anglo-françaises débarquèrent, elles ne trouvèrent qu'une ville vide. Les fortifications furent rasées jusqu'au niveau du sol. C'était de bonne guerre; mais, ce qui est regrettable, quelques édifices publics furent incendiés, par accident sans doute. Un peu plus tard, l'escadre alliée apparut devant Sitka; voyant que le port était vide et que la ville n'était pas défendue, elle repartit sans commettre aucun acte d'hostilité (1).

L'Amérique russe et le Kamtschatka ne sont pas des contrées dont les annales puissent être bien remplies. Pendant les dix années qui suivirent la guerre de Crimée, il n'en fut plus question, sauf dans quelques rares récits de voyages ou dans les comptes-rendus des compagnies commerciales qui en exportaient les produits. Toutefois les citoyens de la Californie commençaient à porter leur attention de ce côté. En 1865, la plus puissante des compagnies télégraphiques américaines conçut l'idée d'établir une communication télégraphique entre l'ancien et le Nouveau-Monde par la voie du détroit de Behring. Cette opération aventureuse était entreprise par la *Western union telegraph Company*, société qui est constituée avec un capital de 40 millions de dollars, et dont le réseau, déjà immense, va de Terre-Neuve à la Nouvelle-Orléans, et de New-York à San-Francisco. La compagnie dont il s'agit venait de créer un télégraphe entre le Missouri et le Pacifique à travers les déserts de l'Utah, les neiges des Montagnes-Rocheuses et les territoires du Colorado occupés par des tribus hostiles. Avant que ce long travail ne fût achevé, les gens timides prétendaient que c'était un projet impraticable, chimérique, que de vouloir étendre le télégraphe jusqu'en Californie. Ce projet était réalisé, et comme les actionnaires retiraient un profit net de 600 pour 100 sur les sommes qu'ils y avaient consacrées, on ne doutait plus de rien. D'ailleurs il n'existait pas encore de câble sous-marin entre l'Irlande et Terre-Neuve; on manquait de communications rapides entre l'Europe et l'Amérique. Les citoyens de l'Union avaient peu de confiance dans le succès de la télégraphie océanique. Avant d'avoir fait aucune étude préliminaire des obstacles que cette entreprise pouvait rencontrer, ils formèrent une société au capital de 10 millions de dollars pour l'établissement d'un télégraphe trans-continental par le détroit de Behring. Les hommes d'expérience se doutaient bien qu'il y aurait de grosses difficultés d'exécution, et que ce télégraphe, fût-il exécuté, serait d'une utilité médiocre aux négocians de Liverpool et de New-York à cause de l'énorme longueur du trajet; mais les

(1) Voyez, sur ces deux expéditions contre Petropavlosk, *Une Campagne dans l'Océan-Pacifique*, par M. Ed. du Hailly, — *Revue* du 1er août et du 1er septembre 1858.

promoteurs de l'affaire ne se laissèrent arrêter par aucune objection. A la tête se trouvait un habitant de San-Francisco, M. Collins, qui avait été depuis dix ans en relations d'affaires fréquentes avec les Russes du Bas-Amour, et qui avait obtenu des gouvernemens de Londres et de Saint-Pétersbourg les autorisations nécessaires. Le colonel Bulkley, homme de savoir et d'énergie, était chargé de diriger les travaux en qualité d'ingénieur en chef. Avant de rien commencer, il était indispensable d'explorer le terrain. On ne connaissait le pays que par les rapports vagues des baleiniers qui s'arrêtaient quelquefois dans les baies du littoral, par des trafiquans de fourrures qui s'étaient avancés à quelque distance dans l'intérieur des terres, ou encore par les récits des indigènes, auxquels on ne pouvait accorder qu'une médiocre confiance. La ligne télégraphique projetée devait suivre la voie de terre depuis la Colombie britannique jusqu'au détroit de Behring, franchir ce bras de mer au moyen d'un câble, et revenir du nord au sud sur la côte orientale de la Sibérie pour rejoindre les comptoirs russes. Le parcours n'était pas de moins de 6,000 kilomètres. Le gouvernement du tsar avait déjà établi à cette époque une correspondance télégraphique entre Saint-Pétersbourg et Irkoutsk; il annonçait l'intention de la prolonger jusqu'aux postes militaires situés à l'embouchure de l'Amour. En vue de rendre les transports plus faciles, on s'était dit d'abord que l'on suivrait de très près le littoral du Pacifique; mais le premier voyage de reconnaissance fit voir que c'était impossible, en Amérique du moins, parce que la côte est formée, depuis la Colombie britannique jusqu'à Sitka, par d'épais massifs de montagnes qui sont le plus souvent inaccessibles. Il fallait donc s'éloigner de la mer et chercher une route moins accidentée à l'intérieur du continent. Le cours des rivières indiquait naturellement la voie à suivre. Après avoir remonté la vallée du Fraser jusqu'au lac Tatla, qui est l'un des réservoirs principaux de cette rivière, on n'est séparé que par une chaîne de montagnes de faible élévation du bassin de la rivière Mackenzie; celle-ci prend naissance non loin des sources de la rivière Pelly, qui se jette dans le Yukon, et enfin le Yukon se déverse dans la mer de Behring, au fond de la baie de Norton, un peu au sud du détroit qui sépare les deux continens. De même en Asie, la vallée de l'Anadyr ramène le voyageur sur les bords de la mer d'Ochotsk en évitant la langue de terre du Kamtschatka. Par malheur, ces contrées de l'intérieur étaient encore moins connues que le littoral. Les compagnies russe et anglaise y avaient seulement créé à de larges intervalles de petits forts où les Indiens venaient vendre leurs fourrures aux marchands européens.

Au mois d'août 1865, le colonel Bulkley prit la mer avec une flot-

tille et quelques centaines d'hommes. Cette troupe avait reçu une organisation militaire, jugée indispensable pour opérer en un pays si peu connu. Officiers, ingénieurs, ouvriers et matelots, tous étaient jeunes, car on s'était dit avec raison que l'entrain de la jeunesse pourrait seul surmonter les fatigues de l'expédition et le climat rigoureux des contrées à parcourir. Un détachement fut laissé au fond du golfe d'Anadyr pour explorer la route que devait suivre la section asiatique; un autre prit terre à Saint-Michaël, près de l'embouchure du Yukon, avec la mission de remonter le cours de cette rivière. Ce fût alors que les difficultés apparurent. Faute de routes et de bêtes de somme, on ne voyage aisément à cette latitude que durant l'hiver, quand la neige recouvre le sol et que les rivières gelées fournissent aux traîneaux une surface de glissement facile. Deux hivers furent consacrés à ces explorations sans que le travail effectif de l'établissement d'un télégraphe fît des progrès appréciables. A ce moment, on apprit que le câble transocéanique avait été posé avec succès entre l'Irlande et Terre-Neuve; l'union des deux continens était un fait accompli. La compagnie, qui avait déjà dépensé 3 millions de dollars en études et en achats préliminaires, s'aperçut à la fin qu'elle avait entamé une tâche trop difficile. Les travaux furent abandonnés. Il n'est resté de cette tentative avortée qu'un amas précieux de renseignemens sur la région septentrionale du Pacifique. On avait eu soin en effet d'adjoindre à chaque détachement d'explorateurs des savans qui étudiaient le pays avec plus de soin que les marchands de fourrures ne l'avaient fait avant eux.

Tandis que cette malheureuse entreprise suivait son cours, l'Amérique russe avait changé de maître. L'ambition séculaire de la Russie est de s'étendre au midi sur le continent asiatique. Poursuivies par une diplomatie habile et patiente, favorisées d'ailleurs par les révolutions intestines du Céleste-Empire, ces visées secrètes furent enfin satisfaites par deux traités avec la Chine. Le premier, en date du 28 mai 1858, avait donné au tsar le cours inférieur de l'Amour et de ses affluens méridionaux; le second permit aux Russes de descendre jusqu'au sommet de la presqu'île de Corée; c'est là que fut créé l'arsenal de Vlodi-Vostok, sous la latitude du 42e degré, où règne un climat comparable à celui du midi de la France. Si l'on considère encore que la Russie possédait dans cette région du globe l'île Saghalin et l'archipel des Kouriles, on se rendra compte que le territoire désigné sous le nom d'Amérique russe, pays froid, désert, éloigné, n'avait plus aucun intérêt pour ses anciens possesseurs. Cette province fut donc cédée aux États-Unis par une convention conclue en mars 1867, moyennant une indemnité de 7 millions de dollars. Les îles aléoutiennes étaient comprises dans le marché. La

remise solennelle aux agens du gouvernement fédéral eut lieu quelques mois après. Le commandant du district militaire de l'Orégon se rendit à cet effet à Sitka, accompagné de deux ou trois cents soldats, d'une batterie de canons et, ce qui était plus utile, d'un assez grand nombre de négocians et d'ouvriers californiens, disposés à mettre tout de suite en valeur les ressources de ce nouveau domaine. La contrée changeait en même temps de dénomination; elle est désignée depuis lors dans les actes officiels sous le titre de *territoire d'Aliaska*, du nom de la longue presqu'île qui en est le prolongement occidental. Il convient d'ajouter que le peuple des États-Unis n'accepta pas sans quelque hésitation le champ d'aventure dont ce traité lui donnait l'accès. On se moqua bien un peu de cette acquisition, que l'on ne connaissait en général que comme une terre de glace et de volcans, habitée par des ours blancs et par des phoques. Les partisans de l'annexion prétendirent qu'Aliaska était un éden, les adversaires répliquèrent que c'était un lieu inhabitable. Ces derniers avaient sans doute tort, puisque l'on annonça bientôt qu'une compagnie offrait de reprendre l'objet du marché avec une surenchère de 3 millions de dollars; l'on prétendit même que le gouvernement des États-Unis, mis en goût de ce genre d'affaires, était en pourparlers avec le Danemark pour acheter le Groënland à des conditions analogues.

II.

A peine entrés en possession de l'Amérique russe, les *Yankees* songèrent à en tirer un meilleur parti que ne l'avaient fait leurs prédécesseurs. L'idée d'abandonner à une compagnie de marchands le monopole du commerce, comme les Russes l'avaient fait, et comme les Anglais en avaient donné l'exemple en pareil cas, était antipathique aux habitudes américaines : tous les hommes de bonne volonté devaient être libres de s'établir, de commercer, de travailler à leur gré sur un territoire appartenant à la confédération. Le cabinet de Washington avait négocié le traité de cession bien moins pour faire rentrer dans l'Union une partie du continent que parce qu'il était fermement convaincu de la supériorité des efforts individuels en matière de colonisation. Telle contrée qui reste à peu près stérile entre les mains de possesseurs privilégiés devient fertile, disait-on, lorsqu'elle est ouverte aux actives compétitions d'une immigration libre. Pour assurer le succès de cette politique libérale, pour attirer promptement les colons, il était indispensable que les ressources du nouveau territoire fussent d'abord bien étudiées. A cet effet, on se mit à rechercher dans les récits de voyages,

dans les documens publiés en Amérique et en Europe, tout ce qui intéressait le territoire d'Aliaska, et l'on se vit bientôt plus riche en informations qu'on ne l'aurait supposé au premier abord. L'exposé que nous allons faire résume ce que ces recherches apprirent de plus important.

Les gens hostiles à l'acquisition de l'Amérique russe par les États-Unis soutenaient que dans ces parages l'année se compose de neuf mois d'hiver et de trois mois de temps moins âpre. Les habitans des états de l'est avaient tort de critiquer le climat de la péninsule d'Aliaska, car le littoral du Pacifique est plus favorisé que celui de l'Atlantique sous le rapport de la température. Les côtes occidentales de l'Amérique éprouvent, comme celles de l'Europe, l'influence bienfaisante des courans maritimes. Par analogie avec le *gulstream*, qui conduit à l'Islande et à la Norvége les eaux chaudes du golfe du Mexique, il existe dans le Pacifique un courant qui part de l'équateur, coupe en biais du sud-ouest au nord-est l'immensité de cet océan, et vient réchauffer les côtes situées entre le 50e et le 58e degré parallèle. L'effet calorifique de ce courant se fait aussi sentir plus au nord, si bien que la péninsule d'Aliaska et les îles aléoutiennes jouissent d'une température plus élevée que l'intérieur du continent. En janvier, le thermomètre ne descend pas plus bas à Sitka qu'à Philadelphie, à Amsterdam et à Pékin. En juillet se fait sentir l'influence réfrigérante des vents froids du nord et des banquises qui descendent de la Mer-Glaciale par le détroit de Behring; la température de Sitka est alors comparable à celle de Québec, tandis que les îles aléoutiennes sont situées sous la même ligne isothermale que l'Islande et le Labrador. Il fait plus chaud en hiver et plus froid en été qu'en certaines régions du globe où les hommes de race blanche vivent et prospèrent. Ce n'est donc pas un pays que l'inclémence du climat puisse soustraire, au moins dans les districts méridionaux, aux entreprises des colons américains. De même qu'au Canada, les rivières sont gelées pendant plusieurs mois; les pluies sont abondantes en été, les brouillards sont fréquens et rendent la navigation côtière assez périlleuse, ce qui est dû aux vents humides qui arrivent de l'ouest. En somme, les adversaires de l'annexion exagéraient beaucoup les défauts de cette contrée.

La population aborigène ne sera pas plus que les élémens une entrave sérieuse aux progrès de la colonisation. On estime que 60 ou 70,000 indigènes vivent dispersés sur ce territoire d'une prodigieuse étendue; encore le nombre en paraît-il décroître chaque année. On les classe en quatre races distinctes qui ont toutefois des caractères communs. Autour de Sitka se trouvent les Kolosch, qui diffèrent peu des Indiens déjà connus. Ils habitent des villages, sont cruels, belliqueux, et font volontiers la guerre aux blancs. Ils ont

attaqué plusieurs fois les comptoirs de la compagnie russe, à laquelle cependant ils vendaient d'habitude leurs fourrures et les produits de leur chasse. Les Européens, dès qu'ils se montrèrent sur le littoral, eurent des querelles avec ces sauvages, qui déjà étaient armés de fusils, vendus sans doute par les tribus de l'est en relation avec la compagnie de la baie d'Hudson. Il est assez remarquable que les Kolosch méprisent la nourriture végétale, et ne vivent que de poisson ou de la chair des animaux sauvages. Les Kenayens, qui résident au nord du mont Élias, sont plus pacifiques. Les Russes les soumirent et en baptisèrent même un grand nombre; mais ils n'en sont pas plus civilisés ni plus disposés à renoncer à leurs habitudes sauvages. Ils ont une bonne qualité, c'est d'aimer le commerce; ils trafiquent avec les baleiniers qui fréquentent les baies de la côte, avec les marchands de pelleteries, avec leurs congénères de la Sibérie orientale, et, comme conséquence naturelle de cette passion pour les échanges, ils ne demandent qu'à rester en paix avec leurs voisins. Au nord du grand fleuve, le Youkon, on ne rencontre plus que des tribus nomades d'Esquimaux, maîtres incontestés des solitudes qui s'étendent jusqu'à la Mer-Glaciale. C'est la portion de l'Amérique russe que les blancs connaissent le moins; pour mieux dire, ils ne la connaissent pas du tout, n'y ayant jamais pénétré. A la taille près, les Esquimaux de cette région ont une ressemblance frappante avec ceux du Groënland. Aussi a-t-on émis l'opinion que toutes ces tribus sont de la même famille et originaires de l'Asie septentrionale. A l'époque où Tchengis-khan et d'autres chefs tartares de moindre renom bouleversaient l'Asie centrale par leurs conquêtes, les tribus indigènes de la Sibérie auraient franchi le détroit de Behring; puis elles se seraient avancées peu à peu vers l'est, et se seraient répandues sur les côtes désertes de la Mer-Glaciale, depuis la presqu'île d'Aliaska jusqu'au Groënland. Si les Esquimaux les plus voisins de l'Europe sont aujourd'hui de petite taille, ce n'est qu'un phénomène de dégénérescence physique assez facile à comprendre eu égard à l'abominable climat sous lequel ils végètent.

Les Aléoutiens ne sortent pas peut-être d'une autre souche que les tribus dont il vient d'être question; mais, soumis d'une façon plus directe à l'influence des Russes, ils ont pris des habitudes presque civilisées. Souvent visités par les missionnaires, ils se sont convertis à la religion grecque, au moins en apparence; ils parlent le russe, beaucoup d'entre eux savent même lire et écrire. On compte dans ces îles un assez grand nombre de créoles qui sont issus de pères européens et de femmes du pays. Ces créoles conservent de leur origine sauvage un penchant marqué à la vie errante et à l'indolence; ils sont pourtant supérieurs aux indigènes

pur sang. Ils sont industrieux, bons marins à l'occasion, s'adonnent volontiers à la culture et à l'élève des bestiaux. On en fait des employés subalternes de la colonie, on leur confie les grades inférieurs de l'armée et de la marine; laissés à eux-mêmes, ils s'abandonnent à l'ivrognerie et à leurs instincts barbares; contenus par une discipline étroite, ils se conduisent bien. On peut voir en eux le germe d'une race intermédiaire qui sera capable plus tard de mettre en valeur les richesses du pays.

En quoi consistent ces richesses? Une telle contrée est-elle en état de produire autre chose que ce que les Russes en exportaient annuellement? La compagnie à laquelle le gouvernement impérial avait concédé le privilége de commercer dans ces parages tirait son principal bénéfice de la vente des fourrures et des fanons de baleine. Elle n'avait jamais fait de bonnes affaires et ne se soutenait qu'à l'aide des subventions accordées par le gouvernement russe. Elle avait créé sur cet immense territoire quinze ou vingt comptoirs dont les principaux étaient Sitka, Kodiak, Saint-Michel près de l'embouchure du Youkon et Analaska. Non contente d'acheter les dépouilles qu'on lui apportait volontairement, elle prenait à son service des indigènes, les approvisionnait d'armes et de munitions, et les dressait à la chasse sous la direction d'un de ses officiers. Le littoral fournissait des phoques en abondance; seulement la peau de cet animal n'a qu'une médiocre valeur. A l'intérieur des terres, le renard argenté et le renard noir donnent les fourrures les plus recherchées. Par malheur, ces bêtes sont assez rares et disparaissent de plus en plus des districts que fréquentent les trappeurs. Le pays était autrefois si peuplé de ces précieux animaux que la compagnie de la baie d'Hudson y avait établi un fort, au confluent du Youkon et du Porcupine, sans exciter la jalousie des Russes. Ces fourrures ne viennent guère en Europe, bien qu'une marchandise de ce genre puisse supporter un long voyage; le commerce les dirige de préférence sur la Chine, d'où l'on rapporte du thé en échange.

La compagnie russe se livrait aussi à la pêche. Nul océan n'est plus poissonneux que le Pacifique du nord. Le poisson sec est la base de l'alimentation des indigènes, qui en nourrissent même leurs chiens pendant l'hiver. La morue se montre, comme à Terre-Neuve, en bandes considérables. On rencontre des baleines dans les parages des îles aléoutiennes, quoique les marins aillent les chercher de préférence au-delà du détroit de Behring. Le saumon est en telle abondance qu'après une tempête on en voit d'énormes quantités jetées sur la plage, où ils se putréfient sans que personne en profite. Au reste, la glace elle-même, qui est assurément le produit le plus

abondant du pays, était devenue matière à spéculation. On l'expédiait depuis quelques années aux habitans de San-Francisco. L'île de Kodiak était en possession d'approvisionner de cette denrée singulière les Californiens, pour qui la glace est devenue l'une des nécessités de la vie.

On ne s'attend pas sans doute à ce que l'agriculture obtienne de brillantes récoltes sous une latitude si élevée. Des pommes de terre, quelques légumes, un peu d'orge, voilà tout ce que la terre est susceptible de rendre. Ce n'est pas qu'il fasse trop froid; mais le soleil séjourne si peu de temps au-dessus de l'horizon que les plantes ne peuvent, durant le trop court été de ce climat, absorber assez de chaleur pour mûrir. Cependant l'extrême humidité de l'air est favorable au développement de la végétation. Aussi les forêts sont-elles très belles. Le pin et le cèdre recouvrent les montagnes et descendent jusqu'au niveau de la mer. Les innombrables découpures de la côte offrent aux navires des abris où le chargement peut être effectué sans danger. A ce point de vue, le nouveau territoire est une acquisition d'une valeur sérieuse pour les États-Unis, car la Californie est dépourvue de bois de charpente, et les provinces voisines de l'Orégon et de Washington, quoique mieux boisées, sont d'un accès difficile par mer, faute de ports naturels.

Il paraît y avoir dans l'Amérique russe une source de profits bien autrement avantageuse que la pêche, le commerce des fourrures ou l'exploitation des forêts : c'est l'extraction des substances minérales. Le détroit de Behring, où les deux continens d'Asie et d'Amérique s'approchent de très près, paraît être le nœud d'un grand soulèvement géologique; c'est là qu'aboutissent d'un côté la longue cordillère qui traverse du sud au nord toute l'Amérique, de l'autre côté une chaîne non moins importante ni moins étendue, quoiqu'en partie sous-marine, qui borde l'Australie et se montre au-dessus des eaux dans l'archipel du Japon, aux îles Kouriles et au Kamtschatka. Rien d'étonnant que les nouvelles possessions des États-Unis ne soient aussi riches en minerais que les contrées que nous venons de nommer. On y trouvera des terrains aurifères, de même qu'en Californie et dans la Colombie britannique. On sait qu'il y a du cuivre et du fer, car on en a vu des échantillons entre les mains des natifs; mais, découverte bien autrement précieuse en l'état actuel de l'industrie humaine, on espère qu'il y a de la houille en abondance. Le charbon de terre est aujourd'hui ce qui manque le plus au bassin du Pacifique. Le combustible que brûlent les bateaux à vapeur, tant en Chine que sur les côtes de Californie, est apporté de l'autre hémisphère par la voie du cap Horn ou du cap de Bonne-Espérance. On n'a que des soupçons

assez vagues sur ce que l'Amérique russe est capable de fournir sous ce rapport, parce que la compagnie qui avait la jouissance de ce pays s'est toujours contentée d'une exploration superficielle. Cependant on a mis à nu des filons de houille en divers points, notamment dans la baie de Kenaï : le combustible de cette provenance a même paru supérieur à celui que l'on extrait des mines de Vancouver, qui, faute de meilleurs gisemens, ont été l'objet en ces dernières années d'une exploitation assez active.

Fourrures, poissons, glace, minerais, bois de construction, en voilà bien assez pour attirer des colons et pour alimenter un commerce important. Toutes ces productions, qui manquent à la Californie, ne sont qu'à huit ou dix jours de distance de la rade de San-Francisco. Les Américains vont se précipiter vers l'Amérique russe avec l'ardeur qu'ils apportent dans tout pays nouveau. On peut compter sur eux pour ne rien laisser perdre des richesses naturelles du sol. Sans doute ils abuseront d'abord jusqu'à la licence, suivant leur coutume, de la liberté d'allures que le gouvernement fédéral leur laissera dans ce domaine à peine exploré. La compagnie russe exploitait, comme l'on dit, en bon père de famille; elle recommandait à ses chasseurs de fourrures d'épargner les femelles et les jeunes animaux, afin de ne pas anéantir les races. Les chasseurs libres vont tuer au contraire tout ce qui passera au bout de leur fusil. Les Indiens imiteront les blancs dans cette guerre de destruction qui ruinera peut-être en peu d'années la plus ancienne industrie du pays; mais en même temps d'autres industries prendront naissance, les immigrans arriveront en grand nombre, des villes sortiront de terre. Si l'on considère que les Russes, après quatre-vingts ans de possession, sortent de là sans presque y laisser d'habitans et sans même connaître l'intérieur, on se dira que la colonisation spontanée et indépendante, telle que l'exécutent les Américains des États-Unis, est bien autrement puissante que les entreprises timides d'une compagnie privilégiée. Toutefois ce n'est pas tout que de considérer l'acquisition de l'Amérique russe sous le rapport des avantages commerciaux et industriels que les citoyens de l'Union en sauront retirer. Cet acte d'annexion cachait aussi une pensée politique que l'on ne saisira bien qu'après avoir examiné la situation des diverses provinces qui bornent au nord le continent américain.

III.

Il n'y a plus maintenant que deux nations en présence sur les confins de l'Amérique septentrionale. On pourrait presque dire

toutefois qu'il y a là trois puissances distinctes, puisque la compagnie de la baie d'Hudson, quoiqu'elle ne soit qu'une simple association de capitaux privés, conserve une existence indépendante sous la protection de la couronne d'Angleterre. Nous avons dit plus haut quelle fut l'origine de la compagnie de la baie d'Hudson, et comment les serviteurs de cette société aventureuse s'étaient avancés de poste en poste jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, où ils rencontrèrent les chasseurs russes. Les actionnaires héritiers du prince Rupert et de ses associés conservèrent sans trouble pendant longtemps les priviléges qu'une charte de Charles II leur avait accordés. Durant tout le cours du XVIIIe siècle, ils se partagèrent des dividendes de 70 et 80 pour 100 par an. Personne ne songeait à les déposséder. Les immigrans en quête de nouveaux territoires à coloniser n'avaient à cette époque que l'embarras du choix; en général, ils préféraient s'établir à proximité de l'Atlantique et ne pas s'éloigner des latitudes tempérées; le nord-ouest, affligé d'un climat rigoureux, avait la réputation d'être inaccessible et impropre à la culture.

En ce même temps (1763), les colonies que des Français avaient créées sur les bords du fleuve Saint-Laurent, au Canada, tombaient en la possession des Anglais par le traité de Paris. Quoique les colons canadiens fussent surtout des agriculteurs, il se trouvait aussi dans cette province des négocians énergiques et entreprenans auxquels la prospérité des chasseurs de fourrures faisait envie. C'est alors que fut créée la compagnie du nord-ouest pour faire le commerce des pelleteries avec les Indiens. Inspirés par le mobile tout-puissant de l'intérêt personnel, les fondateurs de cette nouvelle association luttèrent avec persévérance contre leurs plus anciens rivaux. Ils pénétrèrent plus loin que l'on n'avait coutume d'aller, franchirent les Montagnes-Rocheuses, et se montrèrent sur la côte du Pacifique, dans les districts alors peu connus qui sont devenus depuis l'Orégon et la Colombie britannique. Les explorateurs auxquels ils confiaient la rude tâche de découvrir de nouveaux terrains de chasse ne se laissèrent arrêter ni par les sommets déserts et stériles qui constituent entre les 110e et 120e degrés de longitude l'arête dorsale du continent américain, ni par les glaces de la zone arctique. L'un d'eux, sir Alexander Mackensie, suivit le cours d'un fleuve jusqu'à l'océan boréal; un autre, M. Fraser, parcourut le bassin de la rivière où longtemps après les fameux champs d'or de Caribou ont attiré tant d'aventuriers. Par malheur, les compagnies rivales ne dépensaient pas toute leur activité en échanges avec les natifs et en explorations géographiques; la lutte prenait quelquefois un caractère moins pacifique; les Indiens, excités par les

deux sociétés antagonistes, y prenaient part avec l'ardeur de leurs habitudes guerrières et la cruauté de leur caractère sauvage.

Il était impossible de mettre fin à cette regrettable rivalité par des voies légales, parce que le monopole que la compagnie primitive avait obtenu était contestable, comme ayant été octroyé par le roi d'Angleterre sans que le parlement l'eût confirmé. La charte primitive de la compagnie de la baie d'Hudson, très vaguement définie, se prêtait d'ailleurs à des interprétations diverses. Jamais les limites de cette concession n'avaient été clairement indiquées, ce qui se conçoit, puisque le don fait par la couronne au prince Rupert comprenait une vaste surface encore inexplorée. Enfin les deux sociétés fusionnèrent pour éviter une plus longue compétition qui les ruinait l'une et l'autre. Elles se présentèrent en cet état devant le parlement britannique, qui leur confirma la possession en toute propriété des districts arrosés par les fleuves tributaires de la baie d'Hudson, et leur accorda en même temps la jouissance temporaire, pour vingt et un ans, des territoires situés entre la crête des Montagnes-Rocheuses et l'Océan-Pacifique. Lors d'un renouvellement de cette concession en 1848, le parlement y ajouta l'île de Vancouver sous la condition que la compagnie en faciliterait l'accès aux immigrans. Les navigateurs qui avaient visité les côtes du Pacifique s'accordaient à dire que cette île était riche en productions naturelles, et qu'elle ne manquait pas de terres propres à l'agriculture ou à l'élève du bétail; mais on la disait aussi infestée de bêtes sauvages, habitée par des tribus hostiles, et elle était trop éloignée de l'Europe pour que les colons s'y rendissent de leur gré. La compagnie s'engageait à leur déblayer le terrain et à les attirer par de justes compensations.

On eut alors le singulier spectacle d'une société financière maîtresse d'un territoire bien autrement grand que ne l'est aujourd'hui même celui de la confédération américaine. Bornées au sud par le 49e degré de latitude en vertu d'un traité avec les États-Unis, s'étendant au nord sans limite reconnue vers les solitudes glacées du pôle, les possessions de la compagnie de la baie d'Hudson embrassaient de l'est à l'ouest 60 degrés de longitude. En sa qualité d'entreprise commerciale, elle ne se croyait pas étroitement tenue de ne pas sortir de ses frontières politiques; aussi avait-elle des comptoirs dans l'Amérique russe et au Labrador, des fermes et des troupeaux sur les bords du fleuve de Colombie et dans les terrains vagues de l'Orégon. Au reste, elle gouvernait d'une main paternelle; les Indiens de ses domaines étaient heureux; ses trappeurs ou chasseurs de fourrures menaient au milieu des grands bois une existence pleine de séductions, paraît-il; plus d'une fois ils sont devenus, on

le sait, de fort estimables héros de roman. Les affaires allaient bien. Si la compagnie avait par hasard la tentation de créer une colonie agricole, comme le fit lord Selkirk sur les bords de la Rivière-Rouge, et que cet essai ne réussît pas, les dividendes des actionnaires n'en restaient pas moins à un taux merveilleusement élevé.

Il ne faut pas se faire illusion sur la valeur des immenses domaines de la compagnie. Les cantons de l'est sont perdus au milieu d'un inextricable réseau de lacs et de rivières, ceux de l'ouest forment un massif de montagnes; au nord, la température est d'une rigueur extrême. Il n'y a donc de vraiment habitable qu'une bande étroite au voisinage de la frontière; encore cette région participe-t-elle plus ou moins de la nature sèche et stérile que l'on retrouve plus au sud dans toute la zone comprise entre le Missouri et les Montagnes-Rocheuses. Les colons établis dans les belles vallées du Saint-Laurent et de l'Ottawa ou sur les bords du Minnesota et du Lac-Supérieur étaient médiocrement attirés par la perspective d'un climat sévère et de terres assez peu fertiles; il y avait encore assez de bonnes terres vacantes vers le sud. Quant aux territoires situés sur le versant du Pacifique, ils étaient, on l'a dit plus haut, trop éloignés de l'Europe pour attirer beaucoup d'immigrans. Néanmoins, dès l'année 1843, la compagnie avait fondé deux comptoirs dans l'île de Vancouver, l'un à l'extrémité septentrionale, l'autre au midi, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la ville de Victoria. Après avoir obtenu du parlement britannique le privilége de s'établir en cette île, elle y fit venir quelques émigrans anglais; mais elle ne voulut pas admettre les colons de la Californie qui s'y rendaient de plein gré. Comme si elle eût craint que le pays ne lui échappât en acquérant de l'importance, elle adoptait la politique égoïste qu'ont toujours les possesseurs d'un monopole. Il y avait bien un commissaire du gouvernement chargé de veiller à l'exécution du traité de concession; mais il était en même temps le principal agent d'affaires de la colonie. Le gouvernement anglais, qui n'eût pas demandé mieux que de se faire représenter sur les lieux par un personnage indépendant, n'avait pas eu le choix pour cette nomination. Il est admis en Angleterre que toute colonie doit se suffire à elle-même; or celle-ci avait encore un trop mince budget pour payer le traitement d'un gros fonctionnaire. Le ministère des colonies avait nommé un gouverneur qui revint au bout d'un an sans avoir obtenu le remboursement même de ses frais de voyage. On lui avait offert en guise de salaire un lot de terrain dont il n'avait pas su ou pu réaliser la valeur. Cependant quelques années après, quoiqu'il n'y eût à Vancouver que 450 habitans, on y jouissait d'un gouvernement parlementaire com-

plet, avec une chambre de représentans élus par les censitaires. La province continentale qui fait face à l'île de Vancouver, entre le golfe de Georgie et les Montagnes-Rocheuses, n'était pas moins bien organisée, quoique aussi peu peuplée. Là aussi les colons n'arrivaient qu'en petit nombre, et parfois ils repartaient au bout de quelques semaines faute d'avoir obtenu tout de suite les terres qu'ils étaient venus chercher.

Un événement inattendu vint modifier la situation; ce fut la découverte de l'or dans la vallée du Fraser. Depuis longtemps, le bruit s'était répandu qu'il existait des gisemens aurifères dans cette partie des Montagnes-Rocheuses. Les Indiens apportaient quelquefois de petites pepites qu'ils vendaient fort bon marché aux employés de la compagnie; mais celle-ci n'encourageait pas les recherches de ce genre. En 1857, une petite troupe de mineurs canadiens franchit la frontière américaine et vint *prospecter*, — c'est le terme usuel des explorateurs à la recherche de l'or, — les bords des rivières Thomson et Bonaparte. Dès que l'on sut qu'ils avaient réussi, la foule accourut sur ces nouveaux placers. Les mines du Sacramento avaient entraîné vers l'extrême ouest tous les aventuriers de l'Amérique du Nord; celles du Caribou attirèrent à leur tour un flot subit de gens nomades et turbulens qui se jetèrent au hasard sur l'un des districts que la compagnie de la baie d'Hudson avait le plus négligé. Cette région était restée presque déserte, bien qu'il y eût des ports admirables, des terres fertiles, de vastes forêts, tous les élémens de richesse que l'homme peut désirer avec un climat qui rappelle sous bien des rapports celui de l'Angleterre. Dès que l'on sut que le plus précieux de tous les métaux y abondait, la population accourut de toutes parts. C'étaient non-seulement des chercheurs d'or, mais aussi des industriels de tout métier, car on n'était plus au début des exploitations aurifères, alors que tout individu valide n'avait d'autre but en allant aux placers que de fouiller et de laver le sol. Par l'expérience de ce qui s'était produit en Californie, on avait appris qu'il y a autant de profit et moins de fatigue à se faire marchand de comestibles ou entrepreneur de transports. La ville de Victoria et sa rivale, New-Westminster, sur le continent à l'embouchure du Fraser, se développèrent rapidement. Le gouvernement anglais reprit ces provinces à la compagnie de la baie d'Hudson, dont l'inaptitude à les bien administrer était devenue évidente. Peu après, il les réunit en une seule colonie, la Colombie britannique, et, soucieux de se créer une forte position dans le Pacifique du nord, il établit, sur la magnifique baie d'Esquimalt, auprès de Victoria, un arsenal, des hôpitaux et le siége de la division navale qui croise dans ces parages.

La Colombie britannique est une jeune colonie dont l'avenir est plus brillant que la situation présente. On y compte environ 15,000 colons de race blanche, sans parler d'un nombre très variable et probablement plus considérable de mineurs aux habitudes migratoires, Américains et Chinois, qui arrivent ou repartent suivant que les terrains aurifères ont la réputation de devenir plus féconds ou de s'appauvrir. Outre l'or auquel elle doit sa prospérité naissante, la contrée fournit du charbon de terre, qu'elle envoie en Californie, et de très beaux bois de construction, qu'elle exporte jusqu'en Chine. La terre se montre éminemment propre à la culture des céréales. Le commerce des pelleteries n'est pas négligé. Le port de Victoria, qui est le seul sur la côte de l'Amérique, du cap Horn au détroit de Behring, où les navires de tout pays soient affranchis des droits de douane, est aussi l'un des mieux abrités du Pacifique du nord et acquiert d'année en année une plus grande importance. Les habitans de cette ville sont convaincus qu'elle deviendra plus tard l'entrepôt des marchandises européennes destinées à la zone septentrionale du continent et le débouché naturel des productions que cette même région enverra en Chine aussi bien que dans l'Amérique du Sud; mais ils veulent plus encore. Ils ont déjà tracé sur la carte le chemin de fer que toutes les colonies du monde entrevoient dans leurs rêves d'avenir. A l'instar des citoyens de l'Union, qui viennent d'achever entre le Pacifique et la vallée du Missouri le premier chemin de fer trans-continental, les colons de la Colombie britannique prétendent ouvrir une voie de communication rapide entre le golfe de Georgie et le fort Garry à travers les immenses steppes et les interminables massifs de montagnes qui séparent ces deux points extrêmes. Du fort Garry aux établissemens canadiens du Lac-Supérieur ou bien aux villes fédérales du Minnesota, il n'y a plus que 4 ou 500 kilomètres, que les pionniers américains auront bientôt franchis. Par malheur pour les habitans de la Colombie britannique, les gens désintéressés dans la question se laissent difficilement persuader que ce chemin de fer soit d'une exécution prochaine. Ils objectent que la contrée intermédiaire est à peu près déserte, qu'elle n'appartient du moins qu'à des tribus sauvages, et que la constitution topographique du pays offre des obstacles sérieux. A défaut d'un chemin de fer, on voudrait au moins une route moitié terrestre, moitié fluviale par les vallées de l'Assiniboine et du Saskatchewan; mais il y a encore des objections : la sévérité du climat dépasse en hiver le degré de froid que des hommes de notre race ont l'habitude de supporter, les rivières sont torrentueuses, le cours en est irrégulier, et elles sont souvent encaissées dans d'étroits défilés (*canons*) où les eaux jaillissent de cascade en cascade.

Des Américains ne se laissent pas convaincre par de si belles raisons que l'entreprise qu'ils rêvent est impraticable, car ils se souviennent qu'il y a dix ans on combattait par des raisons analogues ou tout au moins équivalentes l'établissement de chemins de fer aujourd'hui exécutés. Ils savent bien que telle circonstance peut survenir qui amènerait des flots de population sur les territoires maintenant dédaignés de l'Amérique anglaise. Le mot d'ordre des pionniers du Grand-Ouest, *westward ho!* ne cessera pas de résonner au 49e degré de latitude, sur la ligne de convention que les deux puissances limitrophes ont prise pour frontière commune. Il y a aux États-Unis nombre de gens auxquels l'état de société semble faire horreur; partis du Kansas et du Nebraska, ils ont avancé sans cesse vers l'ouest à mesure que la civilisation gagnait sur leurs derrières. Parvenus jusqu'en Californie, ne pouvant plus marcher au-delà, ils se rejettent à droite ou à gauche et reviennent sur leurs pas. Ce sont ces hommes-là qui tôt ou tard jalonneront la route du Pacifique entre le Saint-Laurent et l'île de Vancouver.

L'Angleterre se sent si bien menacée dans la jouissance exclusive de ses possessions américaines par l'esprit entreprenant des pionniers de l'Union et la marche progressive de leurs établissemens, qu'elle s'efforce d'établir un lien politique étroit entre les diverses colonies qui d'un océan à l'autre se développent sous son patronage. Personne n'ignore que les plus importantes de ces provinces se sont unies depuis deux ans en une confédération qui a pris le titre de *Dominion of Canada*, et qui se gouverne aussi librement qu'une république sous la surveillance d'un gouverneur général nommé par la reine d'Angleterre. Le *Dominion* ne comprend encore que le Canada proprement dit, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; Terre-Neuve et le Labrador sont en instance pour y être admis. Voici maintenant que les territoires de la compagnie de la baie d'Hudson sont sur le point d'y être incorporés. La compagnie a vécu depuis deux siècles du produit de ses chasses; or le moment approche où le colon ne tolérera pas plus la chasse que l'industrie pastorale, qui l'une et l'autre retirent un maigre profit des vastes terrains qu'elles occupent. Aux yeux des pionniers américains, tout champ qui reste en friche, toute forêt où l'on ne débite ni planches ni madriers, est du bien perdu. Qu'un propriétaire abandonne aux bêtes sauvages une terre susceptible d'être cultivée en céréales, c'est une perte pour l'état aussi bien que pour l'individu. Menacée comme elle l'est d'une expropriation gratuite par des colons impatiens, la compagnie a écouté avec faveur les propositions d'accommodement que lui adressait le ministère anglais. On lui offre d'abandonner ses droits territoriaux actuels en échange d'une forte

indemnité pécuniaire. Elle conserverait en outre un vingtième des terres propres à la culture et la licence de continuer le commerce des pelleteries sans être assujettie à aucune taxe. Il paraît probable que cet arrangement équitable sera accepté par le parlement canadien aussi bien que par les actionnaires de la compagnie. Lorsqu'il aura reçu force de loi, la dernière des compagnies féodales auxquelles la Grande-Bretagne avait confié jadis toutes ses colonies aura cessé d'exister, et, si la Colombie britannique se joint à son tour, comme il est permis de l'espérer, à la jeune confédération du Canada, toutes les provinces anglaises de l'Amérique du Nord se trouveront soumises au même régime, conduites vers une destinée commune par un seul parlement.

Cette union prochaine ou du moins probable des provinces anglaises en une confédération préviendra-t-elle tout conflit entre les sujets de la Grande-Bretagne et les citoyens de l'Union? A ce propos, nous n'entendons point parler des causes éventuelles de mésintelligence qui menacent de surgir entre les deux peuples, soit que les Anglais se plaignent de l'accueil fait aux mécontens irlandais, soit que les Américains gardent rancune à leurs cousins d'Europe des ravages exercés par les corsaires du sud pendant la rébellion. Ce sont là des accidens de politique internationale auxquels nulle nation civilisée ne peut échapper. Restons en pays sauvage. Contentons-nous d'examiner l'influence lente, mais régulière et persistante, que les deux peuples exercent, chacun de son côté, sur les terrains vagues qui les séparent, et qu'ils sont appelés à coloniser. On ne doit pas perdre de vue que la colonisation agit en Amérique avec une vigueur, une puissance, une intensité dont l'histoire de l'Europe ne présente aucun exemple. Le plus souvent les pays que l'on s'y dispute ne sont rien aujourd'hui qu'une surface déserte; mais ils seront des états dans dix ou vingt ans. Or il y a entre les procédés de colonisation qu'emploient les Américains et ceux dont les Anglais font usage une différence caractéristique.

L'Américain colonise en homme libre. Il s'établit là où il le juge convenable, exploite les mines ou défriche le sol sans en demander la permission à personne. Il expulse les indigènes à coups de fusil, sans souci des droits antérieurs qu'ils peuvent avoir. Les Américains arrivent-ils en grand nombre en un même point, — c'est ce que l'on voit surtout sur les terrains aurifères, — ils improvisent une petite société qui n'a d'autre règle que la justice sommaire de la loi de Lynch. Ils ont l'air d'être encore abandonnés à eux-mêmes; déjà le gouvernement fédéral pense à eux. Celui-ci n'oublie pas que toute ville qui se crée est une richesse de plus pour l'Union. Il laisse volontiers aux fondateurs d'une nouvelle colonie le soin d'y

faire la police ou de se débattre avec les Indiens; mais il s'empresse de les rattacher à la communauté par des voies de communication, par des correspondances postales. Il pense aux besoins du culte, à ceux de l'instruction, et y pourvoit, s'il le faut, avec les ressources du trésor public. Avant que le chemin de fer trans-continental ne fût ouvert, le transport des malles entre le Missouri et le Pacifique coûtait à l'Union des sommes prodigieuses. Ces dépenses ne sont pas stériles; elles favorisent le mouvement des colons vers les nouveaux établissemens, et c'est ainsi que de ville en ville, à travers d'immenses espaces, malgré les obstacles naturels et l'hostilité des tribus indigènes, les pionniers américains ont marché à pas de géant de l'Atlantique au Pacifique.

Avec autant d'ardeur et d'entrain, l'Anglais n'agit pas tout à fait de même. S'il reste encore des Indiens dans un siècle ou deux, et qu'ils aient eu le soin de conserver les traditions de leur histoire, ils se souviendront comme de leur plus heureux temps de l'époque où la défunte compagnie de la baie d'Hudson était maîtresse de leur territoire. Au sud de la ligne frontière entre l'Angleterre et les États-Unis, on extermine les natifs sans pitié; au nord, les deux races ont vécu en paix. D'un côté, toute rencontre est l'occasion d'une lutte sanglante; de l'autre côté, du Labrador à l'île de Vancouver, l'homme blanc est toujours bienvenu sous le wigwam de l'Indien. Incapable de se plier à une vie sédentaire, habitué à considérer la culture du sol comme une œuvre vile, le sauvage de l'Amérique du Nord était employé par les Européens au seul travail compatible avec sa dignité; il chassait. Les indigènes de la moitié du continent en étaient venus à s'en remettre aux comptoirs de la compagnie pour s'approvisionner des objets indispensables à l'existence, d'armes et de vêtemens; aussi lui donnaient-ils volontiers leur concours.

Il n'en fut plus de même lorsque les Anglais voulurent créer des colonies agricoles. Ils durent alors s'emparer du sol et déplacer les Indiens. En général, le colon anglais agit en cette circonstance avec les apparences de légalité qu'il ne néglige en aucune occasion. Moins brutal que l'Américain, qui dépossède brusquement les aborigènes, il entre en pourparlers avec eux, il signe un traité d'achat en bonne forme, et donne quelques menues marchandises de médiocre valeur en échange du terrain qu'il s'approprie. Le procédé est honnête, cependant le vendeur est mécontent. La tribu qui a cédé à bon compte ses droits de propriété sans se rendre un compte exact de la gravité de l'acte qu'elle accomplit reste en contact avec les Européens; elle assiste à leurs travaux et quelquefois y prend part; l'ivrognerie, la débauche, des maladies nouvelles, la

déciment; elle s'éteint moins vite peut-être, mais non moins inévitablement que celles qui ont été expulsées de haute lutte par le procédé américain. En attendant, elle est une gêne pour les colons de race blanche. Ceux-ci d'ailleurs ne reçoivent pas de leur pays natal l'appui que tout nouvel établissement obtient aux États-Unis du gouvernement de Washington. Ils ont voulu s'en aller, s'établir au loin; on les laisse croître et se développer à leur aise, mais sans leur accorder ni aide ni subsides. La difficulté d'une colonisation accomplie dans de telles conditions s'accroît encore quand il s'agit d'une province très éloignée, comme la Colombie britannique, où les émigrans pauvres ne peuvent guère se rendre faute de ressources.

Pour en revenir au littoral américain de l'Océan-Pacifique, on aura compris, d'après les considérations qui précèdent, que les Anglais y sont dans une situation inférieure aux Américains. Cependant la Grande-Bretagne tient beaucoup à cette colonie lointaine, où elle retrouve, avec le climat qui convient le mieux à ses enfans, un port capable de rivaliser avec la baie célèbre de San-Francisco. L'acquisition de l'Amérique russe est-elle une menace pour ses propres domaines? Si l'on suit la côte depuis le golfe Vermeille jusqu'au détroit de Behring, on rencontre d'abord la Californie, magnifique province peuplée de 400,000 habitans en vingt ans, aussi féconde par les productions du sol que par les richesses minérales; au-dessus, les territoires de l'Orégon et de Washington offrent les mêmes ressources à l'émigrant avec une température aussi favorable. Plus au nord, c'est la Colombie britannique, et enfin, au-delà de la frontière idéale que les traités internationaux ont tracée sur la carte, s'étend le vaste territoire d'Aliaska, ouvert d'hier seulement aux entreprises aventureuses des Américains. Sur la frontière du midi de même que sur celle du nord, les pionniers avancent avec une ardeur infatigable, peu soucieux de respecter des limites qu'ils ne connaissent même pas. L'Anglais vient de loin et ne marche qu'avec réserve; l'Américain est tout près et s'approprie le terrain sans formalités. Il est clair que la colonisation américaine prendra les devans. Le territoire dont il s'agit pourra bien rester en fait aux mains des Anglais; mais, par les mœurs, par l'industrie, par la population, il ne différera guère des autres états de cette confédération dont on admire après tout la merveilleuse extension, quelque crainte que provoque sa croissance, et quelque répugnance qu'inspire sa liberté d'allures.

H. Blerzy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1869.

Le rideau est tombé sur la dernière scène des élections de 1869, l'épilogue lui-même a dit son dernier mot. Après le scrutin décisif du 24 mai, les ballottages du 7 juin sont venus compléter l'œuvre commencée, classer définitivement les vaincus et les vainqueurs. Ces ballottages, à vrai dire, n'ont pas trompé les prévisions qu'on avait conçues d'après les données du premier vote; ils ne changent pas sensiblement la proportion des forces parlementaires telle qu'elle était apparue d'abord à travers la fumée du combat; ils laissent l'opposition de toutes nuances avec trente voix de plus, le gouvernement avec un contingent nouveau ajouté à son armée et laborieusement recruté dans les provinces. A Paris seulement, les ballottages du 7 juin ont eu et devaient avoir une importance exceptionnelle; ils ont montré après tout que les plus courtes excentricités sont les meilleures, et que lorsque la raison publique se trouve carrément placée en face d'une situation nette, ayant à choisir entre M. Thiers et M. d'Alton-Shée, entre M. Jules Favre et M. Henri Rochefort, elle n'hésite pas longtemps. C'est déjà trop pour la bonne renommée d'une ville comme Paris d'avoir assisté pendant quelques semaines à ces grotesques compétitions entre des candidatures si parfaitement inégales, et d'avoir dérouté un moment par d'apparentes incertitudes ceux qui ont la bonhomie de considérer les intérêts de la liberté comme une chose sérieuse. Paris a fait son devoir, il a rouvert les portes du corps législatif à M. Thiers et à M. Jules Favre, et ceux qui ont provoqué cette étrange lutte n'ont rien négligé en vérité pour relever la signification d'un vote qui est une victoire du bon sens public encore plus que le triomphe d'une opinion; ils ont assez prévenu la bonne et redoutable ville que, si elle ne prenait pas leurs candidats, elle allait se démentir, elle allait rétracter son vote du 24 mai et trahir la démocratie.

Paris n'a rien démenti ni rien confirmé; il a couronné les élections de 1869 en rendant le droit de parler aux deux chefs les plus éminens de l'opposition parlementaire, dont l'élection a cela de caractéristique qu'elle est une victoire sur le radicalisme extrême au moins autant que sur le gouvernement.

Est-ce là tout cependant? Le drame électoral allait-il finir ainsi, ou bien n'était-ce que le prélude d'un drame d'un nouveau genre, aux péripéties inattendues? On a pu le croire un instant. Ce qui est certain, c'est que depuis le jour où le dernier bulletin est sorti de la boîte aux surprises, c'est-à-dire au moment où il était le plus nécessaire, le plus patriotique de rentrer dans le calme, ne fût-ce que pour laisser à la manifestation du suffrage universel sa majesté imposante et rassurante à la fois, on a essayé de donner à la bonne ville de Paris une représentation d'une autre espèce, la représentation de la force tumultueuse et des déchaînemens populaires à travers les rues. Nous avons eu la semaine aux émotions, et comme il y avait sous la restauration les scènes nocturnes du boulevard Saint-Denis, nous avons eu les scènes du boulevard Montmartre. Tous les soirs, une tourbe venue on ne sait d'où se précipitait dans Paris, jusque dans le quartier des élégances et des oisivetés, criant, vociférant, brisant tout sur son passage, profitant, pour disputer le terrain et pour prolonger ses manifestations, de l'affluence des promeneurs, de cette curiosité parisienne qui ne résiste jamais à la séduction d'un spectacle un peu irritant. La bousculade s'est renouvelée pendant quelques jours entre la police et la foule, jusqu'à ce que des régimens de cavalerie aient été mis en mouvement, sans qu'il y ait eu d'ailleurs la moindre apparence d'un combat sérieux.

Quelle était la signification de ce tumulte persistant, de cette série d'agitations renaissant chaque soir presque à heure fixe? Était-ce une protestation contre le résultat du dernier scrutin, notamment contre le vote qui a laissé de côté M. Henri Rochefort? Était-ce simplement un reste d'effervescence populaire survivant aux excitations des quelques semaines qui viennent de s'écouler? Était-ce enfin, pour ne rien omettre, un moyen de tâter l'opinion, de voir dans quelle mesure la population elle-même prendrait feu, et de guetter l'occasion d'une de ces tentatives que M. Ledru-Rollin décrivait autrefois d'un trait si leste quand il disait en 1849 devant la cour de Bourges : « Croyez-vous donc que les révolutions se fassent en disant le mot pour lequel elles se font? Non; on s'empare de toutes les circonstances qui peuvent émouvoir l'opinion publique, et à l'aide d'un coup de main on renverse le gouvernement! » Toujours est-il que jusqu'ici un certain mystère plane sur ces manifestations dont on ne connaît ni l'origine ni le but, et dont la population paisible a été la première victime, bien plus qu'elle n'en a été la complice. Un double courant a régné jusqu'au bout dans cette masse confuse pressée chaque

soir tout le long des boulevards. D'un côté, il y avait évidemment une curiosité très vive, très surexcitée; on voulait voir ce qui allait arriver, on tenait à ne rien perdre de ces bruyans mouvemens. D'un autre côté, ces curieux, prêts à s'amuser de tout, n'étaient certainement pas de redoutables perturbateurs; ils n'avaient aucune envie de voir la bagarre dépasser une certaine limite, encore moins de prendre parti pour l'émeute. Le sentiment du péril n'a pas tardé à l'emporter sur tout le reste, et à ce moment les vrais fauteurs de désordre, laissés à eux-mêmes, ont perdu du terrain. Nous ne savons pas si les agitateurs de la dernière semaine avaient un plan : ils ont en vérité si bien réussi dans leurs desseins qu'ils ont préparé une ovation à l'empereur et à l'impératrice lorsqu'ils sont allés parcourir les boulevards au lendemain de la soirée la plus orageuse. Ils ont obtenu un succès plus étonnant encore et plus inattendu, ils ont fini par réhabiliter presque la police, dont la brusque intervention n'avait pas été d'abord des plus heureuses. Bref, le premier jour on semblait prendre plaisir à ces agitations où l'on croyait voir une explosion d'esprit public; puis l'impatience est venue quand la sédition s'est prolongée, s'est trahie par des actes de destruction, et le dernier soir, pour en finir, on aurait prêté main-forte à l'autorité. On dit même que des industriels parisiens ont demandé à s'organiser en volontaires de l'ordre. Cela prouve que l'opinion est émue, ébranlée, disposée à toutes les impressions vives sans être essentiellement révolutionnaire. Les agitations du boulevard Montmartre ne sont d'ailleurs qu'un incident, elles ne changent pas une situation qui survit à ces troubles, dont les élections dernières, plus que toutes les manifestations tumultueuses, restent la significative et énergique expression.

Il est bien certain en effet que ces élections de 1869, qui résument tout aujourd'hui, ont un caractère nouveau par la manière dont elles se sont réalisées aussi bien que par les résultats qu'elles ont produits. Elles marquent le réveil de la vie publique en France, et sous ce rapport elles ne ressemblent vraiment à aucune des élections qui les ont précédées sous le régime actuel, à aucune de ces paisibles batailles qui se livraient devant un pays indifférent, où le vainqueur, toujours connu d'avance, avait l'air de faire la petite guerre pour son plaisir. Cette fois la bataille électorale a eu cela de particulier qu'elle n'a été rien moins que silencieuse, qu'elle a été sérieusement disputée, que toutes les forces politiques y ont pris part, et que, si le vainqueur est encore le même, les opinions les plus diverses, fût-ce les plus excessives, ont eu après tout une liberté suffisante pour soutenir le combat. Cette animation qui s'est produite et que nous ne connaissions plus depuis dix-sept ans, elle n'a rien d'extraordinaire; elle est la suite naturelle de tout un ensemble de circonstances, elle était facile à prévoir, et elle devait inévitablement prendre ce caractère d'une crise exceptionnelle par une de ces raisons qui dominent tous

les calculs politiques, qui tiennent à la force des choses : c'est que par le fait un pays comme la France ne peut rester indéfiniment endormi. Il peut, dans un moment de lassitude, se dégoûter des orages et des excitations trop violentes d'une vie publique troublée par le déchaînement des passions extrêmes ; il accepte provisoirement le repos, l'inaction politique, et on peut l'amuser alors en lui faisant des boulevards, en multipliant les diversions, les satisfactions matérielles. C'est tout au plus l'affaire de quelque temps. Notre histoire est là tout entière depuis le commencement du siècle. On la voit coupée à des intervalles presque fixes de quinze ans, de vingt ans, par un de ces réveils qui peuvent ne pas dépasser un progrès régulier, si on les saisit à propos, qui conduisent aussi à de véritables révolutions, si on ne les comprend pas. Une génération nouvelle a grandi et entre sur la scène. M. Rouher l'a dit un jour en plein corps législatif, et on l'a pris au mot. Une génération nouvelle se dégage chaque jour du sein du pays; elle n'a connu, celle-là, ni les épreuves de 1848 ni les défaillances de 1851. Elle arrive avec ses instincts nouveaux, avec un irrésistible besoin d'action, impatiente, incohérente, si l'on veut, n'ayant ni l'expérience ni les habitudes régulières de la liberté, mais aspirant justement à conquérir ce qu'elle n'a pas et demandant sa place. Elle veut s'émanciper, elle a le pied leste et l'humeur audacieuse comme ceux qui ont leur chemin à faire, et qu'on le remarque bien, les élections qui viennent de se terminer étaient pour elle la première occasion de se produire. Rien que la présence de cet élément nouveau donnait d'avance à ces élections une importance singulière, et devait leur imprimer un mouvement d'accélération. C'était ainsi déjà lorsque la vie publique était restreinte, lorsque 200,000 ou 300,000 électeurs avaient seuls des droits politiques; qu'est-ce donc lorsque des millions d'hommes vont au scrutin, quand c'est le suffrage universel qui s'ébranle, entraînant le pays dans ses oscillations?

Il y a là certainement un fait nouveau dont on ne s'est pas entièrement rendu compte, même en le prévoyant, et le mouvement a été d'autant plus vif, la transition a pu être d'autant plus agitée, que cette fois ce n'était plus comme dans les élections précédentes depuis vingt ans. L'épreuve s'est faite dans des conditions plus larges, au lendemain des lois qui ont consacré le droit de réunion et émancipé la presse de la tutelle administrative. On jugera ces lois comme on voudra, elles n'ont pas moins été une restitution de liberté. Toutes les opinions se sont retrouvées en présence. On a pu discuter ce qui s'est fait depuis dix-sept ans, réveiller des passions que les optimistes croyaient éteintes, reprendre une à une toutes les questions politiques qui ont ému le pays, agiter des problèmes sociaux qui ne sont certes pas sans péril; ce qu'on n'avait pu dire jusque-là, on l'a dit, et, soyons de bon compte, on s'est même passé des fantaisies qui n'étaient pas toujours de la politique bien

sérieuse. En un mot, une génération nouvelle a trouvé pour se produire des droits nouveaux, limités encore, si l'on veut, mais réels, et de là le caractère des récentes élections, devenues par le fait une sorte de reprise de possession de la scène publique, l'expression tumultueuse et vivace de l'opinion renaissante. Ce mouvement, il ne faut ni le nier ni l'exagérer; il faut en démêler les élémens, il faut, autant que possible, le suivre pas à pas et le surveiller, il faut savoir d'où il vient et où il va. Aujourd'hui la meilleure des politiques, c'est de chercher à se reconnaître et de discerner les courans qui tourbillonnent à la surface du pays.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est la futilité prétentieuse ou brouillonne de certains esprits qui arrivent quand on est déjà depuis longtemps en chemin, quand on a passé les plus mauvais momens, et qui prennent aussitôt l'air de turbulentes mouches du coche. Il semble, à les entendre, qu'ils ont tout fait, et qu'avant eux on ne songeait à rien : c'est de leur propre main qu'ils viennent d'arracher le char de la France de l'ornière où il était embourbé, c'est leur parole qui a offert heureusement les premiers exemples de liberté et de fierté, c'est à eux indubitablement que la France vient de donner raison dans les élections, parce qu'elle a nommé quelques députés qui sont la fleur du nouveau radicalisme. La France, il est vrai, n'a pas nommé tous ceux qu'ils lui présentaient; n'importe, la France se précipite sous leur drapeau, la France est avec eux, et peu s'en faut que nous-mêmes, avec tous les esprits modérés, nous ne soyons tenus de considérer ces étranges polémistes de la dernière heure comme des libérateurs et de leur dire merci! Doucement, on n'est pas des libérateurs à si bon compte, pour quelques épigrammes qui ne sont même pas toujours bien tournées, et nous n'avions pas attendu si longtemps pour savoir qu'il y avait quelque chose à faire. Il y a dix-sept ans que nous nous délivrons jour par jour, non pas, il est vrai, en prétendant tout briser et tout saccager, mais en défendant avec une fidélité invariable la cause des idées libérales et justes, en tenant nos espérances et nos efforts au-dessus des défaillances passagères, en défendant, en ravivant ces notions supérieures de dignité et de liberté sans lesquelles les intelligences s'avilissent, et les sociétés s'énervent. Ce n'est point assurément d'aujourd'hui ni d'hier que tous les esprits sérieux et dévoués à la grande patrie française ont senti le besoin de cette délivrance qui ne s'accomplit pas en un jour. Il y a longtemps qu'ils se sont remis à l'œuvre, faisant un pas quand ils n'en pouvaient faire deux, aidant au progrès lorsqu'ils le pouvaient, réveillant dans le pays le goût des institutions libres, montrant la nécessité des garanties par le danger des omnipotences discrétionnaires. Et si les impatiens, les violens, les impétueux, peuvent parler aujourd'hui, s'ils peuvent se réunir publiquement, défendre leur cause et réussir quelquefois, à quoi le doivent-ils, si ce n'est à ces efforts multipliés, à ce travail patiemment

accompli? Si on n'avait rien dit et si on n'avait rien fait, est-ce que les lois sur la presse et sur les réunions existeraient, et ces élections qui viennent de s'accomplir auraient-elles pris ce caractère d'une renaissance politique?

La vérité est qu'aujourd'hui plus que jamais il y a deux courans distincts, l'un qui veut tout précipiter au risque de tout compromettre, l'autre qui est un mouvement sérieux, profond, suivi, et dont les élections sont jusqu'ici le dernier mot. Voilà la situation d'où il faut partir. Que le radicalisme soit un élément à compter dans le travail actuel du pays, ce n'est pas là ce que nous contestons. Il a sa part dans nos affaires, il a repris son rôle militant, il écrit et il pérore, il est dans son droit. Pour le moment cependant, ses prétentions dépassent son importance, et en définitive à quoi a-t-il abouti, quelle est cette grande part de victoire qu'il revendique dans les élections? Il vient d'échouer à Paris; il a été visiblement battu dans les hommes de son choix et de sa préférence; il a joué la partie, et il l'a perdue. Dans la France entière, sauf sur deux ou trois points, ses candidats n'ont eu qu'un nombre imperceptible de suffrages. Réduit à lui-même, le radicalisme qui se proclame irréconciliable, intraitable, n'a pas réuni peut-être 300,000 voix, et encore parmi ces irréconciliables de la première heure on en voit déjà qui se modèrent singulièrement. Il est certain du moins que la circulaire par laquelle M. Gambetta a enlevé son élection à Marseille n'est plus du même ton que ses discours de Paris; elle est d'un homme parfaitement maître de lui-même et assez pratique, qui sera peut-être utile le jour où il sera devant une assemblée qu'il voudra convaincre. Il devient assez clair aussi que les dernières échauffourées du boulevard Montmartre ne font pas une position facile à ceux des irréconciliables qui voudraient aller trop loin, à moins qu'ils ne bornent leur rôle à faire un bruit inutile. Disons le mot, tout cela est assez factice. Ce qu'il y a de sérieux dans les élections, ce n'est nullement cette victoire partielle, bruyante, du radicalisme sur quelques points de la France. Ce qu'il y a de caractéristique, c'est qu'en dehors des votes appartenant à la démocratie extrême, en dehors des suffrages qui sont restés fidèles à l'administration, il se soit rencontré un nombre immense de voix se ralliant à des candidatures simplement indépendantes, qui, pour n'avoir point réussi, ne comptent pas moins dans le dénombrement moral des forces de la France. C'est par là que les élections dernières se rattachent à ce mouvement dont nous parlions, à ce pacifique progrès d'opinion dont elles sont en quelque sorte le couronnement. On peut distribuer les chiffres, multiplier les nuances et arranger des groupes tant qu'on voudra. Si on analysait impartialement les scrutins du 24 mai et du 7 juin, et si en même temps on observait que, parmi les voix qui ont répondu à l'appel du gouvernement, il en est beaucoup qui ne sont nullement inféodées à une

politique d'immobilité, on découvrirait bien vite que l'immense majorité du pays appartient au libéralisme.

C'est là le sentiment de la nation dans sa nudité, dans sa profondeur. Après le scrutin du 7 juin, comme après le scrutin du 24 mai et encore plus après les troubles du boulevard Montmartre, on peut le dire, la France n'est ni révolutionnaire ni officielle, ni radicale ni administrative; elle ne s'asservit à aucun souvenir, à aucune haine, elle est libérale dans le plus large sens du mot; elle veut reprendre sa marche, elle veut chaque jour faire un pas sans se jeter dans des aventures qui, une fois de plus, la feraient revenir en arrière; elle aspire à voir enfin ses institutions se remettre d'accord avec ses instincts, et on peut ajouter que c'est désormais une condition de paix publique. C'est là pour le moment tout ce qu'on peut constater comme un indice de la politique qui reste à suivre.

Naturellement nous ne savons pas ce que le gouvernement se propose de faire pour dégager une situation plus menacée par des difficultés intimes que par les désordres extérieurs, et il ne le sait peut-être pas bien lui-même encore. Rien ne sera décidé sans doute avant les prochaines délibérations du nouveau corps législatif, qui doit se réunir le 28 juin pour se constituer par la vérification de ses pouvoirs. En attendant, on le pense bien, le gouvernement ne manque pas d'avocats ou de médecins consultans, et parmi ces conseillers en voici un qui, plus que bien d'autres assurément, a toute sorte de titres à son attention; c'est M. de Persigny lui-même, qui dit son mot sous la forme d'une lettre adressée à un ami, lequel s'est hâté, bien entendu, d'en faire part au public. M. le duc de Persigny est un homme de dévoûment et d'esprit qui n'a aucune antipathie contre la liberté, on le sait, pourvu qu'on commence par être d'accord sur toute chose. Pour aujourd'hui, le pétulant ministre qui dirigeait les élections de 1863 se montre rigoureux à l'égard des serviteurs actuels de l'empereur; il trouve que les ministres n'ont pas assez fidèlement, c'est-à-dire assez sévèrement exécuté les lois sur la presse et sur les réunions, qu'ils ont été faibles, irrésolus, pusillanimes, qu'ils ont fait par leur imprudence la popularité de M. Gambetta, enfin que les choses ne vont pas le mieux du monde. Soit, l'état du malade est décrit un peu à la couleur noire et par un homme qui doit bien connaître son tempérament; malheureusement il est assez difficile d'apercevoir ce que propose M. de Persigny, à moins qu'il ne prenne lui-même au sérieux une recette dont on pourrait sourire, si elle ne se présentait sous la garantie d'un personnage de cette marque. Mon Dieu, oui, la recette n'est pas compliquée. La France est le pays du monde le plus facile à gouverner, elle l'a prouvé plus d'une fois; elle se laisse faire sans trop de peine, — à une condition toutefois, « c'est que le gouvernement ait toutes les vertus politiques. » Nous ne voudrions sûrement décourager personne

ni refroidir le zèle de ceux qui ont passé au pouvoir ou qui aspirent à y arriver; mais à ce prix, — la possession de toutes les vertus, — combien est-il de gouvernemens qui auraient mérité ou qui mériteraient de vivre! M. de Persigny nous paraît ressembler à un médecin qui dirait à son malade qu'il faut bien se porter. Il aura sans doute d'autres recettes à communiquer au prochain conseil privé.

C'est parce que malheureusement jusqu'ici ni peuples ni gouvernemens n'ont pu mettre la main sur cet oiseau bleu de « toutes les vertus » qu'on a justement imaginé ces régimes pondérés qui sont une garantie contre les petites vertus, qui ne livrent pas la destinée de tous à la volonté d'un seul ou de quelques-uns, qui empêchent les erreurs irréparables, qui font enfin sortir la loi du choc libre des opinions et des intérêts, de ces discussions parlementaires dont M. de Persigny se montre si naïvement effrayé. M. de Persigny a horreur des Démosthènes, qui ne lui semblent bons à rien, et il ne se console des élections françaises que parce que le suffrage universel a failli en laisser quelques-uns sur la place. Il ne s'agit pas précisément aujourd'hui de tirer l'histoire par les cheveux pour exhiber Philippe de Macédoine et Démosthène; il s'agit de la liberté dans les institutions, de cette liberté qui est le droit des peuples et qui est une sauvegarde pour les gouvernemens eux-mêmes fondés sur ce principe. Ces gouvernemens-là n'ont pas sans doute plus que les autres toutes les vertus; il en est du moins qui font grandement leurs affaires, et l'avantage qu'ils ont, c'est de ne rien brusquer, de préparer les esprits aux transitions les plus difficiles, à la solution des problèmes les plus épineux. Qu'on nous permette une hypothèse fort gratuite : supposez qu'il y eût en Angleterre un gouvernement paternel, doué de « toutes les vertus, » selon l'idéal de M. de Persigny, et que ce gouvernement, dans une inspiration de sa souveraine justice, eût décidé du soir au lendemain l'abolition de l'église d'Irlande; il est infiniment vraisemblable que toutes les passions se seraient soulevées, qu'on en serait bientôt venu aux mains entre Irlandais et anglicans. Depuis un an au contraire, la question se discute de toute façon; elle a été cent fois agitée dans la presse, dans les chambres, dans les *meetings;* elle a été soumise au pays dans les élections, et aujourd'hui, après avoir passé par toutes ces épreuves, elle touche à sa solution par l'effort de toutes les volontés, par la puissance de la délibération publique. Elle ne ressemble pas, il est vrai, à un coup de théâtre, elle n'est pas un don improvisé de la faveur souveraine, elle est la conquête de la raison universelle. Et croit-on que ce fût facile, qu'il n'y eût rien de plus simple que d'imposer une telle révolution, si juste qu'elle fût, au sentiment anglais? Non certes, il a fallu combattre pas à pas, chercher des transactions, préparer la réalisation pratique de cette grande mesure, qui a été la raison d'être du ministère de M. Gladstone, et ce n'est que tout récemment que le bill sur

l'abolition de l'église d'Irlande a été définitivement adopté par la chambre des communes après une suprême tentative pour faire ajourner à trois mois la troisième lecture. M. Disraeli a livré un dernier combat plus par un sentiment d'honneur pour son parti que dans l'espérance de la victoire, et M. Gladstone n'a eu que peu d'efforts à faire pour entraîner la chambre, qui a tranché la question à une majorité de plus de cent voix.

Le bill sur l'église d'Irlande a pourtant encore une résistance à vaincre, celle de la chambre des lords. Les tories, qui sont en force dans la chambre haute, ne demanderaient pas mieux évidemment que d'arrêter au passage une mesure qui froisse tous leurs sentimens. Il y a eu récemment chez le duc de Marlborough une réunion pour décider ce qu'on ferait, et la plupart des membres de cette réunion, lord Derby, lord Cairns en tête, se sont prononcés hautement pour le rejet du bill; mais la chambre des lords, mise en face d'une résolution extrême, ira-t-elle jusqu'à un rejet du bill? Elle n'était pas mieux portée pour la réforme électorale, et elle a fini par l'adopter. Elle n'était pas plus favorable autrefois à la grande réforme de la loi des céréales, et elle n'en vint pas moins à s'y résigner. Agira-t-elle autrement aujourd'hui dans des circonstances analogues et en présence d'une question tranchée d'avance par le sentiment public? Que les chefs du parti tory persistent jusqu'au bout dans leur opposition, qu'ils fassent ce qu'ils pourront pour écarter une mesure dans laquelle ils voient une atteinte à la vieille constitution de l'Angleterre, à la suprématie du protestantisme, c'est assez vraisemblable. Ils prononceront des discours, ils s'armeront de tous les scrupules religieux et nationaux : soit; avec un sentiment plus personnel de conservation, ils feront ce qu'a fait M. Disraeli dans la chambre des communes, ils tiendront sur la brèche le drapeau de leur parti. La question est de savoir si dans la masse de la chambre des pairs beaucoup de membres plus obscurs qui votent sans parler ne se laisseront pas gagner aux conseils d'une modération nécessaire, ne fût-ce que pour ne pas aller au-devant d'un conflit avec la chambre des communes. En définitive, à quoi cela servirait-il? Au point où en sont les choses, une résistance absolue ne serait pour les lords qu'un moyen d'attester leur impuissance. Quand même la chambre haute repousserait le bill dès la première lecture, elle aurait tout au plus gagné quelques semaines. Pour se donner la vaine satisfaction d'un vote hostile, elle rallumerait des discussions passionnées qui tendent à s'épuiser, et elle n'aurait rien résolu. On aurait recours à quelque biais constitutionnel, on ajournerait le parlement pour quelques jours, on ferait aussitôt une autre session, on présenterait de nouveau le bill sur l'Irlande, et la chambre des lords se trouverait encore une fois placée en face d'une question devant laquelle elle serait bien obligée d'abdiquer ses répugnances, sous peine de se mettre en contradiction avec un courant d'opinion irrésistible. La chambre des lords n'est plus en état d'engager de ces redoutables par-

ties; sans rien perdre de son autorité légale, elle n'est plus le grand ressort du gouvernement britannique, et elle sent si bien elle-même sa faiblesse que récemment elle n'a opposé aucune résistance à une proposition de lord John Russell ayant pour objet d'autoriser la reine à créer un certain nombre de pairies viagères en faveur de personnages notables par leur talent ou de fonctionnaires ayant rendu des services au pays. Est-ce que la chambre des lords tendrait à devenir un sénat comme les sénats du continent, comme le sénat qui est sans doute dans l'idéal de M. de Persigny? A un certain point de vue en effet, la mesure proposée par lord John Russell est aussi grave que le bill sur l'Irlande, puisqu'elle fait entrer l'élément démocratique dans l'assemblée demeurée la citadelle de l'aristocratie anglaise. C'est un indice des tendances de l'Angleterre nouvelle; mais la démocratie anglaise aura toujours le frein vigoureux du sentiment individuel, du viril instinct de liberté qui l'accompagne dans toutes ses entreprises.

L'autre jour, à l'heure même où l'on célébrait avec pompe à Florence le centenaire de Machiavel, les Italiens ne se contentaient pas de rendre un platonique hommage au grand et singulier patriote dont le nom est resté un objet de doute parmi les hommes; ils faisaient mieux, ils étaient occupés à montrer dans leurs affaires du moment, dans un incident tout actuel, cet esprit politique qui est une de leurs traditions, dont leurs grands précurseurs d'autrefois leur ont légué l'héritage. La lutte pour l'indépendance commune les avait réunis un instant, la victoire les avait divisés. Le changement de capitale accompli en 1864 avait mis le désarroi dans les opinions en dénaturant toutes les conditions de la politique nationale, en réveillant les animosités locales, en rompant le faisceau des forces par lesquelles s'était accomplie l'émancipation italienne. Turin boudait Florence, et les députés piémontais, séparés de la majorité libérale et conservatrice, vivaient retranchés dans leur mécontentement, ayant tout l'air d'être des irréconciliables, au moins par leur humeur, sinon par leurs opinions. Il en résultait une situation également fausse pour tout le monde, pour les partis, qui ne se combinaient pas par leurs affinités naturelles, qui se trouvaient engagés dans des alliances arbitraires et artificielles, pour les ministères, qui ne savaient jamais sur quoi compter, qui étaient arrêtés à chaque pas dans leur marche. L'opposition semblait puissante, lorsqu'elle ne l'était que par circonstance et par accident; le gouvernement se traînait, craignant toujours de se briser contre des incompatibilités insaisissables, n'osant mettre la main à la seule œuvre désormais vitale et indispensable pour l'Italie, à la réforme de l'administration et des finances. On était en guerre, on ne savait trop pourquoi; on voulait au fond la même chose. Le ministère actuel lui-même, quoique suivi par la majorité depuis deux ans, sentait bien ce qui lui manquait; les hommes qui représentent les diverses nuances d'opinions le sentaient bien aussi, lorsque chez les uns et les autres

naissait la pensée d'en finir de toutes ces divisions, et de là cette dernière modification ministérielle qui, à côté du général Ménabréa et de M. Cambray-Digny, faisait entrer dans le cabinet un des chefs des dissidens piémontais, M. Ferraris, un membre distingué du tiers-parti, ancien lieutenant de Garibaldi en Sicile, M. Mordini, et un des personnages les plus éminens de l'ancienne droite, M. Minghetti.

C'était la victoire d'un véritable esprit politique, d'un sens pratique supérieur, sur des intérêts ou des susceptibilités secondaires. De cette façon, l'éparpillement des opinions cessait, la lutte entre les partis se simplifiait, la majorité, ralliant toutes les fractions dissidentes, se reconstituait dans son intégrité, et le ministère fortifié, mieux assis, pouvait d'une main plus énergique et plus sûre entreprendre la réorganisation administrative et financière du pays, en commençant par soutenir d'un commun effort les plans exposés, il y a deux mois, devant le parlement par M. Cambray-Digny. C'était là l'avantage des derniers changemens ministériels. On pouvait croire du moins qu'on en avait fini pour quelque temps avec les embarras parlementaires nés du fractionnement ou des antagonismes arbitraires des opinions. Point du tout; il se trouve que la question n'est pas aussi complétement résolue qu'on l'avait imaginé d'abord. On s'est aperçu bientôt que, si la pensée d'une reconstitution du ministère fondée sur le rapprochement des partis était juste, elle n'avait peut-être pas été réalisée dans les meilleures conditions et à l'heure la plus opportune, que les malaises n'avaient fait que se déplacer. Le sens des derniers changemens n'a pas été entièrement compris, et c'est maintenant le tour de l'ancienne majorité ministérielle de n'être qu'à demi satisfaite du rôle qu'on lui a donné dans ces évolutions du pouvoir. Il y a eu, en un mot, un certain ébranlement qui n'a pas tardé à se traduire en difficultés inattendues, et la plus grave de ces difficultés s'est élevée justement à propos du système de M. Cambray-Digny, qui était resté le programme du cabinet renouvelé.

Lorsque M. Cambray-Digny déroulait ses plans financiers devant le parlement au mois d'avril, il procédait à grands traits, il exposait l'ensemble d'une situation très difficile, très complexe, qui ne pouvait s'améliorer qu'avec le temps, dans l'espace de cinq ou six années, et qui nécessitait dès aujourd'hui l'emploi d'un certain nombre de moyens pratiques pour arriver au rétablissement assez prompt du paiement en numéraire et à l'extinction graduelle du déficit. Il restait à connaître les moyens pratiques que le ministre italien tenait en réserve. M. Cambray-Digny vient de les révéler aux chambres en leur présentant trois conventions qui ne forment qu'un tout et qui sont pour ainsi dire les ressorts essentiels de son système. L'une de ces conventions transfère, comme en Angleterre, le service de la trésorerie à la Banque nationale, en autorisant cette banque à augmenter son capital et en lui imposant des conditions de garantie. Un second traité sanctionne simplement la fusion de la Banque

nationale et de la Banque toscane. Une dernière convention enfin a trait à la vente des biens ecclésiastiques, et confie cette opération à l'ancienne société des biens domaniaux, agrandie et complétée par l'adjonction du directeur de la Banque nationale et d'une maison française. Ces diverses combinaisons auront pour résultat de conduire au rétablissement prochain du paiement en espèces, et de mettre à la disposition de l'état, sous forme d'avance ou de garantie, une somme de 400 millions qui suffit à ses besoins du moment, en attendant que le déficit disparaisse peu à peu par le mouvement naturel des choses. Or ce sont justement ces projets qui sont devenus un prétexte de divisions nouvelles, de dissidences assez vives. Ils ont été représentés comme livrant l'état à un grand établissement financier, comme portant atteinte au principe de la liberté des banques. Le comité privé de la chambre s'est montré récalcitrant; la commission nommée pour formuler des propositions est manifestement hostile, et la question reste en suspens. Ce n'est pas tout, au milieu de ces malaises a éclaté d'une façon imprévue un incident des plus délicats, qui a mis en ébullition tout le monde parlementaire : c'est une accusation de corruption lancée contre un député ministériel à l'occasion de l'affaire des tabacs. Cette accusation s'est produite d'abord dans un petit journal de Milan, qui a été condamné comme diffamateur par les tribunaux; du journal, elle a passé dans la chambre, où elle a provoqué une demande d'enquête. Un des chefs de la gauche, M. Crispi, a pris une attitude mystérieuse, prétendant connaître des faits qu'il ne pourrait révéler qu'à une commission parlementaire. L'enquête est devenue inévitable, elle a été réclamée par tout le monde. Il en est résulté, au lendemain même de la reconstitution du ministère, une situation tendue, embarrassée, moins nette que jamais. Pour ce qui est de l'enquête, elle n'est point une difficulté pour le cabinet, elle a fourni au contraire à la majorité une occasion de se rallier. Quant aux projets financiers, c'est une autre affaire, c'est la question épineuse.

A ne voir que la logique apparente des choses, l'opposition qui s'est révélée pourrait conduire certainement à un conflit entre la chambre et le gouvernement, et un vote hostile pourrait conduire à une crise ministérielle ou à une dissolution du parlement; mais les Italiens ont cela de bon qu'ils ne tiennent pas absolument à être logiques, qu'ils savent s'arrêter sans aller jusqu'au bout des difficultés, et en fin de compte M. Cambray-Digny, battu dans un comité privé, pourrait bien retrouver la victoire dans la discussion publique. Dans tous les cas, la pensée qui a présidé à la dernière reconstitution du ministère italien ne resterait pas moins une pensée juste, patriotique, faite pour rallier tous les esprits sérieux et prévoyans. Ce rapprochement des partis qui s'est opéré ne peut rester en chemin; c'est une garantie, c'est pour l'Italie le meilleur moyen de se préparer à la solution de toutes les questions intérieures ou extérieures. Et maintenant, de notre côté, allons-nous envoyer un nouveau

ministre à Florence? Si, comme on le dit, le général Fleury doit aller prochainement en Italie remplacer M. de Malaret, est-il chargé de mettre la main à des négociations secrètes qui toucheraient à des intérêts européens ou de préparer le rappel de notre corps d'occupation de Rome? Les négociations secrètes, s'il y en a, n'ont pas besoin de la présence du général Fleury en Italie, et le retour de nos troupes, campées encore à Civita-Vecchia, est probablement assez arrêté désormais dans la pensée du gouvernement français pour qu'il ne reste plus rien à faire. Il ne serait point impossible que le grand-écuyer de l'empereur, qui a été longtemps un personnage essentiel, allât à Florence tout simplement parce que sa position est devenue difficile aux Tuileries, surtout après la lutte que son beau-père, M. Calley Saint-Paul, vient de soutenir contre l'administration pour se faire nommer député dans la Haute-Vienne. C'est le général Fleury lui-même, dit-on, qui, par des raisons toutes personnelles, aurait demandé à être envoyé à Florence, et l'empereur aurait trouvé cet éloignement naturel lorsqu'on aurait trouvé une situation nouvelle pour M. de Malaret. C'est là peut-être l'unique secret, la grande portée politique de cette nomination devenue vraisemblable, et Florence est un assez brillant exil pour ceux qui ne peuvent plus rester à Paris.

Comment se font ou se défont les monarchies constitutionnelles, problème étrange de l'histoire contemporaine et surtout de l'histoire de ces contrées du midi où les révolutions sont à la fois plus fréquentes et moins profondes que dans tous les autres pays de l'Europe. En Espagne, il s'agit de savoir de quelle façon cette monarchie se relèvera et avec quel roi nouveau ou quelle dynastie nouvelle elle renaîtra; en Portugal, il ne s'agit plus que de savoir comment elle se maintiendra au degré d'affermissement et de sécurité où elle est arrivée. Elle a triomphé en effet, cette monarchie constitutionnelle portugaise fondée, il y a bientôt quarante ans, par dom Pedro et léguée en héritage à sa fille dona Maria; elle a aujourd'hui la vie facile. Elle a sans doute encore ses petites crises, ses apparences de coups d'état, comme on l'a vu récemment à propos d'une loi électorale dictatorialement décrétée, ses ombres d'insurrections militaires: en somme, elle n'est pas menacée, et elle ne menace sérieusement aucune des libertés publiques, elle se concilie avec tous les droits du pays; mais avant d'en venir là, elle a passé par des bourrasques où elle a failli plus d'une fois disparaître. Elle a traversé durant près de vingt années toutes ces épreuves, révolutions de la rue, insurrections militaires, dont un ancien ministre de Belgique à Lisbonne, M. le comte Goblet d'Alviella, vient de raconter l'instructive histoire dans un livre sur *l'Établissement des Cobourg en Portugal et les débuts d'une monarchie constitutionnelle.*

Ce prince même de Cobourg, mari de dona Maria, qui a été plus tard populaire et qui l'est encore, à qui l'Espagne offrait récemment une couronne, ce prince dom Fernando peut se vanter d'avoir eu des déboires.

Il n'arrivait en Portugal que pour devenir un objet de méfiance universelle, pour être un prétexte de révolution. On lui disputait la moindre prérogative, on le traitait en étranger, on l'abreuvait d'avanies. Lorsqu'il a été régent après la mort de la reine, on n'a plus vu en lui que le prince affable, libéral et bien intentionné. Il avait eu à faire sa position. Dans cet apprentissage de la royauté, il avait trouvé, il est vrai, un conseiller prudent qui le dirigeait de loin; c'était son oncle de Belgique, le roi Léopold Ier lui-même. Celui-là était un maître en fait de monarchie constitutionnelle, et ses lettres sur les affaires portugaises sont un des attraits du livre de M. Goblet d'Alviella. Le roi Léopold savait comment il faut se conduire avec les hommes et avec les choses, avec les ambitions comme avec les intérêts, et il recommandait surtout de ne rien faire par la force des armes, de se familiariser avec le pays, « de se mettre bien en tête que les choses nécessaires pour constituer un gouvernement monarchique doivent être conquises par la voie constitutionnelle. » Le souverain belge se montre dans ses lettres tel que le peint à son tour M. Émile de Laveleye dans un portrait qu'on a pu lire ici et que l'auteur a joint à un intéressant recueil d'*Études et essais*. C'est le roi Léopold tout entier, fondateur pour sa part d'une monarchie constitutionnelle qui lui survit, homme d'état européen par son influence, par ses conseils, par l'ascendant d'un esprit sagace et avisé. Ces histoires sont toujours instructives pour ceux qui cherchent la solution de cet éternel problème de l'alliance de la liberté et de l'ordre au sein de nos sociétés agitées.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE.

ANNUAIRE DE 1869.

On sait qu'il s'est formé à Paris l'année dernière une société libre des agriculteurs de France, pour reprendre la tradition de l'ancien *Congrès central d'agriculture,* supprimé après 1851. Cette société vient de publier son premier annuaire; on y trouve la liste des membres, qui dépassent aujourd'hui 2,500, et le compte-rendu de la première session. La liste des souscripteurs montre que les hommes les plus connus par leur attachement à l'agriculture ont tenu à honneur d'y figurer. La société a choisi M. Drouyn de Lhuys pour président. En cette qualité, M. Drouyn de Lhuys a écrit lui-même la préface de l'annuaire; il y raconte l'histoire de la fondation de la société, et y fait ressortir le but patriotique qu'elle se propose. On a voulu réunir en un seul faisceau, pour leur donner plus de force, les intérêts agricoles, et les habituer à se défendre

eux-mêmes. C'est le plus grand effort qu'ait encore fait parmi nous l'esprit d'association.

La réunion générale s'est ouverte à Paris le 16 décembre dernier; elle n'a duré qu'une semaine. Cinq ou six cents membres y ont pris part, et parmi eux il s'en trouvait qui étaient venus des départemens les plus éloignés. Plus de 80 comices ou sociétés d'agriculture de province y avaient envoyé des délégués. Les deux premières séances ont été absorbées par le vote des statuts et les élections; les discussions sont venues après. Quoique nécessairement fort sommaires, elles suffisent pour donner au compte-rendu qui les résume un sérieux intérêt. Ce compte-rendu a près de 600 pages. La société s'était divisée pour l'ordre de ses travaux en dix sections; les conclusions, préparées d'avance par les sections, étaient portées ensuite à l'assemblée générale et mises aux voix.

La première section, agriculture proprement dite, a saisi l'assemblée générale de deux rapports, l'un sur les engrais, et l'autre sur le labourage à vapeur. L'assemblée a émis sans discussion des vœux pour la suppression de tous droits d'entrée sur les matières fertilisantes, pour l'abaissement des tarifs des chemins de fer en ce qui concerne le transport de ces matières, pour une étude approfondie des moyens de conserver les engrais des villes et de les rendre à l'agriculture; elle a décidé en outre qu'elle fonderait un prix pour le meilleur mémoire sur les moyens pratiques d'utiliser ce qu'on appelle l'engrais humain. Le rapport sur le labourage à vapeur proposait d'établir aux frais de la société un concours public de machines à labourer; on a évalué à mille le nombre des machines de ce genre qui fonctionnent aujourd'hui dans les îles britanniques, tandis que la France en est encore aux essais. Cette proposition a rencontré d'autant plus de faveur que la première idée de la *Société des agriculteurs de France* est née précisément dans un semblable concours, organisé en 1867 au moyen de souscriptions volontaires après l'avortement de l'exposition agricole de Billancourt.

La seconde section, économie du bétail, s'est occupée d'abord du typhus contagieux des bêtes à cornes qui a fait récemment tant de ravages dans les pays voisins; l'assemblée a approuvé les moyens de défense employés par le gouvernement et consacrés par la loi de 1866, en y ajoutant un vœu formel pour le maintien du principe de cette loi qui accorde une indemnité des trois quarts de la valeur aux propriétaires des animaux abattus pour cause d'utilité publique. Un autre rapport a provoqué une vive opposition; il s'agissait d'organiser à Paris en 1870, par les soins de la société, un concours d'animaux reproducteurs de toutes les espèces domestiques. Les questions délicates que soulèvent les concours d'animaux, surtout quand ils ont leur siége à Paris, ont mis en présence les opinions les plus opposées. La proposition a été renvoyée à une commission. L'assemblée a émis ensuite le vœu que les sels dénaturés pussent être employés francs d'impôts à l'alimentation du bétail.

La troisième section, viticulture, a demandé le remaniement de l'impôt des boissons et la suppression ou la diminution des droits d'octroi sur les mêmes produits. Ces conclusions ont été adoptées après une discussion brillante. La section a invité en outre le gouvernement à poursuivre la diminution des droits perçus dans les pays étrangers sur les vins et eaux-de-vie de France, et elle a demandé que les vins étrangers qui contiennent une forte proportion d'alcool fussent soumis, à leur entrée en France, à l'impôt qui frappe nos propres vins quand ils sont alcoolisés. Le corps législatif vient de donner satisfaction à ce dernier vœu, inspiré par un sentiment d'équité; sous ce rapport, la session de la Société des agriculteurs a déjà eu un résultat positif. L'assemblée a chargé une commission d'étudier la nouvelle maladie de la vigne qui vient de se déclarer dans le midi.

La quatrième section, sylviculture, n'a présenté qu'un rapport sur le reboisement et le gazonnement des montagnes. On y a constaté les bons effets des deux lois de 1860 et 1864, et on en a conclu que les ressources affectées au reboisement devraient être accrues, sans cependant les emprunter à des aliénations ou à des coupes extraordinaires des bois de l'état. L'assemblée s'est associée à ces idées, recommandant à l'administration des forêts, chargée de l'opération du reboisement, d'employer les procédés les plus simples et les plus économiques.

La cinquième section, horticulture, n'a eu aucun rapport prêt à temps pour être soumis à l'assemblée générale. Il en a été de même de la septième section, industries agricoles, et de la huitième, sériciculture.

La sixième, mécanique et génie rural, a proposé de généraliser le concours des machines à labourer en l'étendant à toute sorte d'instrumens agricoles. Il ne s'est pas élevé contre les expositions de machines les mêmes objections que contre les expositions d'animaux; seulement il n'y a eu rien de fixé pour l'époque et le lieu du premier concours; on a voulu se donner le temps d'étudier les moyens d'exécution. Un rapport sur les irrigations a soulevé des questions de propriété qui ont décidé le renvoi à une commission. Les conclusions en faveur du desséchement et de la mise en culture des lais et relais de la mer ont passé sans difficulté, ainsi que la proposition d'encourager par des récompenses l'établissement d'entrepreneurs ruraux pour répandre dans les campagnes l'usage des machines.

La neuvième section, économie et législation rurales, a présenté à elle seule sept rapports; elle a demandé : 1° qu'on revienne à la loi de 1824, qui favorisait les échanges de parcelles; 2° que le droit proportionnel d'enregistrement sur les baux à ferme soit supprimé et remplacé par un droit fixe modique; 3° qu'une révision de la législation facilite les abornemens généraux par communes ou sections de communes, sur le modèle de ceux qui ont réussi dans les départemens de la Meuse et de la Moselle; 4° que des lois spéciales soient rendues sur les besoins les

plus pressans de l'agriculture sans attendre la confection du code rural, qui peut encore subir de longs retards; 5° que les articles 2102 et 2076 du code civil soient modifiés dans un sens plus favorable à la culture, et que, dans la création d'établissemens de crédit rural, on s'abstienne de faire intervenir la garantie de l'état et le concours de ses agens; 6° qu'aucune réglementation législative ne gêne la liberté des conventions entre les propriétaires et les métayers, et que les métayers aient une part dans les récompenses accordées aux travaux agricoles; 7° qu'on remette en vigueur la loi de 1851, qui instituait une représentation élective de l'agriculture. Toutes ces propositions ont eu l'assentiment général, à l'exception de la modification de l'article 2102, qui a été rejetée après un débat assez vif, mais un peu en dehors du sujet. La question des chemins ruraux et la question générale du crédit agricole ont été renvoyées à des commissions. Un membre a fait une tentative pour saisir l'assemblée générale de la discussion sur le libre échange à propos du traité avec l'Angleterre. Cette question, qui passionnait autrefois les agriculteurs, a été écartée d'un commun accord.

Enfin la dixième section, enseignement agricole, a fait émettre des vœux pour le rétablissement de l'ancien Institut national agronomique avec les changemens dont l'expérience a démontré l'utilité, pour l'augmentation du nombre des écoles régionales, pour la création d'une ferme-école basée sur la participation des élèves aux bénéfices de l'exploitation, pour le développement des orphelinats agricoles, pour la multiplication des *stations* d'essais à l'imitation des établissemens allemands du même nom et de celui qui vient de se fonder à Nancy. Ici encore, les vœux de la société ont déjà reçu un commencement d'exécution. Un amendement au budget signé par cent quarante-six députés, c'est-à-dire par la majorité de la chambre, a été présenté au corps législatif dans l'intérêt de l'enseignement agricole; le ministre a pris l'engagement de s'en occuper, et l'amendement a été retiré par les signataires.

Ces votes montrent bien l'esprit qui a régné dans cette assemblée improvisée. Elle n'a eu qu'une seule pensée, la prospérité de l'agriculture nationale. Étrangère à tout esprit de parti, elle a fait preuve d'autant de modération que d'indépendance. On a donc peine à comprendre pourquoi le ministère de l'intérieur lui fait encore attendre l'autorisation dont elle a besoin. Cette hésitation inexplicable a déjà eu un résultat fâcheux pour le gouvernement. La société avait annoncé l'intention de provoquer des congrès régionaux dans les provinces. Elle a dû y renoncer, faute de l'autorisation préalable. Les principaux agriculteurs de plusieurs régions se sont alors réunis spontanément, et ont organisé eux-mêmes des congrès en vertu de la loi sur les réunions. Le plus important vient de se tenir à Lyon; M. Drouyn de Lhuys, président de la société, invité à s'y rendre, a été élu président du congrès, ce qui ne laisse au-

cun doute sur le sens de cette manifestation locale. La réunion de Lyon a été presque aussi nombreuse que l'assemblée générale, les discussions ont duré trois jours avec autant de liberté que d'éclat. Le préfet du Rhône, collègue de M. Drouyn de Lhuys au sénat, s'y est en quelque sorte associé en assistant à l'une des séances, et en félicitant l'agriculture dans un discours public d'avoir voulu « faire elle-même ses affaires. »

En présence de pareils faits, l'autorisation ne peut tarder bien longtemps. Toutes les difficultés ne seront pas encore aplanies pour la nouvelle société. Il lui reste fort à faire avant d'acquérir l'importance de la *Société royale d'agriculture d'Angleterre,* qui compte 5,000 membres pour un territoire égal au quart de la France. Naturellement la plupart des premiers souscripteurs appartiennent à la région dont Paris est le centre; outre que cette région est la plus riche, ceux qui l'habitent viennent à tout moment à Paris pour leurs affaires, et ont l'habitude de s'y réunir. A mesure qu'on s'éloigne de Paris, le nombre des adhérens diminue, et dans l'assemblée générale tout le monde a pu remarquer un sentiment de défiance prononcé contre l'influence prépondérante de la région parisienne. La société avait voulu y répondre en instituant les congrès régionaux : ce n'est peut-être pas assez. Quelques membres avaient proposé de diviser la société elle-même en sections régionales; cet amendement a été rejeté comme n'étant pas assez étudié : il contient peut-être une idée féconde. Il a déjà été entendu que le conseil d'administration serait composé de trois membres par région; dans la précipitation d'une première réunion, cette nomination a dû être faite par l'assemblée générale; ne pourrait-on pas remettre à l'avenir aux régions elles-mêmes le droit de nommer leurs représentans dans le conseil?

Les adhésions seraient certainement plus nombreuses, si chaque région pouvait se constituer à part avant de se fondre dans la grande unité. Le congrès de Lyon a fait faire un grand pas; la seconde série des concours régionaux au mois de juin amènera sans doute de nouveaux incidens. L'Association normande, qui réunit depuis trente ans les cinq départemens de l'ancienne Normandie, montre comment pourraient s'établir et fonctionner ces sociétés régionales. L'Association bretonne a donné un autre exemple. Il est question en ce moment d'en fonder une à Aix pour les départements de l'ancienne Provence. Les autres parties de la France ne voudront probablement pas rester en arrière. La Société des agriculteurs prendrait alors une forme fédérative, la seule qui puisse donner une large satisfaction à tous les intérêts.

L. DE LAVERGNE.

L. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-UNIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIXe ANNÉE.

MAI — JUIN 1869

Livraison du 1er Mai.

L'Aventure de Ladislas Bolski, troisième partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 5

La Science et la Conscience. — Les Physiologistes, par M. E. VACHEROT, de l'Institut. 56

Exploration du Mékong. — II. — Les forêts d'Attopée, les sauvages et les éléphans, par M. L.-M. de CARNÉ. 86

Mme de Rochefort, sa famille et ses amis. — II. — Le marquis de Mirabeau et le duc de Nivernois, par M. Louis de LOMÉNIE. 115

L'Espagne et l'esclavage dans les îles de Cuba et de Porto-Rico depuis la révolution de 1868, par M. Augustin COCHIN, de l'Institut. 158

Ahmed le fellah, dernière partie, par M. Edmond ABOUT. 185

Peintres et sculpteurs. — M. Henri Lehmann et ses peintures au palais de justice de Paris, par M. Henri DELABORDE. 220

Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 244

Essais et Notices. 256

Livraison du 15 Mai.

Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie, seconde partie. — I. — La Seconde Déposition de Chrysostome, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut. 257

L'Aventure de Ladislas Bolski, quatrième partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 295

Philosophie et Religion. — Un Apologiste chrétien au XIXe siècle, par M. Paul JANET, de l'Institut. 334

La Serbie au xixe siècle. — VI. — Le prince Michel Obrenovitch, le prince Kara-Georgevitch, le rappel de Milosch et sa mort, dernière partie, par M. Saint-René TAILLANDIER. 368
Un diplomate anglais de la fin du siècle dernier, souvenirs sur les cours du nord, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE. 406
Le Spiritualisme dans la science, essai d'une nouvelle métaphysique, par M. Auguste LAUGEL. 441
La Grèce en 1869, son avenir par les alliances et dans les travaux de la paix, par M. Émile BURNOUF. 458
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 483
Revue dramatique. — *Julie*, de M. Feuillet, *Le Post-scriptum*, de M. Augier, *Le Filleul de Pompignac*, par M. F. de Lagenevais. 495
Essais et Notices sur quelques publications. 505

Livraison du 1er Juin.

L'Aventure de Ladislas Bolski, dernière partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 513
Impressions de voyage et d'art. — VI. — Leyde, l'hôtel de ville de Harlem et Rembrandt, Utrecht et les frères moraves, dernière partie, par M. Émile MONTÉGUT. 555
La nouvelle Philosophie de la Nature. — L'atome et l'esprit, par M. Charles LÉVÊQUE, de l'Institut. 597
Le Clan du vol a Paris, ses catégories et ses refuges, par M. Maxime DU CAMP. 627
Une Énigme de l'histoire. — La captivité de Jeanne la Folle d'après des documens nouveaux, par M. K. HILLEBRAND. 663
L'Allemagne depuis la guerre de 1866. — X. — Les luttes confessionnelles a propos du Concordat en Autriche, par M. Émile de LAVELEYE. . . . 691
Le Salon de 1869, par M. Edmond ABOUT. 725
Les Saisons, poésies par M. André THEURIET. 759
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 769
Essais et Notices. 781

Livraison du 15 Juin.

Pierre qui roule, première partie, par M. George SAND. 785
Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie. — II. — Le second exil de Chrysostome, la mort d'Eudoxie et le triumvirat de l'église d'Orient, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut. 828
Les Agitations ouvrières et l'*Association internationale des travailleurs*, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut. 871
Le Sentiment religieux et sa valeur en philosophie, a propos de deux livres récens de philosophie religieuse, par M. Albert RÉVILLE. 903
L'Archipel des Philippines et la piraterie, récit de mœurs et de voyage, par M. Edmond PLAUCHUT. 932
L'Œuvre de l'exil. — 1852-1869. — *L'Homme qui rit*, de M. Victor Hugo, par M. Louis ÉTIENNE. 965
Le Territoire d'Aliaska et les Colonies du nord-ouest de l'Amérique, par M. H. BLERZY. 997
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1021
Essais et Notices. — La Société des agriculteurs de France, par M. L. de LAVERGNE, de l'Institut. 1034

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL MARITIME DE SUEZ

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'Administration de la Compagnie universelle du Canal maritime de Suez a l'honneur de prévenir MM. les Actionnaires qu'ils sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, le 2 Août prochain, en vertu des articles 46, 47, 56 et 57 des statuts.

Pour assister ou se faire représenter à l'assemblée, les Actionnaires, propriétaires de vingt-cinq actions nominatives ou au porteur, doivent justifier au domicile administratif de la Société, *Square Clary*, 9, *à Paris*, du dépôt dans la Caisse centrale ou chez un des Correspondants de la Compagnie en France et à l'étranger, de leurs titres libérés de 500 francs.

Cette justification doit être faite au moins cinq jours avant la réunion. Cette disposition est de rigueur.

L'Assemblée aura lieu le **Lundi 2 Août 1869**, à trois heures du soir, à la SALLE HERZ, *rue de la Victoire*, 48, *à Paris*.

Le Secrétaire général de la Compagnie,
P. MERRUAU.

CHEMIN DE FER INTÉROCÉANIQUE DE HONDURAS

(AMÉRIQUE CENTRALE)

Comme il était facile de le prévoir, le succès de la souscription aux Obligations émises par le gouvernement de Honduras pour l'achèvement de la ligne ferrée qui doit relier les deux Océans Atlantique et Pacifique, a justifié toutes les prévisions. Nous reviendrons sur ce sujet dans une prochaine étude. C. LEGRAND.

HUMANN, 83, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, *Tailleur des Princes et de la Noblesse*. — SPÉCIALITÉ D'AMAZONES.

LE CHRIST BUSTE D'APRES UN CAMÉE AUTHENTIQUE (*Médaille d'or* de sa S.S. PIE IX). 1/3 de la grandr nature; bronze, **60 fr.**, en stéarine, **10 fr.** — Dessin sur acier, 1 fr. T. P. — ***LA VIERGE***, d'après S. Luc, même prix. — S'adr. 83, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, à **M. Van Clef.**

MACHINES A COUDRE pour familles et pour ateliers.
CALLEBAUT, inventeur-constructeur, 105, BOULEVARD SÉBASTOPOL. Paris.

JOURNAL DES ÉCONOMISTES

REVUE MENSUELLE

DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE ET DE LA STATISTIQUE.

« A periodical which has no rival as a medium of discussions confined exclusively to questions which can be solved only by the aid of economic science, in the highest acceptation of that term.» — THOMAS TOOKE, *On the Bank Charter Act.*

La vingt-huitième année du JOURNAL DES ÉCONOMISTES a commencé avec le numéro de janvier 1869. Il est peu de recueils qui aient vécu un si long laps de temps, plus du quart d'un siècle, et qui aient conquis graduellement une autorité plus considérable. C'est en France et à l'étranger, partout où la civilisation moderne se développe régulièrement, la Revue *économique* la plus consultée et le fondement de toutes les bibliothèques d'étude. Le JOURNAL DES

ECONOMISTES doit la faveur dont il jouit dans le monde de la science et des affaires à la valeur personnelle de ses nombreux rédacteurs et à la variété comme au choix de ses articles. Tous les sujets qui occupent l'attention publique y sont traités par les écrivains les plus compétents, et ce qui ajoute un grand prix à tant d'excellentes études de théorie et de pratique, c'est que le journal est l'organe de la *Société d'économie politique* dont il publie tous les mois les discussions. On sait que cette Société compte parmi ses membres des hommes d'Etat de tous les partis, des publicistes éminents et la plupart des personnages distingués de la politique spéculative.

La Revue publie régulièrement : — *Des Articles de fond sur toutes les questions à l'ordre du jour, touchant l'Économie sociale, les Finances, l'Administration, l'Agriculture, l'Industrie, le Commerce, la Politique commerciale;* — *Des Études, Mémoires ou Notices historiques, biographiques, statistiques, relatives à ces mêmes questions* ; — *Une Revue des Travaux de l'*Académie des Sciences morales et politiques; — *Le Compte rendu des discussions mensuelles de la* Société d'Economie politique; — *Un Bulletin contenant les documents financiers, statistiques, administratifs, etc.*; — *Une Revue des Publications étrangères;* — *Une Revue des* Congrès *et des* Sociétés étrangères ; — *Une Bibliographie donnant l'analyse des ouvrages concernant la Science économique, publiés tant en France qu'à l'étranger;* — *Un Bulletin bibliographique régulier des ouvrages parus en France et à l'Etranger;* — *Une Chronique des faits et des événements économiques.*

Le JOURNAL DES ÉCONOMISTES, revue mensuelle de la science économique et de la statistique, paraît le 15 de chaque mois. Les abonnements partent du 15 juillet et du 15 janvier. Le prix de l'abonnement est de 36 fr. par an pour la France, la Belgique, l'Angleterre et l'Italie (pour les autres pays étrangers, la surtaxe en plus). On s'abonne à la librairie GUILLAUMIN et Cᵉ, 14, rue Richelieu, à Paris.

La Librairie GUILLAUMIN et Cᵉ, spéciale pour les ouvrages d'Économie politique, de Statistique, de Finances, de Droit des gens, etc., publie avec le JOURNAL DES ÉCONOMISTES, la COLLECTION DES PRINCIPAUX ÉCONOMISTES, la COLLECTION DES ÉCONOMISTES CONTEMPORAINS, la BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES, le DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, le DICTIONNAIRE UNIVERSEL DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION, etc.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIENNE

Administration : 13, rue Neuve-des-Capucines.

La Société générale algérienne reçoit des capitaux en dépôt.

La Société délivre des carnets avec chèques pour les comptes courants à disponibilité, ou des bons de caisse à échéance fixe.

Le taux d'intérêt est actuellement ainsi fixé :

1° Pour les comptes courants avec chèques	2 0/0
2° Pour les bons de caisse de 3 à 6 mois	2 1/2 0/0
3° Pour les bons de caisse de 7 mois à 1 an	3 0/0
4° Pour les bons de caisse de 13 mois à 18 mois	4 0/0
5° Pour les bons de caisse de 19 mois à 3 ans	5 0/0

Le conseiller d'Etat, président de la Société générale algérienne,
L. FREMY.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE I. R. P. DU CRÉDIT FONCIER D'AUTRICHE

Résumé du rapport présenté à l'assemblée générale des actionnaires tenue à Vienne le 18 mars 1869.

Les nombreuses entreprises qui ont donné, pendant l'année 1868, de grands bénéfices à la plupart des établissements de banque, sont restées sans influence directe sur les résultats de la Société, car le cercle si exactement limité de ses opérations, comme l'exige la nature des établissements de crédit foncier, ne lui permet que rarement de prendre part à des entreprises de ce genre. La situation de ses affaires n'en est pas moins prospère, ainsi que le prouve les chiffres suivants :

A la fin de l'année 1868, le montant des lettres de gage en circulation, émises par la Société, était, non compris *la valuta*, de 237,895,600 fr. — Le montant des lettres de gage argent à 50 ans, en circulation à la fin de 1867, était de 49,413,750 fr. : comme il en a été vendu en 1868 (déduction faite des rachats), pour 13,395,000 fr., le total, fin 1868, s'élevait à 62,808,750 fr., qui, par suite d'annulations et de remboursements, se trouve être définitivement de 61,179,500 fr. — Les propriétés hypothéquées représentent, d'après l'évaluation modérée faite lors de l'accord des prêts, une valeur de 103,842,000 fr. — Au 31 décembre il restait dû en totalité sur les annuités payables en argent 353,281 fr. dont 137,083 fr. sur les semestres antérieurs et 216,198 fr. sur le semestre au 1ᵉʳ octobre expirant le 1ᵉʳ avril 1869, dont la totalité des annuités à recevoir se montait à 1,639,732 fr. 50 c.

LA NATIONALE

Compagnie

D'ASSURANCES SUR LA VIE

Rue de Grammont, 13, Paris.

GARANTIE : 90 Millions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. BOURCERET (F.), ancien Banquier, Propriétaire, Président du Conseil.

MM. ADMINISTRATEURS :

LA PANOUSE (le comte DE), propriétaire ;
DAVILLIER (HENRY), ancien Président de la Chambre de commerce de Paris, Régent de la Banque de France ;
GERMINY (le comte CHARLES DE), Sénateur, Gouverneur honoraire de la Banque de France ;
LEFEBVRE (FRANCIS), ancien banquier, Régent de la Banque de France ;
MOREAU (FRÉD.), Négoc., Membre du Conseil d'Escompte de la Banque de France ;
PILLET-WILL (le comte), Banquier, Régent de la Banque de France ;
MALLET (HENRI), de la maison MALLET frères et Ce, Banquier ;
HOTTINGUER (le baron RODOLPHE), Banquier, Régent de la Banque de France ;
ANDRÉ (ALFRED), de la maison MARCUARD, ANDRÉ et Ce, Banquier ;
DE WARU (A.), Régent de la Banque de France ;
ROTHSCHILD (le baron GUSTAVE DE), Banquier ;
ARCHDÉACON (EDMOND-ALEXANDRE), ancien Agent de change ;
LUTSCHER (ANDRÉ), de la maison HENTSCH-LUTSCHER et Ce, Banquier ;
CLAUSSE (GUSTAVE), Propriétaire.

MM. CENSEURS :

DEMACHY, de la maison F. A. SEILLIÈRE, Banquier ;
HARTMANN (HENRI), Manufacturier ;
LE LASSEUR, de la maison PÉRIER frères, Banquier.

DIRECTEUR : M. J. ONFROY, ancien Négociant, Membre du Conseil municipal de la ville de Paris.

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS.

RENTES VIAGÈRES.

CITÉ des Imprimeurs - PLANCHE IMPR. Boulevard des Italiens N° 24. RUE LAFFITTE N° 5 ET 7.

TRAITÉ PRATIQUE DES MALADIES DES YEUX, par le Docteur **FANO**, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. 2 vol. in-8°. 152 *figures intercalées* dans le texte et 20 *dessins en chromo-lithographie*. Prix : 17 fr. Librairie DELAHAYE, *place de l'École-de-Médecine*, Paris.

Nous insistons auprès de toutes nos lectrices, pour qu'elles exigent chez tous leurs fournisseurs qu'on leur montre les nouvelles cages THOMSON, à DOUBLE TOURNURE pour les modes actuelles.

POUGUES SOURCE **BERT** *Eau minérale acidule, gazeuse, alcaline-calcique et ferrugineuse.*
Souveraine contre les *dyspepsies*, la *gastralgie*, et la *pléthore abdominale ;*
Sans rivale dans le *Catarrhe de vessie*, la *néphrite*, la *gravelle*, la *goutte*, et le *diabète ;*
Précieuse enfin dans la *Chlorose*, *l'Anémie* et les *maladies* des *femmes*.
Direction médicale : Dr FÉLIX ROUBAUD. — Chez tous les *Pharmaciens*, et à POUGUES (*Nièvre*), au gérant de la Compagnie Fermière.

Nous ne saurions trop recommander la Maison de M. Auger : **A la Caravane**, *194 rue Saint-Honoré (en face l'église Saint-Roch)*. Cette maison connue depuis longtemps pour l'excellence de ses chocolats, dit **Chocolat Guillier**, mérite d'attirer l'attention des consommateurs. L'attention apportée à l'achat des matières premières et les soins mis à la fabrication de chacune des espèces de ces chocolats, forment un aliment qui réunit toutes les qualités qu'exige la santé et le goût le plus délicat. La Maison Auger a tenu à justifier sa désignation : A LA CARAVANE, en ne livrant à la consommation que des **Thés de première choix**, car si le thé n'est pas encore devenu en France un objet de grande consommation comme il le mérite par ses propriétés toniques et stimulantes c'est que l'on ne trouve généralement dans le commerce que des qualités communes et à des prix élevés. Pour qu'il devienne d'un usage général, il faut que la qualité en soit supérieure et le prix modéré. C'est à quoi s'est attachée la maison *de la Caravane*. Nous recommandons surtout son **Thé noir Pechao et Souchons** *mélangés à 8 fr. le demi kilo.*

PAR AN 25 FRANCS
6 mois, **13** f.
3 mois, **7** f.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE

DE LA FERME ET DES MAISONS DE CAMPAGNE
DE L'HORTICULTURE
DE L'ÉCONOMIE RURALE ET DES INTÉRÊTS DE LA PROPRIÉTÉ
FONDÉ ET DIRIGÉ PAR **J.-A. BARRAL**

CONSEIL DE DIRECTION SCIENTIFIQUE, POLITIQUE ET AGRICOLE :
MM. J.-A. Barral, Bella, Casanova, Gareau, de Gasparin, de Kergorlay, Léonce de Lavergne.

PAR AN 25 FRANCS
Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Le Journal de l'Agriculture, le plus complet et relativement le moins cher des journaux agricoles, paraît le 5 et le 20 de chaque mois en une livraison de 160 pages avec de nombreuses figures noires et planches coloriées.

LE MÊME JOURNAL, pris avec le **Bulletin hebdomadaire**: 1 an, **30 fr.** ; 6 mois, **16 fr.** ; 3 mois, **8 fr.** — Adresser lettres et mandats à M. A. Sagnier, *gérant*, rue de Fleurus, 9, Paris.

Près le boulevard des Capucines — 15, RUE SCRIBE, 15 — Accès au nouvel Opéra.

GRAND HOTEL DE L'ATHÉNÉE

E. POLLONAIS, directeur

Les opérations de banque ont pris, dans les limites accordées par les statuts, un développement satisfaisant, bien que la Société ait dû rester étrangère à la plupart des grandes émissions. Conjointement avec la Banque Anglo-Autrichienne et la Société générale Allemande de Crédit de Leipsig, elle a pris part à l'émission des obligations en valeur effective de la Compagnie du chemin de fer de Buschtiehrad ; la grande solidité de ces obligations et la manière dont l'opération a été faite lui ayant permis d'y participer. Elle a également coopéré à la formation de la Société par actions « Haupt-Gewerkschaft Inneberg » pour mettre ses nombreux correspondants à même de prendre part à cette opération aussi lucrative que sûre.

La Société a cru, vu l'état actuel des choses, devoir porter spécialement son attention sur le développement de ses affaires de commissions et a réussi à leur donner une direction et une extension en rapport avec le caractère de la Société et propres à devenir une source régulière de revenus.

Les fonds déposés à la Société contre bons de caisse se montaient à la fin de l'année à 20,457,750 fr., le virement total des caisses a été de 1,605,306,701 fr. 62 c. argent.

Les résultats de l'exercice de 1868, comme l'indiquent les arrêtés de comptes, prouvent que le but de l'Administration n'est pas seulement d'acquérir un bénéfice immédiat, mais encore d'assurer autant que possible la prospérité de la Société dans l'avenir. C'est cette même pensée qui l'a guidé à se conformer aussi cette année, pour la répartition des bénéfices, aux principes qui ont présidé aux décisions des années précédentes.

Dans les trois années écoulées il a été versé au fonds de réserve statutaire 920,647 fr. 27 c. De sorte qu'en y ajoutant les intérêts statutaires à 4 0/0 avec 36,825 fr. 90 c. il a atteint le chiffre de 957,473 fr. 17 c. En outre le fonds de réserve extraordinaire formé par décision des deux dernières Assemblées générales possède 1,500,000 fr. Les deux fonds de réserve se montent donc ensemble à 2,457,473 fr. 17 c.

Le bilan qui est soumis constate un bénéfice net s'élevant à 4,420,468 fr. 45 c. — Le dividende de 5 0/0, à répartir avant tout sur les bénéfices, conformément à l'article 69 des statuts, a été payé aux actionnaires avec le coupon du 1er janvier dernier avec 600,000 fr., de sorte qu'il reste de bénéfice net 3,820,468 fr. 45 c.

Le Conseil d'Administration propose : — 1° D'en porter conformément à l'artible 69 des statuts, 15 0/0 au fonds de réserve statutaire, soit 560,811 fr. 25 c. ; — 2° Le tantième pour le gouverneur, le directeur, le Conseil d'Administration et les employés de la Société se monte sur ce bénéfice, après déduction du report des bénéfices de l'année 1867 de 81,726 fr. 62 c. à 373,874 fr. 17 c. ; — 3° Le Conseil d'Administration propose en outre de verser au fonds de réserve extraordinaire, sans intérêts 1,250,000 fr. ; — 4° De distribuer aux actionnaires un dividende supplémentaire de 25 francs par action soit 1,500,000 fr. ; — 5° De reporter la somme de 135,783 fr. 02 au bénéfice de 1869.

L'approbation de ces propositions portera le fonds de réserve, à savoir le fonds de réserve statutaire à 1,518,284 fr. 42 c., et le fonds de réserve extraordinaire, à 2,750,000 fr. Ensemble à 4,268,284 fr. 42 c.

Ces propositions ont été adoptées.

COMPAGNIE CENTRALE D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ LEBON PÈRE, FILS ET Cie, 11, rue Drouot.

Fondation de 1847.—Fusion continue.—Capital social émissible, 25 millions.

Usines en activité : *Alexandrie (Egypte), Alger, Almeria, Barcelone, Bernay, Blidah, Cadix, Chartres, Dieppe, Fécamp, Granville, Grenade, Honfleur, le Caire, Morlaix, Murcie, Oran, Quimper, Santander, Saint-Brieuc, St-Malo, St-Servan, Yvetot.* — En construction. . . . . .

Moyenne des priviléges en cours : 45 ans. — Dividende distribué pour 1868 : 8,40 °/o.

BULLETIN MENSUEL

		Avril.	4 1er mois.	Recette de un an à fin Avril 1869.
Recettes brutes de gaz	1869.....	167.041 14	808.452 68	
somme totale de comparaison :	1868.....	142.326 64	697.738 70	
	Augmentation.	24 714 50	110.713 98	2.174.094 22

Le QUATRIÈME n° et dernier de la *Deuxième Année* de la **REVUE DE LINGUISTIQUE ET DE PHILOLOGIE COMPARÉE** vient de paraître. Il contient : *Recherches sur les langues caucaso-transgangétiques*, par H. DE CHARENCEY. — *De la méthode en mythologie et des divers systèmes de critique mythologique*, par G. DE RIALLE. — *Miscellanées*, par A. HOVELACQUE. — *Les principes de l'étude comparative des langues*, par B. DELBRUECKE.

Abonnements : UN AN, **12 fr.** ; **Départements, 14 fr.** ; **Étranger, le port en sus.**

MAISONNEUVE ET Cie, *Librairie orientale*, 15, QUAI VOLTAIRE.

ROSNY (LÉON DE). **De l'origine du langage**, in-8. 2 fr.

REVUE DE LA MODE

La Malle des Indes, *passage Verdeau*, 24 et 26, obtient les plus brillants succès avec ses robes en foulards *Céleste Empire*, en foulard oriental et en Tussor ; les crépons de Chine de la même maison font des costumes ravissants, très-appréciés des femmes élégantes.

La *Malle des Indes* enregistre chaque jour les noms les plus aristocratiques sur ses livres

de commandes; elle est fournisseur de Sa Majesté l'Impératrice, de plusieurs cours étrangères, et fournisseur breveté de madame la princesse Mathilde. Il serait trop long de citer les noms des femmes du grand monde qui choisissent dans ces magasins et sur échantillons. Mais cette série de livraisons luxueuses n'empêche point les directeurs de la *Malle des Indes* d'apporter les plus grands soins aux tissus moins chers dont toutes les femmes aiment à s'approvisionner à l'époque des départs pour la campagne. Le foulard, dont le succès est immense, offre les plus gracieuses ressources pour les costumes courts; les unis en toutes teintes, les rayures Pékin, les petits semis Pompadour, sont employés tour à tour et sont le fond de toutes les toilettes.

Le corset est un des objets importants de la toilette, puis qu'il touche tout à la fois à l'hygiène et à l'élégance. Nous croyons être agréable à nos lectrices en leur donnant notre avis sur le CORSET-CAGE de **M. de Plument**, *rue d'Aboukir*, *n°* 9, qui est appelé à rendre de grands services aux femmes. Par sa fabrication en quadrilles et son élasticité ce corset permet tous les mouvements de la respiration, il n'exerce aucune compression sur la taille. Les refroidissements deviennent impossibles, ce qui nous autorise à signaler ce modèle comme véritablement hygiénique. Il est certain qu'il amincit la taille de 4 à 5 centimètres.

Les importants magasins de la *Ville de Paris*, rue Montmartre ont traité avec l'inventeur pour la vente au détail à Paris, et nous pouvons affirmer que le CORSET-CAGE se trouve aujourd'hui dans toutes les bonnes maisons de nouveautés et de lingeries de la province et de l'étranger.

Nous recommandons à tous les amateurs l'excellent CAFÉ DES GOURMETS, chez **M. Peplowska**, *rue Montmartre*, 162 *bis*. Le café torréfié de cette excellente maison est admis et préféré dans toutes les familles par la supériorité de son arôme et l'excellence de son mélange. *Expédition en province et à l'étranger.*

Comtesse F. DE BEAUMONT.

La **Maison Seugnot** (successeur de *Delafolie*), fournisseur de plusieurs cours étrangères, 28, *rue du Bac*, si connue de l'aristocratie, a une vieille réputation de loyauté et d'élégance, aussi est-elle connue de tous. Nous prévenons les familles qui n'habitent pas Paris que *M Seugnot* expédie en France et à l'étranger dans les meilleures conditions possibles. Il suffira d'une simple énumération des principaux produits qu'on trouve chez lui pour faire apprécier notre recommandation :

Parmi les *bonbons* les plus en vogue, n'oublions pas de signaler les : Bonbons fondants à la crême, au café, au chocolat, à la vanille, à la pistache, à l'ananas, aux mille fruits; Kaluga au café (bonbon russe); sucre de paille Napolitain (bonbon des enfants); Bromelias Seugnot (bonbon glacé à la rose); Dattes farcies, fruits trempés de glace de sucre; Boîtes de Nice, aux fruits orientaux glacés, marrons glacés à la vanille ou au café; Bonbons mousseline dans des coquilles de dentelles; fruits, chocolats, caramels et dragées de toutes sortes, etc., etc.; créés par la *Maison Seugnot;* le Pompadour à la crême de Chantilly, le Parisien, le Rutaut à l'Orange, le Breton, le Napolitain, le Richelieu et l'Oriental, etc.

On lit dans une chronique du Monde élégant :

« Il y a quelque temps, on s'entretenait partout de l'installation princière de la maison « *Violet, boulevard des Capucines, rotonde du Grand Hôtel;* aujourd'hui on cite ses produits « comme les plus magnifiques; ses boîtes en porcelaine de Sèvres et du Japon, renfer- « mant les crêmes de beauté : la crême Pompadour, le blanc des fleurs de Lys, le rouge de « Chine et le noir indien qui donne au regard ce long reflet oriental. Dans les salons somp- « tueux de *la Reine des Abeilles* se trouve ménagé un boudoir mystérieux où l'on s'identifie « avec les talismans concernant la beauté du soir ; on essaie également le miroitement de « l'éventail, car telle nacre est rubis ou or le jour, et le soir on est étonné de la voir changer « de reflet ; toutes ces questions ont été hautement combinées par *Violet, le fournisseur de « l'Impératrice et de la reine d'Espagne* ; lui seul a compris que la beauté d'un éventail ne « consistait pas seulement dans la dentelle ou dans sa riche monture , aussi c'est surtout « chez *Violet*, autant dans l'éventail que dans le sachet brodé, dans les bibelots de toilette « en écaille et en ivoire, que se prouve le goût du grand artiste, qui a respecté le ton de « l'harmonie dans chaque spécialité où il est passé maître. . . . . »

VALS SOURCE IMPÉRATRICE

Gazeuse et d'une **saveur agréable**, cette **eau**, coupée avec le vin, forme une boisson **apéritive, digestive, reconstituante par excellence.**

Dans les Dépôts, Restaurants et Pharmacies.

VIN DE GILBERT SÉGUIN

Soixante années d'expériences et de succès ont démontré l'incontestable efficacité de ce vin, soit comme ANTI-PÉRIODIQUE pour couper les *fièvres* et en prévenir le retour, soit comme FORTIFIANT dans les *convalescences*, *appauvrissements du sang*, *pâles couleurs*, *pertes d'appétit*, *digestions difficiles*, etc. On le prend avant ses repas, pur ou coupé avec partie égale d'eau.

Pharmacie G. SEGUIN, 378, rue Saint-Honoré, à Paris.

LIQUEUR DE GOUDRON CONCENTRÉE GUYOT

dite :

GOUDRON-GUYOT

SEUL MÉDICAMENT

Adopté par les médecins des hôpitaux de Paris et de l'Étranger pour la meilleure préparation dosée et instantanée

DE L'EAU DE GOUDRON

VENTE AU DÉTAIL : *rue de Seine*, 61 ;
ENTREPOT GÉNÉRAL : *rue des Francs-Bourgeois*, 17, A PARIS.
Exiger la signature : E. GUYOT.
Se méfier des contrefaçons et produits similaires

PILULES de Proto-carbonate de fer inaltérable **DU Dr BLAUD**

Employées avec le plus grand succès par la plupart des médecins, pour guérir la CHLOROSE PALES COULEURS (maladie des jeunes filles).

« **C'est une des plus simples, des meilleures et des plus économiques préparations ferrugineuses.** » Dr BOUCHARDAT, ex-prés. de l'Acad. de méd., *Form. mag.*, p. 313.

« **De toutes les préparations ferrugineuses qui nous ont donné de bons résultats dans le traitement des affections chlorotiques, les « Pilules de Blaud nous paraissent devoir tenir le premier rang.** » (*Dictionnaire universel de médecine*, tome II, page 99.)

Comme preuve d'authenticité, le nom de l'inventeur est gravé sur chaque pilule, comme ci-contre.

DÉPOT DANS CHAQUE PHARMACIE.

BLAUD

DICTIONNAIRE-ENCYCLOPÉDIE, PAR DUPINEY DE VOREPIERRE.

OUVRAGE TERMINÉ :

DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRÉ

ET ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE

magnifiques volumes, très-grand in-4°, contenant près de **3,000** pages à trois colonnes, et enrichis d'environ **20,000** figures imprimées dans le texte. **170** livraisons à **50** c. ou **80** fr. l'ouvrage complet.

EN PUBLICATION :

DICTIONNAIRE DES NOMS PROPRES

OU ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE

DE BIOGRAPHIE, DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE ET DE MYTHOLOGIE.

Cette nouvelle publication formera **2** volumes semblables aux précédents et sera enrichie de **400** cartes ou plans, de **2,000** portraits et de **4,000** gravures représentant des vues de ville, monuments ou sites remarquables, des types de races, etc. Elle se composera d'environ **160** livraisons de **16** pages, très-grand in-4°. Prix : **50** cent. la livraison. Au Bureau des **Éditeurs**, *rue St-Honoré*, 203 ; et à la Librairie **Michel Lévy frères**, *rue Vivienne*, 2 *bis*, et *boulevard des Italiens*, 15, à la *Librairie-Nouvelle*.

Les livraisons 52e et suivantes paraîtront prochainement.

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie, 77, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

NOUVELLE PUBLICATION

DICTIONNAIRE
DE CHIMIE
PURE ET APPLIQUÉE

COMPRENANT

LA CHIMIE ORGANIQUE ET INORGANIQUE
LA CHIMIE APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE, A L'AGRICULTURE ET AUX ARTS,
LA CHIMIE ANALYTIQUE, LA CHIMIE PHYSIQUE
ET LA MINÉRALOGIE,

PAR AD. WURTZ

Membre de l'Institut (Académie des sciences)

AVEC LA COLLABORATION DE MM.

J. BOUIS — E. CAVENTOU — PH. DE CLERMONT — H. DEBRAY
M. DELAFONTAINE — CH. FRIEDEL — A. GAUTIER
E. GRIMAUX — P. HAUTEFEUILLE — E. KOPP. — CH. LAUTH — F. LE BLANC — A. NAQUET
G. SALET — P. SCHUTZENBERGER — L. TROOST ET ED. WILLM

Ouvrage contenant un grand nombre de figures

INTERCALÉES DANS LE TEXTE

L'ouvrage formera deux volumes grand in-8°

Prix de chaque fascicule, broché..... 3 fr. 50

L'ouvrage complet formera environ 20 fascicules.

La première partie du tome Ier, comprenant l'histoire des doctrines chimiques et les quatre premiers fasticules. 1 vol. grand in-8. 17 fr. 50, est parue.
Six fascicules sont en vente (*Ceruse.— Combustion*).

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS

Cet ouvrage n'est pas, à proprement parler, un Dictionnaire, c'est-à-dire un vocabulaire contenant des mots et des définitions. C'est un recueil de monographies plus ou moins étendues, ayant trait aux divers objets dont s'occupe la chimie, et fait sous une direction unique, par des auteurs spéciaux et compétents.

La forme alphabétique, qui facilite si singulièrement les recherches, a permis de confier à chacun des collaborateurs un sujet défini qui lui était familier.

On a donné à l'ouvrage, à défaut de l'unité de plan qu'un dictionnaire ne saurait présenter, une grande unité de rédaction. Comme la notation, les idées générales sont uniformes.

On a traité d'une façon complète plusieurs points importants de Chimie théorique et de Chimie physique, mais l'on n'a nullement négligé l'étude de la science appliquée. On a donné un développement assez considérable aux articles consacrés aux Industries chimiques, à la Chimie agricole, etc.;

Les caractères analytiques et les procédés de dosage des diverses substances ne sont pas séparés de l'étude de celles-ci; quant aux principes généraux de l'analyse, ils sont exposés dans des articles spéciaux, accompagnés d'une planche de spectres.

La Minéralogie, qui a de si nombreux points de contract avec la Chimie minérale, entre tout entière dans le cadre de l'ouvrage; elle a exigé l'introduction d'une résumé succinct de la Cristallographie.

On a attribué une grande importance à la bibliographie, et l'on a indiqué avec soin, dans les divers articles, les sources auxquelles ont été puisés les renseignements.

Il est permis de penser que ce *Dictionnaire de Chimie*, ne sera pas sans influence sur la diffusion de la science, ainsi que sur la perfection des procédés industriels actuellement en usage.

MAISONS RECOMMANDÉES

INDUSTRIES DIVERSES

MAISONS RECOMMANDÉES

JEAN-MARIE FARINA (Eau de Cologne). F^r de LL. MM. l'Emp. et la reine d'Angleterre. Dépôts, r. St-Honoré, 217, b. des Capucines, 43.

BAINS stimulants de Pennès pour les tempéraments affaiblis. Phar. rue des Ecoles, 59 Paris. Dépôt partout dans les pharmacies et établissements de bains.

EAU DES CARMES. BOYER. 14, RUE TARANNE, 14.

AVIS. Ateliers de M. MERCIER fils, *Restaurateur des Tableaux de l'Ecole Impériale des Beaux-Arts et de la Ville de Paris*, rue de Seine, n° 27, recommandé pour la mise en état des tableaux et des portraits de famille.

BADEN-BADEN

SAISON 1869

DU 1er MAI AU 31 OCTOBRE

TRAJET DE PARIS EN 12 HEURES, PAR STRASBOURG

Deux trains express par jour, à **8 h. 35** m. du matin, et **8 h. 35** m. du soir.

BADISCHER HOF

HOTEL DE LA COUR, A BADE.

THE GRESHAM

COMPAGNIE ANGLAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

SUCCURSALE FRANÇAISE, établie depuis 1854, *rue de Provence*, 30, à Paris, propriété de la Compagnie **Fonds réalisés : 28 millions.**

Revenu annuel de la Compagnie . . . . . **8,000,000** fr.
Payements par suite d'échéances, de polices, sinistres, etc. . . . . **[illegible]** »
Bénéfices répartis depuis la création (1848), dont 80 0/0 aux assurés. **[illegible]** »

La Compagnie a reçu dans le dernier exercice, qui ne comprend que onze mois, des propositions nouvelles pour une somme de **41,516,300** francs, dont **35,953,700** francs ont été acquittés.

Ces derniers résultats portent à plus de **430** MILLIONS les assurances proposées à la Compagnies pendant les treize dernières années.

S'adresser pour prospectus et renseignements, 30, *rue de Provence, à Paris, et dans les départements, chez les agents de la Compagnie.*

Chlorose, Anémie, etc.

Les préparations ferrugineuses sont recommendées de temps immémorial contre les affections et les divers états morbides, qui se manifestent chez les deux sexes, par la décoloration de la face et des lèvres, l'inapétence, essoufflements, une faiblesse générale, et en outre chez les femmes par l'irrégularité de la menstruation.

Parmi ces diverses préparations nous devons citer en 1re ligne les **DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ**, dont 2 rapports faits à l'Académie Impériale de Médecine, signalent l'efficacité constante et **a supériorité sur les autres ferrugineux (1).**

(1) A la pharmacie rue d'Aboukir 99, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

EN FACE DES MAGASINS DU PRINTEMPS
Boulevard Haussmann, 72, et rue du Havre
Près la Gare Saint-Lazare.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

DEPOT CENTRAL DES EDITEURS

MM. Amyot, Germer Baillère, J.-B. Baillère et fils, J. Baudry, Dramard-Baudry, Amédée Bédelet, Bixio et Ce, Charpentier, Challamel, Cosse et Marchal, Dentu (E.), Delagrave et Ce, A. Delahaye, Didier et Ce, Firmin Didot frères, fils et Ce, Ducroq, Paul Dupont, Furne et Ce, Garnier frères, A. Goin, L. Hachette et Ce, J. Hetzel et Ce, D. Jouaust, Jouby et Roger, E. Lacroix, Théodore Lefèvre, A. Le Chevalier, A. Lemerre, Michel Lévy frères, Marescq aîné. Victor Masson et fils, Victor Palmé, Plon, Roret, Reinwald, Veuve Renouard, J. Rothschild.

Envoi *franco* dans toute la France contre mandat ou timbres-poste des publications des Éditeurs ci-dessus désignés.

MONOGRAPHIE DES HÉMORROÏDES, par le docteur A. Lebel, rue de l'Échiquier, 14 Paris in-12, Prix: 4 fr. Méthode d'une efficacité remarquable, calme en 24 heures, guérison en quelques jours, sans danger de répercussion. — Consultations de midi à 4 heures.

SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE DE BRIANT

Pharmacien, rue de Rivoli, 150, à Paris, entrée rue Jean-Tison

Ce sirop joint à un goût agréable une efficacité certaine et constatée par un **rapport officiel** contre les **bronchites, grippes, coqueluches, catarrhes** et toutes **inflammations** et **irritations** de la **poitrine**, Parmi les célébrités médicales qui l'ont patronné depuis 40 années, nous citerons, **Laënnec, Guersant**, de l'hôpital des Enfants, **Asselin**, de l'Hôtel-Dieu, **Fouquier**, médecin du roi Louis-Philippe 1er, et autres professeurs de la Faculté de médecine etmédecins des hôpitaux de Paris,

KRIEGELSTEIN PÈRE ET FILS

Facteurs de Pianos de S. M. l'Empereur

MÉDAILLES D'OR AUX EXPOSITIONS NATIONALES 1848 — 1849
Médaille de 1re classe. Exposition universelle de 1855
PRIZE-MEDAL LONDON 1862

11, Rue Drouot, Paris.

CHARLES PILLIVUYT * ET CIE

Manufactures de Porcelaines à Mehun et à Noirlac (Cher)

DEPOTS A PARIS : Rue Paradis-Poissonnière, 46 et 50.

Fabrication la plus étendue, comprenant tous les articles en porcelaine blanches et décorées.

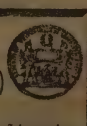

PLUME HUMBOLDT DE J. ALEXANDRE
Se méfier de la contrefaçon.

EXIGER sur le couvercle de la boîte le portrait de *Humboldt*; à l'intérieur, le fac-simile de sa lettre adressée à l'inventeur.

PRIX: 3 fr. 50, chez tous les Papetiers et Libraires. — Les RASOIRS : 3 fr. la paire, en boîte.

NOUVELLES PUBLICATIONS RÉDIGÉES CONFORMÉMENT AUX PROGRAMMES OFFICIELS DE 1869

POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL

(*Tous les volumes ci-après sont imprimés dans le format in-18 jésus et se vendent cartonnés*

LANGUE FRANÇAISE.

Grammaire de l'enseignement secondaire spécial, par M. SOMMER. 1 vol. 1 fr. 50 c.

Lectures ou dictées, par M. LÉLION-DAMIENS, économe du collége Rollin (année préparatoire et 1re année). 3 vol. :
Tome I, contrées agricoles. 1 fr. 50 c.
Tome II, contrées commerciales. 1 fr. 50 c.
Tome III, contrées industrielles.

Premiers principes de style et de composition, par M. PELISSIER, professeur au collége Chaptal (2e année). 1 vol. 1 fr. 50 c.

Morceaux choisis des classiques français (prose et vers), adaptés au précédent ouvrage. 1 vol. 1 fr. 50 c.

Principes de rhétorique française, par M. PELISSIER (3e année). 1 vol. 3 fr.

Morceaux choisis des classiques français, (prose et vers) adaptés au précédent ouvrage. 1 vol. 2 fr. 50 c.

Textes classiques de la littérature française, extraits des grands écrivains français, avec notices biographiques et bibliographiques, appréciations littéraires et notes explicatives, par M. DEMOGEOT (3e année). 2 vol. 6 fr.

GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE.

Géographie de la France, par M. Richard CORTAMBERT (année préparatoire). 1 vol. 1 fr.
Atlas correspondant. Grand in-8. 2 fr. 50 c.

Géographie des cinq parties du monde, par M. E. CORTAMBERT (1re année). 1 vol. 1 fr. 80 c.
Atlas correspondant. Grand in-8.

Géographie agricole, industrielle, commerciale et administrative de la France et de ses colonies, par le même auteur (2e année). 1 vol. 2 fr.
Atlas correspondant. Grand in-8.

Géographie commerciale des cinq parties du monde, par M. Richard CORTAMBERT (3e année). 1 vol. 3 fr.
Atlas correspondant. Grand in-8.

Simples récits d'histoire de France, par MM. DUCOUDRAY et FEILLET (année préparatoire). 1 vol. avec gravures. 2 fr. 50 c.

Simples récits des histoires ancienne, grecque, romaine et du moyen-âge, par les mêmes (1re année). 1 vol. 3 fr. 50 c.

Histoire de la France depuis l'origine jusqu'à la Révolution française, et grands faits de l'histoire moderne de 1463 à 1789, par M. DUCOUDRAY (2e année). 1 vol. 3 fr. 50 c.

Histoire de France et histoire générale depuis 1789 jusqu'à nos jours, par le même auteur (3e année). 1 vol. 3 fr. 50 c.

Histoire moderne et contemporaine, depuis 1643 jusqu'à nos jours (4e année). 1 vol. 4 fr. 50 c.

ARITHMÉTIQUE ET COMPTABILITÉ.

Éléments d'arithmétique, par M. PICHOT, professeur au lycée Louis-le-Grand (année préparatoire et 1re année). 1 vol. 2 fr. 50 c.

Arithmétique élémentaire, par M. BOVIER-LAPIERRE, professeur à l'École normale de Cluny (année préparatoire et 1re année). 1 vol. 2 fr. 50 c.

Cours d'arithmétique commerciale, par M. E. JEANNE, professeur à l'École supérieure du Commerce (2e année). 1 vol. 3 fr.

Cours d'arithmétique commerciale, par M. BOVIER-LAPIERRE, professeur à l'École normale de Cluny. 1 vol.

Cours de comptabilité, par M. COURCELLE-SENEUIL (1re, 2e, 3e et 4e années). 4 vol. Chaque vol. 1 fr. 50 c.

GÉOMÉTRIE, TRIGONOMÉTRIE, ALGÈBRE, GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE.

Géométrie, par M. SAINT-LOUP, professeur à la Faculté des sciences de Strasbourg :
Année préparatoire (géométrie plane). 1 fr.
Première année (géométrie plane). 2 fr.
Deuxième année (géom. dans l'espace). 1 fr. 50 c.

Principes d'algèbre, par MM. H. SONNET et E. JEANNE 3e et 4e années. 1 vol. 2 fr. 50 c.

Cours élémentaire de géométrie descriptive, par M. KLÆS (3e et 4e années). 2 vol. 5 fr.

Traité élémentaire de trigonométrie rectiligne, par M. BOVIER-LAPIERRE, professeur à l'École normale de Cluny (4e année). 1 vol. in-8 broché. 2 fr. 50 c.

Notions élémentaires de trigonométrie rectiligne, par M. BEZODIS (4e année). 1 vol. 1 fr. 50 c.

Notions élémentaires sur les courbes usuelles, par le même (4e année). 1 vol. 2 fr.

HISTOIRE NATURELLE, PHYSIQUE, CHIMIE, MÉCANIQUE, COSMOGRAPHIE.

Éléments de zoologie, par M. GERVAIS, professeur à la Faculté des sciences de Paris ;
Année préparatoire. 1 vol. 1 fr. 25 c.
1re année : *Notions générales et histoire des Mammifères*. 1 vol. 3 fr. 50 c.
2e année : *Oiseaux, Reptiles, Batraciens, Poissons et animaux sans vertèbres*. 1 vol. 3 fr.
3e année : *Anatomie et physiologie des animaux*. 1 vol. 2 fr. 50 c.
4e année : *Zoologie appliquée à l'agriculture, à l'industrie et à l'hygiène*. 1 vol.

Éléments de botanique, 3 vol.
Année préparatoire, 1re et 2e années. 3 vol.
Troisième et quatrième années (classification et usages des plantes). 1 vol. 3 fr.

Éléments de géologie, par M. RAULIN (année préparatoire). 1 vol. 2 fr.
Première année (*Géologie de la France*) 1 vol. 2 fr. 50 c.
Deuxième et troisième années. 2 vol.
Quatrième année, par MM. MARIE DAVY et SONREL. 1 vol.

Cours élémentaire de physique, par M. GOSSIN, professeur au Prytanée de la Flèche :
Première année. 1 vol. 3 fr.
Deuxième année. 1 vol. 3 fr.
Troisième année. 1 vol. 3 fr.
Quatrième année. 1 vol. 3 fr.

Éléments de chimie, par MM. DEHERAIN et TISSANDIER.
Première année. 1 vol. 1 fr. 50 c.
Deuxième année. 1 vol. 2 fr. 50 c.
Troisième année. 1 vol. 3 fr.
Quatrième année. 1 vol.

Cours de mécanique, par M. Ed. COLLIGNON, répétiteur à l'École polytechnique :
Troisième année. 1re partie (*Cinématique*). 1 vol. 2 fr. 50 c.
Troisième année. 2e partie (*Statique*). 1 volume. 2 fr. 50 c.
Quatrième année (*Dynamique*). 1 vol.

Éléments de cosmographie, par M. Amédée GUILLEMIN (3e année). 1 vol. 3 fr. 50 c.

LÉGISLATION, MORALE, INDUSTRIE, ÉCONOMIE POLITIQUE.

Éléments de législation usuelle, par M. DELACOURTIE, avocat, docteur en droit (3e année). 1 vol. 3 fr.

Éléments de législation commerciale et industrielle, par le même auteur. 1 vol. 3 fr.

Éléments de morale, par M. A. FRANCK, membre de l'Institut (3e et 4e années). 1 vol. 2 fr.

Les grandes inventions scientifiques et industrielles, par M. L. FIGUIER (4e année). 1 vol. 1 fr. 50 c.

Cours d'économie rurale, industrielle et commerciale, par M. LEVASSEUR (4e année). 1 vol. 3 fr.

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS
Rue Vivienne, 2 bis, et à la LIBRAIRIE NOUVELLE, 15, boulevard des Italiens, à Paris.

ÉDITION DÉFINITIVE

OEUVRES COMPLÈTES DE H. DE BALZAC

Avec un beau portrait gravé sur acier par Gustave Lévy, environ 25 volumes in-8 cavalier. Prix de chaque vol. : 6 fr. Il paraît un vol. le 1er de chaque mois, les cinq premiers volumes sont en vente.
NOTA. — Il a été tiré 200 exemplaires numérotés sur beau papier de Hollande au prix de 15 fr. le vol.

HISTOIRE DES PRINCES DE CONDÉ PENDANT LES XVIe ET XVIIe SIÈCLES
PAR M. LE DUC D'AUMALE

2 magnifiques vol. in-8 ornés de cartes et de portr. grav. sur acier sous la direct. de M. HENRIQUEL-DUPONT. 15 fr.

PUBLICATIONS RÉCENTES FORMAT IN-8

F. Guizot. Mélanges politiques et historiques. 1 volume. 7 fr. 50
— Mélanges biographiques et littéraires. 2e édition. 1 volume. 7 fr. 50
— Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps. (Ouvrage complet), 8 volumes. 60 fr.
— Méditations sur la religion chrétienne dans ses rapports avec l'état actuel des sociétés et des esprits. 1 volume. 6 fr.
Le Comte d'Haussonville. L'Église Romaine et le premier Empire — 1800-1814 — avec notes, correspondance diplomatique et pièces justificatives entièrement inédites. 3 volumes. 2e édition. 22 fr. 50
L. de Viel-Castel. Hist. de la Restauration. T. XII. 6 fr.
Duvergier de Hauranne. Histoire du gouvernement parlementaire en France (1814-1848). T. IX. 7 fr. 50
E. Renan. Questions contemporaines. 2e édition. 1 volume. 7 fr. 50
Mortimer-Ternaux. Histoire de la Terreur, 1792-1794, d'après des documents authentiques et des pièces inédites. Tome. VI. 6 fr.
E. Beulé, *de l'Institut.* Le Sang de Germanicus. 1 volume. 6 fr.
J.-J. Ampère. Mélanges d'histoire littéraire et de littérature. 2 volumes. 12 fr.
— Voyage en Egypte et en Nubie. 1 volume. 7 fr. 50
Adolphe Neubauer. La Géographie du Talmud. 1 volume. 15 fr.
Le Baron de Nervo. Le comte Corvetto, ministre secrétaire d'État et des finances sous le roi Louis XVIII. Sa vie, — son temps, — son ministère. 1 volume orné d'un portrait. 7 fr. 50
— L'Espagne en 1867. Ses finances, — son administration, — son armée. 1 volume. 5 fr.
F. Ponsard. Œuvres complètes. 2 volumes. 15 fr.
Victor Jacquemont. Correspondance inédite avec sa famille, ses amis, 1824-1832, précédée d'une notice par V. Jacquemont neveu, et d'une introduction de Prosper Mérimée. 2 volumes. 12 fr.
Alexis de Tocqueville. De la démocratie en Amérique. 15e édition. 3 volumes. 18 fr.
H. Rodrigues. La justice de Dieu. 1 volume. 5 fr.
Saint-Marc Girardin. Lafontaine et les fabulistes. 2 volumes. 15 fr.
Paul de Saint-Victor. Hommes et Dieux. 3e édition. 1 volume. 7 fr. 50
J.-J. Ampère. L'histoire romaine à Rome, avec des plans topographiques de Rome à diverses époques. 2e édition. 4 volumes. 30 fr.

PUBLICATIONS RÉCENTES FORMAT GR. IN-18

C.-A. Sainte-Beuve. Nouveaux Lundis. 10 vol. 30 fr.
Octave Feuillet. M. de Camors. 10e édit. 1 vol. 3 fr.
Alex. Dumas fils. Théâtre complet, avec préfaces inédites. 2e édition. 3 volumes. 9 fr.
George Sand. Mlle Merquem, 2e édit. 1 vol. 3 fr.
— Cadio. 2e édition. 1 volume. 3 fr.
Jules Janin. L'interné. 2e édition. 1 volume. 3 fr.
Cuvillier-Fleury. Études et portraits. 2e série. 1 volume. 3 fr.
A. de Pontmartin. Nouveaux samedis. T. VI. 3 fr.
Ernest Feydeau. Comment se forment les jeunes gens (1re partie des Aventures du baron de Féreste). 2e édition. 1 volume. 3 fr.
Jules Claretie. Madeleine Bertin. 2e édit. 1 vol. 3 fr.
E. Yemeniz. Scènes et récits des guerres de l'indépendance. — Grèce moderne. 1 volume. 3 fr.
Claude Vignon. Un Naufrage parisien. 1 vol. 3 fr.
Mario Uchard. Jean de Chazol. 1 volume. 3 fr.
Henri Rivière. La grande Marquise. 1 volume. 3 fr.
William de la Rive. La marquise de Clérol. 1 v. 3 fr.
Charles Baudelaire. Les Fleurs du mal. Nouvelle édition. 1 volume. 3 fr.
— Curiosités esthétiques. 1 volume. 3 fr.
— L'art romantique. 1 volume. 3 fr.
— Petits poëmes en prose et les paradis artificiels. 1 volume. 3 fr.
Henri Heine. Allemands et Français. 1 vol. 3 fr.
Nestor Roqueplan. La Vie parisienne. Nouvelle édition. 1 vol. 3 fr.
Gérard de Nerval. Le Rêve et la vie. 1 vol. 3 fr.
Ed. Pailleron. Amours et haines. 1 volume. 3 fr.
Le Comte Agénor de Gasparin. La Liberté morale. 2e édition. 2 volumes. 6 fr.
— L'égalité. 1 volume. 3 fr.
L'auteur des Horizons prochains. A travers les Espagnes. 2e édition. 1 volume. 3 fr.
Victor Jacquemont. Correspondance avec sa famille et ses amis pendant son voyage dans l'Inde (1828-1832). *Nouvelle édition, revue et augmentée* (la seule complète). 2 volumes. 6 fr.
Prevost-Paradol. La France nouvelle. 10e édition. 1 volume. 3 fr.
La Comtesse Dash. Bohême et noblesse. 1 vol. 3 fr.
Le Baron de Bazancourt. Le Chevalier de Chabriac. 1 volume. 3 fr.
H. Blaze de Bury. Écrivains modernes de l'Allemagne. 1 volume. 3 fr.
Marie Alex. Dumas. Madame Benoît. 1 vol. 3 fr.
— Le mari de Madame Benoît. 1 volume. 3 fr.

DERNIÈRES PUBLICATIONS DRAMATIQUES.

Octave Feuillet. . . . JULIE, drame en trois actes. 3e édition . . . . . 4 fr.
Victorien Sardou. . . SÉRAPHINE, comédie en cinq actes. 2e édition. . . . . 4 fr.
Edouard Pailleron . . LES FAUX MÉNAGES, comédie en quatre actes, en vers. 4e édition. . . 4 fr.
Emile Augier . . . . LE FOST SCRIPTUM, comédie en un acte. 2e édition. . . . . 1 fr. 50
Alexandre Dumas fils. LE FILLEUL DE POMPIGNAC, comédie en quatre actes . . . . . 2 fr.
A. de Pontmartin . . LA REVANCHE DE SÉRAPHINE, comédie en trois actes . . . . . 2 fr.
Edmond Gondinet . . GAVAUT, MINARD ET Ce, comédie en trois actes . . . . . 2 fr.

Pour paraître très-prochainement

SAINT PAUL

Par M. ERNEST RENAN (de l'Institut) avec une carte des voyages de saint Paul, par M. Kiepert (de l'Académie de Berlin). Un beau volume in-8. Prix. . . . . 7 fr. 50

PARIS. | IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE. 5.

ROYAUME D'ITALIE

VILLE DE NAPLES

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

DE 42,000 OBLIGATIONS

Emises à **285** francs, remboursables à **400** francs,

En **28** ans,

INTÉRÊT : 24 FR. PAR AN

Payable par TRIMESTRE,

AMORTISSEMENT : 4 TIRAGES PAR ANNÉE,

Par la COMPAGNIE FERMIÈRE

DES HALLES, MARCHÉS ET ABATTOIRS DE LA VILLE DE NAPLES

Société anonyme française

Capital social : 6,000,000 francs.

GARANTIES

Cet emprunt est garanti par les recettes provenant du fermage de toutes les **Halles** *et* **Marchés** *de la ville de Naples, concédé par Conventions Municipales et Provinciales des* 6 *octobre* 1868 *et* 1er *mars* 1869, *et par les recettes du fermage de tous les ABATTOIRS, en vertu des délibérations Municipales et Provinciales des* 15 *juin* 1864 *et* 15 *septembre* 1868, *et ratifié par Décret Royal.*

Ces obligations sont émises afin de compléter le capital nécessaire pour construire les Halles et Marchés, et achever les travaux déjà commencés des Abattoirs, le tout formant les concessions de Fermage faites par la Municipalité de Naples.

CONCESSIONS. Le municipe de Naples concède LE MONOPOLE et garantit exclusivement :

POUR UNE PÉRIODE DE 90 ANS, les priviléges de construire et d'exploiter toutes les halles, tous les marchés, y compris le marché aux bestiaux de la ville de Naples, et :

POUR UNE PÉRIODE DE 38 ANS, le privilége de construire et exploiter tous les abattoirs.

Le municipe s'oblige à supprimer et à interdire toute vente de comestibles sur la voie publique, et à livrer gratuitement tous les terrains nécessaires pour les constructions des Halles et Marchés. De plus, une **loi spéciale** prohibe d'une façon absolue, toute entrée ou vente, dans la ville, de viandes ne provenant pas desdits abattoirs.

Produits. — Par sa population fixe et flottante, **Naples** est la **troisième** ville de l'Europe, elle prend rang immédiatement après Paris. D'après les sta-

tistiques officielles, et même après réduction d'environ moitié, on peut compter sur des revenus excédant **5,000,000** de francs.

Partage du fermage. — En ce qui concerne les HALLES ET MARCHÉS :

3 3/4 **pour cent** reviennent à la ville;

96 1/4 **pour cent** reviennent à la Compagnie.

En ce qui concerne les ABATTOIRS :

La **totalité** des recettes appartient à la Compagnie.

Garanties. — Les obligations reposant en **première ligne** sur tous les établissements et leurs recettes d'exploitation, et ce revenu devant excéder **5,000,000** francs, et le montant de l'intérêt et l'amortissement annuels n'étant que de 1,228,700 fr., ces titres sont une valeur de premier ordre et offrent toutes *garanties* de sûreté.

Versements	En souscrivant	**25** fr.
	A la répartition	**60**
	Le 31 août 1869	**60**
	Le 31 octobre 1869	**60**
	Le 31 janvier 1870	**80**
	TOTAL	**285** fr.

Avec faculté d'anticiper les termes sous bonification d'un escompte calculé à raison de 5 0/0 par an.

Intérêt. — Vingt-quatre francs par obligation, payables **par trimestre** les 31 janvier, 30 avril, 31 juillet, 31 octobre de chaque année.

Les deux premiers coupons payables les 31 octobre 1869 et 31 janvier 1870 seront déduits des versements à effectuer à ces dates.

Tous les payements d'intérêt et d'amortissement seront effectués **en or**, à Paris.

En tenant compte du prix d'émission, de la bonification sur les coupons, du remboursement à 400 fr. et de l'intérêt annuel de 24 fr., le rendement de l'obligation **dépasse 10 0/0 par an.**

Remboursement. — A 400 francs par obligation en 28 ans, par **tirages trimestriels.** Le premier tirage aura lieu le 31 janvier 1872.

Les obligations **DONNENT DROIT** à l'acquisition facultative **au pair** et par préférence de **4,200 Actions** de 500 francs dans la proportion des demandes qui seront faites par tous les obligataires, soit une action par dix obligations. Ce droit de préférence a été stipulé par convention et par les statuts en faveur des porteurs d'Obligations, avec les fondateurs propriétaires des **12,000** actions dont se compose le capital social.

L'époque de la souscription facultative de ces actions sera indiquée ultérieurement.

Répartition des bénéfices.

Chaque année, APRÈS AVOIR PRÉLEVÉ L'INTÉRÊT et l'AMORTISSEMENT des Obligations, l'excédant des bénéfices sera employé :

1 A servir aux actions un dividende jusqu'à **15** pour cent par an;

2° A amortir une partie proportionnelle des actions, à raison de **1,000** fr. par action qui seront remplacées par des actions de jouissance.

La souscription sera ouverte : LUNDI 14, MARDI 15 et **MERCREDI 16 JUIN,** de neuf heures du matin à six heures du soir :

A PARIS { au SIÉGE SOCIAL DE LA COMPAGNIE, 2, rue Meyerbeer;
chez MM. DREYFUS, SCHEYER et Cᵉ, banquiers, 16, rue Grange-Batelière;

On peut verser au crédit des banquiers dans toutes les succursales de la BANQUE DE FRANCE.

A NAPLES, chez MM. MEURICOFFRE et Cᵉ, banquiers.

Des prospectus détaillés et bulletins de souscription seront envoyés *franco* à toute personne qui en fera la demande au directeur de la Compagnie, 2, rue Meyerbeer, Paris.

On peut souscrire dès maintenant par correspondance.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIENNE

Administration : 13, rue Neuve-des-Capucines.

La Société générale algérienne reçoit des capitaux en dépôt.

La Société délivre des carnets avec chèques pour les comptes courants à disponibilité, ou des bons de caisse à échéance fixe.

Le taux d'intérêt est actuellement ainsi fixé :

1° Pour les comptes courants avec chèques 2 0/0
2° Pour les bons de caisse de 3 à 6 mois 2 1/2 0/0
3° Pour les bons de caisse de 7 mois à 1 an 3 0/0
4° Pour les bons de caisse de 13 mois à 18 mois 4 0/0
5° Pour les bons de caisse de 19 mois à 3 ans 5 0/0

Le conseiller d'État, président de la Société générale algérienne,
L. FREMY.

CHEMIN DE FER INTÉROCÉANIQUE DE HONDURAS

(AMÉRIQUE CENTRALE)

Comme il était facile de le prévoir, le succès de la souscription aux Obligations émises par le gouvernement de Honduras pour l'achèvement de la ligne ferrée qui doit relier les deux Océans Atlantique et Pacifique, a justifié toutes les prévisions. Nous reviendrons sur ce sujet dans une prochaine étude. C. LEGRAND.

AMÉRIQUE CENTRALE

EMPRUNT HYPOTHÉCAIRE DU GOUVERNEMENT DE HONDURAS

La souscription aux OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES ayant été close le 31 mai dans les départements et à l'étranger, les souscripteurs sont invités à retirer les titres provisoires en faisant les versements de :

50 francs dus à la clôture ;
50 francs dus du 1er au 10 juin ;

A LA CHANCELLERIE DE LA LÉGATION ET DU CONSULAT GÉNÉRAL, 10, *rue de la Chaussée-d'Antin.*

CHEZ MM. DREYFUS, SCHEYER et Ce, *banquiers du gouvernement*, 16, *rue de la Grange-Batelière*, A PARIS.

Nous insistons auprès de toutes nos lectrices, pour qu'elles exigent chez tous leurs fournisseurs qu'on leur montre les nouvelles cages THOMSON, à DOUBLE TOURNURE pour les modes actuelles.

La **Maison Seugnot** (successeur de *Delafolie*), fournisseur de plusieurs cours étrangères, 28, *rue du Bac*, si connue de l'aristocratie, a une vieille réputation de loyauté et d'élégance, aussi est-elle connue de tous. Nous prévenons les familles qui n'habitent pas Paris que *M. Seugnot* expédie en France et à l'étranger dans les meilleures conditions possibles. Il suffira d'une simple énumération des principaux produits qu'on trouve chez lui pour faire apprécier notre recommandation :

Parmi les *bonbons* les plus en vogue, n'oublions pas de signaler les : Bonbons fondants à la crême, au café, au chocolat, à la vanille, à la pistache, à l'ananas, aux mille fruits ; Kaluga au café (bonbon russe) ; sucre de paille Napolitain (bonbon des enfants) ; Bromehas Seugnot (bonbon glacé à la rose) ; Dattes farcies, fruits trempés de glace de sucre ; Boîtes de Nice, aux fruits orientaux glacés, marrons glacés à la vanille ou au café ; Bonbons mousseline dans des coquilles de dentelles ; fruits, chocolats, caramels et dragées de toutes sortes, etc., etc. ; créés par la *Maison Seugnot ;* le Pompadour à la crême de Chantilly, le Parisien, le Rutaut à l'Orange, le Breton, le Napolitain, le Richelieu et l'Oriental, etc.

TRAITÉ PRATIQUE DES MALADIES DES YEUX, par le DOCTEUR FANO, PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS. 2 vol. in-8°. 152 *figures intercalées* dans le texte et 20 *dessins en chromo-lithographie*. **Prix : 17 fr.** LIBRAIRIE DELAHAYE, *place de l'Ecole-de-Médecine*, PARIS.

REVUE DE LA MODE

C'est *rue Tronchet*, 34, que **mesdames Biscomte** et **Huvet** ont établi leurs élégants salons pour la haute nouveauté en sur-jupes, jupons à ressorts et corsets. *Madame Huvet*, qui s'occupe spécialement des jupons, possède en ce moment un choix immense de sur-jupes pour les toilettes courtes. On y remarque de très-jolies rayures en satiné de deux teintes et en bayadère. Les garnitures, combinées avec des biais et des volants, ont un remarquable cachet d'originalité distinguée. Avec ces jupons, lorsqu'on voyage, on est dispensé d'emporter une quantité de robes : le jupon changé, avec sa ceinture assortie, fait au costume une physionomie toute nouvelle, et c'est là ce qui distingue les assortiments des magasins que nous venons de citer, car l'importance du jupon simplifie celle du reste de la toilette. Nous nous empressons de signaler ces nouveautés d'actualité.

Madame Biscomte excelle à préparer les corsets destinés aux tailles délicates, ceux de petites filles et de jeunes personnes; elle a des modèles d'une coupe particulière qui lui ont valu les félicitations de plusieurs célébrités médicales. Voici bien des motifs pour recommander à nos lectrices cette maison, où l'on exécute très-rapidement toutes les commandes et avec les plus grands soins.

Nous avons dit dans notre *Revue* du mois dernier que les magasins de la **Compagnie irlandaise**, 36, *rue Tronchet*, obtiennent une vogue d'actualité avec leurs toiles venues directement des principales fabriques et dont on peut se faire expédier *franco* des échantillons.

Le costume de toile se fait ordinairement court, à double jupe, paletot ou pèlerine pareil, le tout garni par un haut volant froncé ou plusieurs rangs de petits volants à tuyaux.

Cette toilette convient à tous les âges.

Parmi les parfumeries les plus renommées de récente découverte, on doit citer en première ligne les produits de la CAPILLICULTURE dus aux recherches de l'un de nos plus savants chimistes.

L'EAU ET LA POMMADE VIVIFIQUES (c'est le nom de ces articles de haute élégance) fortifient la chevelure, en arrêtent la chute et la font repousser en abondance. L'inventeur de ces produits a pu, dans une heureuse combinaison, réunir tous les sucs de plantes qui fortifient la racine des cheveux, il est arrivé à des résultats inespérés, dont le succès augmente chaque jour par la propagande d'une importante clientèle.

L'*Eau et la Pommade vivifiques* n'ont aujourd'hui qu'un seul dépôt, qui est à PARIS, **Maison Philippe et Cᵉ**, 24, *rue d'Enghien*, c'est là que nous adressons les nombreux amateurs de cette parfumerie spéciale.

La maison **Delabrierre-Vincent**, *rue du Bac*, 55, a édité des articles élégants connus dans le monde entier.

La Crême de lys, qui blanchit et adoucit la peau, la préserve des rides, du hâle et des taches de rousseur. Le parfum délicieux de cette fleur aristocratique que l'on nomme le Lys donne beaucoup de charme à la préparation que nous venons de citer. La saison où nous venons d'entrer est celle où la Crême de Lys devient indispensable pour la toilette, il faut braver les rayons du soleil et combattre efficacement l'action de la chaleur, celle des bains de mer et des eaux minérales. A cet effet, toute chronique bien renseignée dira : « Usez de la Crême de Lys, faites-en provision avant de partir, et pour en hâter les résultats bienfaisants, employez en même temps le *Savon de Lys*, composé avec les mêmes ingrédients, et que l'on ne trouve que dans les magasins de parfumerie *Delabrierre-Vincent*, 55, rue du Bac.

Aux amateurs de bon café, il suffit de désigner le CAFÉ DES GASTRONOMES, préparé par **Madame Peplowska**, *rue Montmartre*, 162 *bis*. C'est un mélange exquis de Bourbon, Martinique et Moka torréfié par des procédés nouveaux et d'une supériorité qui défie toute concurrence.

Comtesse F. DE BEAUMONT.

M. Dupiney de Vorepierre vient de terminer une œuvre qui est assurément l'un des monuments de notre époque, nous voulons parler de son *Dictionnaire français illustré et Encyclopédie universelle*. Ce livre justifie son titre en ce que, à un Dictionnaire universel de la langue, il réunit une véritable encyclopédie dont les divers articles constituent une série complète de traités méthodiques sur les différentes branches des connaissances humaines. L'approbation du Conseil impérial de l'instruction publique et la souscription dont l'ouvrage de M. Dupiney a été honoré par le ministre, témoignent assez du mérite de l'œuvre. Aujourd'hui M. Dupiney continue la publication d'une *Encyclopédie de Biographie, de Géographie et d'Histoire*, qui, bien qu'indépendante de son premier ouvrage, en formera le complément naturel.

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
SUR LA VIE

FONDÉE EN 1819. FONDÉE EN 1819.

La plus ancienne de toutes les Compagnies françaises d'assurances

FONDS
DE GARANTIE
70 Millions de fr.
RÉALISÉS
En immeubles,
Rentes sur l'État
et
Valeurs diverses.

A PARIS
Rue de Richelieu
N° 87.

DIRECTEUR
M. P. DE HERCÉ

PROPRIÉTÉS DE LA COMPAGNIE

1° **Hôtels de la Compagnie**, rue de Richelieu, 85, 87 et 89.

2° **Hôtel**, rue de Richelieu, 79, et rue Ménars, 1.

3° **Hôtel de l'Ancien Cercle**, boulevard Montmartre, 15.

4° **Hôtel du Jardin Turc**, boulevard du Temple.

5° **Propriété**, boulevard Richard-Lenoir (ancien quai Valmy), 77, 79 et 81.

6° **Sept cents hectares de la Forêt de Montmorency** (près Paris).

7° **Ferme de Moislains**, près Péronne (300 hect.)

8° **Ferme d'OErmingen**, près Saverne (300 hect.)

9° **Domaines du Puch et de Cazeaux**, près Bordeaux (3,000 hectares).

10° **Propriété**, rue d'Amboise, 2, et rue de Richelieu, 95, rue de Richelieu, 97 (Passage des Princes) et 99.

Assurances en cas de décès pour la vie entière. — La Compagnie s'engage à payer, lors du décès de l'assuré, à quelque époque que le décès ait lieu, un capital déterminé, aux héritiers ou ayants droit.

Assurances mixtes. — La Compagnie garantit, moyennant une prime annuelle, un capital déterminé, payable aux héritiers de l'assuré ou à l'assuré lui-même, s'il vit après un nombre d'années convenu d'avance.

Les assurés ont droit à une participation de 50 pour 100 *dans les bénéfices produits par ces deux natures d'assurances.*

Rentes viagères immédiates ou différées, sur une ou plusieurs têtes.

Situation de la Compagnie *au* 31 *décembre* 1867 :

Capitaux assurés (en cours), ci.	185,793,405 f.	87
Rentes viagères en cours, ci.	4,764,482	55
Bénéfices répartis aux assurés pour la période biennale 1866-1867, ci	1,605,200	»
Sinistres payés pendant ladite période, ci.	3,926,118	»

A la Librairie L. HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 77, Paris, chez tous les Libraires de France et de l'Étranger et dans les Bibliothèques des Chemins de fer

GUIDES-JOANNE

Ces Guides (sauf les Guides-Diamant) sont du format in-18 jésus

FRANCE ET ALGÉRIE

Itinéraire général de la France, par A. Joanne :

PARIS ILLUSTRÉ (1,200 p., 410 vig., 8 cart.) . . . 10 fr.
LES ENVIRONS DE PARIS (245 vig., 7 cart.). . . 7 fr.
BOURGOGNE, FRANCHE-COMTÉ, SAVOIE (11 cartes, 4 plans, 1 panorama). . . . . 6 fr.
AUVERGNE, DAUPHINÉ, PROVENCE, etc. (12 cartes, 11 plans, 1 panorama) . . . . . 8 fr.
PYRÉNÉES (9 panoramas, 6 cartes, 1 plan) . . . . 10 fr.
BRETAGNE (10 cartes et 7 plans). . . . . 7 fr.
VOSGES ET ARDENNNES (14 cartes et 7 plans). . . 9 fr.
NORMANDIE (7 cartes, 4 plans) . . . . . 10 fr.
LA LOIRE ET LE CENTRE (26 cartes et 10 plans). . 10 fr.
LE NORD (7 cartes et 8 plans) . . . . . 6 fr.

FRANCE (par Richard; 8 cartes et plans). . . . . 7 fr.
DAUPHINÉ, LA DROME, LES ALPES ET LE VISO. 4 fr.
VILLES D'HIVER DE LA MÉDITERRANÉE (par E. Reclus; 38 vign., 6 cartes et 1 plan). . . . . 6 fr.
SAVOIE (6 cartes, 1 panorama). . . . . 5 fr.
VICHY (par L. Piesse; 45 vignettes, 1 carte, 1 plan) . . 3 fr.
LE MONT-DORE (par L. Piesse; 52 vign., 1 carte). . . 3 fr.
BIARRITZ (par Germond de Lavigne). . . . . 1 fr. 50
PLOMBIÈRES (par le dr Lhéritier et E. Lemoine). . . 3 fr.
FONTAINEBLEAU (30 vignettes, 2 cartes). . . . . 2 fr.
ALGÉRIE (par L. Piesse; 5 cartes). . . . . 10 fr.

GUIDES-DIAMANTS

VOLUMES IN-32, ÉLÉGAMMENT RELIÉS EN PERCALINE GAUFRÉE

Grâce au papier très-mince, bien que très-solide, fabriqué pour cette Collection, et aux caractères spéciaux que l'on a employés, les *Guides-Diamants* contiennent dans un format de poche tous les renseignements nécessaires aux voyageurs.

PARIS diamant, en français, par ADOLPHE JOANNE. . . 2 fr.
PARIS diamant, en anglais, par le même. 1 vol. . . . 2 fr.
PARIS diamant, en allemand, par le même. 1 vol. . . 2 fr.
PARIS diamant, en espagnol, par le même, 1 vol. . . 2 fr.
NORMANDIE, par le même. 1 vol. . . . . 2 fr.
PYRÉNÉES, par le même. 1 vol. . . . . 2 fr.
VOSGES ET ARDENNES, par le même. 1 vol. . . . 2 fr.
BELGIQUE ET HOLLANDE, par A.-J. DU PAYS. 1 vol. 2 fr.
SUISSE, par AD. JOANNE. 1 vol. . . . . 2 fr.
ITALIE ET SICILE, par A.-J. DU PAYS. 1 vol. . . . 2 fr.
ESPAGNE ET PORTUGAL, par GERMOND DE LAVIGNE, 1 vol. . . . . 2 fr.
FRANCE, par AD. JOANNE. 2 vol. en un seul. . . . . 4 fr.

GUIDES-DIAMANTS DE LA CONVERSATION

FRANÇAIS-ANGLAIS, par A. LEROY et BARBIER . . . 2 fr.
FRANÇAIS-ALLEMAND, A. LEROY et ROEMERMANN. . 2 fr.
FRANÇAIS-ITALIEN, par A. LEROY et SAMPIERI. . . 2 fr.
FRANÇAIS-ESPAGNOL, par A. LEROY et HERNANDEZ. . 2 fr.

Chaque volume, élégamment cartonné, contient une petite Grammaire et un Dictionnaire des mots les plus usuels.

ITINÉRAIRES ILLUSTRÉS DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS pour toutes les lignes. Format in-18 jésus à 1, 2, 3, 4 et 6 francs le volume.

PAYS ÉTRANGERS

EUROPE (1 carte). . . . . 20 fr.
ALLEMAGNE DU NORD (13 cartes, 14 plans) . . 10 fr. 50
ALLEMAGNE DU SUD (10 cartes, 7 plans) . . . 10 fr. 50
LES BORDS DU RHIN, DU NECKAR ET DE LA MOSELLE (292 vignettes, 21 cartes) . . . . . 5 fr.
TRAINS DE PLAISIR DES BORDS DU RHIN (20 cartes et plans). . . . . 3 fr.
BADE ET LA FORÊT NOIRE (100 vign., 4 cartes). . 2 fr.
HOLLANDE (par J. Du Pays; 2 cartes, 6 plans) . . . 5 fr.
BELGIQUE (par J. Du Pays; 4 cartes, 17 plans) . . . 5 fr.
ORIENT (par A. Joanne et Isambert; 27 cartes). . . . 20 fr.
ESPAGNE ET PORTUGAL (par G. de Lavigne; 33 cartes et plans). . . . . 15 fr.
SUISSE (16 cartes, 5 plans, 135 vues et 7 panoramas). . 10 fr.
GUIDE EN SUISSE ET A CHAMONIX (100 vignettes, 8 cartes, 4 panoramas, 5 plans) . . . . . 3 fr.
GRANDE-BRETAGNE (par Esquiros; 3 cart., 10 pl.) 13 fr. 50
LONDRES ILLUSTRÉ (62 vign., carte et plan). . . . 3 fr.
LONDRES ET SES ENVIRONS (par E. Reclus; 9 cart.). 10 fr.
BAINS D'EUROPE (Joanne et le Pileur; cart.). . . . 10 fr.
ITALIE ET SICILE (par Du Pays; 5 cart., 21 plans), 2 vol. (Italie du nord, 10 fr.; Italie du sud, 10 fr.). . . . . 20 fr.
ITALIE SEPTENTRIONALE (5 cartes, 8 plans). . . 5 fr.
SPA ET SES ENVIRONS (1 carte). . . . . 2 fr.

AVIS. Ateliers de M. MERCIER fils, *Restaurateur des Tableaux de l'Ecole Impériale des Beaux-Arts et de la Ville de Paris*, rue de Seine, n° 27, recommandé pour la mise en état des tableaux et des portraits de famille.

Nous ne saurions trop recommander la Maison de M. Auger : **A la Caravane**, 191, *rue Saint-Honoré* (*en face l'église Saint-Roch*). Cette Maison connue depuis longtemps pour l'excellence de ses chocolats, dit **Chocolat Cuillier**, mérite d'attirer l'attention des consommateurs. L'attention apportée à l'achat des matières premières et les soins mis à la fabrication de chacune des espèces de ces chocolats, forment un aliment qui réunit toutes les qualités qu'exige la santé et le goût le plus délicat. La Maison Auger a tenu à justifier sa désignation : A LA CARAVANE, en ne livrant à la consommation que des **Thés de premier choix**, car si le thé n'est pas encore devenu en France un objet de grande consommation comme il le mérite par ses propriétés toniques et stimulantes c'est que l'on ne trouve généralement dans le commerce que des qualités communes et à des prix élevés. Pour qu'il devienne d'un usage général, il faut que la qualité en soit supérieure et le prix modéré. C'est à quoi s'est attachée la maison *de la Caravane*. Nous recommandons surtout son **Thé noir Peckao et Souchons** *mélangés à 8 fr. le demi kilo*.

On lit dans une chronique du Monde élégant :

« Il y a quelque temps, on s'entretenait partout de l'installation princière de la maison « *Violet, boulevard des Capucines, rotonde du Grand Hôtel ;* aujourd'hui on cite ses produits « comme les plus magnifiques ; ses boites en porcelaine de Sèvres et du Japon, renfer- « mant les crêmes de beauté : la crême Pompadour, le blanc des fleurs de Lys, le rouge de « Chine et le noir indien qui donne au regard ce long reflet oriental. Dans les salons somp- « tueux de *la Reine des Abeilles* se trouve ménagé un boudoir mystérieux où l'on s'identifie « avec les talismans concernant la beauté du soir ; on essaie également le miroitement de « l'éventail, car telle nacre est rubis ou or le jour, et le soir on est étonné de la voir changer « de reflet ; toutes ces questions ont été hautement combinées par *Violet, le fournisseur de « l'Impératrice et de la reine d'Espagne ;* lui seul a compris que la beauté d'un éventail ne « consistait pas seulement dans la dentelle ou dans sa riche monture, aussi c'est surtout « chez *Violet,* autant dans l'éventail que dans le sachet brodé, dans les bibelots de toilette « en écaille et en ivoire, que se prouve le goût du grand artiste, qui a respecté le ton de « l'harmonie dans chaque spécialité où il est passé maître..... »

L'**Huile de Marrons d'Inde** est employée comme liniment anti-goutteux depuis 1840. Son existence est reconnue scientifiquement et légalement. L'Huile livrée par **M. Genevoix** est extraite des marrons d'Inde, après leur coction et leur transformation en glycose. Elle surnage sur le liquide sirupeux ; elle est recueillie dans de grands vases, décantée et livrée sans addition ni mélange à la pharmacie. Cette huile est un corps gras nouveau, dont la fluidité remarquable, la légère acidité expliquent l'action calmante, lorsque l'application en est faite avec soin et insistance sur la peau tuméfié et endolorie par l'accès goutteux, rhumatismal et névralgique. Cette huile se vend 5 et 3 fr. dans les pharmacies. Exiger la signature

Em. GENEVOIX.

MONOGRAPHIE des hémorroïdes, par le docteur A. Lebel, rue de l'Échiquier 14. Paris, in-12, Prix : 4 fr. Méthode d'une efficacité remarquable, calme en 24 heures, guérison en quelques jours, sans danger de répercussion. — Consultations de midi à 4 heures.

MALADIES DU CŒUR, HYDROPISIES, ETC.

Trente années de succès, obtenus par les médecins de tous les pays, dans les circonstances le plus diverses, démontrent que le **sirop de digitale de Labélonye**, par son action sédative et diurétique, est le remède par excellence contre ces affections. En raison de son action sur la circulation qu'il régularise promptement, il est employé également, avec le plus grand succès, dans les affections pulmonaires, dans les bronchites et l'asthme nerveux, les coqueluches, etc. (1).

CHARLES PILLIVUYT * ET Cie

Manufactures de Porcelaines à Mehun et à Noirlac (Cher)

DÉPOTS A PARIS : Rue Paradis-Poissonnière, 46 et 50.

Fabrication la plus étendue, comprenant tous les articles en porcelaine blanches et décorées.

(1) A la pharmacie rue d'Aboukir, 99, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

MAISONS RECOMMANDÉES — INDUSTRIES DIVERSES — MAISONS RECOMMANDÉES

JEAN-MARIE FARINA (Eau de Cologne). Fr de LL. MM. l'Emp. et la reine d'Angleterre. Dépôts, r. St-Honoré, 217, b. des Capucines, 43.

BAINS stimulants de Pennès pour les tempéraments affaiblis. Phar. rue des Ecoles, 59 Paris. Dépôt partout dans les pharmacies et établissements de bains.

EAU DES CARMES. BOYER. 14, RUE TARANNE, 14.

POUGUES SOURCE **BERT** *Eau minérale acidule, gazeuse, alcaline-calcique et ferrugineuse.*
Souveraine contre les *dyspepsies*, la *gastralgie*, et la *pléthore abdominale ;*
Sans rivale dans le *Catarrhe de vessie*, la *néphrite*, la *gravelle*, la *goutte*, et le *diabète ;*
Précieuse enfin dans la *Chlorose*, *l'Anémie* et les *maladies* des *femmes*.
Direction médicale : Dr FÉLIX ROUBAUD. — Chez tous les *Pharmaciens*, et à POUGUES *Nièvre*), au GÉRANT DE LA COMPAGNIE FERMIÈRE.

YEUX ET PAUPIÈRES Pas de remède plus efficace pour en combattre les maladies que la *Pommade anti-ophthalmique* de la VEUVE FARNIER, comptant un siècle d'expériences favorables. Autorisée par décret impérial.—*Dépôt*, à Paris, chez *Roussel*, pharm., 2, rue du Cherche-Midi et pharm., 7 r. de la Feuillade.— Dans les départ., chez tous les pharmaciens.

Près le boulevard des Capucines — 15, RUE SCRIBE, 15 — A côté du nouvel Opéra.

GRAND HOTEL DE L'ATHÉNÉE

H. POLLONAIS, directeur

PLUME HUMBOLDT DE J. ALEXANDRE **Se méfier de la contrefaçon.**

EXIGER sur le couvercle de la boîte le portrait de *Humboldt*; à l'intérieur, le fac-simile de sa lettre adressée à l'inventeur.

PRIX : 3 fr. 50, chez tous les Papetiers et Libraires. — Les RASOIRS : 3 fr. la paire, en boîte.

VALS SOURCE IMPÉRATRICE

Gazeuse et d'une **saveur agréable**, cette **eau**, coupée avec le vin, forme une boisson **apéritive, digestive, reconstituante par excellence.**
Dans les Dépôts, Restaurants et Pharmacies.

THE GRESHAM

COMPAGNIE ANGLAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

SUCCURSALE FRANÇAISE, établie depuis 1854, *rue de Provence*, 30, à Paris, propriété de la Compagnie. **Fonds réalisés : 28 millions.**

Revenu annuel de la Compagnie	**8,000,000** fr.
Payements par suite d'échéances, de polices, sinistres, etc.	**21,875,000** »
Bénéfices répartis depuis la création (1848), dont 80 0/0 aux assurés.	**5,000,000** »

La Compagnie a reçu dans le dernier exercice, qui ne comprend que onze mois, des propositions nouvelles pour une somme de **41,516,200** francs, dont **35,953,700** francs ont été acquittés.

Ces derniers résultats portent à plus de **430** MILLIONS les assurances proposées à la Compagnies pendant les treize dernières années.

S'adresser pour prospectus et renseignements, 30, *rue de Provence*, *à Paris*, *et dans les départements*, *chez les agents de la Compagnie.*

OPPRESSIONS **ASTHMES** NÉVRALGIES

TOUX, RHUMES. CATARRHES.

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la Poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes Respiratoires.

Dans toutes les pharm. de France, 2 fr. la boîte. — PARIS. Vente en gros, J. ESPIC, 9, rue de Londres. — *Exiger cette signature sur chaque Cigarette.*

PILULES de Proto-carbonate de fer inaltérable **DU Dr BLAUD**

Employées avec le plus grand succès par la plupart des médecins, pour guérir la CHLOROSE, PALES COULEURS (maladie des jeunes filles).

« **C'est une des plus simples, des meilleures et des plus économiques preparations ferrugineuses.** » Dr BOUCHARDAT, ex-prés. de l'Acad. de méd., *Form. mag.*, p. 313.

« **De toutes les préparations ferrugineuses qui nous ont donné de « bons résultats dans le traitement des affections chlorotiques, les « Pilules de Blaud nous paraissent devoir tenir le premier rang.** » (*Dictionnaire universel de médecine*, tome II, page 99.)

Comme preuve d'authenticité, le nom de l'inventeur est gravé sur chaque pilule, comme ci-contre.

DÉPOT DANS CHAQUE PHARMACIE.

BLAUD

LIQUEUR DE GOUDRON CONCENTRÉE GUYOT

dite :

GOUDRON-GUYOT

SEUL MÉDICAMENT

Adopté par les médecins des hôpitaux de Paris et de l'Étranger pour la meilleure préparation dosée et instantanée

DE L'EAU DE GOUDRON

VENTE AU DÉTAIL : *rue de Seine*, 61 ;
ENTREPOT GÉNÉRAL : *rue des Francs-Bourgeois*, 17, A PARIS.

Exiger la signature : E. GUYOT.

Se méfier des contrefaçons et produits similaires

DICTIONNAIRE-ENCYCLOPÉDIE, PAR DUPINEY DE VOREPIERRE.

OUVRAGE TERMINÉ :

DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRÉ

ET ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE

magnifiques volumes, très-grand in-4°, contenant près de **3,000** pages à trois colonnes, et enrichis d'environ **20,000** figures imprimées dans le texte. **170** livraisons à **50** c. ou **80** fr. l'ouvrage complet.

EN PUBLICATION :

DICTIONNAIRE DES NOMS PROPRES

OU ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE

DE BIOGRAPHIE, DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE ET DE MYTHOLOGIE.

Cette nouvelle publication formera 2 volumes semblables aux précédents et sera enrichie de **400** cartes ou plans, de **2,000** portraits et de **4,000** gravures représentant des vues de ville, monuments ou sites remarquables, des types de races, etc. Elle se composera d'environ **160** livraisons de **16** pages, très-grand in-4°. Prix : **50** cent. la livraison. Au Bureau des **Editeurs**, *rue St-Honoré*, 203 ; et à la Librairie **Michel Lévy frères**, *rue Vivienne*, 2 *bis*, et *boulevard des Italiens*, 15, à la *Librairie-Nouvelle*.

Les livraisons 52e et suivantes paraîtront prochainement.

EN VENTE CHEZ E. THORIN, ÉDITEUR, 7, RUE DE MÉDICIS, PARIS.

Commentaire du Code de Commerce. Tome V :

DES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Loi du 24 juillet 1867, articles 1 à 8, par F. Beslay et P. Lauras, avocats. 1 vol. in-8°. . . 8 fr.

LIBER DIURNUS ou RECUEIL DES FORMULES

USITÉES PAR LA CHANCELLERIE PONTIFICALE DU Ve AU XIe SIÈCLE, publié d'après le manuscrit des archives du Vatican, avec les notes et dissertations du P. Garnier, et le commentaire de Baluze. Par *Eugène de Rozière*, inspecteur général des Archives. 1 très-beau vol. gr. in-8° de 700 pages. 20 fr.

LE DROIT DE PRISE (*de Jure prædæ*)

Ouvrage entièrement inédit de HUGO GROTIUS. Publié d'après le manuscrit autographe, par M. HAMAKER. 1 vol. gr. in-8° (*tiré à petit nombre*). . . . . 12 fr.

TRAITÉ DE LA PROCÉDURE CRIMINELLE EN ANGLETERRE

En Écosse et dans l'Amérique du Nord, envisagée dans l'ensemble de ses rapports avec les institutions civiles et politiques de ces pays, et dans les détails pratiques de son organisation. Par MITTERMAIER. Traduit de l'allemand par *M. Chauffard*, juge à Albi. 1 fort vol. in-8°. . 9 fr.

PAR AN 25 FRANCS
6 mois, 13 f.
3 mois, 7 f.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE

DE LA FERME ET DES MAISONS DE CAMPAGNE
DE L'HORTICULTURE
DE L'ÉCONOMIE RURALE ET DES INTÉRÊTS DE LA PROPRIÉTÉ
FONDÉ ET DIRIGÉ PAR J.-A. BARRAL

PAR AN 25 FRANCS
Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

CONSEIL DE DIRECTION SCIENTIFIQUE, POLITIQUE ET AGRICOLE :
MM. J.-A. BARRAL, BELLA, CASANOVA, GARBAU, de GASPARIN, de KERGORLAY, Léonce de LAVERGNE.

Le JOURNAL DE L'AGRICULTURE, le plus complet et relativement le moins cher des journaux agricoles, paraît le 5 et le 20 de chaque mois en une livraison de 160 pages avec de nombreuses figures noires et planches coloriées.

LE MÊME JOURNAL, pris avec le **Bulletin hebdomadaire**: 1 an, **30 fr.**; 6 mois, **16 fr.**; 3 mois, **8 fr.** — Adresser lettres et mandats à M. A. SAGNIER, *gérant*, rue de Fleurus, 9, PARIS.

EN FACE DES MAGASINS DU PRINTEMPS
Boulevard Haussmann, 72, et rue du Havre
Près la Gare Saint-Lazare.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

DÉPOT CENTRAL DES EDITEURS

MM. AMYOT, GERMER BAILLÈRE, J.-B. BAILLÈRE et fils, J. BAUDRY, DRAMARD-BAUDRY, Amédée BÉDELET, BIXIO et Ce, CHARPENTIER, CHALLAMEL, COSSE et MARCHAL, DENTU (E.), DELAGRAVE et Ce, A. DELAHAYE, DIDIER et Ce, FIRMIN DIDOT frères, fils et Ce, DUCROQ, Paul DUPONT, FURNE et Ce, GARNIER frères, A. GOIN, L. HACHETTE et Ce, J. HETZEL et Ce, D. JOUAUST, JOUBY et ROGER, E. LACROIX, THÉODORE LEFÈVRE, A. LE CHEVALIER, A. LEMERRE, MICHEL LÉVY frères, MARESCQ aîné, VICTOR MASSON et fils VICTOR PALMÉ, PLON, RORET, REINWALD, Veuve RENOUARD, J. ROTHSCHILD.

Envoi *franco* dans toute la France contre mandat ou timbres-poste des publications des Éditeurs ci-dessus désignés.

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET Cie, quai des Augustins, 35

LETTRES ET SOUVENIRS D'ENSEIGNEMENT D'EUGÈNE GANDAR

PUBLIÉS PAR SA FAMILLE

et précédés d'une Étude biographique et littéraire, par M. SAINTE-BEUVE

2 forts vol. in-8. — 15 fr.

VOLTAIRE A LA COUR

Par M. GUSTAVE DESNOIRESTERRES

1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

DU MÊME AUTEUR

LA JEUNESSE DE VOLTAIRE, 1 volume in-8. 7 fr. 50

VOLTAIRE AU CHATEAU DE CIREY. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

LES SCIENCES ET LA PHILOSOPHIE

Par M. TH. HENRI MARTIN, doyen de la Faculté des lettres de Rennes

1 fort vol. in-12. . . . . 4 fr.

DU MÊME AUTEUR

GALILÉE. — Les droits de la science et la méthode des sciences physiques. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

La FOUDRE, l'ÉLECTRICITÉ et le MAGNÉTISME chez les anciens. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

ITALIE ET RENAISSANCE

ENTRETIENS SUR L'HISTOIRE

Par M. J. ZELLER, professeur à l'École normale et à l'Ecole polytechnique

Deuxième édition. — 1 fort vol. in-12. — 4 fr.

L'AIEUL

DU BUT ET DES PRINCIPALES CARRIÉRES DE LA VIE

ESQUISSE MORALE

Par M. CH. JANOLIN, avocat à la Cour impériale

1 vol. in-12. — 3 fr.

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. CLAUDE BERNARD ET RÉPONSE DE M. PATIN. In-8°. 1 fr.

PERNETTE, par M. V. de LAPRADE. — 3e édit. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

LAMARTINE, par M. V. de LAPRADE. — In-12. . . . . 0 fr. 50

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. LITTRÉ. — 5e édit. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

PHILOSOPHIE DU DEVOIR, par M. FERRAZ. — 2e édit. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

SHAKSPEARE ET SON TEMPS. Etude littéraire par M. GUIZOT. — 1 vol. in-12. . . . . 1 fr. 25

LA CHINE ET L'EUROPE, par M. J. FERRARI. — 2e édit. 1 vol. in-12. 4 fr.

L'IMMORTALITÉ, LA MORT ET LA VIE, par M. BAGUENAULT DE PUCHESSE. — 3e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Le tome II de : LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DEPUIS LA FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE JUSQU'A NOS JOURS. Lectures choisies, par le lieutenant-colonel STAAF. 1790-1868. — 1 vol. in-8° . . . . . 7 fr. 50

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

ADÉLAIDE CAPECE MINUTOLO, par madame AUGUSTUS CRAVEN. — 1 vol. in-12.

SENÈQUE ET SAINT PAUL. Étude sur les rapports entre le philosophe et l'apôtre, par M. CH. AUBERTIN, maître de conférences à l'Ecole normale. — 1 vol. in-8.

LES PROSATEURS FRANCAIS DU SEIZIÈME SIÈCLE, par M. EUG. RÉAUME, professeur au lycée Bonaparte. — 1 vol. in-8.

VANSLEB, savant orientaliste et voyageur. Sa vie et ses œuvres, par M. l'abbé POUGEOIS. — 1 vol. in-8.

LES MORALISTES FRANCAIS AU SEIZIÈME SIÈCLE, par M. ALBERT DESJARDINS. — 1 v. in-8.

HOMMES ET LIVRES. Causeries morales et littéraires, par M. GUSTAVE MERLET. — 1 v. in-12.

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE 5.

Les pompes sont verticales, à pistons plongeurs; ce sont celles qui produisent le plus d'effet utile avec le moins de force; le frottement ne s'y produit que sur une très-faible surface; les fuites y sont impossibles, l'usure nulle. C'est le seul système qui puisse élever des masses énormes d'eau à de grandes hauteurs, sans perte de travail et de force.

Les corps de pompes s'équilibrent aux flancs d'un réservoir d'air de très-grande dimension, avantage énorme qui assure la régularité de la marche de la pompe et l'égalité constante du jet. L'arbre des bielles est directement activé par l'arbre de la machine. La visite des clapets et de toutes les parties de la pompe est des plus faciles. Cette disposition peut être modifiée suivant les conditions particulières dans lesquelles se trouveraient la prise d'eau, le refoulement et les effets hydrauliques que l'on voudrait obtenir.

Les Machines a vapeur qui servent de moteur aux pompes sont verticales, montées sur *socle-bâti-isolateur*, lorsque la chaudière et la machine sont réunies, et sur *colonne* lorsque la machine et la chaudière sont séparées. Dans le plus grand nombre de cas, celles de 1 à 20 chevaux suffisent.

Ces machines ont obtenu les premiers prix dans les concours où elles ont paru, et répondent d'une manière complète au programme tracé par l'exposition de Londres. « Rendre pratiques les conditions suivantes dans les moteurs de petite force où la chaudière et le mécanisme est réunis : »

« **Isolement complet de la chaudière et indépendance des organes du mouvement; — cylindre « à enveloppe et à circulation de vapeur; — détente variable; — échauffement de l'eau d'ali- « mentation par la vapeur d'échappement; — et foyer disposé pour brûler toute espèce de « combustible.** »

La Chaudière verticale est à bouilleurs croisés et à foyer intérieur. Le feu est ainsi enfermé dans un fourneau dont les parois sont baignées par l'eau de la chaudière; les bouilleurs pris en plein par le feu brisent la flamme; les gaz produits par la combustion sont retenus dans un espace assez vaste pour se mêler intimement à l'air, et la température est assez haute pour qu'ils brûlent avant d'arriver à la cheminée. Toute la surface de chauffe reçoit ainsi l'action directe de la flamme des gaz chauds et du rayonnement du foyer; tout le calorique est utilisé; il se forme peu de fumée; la puissance vaporisante est très-grande, et, par suite, l'économie du combustible est considérable. Les autoclaves dont est pourvue la chaudière permettent de nettoyer, brosser, râcler les bouilleurs et la chaudière dans toutes leurs parties.

La pompe d'alimentation, entièrement en bronze, est très-simple et fonctionne avec une grande régularité. Le bac régulateur, adapté sur le bâti pour servir de réservoir d'alimentation à la pompe, lui fournit l'eau chauffée de 70 à 80 degrés par la vapeur d'échappement, ce qui donne une notable économie de combustible et plus de régularité dans la marche.

Ces machines sont a petite vitesse, et pourvues d'une détente variable *actionnée par le régulateur*, ce qui permet de régler leur puissance et de proportionner leur dépense en vapeur; le cylindre est a enveloppe et à circulation de vapeur, ce qui empêche toute déperdition de force par le refroidissement; la glissière directrice est fondue d'un seul jet avec le couvercle du cylindre et alézée en même temps que la boîte à étoupes, ce qui maintient rigoureusement la tige du piston sur l'axe du cylindre; le piston est pourvu d'un seul et puissant anneau composé de deux cercles brisés concentriques formant ressort naturel; cet anneau *dure indéfiniment;* l'arbre de couche et sa manivelle sont forgés d'une seule pièce; les articulations sont a rotule sphérique et ont l'avantage de supprimer tout frottement; les serrages sont à vis et réglés par une clef; le régulateur a force centrifuge *est d'une sensibilité extrême*; son arbre vertical, qui sert d'axe moteur aux boules métalliques, fonctionne sur deux pivots, à l'abri de tout dérangement, dans un cercle métallique.

Les Machines a colonnes, avec chaudière séparée, sont construites d'après les mêmes principes et offrent les mêmes dispositions mécaniques. Leur série s'étend jusqu'à 40 chevaux-vapeur. Elles prennent très-peu de place; la colonne qui sert de bâti et de socle leur donne une grande stabilité; elles n'exigent aucuns frais d'installation, aucune bâtisse; on n'a qu'à les poser sur le sol et à les fixer à l'aide de boulons.

Envoi franco du prospectus, et courrier *par* courrier, *de tous les renseignements que l'on nous fera l'honneur de nous demander.*

Nota. — Il est indispensable, en commandant un jeu de pompes, de faire connaître d'une manière précise : 1° le volume d'eau qu'on veut élever par heure; 2° la hauteur totale d'élévation mesurée depuis le niveau de l'eau dans le puisard jusqu'à la partie supérieure du réservoir où on l'amène.

A quelque hauteur que se trouve d'ailleurs le réservoir, ce système de pompe peut y élever l'eau en lui appliquant une force proportionnelle.

Les pompes peuvent donner de 500 à 2,500 litres d'eau par heure et n'exigent que peu de force, 1 cheval-vapeur au plus, pour les élévations de 50 mètres.

Un GUIDE PRATIQUE est envoyé avec chaque Machine.

Paris. — Imprimerie Walder, rue Bonaparte, 44.

HERMANN-LACHAPELLE & CH. GLOVER

CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS

144, rue du Faubourg-Poissonnière, 144

PARIS

POMPES

A PISTONS PLONGEURS

ACTIONNÉES PAR DES MACHINES A VAPEUR VERTICALES.

—

APPROVISIONNEMENTS DES VILLES, COMMUNES.

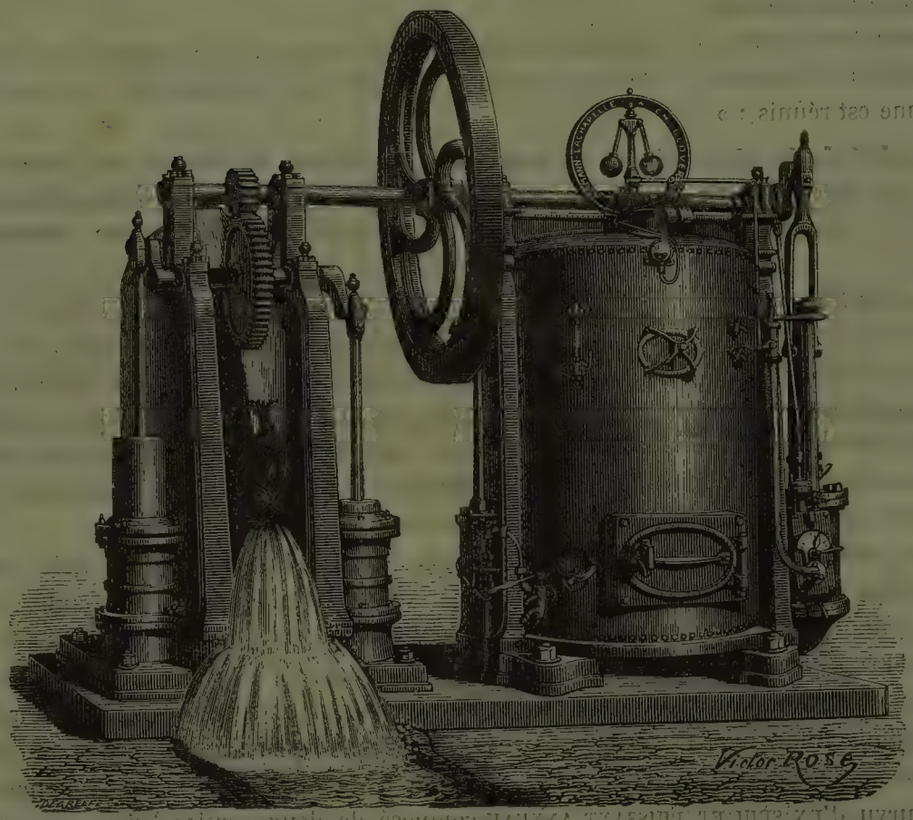

APPROVISIONNEMENTS DES CHATEAUX, ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS, ET TOUTES LES PROPRIÉTÉS D'AGRÉMENT, IRRIGATIONS AGRICOLES, ETC., ETC.

Le grand nombre d'engins hydrauliques, de systèmes de pompes, de machines élévatoires ou d'épuisements qui existent, ont tous des qualités qui les rendent propres à telles ou telles applications particulières; pas un n'avait été conçu ou établi au point de vue général. C'est cette considération qui nous a guidé pour l'établissement de nos POMPES A PISTONS PLONGEURS.

Leurs avantages généraux, leur simplicité, la facilité de leur emploi sont tels, qu'ils ont attiré l'attention de tous ceux qui les ont vu fonctionner, et que les jurys des grandes Expositions de 1862 et 1867 n'ont pas hésité à les récompenser.

L'accouplement de la pompe et de la machine sur un même socle, leurs dispositions verticales, leurs dimensions proportionnelles et leurs formes harmoniques, donnent à l'ensemble un aspect monumental qui les fait, à l'occasion, concourir à la décoration architectonique des parcs et des jardins.

Etablis dans le but d'offrir aux villes, aux communes, aux établissements industriels et agricoles, aux propriétaires de châteaux, maisons de campagne, etc., des engins hydrauliques d'un rendement parfaitement exact, d'une installation prompte et facile, d'un entretien aisé et peu coûteux, et d'un prix relativement très-bas, ces pompes et ces machines n'occasionnent aucun frais d'installation; il suffit de les fixer par des boulons à écrous sur un socle en fonte, sur une pierre enfoncée en partie dans le sol ou sur un simple lit de béton; elles fonctionnent dans des conditions d'isolement complet et n'occupent qu'un emplacement très-limité; leur surveillance, leur conduite et leur entretien sont des plus faciles.

La puissance du moteur est déterminée par le volume d'eau aspirée et refoulée et par la hauteur à laquelle elle doit être élevée; le prix de l'installation complète, qui varie de 2,900 fr. à 23,500 fr., est moitié moindre que celui de n'importe quel château d'eau. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer que la série des pompes qui comprend sept numéros peut débiter à l'heure de 3,500 à 100,000 litres d'eau.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Saint Paul, par M. Ernest Renan, 1 vol. in-8°; Michel Lévy.

M. Renan vient de faire paraître son troisième volume de l'*Histoire des origines du christianisme*. Cet ouvrage est à la hauteur de ses deux devanciers. Après avoir exposé dans *la Vie de Jésus* et *les Apôtres* la doctrine chrétienne et, comme il l'appelle, l'embryon de la religion de Jésus, il nous montre aujourd'hui l'église détachée de la synagogue qui fut sa mère, et prête à marcher et à grandir. Ce grand événement est attribué à saint Paul; c'est lui qui a opéré la séparation de la religion juive et de la religion chrétienne dans la conférence de Jérusalem, c'est lui qui, en permettant aux gentils de se faire chrétiens, a su faire rentrer dans le sein de la nouvelle église un grand nombre de prosélytes. M. Renan développe cette thèse avec beaucoup de science et d'éclat, il nous fait assister aux nombreux voyages de Paul, et termine son livre par l'emprisonnement du disciple de Jésus et son incarcération à Rome. Voilà un ouvrage plein d'intérêt, de faits nouveaux, et la faveur qui a accueilli les deux premiers volumes de l'*Histoire des origines du christianisme* ne peut manquer au troisième, sur lequel nous reviendrons.

Études et Essais, par M. Émile de Laveleye, 1 vol. in-18; Hachette.

Sous ce titre, M. Émile de Laveleye a réuni un certain nombre d'études publiées d'abord dans la *Revue*. Elles embrassent les sujets les plus divers : économie politique, rapports de l'église et de l'état, voyages et beaux-arts; des questions en apparence bien dissemblables sont abordées dans ce volume. Ce qui en fait l'unité, c'est l'amour sincère et raisonné du progrès qui se trahit à chaque ligne, c'est aussi la précision de la méthode qui guide partout l'auteur. Esprit vigoureux et sagace, M. de Laveleye s'appuie toujours sur le terrain solide de l'observation des faits. L'analyse des causes qui les déterminent vient ensuite : il s'attache à constater scientifiquement ce qui est avant d'en donner la théorie. Aussi ses démonstrations sont-elles d'une saisissante évidence. Il apporte à la défense des principes modernes une conviction bien assise, chaleureuse et communicative.

Histoire politique et parlementaire de la Belgique, par M. Louis Hymans, 1er volume (1814-1830), 1 vol. in-8°; Lebègue. Bruxelles.

M. Hymans, qui a joué et joue encore un rôle actif dans la politique militante de son pays, a voulu retrouver dans les annales belges les origines des questions aujourd'hui posées chez ses compatriotes. Peut-être la préoccupation et les passions du moment présent se font-elles trop souvent jour dans cette revue du passé. Il était difficile de raconter froidement des événemens d'hier. Cette réserve faite, l'ouvrage est fort instructif. M. Hymans a poussé ses investigations dans tous les sens. Journaux, brochures, pamphlets, mémoires, il n'a rien négligé de ce qui pouvait lui fournir quelque détail curieux ou caractéristique. Ses appréciations pourront être modifiées par les lecteurs français; mais son récit sera toujours consulté avec fruit.

Philosophie du devoir, par M. Ferraz, 1 vol. in-8°; Didier.

L'auteur de ce livre a déjà reçu de l'Académie française, en 1863, une récompense pour une *Psychologie de saint Augustin*. Il présente cette fois au public un ouvrage dont la conception est plus générale, et qui permettra de porter sur la valeur de son talent philosophique un jugement plus décisif. Nous croyons que la partie critique du livre sera la mieux accueillie. Suivant M. Ferraz, notre nature ne se suffit point à elle-même, et la loi du devoir a, comme tout ce qui est de l'homme, sa raison dans un principe transcendant, qui est Dieu. Nous devons pourtant louer l'auteur d'avoir reconnu que la loi morale existe par elle-même, qu'elle est indépendante, et que la théodicée est le couronnement, non le fondement de la morale.

Rayons perdus. — L'Année républicaine, par Mlle Louisa Siefert, 2 vol. in-18; Lemerre.

Parmi les recueils de vers que l'année présente a vus éclore, il n'en est guère de plus intéressans que ces deux volumes, surtout le premier. C'est l'histoire ou plutôt la confidence d'une âme de jeune fille prise au moment même où, sans manquer à la grâce et à la candeur de ses dix-huit ans, elle est engagée dans les premiers combats de la vie et de la passion. A la sincérité de l'expression et des peintures, Mlle Siefert ajoute un talent de versification qui fait de ses *Rayons perdus* une des productions poétiques les plus remarquables de ces dernières années.

Chants populaires de la Basse-Bretagne, recueillis et traduits par M. Luzel, 1 vol. in-8°; Franck.

Dans ce recueil, M. Luzel s'est attaché avec beaucoup plus de soin qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent à nous donner le véritable texte des vieilles chansons bretonnes, telles qu'elles sont restées dans la mémoire du peuple. Il a écrit sous la dictée des paysans armoricains sans se permettre le plus léger arrangement. Il ne s'est point proposé de faire œuvre de lettré; il a voulu fournir aux recherches de la critique des matériaux originaux et sûrs. Au point de vue littéraire d'ailleurs, ce livre n'est pas sans attraits. Il a une franche saveur primitive et un accent de terroir qui intéresse. M. Luzel annonce qu'il a rassemblé beaucoup d'autres chants bretons. Nous l'engageons à les publier.

Le baron d'Aché, par Mme la comtesse de Mirabeau, 1 vol. in-18; Maillet.

L'auteur de ce roman s'est déjà fait remarquer par des qualités fines qui donnaient un charme sobre et assez pénétrant à ses précédens ouvrages. On retrouve ces mérites dans certaines parties du *Baron d'Aché*. Seulement l'auteur a voulu forcer sa note habituelle, arriver à de grands effets d'émotion dramatique. L'époque de la terreur et notre redoutable année 1793 lui ont paru devoir fournir en ce genre tous les élémens désirables. L'écueil à éviter en abordant cette période, qu'il faut étudier avec plus de discernement et d'impartialité que toute autre, c'était de tomber dans les traîtres de mélodrame et de faire trop ressortir à côté d'eux des héros immaculés. Cet écueil n'a pas été tout à fait évité malheureusement, et cela donne au récit quelque chose d'un peu banal.

Benito Vasquez, par M. Lucien Biart, 1 vol. in-12; Hetzel.

On peut être sûr, en ouvrant un roman sur le Mexique, que l'on rencontrera des caractères extrêmes. La passion, dans ce terrible pays du soleil, ne connaît point de limites; on sacrifie tout à la femme aimée, jusqu'au moment où, trompé, déshonoré, on en vient à tuer la femme, l'amant et le reste. Le mari devient brigand, court les aventures au milieu de compagnons pris parmi des soldats évadés, des assassins de profession. Dieu, quel pays! quels hommes, si les romanciers ne les noircissent pas! C'est au milieu de semblables péripéties que se passe le roman de *Benito Vasquez;* vous y trouverez tout ce que l'imagination la plus emportée peut raconter. Les conteurs qui veulent nous peindre les contrées lointaines devraient aller se retremper aux sources vives de l'observation, et nous donner des traits de mœurs plus réels.

LA REVUE DES DEUX MONDES

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois par livraison de 256 pages grand in-8°, et forme tous les deux mois un vol. de 1,000 pages : six vol. par an, outre l'ANNUAIRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT, AVEC L'ANNUAIRE HISTORIQUE :

PARIS	Un an, 50 fr.	— Six mois, 26 fr.	— Trois mois, 14 fr.
DÉPARTEMENS	— 56 fr.	— 29 fr.	— 15 fr.
ÉTRANGER	Le port en sus.		

(ITALIE ET BELGIQUE : UN AN, 65 FR. — SUISSE : UN AN, 62 FR.)

ON SOUSCRIT A PARIS AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

AGEN	CHAIROU.
AIX	AUBIN.
ALGER	BASTIDE.
AMIENS	CARON.
ANGERS	BARASSÉ.
ANNECY	JULES PHILIPPE.
ARRAS	TOPINO.
AVIGNON	LATY.
AVRANCHES	ANFRAY.
BASTIA	MARCHI.
BAYONNE	LARROULLET.
BORDEAUX	LAVERTUJON.
BOURGES	J. DAVID.
BREST	FRÉDÉRIC ROBERT.
CAEN	LE GOST-CLÉRISSE.
CHAMBÉRY	PERRIN.
CHARLEVILLE	LETELLIER.
CHERBOURG	Ve LECOUFLET.
DIJON	DECAILLY.
DUNKERQUE	J. LIÉNARD.
GRENOBLE	CLERC.
LA ROCHELLE	GOUT.
LE HAVRE	TOUROUDE.
LILLE	BÉGHIN.
LIMOGES	MARMIGNON.
LYON	PHILIPPE-BAUDIER.
MARSEILLE	CAMOIN. MEUNIER.
METZ	LORETTE.
MONTPELLIER	LONJON. VIRENQUE. POUJOL.
NANTES	PETITPAS.
NICE	JOUGLA.
NIMES	PEYROT-TINEL.
ORLÉANS	GATINEAU.
PAU	LAFON.
REIMS	PAUL GIRET.
RENNES	DENIEL.
ROCHEFORT	PROUST-BRANDAY.
ROUEN	LEBRUMENT.
SAINT-DENIS (RÉUNION)	LIBRAIRIE-NOUVELLE
SAINT-QUENTIN	DOLOY.
STRASBOURG	TREUTTEL et WÜRTZ. ALEXANDRE.
TOULON	RUMÈBE.
TOULOUSE	DELBOY.
TOURS	DELPIRE. GUILLAND-VERGER.
TROYES	DUFEY-ROBERT.
VALENCE	COMBIER.
VERSAILLES	BERNARD.

ALLEMAGNE	
COLOGNE	DIRECTION DES POSTES.
FRANCFORT-SUR-LE-MEIN	DIRECTION DES POSTES.
HAMBOURG	DIRECTION DES POSTES.
MUNICH	DIRECTION DES POSTES.
VIENNE	GEROLD et fils. TENDLER et Cie. BRAUMÜLLER.
BERLIN	SCHNEIDER.
ANGLETERRE	
LONDRES	ROLANDI.
DANEMARK	
COPENHAGUE	HOEST. G.-A. REITZEL.
SUÈDE ET NORVÉGE	
STOCKHOLM	BONNIER. SAMSON et WALLIN.
ESPAGNE	
MADRID	A. DURAN.
PORTUGAL	
LISBONNE	SILVA junior et Cie.
ITALIE	
GÊNES	BEUF.
FLORENCE	MOLINI.
ROME	P. MERLE.
VENISE, TRIESTE, VÉRONE	MÜNSTER.
MALTE	G. MUIR.
SUISSE	
GENÈVE	J. CHERBULIEZ.
BERNE	DALP.
AARAU	SAUERLÆNDER.
ZURICH	ORELL, FÜSSLI et Cie.
BALE	H. AMBERGER.
HONGRIE	
PESTH	LAUFFER frères.
POLOGNE	
VARSOVIE	GEBETHNER et WOLFF. SENNEWALD.
TURQUIE	
CONSTANTINOPLE	MEIFFREDY. S. H. WEISS.
SMYRNE	CASTELLAN.
ÉGYPTE	
ALEXANDRIE	S. ZOLA.
ÉTATS-UNIS	
NEW-YORK	CHRISTIERN.
NOUVELLE-ORLÉANS	HÉBERT.
SAN-FRANCISCO	PAYOT.
CANADA	
QUÉBEC	BOSSANGE et MOREL.
CUBA	
LA HAVANE	LOPEZ. SPENCER.
MEXIQUE	
MEXICO	ISIDORE DEVAUX.
BRÉSIL	
RIO DE JANEIRO	B.-L. GARNIER.
PERNAMBUCO	DE LAILHACAR et Co.
CHILI	
VALPARAISO	E. GUY.
SANTIAGO	E. GUY.
RÉPUBLIQUE ARGENTINE	
BUENOS-AYRES	ETCHEPARREBORDA. LUCIEN, C. M. JOLY Sr
VENEZUELA	
CARACAS	GEYLER-BAUDUIN.
AUSTRALIE	
MELBOURNE	W. ROBERTSON.
COLONIES ET INDES ANGLAISES	
LONDRES	SMITH ELDER et Co.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9424